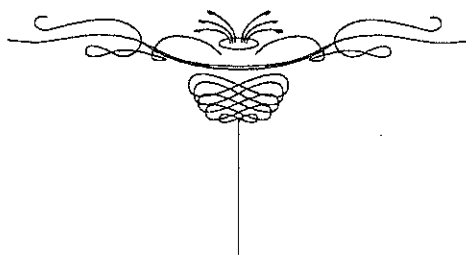


LE LIVRE D'OR DE L'ORANIE



EDITION DE L'AFRIQUE DU NORD ILLUSTREE



Sous le patronage de M. GASSER Sénateur, MM. PETIT et ROUX FREISSINENC Députés
M. BOUCHET Président de la Chambre de Commerce
M. BORIES Président de la Fédération des Syndicats Agricoles

L'Œuvre de la Colonisation algérienne et l'Oranie agricole

ORANIE ! ALGÉRIE ! Visions de fierté où se confondent, dans la magnificence d'une œuvre à peine centenaire : gloires passées, jours de souffrance et de deuil, après efforts, progrès immenses engendrés dans la vaillance du soldat laboureur, épanouis dans le génie colonisateur de la France !

De quel acier furent trempées les énergies, les volontés qui affrontèrent la conquête des landes perfides sous un climat capricieux, dans l'isolement, la maladie et l'insécurité ? Quels bras puissants bouleversèrent un sol rebelle où les vestiges de lointaines civilisations n'apparaissent que pour évoquer de fugaces splendeurs et marquer le recul jusqu'aux léthargies destructives et à la barbarie ? De quelle générosité, de quelles forces de persuasion et d'entraînement furent pétries les intelligences qui fondèrent, dans la pacification et la métamorphose de ce pays, une France nouvelle ?

Justice, courage, travail et bonté furent à toutes les étapes de l'activité française dans l'Afrique du Nord les signes décisifs qui emportèrent la confiance, la collaboration, le bien-être général et, avec lui, la sécurité et le progrès.

Soldats nés de la grande Révolution, déportés politiques de 1848, paysans attirés par le risque et la nouveauté, commerçants et industriels éveillés aux larges entreprises, marins audacieux, fonctionnaires d'avant-garde, vous deviez, à travers le temps, manifester dans leur plus belle forme les aptitudes de notre race au labeur acharné, à l'intelligence supérieure des sacrifices et à la générosité des sentiments. Vous avez, en moins d'un siècle, mué les révoltes en sécurités, les méfiances en coopération féconde et orienté vers les devoirs et les profits de la civilisation moderne des tribus arriérées et malheureuses acquises progressivement au plein exercice de la liberté.

Les pages qui précèdent et celles qui vont suivre, la documentation photographique, les statistiques impressionnantes montreront les divers stades d'une évolution dont la rapidité et la grandeur resteront sans égales. Elles seront impuissantes à traduire l'ampleur des régénérations et la puissance des forces créatrices dont la République française peut tirer un si légitime orgueil. C'est aux champs que se marquent lumineusement, et que s'affirmeront de plus en plus les bienfaits d'une Colonisation à laquelle tous les travailleurs français, européens et indigènes furent appelés à contribuer et à participer et qui demeurera, dans ses tendances de justice et de fraternité, l'exemple le plus beau qu'ait jamais enregistré le monde.

Merveilleuse transfiguration ! Vallées rocheuses, plaines insalubres, maquis broussailleux portent aujourd'hui des champs magnifiques où céréales, oliveraies, orangeries, vigne, cultures fourragères, maraichères, industrielles et de primeurs se disputent l'activité d'agriculteurs avisés et de fellahs gagnés à nos méthodes culturales.

Nulles en 1830, aux jours de la conquête, les exportations de l'Algérie dépassent aujourd'hui deux milliards de francs ; sa capacité d'achat aux industries métropolitaines est passé de zéro à près de trois milliards.

L'Algérie de 1830 ne pouvait faire vivre que deux millions à peine d'indigènes, maintenant six millions

d'habitants vivent et travaillent en paix à l'abri des « nefra », de la maladie et de l'indigence.

Silos de prévoyance, infirmeries indigènes, hôpitaux dotés des derniers perfectionnements, asiles pour l'enfance et pour les vieillards, instruction publique, écoles professionnelles, mutuelles de crédit et d'assurance, coopératives d'habitations à bon marché, de production et de répartition, législation sur le travail et la solidarité s'offrent à tous les cas et à tous les besoins.

Les routes et chemins, les voies ferrées suivent, partout, le développement des entreprises culturales.

Les ports s'élargissent, s'outillent, se perfectionnent à la mesure des progrès ; les barrages se multiplient sur les oueds, retenant par centaines de millions de mètres cubes l'eau dont la nature a trop parcimonieusement doté le pays. A l'instar de la France-mère, de grandes villes se sont érigées ; par milliers les centres ont éclos qui se parent de superbes embellissements et qui fondent leur prospérité durable sur le labeur tenace et l'apre économie.

« L'Algérie, c'est la France », s'écriait le questeur de la Chambre des députés, M. Barthe, à chaque étape d'une récente caravane parlementaire. Oui, c'est la France, tout simplement. C'est la France avec les admirables vertus de ses compatriotes, la science de ses ingénieurs, l'intelligence de ses industriels, la loyauté de ses commerçants, l'énergie et l'audace de ses paysans et de ses travailleurs.

Je ne séparerai pas l'Oranie des deux provinces de l'Est. Ici, avec de plus grandes difficultés dues à la faiblesse des chutes pluviales, un sol plus ingrat, comme là-bas, c'est l'attirance vers l'expérimentation, le perfectionnement et la vulgarisation des méthodes culturales les plus modernes ; c'est la compréhension des nécessités nationales poussant d'instinct aux cultures complémentaires.

Coton, lin, colza, betterave, tabac s'insèrent aux assolements dans la mesure des appels de nos grandes industries métropolitaines. L'élevage se perfectionne et se développe au niveau des extensions et améliorations fourragères. C'est à une source, jamais défaillante, de plusieurs millions de tonnes que vient s'alimenter notre marine marchande, protégée par le monopole du pavillon. Et dans cette collaboration intime, franche, profitable à tous, c'est l'appel profond de la Patrie, qui seconde les activités, qui anime les bras et les intelligences, qui inspire les cœurs délibérément acquis à la Fraternité.

A ceux qui condamnent les conquêtes laborieuses et pacifiques de la République, à ceux qui dénoncent fausement ou sans la connaître l'impuissance de la colonisation française, nous dirons : Passez la mer, reportez vos regards à moins d'un siècle et voyez !... Leurs yeux ne pourront pas ne point voir. Dans la clarté sereine de progrès immenses, au contact de populations livrées au labeur coordonné et au bien-être, dans la manifestation des plus belles applications d'humanité, leurs préventions et leurs erreurs, à moins qu'elles ne soient inspirées de parti pris, ne pourront point ne pas tomber.

Le *Livre d'Or de l'Oranie* fera l'éclatante lumière sur le rôle magnifique joué par la France dans son domaine nord-africain, sur la grandeur des ressources qu'il offre aux activités nationales, sur les espérances que la Patrie peut fonder en lui et dans tous ses enfants.

AUGUSTE BORIES.

La Viticulture en Oranie

En Oranie, comme dans la plupart des autres régions viticoles de l'Algérie, la vigne est née, on peut le dire, de l'invasion phylloxérique qui fit tant de mal au vignoble français. A ce moment, les vigneronniers sinistrés avaient le choix entre reconstituer sur place et subir les conditions d'un milieu qu'ils connaissent bien ou établir leurs nouvelles plantations en Algérie.

Beaucoup, et notamment de très nombreux méridionaux, optèrent pour nos trois départements et c'est à eux que sont dus, en grande partie, les vignobles qui firent tout récemment l'admiration des délégués du Groupe Viticole de la Chambre des Députés.

Des difficultés d'établissement comme des fléaux périodiques qu'il fallut subir et dont la pérennité met en jeu les plus belles facultés de protection de résistance, nous ne parlerons pas. Ceux qui ont vécu les heures poignantes de la colonisation savent les sacrifices qu'il fallut consentir, les charges accablantes qu'il fallut supporter et dont celles des transports, de la maladie et de l'insécurité ne furent pas les moindres. Par contre, quelques avantages, plus apparents que réels, donnèrent prise à des comparaisons le plus souvent inspirées d'ignorance ou de partialité. Nous pensons que ce sont là sujets puérils, mieux vaudrait que ces avantages soient réels. Ils seraient la juste récompense des vigneronniers d'avant-garde qui ont si largement contribué à une œuvre impérisable de colonisation et de civilisation française. Ils seraient enfin le stimulant d'un nouvel apport métropolitain plus désirable que jamais en cette Algérie où les bras et les intelligences ont tant à s'employer dans tous les ordres d'activité pour la sécurité et la richesse de la France.

Nous n'établirons pas davantage de statistiques. Elles jouent généralement dans le cadre faussé par de multiples causes d'instabilité : vieillissement des vignes, nécessités de reconstitution, fléaux, etc., etc. Elles ne sauraient conduire à d'utiles déductions. Plus intéressant est le chiffre de la production oranienne, qui s'est maintenu péniblement autour de 3,500,000 hectos dans les années problématiques, rares en tous cas, de surproduction. Même dans la limite moyenne de quatre millions d'hectos faible, comparativement à celles des départements méridionaux grands producteurs, le danger n'existe pas d'un débordement quantitatif qui puisse gravement préoccuper.

Il s'agit, généralement, de vins à haute teneur alcoolique et, en bien des cas, de qualité supérieure qui prennent, sur le marché français, une place toujours trop largement disputée par les vins étrangers.

Il s'agit encore de moûts généreux aptes à la fabrication de mutés, de mistelles et vins de liqueur qu'il faudrait appeler de l'extérieur, si la France ne les produisait pas ; de moûts susceptibles, si le Parlement nous accordait la concentration, d'aider à l'abolition du sucrage et de concourir très largement au commerce d'exportation.

Il s'agit, enfin, de vins spéciaux, tels les Mascara, les Tlemcen et les Dahra qui complètent — sans répondre en quantité suffisante à l'appel pressant des besoins — la gamme remarquable des vins si hautement et si justement réputés du Roussillon.

Félicitons sans réserve les vigneronniers oranien de leur primordial souci de la qualité, au perfectionnement de laquelle ils ont nettement, et au détriment de la quantité, consacré les meilleurs cépages. La recherche des meilleures méthodes les a conduits à vinifier remarquablement. Leur soin jaloux de la conservation dans des caves sans cesse améliorées et portées au niveau des plus récents progrès, les situe au premier rang dans la confiance du commerce.

Organisés en syndicats régionaux, leur Fédération départementale s'attache, d'une attention continue, à l'étude des questions que posent le mieux être et l'avenir de la viticulture nationale. Ce groupement tient à honneur de suivre, dans leur action professionnelle, les associations puissantes et magnifiquement dirigées de la Métro-

pole, auxquelles elle est liée par des sentiments profonds d'attachement et de solidarité que justifient la communauté des aspirations économiques et des intérêts.

On a écrit que la sécurité de la domination française dans l'Afrique du Nord était liée à la prospérité viticole de nos trois départements. Sans aller jusque là, on peut affirmer que la viticulture algérienne a joué un rôle important dans la fixation du peuplement français, condition première de sécurité et de marche en avant des populations autochtones qui trouvent, dans les centres français et dans les fermes, d'inesestimables ressources de travail et de progrès.

Consolider la viticulture nationale, la protéger contre l'envahissement des vins exotiques et contre les pratiques ruineuses que représentent le sucrage des vendanges et la production de vins de seconde cuvée, — pratiques inconnues en Oranie — réserver la consommation aux alcools de fruits, autoriser la concentration des moûts, ramener les taxes de consommation et les tarifs de transport aux limites rationnelles et raisonnables qui n'auraient jamais dû être dépassées, tel est le devoir auquel le Parlement ne saurait faillir sans préjudicier gravement aux innombrables et vaillantes populations qui vivent de la vigne et aux industries qui travaillent pour elle.

A ces fins de prospérité commune, la viticulture oranienne apporte le concours de toute sa volonté et de toutes ses forces. A la sensation du risque de productions extrêmes, elle a su s'orienter vers les productions complémentaires des productions métropolitaines et déjà, en maints endroits, sur le sol libéré de vignobles vieillissants, se dressent, magnifiques, des cotonneraies et autres cultures industrielles, dont on peut espérer de plus certains et de meilleurs revenus. Cet exemple est à méditer et à suivre dans toutes les régions viticoles. Mieux que les véhémentes protestations ou les meilleurs discours, il peut conduire rapidement à une heureuse solution des difficultés actuelles. Ces difficultés seront de courte durée si, mûs d'une même volonté et d'un même esprit de fraternelle collaboration, toutes les régions de la France viticole s'attachent à vaincre les particularismes et à faire triompher une politique nationale du vin, seule capable de conduire au salut. C'est le vœu très ferme des vigneronniers de l'Oranie.

A. N.

Pour atténuer les crises viticoles

L'éventualité de la réalisation prochaine du bloc politique et économique africain français qui semble, dit-il, désormais inévitable et dont la large bande nord-africaine constitue le péristyle économique que va fonder l'Union douanière, nous oblige à envisager des solutions plus hautes et plus complètes que celles actuellement poursuivies. Celles qui sont en instance et de premier ordre sont, en effet, limitation des importations étrangères se rapprochant autant que possible des contingents d'avant-guerre, ce qui vient d'être fait en particulier pour la Grèce, dont l'importation est arrêtée à 200,000 hectos de vin ordinaire et 15,000 hectos de vin de liqueur, contingentement des plus rationnels, si l'on considère que les deux nations, également viticoles, Italie et Espagne, viennent, dans leur traité, de contingerter récemment à 30,000 hectos de vin leurs importations réciproques.

La politique de poursuites des fraudes est une défense des plus importantes de la viticulture et qui mérite la continuité des efforts pour accroître les heureux résultats, comme, par exemple, le développement de la régie de l'affichage du degré.

La suppression du sucrage, autre que pour les grands crus, et de l'élaboration des piquettes, votée au XI^e Congrès de la Viticulture à Dijon, est également d'une mesure de premier ordre, ainsi que la recherche de la réduction des frais de transport et des droits de circulation.

Un grand avenir peut naître aussi de l'application du carburant national et du fonctionnement de l'office du monopole de l'alcool.

Un grand pas sera fait aussi lorsque la loi des appellations d'origine, définitivement mise sur pied, fonctionnera sans à-coups, à plein rendement, quand toutes les associations de grands crus se seront mises définitivement d'accord, ce que pourra, sans doute, consacrer le XII^e Congrès de la Fédération des Associations viticoles à Bordeaux.

A la suite de l'Union douanière algéro-tunisienne qui n'est, hélas ! qu'une question de jours, et comme conséquence du développement des plantations, plantations qui viennent de motiver la déclaration tendancieuse de M. Coste, de Nîmes, vice-président de la C. G. V., déclaration dont nous trouverons l'écho sous des formes variées, soit dans le *Midi Viticole*, soit dans la *Revue Viticole*, soit dernièrement aussi dans la *Revue de Viticulture* du 17 juillet, la Fédération doit envisager courageusement le problème dans toute son ampleur, évitant chaque adhérent à méditer et à prendre ses responsabilités.

En effet, il résulte de la lecture de la *Revue de Viticulture* du 17 juillet, dont les chiffres se retrouvent dans les déclarations de récolte, dans la publication *Les Vins algériens*, chiffres que les meilleurs esprits ne pourront contester, il résulte que, pour le département d'Alger, les plantations ont passé de 63,622 hectares, en 1914, à 69,286 hectares, en 1923, en tant que surface en production et 91,470 en surface plantée, depuis 1920, soit environ 90,000 hectares, déduction faite des dernières vignes phylloxérées à remplacer, le tout planté depuis 1920 et pouvant donc être en production à partir de 1924.

Pour l'Oranie, les chiffres respectifs sont de 78,197 hectares en production 1914, compte 96,110 en production en 1923 et 100,570 de surface totale de plantation depuis 1920.

Pour le département de Constantine, les chiffres sont respectivement de 11,319, 15,000 et 24,196 hectares.

Pour la Tunisie, 17,500 hectares en production 1914 et 26,164 en plantations en 1923.

En appliquant les coefficients de grandes, moyennes et médiocres productions aux quatre régions viticoles ci-dessus, cela donnerait, à peu de chose près, et nos meilleurs esprits seront unanimes à le reconnaître d'ici trois ou quatre ans, en supposant, ce qui est dans les choses possibles, la concordance de bonne moyenne ou médiocre production dans les régions ci-dessus, la possibilité d'une récolte globale, 17 et 18 millions d'hectos pour une très bonne année, 12 à 13 millions en récolte moyenne et 6 à 7 millions en récolte déficitaire.

Etant donné cet horizon et les écarts souvent ruineux d'une récolte à l'autre, surtout quand deux grandes récoltes se succèdent, il convient d'envisager avec sagesse et courage des solutions amples et fermes pour faire face à des productions considérables sans être écrasés nous-mêmes, en même temps que les vigneronniers métropolitains, qui s'en alarment comme nous avec juste raison.

Devant la crise persistante à l'intérieur et à l'exportation, l'Espagne, ainsi que nous l'avons fait connaître, vient de prendre, par le décret du 1^{er} septembre, une mesure héroïque portant à l'article premier : « le vinage des vins par le seul alcool de vin rectifié ». Et par son article 7 : « En dehors du remplacement des vignes phylloxérées, la limitation à 1/10^e d'accroissement des plantations en vigne et dans les seuls terrains préparés à cet effet ». D'autre part, l'Italie, pour résoudre la crise, vient de supprimer le droit de quinze litres de consommation des vins, d'interdire le commerce des piquettes, de proroger jusqu'en juin 1925 les réductions sur le transport des vins et d'accentuer la lutte contre la fraude. Le Gouvernement doit s'inspirer des résolutions importantes de ces deux pays qui rappellent les édits de Lycorgues, Domicien et Henri IV.

Bien qu'il convienne de noter, dans l'article en question de la *Revue de Viticulture*, ainsi que dans le cri d'alarme jeté antérieurement au sujet de l'Algérie par M. Prosper Gervais, un des plus éminents dirigeants de la viticulture, non le dessein jaloux de contrecarrer le développement viticole algérien, mais la recherche pour la récolte algérienne d'élaborations et débouchés appropriés, les viticulteurs algériens doivent méditer, aviser pour aborder une large et saine politique des vins.

N'espérant point, sans une grave crise, sans doute encore lointaine et que nous devons tous nous efforcer d'écartier tout au moins d'amoin-drir, obtenir une résolution aussi héroïque de contingentement dont l'Espagne vient de nous donner l'exemple, la Fédération compte sur votre esprit avisé et la défense bien entendue de vos intérêts pour que soit progressivement inaugurée une politique préservatrice et si on peut dire une défense intérieure et mutuelle, quoique la récolte 1924 soit déficitaire, le recul des cours démontrant une fois de plus que ceux-ci sont plutôt influencés par la défectuosité de la qualité que par l'abondance de la récolte.

Elle résiderait dans la poursuite et réalisation rigoureusement observée de vins complets avec les plus hautes qualités de couleur et de degré, telles que la nature les offre généreusement aux récoltants.

Vignerons, négociants et consommateurs y auront tous le même intérêt suivant l'exposé ci-dessous :

1° *Les Colons*. — En élaborant des vins complets en qualité, couleur et degré tels que les leur offre généreusement la nature, ce qui n'est point difficile pour ce qui est du degré en particulier avec les méthodes nouvelles, ingrédients tolérés par la loi pour la vinification, s'affranchissent d'un supplément de logement, économisent du temps et de l'argent en manipulant des vendanges de moins de volume et surtout échappent aux crises et bouleversements de prix qu'entraînent fatalement la mise sur le marché de non logés et produits inférieurs.

En offrant aux acheteurs et consommateurs, qui voient surtout dans la couleur le critérium de vins complets et supérieurs, ils obtiennent, en même temps qu'un écoulement plus facile, le respect de la renommée des vins excellents algériens et une rémunération plus grande de leur récolte arrachée ainsi à l'emprise déprimante d'une baisse qui, dès l'origine, viscie et compromet la marche normale des cours de la campagne.

2° *Acheteurs algériens et métropolitains*. — Outre les considérations générales ci-dessus qui leur facilitent les transactions par suite des meilleures qualités offertes auraient à se partager entre eux, à raison de 20 % d'économie sur les 50 francs de frais divers qui grèvent les vins depuis les caves des colons jusqu'aux magasins des entrepositaires de France, une dizaine de francs par hecto si les achats, portés sur des vins de 12 à 14 degrés au lieu de ceux de 10 à 12 que des errements regrettables et une éducation incomplète de la clientèle irrationnellement, aveuglément servie par les négociants impose la vente des vins à petits degrés algériens, diminuant notablement les qualités intrinsèques naturelles.

3° *Le consommateur*. — Mieux avisé, redressé dans ses errements par ses fournisseurs trouverait bénéfice dans la demande, et l'achat des vins complets et supérieurs algériens, des garanties et critérium qu'il confine bien à tort dans la couleur de préférence comme les colons, comme les négociants, car il économiserait, en achetant des vins à forts degrés, au minimum 3 fr. par hecto de droits de circulation tout en ayant sur sa table un vin supérieur, qu'il aurait toute faculté de ramener avec l'eau qui est à sa portée.

Il est objecté par des commerçants qu'on ne peut imposer aux acheteurs et consommateurs, un degré plus élevé que celui qu'ils demandent.

Il est permis de répondre qu'acheteurs et consommateurs absorbent, bon an mal an, en consommation taxée, un chiffre voisin de 45 millions d'hectos, lors même que d'une récolte à l'autre, le degré d'ensemble soit supérieur de 1 degré ou 10 dixièmes minimum.

L'élaboration des vins complets à forts degrés, outre l'argument primordial tiré de l'augmentation des récoltes, s'impose d'autant plus à nous désormais, orientés que nous devons être vers

les vins de coupage et d'exportation, que l'Allemagne, client vinicole de premier ordre, puisqu'elle a importé de France 600,000 hectos en six mois de 1924, vient de signer avec l'Espagne, un traité de commerce, où le type le plus avantageux paraît devoir être un vin de coupage à 15° environ avec 28 grammes d'extrait au tarif minimum d'importation de 15 marks-or. Ces arguments sont encore rehaussés par les faits suivants : d'un côté, nous l'avons vu, le récent décret royal espagnol autorise le vinage des vins avec le seul alcool de vin rectifié. Il est à croire que, comme avant 1892, alors que déjà quelques millions d'hectos de vins espagnols naturels : puissent atteindre ces degrés élevés. Priorato, Navarre, Andalousie, Manche, les importateurs espagnols ne se priveront pas, comme en 1892, tout en se conformant aux règlements analytiques français, de n'importer que des vins à cette graduation, si, comme MM. Barthe et Petit, députés, nous l'ont laissé entendre, la convention prochaine franco-espagnole autorise l'importation de vins espagnols jusqu'à 15°, moyennant une légère surtaxe douanière au delà de 12°, base actuelle de la convention en vigueur.

Une autre planche de salut serait, comme nous n'avons cessé de le proclamer, comme le réclame M. Prosper Gervais dans la *Revue de Viticulture*, l'élargissement des formules administratives nous permettant enfin d'élaborer toute la gamme des vins spéciaux, vins doux naturels, vins de liqueurs, moûts benzoatés. Ces derniers nous trouveraient un large débouché dans la population arabe.

Enfin, en année de crise, il convient d'envisager la concentration des moûts et le développement des coopératives pour obtenir de meilleurs vins à type plus uniforme, la raréfaction des non logés et des produits nouveaux, Clarets, vins gris, et enfin le contingentement, arme redoutable et à double tranchant, soit dans les vins, soit dans les plantations ; car il convient de le dire et de le reconnaître, les 2 à 3 millions d'importation certainement regrettable de vins étrangers ne seront rien, un jour dans une année assez prochaine de surproduction, surproduction que nous pouvons accessoirement, en dehors des grandes mesures énumérées plus haut, atténuer en écartant tout encouragement à la plantation des producteurs directs, en acceptant, comme on l'a imposé par la loi de l'affichage du degré au débitant, la déclaration moyenne du degré de nos caves avec tolérance de 5 %, et sans que ce degré figure sur les acquits d'enlèvement.

En vue de faire face au développement progressif des récoltes, il faut nous associer à tous les congrès européens en vue de combattre la prohibition du vin dans les pays à régime sec, et au contraire encourager et subventionner les propagandes et concours pour développer de nouveaux débouchés et les accroître dans les pays à importation contingentée ou libre.

Dans cet ordre d'idée, nous ne saurions trop insister pour que soit la Fédération directement, soit la Confédération générale d'Alger, apporte son encouragement et son concours à toute entreprise de ce genre, patronnée et poursuivie par l'Institut international de l'Agriculture de Rome.

Vic,

Président de la Section Viticole.

Vins doux naturels

En vue d'éviter le retour des crises dues la plupart du temps à la surproduction, et de remédier à ces crises qui ont trop souvent désolé la viticulture, le législateur a le devoir de rechercher les moyens susceptibles de favoriser l'écoulement régulier et continu des récoltes de vins.

À côté des grands problèmes longuement étudiés, sur lesquels l'attention du Parlement a été attirée par tous les Groupements viticoles de France et d'Algérie, il en est qui, ne présentant qu'un intérêt plus limité, ne méritent pas moins de retenir la sollicitude des Pouvoirs publics. Dans cet ordre, se place la question des mistelles et celle des vins doux naturels.

Pour les mistelles, je n'en parlerai que pour mémoire, cette fabrication étant permise en Algérie, pourvu que l'élaboration en soit faite sous le contrôle et la surveillance du Service des Contributions indirectes. J'exprimerai cependant le

regret de ne pas voir se généraliser dans ce pays cette production qui semble être en régression du fait d'une concurrence étrangère, contre laquelle viticulteurs métropolitains et algériens ne sauraient trop s'élever.

Les Pouvoirs publics, le législateur en particulier, ont le devoir impérieux, non seulement d'encourager la fabrication des mistelles, mais encore d'en favoriser la vente en adoptant résolument une politique douanière de protection contre tous les produits en provenance de l'étranger.

S'il est vrai que la fabrication des mistelles est libre en Algérie, il en est pas de même des « Vins doux naturels », dont l'élaboration est définie par l'article 22 de la loi du 13 avril 1898 et que, seules, ont le droit de produire quelques communes du département des Pyrénées-Orientales, à cause des conditions exceptionnelles imposées par la dite loi, et de l'Hérault à l'exclusion de l'Algérie.

Les « Vins doux naturels » sont des produits préparés au moyen de moûts de raisins possédant naturellement en puissance une richesse alcoolique minima de 14 degrés d'alcool, soit un titre minimum glucométrique de 13 degrés 2/10°; moûts devant provenir, pour les trois quarts au moins, de leur poids ou de leur volume total de raisins de muscat, de grenache, de maccabéo ou de malvoisie. Ces moûts reçoivent, avant la fin de leur fermentation, mais quand cette opération est en cours, une addition d'alcool qui ne doit pas dépasser 10 %. Les produits ainsi obtenus, appelés « Vins doux naturels », peuvent peser en moyenne 13 à 16 degrés d'alcool et 3 à 7 degrés de liqueur.

Ces vins, dans lesquels un commencement de fermentation a naturellement développé le bouquet en même temps qu'une certaine richesse alcoolique, sont appelés « Naturels » par opposition aux moûts vinés quelconques aux mistelles n'ayant subi aucune fermentation et dont la richesse alcoolique totale est fournie par l'alcool ajouté.

Le régime des « Vins doux naturels », établi par l'article 22 de la loi du 13 avril 1898, est réservé, comme je viens de le dire, aux moûts qui proviennent exclusivement de vendanges de muscat, de grenache, de maccabéo ou de malvoisie, et récoltés dans les localités désignées par la loi.

Les dispositions de l'article 22 de la loi du 13 avril 1898 n'étant pas applicables à l'Algérie, la fabrication des « Vins doux naturels » y est formellement interdite. Cette inégalité de traitement par trop choquante, injuste même, ne peut que décourager le viticulteur algérien, qui se réclame, à juste titre, de son droit de jouir des bienfaits d'une loi qui semble n'avoir été faite que pour une catégorie de Français.

La richesse minima de 14 degrés d'alcool prévue par la dite loi, au 13 degrés 2/10° minimum de liqueur, ne pouvant être obtenue que dans des conditions de cultures et de production demandant un climat et un sol favorables, ainsi que l'emploi de cépages spéciaux, il s'ensuit que ces conditions ne sont guère réalisées en France que sur quelques points de la région méridionale. C'est la seule raison qui donna naissance à la loi de 1898.

Mais si la production des « Vins doux naturels » est forcément limitative en France, il n'en serait pas de même en Algérie où la situation climatérique, très chaude, très ensoleillée, peu humide, permet la création de vignobles dans lesquels peuvent figurer en bonne place les cépages désignés dans la loi précitée.

Les régions les plus propices à la culture des cépages spéciaux et où existent déjà les dits cépages produisant des moûts à degrés élevés, sont celles de Rio-Salado, Hammam-bou-Hadjar, Aïn-Témouchent, Mostaganem, Mascara, Tlemcen, pour le département d'Oran; Médéa et Miliana, pour le département d'Alger, et sur quelques plateaux du département de Constantine.

Les moûts de ces régions atteignent, certaines années, une richesse glucométrique allant jusqu'à 20 degrés de liqueur, ce qui donnerait, en admettant une fermentation complète possible, des vins secs d'une richesse alcoolique de 20 à 22 degrés d'alcool.

Ces moûts permettraient l'obtention de « Vins doux naturels » sans aucune addition d'alcool préalable au cours de fermentation, d'un titre alcoolique de 14 à 15 degrés d'alcool, et de 4 à 7 degrés de liqueur, sans qu'il soit besoin d'ajou-

ter de l'anhydride sulfureux, ni sucre, le moût mis en fermentation se mutant naturellement de lui-même dès que son titre alcoolique atteint 13 à 15 degrés.

Cette marchandise provenant exclusivement de la fermentation des raisins frais aurait une toute autre valeur que celle des « Vins doux naturels », avec addition d'alcool, et répondrait aux prescriptions de la loi du 6 août 1905 sur la répression des fraudes.

En dehors des vins doux exceptionnels, légaux, ci-dessus, il est vraiment paradoxal que soit refusé aux viticulteurs algériens le bénéfice des dispositions de l'article 22 de la loi du 13 avril 1898 sur les « Vins doux naturels », alors que le commerce français doit, pour satisfaire une consommation de plus en plus grande de ces vins, s'adresser à l'étranger pour les quantités nécessaires à ses besoins.

Malgré un vœu fortement motivé sur la question que je déposais sur les bureaux du Conseil général d'Oran, à la session ordinaire d'avril 1921, vœu repris et adopté par la Chambre d'Agriculture et le Syndicat Commercial d'Oran, le Gouvernement a mainenu son refus de donner satisfaction aux viticulteurs algériens.

La question est, à mes yeux, d'une trop grande importance pour la Viticulture algérienne, pour que toutes les associations, tous les groupements viticoles de ce pays ne continuent à protester contre le régime de défaveur dont les viticulteurs sont l'objet, et ne persévèrent dans leur volonté de voir enfin les intérêts algériens placés sur le même pied que ceux de la Métropole, c'est-à-dire que ceux qui viennent de réclamer, à nouveau, les Délégations financières, dans leur dernière session.

J. MILHE-POUTINGON.

Action des engrais chimiques sur une vigne américaine irrigable

Il est reconnu depuis longtemps que les racines de plants américains ne se contentent pas, comme les racines françaises, de sols maigres,

arides et fûmés accidentellement. Ceci se trouve confirmé par les soins apportés à leur plantation. Celle-ci est généralement faite sur défonceur, ce qui élargit le champ d'action du système racinaire et augmente par conséquent la surface de ce laboratoire souterrain qui, en l'occurrence, est très développée.

Nous serions tentés de croire que seuls les éléments mis à la disposition de la plante par ce travail préalable suffisent pour donner des récoltes rémunératrices.

Malheureusement, ces éléments, quoique en stock important, ne sont pas tous sous une forme immédiatement assimilable et demandent pour être utilisés une transformation très lente, que le viticulteur peut attendre étant donné les gros frais d'entretien et d'amortissement que demande cette nouvelle culture. L'emploi des engrais permet, comme on va le voir, de récolter dans un laps de temps relativement court ce qui aurait nécessité plusieurs années.

Il faut d'abord bien se pénétrer de l'idée que la quantité de récolte obtenue n'est pas proportionnelle à la dose d'engrais employés. Il arrive parfois que l'excès de récolte ne paie pas le complément ajouté. C'est donc que le cultivateur aura à déterminer par l'expérience la dose d'engrais qui donnera le maximum de bénéfice.

Après deux années d'expérimentation dans des parcelles de ma propriété je suis arrivé aux résultats suivants :

En opérant sur une première parcelle, particulièrement riche en azote (terre d'alluvions) mais contenant par contre des quantités bien moins importantes de potasse et d'acide phosphorique et en me basant sur les quantités d'éléments fertilisants décelés par l'analyse et surtout sur le rendement à l'hectare (Muntz ayant établi qu'une production de 103 hectolitres nécessite 48 kg. d'azote, 12 kg. d'acide phosphorique, 48 kg. de potasse) j'ai pu, en augmentant progressivement la dose de chaque élément arriver à établir pour cette parcelle la formule suivante :

Azote, 30 kg., représentés par un quintal 1/2 de cyanamide à 20/21 % ; acide phosphorique, 80 kg., représentés par 5 quintaux de superphosphate à 16 % ;

Potasse, 50 kg., représentés par 1 quintal de sulfate de potasse à 50 %.

Le superphosphate et le sulfate de potasse ont été mélangés quatre jours avant l'épandage et la cyanamide leur a été incorporée le jour même de l'emploi. La vigne traitée était constituée par un mélange d'Aramon et de Cinsault sur Lot, âgée de huit ans et taillée en cordons double de Royat.

L'engrais complet ainsi obtenu a été répandu dans un sillon de 10 centimètres et distant de 20 centimètres du cep de vigne, à raison de 300 gr. par sujet, ce qui donne, pour 2.500 pieds, 7 quintaux 1/2. Le sillon d'une charrue a enterré immédiatement le tout. Les façons culturales furent celles que j'applique habituellement ainsi que les arrosages d'été et d'hiver. Les vendanges pesées pour un hectare 44 ares 96 centiares furent de 360 quintaux de raisin, ce qui donne un rendement de 248 quintaux de raisin à l'hectare.

La deuxième expérience a été faite sur une parcelle de Morastel sur Lot à la 2^e feuille avec taille Guyot et en terres légères un peu moins riches en azote. Malgré son jeune âge, j'ai obtenu des résultats inespérés, la formule fut :

Azote, 30 kg., représentés par 1 quintal 1/2 de cyanamide ;

Potasse, 40 kg., représentés par 80 kg. de sulfate de potasse ;

Acide phosphorique, 32 kg., représentés par 2 quintaux de superphosphate.

L'épandage a été effectué comme il a été dit plus haut, ainsi que les façons de culture et d'arrosage.

Le rendement a été, pour 1 hectare 66 ares, 126 quintaux de raisins, ce qui donne une proportion de 75 quintaux à l'hectare.

Dans les deux cas, la vigne s'est très bien comportée au point de vue de la floraison et de la fructification, la résistance aux maladies cryptogamiques a été bonne et l'aoûtement des sarments s'est terminé très normalement.

Le prix du quintal de raisins ayant varié cette année entre 45 et 55 fr., il est facile de se rendre compte que les frais d'achat et d'épandage de l'engrais n'ont pas été faits en pure perte.

GASTON ALBERGE,

E. A. M. C.

La Culture du Blé en Oranie

Cet article n'est pas consacré à l'étude technique de la production du blé ; la culture de cette céréale, aussi bien dans notre département que dans l'Algérie tout entière, exige des connaissances très étendues et surtout beaucoup de ténacité. Les personnes désireuses de se documenter doivent consulter les ouvrages déjà publiés sur cette question et s'adresser à des agriculteurs expérimentés, fort heureusement nombreux dans notre département, qui, dans l'état actuel de la science agronomique, pourront indiquer quelles sont les meilleures méthodes de culture.

Je ne me propose pas davantage de faire l'histoire documentée du blé depuis la Conquête. Cela, d'ailleurs, n'aurait qu'un intérêt rétrospectif. Je dois cependant rappeler les difficultés éprouvées sur le sol berbère par les premiers pionniers de la Colonisation.

Les premiers colons étaient des soldats libérés qui ont quitté le fusil pour prendre la charrue. Avec l'aide d'ouvriers de nationalités espagnole et marocaine, dont l'endurance et la sobriété sont bien connues et auxquels je suis heureux de rendre un hommage mérité, ils ont transformé les broussailles en terres cultivées qui font aujourd'hui l'admiration de tout le monde.

Plus tard, des paysans audacieux, quittant la mère-patrie pour tenter fortune en Algérie, sont venus faire souche.

L'histoire de la Colonisation, et celle du producteur de blé en est le symbole, est faite de lutttes incessantes contre les éléments naturels ; quelques-uns ont disparu grâce aux efforts continus des agriculteurs ; d'autres sont constants, mais le labeur des céréaliculteurs reste impuissant à les vaincre. Pour faire apprécier leur effort

magnifique, dont notre département n'est qu'un exemple, je ne puis mieux faire que citer quelques chiffres marquant la progression de la production et des quantités de blés exportées par l'Algérie.

Production du blé tendre

1855.	135.671 qx.
1895.	1.487.201 —
1918.	3.884.230 —

Production de blé dur

1855.	2.343.677 qx.
1895.	6.960.379 —
1918.	10.162.143 —

EXPORTATIONS

Blé tendre et dur

1856.	419.367 qx.
1919.	1.318.511 —

Farine de froment

1858.	25.855 qx.
1919.	228.513 —

Les chiffres précédents marquent le développement de la production du blé en Algérie depuis 70 ans, tant pour celle du blé dur que pour celle du blé tendre, dont l'introduction dans l'Afrique du Nord, il convient de le souligner, est due à la Colonisation française. Ils démontrent quel est l'effort accompli et quelle est l'importance des ressources offertes aujourd'hui par la Colonie à la Métropole. Certes, le mouvement n'a pas été régulier et les années déficitaires sont nombreuses ; mais le résultat n'en est que plus admirable, parce qu'il a coûté plus d'efforts.

Cette persévérance est-elle récompensée ? Hélas, non.

La situation du producteur de céréales a été jusqu'à ce jour et reste encore des plus précaires.

Dans cette étude, je me bornerai à exposer les causes de cette situation très grave, très pénible, très dangereuse pour l'Algérie et pour la France, qui se caractérise par la régression accentuée de la culture du blé et dont la première conséquence est de faire de plus en plus appel à l'étranger pour se procurer le pain nécessaire à l'alimentation nationale, obérant d'autant plus les finances du pays qu'elle déprécie sa monnaie.

A cette situation lamentable, une cause et une seule ; le producteur de blé vend, en général, depuis quelques années, sa récolte au-dessous du prix de revient.

Aussi j'aurais pu prendre comme épigraphe de cette étude la définition donnée par de nombreux économistes : « L'agriculture est la science du produit net ». Cette vérité n'a pas besoin de commentaire, car elle met simplement en relief un fait reconnu comme exact depuis l'antiquité : *L'intérêt est le mobile le plus puissant qui agit sur l'homme.*

Le producteur de blé, malgré un labeur acharné et continu, malgré ses avances faites à la terre sous des formes diverses, travail, semences, engrais, aboutit en général, depuis quelques années, à un résultat négatif. Quelles qu'en soient les causes, le fait est malheureusement d'une exactitude indiscutable.

Comment la situation actuelle a-t-elle pu se produire malgré les exigences impérieuses de l'intérêt national ? Je m'efforcerai de l'indiquer en faisant l'exposé du marché des blés depuis la guerre. J'examinerai ensuite la situation de la production des céréales, ses causes et ses conséquences.

Toutes les personnes familiarisées avec cette culture savent qu'avant la guerre, le colon s'estimait heureux lorsqu'il pouvait joindre les deux bouts ; une année dans l'autre, il vivait, arrivant péniblement à élever sa famille, à agrandir peu à peu son domaine, à augmenter ainsi le périmètre de la Colonisation, pour que ses enfants puissent, à leur tour, continuer sa noble et lourde tâche de nourricier de l'humanité ! Quelques favoris du sort, protégés par des circonstances favorables, fixés dans des régions privilégiées, pouvaient seuls arriver à supprimer l'angoisse des vieux jours.

Pendant la guerre, sous l'empire, des circonstances qu'il ne m'appartient pas de juger l'Etat soumit les producteurs au régime de la taxation et de la réquisition. Ces mesures étaient sans doute nécessaires puisqu'elles furent appliquées ; mais elles aboutirent à un résultat injuste dont les effets se font sentir encore aujourd'hui. Pendant que tous les colons valides remplaçaient le mancheron par le fusil, la situation économique créée à l'arrière ruinait leurs espérances, compromettait leur avenir. Quelques exemples édifiants suffiront pour l'établir.

En 1917 paraissait, dans les journaux du département, un arrêté du Gouvernement général fixant le prix des céréales. Cet arrêté était précédé d'une note imprimée en lettres italiennes donnant l'assurance formelle que les prix fixés par l'arrêté du 4 juin 1917 étaient des maxima qui ne seraient pas modifiés au cours de la campagne. Cette assurance fut renouvelée à deux reprises.

Dans un but patriotique, les colons que leur âge avaient retenus au foyer, multiplièrent leurs efforts pour assurer la soudure en livrant hâtivement leur récolte. Des négociants disposant de gros capitaux achetèrent dans le département d'Oran, même quelquefois à des prix au-dessus du cours officiel, des stocks importants de céréales. Lorsque la plus grande partie de la récolte eut été achetée par ces commerçants prévoyants, un nouvel arrêté gubernatorial, pris deux mois après le premier, vint modifier la situation : l'arrêté du 11 août élevait de cinq francs par quintal, sans effet rétroactif, le prix fixé le 4 juin. De tous côtés, les réclamations furent vives et des pétitions nombreuses furent adressées au Gouvernement et aux membres du Parlement. Les colons manifestèrent leur découragement profond de voir le négociant, sans avoir couru aucun risque et sans aucune peine, bénéficier d'une prime qui devait, en toute équité, leur revenir ; ils estimaient avoir fait tout leur devoir et, à ce titre, mériter toute la sollicitude des Pouvoirs publics.

En même temps le Gouvernement général prélevait sur le prix des blés récoltés en Algérie et qui allaient à la Métropole pour les besoins du ravitaillement, un certain courtage qui servit à constituer un fonds de réserve dénommé : « Caisse des Céréales », probablement destiné, dans l'esprit de ceux qui l'avaient créé, à venir en aide ultérieurement, si le besoin s'en faisait sentir, aux colons victimes de calamités.

La récolte de 1918, favorisée par une pluviosité régulière, fut en général, pour le département, satisfaisante au point de vue du rendement.

En 1919 commence la période de sécheresse qui sévit encore aujourd'hui. Le rendement fut inférieur à la moyenne ; l'Etat, qui achetait les blés exotiques de 170 à 210 francs le quintal, réquisitionna et taxa le blé algérien à 60 francs. Il faisait subir au producteur une perte de 20 à 25 francs par 100 kilos de blé livré, car le prix de revient, à l'époque, variait de 80 à 85 francs suivant les régions.

En 1920, la sécheresse eut des conséquences désastreuses. La récolte fut insignifiante. C'est à ce moment que tous les facteurs de la production subirent un accroissement de valeur important ; la main-d'œuvre, les engrais, le matériel agricole, toutes choses nécessaires aux emblavures et à la récolte nécessitèrent des dépenses considérables. Les grains destinés aux semences et à la nourriture des animaux de trait atteignirent des prix très élevés, inconnus jusqu'alors, 175 et même 200 pour le blé et 120 francs pour les orges et les avoines. En raison de la disette, le blé avait été taxé 120 francs. La plupart des colons, pour continuer leur exploitation n'ayant pas de ressources suffisantes, ont dû emprunter, à des taux qualifiés autrefois usuraires.

En 1921, le rendement ayant été moyen, même au-dessous de la moyenne dans certaines régions, les prix de l'année précédente auraient dû se maintenir. Mais, à la récolte, des manœuvres de baisse eurent pour conséquence de faire tomber le blé à 58 francs les 100 kilos, de sorte que la majorité des colons se trouva dans l'obligation, pour un rendement de huit quintaux de blé à l'hectare, de vendre trois quintaux pour en rembourser un acheté à crédit au moment des semailles. Les résultats de cette campagne furent plus mauvais que ceux de la précédente.

Le colon, encore une fois, vendit le blé bon marché et acheta le pain cher. Et ce n'est pas fini.

La « Caisse des Céréales », constituée, comme nous l'avons indiqué, en 1917 et en 1918, aurait dû pouvoir venir en aide aux colons nécessiteux et en particulier à ceux qui, installés depuis la démobilisation, n'avaient pas eu la possibilité de réaliser d'économies ni de disposer d'un crédit suffisant pour parer aux aléas de trois mauvaises années consécutives. Mais l'Administration en avait disposé pour d'autres besoins, peut-être respectables, mais très éloignés de la destination que nous aurions été heureux de lui voir prendre.

A la récolte, en 1922, nouveau désastre dû une fois encore à la sécheresse, et accentué par la spéculation. Le colon est victime de la situation précaire où l'ont placé plusieurs années déficitaires. Il est obligé de vendre dès la récolte, souvent même avant la moisson, pour continuer son travail. Aussi voit-on les cours baisser en juin, juillet et août et s'élever régulièrement dès que la presque totalité de la récolte a été achetée par le Commerce.

En 1923, les mêmes causes produisent les mêmes effets ; les prix de revient furent de plus en plus élevés parce que grevés de frais d'intérêt énormes des emprunts que les colons avaient dû contracter précédemment pour assurer la marche de leur exploitation. Les prix de juillet 1922 à mars 1923 augmentent de plus d'un tiers pour le blé et doublent pour les céréales secondaires, l'orge et l'avoine.

Enfin, en 1924, sous des influences diverses et notamment le déficit de la récolte algérienne et de la production mondiale, les prix atteignent un taux raisonnable. L'ascension des cours est régulière depuis la récolte jusqu'au moment où j'écris cette étude : le prix du blé tendre est passé de 82 à 127 francs les 100 kilos. Tous les colons n'ont pas malheureusement bénéficié de



CASSAIGNE. — Culture des blés en lignes dans le Dahra.

La situation du producteur de blé se présentait donc, en 1921, comme très précaire ; mais celui-ci retrouva, dans cette épreuve, les mêmes qualités de vaillance et d'opiniâtreté qui avaient valu la victoire à notre pays. Il tint bon, une fois de plus, espérant que les récoltes suivantes et leur débit avantageux viendraient récompenser sa constance.

Au moment où tout le monde devait faire un effort vigoureux pour reconstituer les approvisionnements, effort auquel tous les travailleurs auraient répondu si on le leur avait demandé, la loi de huit heures était appliquée sans se préoccuper des conséquences économiques qu'elle aurait pour notre pays.

La crise de main-d'œuvre commença à se faire sentir ; les loisirs accordés aux ouvriers, auxquels ils n'étaient pas préparés, créèrent des besoins nouveaux et les augmentations de salaire, développant les pouvoirs d'achat, contribuèrent ainsi à la hausse des prix. Voilà l'origine de la cherté de la vie dont notre pays souffre et que l'on voudrait attribuer aux agriculteurs qui en sont les premières victimes.

Dans l'industrie, en même temps que le taux des salaires augmente, les ouvriers produisent moins, d'où renchérissement des produits manufacturés dont l'agriculture ne peut se passer. De nombreux ouvriers agricoles abandonnent la terre pour compléter, dans les Administrations de l'Etat et dans les Chemins de fer, les effectifs rendus nécessaires pour l'application de la nouvelle loi. Par contre, très peu de fonctionnaires quittent leur emploi pour venir à la terre où, cependant, les places ne manquent pas.

cette hausse.

En résumé, la production du blé dans notre département présente, depuis cinq ans, les trois caractères suivants :

- 1° Rendement en général inférieur à la moyenne ;
- 2° Cours insuffisant au moment de la récolte ;
- 3° Hausse régulière des prix lorsque la plus grande partie du grain est vendue par le récoltant.

Nous allons essayer de dégager les conséquences de cet état de choses qui se manifeste dans le monde entier ; mais cette étude étant consacrée au département d'Oran, je serai bref dans mes considérations sur la France et le Monde.

Les lois économiques, qui ont été bouleversées complètement au XIX^e siècle par la facilité des échanges due aux transports rapides et peu coûteux, étaient caractérisées par une spécialisation de chaque nation et, dans chaque pays, pour chaque région. Les circonstances actuelles ont sans doute montré le danger de la monoproduction, si j'ose dire, puisque les pays les plus industriels, comme l'Angleterre, s'efforcent de produire sur le sol national tout ce qui est nécessaire à leur alimentation. Dans cet ordre d'idées, même dans un pays faible consommateur de pain, la culture du blé fait l'objet des préoccupations du Gouvernement.

D'autre part, les pays neufs, grands producteurs et exportateurs de blé, en particulier l'Amérique (Nord et Sud) et l'Australie, réduisent les quantités qu'elles mettent sur le marché mondial et s'orientent vers des cultures spéciales

plus rémunératrices ou se tournent vers l'industrie.

L'Europe, qui vient d'être bouleversée par la guerre, est ainsi dans une situation des plus dangereuses, surtout du fait que la Russie éprouve les plus grandes difficultés à rétablir son équilibre économique et sa production agricole. Les personnes les plus autorisées ont signalé le danger ; je citerai à l'appui de cette affirmation les paroles de M. Misset, professeur à la Faculté de Rennes, qui concluait :

« A brève échéance, s'il n'y a pas de changement dans la politique économique poursuivie par les Gouvernements actuels, l'Europe et le monde sont menacés de la famine. »

Une autre conséquence des plus importantes résulte d'une propagande irréfutable, tendant à propager dans le public que l'agriculteur, dans la Métropole et en Algérie, est responsable de la vie chère et des difficultés de l'heure présente.

Ne lui a-t-on pas reproché, en France, au moment où le maïs valait 120 francs les 100 kilos et le blé 70 seulement, de vendre son maïs et de nourrir ses poules avec du blé ? L'agriculteur n'est-il pas un citoyen libre de disposer des produits qu'il a fait pousser à la sueur de son front, de les vendre et de les utiliser au mieux de ses intérêts pour élever sa famille ? J'estime que c'est pour lui non seulement un droit mais un devoir.

Si le paysan, « ce pelé, ce galeux, d'où vient tout le mal », a été traité de délinquant parce qu'il avait donné son blé aux volailles, lesquelles, d'ailleurs, étaient destinées à l'alimentation publique, en revanche, je n'ai jamais entendu mettre en cause les cochers de fiacre qui nour-

rissaient leurs chevaux avec du blé et du pain, meilleur marché que l'orge, ni les aimables personnes, et elles sont nombreuses, qui donnent à leurs chiens de luxe des gâteaux faits avec de la fleur de farine, du lait, du beurre et des œufs dont on prive les petits enfants et les vieillards.

Ayons la franchise de reconnaître que nous sommes à une époque où tout le monde veut bien vivre et jouir de la vie, où « l'exaspération des égoïsmes individuels et corporatifs déchaîne les citoyens les uns contre les autres », comme l'a écrit récemment un député, dans un grand quotidien.

Constatons également que la cherté du pain a eu pour conséquence inattendue l'augmentation du nombre des pâtisseries. Et aujourd'hui, où le pain est à un prix qu'il n'avait jamais atteint, de nombreux boulangers, qui autrefois ne vendaient que du pain, fabriquent des gâteaux à la demande de leur clientèle.

Qu'en pensent les personnes qui ont pris l'initiative de créer un mouvement d'opinion contre le pain cher et qui l'entretiennent jalousement, sans se préoccuper des difficultés de l'heure ?

Pour édifier le lecteur, pour lui faire bien comprendre les injustices dont sont victimes les producteurs de blé, je place sous ses yeux l'extrait d'une étude sur la Protection douanière que j'ai soumise à la session interdépartementale des Chambres d'Agriculture d'Algérie réunies à Alger fin avril dernier.

« Pour mettre en lumière la hausse comparée de des prix du blé, du pain, de la farine, de la « main-d'œuvre et des facteurs de la production, j'ai établi les tableaux suivants en me basant « sur des chiffres dont l'exactitude ne peut être « contestée. »

Nous avons mis en relief, dans les deux tableaux qui précèdent, l'accroissement du prix du blé et du pain d'une part et, d'autre part, le pourcentage des dépenses journalières de pain dans un ménage de quatre personnes en 1914 et 1924.

Le tableau II montre que les salaires moyens ont augmenté de 433 %, alors que le blé subissait un accroissement de 290 %, la farine 293 % et le pain 275 % seulement.

Dans le tableau II, nous avons pris pour base les chiffres suivants :

Salaire moyen d'avant-guerre d'un ouvrier non qualifié : 3 francs par jour.

Salaire moyen du même ouvrier au mois d'avril 1924 : 13 francs par jour.

Prix du pain d'avant-guerre : 0,40 le kilog.

Prix du pain en avril 1924 : 1,175 le kilog.

Consommation journalière du pain dans un ménage de 4 personnes : 2 kilos.

Dans les deux tableaux qui précèdent, les chiffres, avec toute leur éloquence, démontrent sans contestation possible que le prix du pain ne peut pas être considéré comme un facteur de la vie chère.

« Il est donc incontestable, écrit M. Bernier, « ancien député de l'Ain, que si c'est une tradition de prétendre que le blé et le pain sont des « étalons de salaires, les faits démontrent au « jourd'hui le contraire et il serait bon de faire « entendre quelquefois la voix de la Vérité ».

Un lecteur peu au courant de la culture du blé a le droit de se demander comment elle a pu se poursuivre depuis cinq ans dans de telles conditions. Il est bien facile de le renseigner :

Un certain nombre de colons, malheureusement les moins nombreux, ont, en dehors des céréales, d'autres branches dont les rendements au point de vue financier sont satisfaisants (cultures industrielles ou maraîchères, élevage) : elles mettent à leur disposition les ressources suffisantes pour faire face à leurs besoins. Cette catégorie de colons, en dehors de ceux qui cultivent dans des régions privilégiées, peu nombreuses dans le département, tend de plus en plus à disparaître : elle abandonne le blé, qui ne donne que des déficits.

Ceux qui, espérant chaque année de meilleurs rendements à des prix rémunérateurs, ont continué la culture du blé, se sont trouvés dans la pénible obligation de faire appel à l'emprunt. Dans cette circonstance, les établissements financiers et les Caisses régionales de Crédit agricole mutuel ont répondu dans la plus large mesure à toutes les demandes qui leur ont été présentées ; mais si les crédits ouverts ont permis de poursuivre la culture du blé, les intérêts des sommes avancées ont pesé et pesent de plus en plus lourdement sur les prix de revient.

Le lecteur raisonnable reconnaîtra avec moi que cette situation anormale, due aux perturbations de la guerre, particulière aux régions qui ne peuvent produire que des céréales, ne peut se prolonger plus longtemps sans compromettre l'alimentation nationale. Le producteur de blé a le droit, comme tous les autres travailleurs, de vivre du fruit de son labeur ; il ne peut continuer à travailler à perte. Si la France veut du pain fabriqué avec du blé français, et elle le doit pour rétablir ses finances, il faut que le blé soit payé à sa valeur réelle.

Les pays voisins ne pratiquent pas la politique néfaste du pain à bon marché. En Belgique, au mois d'août dernier, le pain se payait déjà 1 fr. 50 le kilo et la presse considérait comme un devoir de faire connaître la vérité au public en laissant entrevoir une augmentation prochaine du prix de cet aliment.

Dans une étude sur le blé, publiée par M. Caziot dans la *Journée Industrielle*, étude qui m'a été signalée par le journal *Le Blé et le Vin*, organe de la Confédération nationale des Associations agricoles du Sud-Ouest (Toulouse), il est « nettement démontré qu'aux prix actuels, le blé « est encore la denrée agricole la plus avantageuse pour le consommateur et la plus désavantageuse pour le producteur ».

M. Caziot ajoute :

« Le Gouvernement suisse, qui soutient énergiquement la culture locale du blé en écartant « toute pression démagogique, paie le blé des « cultivateurs suisses 42 francs les 100 kilos, « soit, en francs-papier (change à 360 francs), « 151 francs.

« Il n'est pas de pays dans le monde où le prix « du pain soit aussi bas qu'en France. »

J'ai entrepris depuis cinq ans la tâche pénible

TABLEAU I

DÉSIGNATION DES MACHINES ET DES MATIÈRES	UNITÉ	PRIX DE VENTE		AUGMENTATION
		1913	1923	
Moissonneuse-lieuse, 2 ^m 10 de coupe	la pièce	1.150 »	5.100 »	433 %
Faucheuse	—	375 »	1.375 »	366 —
Charrue Fondeur n° 36	—	180 »	650 »	367 —
Batteuse-broyeuse Marshall 1,37 et sa locomobile n° 12	l'appareil complet	25.250 »	103.700 »	430 —
Superphosphate minéral 16 %	les 100 k ^m	4 50	23 50	522 —
Nitrate de soude	—	27 »	135 »	500 —
Sulfate de cuivre	—	53 »	190 »	340 —
Soufre sublimé	—	18 »	80 »	433 —
NOTA. — Les prix de vente de 1924 seront plus élevés ; on nous annonce que le matériel agricole subira une forte hausse. Nous ne citerons que deux exemples :				
Moissonneuse-lieuse, 2 ^m 10 de coupe	la pièce	1.150 »	7.300 »	635 —
Appareil de battages comme ci-dessus	complet	25.250 »	140.000 »	554 —

TABLEAU II

	15 JUILLET		INDICE DE CHERTÉ
	1914	1923	
	fr.	fr.	
Prix du blé, quai Oran (le quintal)	28 »	81 50	290 %
Prix de la farine en boulangerie (le quintal)	38 »	111 50	293 —
Prix du pain à Oran, le kilog.	0 40	1 10	275 —
Salaire journalier d'ouvrier non qualifié, à Oran	3 »	13 »	433 —

TABLEAU III

MÉNAGE DE 4 PERSONNES DONT LE CHEF SEUL EST SALARIÉ			
	Salaire journalier	Dépense journalière en pain	Pourcentage de la dépense du pain par rapport au salaire
	fr.	fr.	
Avant-guerre	3 »	0 80	27 %
15 avril 1924	13 »	2 35	18 —

de défendre les producteurs de blé contre la grande presse qui, mal renseignée, les accusait injustement d'être les auteurs de la vie chère, et qui rendait difficile, par la publicité donnée à cette erreur, l'examen du problème.

Je suis heureux de constater que la vérité va pouvoir enfin faire entendre sa voix. M. Augustin Couzinet, président de la C. N. A. A. du Sud-Ouest, dans un article fort documenté, rappelle avec plaisir les paroles prononcées ces jours derniers à Lyon, au Congrès de l'électrification rurale, par M. Herriot. Le Président du Conseil a dit : « *C'est l'agriculture qui est la base de tout.* Le laboureur qui travaille son champ « travaille pour améliorer le change français, « travaille pour améliorer la situation des industriels :

« Favoriser l'agriculture, c'est contribuer à l'équilibre du pays. »

J'ai la satisfaction de dire que, dans cette cam-

pagne, j'ai été vivement encouragé par de nombreux parlementaires, auxquels j'adresse mes remerciements les plus sincères, et je me fais un agréable devoir de rendre hommage d'une façon toute particulière à M. le Docteur Gasser, sénateur d'Oran, qui a grandement contribué à faire connaître la vérité au public.

Les conclusions de cette étude sont brèves : la France a besoin de produire le blé nécessaire à son alimentation et ce résultat ne peut être atteint que par l'augmentation des superficies emblavées et du rendement par hectare. L'agriculteur est prêt à faire tout son devoir ; il appartient à la collectivité de lui en donner les moyens.

Le Gouvernement, les commerçants et les consommateurs doivent s'unir avec lui pour la réalisation du programme d'amélioration indispensable qui peut se résumer en quelques mots :

1° Organisation méthodique du marché des

blés (réduction du nombre des intermédiaires, docks coopératifs).

2° Révision du tarif douanier (égalité nécessaire entre l'agriculture et l'industrie).

3° Organisation des méthodes d'enseignement agricole, technique et pratique (vulgarisation des méthodes culturales modernes, recherches des meilleures variétés adaptées à chaque région, politique des engrais, stations de génétique, hydraulique et agricole).

Je suis certain que les Assemblées algériennes, la Direction de l'Agriculture, M. le Gouverneur général Viollette sauront, par une action intelligente, continue et avisée, réaliser ce programme, et permettre à tous, européens et indigènes, colons et commerçants, de mieux travailler pour produire davantage et contribuer au relèvement économique et financier de notre pays.

G. DESTREMX,

Président de la Chambre d'Agriculture d'Oran.

Les Cultures industrielles

La France, en développant au cours du XIX^e siècle son domaine colonial, poursuivait normalement la tâche qui lui incombait et remplissait son rôle de nation civilisatrice dans le monde dans un but humanitaire dépourvu d'esprit impérialiste. Elle n'envisageait pas le jour où ses ennemis, convoitant les richesses qu'elle développait autour d'elle, l'obligeraient à faire appel à tous ses enfants pour défendre son territoire menacé. Toutes les colonies, sentant combien leur sort était lié à celui de la Mère-Patrie, ne ménagèrent pas, suivant leurs ressources et leurs populations, leurs efforts et leur sang.

Le souvenir des actes de bravoure, des faits de guerre des troupes coloniales est encore présent à toutes les mémoires, pour rappeler la grande part prise par les colonies pendant la guerre.

La bataille à peine achevée, la lutte reprenait aussi âpre, aussi ardente, sur le terrain économique, nécessitant de réelles qualités de ténacité et d'endurance.

Sur ce nouveau terrain, comme pendant la guerre, la France tourne son regard vers ses colonies, car elle a pris conscience de leur valeur et des possibilités qu'elles ont de supplanter les pays étrangers dont nous sommes tributaires pour de nombreuses matières. L'examen de notre balance commerciale suffit à montrer le tribut énorme de trente milliards que la France paie aux autres pays et lorsqu'on sait les relations qu'il a avec notre change on s'explique aisément le devoir impérieux qu'a la Métropole de tirer du sol de ses colonies les produits et les matières premières qui lui sont nécessaires.

Le problème colonial est de rechercher si la France, par le développement des facultés productives de ses possessions coloniales, ne peut secouer la suzeraineté économique des pays étrangers qui achèvera de ruiner ses industries et ses finances.

Acheter à l'étranger les produits qui nous sont indispensables pour alimenter régulièrement nos usines, c'est réduire le pouvoir d'achat de nos devises, c'est aggraver toutes les difficultés intérieures au milieu desquelles nous nous débattons. Si pour certains produits du sous-sol, tels que la houille et le pétrole, nous ne pouvons pas échapper au marché étranger, nous devons, par contre, considérer comme un devoir impérieux de développer dans nos colonies les cultures industrielles susceptibles d'augmenter le pouvoir d'achat de la France tout en développant la richesse de son domaine d'outre-mer.

L'Algérie, par sa situation géographique, par la générosité, parfois capricieuse, de son climat, par l'énergie et la ténacité de la race de colon créée sur son sol, est appelée à jouer un grand rôle dans le relèvement économique de la Métropole.

Elle y participera en dirigeant sur la France non seulement les produits de son sol qu'elle fournit régulièrement, mais en adaptant dans son cycle agricole de nouvelles cultures qui ali-

menteront en matières premières les usines françaises de transformation.

Encouragés par l'Administration, guidés par des techniciens et par les nombreux syndicats agricoles qui les groupent, les colons algériens, avec l'esprit de décision qui les caractérise, multiplient les essais, qui leur permettront de connaître les cultures industrielles les mieux adaptées au pays.

Leur attention fut d'abord longtemps appelée sur le problème du coton qui est extrêmement grave, car nos industries textiles du Nord de la France, qui occupent plus de 200,000 ouvriers, sont obligées, pour cet article, de s'adresser à l'Amérique, aux Indes, à l'Égypte. Les difficultés de ravitaillement s'accroissent du fait que ces pays s'organisent industriellement et qu'ils absorberont de plus en plus une forte proportion de leur production. Nos industries de transformation du coton risquant d'être contingentes, la France, pour éviter des conflits qui seraient inévitables entre nations convoitant les pays producteurs du coton, veut tirer du sol de ses colonies les 300,000 tonnes qu'elle consomme annuellement. Les vallées du Niger et du Mékong sont des pays de prédilection pour la culture de cette plante textile, mais leur production qui suffira largement à alimenter les industries françaises est subordonnée à la réalisation de tout un programme de mise en valeur de ces territoires qui nécessitera beaucoup de temps et de nombreux capitaux. Devant l'urgence du problème à résoudre, l'Algérie est placée dans une situation privilégiée par rapport aux autres colonies à cause de la proximité du marché de consommation ; aussi cherche-t-elle à intensifier une culture qui connut, à certaines époques, une assez grande prospérité. Le coton fut cultivé dans la région de Perrégaux, dès le début de l'occupation française, et avec un réel succès au cours de la guerre de Sécession qui ralentissait l'exportation américaine. Cette guerre terminée, les conditions économiques devenant favorables, la culture du coton fut presque abandonnée et ne fut reprise et poursuivie d'une façon assez irrégulière dans la vallée du Chélif, à Relizane, Perrégaux, Saint-Denis-du-Sig que depuis 1905. Mais il était admis que des résultats satisfaisants ne pouvaient être obtenus qu'en terrain irrigué, ce qui limitait considérablement l'aire de cette culture, et on attendait la réalisation d'un grand programme d'hydraulique agricole pour classer l'Algérie parmi les pays gros producteurs de coton. Cependant, la pratique des jachères cultivées qui s'implante de plus en plus dans l'assolement des terres à céréales devait encourager des colons entreprenants à introduire le coton parmi les plantes utilisées sur ces jachères cultivées.

Les résultats obtenus par M. Auguste Bories, l'actif président de la Fédération des Syndicats agricoles de l'Oranie, sur sa propriété de Casaigne, résultats extrêmement heureux que nous pûmes admirer en décembre dernier, laisse en-

trevoir les plus grands espoirs d'avenir. Aussi, à la suite d'essais aussi concluants exécutés en année particulièrement sèche, de nombreux colons vont effectuer, dans différentes régions de l'Oranie, des plantations de coton. Notamment à Ain-Témouchent, une centaine d'hectares seront consacrés à ces essais. Si les résultats sont probants, nous assisterons à une extension rapide de cette culture qui ne peut être entravée par la durée d'installation des usines d'égrenage. Les rendements en terrains non irrigués oscillant autour de 12 quintaux à l'hectare fournissant environ 30 à 33 % de fibres, les conditions économiques du moment, qui ont élevé les prix de vente du coton égrené à près de 2,000 francs les cent kilogs, semblent ouvrir à l'Algérie une période d'activité et de richesse. Les Pouvoirs publics, en suivant attentivement cette orientation nouvelle, ont le devoir de garantir l'avenir du coton qui peut rétablir l'équilibre des cultures algériennes au moment où le développement trop rapide du vignoble peut nous mener à la surproduction et à la mévente.

Mais si l'attention du monde agricole est à l'heure actuelle tournée vers le coton, nous ne devons pas oublier que notre pays est également tributaire de l'étranger pour d'autres plantes textiles et que nous pourrions réserver, en Algérie, une large part à la culture du lin qui éprouve en France, en raison des frais de culture élevés, des difficultés pour atteindre les 80,000 hectares qui sont indispensables aux filatures françaises. Le lin, qui était cultivé en Algérie pour la production de la graine, ne pouvait atteindre un développement industriel, car les procédés de rouissage, dans des eaux peu abondantes, donnèrent lieu à de nombreux mécomptes. Mais, depuis quelques années, les progrès réalisés dans le rouissage industriel du lin, qui nécessite moins d'eau et qui réduisent considérablement la durée de ce rouissage, permettent d'envisager avec succès l'extension de la culture de cette plante textile. Nous pourrions bénéficier de l'expérience acquise par nos voisins qui ont installé à Medjez-el-Bab, en Tunisie, et à proximité de Casablanca, au Maroc, des usines de transformation permettant de diriger sur la France des filasses qui sont classées dans la bonne moyenne des lins rouis à l'eau. Les résultats acquis dans les colonies voisines démontrent que l'Afrique du Nord pourrait rapidement fournir à la Métropole, en quantité et en qualité, les filasses de lin qui étaient demandées à la Russie et le moment paraît particulièrement favorable à cause des événements que traverse ce pays et qui, en réduisant la culture du lin, ont tari ses exportations.

Parmi les autres plantes textiles susceptibles d'être avantageusement cultivées sous notre climat et dont la production en fibre viendrait soulager notre marché national en réduisant notre chiffre d'importation, nous ne devons pas oublier l'agave sisal. Ses exigences minimes, ses frais de culture peu élevés, sa très grande

résistance à la sécheresse en font, par excellence, une plante adaptée aux régions semi-arides de la Colonie.

L'exploitation de sa fibre permettrait l'utilisation de terrains incultes et encouragerait certaines industries françaises, intéressant directement l'agriculture, à acheter chez nous une matière première qui lui est fournie par l'Amérique du Sud et par certaines colonies anglaises.

Si un bel horizon s'ouvre en Algérie devant la culture de ces diverses plantes textiles, il est d'autres cultures industrielles qui ont déjà fait leurs preuves sous notre climat et qui sont appelées à un accroissement rapide si de gros efforts sont entrepris pour développer parallèlement les industries de transformation. Au premier rang de ces cultures, et occupant déjà une superficie supérieure à 20.000 hectares, se place le tabac. Le planteur algérien, en lutte avec ceux des pays étrangers qui ont accru également leur production dans des proportions considérables, après de nombreux efforts, a trouvé la voie qui lui permettra non seulement de maintenir sa prospérité actuelle, mais de continuer à perfectionner les méthodes pour rechercher non seulement un rendement élevé, mais une qualité supérieure de toute sa récolte. Les principes de la mutualité agricole appliquée à la culture du tabac ont donné des résultats dépassant toutes les espérances. La création de docks coopératifs à Bône, dans la Kabylie, dans la Mitidja, a permis une vente plus rémunératrice et un écoulement plus régulier des produits, mais aussi une amélioration incontestable dans le choix des variétés en épurant les nombreux types qui existaient dans les plantations algériennes. La dernière étape sera rapidement fran-

chie sous la forme coopérative par la fabrication et la mise en vente des produits manufacturés.

Cette culture industrielle, qui est sur le point d'atteindre son perfectionnement, laisse encore une large place pour une autre culture qui trouverait dans la consommation locale un débouché lui permettant de prendre rapidement une très grande extension. Je veux parler de la betterave sucrière qui, par son origine, est susceptible d'entrer dans le cycle des cultures méditerranéennes. L'attention des producteurs de céréales algériens fut depuis longtemps attirée vers la betterave sucrière dont la culture, nécessitant des labours profonds et une forte fumure, a toujours une répercussion heureuse sur la récolte de blé qui lui succède. Il est un fait indiscutable que la production de blé s'est largement accrue dans les régions du Nord de la France, lorsque la betterave a été imposée dans l'assolement. Aussi, des essais nombreux furent-ils entrepris, en terrain irrigué et en culture sèche, dans les terres algériennes les plus propices à cette culture. Ils furent d'autant plus concluants que le but final à atteindre étant la production du sucre, nous sommes largement favorisés par un soleil généreux qui augmente sérieusement la richesse saccharine des betteraves. Personnellement, j'ai pu obtenir, en culture sèche, des betteraves sucrières provenant de graines sélectionnées en Tchéco-Slovaquie qui, à l'analyse, ont révélé une teneur de 28,6 de sucre par 100 C. C. de jus. C'est là un résultat qui dépasse toutes les espérances, si nous le comparons à la richesse des betteraves qui sont livrées dans les sucreries du Nord de la France et qui oscille entre 9 et 12%.

Mais l'installation de l'industrie sucrière se

heurte à de grosses difficultés dues à l'ampleur des usines qui doivent opérer dans un très grand rayon d'action où les colons ne peuvent subitement apporter à leurs méthodes les modifications nécessaires et accroître le matériel agricole exigé par cette nouvelle culture. Une étape intermédiaire est nécessaire pour implanter la betterave sucrière dans la rotation des cultures algériennes. La distillerie, moins exigeante, vivant normalement avec quelques dizaines d'hectares de betteraves autour d'elle, sera le palier qui nous achèvera au fur et à mesure de l'extension des cultures vers la sucrerie qui, un jour, la supplantera.

L'avenir de cette culture dépend des solutions qui seront apportées au problème de l'alcool d'industrie qui est un monopole d'Etat.

De lui seul dépend la prospérité des régions qui peuvent se livrer à cette culture et qui découlerait de tous les bienfaits apportés par une industrie nouvelle.

Nous voyons que le champ ouvert aux initiatives hardies des colons algériens est largement ouvert. En palliant au danger de l'extension de notre vignoble et sans réduire la production de blé si nécessaire au ravitaillement national, nous devons nous attacher à introduire et développer chez nous les cultures industrielles qui auront de très heureux effets sur la vie agricole de notre pays.

Mais un devoir plus urgent nous l'impose : l'obligation de supplanter sur le marché national les pays étrangers qui livrent des produits pouvant être tirés du sol des colonies françaises. Nous ne pouvons pas nous soustraire à ce devoir.

ENJALBERT,
Délégué financier.

Le Cheptel oranais

Le ravitaillement en viandes de boucherie des populations des villes de l'Oranie exige annuellement l'abattage moyen, en chiffres ronds, de :

60.000 bovins.
250.000 ovins.
70.000 caprins.
20.000 porcins.

Si le cheptel oranais permet au commerce de la boucherie de s'approvisionner sur les marchés de l'Oranie, en animaux des espèces ovine et caprine et dans les exploitations en animaux de race porcine pour tous ses besoins, il n'en est pas de même pour les animaux de la race bovine et ce commerce est obligé de s'approvisionner sur les marchés des autres départements algériens et du Maroc pour parfaire le nombre de bovins qui lui est nécessaire pour satisfaire sa clientèle.

A quoi tient cet état de choses ?

D'abord au milieu où évolue l'espèce bovine dans le département d'Oran, et ensuite au mode d'élevage qui y est pratiqué.

C'est ce mode d'élevage particulier à l'Afrique du Nord que nous allons décrire aussi sincèrement que nous l'avons étudié depuis de longues années en Oranie, en indiquant sommairement les mesures à prendre pour remédier à cet état de choses.

L'espèce bovine en Algérie

La race bovine de l'Algérie forme un groupe naturel dont l'aire géographique occupe la région tellienne de l'Afrique du Nord, qui s'étend de la Tripolitaine au versant océanique de l'Atlas.

Que ce groupe soit une entité ethnique (Baron) ou qu'il dérive de celui décrit par Samson, sous le nom de race ibérique, cela importe peu.

Il nous suffit de savoir que ses représentants ont des caractères bien tranchés qu'ils transmettent par voie d'hérédité à leurs produits avec une fidélité à l'abri de toute défaillance.

Cette transmission intégrale procède de la fixité acquise par les caractères à la suite d'innombrables séries de générations qui se sont succédées à travers les siècles et accomplies en dehors de toute intervention d'éléments étrangers.

L'éleveur algérien doit tenir grand compte de cette particularité, surtout dans les opérations

de croisement ou de métissage qu'il doit entreprendre. Au cours d'entreprises de ce genre, son attention doit être tenue constamment en éveil pour contrebalancer cette puissante influence atavique de la race locale, s'il ne veut pas s'exposer à d'amères déceptions.

Une aire géographique aussi étendue que celle occupée par la race africaine comporte des situations économiques très diverses nées de l'action combinée des facteurs qui constituent le milieu.

Sous l'influence de celui-ci, des modifications sont survenues dans les caractères zootechniques de certaines variétés de la race. Elles s'y sont fixées, sont devenues héréditaires et des sous-races se sont trouvées formées.

Parmi ces sous-races deux doivent retenir l'attention : celle de *Guelma* et du *Maroc Occidental* (dite *Marocaine*), qui est importée annuellement en Oranie.

Elevage

A. — CHEZ L'INDIGÈNE

« Que celui qui l'a créé te nourrisse. » Telle est dans toute sa simplicité la formule de l'Arabe en matière d'élevage. Il s'y conforme scrupuleusement. Chez lui, les animaux vivent en toute promiscuité et si la nature n'y mettait bon ordre, les accouplements se feraient en toute saison et les produits naîtraient à des époques où le manque de nourriture laisserait tarier les mamelles des mères.

Mais si sage qu'elle soit en ses mystérieux desseins, la nature ne saurait empêcher que des accouplements et partant des mises bas hors saison aient lieu dans la proportion de 15 à 20 pour cent.

Les produits ainsi nés sont ceux que l'on aperçoit chétifs et malingres rôdant l'été autour de la *zériba*, lesquels sont la souche de ces taurassins rabougris, détestables bêtes d'engrais rebutées sur les marchés.

B. — CHEZ L'EUROPÉEN

Les Européens, en Oranie, se livrent peu à l'élevage des bovidés. Ils ont adopté le système si répandu en économie générale de la division du travail.

Saurait-on les en blâmer ?

C'est surtout en matière d'entreprises zootechniques que l'on peut dire que la fin justifie les moyens. Or, la fin, dans l'espèce, c'est le bénéfice dont la notion n'échappe pas à nos colons.

Avoir du beau bétail c'est bien, mais gagner de l'argent est encore mieux.

La question est celle-ci : Y a-t-il avantage à faire consommer ses herbages et ses fourrages par des animaux tout fabriqués, prêts à les consommer que l'on trouve facilement à sa portée, ou à faire naître et élever ces animaux en vue de cette consommation ?

En Oranie, où l'on avait, avant l'occupation du Maroc, un bœuf marocain de 300 kilos sur pied pour 120 francs en moyenne, la réponse ne pouvait être douteuse à cette époque.

A l'heure actuelle, cette question est encore pendante et ce n'est que lorsque les irrigations permettront d'améliorer les cultures fourragères que l'on aura avantage à élever pour l'engrais.

AMÉLIORATIONS

Nous avons vu dans quelles déficientes conditions se pratique l'élevage chez les Arabes qui monopolisent presque, à l'heure actuelle, la production des bovidés indigènes.

En l'état, qu'elles sont les mesures propres à modifier la race, à l'améliorer tant au point de vue de sa structure pour la boucherie qu'à celui de l'aptitude à la production du lait ?

Ces mesures doivent porter :

1° Sur la nourriture ;

2° L'habitation ;

3° Sur les procédés zootechniques : *sélection* ou *croisement*.

Leur emploi, hâtons-nous de le dire, incombe aux éleveurs européens qui auront intérêt à faire de l'amélioration. Les indigènes, en fait d'élevage, resteront à leur procédé qui consiste à n'en employer aucun et s'enfermer, quoi qu'il advienne, dans la formule de leur philosophie fataliste : *Mektoub*.

GORCE,
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier du Mérite agricole.

L'Élevage du Cheval dans le Département d'Oran

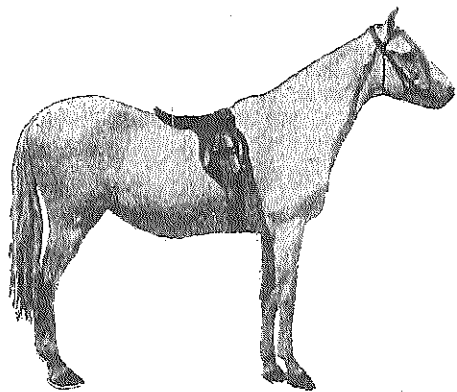
Il est impossible de parler de l'élevage sans parler des courses et de donner un aperçu de l'histoire de l'élevage sans rappeler en même temps l'histoire des courses.

Malheureusement, ces dernières sont encore fort mal comprises de la masse : les uns n'y voient qu'un spectacle ou une fête attirant la foule, d'autres n'y voient que le gain possible, bien peu pensent au cheval en lui-même et à l'amélioration de la race.

Les courses sont pourtant chose sérieuse, indispensable à l'élevage sérieux, à celui du cheval de guerre comme à celui du cheval d'attelage, comme à celui du cheval de trait.

Si les intérêts primordiaux des divers élevages venaient à se dissocier, qu'au lieu du mot élevage tout court, on écrivit élevage de luxe, élevage de caprice, élevage sérieux, le progrès serait vite arrêté et la régression rapide.

C'est pourquoi je ne parlerai pas seulement de l'élevage du pur-sang, mais de tous les élevages.

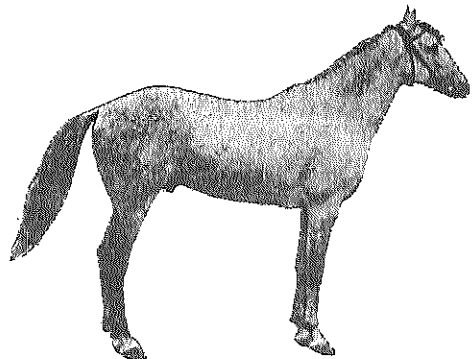


Mesquine.
Arabe-barbe, 1^m57, gris clair, née en 1877.
A gagné 47 courses en Algérie et en France.

Je ne rappellerai que pour mémoire les chevaux barbes qui s'illustrèrent sur le turf. Ce furent rarement leurs éleveurs qui les firent courir. Les amateurs les recrutaient dans l'élevage indigène. Citons parmi les plus célèbres : *Chemindéfer, Mésquine, Silos, César, Etourdi, Draham, Professor, Mascara, Bel-Ali*, etc...

La première tentative sérieuse d'élevage dans le département d'Oran fut, en 1883, la création du Haras de la Planète, au Domaine de l'Habra et de la Macta. Ce fut M. Dejean, le directeur, qui organisa cet élevage. Au début, les étalons furent installés à Debrousseville, cependant qu'on construisait de toutes pièces le haras dans les prairies de la Planète.

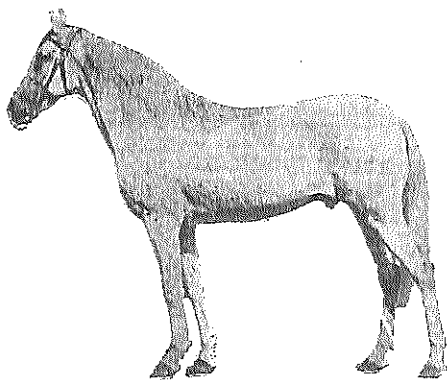
Concurremment avec les étalons particuliers du Domaine, M. Dejean obtint une station de remonte à Debrousseville, où fonctionnèrent les plus beaux étalons anglo-arabes des Établissements hippiques, notamment *Braconnier* et *Ceuheus*.



Professor.
Étalon barbe, 1^m49, gris clair rouané.
Gagnant de 14 premiers prix et 3 deuxièmes prix.

L'Établissement de la Planète reçut le nom de Paddock : comme étalon barbe, un des meilleurs spécimens de la race, *Kif-Kif*, donna

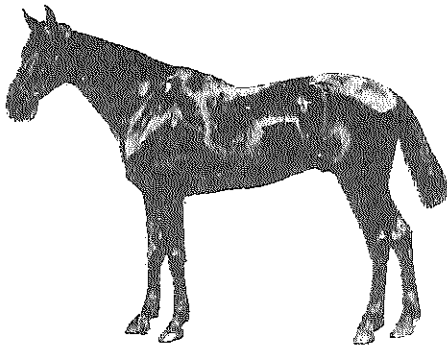
des produits remarquables. *Prétendant* gagna le Grand Prix d'Oran ; *Belliqueux*, étalon anglo-normand très près du sang (87 1/2), fut le père de *Biche, Clin-Foc, Dolman* et autres bons chevaux.



Kif-Kif.
Étalon barbe du Domaine de l'Habra.
Premier prix du Concours général, Paris 1889.

Avec des juments anglo-normandes, il donna plusieurs trotteurs non utilisés, les courses au trot étant, à cette époque, réservées aux chevaux barbes.

Les juments de pur-sang anglais : *Locmaria, Lorenza, Ellade, Constance-II*, donnèrent, avec *Braconnier* (anglo-arabe à 75 %) et *Ceuheus* (anglo-arabe à 50 %), *Ella, Emigré, Elan, Faisan, Française, Fettan, Junon*, qui remportèrent de jolis succès dans les rares courses qui leur étaient ouvertes.



Dolman.
Arabe-barbe, 1^m57, bai zain, par *Açly, S. B. A.*, et *Nini*, jument syrienne, a gagné 20 courses, sur 32 courses, appartenait à M. Descours.

Quand M. Dejean quitta la direction, ce fut le bon normand *Bastard* qui dirigea l'élevage. Une décision brutale et prématurée du Conseil d'administration dispersa ce haras en plein épanouissement. Les produits s'en furent aux quatre coins de l'Algérie et même en Espagne. Viennent ensuite MM. Navarro, à Mostaganem, et Badarous, à Sidi-bel-Abbès.

Le premier, avec *Tom-Pouce*, obtint quelques succès et l'employa à l'élevage. Ses principaux élèves furent *Tom-Pouce-II, La Fontaine, Mazurka, Briosa, Mercier-Lacombe*. M. Badarous eut, comme étalons, *Rump* et *Freluquet*.

Le comte Rozan et M. Revel tentèrent de relever l'élevage dans la plaine de l'Habra en s'installant à Debrousseville avec *Niagara* comme étalon, mais peu de produits marquants en sortirent. Ce n'était pourtant pas la qualité qui manquait à *Niagara*. Il n'eut presque à servir que des juments barbes et ne fit donc que du croisement. On vit en courses *Clarinette, Bala-din, Éclatante, Carmen, Justice*.

A ce moment, les courses étant plus ouvertes aux chevaux de pur-sang, le département d'Oran ne resta pas en arrière.

MM. Déciron, Esclapez, Cañizarès, Le Cat, Mounier et le Haras du Krouf rivalisèrent d'efforts pour intensifier l'élevage du pur-sang, en même temps que M. Delisle, au Tlélat, faisait le même effort pour l'élevage du demi-sang trotteur.

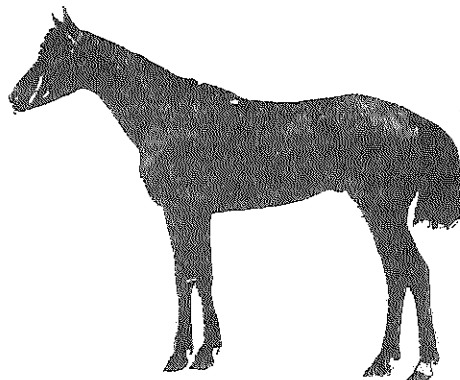
MM. Déciron, à Sidi-bel-Abbès, élevèrent *Fri-leuse, Valse, Ceylabonne, Gamine, Japonaise, Franccœur, Francolin, Betty, Diguédin, Laura, Cascarine, Bicarbonate, La Fuite, Gringalet*.

MM. Esclapez, à Relizane, avec les étalons *Quinsac, Frisson-d'Avril, Hipparque*, mirent en ligne : *Saphiria, La Ramée, Querelleur, Merry-Fly, Dahlia, Hadj, Le Jusie, Datura, La Joconde-III, Georget, Le Juge, Le Justicier*.

A Sainte-Denis-du-Sig, M. Théaux produisit *Tiennot, Billancourt, Bel-Abbès, Monsieur-Henry, Murcie*.

MM. Mounier frères, à Tiaret, dans un milieu bien approprié pour cela, firent paraître successivement des fils de *Mun, Ris-Orangis, Nœud-Gordien* et *Frisson-d'Avril*. On peut citer *Martial, Risetite-d'Ostende, Mirliflor, Arpad, Floreal, Bangos, Nénuphar, Gillemore, Gilford, Praga*.

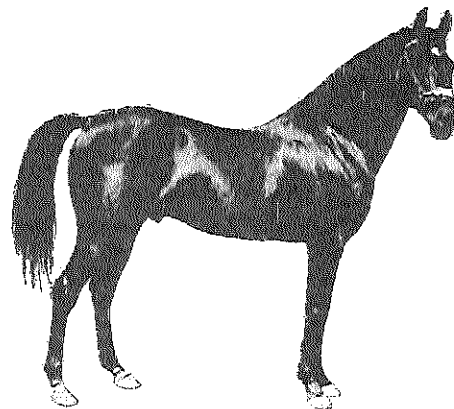
M. Cañizarès, d'Oran, vit briller ses couleurs avec *Flamenco, Palafox, Briosa, Cervantès, Tolède, Riégo* et surtout *Maura*, qui fut sûrement le meilleur. Ses succès nombreux le classèrent dans les poulains de tête de sa génération.



Faisan.
Anglo-arabe, 1^m 58, bai, par *Braconnier* et *Lorenza*, né au Domaine de l'Habra.
A toujours couru sous des poids supérieurs à 80 kilogs.

Le Haras du Krouf, après l'importation de *Monsieur-Amédée*, en 1904, prit de l'importance. *Monsieur-Amédée*, par *The-Bard* et *My-Mary*, avait gagné, en France, de bonnes courses dont les principales furent le Prix Mackenzie-Grives, le Grand Prix de Deauville, le Prix du Prince Hermann de Saxe-Weimar, le Grand Prix de Bade, et ses gains atteignaient 189,000 francs.

Il rencontra bien avec les poulinières *Chamarande, Clarine, Mireille, Bloozen, Veitchen, Agrippine, La Masquée, Maroussia, Vesta, La Serine, Meltonne*, et ses produits vendus yearlings aux propriétaires algériens remportèrent de bonnes courses. On peut citer : *La Bombe, Chambellan, Bloom, Hilarité, Charlemagne, Blondine, Merveille, Vigoureux, Claret, Agar, Chatte, Veinarde, Dalmatie, Clac-Vestris, Veine, Polydore, Agriculteur, Pluche, Mirabelle, La Maitice, La Martyre, Marouffe, Menzaleh, Chamillard, Agriculteur, Agriculteur, Chambard, Mirliflor-II, Melita, Melik, Mire, Iole, Polyaon*.

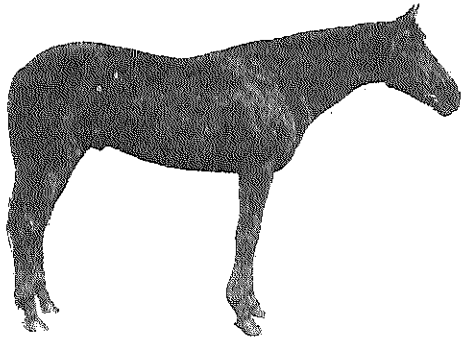


Monsieur-Amédée.
Pur-sang anglais, bai, par *The-Bard* et *My-Mary*.
Étalon du Haras du Krouf, à M. Descours.

En 1914, le Haras du Krouf donna *Monsieur-Amédée* aux Etablissements hippiques de l'Afrique du Nord, où il continua la monte jusqu'en 1924. Il mourut au mois de juin, en rentrant de station.

En même temps que le pur-sang anglais, on fit au Haras du Krouf du pur-sang arabe.

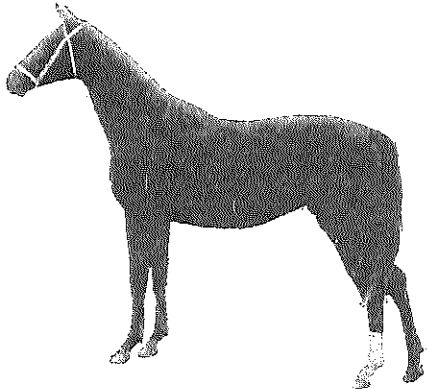
Le premier étalon fut *Saadi*, qui fonctionna trois ans avant d'être vendu aux Etablissements hippiques. L'élevage fut continué avec les étalons pur-sang arabe mis en station au Sig. Progressivement, l'effectif des poulinières syriennes monta à vingt poulinières. Les principes furent : *Farandole*, *Asia*, *Fathma*, *Lydie*, *Gafsa*, *Médine*, *Guépe*, *Azalée*, *Guesba*, *Médersa*.



Claret.

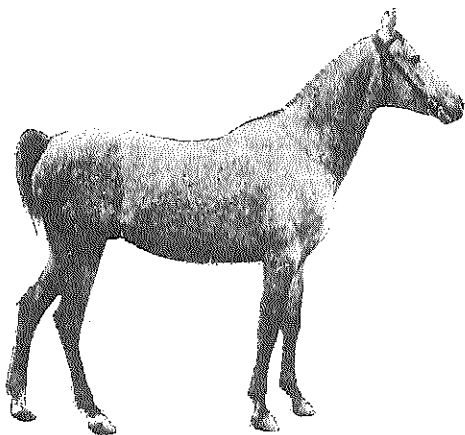
Pur-sang anglais, bai, par *Monsieur-Amédée* et *Clarine*, né au Haras du Krouf, gagnant de nombreuses courses en plat et en obstacles.

Plusieurs élèves étalons furent vendus aux Etablissements hippiques de l'Afrique du Nord et au Maroc. On peut citer : *Gasseur*, *El-Krouff*, *Lys-d'Or*, *Aser*, *Guet-Apens*, *Lynx*, *Gab*, *Fabius*, *Gaiac*, *Medjidié*, *Guardafui*, *Guendoul*, *Médium*, *Asias*.



Mirabelle.

Pur-sang anglais, alezan, par *Monsieur-Amédée* et *Mireille II*, née au Haras du Krouf. Bonne gagnante.



Lynx.

Pur-sang arabe, gris clair, par *Gadir* et *Lydie*, né au Haras du Krouf.

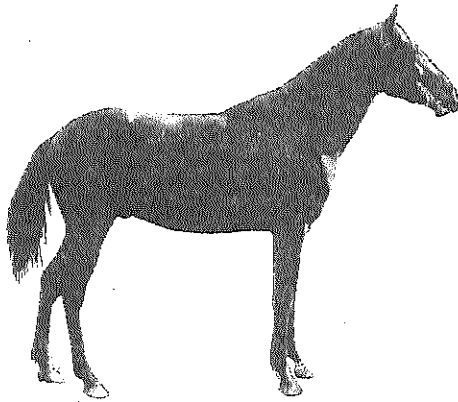
M. de Montford, au Haras de Rahma, à Noisylès-Bains, amena plusieurs poulinières pleines de France, et plusieurs produits. Il eut, comme étalons, *Ginério* et *Rural*. Ce dernier, après le départ de *Ginério*, est resté l'étalon du Haras.

Les principaux sujets qui firent remarquer l'élevage du baron de Montford et le placèrent au premier plan furent : *Lambris*, *Land-Tax*, *La Mina*, *La Medjerda*, *Lætitia*, *Laurier*, *Laos*.

M. Delisle, au Haras Saint-Henry (Sainte-Barbe-du-Tlélat), a comme étalon de pur-sang *Lord Clive* et une dizaine de poulinières de même race. Avec sa ténacité et sa patience, il arrivera pour le pur-sang aux brillants résultats obtenus déjà pour les trotteurs.

M. Dueil, à Guessibah, eut *Chimino* comme étalon. Parmi ses élèves, citons *Ballade* et *Miss Love*.

Un propriétaire oranais, M. Landez, associé avec M. Lemanissier, a installé un haras au Maroc. C'est une perte pour le département d'Oran. Sûrement, avec son étalon *Polycaon* et de bonnes poulinières, il aurait tenu une place brillante dans le palmarès des éleveurs. Son amour du cheval, sa compétence et la méthode qu'il apporte en toute chose en étaient un sûr garant.



Guet-Apens.

Pur-sang arabe, alezan, par *Gadir* et *Guerdjouma*, né au Haras du Krouf.

Les poulinières *La Masquée*, *Marionnette*, *Merveille*, *Varsovie*, *Petite Charmeuse*, *Mitrailleuse IV*, *La Joie*, *La Guéritaulde*, *Caricature* ont été servies par *Frascati* jusqu'à présent. En 1925, c'est *Polycaon*, par *Monsieur-Amédée* et *Polycarpe*, qui deviendra le Sire du Haras Petitjean.

**

ÉLEVAGE DU DEMI-SANG TROTTEUR

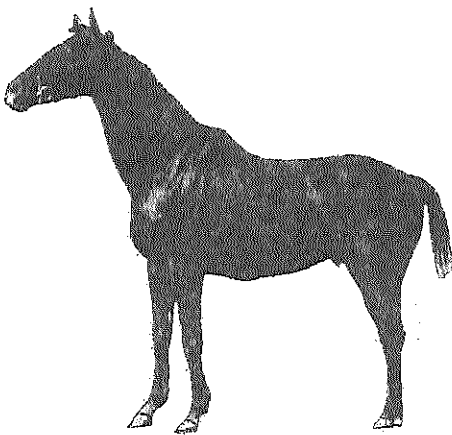
Si nous passons à l'élevage du demi-sang trotteur, nous trouvons, par rang d'ancienneté, M. Marcenaro, d'Oran, qui réussit de bons produits avec son étalon *Belfort*.

Notre ami Savi, d'Arzew, avec *Pompier*, M. Dubiton à Ain-Témouchent, Louis Huertas au Sig, qui présenta *Hugo*.

Avant de parler du Haras Saint-Henry, il faut citer M. Girin, de Rivoli, auquel l'étalon *Eglantier* donna *Rafale-II* et l'étalon *Quo-Vadis-III* donna *Urfe*.

Jean Ross, d'Oran, après avoir essayé de nombreux étalons et tâtonné dans sa production, a eu la main heureuse en important *Eduen*, dont la descendance aura sûrement du succès.

M. Henry Delisle, maire du Tlélat, a installé au



Polycaon.

Pur-sang anglais, bai, par *Monsieur-Amédée* et *Polycarpe*, né au Haras du Krouf. Étalon du Haras de M. Landez.

Haras Saint-Henry un élevage de demi-sang réellement important. Il n'a négligé aucun sacrifice et le succès récompense ses efforts. Les étalons furent successivement *Canada*, *Drapeau*, *Nagor* et *Quinquina*.

Ce sont ces deux derniers qui font la monte actuellement. Les poulinières sont au nombre de dix. Ses élèves les meilleurs furent *Hoche*, *Idole*, *Jonquille*, *Képi-II*, *Kléber*, *Lorraine*, *Margolaine*, *Mouna*, *Monaco-IV*, *Nageur-IV*, *Nuage*, *Ondine-III*, *Opale*.

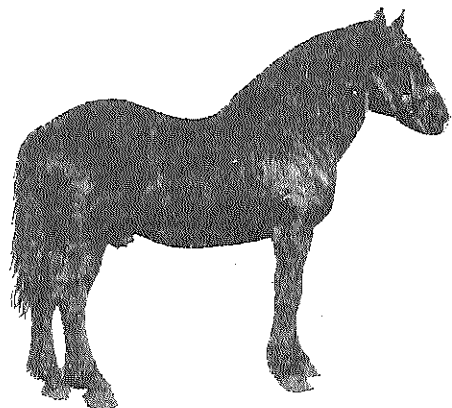
**

ÉLEVAGE DU CHEVAL DE TRAIT

Cet élevage se développe chaque jour davantage. On en fait un peu partout avec des succès divers suivant que les régions se prêtent plus ou moins bien à la réussite.

Ne pouvant par le détail donner le nom de tous ceux qui en font, surtout pour leur usage personnel, je dois rappeler qu'au Haras du Krouf cette branche ne fut pas négligée. Un percheron, *Doublon*, fit la monte et donna une belle et nombreuse descendance. C'était un cheval puissant, bien dans la note des percherons, et qui traça également bien avec des juments percheronnes ou des juments de croisement. Beaucoup de ses produits furent vendus en vente publique.

Au Haras Saint-Henry, M. Delisle a un effectif de trois étalons : *Mont-Blanc* et *Jongleur*, trait breton ; *Teuf-Teuf*, postier breton. Comme poulinières, quarante bretonnes. On peut compter annuellement, entre les trois élevages, sur quarante produits qui passent généralement en vente publique à 18 mois.



Mont-Blanc.

Breton, noir, étalon du Haras de M. H. Delisle.

Je regrette de n'avoir pu me procurer les photographies de *Jongleur* et de *Teuf-Teuf*.

Pour clore ce rapide examen de l'élevage oranais et montrer qu'il va toujours croissant, voici le nombre des étalons approuvés ou autorisés chez les divers propriétaires du département.

Étalons de pur-sang anglais, neuf.

Étalons approuvés, cinq : *Lord-Scott*, *Rural*, *Polycaon*, *Bag*, *Quiberon*.

Étalons autorisés, quatre : *Georget*, *Legrand*, *Règlement*, *Colonel-Clive*.

Étalons de demi-sang anglo-normand, trente et un.

Étalons approuvés, quinze : *Fredon*, *Rhum-Négrita*, *Sous-Lieutenant*, *Yankee*, *Eduen*, *Orange*, *Fred-Leyburn*, *Northeast*, *Mignon*, *Quinquina*, *Souain*, *Osteus*, *Robinson*, *Sancy-V*.

Étalons autorisés, seize : *Calino*, *Occident*, *Lutteur*, *Dick-Bonita*, *Ecureuil*, *Grémio*, *Quelven*, *Royal*, *Sultan*, *Vimy*, *Nagor*, *Vaiseur*, *Salem*, *Espicourt*, *Little-Cat*, *Bijou*.

Étalons de trait breton, quarante-cinq.

Étalons approuvés, vingt-huit : *Vermouth-Cas*, *Tabac*, *Pontivy*, *Clovis*, *Violon*, *Victor-Hugo*, *Urion*, *Diamant*, *Univers*, *Karapous*, *Kiki*, *Hamlet*, *Fernand*, *Usurpateur*, *Piron*, *Narquois*, *Teuf-Teuf*, *Jongleur*, *Dempsey*, *Gentil*, *Maroc*, *Coquet*, *Kébir*, *Bayard*, *Guignol*, *Bijou*, *Coquin*, *Finistère*.

Étalons autorisés, dix-sept : *Cyrano*, *Vandale*, *Bayard*, *Mousse*, *Bandit*, *Breton-VI*, *Plobenec*, *Uniforme*, *Tranquille*, *Casimir*, *Bonheur*, *Gentil*, *Factieux*, *Gourary*, *Ruys*, *Figaro*, *Moutard*.

Étalons de trait arabe-barbe, un : *Cyclope*.

Cela nous donne, en 1924, le total imposant de 86 étalons particuliers. L'effort est donc considérable, mais il est complété par les services que rendent les Etablissements hippiques de l'Afrique du Nord dont je vais donner un rapide aperçu.

Pour toute l'Algérie et la Tunisie, ces Etablissements, dirigés par le colonel Fiévet, comptent un effectif de 858 étalons répartis en 150 stations.

Alger : 240 étalons arabes, arabes-barbes, barbes, et 8 étalons bretons, répartis en 43 stations.

Oran : 240 étalons arabes, arabes-barbes, barbes, et 5 étalons bretons, répartis en 38 stations.

Constantine : 240 étalons arabes, arabes-barbes, barbes, et 5 étalons bretons, répartis en 43 stations.

Tebourba : 120 étalons répartis en 120 stations.

Le département d'Oran peut donc compter, pour assurer l'amélioration de la race chevaline, sur 86 étalons particuliers et 245 étalons des Etablissements hippiques, ce qui donne le total respectable de 331 étalons.

Comme simple renseignement, le total des étalons particuliers approuvés ou autorisés et de ceux des Etablissements hippiques pour toute l'Algérie est de 911, qui se répartissent ainsi :

<i>Alger.</i>	
Etalons particuliers approuvés.	26
— particuliers autorisés.	28
— des Etablissements hippiques	248
Total.....	302 302
<i>Oran.</i>	
Etalons particuliers approuvés.	47
— particuliers autorisés.	39
— des Etablissements hippiques	245
Total.....	331 331



Lot d'élèves, par Chéronnes, du Haras du Krouf.



Lot de poulains rentrant de l'herbage (Jumenterie militaire de Tiaret).

<i>Constantine.</i>	
Etalons particuliers approuvés.	18
— particuliers autorisés.	15
— des Etablissements hippiques	245
Total.....	278 278
Total général.....	911

Soit un total de 911 étalons pour l'Algérie. Grâce aux efforts des éleveurs le département d'Oran est en tête.

Pour clore la revue de l'élevage dans le département d'Oran, j'ai réservé la plus belle fleur du bouquet : la Jumenterie de Tiaret, où, depuis de nombreuses années, les chefs éminents qui ont dirigé les Etablissements hippiques cultivent avec un soin jaloux la pure race syrienne. Ils ont conscience que c'est toujours à cette source qu'il faut venir puiser quand on veut améliorer. J'ai bien dit race et non espèce, race précieuse des légendes arabes, provenant soit des juments de Salomon, soit des juments favorites du Prophète, soit enfin d'une race plus ou moins fictive, si l'on veut, mais qui n'en est pas moins reconnue comme possédant un degré de pureté supérieur à toutes les autres et comme ayant pour berceau un pays déterminé qui est l'Arabie.

C'est pourquoi tous leurs efforts ont tendu à ramener d'Orient des géniteurs de choix, à conserver précieusement ce sang pur de tout mélange, à entreprendre de pénibles missions quand il fallait renouveler l'effectif.

Dans ce cadre admirable de la Jumenterie de Tiaret se trouvent actuellement un effectif de 215 pur-sang arabes.



Poulinières et poulains à l'herbage (Jumenterie militaire de Tiaret).

Etalons.	4
Poulinières.	65
Poulains et pouliches de 3 ans.....	35
— — de 2 ans.....	36
Un an et sous la mère.	79
Total.....	215

Dans cette réserve se recrutent les étalons pour les stations de monte, les juments sélectionnées gardées pour la Jumenterie. Les femelles en surnombre sont vendues aux éleveurs qui peuvent ainsi, à coup sûr, se procurer des poulinières de race indiscutable.

Je me suis laissé entraîner par la force des choses à dépasser le cadre qui m'était fixé. Je termine en donnant aux jeunes éleveurs qui voudront suivre les exemples de leurs devanciers un conseil que me dictent mes études et mon expérience.

Si vous cherchez un étalon, après ses performances, étudiez d'abord le pedigree pour vous rendre compte du sang, de l'origine, de la valeur des ascendants : viendront ensuite les qualités du sujet, absence de tares, et conformation. Suivez les mêmes principes pour une poulinière.

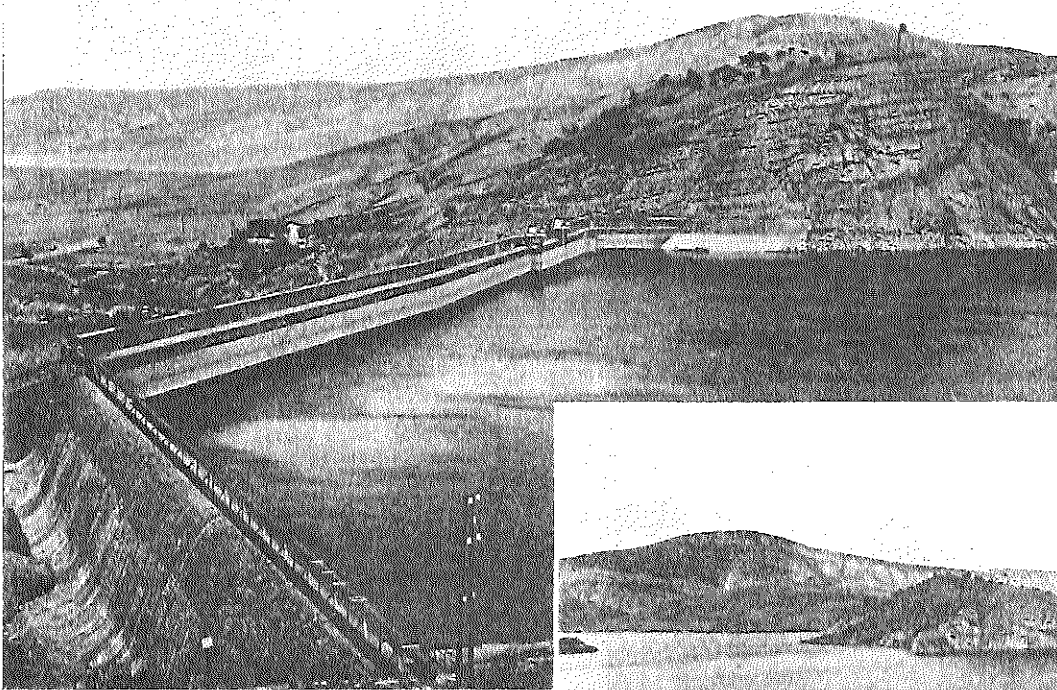
Ne jugez pas un cheval par les défauts mais par les qualités. Comme l'homme sans défauts, le cheval sans défauts ne fera généralement jamais parler de lui.

Les éleveurs anglais ne disent jamais : Voilà un beau cheval, mais : Voilà un bon cheval.

Quand vous achetez un étalon, si beau qu'il soit, vous ferez toujours un mauvais choix si son origine n'est pas parfaite.

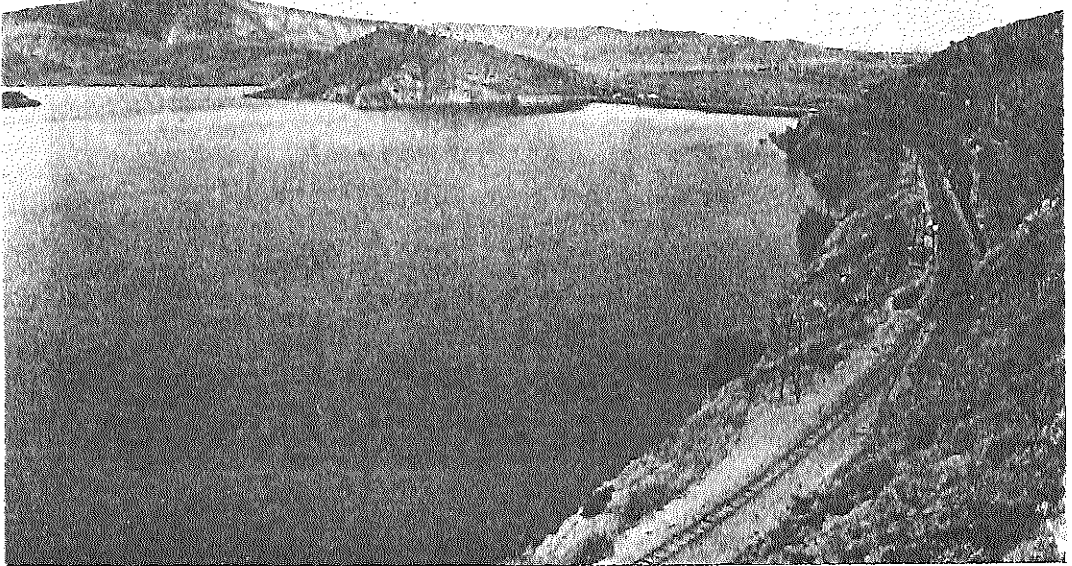
HENRY DESCOURS.

L'Hydraulique rurale et l'Assainissement des terres en Oranie



Deux vues du barrage de l'oued Fergoug.

Situé sur l'Habra en aval du confluent de l'oued Fergoug. Longueur totale du mur : 459 mètres. Volume d'eau retenu : 25 millions de mètres cubes permettant l'irrigation de 36.000 hectares.



Marécages de la rive gauche de la Mina

La crise agricole de 1920-1921, qui conduisit l'Algérie à deux doigts de la famine et sema tant de misère dans les populations rurales indigènes, devait entraîner les plus heureuses résolutions.

Si le redressement se rencontra dans la manifestation des plus hautes vertus de solidarité, dans l'énergie et la ténacité indomptables des colons, il y avait mieux à faire que de s'incliner devant la rigueur d'un sort impitoyable ! Vaincre la Nature, discipliner ses forces, harmoniser ses ressources, élargir les facultés de travail, tel fut le but audacieux que se proposèrent les hommes d'action.

Déjà, dès 1914, les Assemblées algériennes avaient dressé un grand programme de travaux publics. L'hydraulique agricole et l'assainissement de vastes régions insalubres figuraient au nombre des entreprises de premier rang. La

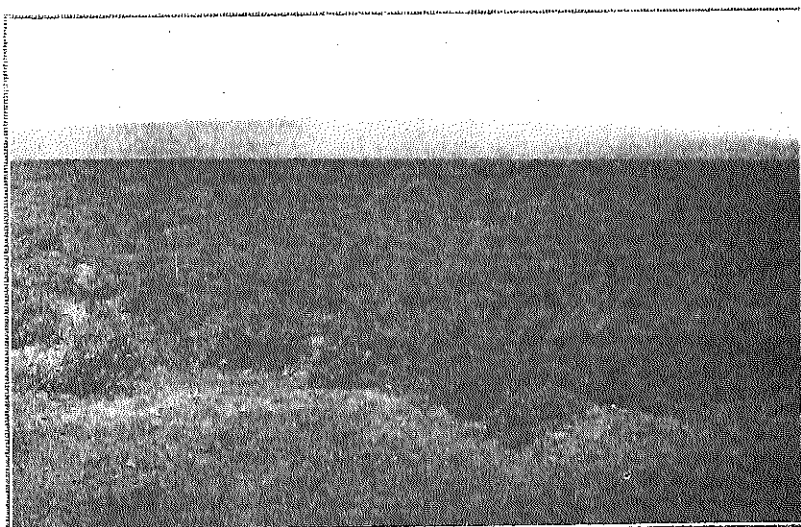
guerre, hélas ! devait retarder la matérialisation des moyens financiers. L'exécution était, sinon compromise, du moins pour longtemps ajournée.

Mais, voici que sous l'aiguillon des plus dures épreuves et des besoins, l'Algérie force les réalisations. Elle trouve, dans le gouverneur général Steeg, l'homme clairvoyant qui saura dégager d'un programme touffu de travaux cependant indispensables, ceux d'entr'eux qui doivent les premiers être entrepris. L'Algérie lui fait confiance ; elle se charge d'impôts nouveaux et lui accorde d'importants crédits. Des emprunts successifs sont décidés. Une politique se dégage, qui domine les autres : la politique de l'eau. M. Steeg, va la réaliser. Écoutons-le :

« Je le sais, disait-il, à l'occasion de la pose de la pierre de niveau du grand barrage de l'oued Fodda, il se trouvait, dans les Chambres de Louis-Philippe, des orateurs qui prétendaient que l'Algérie, peut-être bien arrosée jadis, devait aux invasions barbares, aux ravages des hommes et à l'usure des siècles une irrémédiable sécheresse. Elle était enfermée dans la trilogie brûlante du sable, du désert et du soleil dévorant. Il ne reste rien, je l'espère, dans l'opinion française, de ces préjugés malfaisants. D'ailleurs, la science en a fait justice. Elle a mesuré la hauteur des pluies, jaugé le volume des eaux courantes, calculé le débit des sources. Elle a mis en lumière les caractéristiques du climat



Rive gauche de la Mina : Terrains salés peuplés de soudes.



Rive gauche de la Mina : 5 ans après. Mêmes terrains peuplés de cotonniers.

Prière d'intervir ces deux légendes.

algérien, fait de contrastes et d'excès. Contraste entre les périodes pluvieuses et les périodes sèches, excès dans les quantités d'eau tombées quand il pleut, excès dans les périodes sans pluie, contraste entre l'air humide du littoral et celui du Sud étonnamment sec, entre les rigueurs de certains hivers et les jours torrides du siroco ; contraste entre les bas-fonds marécageux où l'eau stagne et surabonde, et les vallées arides où parfois l'eau dévale en trombes dévastatrices. Excès dans les eaux nuisibles qu'il faut évacuer, excès même dans les eaux utiles dont la violente et soudaine abondance apporte plus de périls que de profits. Contrastes et excès dans le temps et dans l'espace, dans les éléments de la nature inanimée, alors que la nature vivante exige le rythme, l'équilibre et la régularité. Contrastes et excès dont l'homme peut s'alarmer, mais qu'il doit de toute son ingéniosité savante travailler à corriger.

« De ces contrastes et de ces excès même il résulte que le problème de l'eau n'est pas en Algérie, dans l'Algérie colonisée tout ou moins, un problème de quantité, mais de répartition, d'aménagement. La moyenne des pluies qui est, à Alger, de 766 millimètres, égale celle de la France entière. Dans la Grande Kabylie, il pleut plus qu'en France. A Fort-National, on enregistre 1 mètre 126 millimètres. A Bougie, 1,036 ; à La Calle, 860. On admet qu'une zone recevant 500 millimètres est propice à des cultures rémunératrices. Or, dans tout le Tell, sauf de rares exceptions locales, les chiffres sont très supérieurs à cette limite. Lalla-Marnia cote 529 ; Miliana, 787 ; Dra-el-Mizan, 943 ; Guelma, 637. Sur les Hauts-Plateaux, la moyenne de 500 est souvent atteinte, parfois dépassée. Il tombe, à Tiarret, 744 millimètres. »

Et, plus loin : « L'assainissement des régions marécageuses a porté sur des surfaces considérables. On ne peut songer à la Mitidja sans mélancolie en évoquant les générations sacrifiées, sans fierté en constatant la splendeur et la richesse du magnifique jardin ainsi obtenu. Mais l'Algérie ne doit pas, ne peut pas consentir le renouvellement de tels sacrifices humains. Elle réalisera une économie en s'adressant à ses ingénieurs, en mettant à leur disposition les crédits nécessaires à la transformation de marais croupissants en plaines fertiles. Rappellerai-je ce qui a été obtenu à Bône, à Bougie, à Philippeville, à Djidjelli, à Jemmapes, à El-Guerrah, sur les rives du Sébaou et sur celles de la Macta ? Et voici des travaux sans précédent dans l'antiquité romaine. Nos ingénieurs n'ont pas conçu seulement l'irrigation dans le cadre limité du jardin à arroser, du village à abreuver, de la lande à transformer en champ. Ce sont des contrées incultes tout entières qu'ils ont entendu vivifier. La France a barré les oueds du Tlélat, du Magoun, du Sig, de l'Habra, de la Djidiouia, du Nador, du Hamiz. Le barrage de Tlélat retient 730.000 mètres cubes ; celui de l'oued Magroun, un million ; celui des Cheurfas, sur le Sig, 18 millions ; celui de Fergoug, sur

l'Habra, 30 millions ; celui de Meurad, 800.000. Les plaines de Sainte-Barbe-du-Tlélat, de Saint-Denis-du-Sig, de Perrégaux, de la Mitidja, dont la prospérité fait notre orgueil, ne sont-elles pas la garantie de ce que le développement de l'hydraulique peut, dans un avenir prochain, assurer à l'Algérie ? »

Et plus loin, encore : « Se pliant aux contrastes de la nature algérienne, le programme prochain se divise en deux parties qui paraissent se contredire. L'une a pour objet l'évacuation des eaux nuisibles et la récupération, pour la culture, de vastes plaines assainies. L'autre assure l'emploi intégral des eaux utiles, ici tirant parti des eaux improductives des oueds et des nappes souterraines, là mettant en réserve l'eau surabondante des périodes pluvieuses. »

« Nous procéderons au dessèchement de l'Habra, des lacs Fezzara et Tonga dans la région de Bône, du marais d'Hippone, de la plaine de Boufarik et de Maison-Blanche et, dans un avenir moins proche, nous entreprendrons l'œuvre gigantesque de la grande Sebkhia d'Oran. »

« Les travaux d'irrigation proprement dits portent sur le Bas-Chélif, sur le Saf-Saf, sur la Soumman, sur la Seybouse et, je ne parle que des plus importants, sur les oueds de l'Aurès et du Hodna. »

« La mise en réserve des eaux surabondantes comporte la construction de grands barrages sur le Chélif et ses affluents, sur le Saf-Saf, sur l'oued Bou-Sellam, sur la Haute-Mina, sur la Tafna, sur l'oued Ksob, sur d'autres oueds en-

core, en particulier dans l'Aurès. »

Telle est la politique lumineusement tracée dont l'Algérie peut attendre en confiance une ère de prospérité et de richesse tant méritée par ses vaillantes populations.

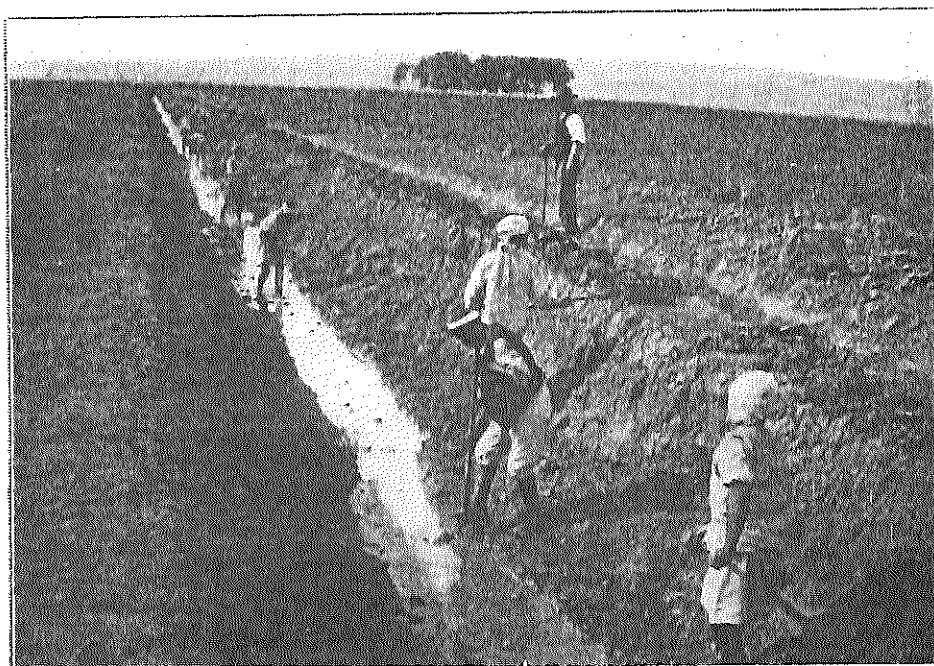
À la vision des résultats obtenus dans les plaines irrigables de l'Oranie, dans les régions du Sig, de l'Habra, de la Mina, où splendides orangeries, oliverais, cotonneraies, céréales se disputent le sol avec les riches cultures de primeurs, on peut déduire de quelles heureuses conséquences seront les entreprises qui retiendront, pour les répartir utilement, les eaux torrentielles et dévastatrices qui vont, en pure perte, se jeter à la mer.

Que ne peut-on attendre de la prochaine distribution, sur la limite Est du département d'Oran, des eaux déversées par le barrage de Charon, qui s'étaleront sur 25 à 30,000 hectares ? Que ne peut-on escompter du grand barrage en projet sur la Haute-Mina, des cinquante millions de mètres cubes d'eau qu'il réservera pour les distribuer dans la vaste plaine de Relizane ?

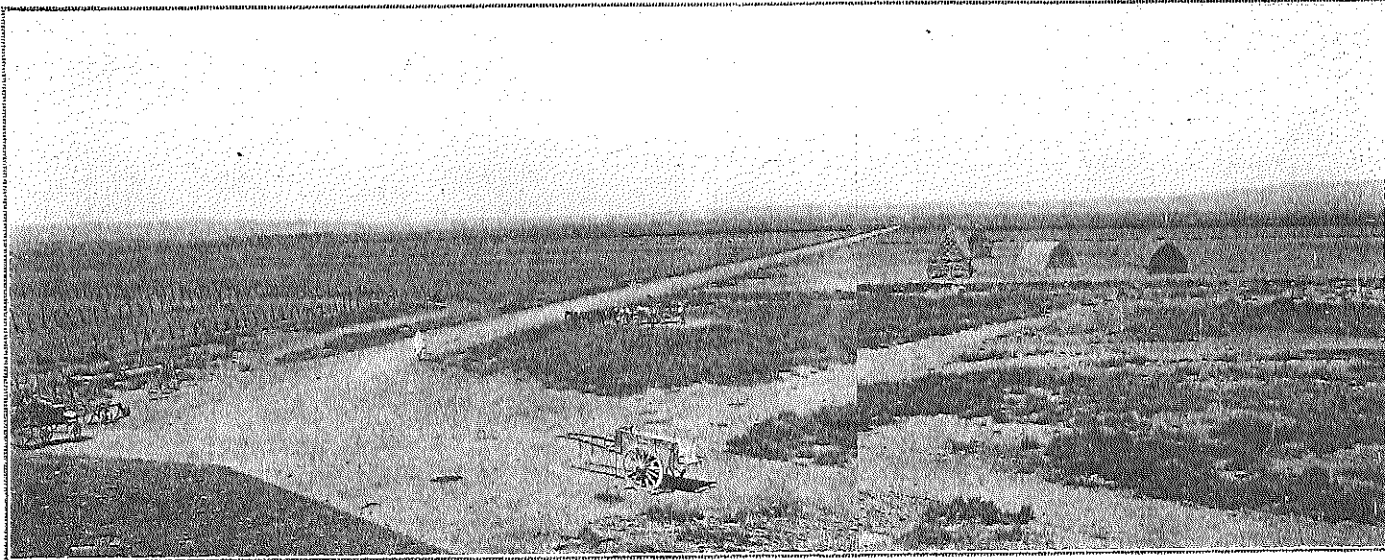
C'est une merveilleuse transformation qui se prépare, là et ailleurs, partout où, à l'ingéniosité et au courage des pionniers s'ajoutera le secours inestimable des irrigations.

Que ne peut-on espérer, enfin, de l'assainissement des terrains marécageux et salés qui s'étendent, sur plusieurs vingtaines de mille hectares dans les points bas des vastes plaines du Sig, de l'Habra, de la Mina et du Chélif ?

Non ! Non ! l'œuvre de colonisation n'est pas



Rive gauche de la Mina : Travaux d'assainissement ; chantier de drainage.



Vue panoramique d'un domaine agricole en création sur la rive gauche de la Mina.

terminée. C'est une nouvelle étape non moins périlleuse et non moins glorieuse qui se propose au courage des pionniers.

Le champ est vaste où s'exerce, déjà, et où se développera puissamment le labeur ingrat, mais plein de promesses des colons et des indigènes. Il n'est pas de difficultés qui puissent entraver leurs efforts solidaires ni limiter leurs communs sacrifices maintenant qu'ils savent

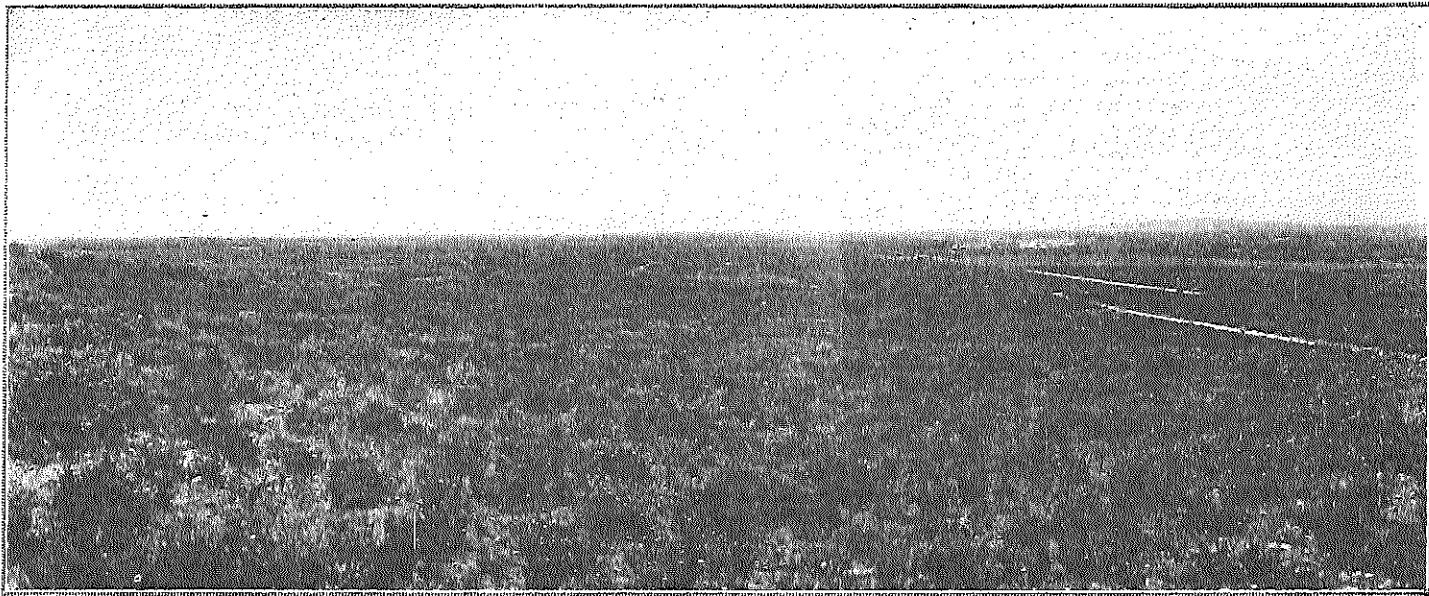
sur quelles ressources prochaines ils peuvent compter.

De quel retentissement sur la production, sur le commerce et sur les industries algérienne et métropolitaine seront les grandes entreprises rurales d'hydraulique et d'assainissement !

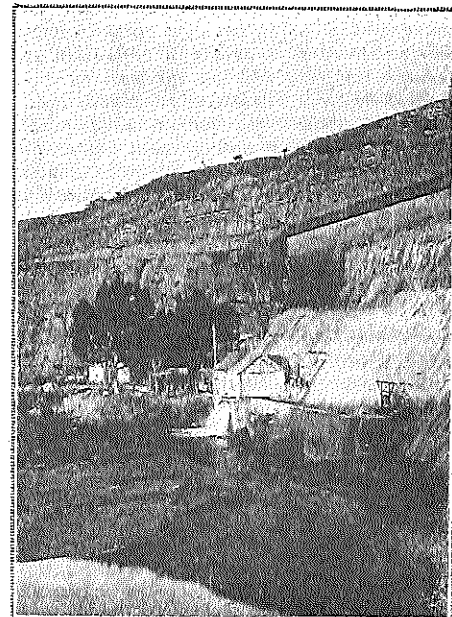
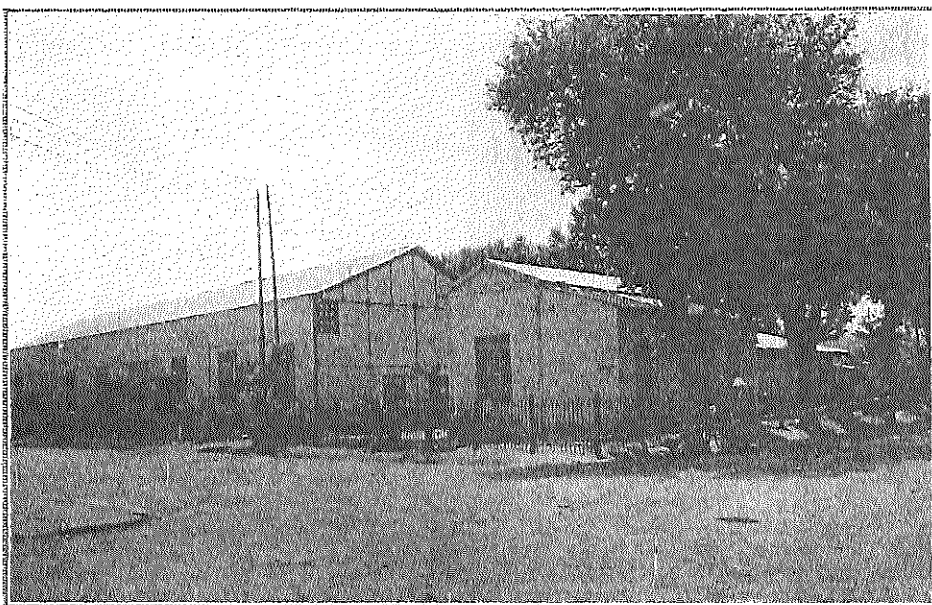
Honneur soit rendu aux assemblées qui eurent une si vive intelligence des facultés créatrices de ce pays. Le souvenir sera durable du

Gouverneur qui a si brillamment et si éloquemment traduit les buts d'avenir à la réalisation desquels travailleront, sans répit, nos ingénieurs, nos savants, tous les producteurs de richesse qu'animent une foi profonde dans les destinées laborieuses et pacifiques de l'Algérie et l'amour passionné de la France génératrice de civilisation et de progrès.

AUGUSTE BORIES.



Vue panoramique d'une grande ferme agricole et viticole créée dans les sables marécageux de la plaine de Bel-Hadri (Aïn-Tédelès).



Usine électrique alimentée, aux environs de Perrégaux, par le barrage de l'oued Fergoug : à droite, vue d'un coin du barrage ; à gauche, vue de l'usine.

La Main-d'œuvre agricole

Si la crise de la main-d'œuvre agricole sévit un peu partout, tant en France qu'à l'étranger, elle commence à se faire sentir aussi en Algérie, et, plus particulièrement, dans la province d'Oran.

Il faut retenir, en effet, que, avant la guerre, en dehors de la main-d'œuvre indigène locale, l'Oranie bénéficiait largement, à des époques déterminées de l'année, d'un afflux important de travailleurs marocains et espagnols. Mais, bien rares sont, maintenant, les Espagnols qui font la traversée pour venir tailler nos vignes, travail dans lequel ils excellent d'ailleurs, et plus rares encore sont ceux qui viennent, comme autrefois, participer à nos moissons. Les causes de ce délaissement sont connues. Bien que les salaires aient plus que triplés, puisque le tailleur de vigne qui gagnait autrefois 5 à 6 fr. par jour en gagne aujourd'hui 14 à 18 et que le prix de la moisson est passé de 18 ou 20 fr. à 80 et même 100 fr. à l'hectare, le cours du change réduit ces salaires à un taux que les insulaires ne jugent pas suffisant, eu égard à la cherté de la vie locale. Leur exode se porte, de préférence, dans les départements vinicoles du Midi de la Métropole où les salaires sont relativement plus élevés.

Quant aux Marocains, qui s'adonnent spécialement aux travaux de la vigne à la sape, aux moissons et aux dépiquages, il faut considérer qu'ils viennent principalement des régions de la Moulouya et du Riff et l'état de guerre qui subsiste dans la zone espagnole les retient en grande majorité dans leur pays.

Reste donc la main-d'œuvre locale, tant européenne qu'indigène. La première, peu nombreuse déjà, se raréfie de plus en plus, et l'élément jeune délaisse la terre pour rentrer dans les chemins de fer ou les entreprises privées où la journée est moins longue et le salaire plus élevé. Les

conditions matérielles de la vie à la ville sont plus dures qu'à la campagne, mais qu'importe, l'attrait est irrésistible.

La main-d'œuvre locale indigène, qui est la plus importante par le nombre, était déjà insuffisante dans la période d'avant-guerre, puisque le complément était apporté par les deux éléments dont nous venons de parler, et elle se restreint encore par l'exode de très nombreux travailleurs dans la Métropole.

Si cet exode se poursuit dans les proportions que nous constatons pendant ces dernières années, il y a là un véritable danger pour l'avenir de la colonisation.

L'Algérie est essentiellement une colonie de peuplement, et on nous enlève les meilleurs de nos travailleurs au lieu de nous en envoyer.

Ce sont, en effet, les éléments sains et vigoureux qui s'en vont, puisque les restrictions apportées par le Gouvernement général ne visent, et ne peuvent viser, que ceux qui ont des tares physiques ou morales.

La situation devient donc fort troublante et l'on se demande si, malgré l'emploi plus généralisé encore des machines agricoles, il n'arrivera pas un moment, non pas immédiat, mais assez rapproché, où les colons, tant européens qu'indigènes, se trouveront aux prises avec les plus grandes difficultés pour mettre leurs terres en valeur et surtout pour lever les récoltes.

Il y aurait bien un palliatif à ce mal latent, ce serait la participation de la femme indigène aux travaux, les moins pénibles naturellement, comme cela se pratique couramment ailleurs, et notamment dans la province de Constantine. Mais, en Oranie, l'indigène répugne, en général, à voir la femme se livrer aux travaux des champs ; il la garde jalousement au douar, et, même, l'apât de salaires élevés qui apporteraient plus de

bien-être et de joie au foyer; ne saurait le tenter. Il est fort sobre, ce qui est une réelle qualité, et ses besoins sont fort restreints ; aussi limite-t-il trop souvent l'effort de son travail à la satisfaction pure et simple de ceux-ci, sans se préoccuper outre mesure de ce qu'il adviendra le lendemain.

Mais signaler un mal, ce n'est pas le guérir. Et si l'on ne veut pas compromettre les résultats magnifiques déjà acquis dans ce pays, il faudra bien chercher le remède efficace à une situation très grosse de dangers pour l'avenir. Nous avons heureusement, dans le continent africain, une main-d'œuvre de tout premier ordre, celle des nègres du Niger et du Congo. Il faudra bien songer à la mettre en valeur, et il nous apparaît qu'elle pourrait utilement être mise à la disposition de nos colons oranien.

Le transbordement de ces travailleurs, par voie de mer, quoique long et coûteux, pourrait bien être envisagé. Mais nous voyons la solution du problème dans la construction du Transsaharien.

On a fait ressortir, par ailleurs, l'intérêt supérieur que la grande ligne de pénétration au Centre africain présenterait au point de vue de la défense nationale.

Combien cet intérêt serait accru si l'on pouvait envisager, par cette voie, l'apport d'une main-d'œuvre qui serait utilisée par toute l'Afrique du Nord. C'est une considération qui a bien sa valeur.

Sans être trop pessimiste, il est des éventualités qui peuvent devenir les réalités de demain, et la crise de la main-d'œuvre agricole en est une.

Il est bon d'y songer.

A. BÉRANGER.

L'Enseignement agricole

Chacun sait que Sully, ministre et ami d'Henri IV, ne cessait de répéter : « Le labourage et le pâturage sont les deux mamelles dont la France est alimentée ». On peut bien dire aussi que l'agriculture et la viticulture sont les deux mamelles de l'Oranie.

L'Oranie n'est-elle pas un pays essentiellement agricole et n'est-ce pas de la terre qu'elle tire la plus grande partie des ressources qui font sa richesse et sa prospérité ?

Mais si l'on envisage la situation agricole telle qu'elle nous apparaît aujourd'hui, il faut bien reconnaître que si, dans ces dernières années, la mamelle « viticulture » a procuré aux viticulteurs une assez large rémunération de leurs efforts et de leurs sacrifices, la mamelle « agriculture » s'est bien tarie et n'a apporté que déceptions et déboires au céréaliculteur.

Les années déficitaires ont succédé, chez nous, aux années déficitaires, et, même dans les années normales, la vente des produits n'a pas toujours couvert les dépenses engagées.

La lutte sur le terrain économique devient donc de plus en plus difficile pour nos vaillants colons et fellahs.

Et pourtant, loin de se laisser abattre, ils sont prêts à faire les efforts nécessaires et à écouter toutes les suggestions pour résoudre le problème angoissant qui s'impose à leur attention éveillée.

Ils savent fort bien qu'ils ne pourront sortir de cette impasse redoutable, s'ils ne s'orientent résolument, soit vers les nouvelles méthodes de culture qui apporteront une intensification à leur production, soit vers les cultures industrielles : coton, lin, betteraves, etc., là où les conditions climatiques, la nature du terrain, et parfois les possibilités d'irrigation, le permettront.

Mais on ne s'improvise plus agriculteur, non plus que viticulteur, du jour au lendemain — la production agricole, plus que tout autre peut-être, est fonction directe d'une bonne organisation du travail et d'une exploitation rationnelle basée sur des connaissances techniques bien

spéciales qu'il faut avoir apprises.

L'enseignement agricole s'impose donc à nos futurs colons, comme s'imposent des enseignements spéciaux et appropriés aux futurs ingénieurs, industriels, commerçants ou artisans, et nous estimons que c'est une question capitale pour l'avenir de la colonisation en Algérie.

Il faut bien reconnaître, malheureusement, que dans la province d'Oran cet enseignement n'est pas suffisamment organisé et que nous sommes, ici, bien loin de ce qui existe tant en France qu'à l'étranger.

Quand on songe que ce grand département, dont les cultures s'étendent sur des centaines de mille hectares, n'a pas, actuellement, une seule école pratique d'agriculture, ni une seule ferme-école, on peut bien dire qu'il y a là une grave lacune qu'il est urgent de combler.

Nous devons, cependant, à la vérité de dire que cette situation ne laisse pas indifférents ceux qui sont qualifiés pour y remédier.

Le Gouvernement général, le Conseil général et quelques municipalités s'emploient, malgré les difficultés budgétaires de l'heure présente, à réaliser l'enseignement agricole complémentaire des organismes déjà existants.

Au sommet de cet enseignement, nous avons, en Algérie, la Faculté des Sciences d'Alger et l'Institut agricole de Maison-Carrée. Sans méconnaître les importants travaux de ces deux institutions dans le domaine agricole et le précieux concours qu'ils apportent au développement de la Colonisation, il faut considérer que cet enseignement ne s'adresse qu'à une élite restreinte. S'il donne des directives intéressantes, il faut les traduire ensuite d'une façon concrète en vue de leur application pratique et rationnelle. C'est là le rôle de l'enseignement agricole proprement dit. Pour que celui-ci produise tous les heureux effets que l'on doit en attendre, il doit s'adresser, d'abord, à la grande masse des colons qui, trop absorbés par leurs occupations journalières, n'ont pas le loisir de se documenter sur les nouvelles méthodes de culture basées

sur des données scientifiques qui ont fait leurs preuves.

Cette tâche est assurée, aujourd'hui, d'une façon fort satisfaisante, par les actifs et dévoués agents des services agricoles d'arrondissement, sous la direction éclairée de M. Vermeil, chef départemental de ces services. Ils vont, périodiquement, jusque dans les centres les plus reculés, faire des conférences sur les possibilités de régénérer les cultures de la région.

Ici, ils préconisent l'amélioration des labours à différentes profondeurs, ils font connaître l'époque et les modes de semis, les cultures en lignes espacées, les sarclages, binages et roulages, les instruments de culture, l'assolement, les engrais, le choix judicieux des semences, etc...

Là, ils exposent les méthodes nouvelles de vinification, les soins à donner à la vigne : taille, labours et binages, nature des engrais, et les moyens propres à combattre les maladies cryptogamiques ; pour les plantations nouvelles, ils indiquent les plants les mieux appropriés à la nature du sol, etc...

Cette première application du vaste programme de l'enseignement est donc réalisée, grâce à l'activité intelligente des chefs distingués de nos Services agricoles.

Mais ce n'est là qu'une partie du problème.

Il est indispensable de former les nouvelles générations et d'en faire les agents intelligents et instruits, capables de développer l'agriculture dans ce pays. Combien de jeunes gens qui cherchent leur voie, qui sont indécis sur la carrière à embrasser, se tourneraient vers les cultures agricoles si leur attention était attirée de ce côté.

M. Steeg, gouverneur général, dont la sollicitude pour tout ce qui touche aux intérêts généraux de la Colonie est toujours en éveil, l'a reconnu implicitement, lorsque, dans une lettre au Préfet du 20 septembre 1922, il dit notamment :

« A l'exemple de ce qui a lieu dans la Métropole, un des rôles des agents du Service agricole général consiste à donner l'enseignement agri-

cole dans les établissements d'ensei- gnement public de leur résidence (écoles normales, collèges, écoles primaires supérieures, cours complémen- taires). »

Il ajoute : « J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien demander à M. le Chef du Service agricole de votre département de vous adresser, après examen de la question avec l'Inspection académique, un rapport indiquant, de façon aussi détaillée que possible, ce qui a été fait jus- qu'à ce jour, dans votre département, sur la ma- tière (organisation adoptée, programme suivi, matériel d'enseignement, champs d'application, résultats obtenus, etc., et ce qui pourrait être fait dans la voie indiquée. »

Dans les écoles primaires supérieures de Mos-

taganem, Bel-Abbès, Mascara, le programme de cette organisation est en bonne voie et on a pu enregistrer déjà quelques résultats satisfaisants. Mais cela est encore insuffisant.

Il est absolument nécessaire de créer des écoles pratiques d'agriculture, des fermes-écoles, des champs d'expérience dans les centres les mieux qualifiés pour les recevoir.

La création d'une école pratique à Bel-Abbès est décidée ; des crédits importants ont été votés à cet effet par le Conseil général.

Des fermes-écoles doivent être organisées aussi, successivement à Aïn-Témouchent, Saïda, Mascara, Tiaret, Mostaganem.

Celle d'Aïn-Témouchent est seule en voie de réalisation.

On pourrait enfin retirer de multiples profits de l'enseignement agricole à l'école primaire.

On peut conclure, de ce rapide exposé, que si des efforts louables ont été faits, dans notre département, pour donner l'enseignement agri- cole à nos populations rurales, nous sommes en- core assez loin du but à atteindre.

Les efforts de tous doivent donc se coordon- ner pour passer, dans les délais les plus courts, du domaine théorique dans celui des réalisa- tions pratiques.

C'est à cette condition seulement que nos co- lons pourront envisager l'avenir avec confiance et que l'Oranie, grande productrice de blé et de vin, pourra continuer sa marche glorieuse dans la voie du progrès agricole. A. BÉRANGER.

Les Œuvres de Mutualité en Oranie

Le département d'Oran est certainement, de toute l'Afrique du Nord, la région où les œuvres de Mutualité se sont le plus vite développées pour venir en aide aux colons. La première Cais- se régionale de crédit agricole fut fondée en 1899, sous les auspices de M. Guiraud, dès que la loi du 31 mars 1899 fut votée en France. Cette loi ne fut d'ailleurs rendue applicable en Algérie qu'en 1900. En 1901, au Conseil général, M. Har- vard exigea que les Comices agricoles, dont l'ac- tion était très limitée, se transformassent en syndicats aptes à créer des caisses agricoles, de faire des achats en commun, d'éclairer tous les membres sur l'utilité des engrais, leur emploi rationnel dans les terres qui commençaient à s'épuiser par quarante ans de culture.

A Bel-Abbès, l'apôtre de la Mutualité sous toutes ses formes fut M. Maréchal qui, sans relâ- che, se mit à la tête de tous les mouvements mu- tualistes, propagea des idées et en fit ressortir tous les avantages par de nombreuses conféren- ces. Il mit en pratique son enseignement et fonda le Syndicat agricole, qui fut le modèle du genre. L'œuvre de ce syndicat a été et est toujours con- sidérable ; aujourd'hui, les colons de Sidi-Bel- Abbès en ont si bien compris l'importance que presque tous en font partie, s'adressent à lui pour les achats de tous les produits dont leurs exploitations ont besoin. Les caisses de crédit, les caisses d'assurances mutuelles, les associa- tions coopératives, caves, docks, battages, tout vit par le syndicat et grâce au syndicat.

Le Syndicat de Tlemcen suit de près celui de Bel-Abbès. Son organisation modèle, la direc- tion intelligente qui met en marche tous ses roua- ges a la plus grande confiance des agriculteurs, européens et indigènes, de sa zone d'action. Plus de six millions de dépôts sont consentis par ses adhérents qui trouvent leur argent aussi sûre- ment placé que dans les grandes banques.

L'usure a fini son temps, elle n'existe plus que pour les insolubles. Tout agriculteur honnête trouve un large crédit auprès des caisses locales et de la caisse régionale.

En trois ans, le Syndicat agricole de Tlemcen a fondé des caves coopératives à Turenne, Hen- naya, Les Abdelys, Tlemcen, Lamoricière, La- vaysière. Il suffit d'une conférence faite sous les auspices du syndicat pour que tous les colons souscrivent à des parts nombreuses, sachant d'avance que c'est dans leur intérêt qu'on agit.

A Mascara, même élan magnifique, le syndi- cat, les caisses agricoles, les caisses d'assurances mutuelles, les coopératives ont fait des bonds formidables dans leurs chiffres d'affaires.

A Oran, le Syndicat est quelque peu éclipsé par l'organisme central qu'est la Fédération des Syndicats agricoles de l'Oranie. Le gros com- merce est fortement ancré sur la place, mais on ne lutte pas avec lui, on le seconde au contraire, tout en l'obligeant à maintenir des prix raison- nables et en rapport avec la marchandise vendue. Le Syndicat a fondé une caisse régionale de crédit agricole qui, sous l'impulsion de M. Des- treux, président de la Chambre d'Agriculture, rend de gros services aux colons et même à la colonisation. L'exemple du centre d'Aïn-Dzarit est à citer. Sans le secours bienveillant de la Caisse régionale d'Oran, ce village aurait cer- tainement été déserté à la suite de trois années malheureuses qu'il vient de passer.

Il n'est pas de caisse régionale agricole qui ait vu son chiffre d'affaires progresser aussi rapi-

dement que celui d'Oran. Créée pendant la guer- re pour venir en aide à quelques colons et indi- gènes malheureux, elle a permis d'ensemencer au début des milliers d'hectares ; elle prête au- jourd'hui annuellement à ses adhérents près de trois millions à un taux bien moins élevé que celui des banques.

Mostaganem est resté un peu en retard ; le Syndicat agricole et la Caisse régionale, plus ti- mides, ont marché beaucoup plus doucement. La culture de la vigne a donné là un appoint suffi- sant pour que les colons sentent moins la néces- sité de se serrer les coudes.

Tel est, en quelques lignes, l'histoire des pre- miers éléments, la base, en quelque sorte, des œuvres de mutualité proprement dites. Ces der- nières, aujourd'hui, sont surtout constituées par les caisses d'assurances mutuelles, d'une part, et de l'autre par les œuvres coopératives diver- ses.

Caisses d'assurances mutuelles agricoles

L'assurance mutuelle agricole n'existe réelle- ment que depuis l'époque où Léon Riboud prit l'initiative de la placer sous l'égide de l'article 3 de la loi de 1884. La loi du 4 juillet 1900 lui donna une existence absolument légale. En Ora- nie, le terrain était admirablement préparé pour que puissent se créer, partout, les caisses d'assu- rances mutuelles. Dès 1906, M. Gubian fondait à Alger une Caisse centrale d'assurances et de réassurances agricoles avec un mécanisme tel, qu'il permettait à tous les colons de l'Algérie de s'assurer à peu de frais contre la grêle et la mor- talité du bétail. Des caisses régionales, affiliées à la Caisse centrale, étaient créées un peu par- tout. Les caisses régionales assurent une partie des risques, la Caisse centrale assure le reste. La mutualité intervient sous les formes les plus di- verses et donne les deux garanties les plus inté- ressantes, d'abord la fixité de la prime à payer, ensuite, le paiement intégral et amiable des si- nistres qui peuvent se produire.

Le succès de ces caisses d'assurances fut tel, que peu de temps après, en 1912, le Conseil d'administration de la Caisse centrale décida de créer la branche incendie, et quelques années

plus tard la branche accident. Les compagnies d'assurances essayèrent de lutter contre ces mu- tuelles qui menaçaient de leur enlever la plupart des clients qu'elles possédaient dans la colonie agricole. Aujourd'hui, elles se résignent à l'ac- cepter comme un concurrent nouveau que l'Ad- ministration protège par ses subventions. C'est, en effet, grâce au concours bienveillant de l'Admi- nistration que les mutuelles ont pu fonctionner dès les débuts. C'est aux subventions importan- tes qui leur ont été accordées que les frais de première installation, d'imprimés, de personnel, ont pu être payés. Aujourd'hui, les mutuelles ont une existence définitivement assurée, elles ont des réserves suffisamment importantes et une notoriété telle, dans toute l'Afrique du Nord, que rien ne peut les empêcher de poursuivre la voie où elles se sont résolument engagées, celle du progrès par l'effort commun, celle de l'éco- nomie par la constitution d'un fond, qui, au lieu de constituer des dividendes pour les actionnai- res, reste la garantie et la propriété de tous les mutualistes. La Caisse centrale a son action sur toute l'Afrique du Nord, la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Ce dernier a été très heureux de béné- ficier d'une organisation toute prête à rendre service à nos colons. D'importantes subventions ont été données par le Gouvernement chérifien pour permettre à la Caisse centrale de venir en aide à ses adhérents du Maroc, à Oudjda, Rabat, Casablanca et Marakech.

En Oranie, dix caisses régionales ont été fon- dées en peu de temps. M. Maréchal, aidé en cela par M. Gubian et le Directeur des services agri- coles, n'eut pas beaucoup de peine, parlant à des convaincus, à faire comprendre le mécanisme des assurances mutuelles et tout le bienfait de ces institutions.

Dès 1907, l'*Oranaise-Assurances* fut créée ; puis, quelques jours plus tard, les caisses de Bel-Ab- bès, Tlemcen, Saïda, Mostaganem, Mascara. L'an- née d'après, ce fut le tour de Témouchent, Tiaret, Relizane, Saint-Cloud.

Il est bon d'indiquer, pour chacune d'elles, le rôle important qu'elles jouent dans leur zone d'action et les services qu'elles rendent à la Colonie. Le tableau ci-dessous résume ces ren- seignements :

NOM DES CAISSES D'ASSURANCES	PRÉSIDENTS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION	CAPITAUX ASSURÉS	COTISATIONS ANNUELLEMENT ENCAISSÉES
Oranaise.....	MM. Descours	6.000.000	50.000
Saint-Cloud.....	Bordères	4.000.000	40.000
Mostaganem.....	Callot	7.000.000	60.000
Relizane.....	Foucard	14.000.000	125.000
Tiaret.....	Tournemire	20.000.000	175.000
Saïda.....	Ladey	16.000.000	150.000
Bel-Abbès.....	Chamboulive	35.000.000	350.000
Tlemcen.....	Bonnet	28.000.000	325.000
Mascara.....	Vautherot	40.000.000	450.000
Témouchent.....	Gantier	12.000.000	110.000
Totaux pour l'Oranie.....		182.000.000	1.815.000

Sans bruit, sans réclame, les assurances mutuel- les, en quelques années, sont arrivées à encais- ser près de deux millions de cotisations et assu- rer pour près de deux cents millions de capitaux

en Oranie seulement. Nos colons connaissent bien leurs intérêts, ils sont mutualistes et se ren- dent compte que l'avenir de l'assurance est tout à la mutualité.

Les Sociétés coopératives agricoles

Ces sociétés sont soumises à une législation spéciale suivant le but qu'elles envisagent. Elles peuvent être civiles ou commerciales, à capital fixe ou variable. La loi du 24 juillet 1867 a édicté des règles relatives à la variabilité du capital. Les lois des 29 décembre 1906 et 5 août 1920, adaptées à l'Algérie, permettent au Gouvernement de faire des avances importantes aux coopératives agricoles. Dans la Colonie, ces sociétés recevaient autrefois des subventions pouvant aller jusqu'à la moitié du capital souscrit. Certaines caves coopératives du département d'Alger ont bénéficié même d'avantages plus importants. Aujourd'hui, la subvention devient l'exception. L'Etat préfère faire des avances remboursables à long terme avec un faible intérêt, généralement le 2 %. Ces avances peuvent atteindre les 5/8^e du capital nécessaire à la bonne marche de la coopérative.

Les premières sociétés coopératives agricoles fondées en Oranie furent, à Saint-Cloud, la Coopérative de défoncement, mise sur pied par M. Jaeger, maire et conseiller général à cette époque, aujourd'hui décédé; puis à Tirman, le village agricole coopératif.

La Coopérative de défoncement, créée en 1901, au moment où le phylloxéra ravageait cette belle région viticole, avait pour but de permettre aux viticulteurs de Saint-Cloud de replanter, dans de bonnes conditions, leurs vignobles. Un certain nombre d'appareils à défoncer (treuils Pelous et treuils Guyot) furent acquis grâce à des subventions importantes du Gouvernement général. Tous les petits propriétaires purent ainsi reconstruire, à peu de frais, leur vignoble en plants américains résistants au phylloxéra. Cette coopérative vécut une dizaine d'années et, quand le travail qu'elle s'était imposé se trouva terminé, elle fut dissoute et les appareils furent vendus. Aucune autre coopérative de cette nature ne se créa depuis, malgré la marche progressive du phylloxéra dans la Colonie.

Le village coopératif de Tirman se créa sous l'impulsion de la société *La Colonisation Française*. Une surface de plus de 1,000 hectares en broussailles fut concédée gratuitement par l'Etat algérien, avec l'obligation de les mettre en valeur et d'y installer trente familles françaises qui travailleraient en commun les terrains et en tireraient le produit le meilleur. Les terres ont été convenablement préparées, mais jamais les trente familles françaises n'ont pu être installées et, pour satisfaire aux clauses du contrat, on envisage aujourd'hui, la possibilité de réduire ce nombre.

Coopératives de battages

La coopérative a surtout fait des progrès en Oranie pendant et après la guerre. Les difficultés inhérentes à certains travaux, les exigences des intermédiaires ont conduit les colons à créer des coopératives de battages à Berthelot, dans la région de Mascara, de Saïda, de Renault. Un ou plusieurs appareils de battages sont achetés en commun. L'Etat avance une bonne partie des fonds qui sont remboursés par annuités dans une période moyenne de dix ans.

Coopératives de culture mécanique

La main-d'œuvre européenne et indigène devenant rare et chère, le temps matériel manquant souvent pour faire les semences, des coopératives de culture mécanique se sont surtout créées dans la région de Saïda, aux Maalifs, à Fénouane, Franchetti, etc... Elles utilisent des tracteurs de divers modèles, préparent les terres au printemps et les ensemencent à l'automne. Un minimum de trente hectares à semer en blé est imposé pour bénéficier de la subvention accordée.

Caves coopératives

Très nombreuses avant la guerre dans le département d'Alger, les caves coopératives n'ont commencé à naître en Oranie qu'après la guerre. La première a été créée à Lavayssière, grâce à l'initiative du Syndicat agricole de Tlemcen. D'autres ont rapidement suivi : à Turenne, Hennaya, Lamoricière, Tlemcen, Les Abdellys. Une belle cave coopérative a été construite à

Hammam-bou-Hadjar. Les caves de Picard et de Renault sont en bonne voie d'exécution. Il en est de même aux environs de Mascara, où deux caves ont dû être terminées en 1924. Celle de Trumelet fait sa première vinification.

Les caves coopératives permettent de traiter en commun les raisins des petits propriétaires. La qualité des vins est toujours meilleure en raison de l'outillage perfectionné dont ces caves sont munies. La surveillance constante qu'on exerce pendant la fermentation des moûts, un personnel exercé, une propreté minutieuse des cuves et amphores, et une grosse économie pour les petits colons, font de la cave coopérative une forme de premier ordre de la mutualité.

Les docks coopératifs

Il n'y a pas de denrées qui, depuis la guerre au moins, voient leurs cours varier avec plus de régularité que les céréales. Dès le début de la campagne, les prix sont toujours influencés par une offre importante; les blés, orges et avoines subissent une baisse déconcertante, le commerce achète peu et base ses cours sur le rabais que consentent les indigènes et colons nécessiteux ayant besoin de réaliser immédiatement après les battages. Puis, en septembre, octobre et novembre, une hausse sensible et continue se produit. Pour ne citer qu'un exemple, celui de l'année courante, les blés durs se sont vendus 80 à 85 fr. au début; trois mois après, ils atteignaient 140 à 150 fr., soit près du double. Les blés tendres, vendus en juillet à 75-80 fr., sont recherchés aujourd'hui à 123-124 fr. (1^{er} novembre 1924). Le colon se rend mal compte que le commerce a des aléas, que les cours sont influencés par une récolte mondiale, que les blés d'Amérique, du Canada, d'Australie, de Russie et de la République Argentine jouent un rôle considérable dans la fixation des prix sur les grands marchés de Chicago, New-York, Londres, Paris, Marseille. Il voit cependant un résultat à peu près certain tous les ans. Le blé augmente de juillet à janvier, quand il n'augmente pas jusqu'en mai-juin de l'année suivante. Il voudrait alors pouvoir conserver son grain pour profiter des cours plus avantageux. Mais deux difficultés se présentent : 1^o Le logement dans les magasins fait défaut, le blé doit rester en vrac ou en sacs au dehors, soumis aux intempéries; 2^o La vente immédiate du grain procure l'argent nécessaire pour faire face aux échéances et continuer les travaux jusqu'à la fin des semailles. Or, le problème est tout entier résolu par la création de docks coopératifs. Ces derniers ont une foule d'avantages. Le grain récolté est mis à l'abri. Le dock constitue un grand magasin où le warantage est facile et possible. On peut donc se procurer l'argent nécessaire pour faire face à tous les besoins urgents. On peut donc profiter d'une hausse espérée en octobre ou novembre pour réaliser sa récolte dans de bonnes conditions. Le dock peut conserver le grain, soit pour le compte du propriétaire, soit pour celui de l'acheteur, minotier ou négociant. Il peut faire un bon triage et fournir, grâce à son bon outillage, un grain de semence de premier choix. L'Administration aurait une statistique, toute faite, de la récolte si tout le grain pouvait être emmagasiné. Pas de souci pour l'alimentation jusqu'à la soudure; pas de coups de bourse basés sur l'insuffisance des approvisionnements, la sécurité absolue pour le lendemain de pouvoir alimenter les moulins et les boulangeries.

Un mouvement sérieux en faveur des docks coopératifs s'est dessiné en Oranie. Les premières conférences à ce sujet ont été faites dans toute la région de Tiaret, à Vialar, Burdeau, Waldeck-Rousseau, Ain-Dzarit, Diderot, par le chef du service agricole d'Oran en 1917. Le premier dock qui a fonctionné a été celui des Maalifs, créé par MM. Duhamel frères. Aujourd'hui, les docks de Burdeau fonctionnent à l'entière satisfaction des colons de cette belle région céréalière. Les créations vont se multiplier à Thiersville, Tizi, Bel-Abbès, Prévost-Paradol, Tlemcen, Relizane, Inkermann. L'Etat aide de son mieux ces coopératives si utiles. L'intérêt de l'agriculteur et celui de l'Administration se confondent et, de toutes les formes de la mutualité, cette dernière est peut-être la plus tangible pour tous.

D'ailleurs, les docks ne seront qu'un commencement. Déjà, à Saïda, on prévoit l'installation de moulins coopératifs et même de boulangeries coopératives. La question si troublante de l'écart de mouture et de la prime de panification sera vite résolue. Les boulangeries normales donneront le pain au prix de revient, en laissant à chacun le salaire et le juste bénéfice qu'il doit avoir. Plus de récrimination de la part de la classe pauvre qui trouve le pain cher et accuse le minotier ou le boulanger de gagner beaucoup trop d'argent.

Huilleries coopératives

Les plantations d'oliviers seraient plus intenses dans toute la Colonie si l'utilisation des olives était assurée un peu partout dans les pays de production. L'huilerie coûte cher à installer, mais par l'entente, la coopération et l'aide de l'Etat, on peut multiplier les moulins à huile et obtenir à peu de frais la transformation des olives. A l'huilerie on pourra faire un triage et fabriquer de bonnes conserves d'olives vertes ou noires. L'huile sera produite dans des conditions d'économie et de propreté qui inciteront les acheteurs à venir s'approvisionner au moulin coopératif. Un projet de cette nature est en création à Hammam-bou-Hadjar, une autre à Tlemcen. L'exemple sera rapidement suivi à Saint-Denis-du-Sig, Relizane, Inkermann, et dans tous les pays producteurs d'olives.

CONCLUSIONS

Toutes ces institutions concourent, dans le domaine agricole, à resserrer les liens qui unissent les agriculteurs. La mutualité sera l'arme défensive de l'avenir. Les syndicats discutent des questions économiques qui les intéressent. La Fédération des Syndicats reprend ces questions et possède des armes pour les faire aboutir. L'achat des matières utiles à l'agriculture se fait en commun et réalise des économies tout en donnant les garanties nécessaires. Le crédit agricole enrayer l'usure et, s'adressant surtout au petit cultivateur, lui permet de vivre. Le crédit à long terme est destiné aux améliorations de longue haleine, à la création même des propriétés. Les caisses d'assurances mutuelles ont rendu et rendront encore d'incontestables services. Les coopératives de toute nature transforment, conservent et utilisent les produits de façon à éviter beaucoup d'intermédiaires gourmands, qui prélèvent des bénéfices exagérés.

Ce grand faisceau mutualiste tend à s'élargir tous les jours. Un abus est-il signalé, la mutualité tend à y apporter remède. Les risques et les frais généraux sont réduits au minimum. Si le prix de vente reste le même, le bénéfice réalisé par l'agriculteur est plus élevé et le gain constaté incite le producteur à rester attaché à sa terre. L'abandon des campagnes sera contrarié par ces institutions qui libèrent l'agriculteur et lui font espérer des jours meilleurs. Tout ce qui est économie est un revenu pour nos populations rurales; l'attrait de la ville et de ses distractions diminuera si, par une instruction bien comprise, le colon reconnaît tout ce qu'il peut retirer de la mutualité. Il faut cependant qu'on l'instruise, il faut que l'élite de la population lui fasse comprendre tout ce qu'il peut retirer du syndicat, des caisses de crédit, des assurances, des coopératives. En Oranie, ce rôle a été parfaitement compris par de hautes personnalités, telles que MM. Maréchal, Bonin, Renaud, Havard, Descours, Destremx, Béranger, Vautherot, Catroux, Ladey, Brière, Cardonne, Langlois et tant d'autres que je m'excuse de ne pouvoir citer ici. Le nombre en est trop grand, il suffit de parler de mutualité pour soulever partout des applaudissements enthousiastes et voir des bonnes volontés surgir dans toutes les communes. Le chef du service agricole a pu s'en rendre compte, dans ses nombreuses tournées.

L'accueil le plus chaleureux lui a été toujours réservé quand il s'est agi de fondation mutualiste. A tous ceux qui l'ont aidé dans cette voie, il adresse ses remerciements. Ils peuvent être fiers de l'œuvre déjà accomplie, qui fait honneur à l'Oranie entière.

P. VERMEIL,
Chef du Service agricole
du département d'Oran.

L'Industrie Oranaise

Bien que l'Algérie soit un pays essentiellement agricole, son industrie, déjà importante, paraît appelée à prendre elle-même une large extension.

Tel est le lien commun par lequel débute nombre d'études rédigées depuis dix ans sur la question industrielle en Algérie. On ajoute, d'ailleurs assez volontiers :

« L'amélioration des moyens de communication se poursuit constamment et doit permettre, tôt ou tard, de satisfaire aux besoins de la fabrication industrielle. Le principal obstacle réside dans la pénurie de combustible, mais il disparaîtra le jour où les mines de charbon et les gisements pétroliers, qui font actuellement l'objet de recherches, donneront une production suffisante. »

C'est sur ce concept qu'ont raisonné, près de trois quarts de siècle, les économistes algériens et même métropolitains pour dénier toute possibilité d'industrie réellement florissante dans ce pays, et il apparaît maintenant, avec une évidence qui s'accroît chaque jour davantage, que, sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, les économistes se sont lourdement trompés.

Nous pouvons dire, au contraire, non seulement sans crainte de démenti, mais encore sans risque d'être taxés d'exagération, que l'agriculture algérienne, elle-même, tend vers une industrialisation complète, dont tous ceux qui voudraient bien se donner la peine de méditer ce *Livre d'Or* se rendront parfaitement et définitivement compte.

Que voyons-nous, en effet, autour de nous : un machinisme perfectionné, au développement duquel le colon apporte un soin constant, se répand jusque dans les fermes les plus reculées; les réseaux de distribution électrique se multiplient et nous voyons l'agriculteur et le viticulteur s'efforcer de réduire la main-d'œuvre ou au minimum, installer des appareils partout où faire se peut, diminuer à l'extrême son cheptel pour le remplacer par des tracteurs, faire circuler l'électricité partout.

Qu'est cette tendance, sinon le développement rapide et normal d'une industrialisation à outrance ?

Nous serons, d'ailleurs, les derniers à nous en plaindre, car, sous peine de ruine complète, l'Algérie ne peut plus songer à demeurer ce qu'elle a été jusqu'à ce jour : un pays de petite propriété.

Les petites concessions, qui ont assuré aux débuts de l'occupation française la conquête pacifique du sol, se sont fondues ou agrandies : vous en verrez la preuve dans les monographies de domaines dont est constituée la majeure partie de cet ouvrage.

Les colons ont tous agrandi leurs domaines, l'ont souvent quadruplé de superficie en deux ou trois générations; les autres ont disparu, car dans un pays comme l'Algérie, exception faite des cultures tout à fait spéciales pratiquées dans des conditions déterminées sur le littoral, il n'y a pas de place pour les exploitations modestes; l'agriculteur ne peut pas y végéter : il y prospère ou cède le pas.

Nous sommes donc en droit de penser que la Colonie est en train de devenir un pays éminemment industriel, et précisément dans sa branche agricole, quelque paradoxal que ce fait puisse apparaître à première vue.

Il n'est peut-être pas sans intérêt d'en rechercher les raisons.

Certes, celles que nous venons d'exposer, et qui se rapportent plus spécialement à la branche agricole, ont leur poids; mais ce qui pourrait sembler étrange, c'est que se développe parallèlement à l'industrialisation des exploitations terriennes de toute nature, des industries proprement dites, c'est-à-dire des entreprises de transformation de matières premières en produits manufacturés demi-ouvrés ou même en état d'être immédiatement consommés.

Cela tient au coût de plus en plus élevé des transports qui opposent une barrière réellement prohibitive contre le retour dans la Colonie des produits fabriqués en France ou à l'étranger.

Ce coût laisse une marge très vaste entre le prix de revient d'une marchandise ouvrée sur place et celui d'un objet similaire arrivant de la Métropole ou d'Europe et la valeur intrinsèque du combustible n'étant plus en rapport avec les frais de transport, surtout lorsqu'on le destine à la production de l'électricité, pouvaient, dès lors, se créer et prospérer sur place les industries de simple transformation.

Certes, nous ne pouvons espérer voir se créer en Algérie des hauts-fourneaux, ni s'épanouir la grande métallurgie, parce que là le combustible est employé directement; mais, nous le répétons, partout où le charbon et les hydrocarbures serviront à la production d'énergie électrique, ils autoriseront l'entreprise de nombreuses indus-

tries de transformation fort susceptibles de conquérir et d'alimenter le marché local, et lorsque les ressources hydrauliques de la Colonie auront été inventoriées, puis seront utilisées, l'Algérie deviendra une contrée d'industrie moyenne, d'une prospérité qui, sans égaler celle des districts privilégiés d'Allemagne ou de l'Amérique du Nord, n'en occupera pas moins, sur le marché mondial, une place des plus stables et des plus enviables.

Ces perspectives d'avenir n'ont d'ailleurs point échappé à certains esprits avertis qui se sont efforcés de donner une vigoureuse impulsion et un développement particulier à l'enseignement professionnel dont, à notre avis, on s'est désintéressé en Algérie beaucoup trop longtemps.

Les personnes les moins au courant de ces questions savent à quelles difficultés se heurtent les grandes industries métropolitaines pour le recrutement de leur main-d'œuvre; le Gouvernement doit, depuis la guerre, fermer les yeux sur l'envahissement progressif du territoire national par les moins désirables éléments, afin de ne pas éloigner de nos usines, de nos manufactures et de nos ateliers les spécialistes indispensables à la direction de certaines machines ou à la confection de certains objets, car il n'y a plus assez d'ouvriers français pour satisfaire à tous les besoins de notre industrie.

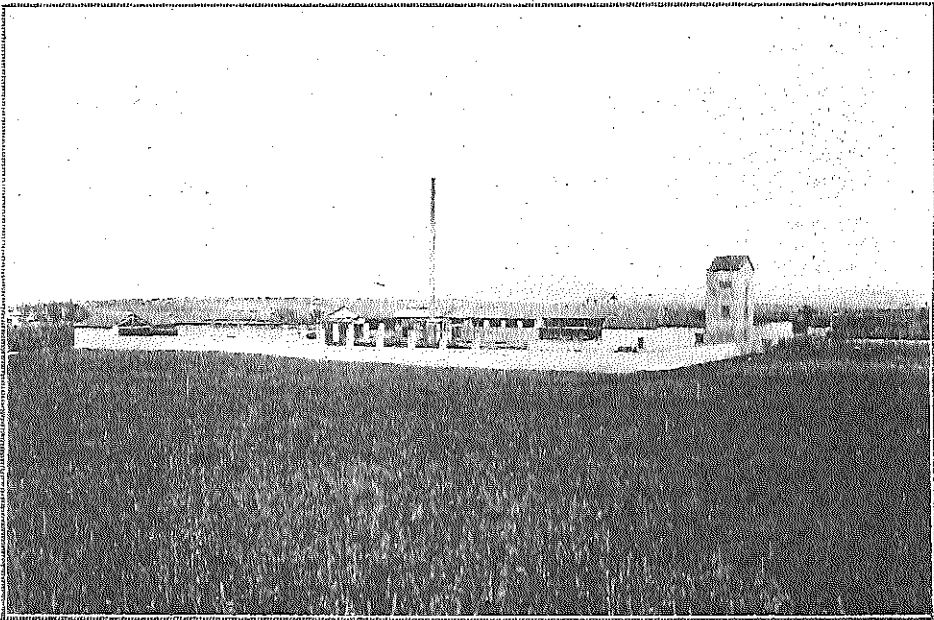
Si l'on considère, en outre, que les salaires

sance est le fondement de tout enseignement, et par ces moyens et d'autres, notre instruction primaire préparera l'enfant à acquérir plus promptement l'esprit technique. »

Dès la fin de la guerre, c'est-à-dire en 1918, sur l'ordre du Gouverneur général, la Direction de l'Agriculture et du Commerce a élaboré et présenté un programme destiné à fonder et à développer ce qu'on pourra convenir d'appeler un cadre ouvrier algérien.

« A la base, disent les communiqués administratifs, se place l'œuvre de l'orientation professionnelle. Elle sera précédée du fonctionnement d'un office d'orientation professionnelle où l'on réunira les documents convenant à la marche du travail, des industries locales, ainsi que les conditions spéciales à l'exercice de chaque profession. Ainsi les familles et les intéressés pourront s'orienter vers les métiers susceptibles de leur offrir les plus grands débouchés au point de vue de la rémunération et de la sûreté de l'embauche. Les écoles primaires seront munies d'ateliers rudimentaires où les maîtres pourront initier leurs élèves au maniement des principaux outils, ainsi qu'à la connaissance de leurs usages et de leur fonctionnement et — point important — déceler chez eux les aptitudes qu'ils pourront posséder souvent s'en rendre compte.

Des cours de préapprentissage seront ouverts officiellement dans tous les centres de quelque



L'Usine des Sous-Produits de la Vigne à Sidi-bel-Abbès.

sont beaucoup plus élevés dans la Métropole qu'en Algérie pour un travail égal, alors que la vie y est un peu plus chère, nous n'avons aucun espoir de voir des techniciens français immigrer dans nos pays.

C'est d'ailleurs tout le contraire qui se produit et les exodes de travailleurs indigènes le montrent bien.

Il faut donc qu'un grand effort soit tenté dans le but de donner à l'enseignement industriel le développement dont nous parlions plus haut et qui nous assure le recrutement aisé des quelque cinquante mille techniciens ou artisans dignes de ce nom dont nos usines et nos manufactures assureront avec empressement l'emploi.

Le problème se résume donc à augmenter le nombre et à améliorer la qualité des ouvriers. L'Administration algérienne a, avec une clairvoyance à laquelle nous nous faisons un devoir de rendre hommage, établi un plan d'ensemble où seront, bien entendu, utilisés les organismes — excellents d'ailleurs, mais en trop petit nombre — que la Colonie possède déjà.

Nous voulons parler des cours d'apprentissage et de préapprentissage; les cours des écoles primaires supérieures, des écoles d'apprentissage de Constantine et de Dellys, de l'Institut de l'Université.

A cet égard, cette dernière n'a pas été prise de court et, dès 1911, le Recteur écrivait :

« Le calcul mental et le calcul écrit, le système métrique peuvent s'enseigner avec une méthode concrète et pratique dont les avantages seraient sérieux, et nos efforts tendent avec persévérance de ce côté.

« De même, nous estimons qu'à côté du dessin d'imitation, il y a lieu de faire une place très large au dessin géométrique dont la connais-

importance, en même temps que, partout où faire se pourra, la formation des ouvriers sera assurée par l'extension des cours supplémentaires d'apprentissage existant déjà, et comme leur nombre est infime, on procédera à toute les créations nécessaires.

Les écoles d'apprentissage existant déjà seront encouragées; celle de Dellys, réservée aux indigènes.

Enfin, — et ici, je cite textuellement — dans chaque département, une école professionnelle du premier degré, dite Ecole pratique d'industrie, adaptée aux besoins régionaux, sera installée dans des conditions aussi parfaites que possible (scolarité de trois ans). Celle d'Alger, au Hamma, par exemple, préparera des ouvriers pour les branches suivantes de l'industrie locale : mécanique générale, ajustage et tour, forge et serrurerie, charpente, menuiserie, ébénisterie, sculpture sur bois, modelage industriel, fonderie, charonnage, chaudronnerie (fer et cuivre), soudure autogène, ferblanterie, tôlerie, plomberie, zinguerie, céramique et électricité.

L'Ecole d'apprentissage de Constantine deviendra une école pratique d'industrie. D'autre part, à Oran, un vaste terrain a été acquis pour l'édification d'une école pratique de commerce et d'industrie.

« Quant à la formation des futurs contremaîtres, chefs d'atelier, chefs de fabrication, il y sera pourvu par la création, à Maison-Carrée, de l'Ecole supérieure industrielle de l'Algérie, école technique du second degré, analogue aux Ecoles nationales professionnelles de la Métropole (Armentières, Nantes, Voiron, Vierzon). Y seront admis, en nombre restreint et au concours, les sujets d'élite des écoles pratiques d'industrie, des écoles primaires supérieures, des

écoles et des cours d'apprentissage. On y prévoira les sections ci-après : mécaniques générales et moteurs thermiques, industries du bois, industrie électrique (construction et exploitation), constructions civiles (bâtiments, routes, chemins de fer), automobiles (scolarité limitée); plus tard, quand les progrès des industries extractives le justifieront : une section des mines et une section de la métallurgie.

« Quant aux ingénieurs, on continuera à les recruter parmi les élèves des grandes écoles de la Métropole.

Toutefois, l'Institut technique de l'Université d'Alger trouvera, dans les élèves diplômés de l'École supérieure industrielle de Maison-Carrée, de nouveaux et excellents éléments de recrutement.

Ce programme a été déjà réalisé en partie et des sommes importantes à prélever sur l'emprunt de 1.800 millions seront affectées au fonctionnement de ces écoles et de ces cours d'une utilité si urgente pour nous.

On peut donc se rendre compte, par les citations que nous venons de faire et que nous avons puisées aux meilleures sources, des légitimes préoccupations qu'a causées à l'Administration supérieure la question de l'enseignement industriel, si intimement lié à la prospérité de l'industrie elle-même; nous pouvons espérer obtenir, grâce à la réalisation de ce programme, un recrutement intensif d'excellents ouvriers algériens dont les services seront d'autant plus appréciés qu'ils auront été encore adaptés aux nécessités locales.

Nous avons vu à quelles raisons il fallait attribuer le puissant développement de l'industrie algérienne et les causes qui militaient en faveur de son complet essor dans un avenir que, sans être exagérément optimiste, on peut considérer comme vraiment prochain.

Il nous reste à inventorier aussi rapidement que possible les principales industries oranaises tant du chef-lieu du département que des régions englobées par cette unité administrative; nous essaierons ensuite d'en dégager les tendances, d'en présager l'avenir et de nous rendre compte des conséquences qui en pourront résulter pour la prospérité, ou simplement la seule économie algérienne.

La mise en vigueur d'une disposition législative cessant d'assimiler en Algérie l'anisette à l'absinthe attire forcément l'attention sur l'industrie de la distillation qui se pratique en grand dans la Colonie et embrasse pour ainsi dire tous les produits susceptibles de passer à l'alambic. Aussi bien à Oran que dans l'intérieur, certaines installations destinées à la distillation des vins ont amené la création de vignobles dans des pays qui en étaient autrefois dépourvus et créé là les plus sérieux éléments de prospérité. Nombre de liquoristes tirent, des fruits multiples qui mûrissent sous notre soleil, des apéritifs exquis dont le renom a traversé la Méditerranée; enfin, dans le domaine même de l'anisette, les usines locales, après s'être fort sagement munies d'appareils spéciaux pour la distillation de l'anis, ont lancé sur le marché des produits qui ont eu vite fait d'éliminer les concurrents étrangers et de demeurer maîtres de la place.

Quelques tentatives faites pour la production d'essence de géranium ont donné déjà des résultats qui, sans être aussi rémunérateurs que ceux obtenus dans le département d'Alger et notamment dans les terres fortes de Blida, méritent d'être suivies et encouragées.

Plusieurs grandes maisons de constructions algériennes se sont mises à l'étude pour la construction d'appareils de distillation et sont arrivées à un degré de perfection qui leur assurera, à très bref délai, une place enviable parmi les fournisseurs de cette industrie florissante.

La fourniture des articles agricoles, viticoles, vinicoles de caves et de chais, qui auparavant était exclusivement effectuée par des maisons métropolitaines ou étrangères, est de plus en plus monopolisée par les maisons locales qui y excellent, et nombreuses sont celles qui ont adapté leurs modèles aux nécessités de nos cultures qui se différencient notablement de celles de la France continentale ou de l'Europe occidentale. Peu à peu, par le jeu de la concurrence fort loyale qui leur a été faite, les firmes étrangères et métropolitaines ont cédé le marché aux nôtres, à part pour certaines catégories de gros appareillage que les usines algériennes ne sont pas encore en état d'entreprendre.

Il en est résulté la création de très nombreux ateliers qui rivalisent de perfection et peuvent soutenir victorieusement la comparaison avec les installations similaires.

L'obligation d'assurer, dans de très bonnes conditions, les réparations de toute machine, de fournir immédiatement les pièces de rechange, indispensables a forcément entraîné le développement rapide de ces maisons de construction et contribué à imprimer un mouvement intense à l'industrie algérienne.

Nous devons nous en féliciter, car c'est un élément de richesse d'ores et déjà fort appréciable.

Aussi bien ces ateliers ne se rencontrent-ils pas seulement à Oran; toutes les villes de l'intérieur en possèdent et il s'en ouvre quotidiennement dans les plus modestes villages. Devant le

nombre croissant de leurs clients, les grandes firmes de constructions créent partout des succursales. Si aucune usine ne fabrique d'automobiles, on peut dire que cette industrie est tout de même une industrie algérienne, car l'automobilisme a pris dans la Colonie, et notamment dans le département d'Oran, une extension qui seule l'existence d'une industrie parfaite de la réparation et de la mise au point pouvait permettre.

Quelles que soient les marques ou les modèles que vous possédiez, quelles que soient la délicatesse ou la difficulté de la réparation que vous ayez à effectuer, vous trouverez sur place une maison qui s'en chargera et vous donnera toute satisfaction; vous n'aurez réellement que l'embaras du choix entre les multiples garages ou ateliers qui vous offriront leurs services.

Reportez-vous aux pages que nous leur avons consacrées dans ce *Livre d'Or* et vous serez édifié mieux que vous ne pourriez l'être par une plus longue mention dans cet article de dimensions forcément réduites.

Tout ce qui a été créé de plus nouveau en matière de brasage, de soudure, de vulcanisation, d'appareillage électrique ou autre, vous le trouverez, sitôt mis au point par leurs créateurs, dans nos ateliers oranais; mentionnons pour mémoire cette industrie de la carrosserie automobile qui attire l'attention des métropolitains admirateurs des modèles créés de ce côté de l'eau lorsque nos automobilistes se rendent, en été, dans les grandes stations thermales françaises.

C'est dans cette diversité d'un outillage spécial et toujours renouvelé que l'automobilisme algérien puise un essor et une prospérité qui, depuis de longues années, n'ont encore subi aucun ralentissement.

Il s'y joint la possibilité de répandre partout ces moteurs à gaz pauvre qui rendent au colon, dont la propriété se trouve éloignée de tout centre desservi par un réseau électrique, de si éminents et signalés services.

Passant à la biscuiterie, — nous sommes bien obligés de procéder au classement des industries par ordre alphabétique, en raison de leur nombre et de leur diversité — nous y voyons la tendance de plus en plus marquée d'utiliser sur place, en leur donnant les destinations les plus variées et les plus conformes à nos besoins, de traiter sur place nos admirables ressources en céréales et tandis que quelques marques déjà en renom approvisionneront la Colonie en biscuits de choix, les minoteries s'adjointront presque toutes des usines de pâtes alimentaires immédiatement adoptées et consommées en très grandes quantités par la Colonie et même la Métropole et l'étranger.

Le commerce et l'industrie des bois sont très vite arrivés à un grand développement, ce qui ne saurait surprendre si l'on considère les besoins sans cesse renaissants de la construction et de la menuiserie et de l'ébénisterie dans ce pays.

On s'est parfaitement rendu compte que toute suzeraineté dans cette matière, qui provient de la France continentale ou de l'Europe étrangère, ne pouvait être acceptée.

On a bien consenti à l'importation de bois bruts, parce que le domaine forestier algérien, en voie de destruction complète et composé d'essences inutilisables dans de nombreux cas, ne pouvait suffire aux besoins multiples que nous avons à satisfaire, mais les Algériens ont entendu — et avec juste raison — que toutes les transformations fussent faites sur place et, dans ce but, des usines de toute beauté ont été édifiées et travaillent à plein rendement dans toutes les branches de l'industrie du bois : ameublement, construction, ébénisterie, tonnellerie, etc.

La bouchonnerie, qui eut un moment de réel essor, subit une crise du fait de l'invention d'un bouchonnage métallique qui lui a ravi nombre de fournitures très importantes; mais les usages du liège sont, par ailleurs, assez nombreux pour ne pas penser que cette industrie se relève prestement à la satisfaction unanime. La brasserie s'est implantée en Algérie et les bières brunes et blondes y sont d'une consommation constante et en voie d'accroissement rapide.

Quelques beaux établissements de fabrication ont été créés à Oran et là aussi la production autochtone tend à devenir, en raison de sa qualité incomparable et de son réel bon marché, maîtresse absolue du marché. Ainsi qu'il fallait s'y attendre dans un pays où les chemins de fer sont encore relativement peu développés et le réseau routier très serré, la carrosserie et le charonnage continuent, en dépit de l'envahissement automobile, à se maintenir dans un état satisfaisant.

Cette industrie, d'ailleurs, s'adapte très habilement aux besoins nouveaux et se consacre très volontiers aux branches de l'industrie automobile où elle peut directement intervenir. Nous avons cru, d'ailleurs, devoir mentionner, dans ce *Livre d'Or*, plusieurs maisons où la carrosserie automobile a été hissée au niveau d'un art véritable.

L'art céramique, qui jouit en France d'une situation merveilleuse, ne pouvait manquer de se développer dans l'Afrique du Nord où les gisements d'argile sont nombreux et si puissants;

partout, à Sidi-bel-Abbès, à Rio-Salado, à Mascara nous avons vu se créer et prospérer des briqueteries dont les produits ont eu facilement l'avantage sur les similaires de Marseille ou de Bohême.

Les céramiques espagnoles fort prisées à une certaine époque, ont dû, elles aussi, handicapées à la fois par l'éloignement et par le change, renoncer au marché algérien.

Celui-ci n'y a d'ailleurs rien perdu. Car, équipés en tenant compte des derniers perfectionnements modernes, les usines algériennes ne livrent que des pièces irréprochables et leur capacité de production est telle qu'elles ne redoutent aucune concurrence, leurs prix les mettant dans une position en quelque sorte inexpugnable.

La charpenterie de marine a trouvé un précieux adjuvant dans les relations, d'année en année plus étroites, qui se sont nouées non seulement de port à port par de petits caboteurs, mais encore dans les perspectives que lui a ouvertes la création, dans quelques grands ports, de bassins de radoub et d'ateliers de réparations maritimes. Cette industrie fait largement vivre de nombreux ouvriers spécialistes et leurs familles.

Il en est d'ailleurs de même de la chaudronnerie, qui a trouvé des débouchés sérieux du côté de l'agriculture et de la distillation.

Mais, comme pour la charpenterie maritime, la principale clientèle de la chaudronnerie est la marine marchande et la marine de l'Etat.

Les industries du calcaire — nous entendons par là toutes celles qui concernent non seulement l'extraction des moellons pour la construction des édifices, mais encore leur transformation en chaux et ciment — devaient prospérer rapidement.

Leurs débouchés sont à peu près illimités; une branche importante est celle de la préparation des chaux nécessaires au traitement des vignes, avec ou sans adjonction de bouillies cupriques ou arsenicales. Dans ce domaine aussi la production algérienne a successivement éliminé toutes les autres, et dans la province d'Oran notamment, ce résultat important a été surtout obtenu par un équipement absolument moderne et réellement perfectionné des usines.

Il est bon de noter que les gisements calcaires algériens, par leur grande variété et leur contenance souvent élevée en argile, se prêtent merveilleusement à toutes les fabrications, notamment à celle des ciments artificiels à prise lente ou prompte dont nous possédons un échantillon réellement hors de pair.

Nous avons consacré quelques pages à des maisons de confections de vêtements, parce qu'il nous a semblé qu'elles méritaient une mention spéciale dans un pays où il eût semblé qu'elles fussent peu appelées à se développer. Au contraire, elles ont très bien réussi et deux tentatives de tissage de nos laines laissent entrevoir les plus encourageantes perspectives.

Les indigènes leur ont réservé un accueil enthousiaste et il se confirme que les Européens commencent à s'y servir volontiers.

Il en est de même des cordonneries industrielles qui, non seulement suffisent à peine à fournir la consommation locale, mais expédieraient toute leur production dans la Métropole et à l'étranger, si leur souci de satisfaire avant tout le public algérien ne les arrêtait pas dans cette voie.

Encouragée par un machinisme chaque jour plus important, la fonderie, en dépit du manque de combustible, prend une extension et un développement fort appréciable, et nombreuses sont, dans cette branche, les maisons modèles que nous avons pu mentionner ici.

On peut dire que l'industrie algérienne de la fonderie est aujourd'hui en mesure de répondre à tous les besoins locaux, car elle a su pousser très avant la perfection de son outillage et le recrutement d'une main-d'œuvre spécialiste d'une très réelle habileté.

L'industrie de la fonderie est également en voie de développement satisfaisant, bien qu'importatrice de presque tout le bois ou matières qui lui sont nécessaires.

Par suite des températures très rudes que nous avons à subir en été, la fabrication de la glace devait être d'un rapport rémunérateur: c'est ce qui s'est produit, et nous possédons d'excellentes usines à glace qui la livrent, après stérilisation absolue et clarification d'eaux d'ailleurs fort potables, à des prix très raisonnables. Ces usines sont réparties dans tout le pays, mais plus généralement dans les grandes villes, d'où des livreurs attachés à ces maisons rayonnent dans la contrée et approvisionnent la clientèle.

S'il nous est permis de classer l'herboristerie comme industrie, — elle s'y rattache par certains côtés — nous pouvons penser qu'elle n'a pas atteint encore son plein développement et qu'il y a là une source de profits pour ceux qui voudraient s'y consacrer activement et y avancer des capitaux suffisants.

Les gisements de kieselguhr, assez abondants dans le département d'Oran, ont donné lieu à des applications industrielles qui pourraient être utilement tentées en Algérie où elles ne dépassent nullement le cadre des choses possibles; des essais d'utilisation contre les maladies para-

sitaires de la vigne où, mêlée à des ingrédients appropriés, le kieselguhr jouait le rôle d'isolant, ont donné des résultats appréciables.

Nous assistons, depuis quelques années, à une tentative louable de mise en valeur des marbres d'Oranie et d'Algérie en général, dont certaines qualités sont très belles et des plus recherchées; quoique importatrice des marbres de Carrare, la marbrerie algérienne, et surtout oranaise, travaille sur place les quantités qu'elle reçoit et n'achète pour ainsi dire aucun produit ouvré au dehors.

L'une des plus remarquables industries est celle de la minoterie dont nous nous sommes fait un agréable devoir de décrire certaines des plus belles installations; comme nous le faisons remarquer au sujet de la biscuiterie, la plupart des moulins se sont adjoint des manufactures de pâtes alimentaires et ainsi la consommation des céréales est uniquement assurée par l'Algérie, son industrie minotière garantissant, selon les besoins de la Colonie, les transformations exigées par les besoins locaux les plus divers.

L'exploitation des gisements pétrolifères de la région de Relizane a donné lieu à la création d'une usine de distillation d'hydrocarbure à Arzew, dont la production est tout entière absorbée sur place; au fur et à mesure de l'accroisse-

ment des extractions, l'importance de cette industrie croîtra.

Nous voulons aussi mentionner le fonctionnement de nombreuses plâtreries disséminées dans l'intérieur, selon les caprices de la nature, puisqu'il a fallu les établir très près des gisements de gypse destinés à les alimenter.

C'est une très sérieuse source de revenus pour les régions où se trouvent ces usines, qui expédient leurs produits dans toute la Colonie.

A l'exploitation des matières premières du bled se rattache étroitement une industrie algérienne, celle du crin végétal; utilisant, pour les destinations les plus diverses, le palmier nain qui pousse à foison dans d'immenses étendues de pays, des usines en font un crin très apprécié dans le monde entier et l'on peut dire que les débouchés sont illimités, car le palmier nain ne pousse nulle part ailleurs que dans nos pays.

Nous avons décrit en détail ici même certaines manufactures de crin végétal et montré quels bienfaits elles répandaient autour d'elles sous forme de salaire dont profitent presque exclusivement les populations indigènes.

Nous n'y reviendrons donc pas. Désireux de tirer parti des richesses ichtyologiques des fonds algériens, certains industriels ont créé, aux endroits propices de la côte, notamment vers la

frontière marocaine, des usines de salaisons, dont les produits, traités au moyen d'un outillage moderne et suivant les dernières données en la matière, sont soit absorbés sur place, soit exportés à l'étranger, sans qu'il soit toujours possible de satisfaire toutes les demandes.

Nous terminerons cet aperçu rapide des principales industries oranaises en mentionnant les belles manufactures de tabacs qui fonctionnent tant à Oran même que dans l'intérieur; elles aussi se sont imposées sur le marché mondial, tant par leur énorme production que par l'habileté avec laquelle sont défendus leurs intérêts commerciaux.

Elles ont eu leur large place dans ce *Livre d'Or* et nous avons proclamé les mérites indiscutables des hommes de réalisation qui, les ayant créées, souvent avec des moyens de fortune, en ont su en faire de véritables modèles du genre. Telles sont actuellement les principales industries oranaises.

Nous les avons, au cours de l'ouvrage présent, étudiées d'assez près pour penser qu'elles sont saines et appelées à se développer très rapidement, car elles sont assurées d'avoir toujours ouvert devant elles le marché local et de ne pas être obligées de lutter contre des concurrents redoutables pour la prise de telle ou telle place étrangère.

Les Mines dans le département d'Oran

Les mines ne constituent pas pour l'Oranie une véritable richesse. Complètement absorbées par les prodigieux résultats fournis par l'agriculture, les populations oranaises ont tourné leurs efforts vers cette branche économique.

Aussi le rapport des différentes exploitations minières (sept) ne donne-t-il pas les brillants résultats du département de Constantine par exemple. Pour 1923, notamment, les perceptions de l'Etat ont été de 285,076 francs.

Quelques-unes d'entre elles, cependant en pleine exploitation, donnent des résultats appréciables: les mines de Beni-Saf, par exemple, ont produit, en 1923, 314.222 tonnes de minerai; la con-

cession de Messila, 1,738 tonnes de pétrole; les houillères de Kenadsa, 9.225 tonnes en 1924.

Ce sont là des chiffres qui à eux seuls montrent l'importance de ces entreprises.

D'autre part, ce même département a produit, en 1924, 22.000 tonnes de pierre à plâtre; 20.779 tonnes de sel.

Les principales productions de cet immense département font bien augurer de l'avenir.

Le nombre de permis de recherche de mines était, au 1^{er} janvier 1924, de 43 pour ce département.

Nous donnons ci-dessous l'état des concessions de mines en Oranie arrêté à la date de fin 1924.

NOMS DES CONCESSIONS	NATURE DU MINERAÏ	PRODUCTION		NOMBRE D'OUVRIERS		DATE DU DÉCRET	NOM ET ADRESSE { du propriétaire : P de l'exploitant : E	ADRESSE de la direction technique
		En 1913	En 1923	En 1913	En 1923			
Gar-Rouban	Plomb.	»	»	»	»	16 juin 1856	P. Beer et Sondheimer (sous sequestre).	Inexploitée.
Mazis	Zinc et plomb.	1.889	1.388	522	152	25 juillet 1875	P. Société des mines de l'Oranie, 5, rue du Helder, Paris.	Mazis, par Lalla-Marnia.
Fillaoucen	Id.	»	»	»	»	23 août 1877	P. Sahut et Besse, à Nemours.	Inexploitée.
Camérata	Fer.	42.734	»	181	»	9 février 1883	P. Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, 60, rue de la Victoire, Paris.	Béni-Saf.
Bab-M'Teurba	Id.	30.252	20.758	219	192	20 mai 1887	P. Jacquand, à Lyon. E. Société anonyme de Rar-el-Maden, 5, rue Jules-Lefebvre, Paris.	Rar-el-Maden, par Montagnac.
Djebel-Masser	Zinc et plomb.	360	»	19	»	17 juin 1890	P. Société des mines de l'Oranie, 5, rue du Helder, Paris.	Mazis, par Lalla-Marnia.
Dar-Rih	Fer.	25.841	10.375	123	57	22 février 1899	P. Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, 60, rue de la Victoire, Paris.	Béni-Saf.
Aïn-Zeft	Pétrole.	67	»	8	»	30 mars 1903	P. The Aïn Zeft Oil Cy Ld. 7, Richmond Terrace Wittehal, à Londres.	Saint-Aimé.
Hassi ben-Hendjir	Cuivre.	»	»	»	»	25 juillet 1904	P. Enders, 79, rue Jouffroy, Paris.	Inexploitée.
Baroud	Fer.	56.180	56.934	1.256	192	8 janvier 1908	P. Compagnie des minerais de fer magnétique de Mokta-el-Hadid, 60, rue de la Victoire, Paris.	Béni-Saf.
Sebabna	Id.	»	25.682	»	220	16 mars 1914	P. Campbell, à Middlesbrough (Angleterre).	Sebana, par Martimprey du Kiss.
Messila	Pétrole.	»	1.337	»	103	19 mars 1921	P. Société algérienne des pétroles de Tliouanet, 13, rue de Bourgogne, Paris.	Tliouanet, par Kalaa.
Arbal	Sources salées.	»	»	»	»	18 octobre 1922	P. Camallonga, à Oran.	Inexploitées.
Kenadsa	Houilles.	»	3.562	»	175	11 décemb. 1922	P. Administration des Chemins de fer Algériens de l'Etat, 21, boulevard Camille Saint-Saëns, Alger.	Kenadsa, par Colomb-Béchar.

Le Sud et l'Extrême-Sud Oranais

Comment ai-je pu accepter de traiter cette question dans un article du *Livre d'Or de l'Oranie*? Question aussi complexe à faire tenir dans un cadre aussi réduit.

Si la région de l'Extrême-Sud avait seule été en jeu, j'aurais été tenté de rappeler simplement les paroles prononcées, en 1843, par le sénateur Daniel Wester, au Sénat de Washington, lors de la discussion engagée sur la construction du chemin de fer de New-York à San-Francisco.

« Quel besoin avons-nous de cette immense solitude inutilisable? Ce pays de sauvages et de bêtes féroces, de dunes, de simoun, de poussière, de chacals? A quoi pouvons-nous espérer que ces déserts immenses nous serviront jamais? »

Combien de fois cet Américain a dû regretter ses paroles imprudentes, en assistant au développement merveilleux de cette immense région du Far-West, allant du Mississippi à San-Francisco.

Certes, en appliquant à l'Extrême-Sud oranais un jugement aussi pessimiste, je n'ai pas la crainte de rééditer l'erreur du sénateur américain. Nos steppes algériennes ne ressemblent en rien aux pays traversés par le chemin de fer transcontinental des Etats-Unis et nous ne devons pas caresser l'espoir de transformer nos immenses nappes alfatières et nos immenses plaines arides en terres productives de belles et abondantes récoltes.

Mais l'Extrême-Sud a un correctif : le Sud — qui ne peut être traité aussi cavalièrement.

Le Sud? Qu'est-ce que le Sud oranais? Question de lunette.

Au point de vue politique, les territoires du Sud, faisant suite par élimination aux circonscriptions des territoires du Nord et ayant pour limites, à l'Est, au Sud et à l'Ouest, celles de l'Algérie, ont reçu une organisation spéciale, étudiée en détail dans des brochures fort intéressantes publiées par les soins du Gouvernement général.

Au point de vue géographique et climatologique, le Sud, pays de hautes altitudes, pays froid aux rayons solaires ardents, pays du sirocco déprimant, doit comprendre logiquement toutes les bourgades des Hauts-Plateaux et tous les centres de Bedeau, Bossuet, Le Télagh, Saïda, Aïn-el-Hadjar, Tagmaret, Martimprey, Frença, Tiaret, Trézel, Afou.

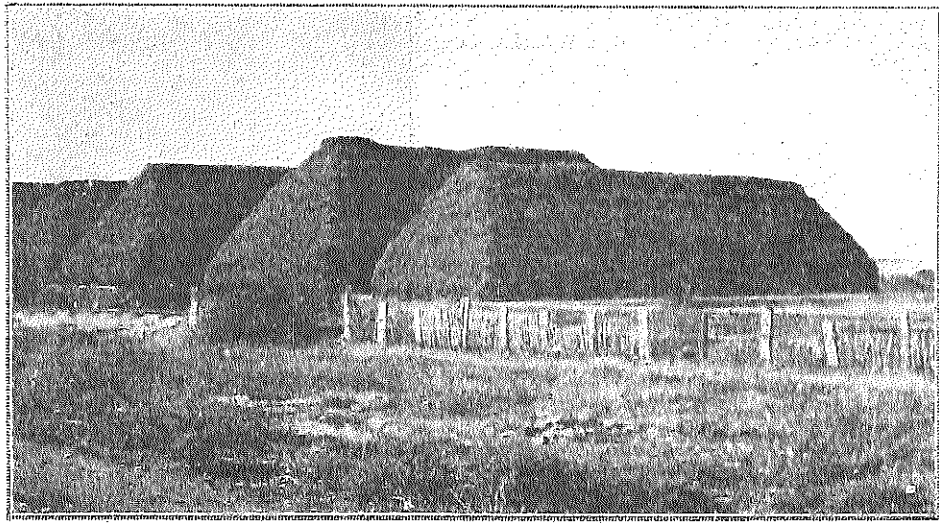
Cette immense région comprend deux aires hydrographiques nettement caractérisées : l'une, de monts chaotiques aux crêtes presque toujours boisées, déversant ses eaux dans le bassin méditerranéen ; l'autre, des steppes élevées, aux ondulations plus ou moins accentuées, dont toutes les eaux pluviales se dirigent vers une cuvette de concentration : la vaste dépression des « Chott Ech-Chergui. »

Au point de vue économique et pour l'ensemble de la population du littoral oranien, le « Sud oranais » c'est quelque chose d'imprécis, d'indéfini, constituant un immense hinterland plus ou moins peuplé, comprenant tous les villages

dont il est parlé plus haut, villages qu'on atteint péniblement après de nombreuses heures passées en diligence, en autobus, en chemin de fer, villages où les routes sont rares, où le téléphone n'est pas toujours connu, où le courrier arrive difficilement, où la gare la plus voisine se trouve parfois à plus de 100 kilomètres, villages entourés de grandes surfaces de colonisation privée, sans route, sans courrier, sans police, avec un régime foncier abominable, créateur de conflits et de procès sans fin, constituant l'un des principaux facteurs de démoralisation et de

la tonne sur le carreau de la mine, non compris l'amortissement de toutes les dépenses de machinerie et de frais divers d'installation.

Quelle est l'importance de ce gisement? Aura-t-il la puissance d'alimenter, pendant de nombreuses années, les locomotives du futur transsaharien ou, de condition plus modeste, se contentera-t-il de fournir les quelques tonnes nécessaires à la ligne de Béchar et aux machines de la mine, avec un système d'exploitation qui n'est pas sans faire naître de vives controverses. L'avenir seul nous l'apprendra.



Stock d'alfa récolté sur les Hauts-Plateaux.

découragement, tant pour les hommes que pour les capitaux, ces deux éléments indispensables au développement d'une bonne et saine colonisation française.

Politiquement, les territoires du Sud oranais comprennent les communes de Géryville, de Méchéria, Aïn-Sefra, Colomb-Béchar avec ses postes de Beni-Ounif, Tar'it et Beni-Abbès, couvrant une surface de 200,000 kilomètres carrés, avec une population totale, au recensement de 1921, de 131,946 habitants. Pas même un habitant par kilomètre carré.

La nature même des formations géologiques de ces immenses étendues ne permet pas d'entrevoir un avenir important.

Le cuivre d'Aïn-Sefra, localisé dans les gîtes du Trias, ne supporte pas les frais d'exploitation.

Dans les régions de Béchar et de Beni-Abbès, le carbonifère ayant été soustrait à l'envahissement des couches géologiques plus récentes, offre de la houille exploitable.

Le rapport annexé au budget de la mine pour 1925 indique que 4,228 tonnes ont été extraites en 1923, et que les prévisions pour 1925 sont de 30,000 tonnes, c'est-à-dire de 100 tonnes par journée ouvrable avec un prix de revient de 72 fr.

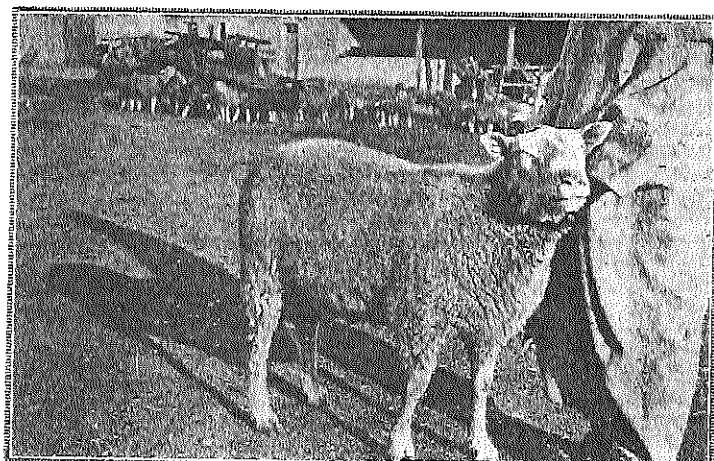
Les dattes de l'Extrême-Sud oranais, de bonne qualité, sans cependant avoir la réputation des dattes des départements de l'Est, ne donnent pas lieu à un commerce important d'exportation.

Le développement de cette richesse sera fonction des eaux d'irrigation que l'on trouvera dans le sous-sol.

L'alfa, graminée employée à la fabrication d'un papier d'excellente qualité, donne lieu à des transactions importantes dans le département d'Oran et occupe une nombreuse main-d'œuvre indigène. En 1912, sur 1,176,321 quintaux d'exportation totale algérienne, 972,625 quintaux ont été exportés par les ports d'Oran et d'Arzew et sur cette quantité, il revient une large part au Sud oranais, possédant près de deux millions d'hectares de nappes alfatières.

L'exploitation de toutes les richesses alfatières permettra de faire face aux demandes de l'industrie, si importantes soient-elles. Les quantités exportées ont toujours été conditionnées par les débouchés et non par l'insuffisance quantitative du produit.

Le fait que l'Angleterre absorbe 90 % de la production totale a soulevé de nombreuses critiques sur l'indifférence et l'incapacité des Fran-



Jolis spécimens de moutons de Tiaret.

gais à tirer profit des richesses naturelles de leur sol.

Il semble qu'on essaie de réagir.

Un consortium de papeteries françaises s'est installé en Algérie pour faire des achats directs d'alfa.

Un groupe d'Oranais a fait des essais d'utilisation de la fibre et la réussite technique de la fabrication de corde, de ficelle, de sacs, de produits divers, laisse entrevoir tous les espoirs.

Des capitalistes algérois ont également réussi à fabriquer, dans une usine construite par eux à Ain-el-Hadjar, une pâte à papier donnant toute satisfaction au point de vue technique, disent les spécialistes.

Ces essais méritent d'être poursuivis et encouragés. Si on arrive à mettre au point l'épuration des eaux utilisées pour la fabrication de la pâte et à mettre en concordance le côté commercial et le côté technique, une industrie des plus florissantes sera possible en Oranie.

L'alfa joue également un rôle important dans les recettes du chemin de fer de pénétration du Sud oranais qui transporte des trains entiers de précieuse graminée vers les ports d'Arzew et d'Oran.

En dehors de ces richesses accessoires, peut-on dire, le Sud et l'Extrême-Sud oranais possèdent deux richesses agricoles de premier ordre : l'élevage et la culture des céréales, auxquelles on doit ajouter la plantation de quelques centaines d'hectares de vignes.

La mise en valeur des Hauts-Plateaux et des vallées séparant les pointements des monts de Tlemcen, de Daya, de Saïda, de Frennda, de Tiaret est récente.

Une partie de ces régions consacrées à l'élevage depuis un temps immémorial a été livrée à la culture des céréales avec un engouement que rien ne peut justifier.

Terres nues, terres boisées, terres riches, terres pauvres ont été livrées au soc de la charrue avec le rêve insensé, avoué par certains, de remplacer les animaux de travail par la force mécanique, de maintenir la fertilité du sol par l'assolement biennal avec jachère cultivée et de refouler les cheptels de rapport vers les régions désertiques impropres à toutes cultures.

Conception susceptible de simplifier le travail des exploitants du sol et de donner satisfaction aux partisans du moindre effort, mais conception fautive en ce qui concerne la fertilisation des terres et l'obtention de résultats positifs certains.

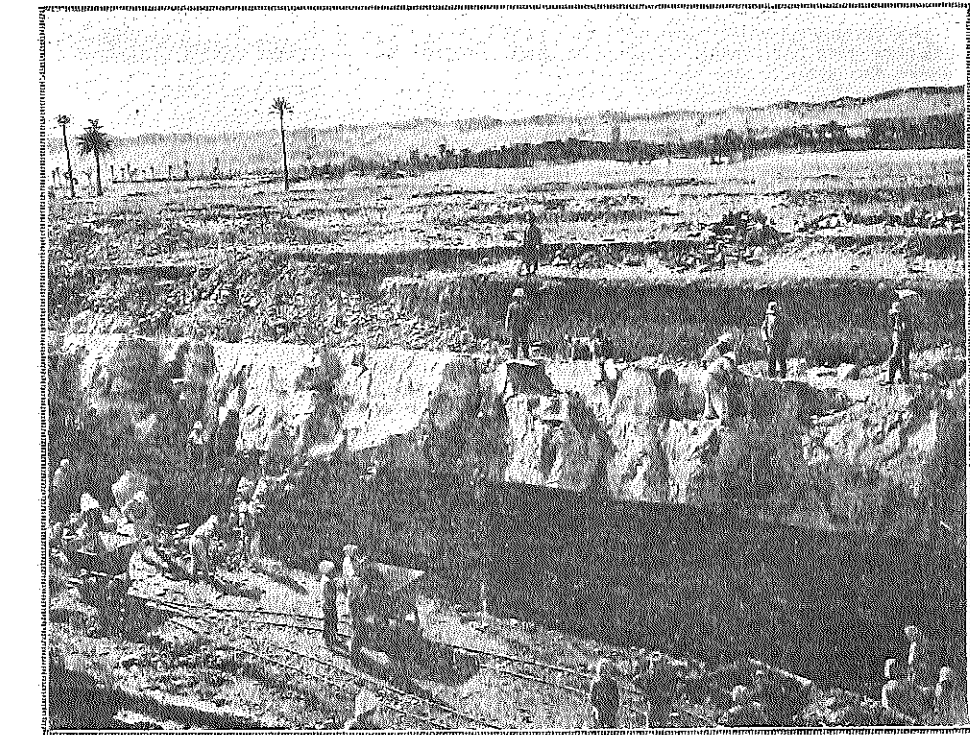
Formule trop absolue qu'on a pu adopter dans les premières années de mise en valeur du sol et dans une période de mévente du bétail, mais formule que l'on doit démolir dans les conditions actuelles du marché de la viande, des besoins de la France en moutons et de l'état d'épuisement d'une grande partie des terres de culture.

La culture sur les Hauts-Plateaux et dans la partie du Sud oranais appartenant au bassin méditerranéen, est conditionnée par l'altitude, variant entre 800 et 1,200 mètres; par une pluviométrie boudéuse se répartissant assez mal et se chiffant annuellement entre 35 et 50 centimètres; par des gelées printanières tardives, par des sirocos précoces.

Tous ces facteurs, limitant les possibilités de cultures industrielles, nous donnent à peu près la certitude que ces régions, à climat continental très accentué, auront pour fonction principale la production de la viande et la production des céréales, non pas deux productions se contrariant, se substituant l'une à l'autre, mais se suppléant, se complétant, s'aidant mutuellement.

A la dernière séance de l'Académie d'Agriculture du 25 février 1925, présidée par M. Queuille, M. le Professeur Moussu, passant en revue les possibilités de notre empire colonial et notamment les possibilités algériennes, envisageait les moyens d'augmenter la population ovine dans les régions sahariennes par une volonté administrative agissante et des moyens financiers puissants.

La question n'est pas nouvelle. Elle a déjà été étudiée dans les ouvrages très documentés tels que *Au Pays du Mouton*, édité par les soins du Gouvernement général, et *l'Evolution du Nomadisme*, par Augustin Bernard et le chef de bataillon Lacroix. Un examen superficiel laisse croire que la nature a créé les Hauts-Plateaux et les régions sahariennes pour l'élevage du mouton. Or trouve là, en effet, des circon-



Les Mines de Kenadsa en exploitation.

stances heureuses, des vastes étendues, des terrains secs, du chaud soleil et la faculté d'exercer un sport favori : la transhumance.

A côté de ces circonstances heureuses, combien de facteurs défavorables qui anéantissent et qui tuent le mouton, malgré sa sobriété et sa résistance bien connues. En période de sécheresse prolongée, le soleil détruit toute végétation. En 1920, dans la commune de Gélyville, 251,000 moutons, sur un effectif de 558,000, ont péri de misère physiologique.

En hiver rigoureux, le froid, la pluie, les tourmentes de neige, le vent glacial, qu'aucun obstacle n'arrête, tuent les agneaux et les individus les moins résistants et les eaux croupissantes occasionnent la bronchite vermineuse, fléau redoutable, qui a décimé, en 1924, 60 % des troupeaux du Sud oranais.

Les remèdes pour limiter la mortalité et même pour accroître le cheptel, venant naturellement à l'esprit, sont :

Multiplication des points d'eau pour éviter, par temps chauds, les trop longs déplacements entraînant la fatigue.

Construction d'abris pour soustraire les animaux aux intempéries.

Constitution de réserves alimentaires pour suppléer aux défaillances périodiques de la nature.

Problème posé depuis longtemps et pas encore solutionné.

La question de la recherche d'eau souterraine sur les Hauts-Plateaux avait semblé sortir du domaine de la théorie pour entrer dans celui des réalisations, par le vote, en 1923, d'un crédit de 17,000,000 de francs exclusivement réservé à cet objet. Or, les Délégations financières ont, en 1924, autorisé l'emploi de ces 17 millions à l'aménagement des eaux de surface de la Tell, emploi très judicieux certainement, mais qui ne donnera pas de boisson aux troupeaux du Sud.

A la suite de la mortalité excessive de 1904, des abris construits un peu partout avaient complètement disparu en 1905.

Abris et réserves alimentaires ne peuvent être utilisés pratiquement par des populations nomades n'ayant aucune notion de la propriété individuelle et pour des troupeaux toujours en mouvement, à la recherche d'une nourriture fuyante et de l'eau désaltérante, devenant d'autant plus rare que la chaleur est plus forte et la soif plus grande.

Les steppes ! Pays de mirage et de fatalisme sur lequel on ne peut compter pour une augmentation progressive et régulière du cheptel ovin.

Si la France a besoin de laine et de viande de mouton, il faut chercher ailleurs la solution du problème.

Une grosse production sera possible par une organisation faite du concours de l'administration, du producteur et du consommateur.

L'administration agira utilement par la mise à jour de nombreux points d'eau, par la création de fermes expérimentales d'élevage, par la mise à la disposition des éleveurs des terrains de parcours lui appartenant.

Les cultivateurs européens, déçus par les résultats d'une monoculture exagérée, ont, pour la plupart, le désir de se livrer à l'élevage. Malheureusement la construction d'abris, la constitution de cheptels demandent des moyens financiers importants et la situation actuelle des céréaliculteurs ne leur permet pas de s'engager dans la voie de nouvelles dépenses.

Dans cet ordre d'idées, les consommateurs auraient un rôle important à jouer. Les filateurs du Nord ont subventionné largement des essais de production de laine et de viande dans nos possessions d'outre-mer, pour des résultats qu'ils savent problématiques; à plus forte raison pourraient-ils apporter leur concours à une entreprise intéressante, à succès certain et immédiat.

L'avenir du Sud oranais est dans la réalisation d'une formule bien comprise d'élevage et de culture des céréales.

Utilisation des vallées pour la production de matière sèche sous forme de fourrage, de grains et de paille.

Utilisation des pentes et des sommets par des troupeaux soumis au régime mixte du pacage et de la stabulation.

Utilisation des steppes avoisinantes par une transhumance logique et rationnelle partant des quartiers d'hiver du Moyen-Atlas et ne s'effectuant que dans les périodes de pâturages abondants.

L'avenir ainsi compris de cette immense région se confond avec l'intérêt des habitants, avec l'intérêt des budgets de l'Algérie, des départements et des communes, avec l'intérêt de la France dont les achats de laine et de viande à l'étranger contribuent, pour une large part, à la dévalorisation du franc.

Souhaitons, en terminant, de trouver, près de l'Administration et des Délégations financières, l'appui moral et matériel pour retirer le maximum de résultats d'une situation déterminée et de trouver la formule rétablissant la confiance entre les consommateurs métropolitains et les producteurs algériens, intéressés les uns et les autres à une grosse production du cheptel nord-africain et, notamment, du cheptel ovin, et à obtenir des produits susceptibles de remplacer les produits étrangers.

JAILLET,
Délégué financier, Mascara-Saïda.

Les Voies de Communication de l'Oranie

Une étude sur les voies de communication maritimes, terrestres et aériennes de l'Oranie, cela complète sans doute fort bien le beau programme que M. Fontana s'est tracé pour son *Livre d'Or*, mais c'est, pour celui qui en est chargé, une besogne bien ingrate. Entreprenons-la, toutefois, et faisons nous pardonner, par la brièveté de l'exposé, l'aridité du sujet.

**

A défaut de ces « chemins qui marchent » mis par la nature à la disposition des hommes en des contrées plus favorisées, il fallut, dès le lendemain de la conquête, doter l'Oranie d'un réseau complet de routes. Les voies romaines qui la traversaient jadis n'y avaient laissé que d'insignifiants vestiges. Les relations entre les tribus indigènes du centre et du littoral s'effectuaient par des pistes à peine tracées dont les lieux de convergence étaient Tlemcen, Oran, Mascara et Mostaganem. Pour assurer d'abord la liaison rapide des troupes, pour permettre ensuite à la colonisation de se développer, le premier travail à accomplir était donc celui de l'ingénieur et de l'agent voyer.

Prise entre deux immensités : au Sud, le désert de sable et de soleil demeuré jusqu'alors infranchi, au Nord, la Méditerranée, c'est d'abord vers cette mer et vers l'Océan plus lointain, par la porte de Gibraltar, qu'il convenait d'assurer les premiers convois ; puisqu'à l'origine tout ce qui était nécessaire à la vie de la Colonie lui venait de la Métropole ou de l'étranger ; puisque, plus tard, tout l'excédent de sa production devrait être dirigé vers l'Europe. Les routes maritimes devaient donc précéder et primer les routes terrestres, aussi est-ce par elles que je commencerai.

**

Dès le lendemain de l'occupation, concurrentement avec les services de l'Etat entre Toulon et Oran, entièrement réservés au transport des troupes et du matériel de guerre, la Compagnie Bazin mit en ligne, sur les deux grands ports d'Alger et de Mers-el-Kébir - Oran, plusieurs navires à voile ou mixtes qui, durant plus de vingt ans, assurèrent presque seuls les relations commerciales régulières. En 1851, la Compagnie des Messageries Impériales et la Compagnie Touache inaugurèrent à leur tour un service de paquebots très puissants pour l'époque, puisque, tels que le *Péluse*, le *Brésil*, la *France*, ne jaugeaient pas moins de 2.000 à 2.400 tonneaux. En 1871, la Compagnie Valéry obtint l'adjudication de la poste et affecta à son trafic huit paquebots rapides et confortables, notamment la *Corse*, l'*Afrique*, le *Bastia*, dont les vieux Oranais n'ont certainement pas perdu le souvenir. Enfin, vers 1880, tandis que la Compagnie Touache, devenue la Compagnie de Navigation Mixte, poursuivait parallèlement son effort, par l'acquisition d'unités toujours plus belles et plus rapides, la Compagnie Générale Transatlantique, acquéreur de la flotte Valéry, ajoutait à celle-ci de nouvelles séries : les navires du type *Moïse* et *Ville-d'Oran*, ceux du type *Duc-de-Bragance*, *Ville-d'Alger*, etc., enfin les *Tingad*, *Duc-d'Aumale* et les unités à deux cheminées de la flotte Bouisson.

A l'heure présente, adoptant la classification proposée par M. Ed. Déchaud, nous pouvons diviser en quatre groupes les lignes de navigation qui assurent les relations entre l'Algérie et l'étranger :

- 1° Méditerranée,
- 2° Océan Atlantique,
- 3° Manche et mer du Nord,
- 4° Autres destinations,

Les lignes méditerranéennes servent surtout au transport des voyageurs, des primeurs, des marchandises d'importation ; les autres trans-

portent des vins, des céréales et amènent dans nos ports les produits métallurgiques, les métaux, les houilles et combustibles liquides tant pour la consommation intérieure du département

et du Maroc Oriental que pour le ravitaillement des navires en relâche.

Voici un tableau des principales Compagnies et des ports qu'elles relient à celui d'Oran :

NOMS des Compagnies de Navigation	DIRECTION DE LA LIGNE	OBSERVATIONS	AGENTS A ORAN
1° Compagnies françaises non subventionnées ayant leur port d'attache à ORAN			
Nicolas Mazzella	Oran, Arzew Oran, Mostaganem, Béni-Saf Nemours Port-Say	Service hebdomadaire Service bi-hebdomadaire Service bi-mensuel	Quai Sainte-Marie, 8. Oran]
Scotti, Ambrosino et Pugliese	Tous les ports et plages de l'Oranie	Service quotidien	Dock n° 5, Oran, Quai Sainte-Marie
Michel Mazzella et C ^e (Oran-Tanger)	Oran, Méhilla Oran, Tanger, Kénitra, Rabat et Casablanca.	Service hebdomadaire Tous les 10 jours	Dock n° 9, Oran
Les Transports Maritimes Algériens	Béni-Saf, Honaine, Nemours, Port-Say et Méhilla	—	—
Les Chargeurs Algériens réunis	Arzew, Mostaganem, Cherchell, Ténés, Alger, Bougie, Philippeville, Bône	—	—
2° Compagnies françaises effectuant le service des passagers et ayant leur port d'attache ailleurs qu'à ORAN			
Compagnie Générale Transatlantique (Marseille)	Oran, Marseille et vice-versa	Service rapide heb.	Anduze, quai du Centre, Oran
Société Générale de Transports maritimes à vapeur (Marseille)	Oran, Marseille et vice-versa	Service rapide heb.	Parent, place d'Armes, Oran
Compagnie de Navigation Mixte (Marseille)	Oran, Port-Vendres, Cette	Service rapide heb.	Deros, quai Jules-Giraud, Oran
3° Compagnies françaises non subventionnées ayant leur port d'attache ailleurs qu'à ORAN			
Compagnie Générale Transatlantique (Marseille)	Oran, Marseille, Cette Oran, Bordeaux, Saint-Nazaire, Nantes	Service irrégulier Service irrégulier	Anduze, quai du Centre, Oran
Compagnie de Navigation Paquet (Marseille)	Oran, Marseille, Tanger, Casablanca et vice-versa	Service irrégulier	Parent, place d'Armes, Oran
Ch. Schiaffino et C ^e (Alger)	Toute la côte algérienne	Service bi-mensuel	Scotti, Ambrosino, Pugliese, dock 5, Oran
Gillet et fils (Lyon)	Oran, Marseille, Saint-Louis-du-Rhône	Service irrégulier	Id.
Compagnie Havraise Péninsulaire (Le Havre)	Oran, Le Havre, Rouen, Dunkerque et vice-versa	Service bi-mensuel	Scotti, Ambrosino, Pugliese, dock 5, Oran
Établissements France-Algérie (Bordeaux)	Oran, Cette, La Nouvelle	Service hebdomadaire	Mérigot et C ^e , 70, rue de Constantine, Oran
Société Navale de l'Ouest (Paris)	Atlantique, Manche, Algérie	Service irrégulier	Rey, place de la République, Oran
Compagnie des Bateaux à vapeur du Nord (Dunkerque)	Mer du Nord, Manche, Algérie	Service irrégulier	Id.
Compagnie Delmas frères et Vieljeux (La Rochelle)	La Rochelle, Bordeaux, Oran et Alger	Service mensuel	Tournier, place de la République, Oran
Compagnie française de Navigation à vapeur Cyprien Fabre (Marseille)	Marseille, Oran, New-York Marseille, Oran, Dakar	Service hebdomadaire Service trimestriel	Id.
Ligne Cettoise de Navigation F. Puech fils (Cette)	Oran, Cette, Saint-Louis-du-Rhône	Trois déplacements tous les deux mois	Rigollet et C ^e , place de la République, Oran
Affréteurs français	Oran, Ports français de la Méditerranée Oran, Manche, Maroc, Sénégal	Service irrégulier Service irrégulier	Scotti Louis, rue d'Orléans, Oran
Paris-Union maritime (Rouen)	Algérie sur Rouen	Service bi-mensuel	Pagès et Scotti, 6, rue de la Paix, Oran
Société de Port-Saint-Louis-du-Rhône	Algérie, Cette, Marseille, St-Louis-du-Rhône	Service hebdomadaire	Id.
Ligne Faustini (La Rochelle)	Oran, Cette, Marseille	Service bi-mensuel	Arnaud, place de la République, Oran
Fritz (Marseille)	Atlantique, Manche, Algérie	Service bi-mensuel	Anduze, quai du Centre, Oran
Compagnie Nantaise (Nantes)	Atlantique, Manche, Algérie	Service bi-mensuel	Id.
La Fécompoise	Brest, Le Havre et Rouen	—	—
4° Compagnies étrangères			
Compania Transmediterranea (Barcelone)	Oran, Alicante Oran, Almería, Aguilas, Carthagène Oran, Méhilla	Service tous les jeudis	Tintore, place de la République, Oran
Armement A. Deppe (Anvers)	Anvers, Oran	Service tous les lundis	Pagès et Scotti
Strick Line (Londres)	Algérie, Golfe Persique, Amérique	Service tous les samedis	Andrew, place de la République, Oran
Bucknall S/S Ltd C ^e (Londres)	Extrême-Orient, Amérique	Service irrégulier	Id.
Ellermann Papsayan (Londres)	Angleterre, Algérie, Malte, Egypte, Levant et vice-versa	Service irrégulier	Id.
Olivier et C ^e (Londres et Paris)	Londres, Dunkerque, Rouen Marseille, Cette, Oran, Alger et Levant	Service irrégulier Service irrégulier	Olivier et C ^e , place de la République, Oran
Yturri (Bilbao)	Oran, Cette, St-Louis-du-Rhône et Rouen	Service irrégulier	Rigollet, place de la République, Oran
Lloyd Royal Belge (Anvers)	Algérie, Anvers	Service irrégulier	Macia, boulevard Malakoff, Oran
Bianc Line (Gibraltar)	Oran, Alger, Alicante Tanger, Gibraltar, Casablanca	Service hebdomadaire Service hebdomadaire	J. Lasry, dock 10, Oran
Cosulich (Trieste)	Oran, Amérique	Service bi-mensuel	Dragotinovich, place de la République, Oran
Deusth Levant Line (Hambourg)	Oran, Hambourg	Service bi-mensuel	Atwater et C ^e , place de la République, Oran
R. Sioman (Hambourg)	Oran, Hambourg	Service bi-mensuel	Id.
Adria (Trieste)	Oran, l'Adriatique	Service bi-mensuel	Id.
Tripcowitch (Trieste)	Oran, Italie	Service bi-mensuel	M. Mazzella et C ^e , dock 9, Oran

La première voie ferrée construite en Oranie fut celle qui reliait le chef-lieu avec Alger, inaugurée sur toute sa longueur en 1870. On peut diviser aujourd'hui le réseau oranais en trois catégories :

1° La voie large, dont la gérance est confiée à la Compagnie P.-L.-M., dont les principales lignes sont :

Oran-Inkermann (partie oranaise de la ligne Oran-Alger) : 180 kilomètres (mise en service en 1870).

Oran-Aïn-Témouchent : 70 kilomètres (mise en service en 1884).

Oran à Oudjda, par Bel-Abbès et Tlemcen : 220 kilomètres (mise en service par tronçons de 1883 à 1920).

Tabia à Ras-el-Ma-Crampel : 77 kilomètres (mise en service en 1885).

2° La voie étroite, dont la gérance est confiée à l'administration de l'Etat, dont les principales lignes sont :

Oran à Colomb-Béchar et Kenadza : 769 kilomètres (construite de 1879 à 1920).

Arzew à Damesne : 5 kilomètres (1879).

La Macta-Mostaganem : 35 kilomètres (1900).

La Macta à Tiaret : 226 kilomètres (mise en service en 1889).

Sidi-bel-Abbès à Mercier-Lacombe : 41 kilomètres (1919).

Trumelet à Hardy : 53 kilomètres (1921).

Relizane à Zemmorah : 23 kilomètres (1916).

Tlemcen à Beni-Saf : 63 kilomètres (1924).

Arzew aux Salines : 21 kilomètres (1883).

3° Les tramways :

Oran à Hammam-bou-Hadjar : 72 kilomètres.

Oran à El-Ançor : 31 kilomètres (exécuté jusqu'à Aïn-el-Turck, 17 kilomètres).

A ce réseau, nettement insuffisant, devront s'ajouter dans le plus bref délai : la ligne à voie large d'Aïn-Témouchent à Marnia qui, soudée, d'une part, avec le transmarocain ; de l'autre, avec la ligne Oran-Alger-Tunis, sera la grande artère de nos possessions nord-africaines ; la ligne étroite Bou-Hadjar-Tlemcen, la ligne Saïda-Bel-Abbès, etc...

Enfin, au lendemain des randonnées Citroën, Renault, de Goys, Gallet, il ne peut plus y avoir de discussion sur l'emplacement du futur transsaharien. La vallée de la Saoura en indique le tracé normal et il faudra bien songer à sa réalisation !

Les grandes routes nationales de l'Oranie sont les suivantes :

N° 2, de Mers-el-Kébir à Tlemcen, 148 kilomètres ;

N° 4, d'Alger à Oran (parcours en territoire oranien), 207 kilomètres ;

N° 6, d'Oran à Géryville, 406 kilomètres, y compris l'embranchement de Bou-Rached au Kréider ;

N° 7, de Relizane à la frontière du Maroc, y compris l'embranchement de Marnia à Port-Say, 369 kilomètres ;

N° 11, d'Alger à Mostaganem par le Dahra (parcours en territoire oranien), 95 kilomètres ;

N° 13, d'Arzew à El-Aricha, 237 kilomètres ;

N° 14, d'Arzew à Mascara par Tiaret (parcours en territoire oranien), 182 kilomètres ;

N° 17, de Mostaganem à Mascara, 81 kilomètres.

A quoi s'ajoute un réseau de voies départementales d'importance triple et qu'il serait trop long d'énumérer.

Le trafic, sur ces routes, est extrêmement important et nécessite des frais d'entretien très élevés. Pour en donner un aperçu, nous indiquons seulement les principaux services d'autobus qui les utilisent.

Oran-Mascara, trois services, six départs quotidiens dans les deux sens ; Oran-Mostaganem, trois services, six départs ; Oran-Témouchent, quatre départs ; Bel-Abbès-Oran, six départs ; Oran-Saint-Denis-du-Sig, quatre départs ; Oran-El-Ançor, quatre départs, Saïda-Mascara, deux départs ; Oran-Misserghin ; Lapasset-Mostaganem ; Aïn-Témouchent-Beni-Saf ; Sebdu-Tlemcen ; Montagnac-Tlemcen ; Tlemcen-Beni-Saf ; Oudjda - Tlemcen ; Nemours - Tlemcen ; Bel-Abbès-Tlemcen ; Bel-Abbès-Mascara ; Berkane-Oudjda ; Nemours-Marnia, etc... plus de quarante lignes

de fréquence au moins bi-quotidienne.

Il me reste un mot à dire des services aériens, assurés par la Compagnie Latécoère entre Oran, Fez, Rabat et Casablanca d'une part, de l'autre avec Alicante et Toulouse. Depuis plusieurs années qu'ils fonctionnent avec une admirable régularité, ces services ont conquis définitivement la faveur du public : Franchie en cinq heures, au lieu de trois jours, la distance qui sépare Oran de Rabat, ou en neuf heures au lieu de quarante-huit celle d'Oran à Toulouse, présente de tels avantages de temps et d'argent qu'un homme d'affaires avisé ne saurait hésiter, d'autant plus qu'une longue expérience a démontré la sécurité de la locomotion nouvelle.

C'est par centaines de milliers que les avions Latécoère transportent également les plis postaux.

Il reste maintenant à compléter le réseau aérien par une ligne Oran, Alger, Tunis, et surtout par la grande voie de pénétration saharienne, Oran, Béchar, Niger, ouverte par les missions Gallet et de Goys.

Le département d'Oran, le plus peuplé des trois départements algériens, voit augmenter, d'une façon intense, chaque année, le développement de la colonisation.

Le premier pour la production des céréales, il égale aujourd'hui celui d'Alger pour celle des vins et des alcools ; les alfas, le crin végétal, les agrumes, les primeurs, le coton, le bétail s'exportent en quantités considérables et l'appellent au plus grand avenir.

Les voies de communications terrestres, maritimes et aériennes que nous venons d'énumérer, ne suffisent déjà plus à son activité ; aussi ce sera le devoir des Assemblées algériennes et des Puvoirs publics de parfaire cette œuvre en augmentant largement le développement de la circulation, source de richesse pour l'Algérie et en même temps de la France.

VICTOR CARLES,

Délégué financier,

Membre du Conseil supérieur de l'Algérie.

Les Sacrifices de l'Oranie durant la Grande Guerre 1914-1918

L'ancien ministre de la guerre, M. Maginot, préfacant le livre de M. Perreau-Pradier, député, et Maurice Besson, sur *l'Afrique du Nord et la Guerre*, a écrit ces lignes de gratitude qui sont un juste hommage rendu aux enfants de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc morts pour la France :

« Vous avez raison d'avoir voulu mettre en relief le rôle de nos possessions de l'Afrique du Nord pendant cette guerre. Leur participation à l'effort commun a été assez importante pour mériter qu'on la signale et qu'on s'en souvienne. Dans tous les domaines et d'abord sur les champs de bataille où se jouaient le sort et l'avenir de notre pays, nos colons et nos indigènes nord-africains ont servi la France non seulement avec loyalisme, le mot serait presque blessant, mais avec tout l'élan du patriotisme le plus désintéressé et le plus ardent. Il est bon que ces Français de notre France africaine sachent que leur dévouement et leurs sacrifices ne demeurent pas ignorés de leurs compatriotes de la Mère-Patrie. »

Dans l'effort de guerre de la France coloniale de 1914-1918, pour un contingent de 270.000 hommes de l'Afrique du Nord, le chiffre des pertes a été approximativement estimé à 28.200 tués et 7.700 disparus, soit au total 35.900 hommes, 0,3 % du chiffre de la population indigène ; les pertes françaises, en tués ou disparus, ont atteint 3,3 % du chiffre de la population.

Nous avons tenu, en ce qui concerne particulièrement les pertes sensibles éprouvées par l'Oranie, à établir une statistique par communes, nous adressant directement, pour l'authenticité des chiffres, à MM. les Maires et Administrateurs de communes de plein exercice et mixtes. C'est ainsi que nous avons pu dresser le bilan du rouge sacrifice des enfants de notre département, européens et indigènes, confondus dans le même devoir et la même gratitude.

L'éloquence des chiffres est suffisamment significative. Elle parle douloureusement haut et fort. L'écrivain peut abdiquer devant elle tout lyrisme de plume et émotion littéraire.

Rendons à nos grands morts le culte du souve-

nir, mais que ce culte soit silencieux, comme la paix de leur tombeau.

On sait que les victimes de la guerre, objets de la sollicitude du législateur, ont eu recours, dès la fin des hostilités, à l'assistance mutuelle et philanthropique bien avant que se fasse sentir,



Maquette du Monument aux Morts de l'Oranie.

comme aujourd'hui, l'assistance des Offices nationaux de Mutilés et de Pupilles de la Nation, en attendant l'institution de l'Office National du Combattant. C'est ainsi qu'en Oranie se sont fondées des associations de mutilés, réformés, veuves et ascendants étroitement unies, en 1921, sous l'égide d'une puissante fédération départementale qui comprend dans son sein :

L'Union des Mutilés (Oran) : 1,600 membres ;

L'Union des Combattants et Démobilisés (Oran) : 1,823 ; L'Union des Familles dont les enfants sont morts pour la France (Oran) : 1,100 ; Les Anciens Combattants de la 37^e D. I. (Oran) : 153 ; Les Médailleurs militaires (Oran) : 180 ; La Société des Mutilés, Veuves et Orphelins (Mostaganem) : 380 ; La Société des Mutilés et Réformés (Bel-Abbès) : 436 ; La Société des Mutilés et Réformés (Saïda) : 125 ; La Société des Mutilés et Réformés (Mascara) : 350 ; L'Union des Mutilés et Combattants (Frenda) : 60 ; La Société des Mutilés (Perregaux) : 120 ; La Société des Mutilés (Zemmorah) : 37.

Le sacrifice des enfants de l'Oranie, morts pour la France durant la grande guerre de 1914-1918, sera magnifié et perpétué à travers les âges, par l'érection d'un monument à la mémoire de tous nos héros tombés au champ d'honneur.

Sur l'initiative du Souvenir Français, avec la participation de la Fédération des Sociétés d'après-guerre, des Sociétés d'Oran, des communes du département, un Comité départemental, dit du « Monument de la Victoire », fut constitué en 1921, à Oran, sous la présidence de M. Boluix-Basset, bâtonnier de l'Ordre des Avocats. L'œuvre du Comité est aujourd'hui achevée. La somme de 200,000 francs, recueillie par souscription publique, a permis au Comité de mettre, en juillet dernier, le projet de monument au concours entre artistes métropolitains et algériens. Le jury a primé la maquette de MM. Dordet et Prinnet, d'Oran. La partie statuaire de cette belle œuvre architecturale a été confiée à l'éminent artiste parisien, M. Pommier.

Le 11 novembre 1925, le monument élevé, square Cayla, dans le plus beau quartier de la ville d'Oran, à l'extrémité de l'avenue Loubet, face à la mer, couronnera et consacra de la blancheur de sa pierre, de la stylisation du groupe évocateur des poilus oranais de nos grandes armées de France et d'Orient, les efforts des uns, les sacrifices des autres.

L'Oranie aura élevé à l'impérissable mémoire des plus grands des siens la colonne votive de son pieux et maternel souvenir.

JOSEPH DAROT.

L'Estivage en Oranie

Passer l'été en Algérie ! « Paradoxe facile, dira-t-on, capable tout au plus de tenter quelque esprit gourmand d'originalité ». Nombreux étaient naguère ceux qui pensaient ainsi ; nombreux moins aujourd'hui qu'hier et bien plus que demain.

Aussi bien n'est-il pas question de tenter d'attirer ici, été comme hiver, des caravanes de touristes assoiffés de soleil, à seule fin de régulariser le régime des pluies, de faire la fortune des importateurs d'articles indigènes, de maintenir toute l'année les tarifs inhospitaliers de nos hôtels et de ruiner définitivement nos chemins de fer par le développement du tourisme automobile en commun.

Et cependant, pour jouir absolument du pittoresque, pour éprouver au contact de la nature les émotions les plus sincères et les plus profondes, ne conviendrait-il pas de visiter chaque pays dans l'atmosphère de sa saison propre : les régions septentrionales sous la neige et la glace, les pays de soleil en pleine canicule. De l'arable grelottant dans la boue de février, ou de la gaieté ruisselante de soleil des moissonneurs. Quelle est la vision exacte de l'Algérie ?

Mais c'est nous, habitants de ce pays, qui avons établi, fortifié ce préjugé que le séjour en est insupportable l'été ; après quoi, témoignant de notre sincérité, nous consentons à le fuir pendant un mois ; l'été est long cependant dans ce pays où le printemps et l'automne sont à peine caractérisés ; les premières chaleurs de l'année 1924 ne nous ont-elles pas éprouvés à la fin du mois de mai, et la Toussaint ne fût-elle pas encore une journée estivale ? Mais l'Algérie travaille et ses loisirs sont courts.

Dans les administrations publiques et privées un mois de congé tous les deux ans constitue la règle générale ; des mécontents que je sais diraient même, aujourd'hui, l'exception ; pour les exploitants du sol, pour l'industrie et le commerce qui leur fournissent l'outillage et achètent les produits agricoles, l'été est la période de plus grande activité ; moissons, battages, vendanges retiennent les uns à la terre, les autres à leurs comptoirs de mai à octobre.

De toute façon ceux qui quittent l'Algérie tout l'été sont des privilégiés. Car il ne suffit pas d'en avoir le loisir, il faut aussi en avoir les moyens.

Les circonstances économiques qui rendent l'existence de jour en jour plus difficile et plus coûteuse ne se modifieront pas du jour au lendemain ; tous les remèdes de bonne femme, tarifs douaniers, taxations réquisitoires, contingentement, ont fait leurs preuves et leur temps ; quant à la bonne volonté, à l'inquiétude des pouvoirs publics, il ne semble pas prudent d'en attendre mieux qu'une réthorique pleine de sollicitude et d'encouragements ; le plus sage est d'en prendre provisoirement, ce qui, en bon français, veut dire pour un temps indéterminé, son parti et de régler sa vie suivant leurs exigences.

Les voyages, même motivés par des raisons de santé de famille ou d'affaires, sont désormais classés parmi ces dépenses somptuaires, qui, chaque année, dans tout budget domestique, doivent subir une compression plus énergique. Qu'est-ce aujourd'hui un passage gratuit, une réduction de frais de transport sur le budget nécessaire à une famille de cinq ou six personnes pour passer quelques semaines en France, et comment y parviendraient tant de familles nombreuses et modestes sans l'hospitalité généreuse de parents ou d'amis qui, dans un coin perdu, leur assure avec l'étable, la basse-cour et le potager un séjour économique et sain où l'affection et l'amitié suppléent au confort, la fantaisie vestimentaire aux exigences de la mode et le phonographe aux concerts du Casino.

Mais on ne peut tous les ans mettre à contribution parents ou amis, et pour eux aussi, les rigueurs du temps présent se font de plus en plus impérieuses.

Le nombre des Algériens auxquels est interdit l'exode annuel va grandissant — que font-ils en Oranie ?

En feuilletant ces pages, il est aisé de se rendre compte que les lieux de séjour ne leur manquent pas. Tout le long du littoral se succèdent les plages abritées et accueillantes, s'échelonnent les villas somptueuses, les cabanons sans façon que doublent en plein été les campements improvisés, réalisation concrète des problèmes de l'habitation à bon marché, de la crise des loyers et du local unique.

Chaque ville de l'intérieur a pour ainsi dire sa plage attirée. Mascara, Saïda viennent à Port-aux-Poules, Oran à Ain-el-Turck, Misserghin à Roseville, Bou-Tléïs aux Corailliers, Hamman-Bou-Hadjar à El-Ançor, Lourmel à Bou-Zadjar, etc...

Si notre département n'est pas aussi bien partagé que les deux autres au point de vue des séjours d'altitude, les environs de Tlemcen, la forêt de M'Silah offrent d'agréables sites à ceux qui préfèrent la montagne à la mer, la verte parure des arbres à l'azur changeant des flots. Il est riche d'autre part en stations thermales où il serait facile de rendre le séjour confortable, agréable, facile en toute saison et dont l'efficacité est au moins égale à celles de bien d'autres, éloignées et coûteuses, souvent impraticables à l'époque de l'année où le bénéfice immédiat en serait le plus apprécié.

Mais il reste à faire un effort considérable pour réunir dans ces stations estivales les conditions d'hygiène, de confort et d'agrément qui retiendraient définitivement chez nous nos concitoyens.

Et d'abord, il faut relier aux centres par des voies de communication assurant les transports et le ravitaillement, tous les embryons de villégiature que ceux-ci se sont créés à l'extrémité d'une piste sablonneuse jalonnée de palmiers nains.

Avec quelles ressources financières un modeste village de jardiniers ou de pêcheurs pourrait-il créer les établissements et services publics qui réalisent la station estivale ? Le budget de la Colonie, celui du Département, lui apporteront certes leur contribution, mais ne sauraient suffire à tout ; c'est à la population flottante elle-même qu'il faut demander, par le paiement d'une taxe de séjour devenue en France d'une pratique constante, les moyens financiers de lui procurer plus d'agrément et meilleur gîte ; en autorisant temporairement les jeux dans les stations les plus fréquentées, les municipalités trouveront de nouvelles ressources dans la taxe sur les spectacles, et la Colonie les moyens de secourir plus largement ses œuvres d'assistance grâce au prélèvement sur les jeux.

C'est, en un mot, faire classer ces centres comme stations climatiques ; mais, singularité bien administrative, ce classement est subordonné à l'exécution préalable par la commune des travaux d'assainissement, d'hygiène, de voirie, auxquels devraient précisément être appliquées les ressources nouvelles que l'autorisation sollicitée a pour objet de lui procurer. Ne serait-il pas suffisant qu'elle prit l'engagement de les effectuer dans un délai déterminé par l'importance des mêmes ressources, et que le retrait de l'autorisation fut la pénalité en cas d'inexécution ? Ne pourrait-on pas aussi exiger l'affectation des ressources nouvelles au gage d'un emprunt qui permettrait une plus prompt exécution des travaux indispensables ? Sans le classement, la commune ne peut ni trouver dans son budget ordinaire, ni, faute de garanties suffisantes, emprunter les capitaux nécessaires. Et cependant les estivants, attirés néanmoins par le climat ou le site, demeureraient exposés à tous les risques d'une hygiène insuffisante, d'une salubrité précaire.

Créer l'estivage en Oranie, ce n'est pas seulement y retenir ceux qui pourraient aller en France, distraire ceux qui y partiront demain ou en sont revenus hier ; offrir à leur superflu l'exode émouvant des petits chevaux, multiplier les jazz ou grossir le rapport des droits d'auteurs des 28 Jours de Clairette et de la Co-carde de Mimi Pinson. Il faut songer à la grande

masse de ceux que leur situation de famille et de fortune retient constamment en Algérie, aux laborieux, aux familles nombreuses. Pour ceux-là le grand air et la liberté, hors des villes où les attache la conquête du pain quotidien, sont mieux qu'un plaisir, une garantie essentielle à leur santé, une halte bienfaisante où ils renouvelleront leur provision d'endurance et d'activité.

Comment leur procurer ? où trouver les moyens financiers ? Cette œuvre dépasserait les forces budgétaires de la Colonie et des Départements, s'ils devaient l'accomplir intégralement ; mais ils ne peuvent s'en désintéresser : toutes les initiatives qui s'exerceraient dans ce sens ont droit à leur collaboration, à leur aide sous toutes les formes utiles.

La Colonie peut fournir par exemple des terrains domaniaux ou forestiers pour l'installation de baraquements ou même de constructions définitives ; elle peut prêter des immeubles inoccupés, lycées, collèges, pendant les vacances, établissements pénitentiaires désaffectés, hôpitaux déclassés ; l'armée peut procurer du matériel de couchage, de campement, de transport.

Des concours particuliers s'offriraient aussi ; celui du Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Oran qui, avec des ressources infinies, réalise une œuvre mal connue et insuffisamment appréciée est acquis à l'avance ; ceux auxquels leur fortune assure annuellement le repos et le grand air se doivent de prélever sur le chapitre de leur budget, qui y est consacré, la part des humbles. Des sociétés d'habitation à bon marché pourraient même être constituées dans ce but, et peut-être cela serait-il plus expédient que de loger inconfortablement autour des grandes villes, trop loin de l'école, de l'atelier, du bureau quotidien, sans moyens de transports suffisants, des familles d'employés, d'ouvriers, séduits par l'appât d'un droit de propriété facile à acquérir, mais dont les charges paraissent vite écrasantes, et qu'on sera tenté de monnayer.

Mais l'organisation de ces colonies de vacances ne peut convenir à l'administration. Il lui serait difficile de connaître exactement la situation et les besoins des ayants droit, d'opérer une élection judicieuse, à l'abri d'influences et de considérations dont il lui est difficile de s'affranchir.

Cette création devrait être inscrite au programme de tous les groupements, syndicats professionnels, sociétés commerciales ou financières, coopératives ou régionales, associations d'anciens élèves.

Le nombre souvent important de leurs membres permettrait, grâce à une contribution modique de chacun, complétée par des subventions et des dons, d'assurer chaque année, à un certain nombre d'entre eux, quelques semaines de vie au grand air, sans grever de dépenses supplémentaires le budget familial, et de faire, autant que possible, profiter les parents en même temps que leurs enfants de cette cure d'hygiène et de liberté. Seuls, en effet, ces groupements ont les éléments nécessaires pour faire le choix qui s'impose d'après la situation de fortune, de famille, de santé de chacun de leurs adhérents.

Au résumé, une œuvre considérable est à accomplir pour développer l'estivage en Oranie, pour rendre accessibles à toute la population les agréments et les avantages que la France offre seulement à un nombre de privilégiés de plus en plus réduit.

Les initiatives particulières, collectives, publiques ont à s'y exercer utilement ; les divers budgets y trouveront des avantages compensateurs de leur participation initiale, les centres bénéficieront de toutes les améliorations apportées en vue de l'estivage, de nouvelles voies de communication seront obligatoirement créées, l'état sanitaire sera amélioré, le commerce sera favorisé, les œuvres de solidarité seront complétées, fortifiées, enfin un pas de plus sera fait dans la voie de l'apaisement des revendications sociales.

ANDRÉ SOUFFLOT,
Délégué financier.

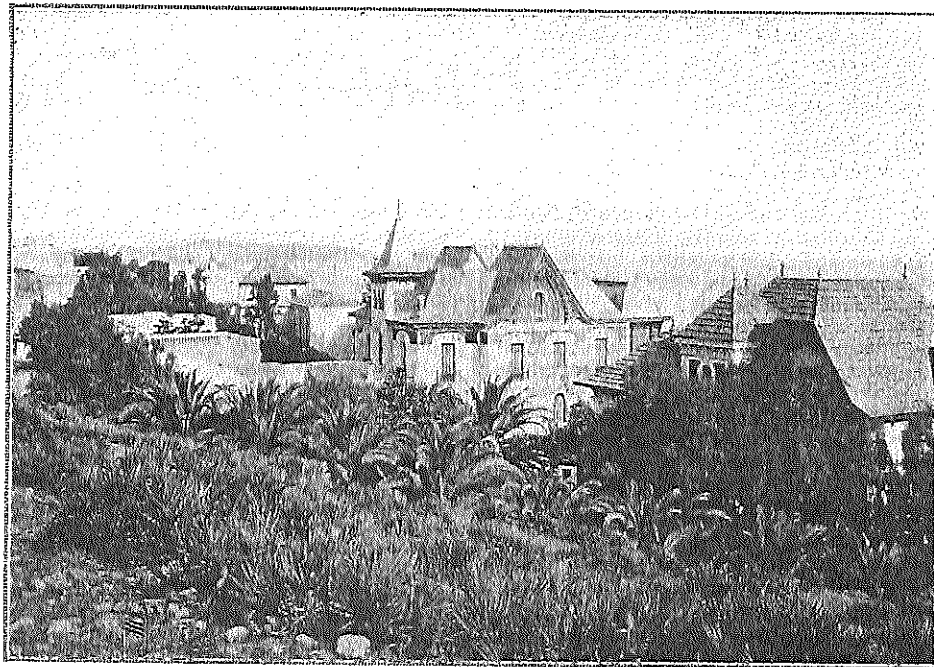
AÏN-EL-TURK

Ce qu'il est convenu d'appeler la « région d'Aïn-el-Turck » forme une plaine nettement limitée par le djebel Santon, la chaîne de Mudjardo, au Sud et à l'Est ; par la mer, au Nord et à l'Ouest.

Pendant longtemps, les divers territoires qu'elle comprend conservèrent un caractère d'unité ; mais le développement de la colonisation et les nécessités administratives l'ont fait diviser en trois communes : El-Ançor, Bou-Sfer et Aïn-el-Turck.

Jusqu'en 1906, on ne possédait que des renseignements imprécis tant sur la géologie de ce pays, sur son passé historique et, même le croirait-on, sur son histoire depuis l'occupation française. Les savants travaux et les recherches intéressantes de M. Blanché, directeur d'école à Aïn-el-Turck, actuellement à Bel-Abbès, ont permis de combler cette grave lacune : son ouvrage, *Monographie d'Aïn-el-Turck*, constitue une source précieuse des documents qu'il faut toujours consulter quand on veut étudier ces questions. M. Blanché a lui-même trouvé des indications sûres dans les découvertes géologiques de MM. Doumergue et Pallary.

L'ouverture de la nouvelle route eut un contre-coup imprévu. Tout d'abord, les visiteurs, séduits, devinrent de plus en plus nombreux ; l'on découvrait, presque avec surprise, qu'il existait, aux portes d'Oran, une plage ravissante, une vraie plage, digne de rivaliser avec les plus renommées de la Manche et de l'Océan. L'excursion, elle seule, constitue un attrait. Après avoir dépassé le fort de Mers-el-Kébir, le voyageur gravit une côte abrupte qui le conduit rapidement à une première tranchée, taillée dans le bloc granitique. Là, l'horizon borné se découvre ; une belle échappée de vue se déroule sous ses yeux ravis, un panorama d'une beauté imposante, avec, comme toile de fond, le cap Falcon qui se dresse fièrement, doré par le soleil dont les rayons ne l'abandonnent qu'au crépuscule. La route est dominée à gauche par des escarpements rocheux d'une apreté sauvage ; à droite, elle surplombe la mer à une grande hauteur. La côte se présente comme une succession infiniment variée de sinuosités, de dentelures, de promontoires et d'anses minuscules. Le spectacle y est toujours varié : tantôt, la mer s'étale comme une mappe liquide, *lapis-lazuli*, d'une horizontalité et d'une immobilité absolue ; la marée, imperceptible, meurt en petites vagues qui viennent lécher doucement, presque amoureux, le pied des rochers escarpés ; tantôt, surtout si le vent du Nord souffle, le roc subit de plein fouet l'assaut de la mer, de ses bourrasques, de ses vagues furieuses qui viennent se briser, jaillir en écume argentée et retomber en myriades de cascates. Au bout de quatre kilomètres, une nouvelle tranchée, celle du rocher de la « Femme Sauvage ». La plage apparaît, c'est la « Faucille d'Or », selon le nom si caractéristique qui lui a été donné. La forme rappelle, en effet, celle d'une faucille gigantesque dont le manche commence à Saint-Roch et



Vue générale d'Aïn-el-Turck : les Villas.

s'étend, à six kilomètres, jusqu'au rocher de la Bretonne et dont la faux, élégamment arrondie, vient se terminer en pointe fine, sous le village de Falcon, à l'Aïn-Ouzel. Elle mesure huit kilomètres de longueur sur une largeur moyenne de trente mètres, d'un sable très fin, très doux qui rappelle celui des Sables d'Olonnes ; presque pas de galets ; deux petits promontoires l'interrompent, faciles à franchir par des sentiers taillés dans le roc. Lorsque la mer est calme, ce qui arrive souvent, on peut les contourner à pied. A partir de Saint-Roch, la route ne suit plus la côte ; elle prend la plaine jusqu'au « chef-lieu », route banale, sans originalité.

Le contre-coup imprévu de la création de la route fut d'abord, avons-nous dit, que la plage devint un lieu d'excursion qui s'est rapidement transformé en « station balnéaire et climatique ». Qui en a été l'initiateur ? Beaucoup revendiquent jalousement ce titre ; plusieurs y ont droit. Pour ménager des susceptibilités justifiables, nous décrivons les divers points de la « station » en suivant l'ordre logique que nous indique l'itinéraire.

Saint-Roch est due à l'initiative d'un homme d'affaires, avisé, M. Reisdorff. L'emplacement qu'il a choisi se trouve à 800 mètres du rocher de la « Femme Sauvage ». Dans un ravin qui descend doucement à la mer, certaines parties ont été nivelées, de grandes routes et l'emplacement d'une place ont été tracés ; des villas, quelques-unes fort coquettes, se sont élevées. Mais ce qui doit attirer plus particulièrement l'attention et qui assure l'avenir de cette petite station, c'est

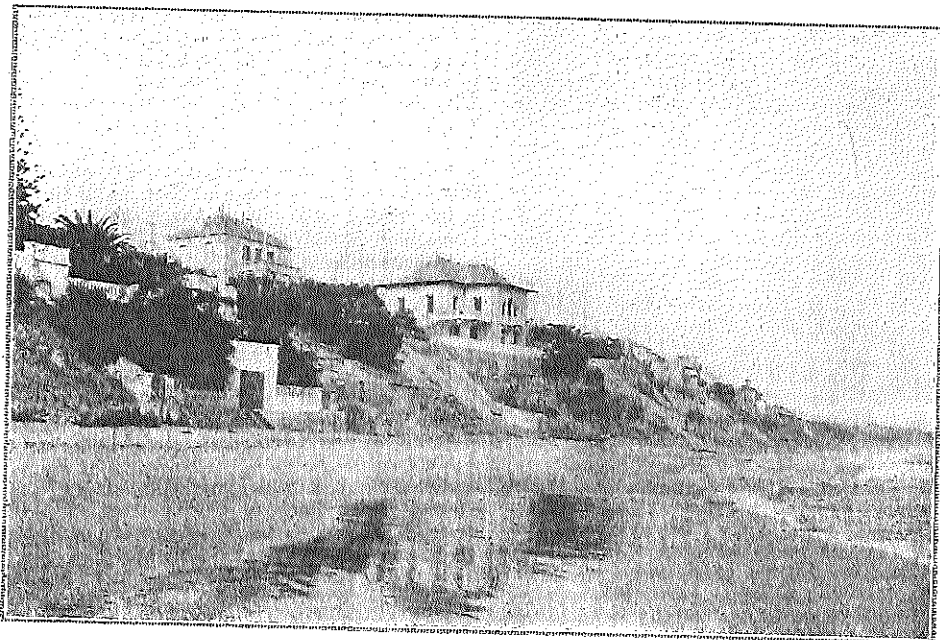
l'existence d'une source thermale, située en bordure de la mer, près de la « Grotte aux Pigeons ».

L'eau y sort à la température de 50° ; elle contient 5 grammes de sel fixe par litre (sels de chaux, de magnésie, soude, à l'état de chlorures et de sulfates). Elle peut être rapprochée, dit M. Blanché, de l'eau « Bourbon-Lancy (Seine-et-Loire) ». L'indication thérapeutique la recommande pour le traitement de rhumatismes sous toutes ses formes. L'établissement d'une station thermale s'imposera certainement.

Trouville : Ne vous attendez pas aux hôtels, casinos, palaces qu'invoque le nom ! Il y a près de trente ans, M. Rognon, secrétaire général de la Préfecture, achetait, dans un ravin semblable à celui de Saint-Roch, des terrains incultes, sur lesquels fleurissait le palmier nain. Nouveau Lamouignon fuyant les bruits de la ville, il venait passer ses jours de loisir dans une modeste baraque en bois ; il semait, aux alentours, des graines de pins maritimes. Quelques amis l'imitèrent bientôt. Aujourd'hui, les modestes cagnas ont fait place à d'élégantes villas et les graines de pins ont donné naissance à des forêts ombreuses, aux émanations saines et pures. Dans ces thébaïdes discrètes règne le calme profond et reposant, troublé seulement par le chant des oiseaux et le bruit éternel de la mer.

A *Bouisseville*, sur un large plateau, sur trois kilomètres, des villas ont surgi de terre quand le créateur, M. Bouisse, mit en vente des lots de terrains. Certes, les snobs ne trouveront pas les alignements géométriques des grandes stations. Chacun a construit selon ses moyens, sa fantaisie ; mais, de la plus luxueuse à la plus modeste, chaque habitation est entourée de jardins que le manque d'eau fait beaucoup souffrir. Lorsque la question d'alimentation en eau potable sera résolue, l'aspect de la région sera fort heureusement changé. Un vaste et confortable hôtel, celui de M. Garret, attire, chaque saison, une grande quantité d'estiveurs ; ils y trouvent, à côté d'une cuisine raffinée, de soins empressés, le plaisir des bains, le charme de la plage qui, à cet endroit, est très étendue et dont l'accès est facilité par de larges escaliers. Ceux que l'ascension effraie ont à leur disposition une vaste véranda d'où ils jouissent d'une vue admirable et d'une fraîcheur continuelle. Sur la plage, des cabines de bains confortables. Le Syndicat d'Initiative organise un poste de secours, avec tous les perfectionnements modernes. Le charme du pays, la salubrité du climat ont séduit des directeurs d'établissements d'enseignement : une école de garçons et un magnifique pensionnat de jeunes filles y ont été créés ; les enfants y trouveront, avec les bienfaits de l'instruction, la vie libre du grand air et les effluves vivifiantes de la mer.

A *Claire-Fontaine*, joli nom, qui séduirait un poète, mais que séduiraient encore davantage de belles plantations de palmiers qui entourent une vaste exploitation agricole. L'eau y est en abondance, l'irrigation assurée. De la ferme, on descend à la mer dans une oasis fraîche, luxuriante et pleine de charme. Là, se crée une nouvelle



La plage d'Aïn-el-Turck.



Les environs d'Aïn-el-Turck.

station appelée à un brillant avenir : Albert-Plage.

Encore un kilomètre et nous voici à Aïn-el-Turck. Le village, tout en ayant conservé sa physionomie primitive, séduit par un large boulevard qui va de l'ancienne église jusqu'à la mer. A droite et à gauche, de spacieux trottoirs, dallés en ciment, complantés de vigoureux palmiers et ficus, donnent l'impression des grandes avenues urbaines. Les villas, dont quelques-unes ne dépareraient ni Deauville, ni Royan, sont enfouies dans la verdure. Elles forment le quartier Saint-Maurice qui s'étend et s'étage le long de la plage. Cinq escaliers descendent jusqu'à la mer. Un grand hôtel, dirigé par M. Salanon fils, reçoit une foule de clients dont beaucoup y passent tout l'été. La grande esalle peut contenir plusieurs centaines de personnes ; toutes y sont à l'aise et, de leur table, jouissent de la vue de la rade, depuis le cap Falcon à la pointe d'Arzew. Elles peuvent assister, sans aucun dérangement, aux ébats des baigneurs et passer les longues heures de l'après-midi dans un doux farniente, rendu plus agréable par la douceur incomparable de la brise marine, qui y souffle doucement depuis le lever du soleil. M. Salanon est entouré d'un personnel de choix et d'un chef dont la réputation n'est plus à faire.

En suivant la plage, sur le sable fin et, si nous en goûtons le plaisir, les pieds nus, noyés par le flot mourant, nous arrivons au cap Falcon. C'est un large promontoire, long d'un mille trois quarts et dont la hauteur est de 70 mètres environ. Très abritée des vents d'Ouest, la rade qu'il forme est propice aux pêcheurs qui peuvent, par tous les temps, se servir de leurs embarcations ; aussi, les quelques villas qui s'accrochent au coteau appartiennent-elles à des fervents du pà-langre. La colline est dominée par un phare de première classe, construit en 1868 sur les plans de MM. Robin et Denamiel, ingénieurs des Ponts et Chaussées. Sa hauteur, au-dessus de la haute mer est de 104 mètres. Sa portée lumineuse est de 21 à 34 milles et sa puissance de 20.000 becs Carcel. Il est à éclipses et converge avec les phares des îles Habibas et de la pointe de l'Aiguille. Le phare est doublé d'un poste sémaphorique.

Au pied de la colline sur laquelle est construit le phare, on a découvert des gisements de fer oligiste et d'hématite rouge contenant une proportion de 48 à 75 % de fer. Un commencement d'exploitation a donné près de 5.000 tonnes. L'exploitation est aujourd'hui abandonnée ; elle sera vraisemblablement reprise par une Compagnie possédant l'outillage et les capitaux suffisants.

On revient à Aïn-el-Turck par une route tracée dans la plaine. A un kilomètre et demi avant d'arriver au village, sur la droite, est établi un poste radiotélégraphique, dont l'action peut s'étendre jusqu'à 7.000 kilomètres.

Une série de petites villas sur la route est terminée par une petite chapelle qui remplace aujourd'hui l'église du village. Cette chapelle a été

construite par souscriptions, sur un terrain concédé par M. Debaix, grâce aux efforts persistants du vénérable curé, M. Delmas.

Aïn-el-Turck est considérée comme station estivale ; elle peut l'être, à autant de titres, comme station hivernale. En trois ans, de 1910 à 1913, il n'y a pas eu 100 jours de pluie ; pendant ce même laps de temps, la température n'a été inférieure à 14°, ni supérieure à 26°. C'est donc un climat extrêmement favorable pour les malades. La station n'est qu'à l'état embryonnaire ; la guerre et ses conséquences économiques en ont arrêté le développement.

Cependant, un maire dévoué que les difficultés n'effraient pas, M. Vassas, a compris que le développement de la station était pour tous les habitants, propriétaires ou agriculteurs, une source de richesse. Le nombre des estiveurs, celui des Oranais qui viennent passer le dimanche sur la plage, s'accroît sans cesse, grâce à de nombreux moyens de locomotion en tête desquels il faut placer une ligne de tramways qui sera continuée jusqu'à Bou-Sfer et El-Ançor. Les nombreux services d'été sont encore insuffisants pour satisfaire, dès le mois de juin, le flot des voyageurs.

Avec un modeste budget, grâce à des économies prudentes et persistantes, M. Vassas a beaucoup fait pour le village et la station. L'eau est en abondance. Des escaliers, dont nous avons parlé, facilitent l'accès de la plage. Enfin, le 1^{er} juillet 1924, l'éclairage électrique jette partout sa vive lumière, non seulement dans le village, mais encore dans toutes les villas.

M. Vassas voit grand ; l'avenir le préoccupe passionnément. Le problème qui s'impose à son activité est celui de l'alimentation en eau de toute la région, depuis Saint-Roch à Falcon, et, par surcroît de l'irrigation qui permettrait de donner à la culture des primeurs une extension considérable. Un projet est à l'étude. Il consiste essentiellement à construire près de l'ancienne église, à une altitude d'environ 50 mètres, un vaste bassin dans lequel seraient concentrées à l'aide d'une puissante machine élévatrice, les eaux de la source actuelle et celles d'une immense nappe d'eau qui alimente en ce moment les bassins des propriétés Livérato. On conçoit aisément que pour réaliser un tel projet, il faille, tout d'abord, contracter un emprunt d'au moins deux millions. Les gages de cet emprunt ne sauraient être demandés au budget qui suffit à peine aux dépenses courantes de première nécessité. M. Vassas et son Conseil municipal ont demandé la reconnaissance officielle d'Aïn-el-Turck en station climatique, ce qui permettrait l'établissement d'une taxe de séjour dont le produit certain permettrait d'engager les négociations pour un gros emprunt. Les pouvoirs publics imposent les conditions qu'ont acceptées les stations balnéaires de France, notamment la création d'égouts. C'est une grave erreur administrative. Les stations de France n'existent, en général, que sur un périmètre restreint ; celle d'Aïn-el-Turck s'étend sur plus de 2.000 hectares ; en outre, comme l'a fait remarquer judicieusement le Conseil municipal, ce réseau coûterait plusieurs millions et si les égouts se déversaient à la mer, puisqu'il est manifestement impossible de faire autrement, ce serait, à tous les points de vue, la destruction de la plage. Les représentants de la région dans les diverses assemblées, saisis de la question, sauront sûrement vaincre les difficultés que des règlements trop étroits et trop absolus opposent en ce moment.

La réalisation sans doute prochaine des projets de M. Vassas permettra des améliorations et des créations qui donneront à la station d'Aïn-el-Turck son plein épanouissement. Il sera secondé dans sa tâche par le Syndicat d'Initiative, qui a la bonne fortune d'avoir à sa tête un homme entreprenant, d'une volonté tenace, aux conceptions hardies, M. Poulin. Son programme, établi de plein accord avec la Municipalité, a placé au premier rang de ses préoccupations l'hygiène et l'aménagement de la plage.

Bientôt aurons-nous, sinon les trains bleus de M. Cornuché, mais nos tramways bleus du dimanche. Le nombre des villas aura décuplé et nos hôtes se compteront par milliers.

Qu'on ne crie pas à l'invraisemblance ; qu'on ne nous accuse pas d'idéalisme généreux : ceux qui ont vu, il y a trente ans à peine, la plaine d'Aïn-el-Turck, presque nue, en partie livrée à la viticulture et qui la contemplant aujourd'hui avec plus de deux cents villas, des hôtels, un casino presque achevé, ne doutent pas de l'avenir et ne désespèrent pas de voir se réaliser des métamorphoses surprenantes.

JULES JOUHAUD.



La plage de Bouisseville.

Photos Luck.

L'Oranie Artistique et Littéraire

L'art d'un peuple dépend, comme ses goûts, ses mœurs, de l'atmosphère de son pays.

Dans le Nord, le ciel de pluie et de brume qui limite l'horizon, écrase la maison dont les reflets grelottants d'ardoise ajoutent au paysage gris une note de crépuscule recueilli ; l'homme, dans l'intérieur de son foyer, vit également d'une vie intérieure dont les peintres hollandais ont particulièrement su exprimer l'ombre que traverse une flamme, c'est-à-dire, au point de vue symbolique, la prison aimée des joies familiales qu'un rêve de liberté éblouit... et, de là, partirent les rêves des grands navigateurs attirés par l'inconnu.

Dans le Midi rutilant, les maisons sont chaudes comme les cœurs, avec leurs toits rouges qui mettent un rire sur la route dorée que continue la route bleue du lointain sans limite ; et l'homme, qui vit beaucoup au dehors et de qui la force physique et imaginative s'exteriorise avec la lumière, demeure à sa lande, comme le grillon bavard et remuant reste cramponné à sa Provence.

En pays maure, la maison blanche, sur laquelle la chaux met son haik, est une houri mystérieuse de qui l'âme ne se découvre que dans la cour fraîche gardée par les hautes terrasses qui ont le ciel d'Allah pour velum, Allah qui a seul le droit de connaître tous les secrets.

Et ces trois types d'habitation, dus à des climats différents, révèlent trois races.

Si l'être humain a contribué par son académie même à inspirer la première architecture, si les bras élevés, les mains jointes ont dessiné la première ogive gothique, et la jambe agenouillée l'arc-boutant, et la hanche la forme de l'amphore et le sein la courbe de la coupe, la flore et la faune spéciales à chaque pays ont contribué à accentuer l'originalité propre de son art.

C'est ainsi qu'en Algérie, dans l'architecture mauresque, nous retrouvons le palmier.

Les mosquées rappellent toutes, par leur conception artistique, les jardins des Oasis, dont Figui, dans le Sud oranais, offre un si bel exemple.

Sous le dôme mouvant des palmes, une majesté grandiose monte avec les palmiers séculaires qui se dressent tout d'un jet vers Allah, mettant

dans la profondeur des fourrés la sveltesse, l'élégance de colonnades.

Quelle noblesse dans cet élan et comme il faut comprendre l'art mauresque dont les lignes les plus pures, les plus hardies et les plus souples furent inspirées par l'arbre, dieu du désert !

Voici, se découpant nettes dans le ciel changeant, les arabesques merveilleuses formées par l'enchevêtrement voluptueux des palmes ; voici, défendues par les branches épineuses des églantiers, les ruches à miel, ce miel ouvragé dont on imita le quadrillage régulier pour décorer les boiseries ajourées des fenêtres, les moucharabieh près desquels la favorite et les esclaves — reines et frelons — venaient et viennent encore curieusement regarder passer la vie.

Oran, qui doit probablement son nom au calife Bou Charam Ouaraham qui la gouvernait au x^e siècle (à moins que ce ne soit plus simplement au mot arabe « Ouaran », coupure, mot expliqué par la vallée qui sépare le front du Moudjardjo de celui de la montagne des Lions) n'a pas, dans l'antiquité, une histoire de splendeur attestée par des ruines et des médailles.

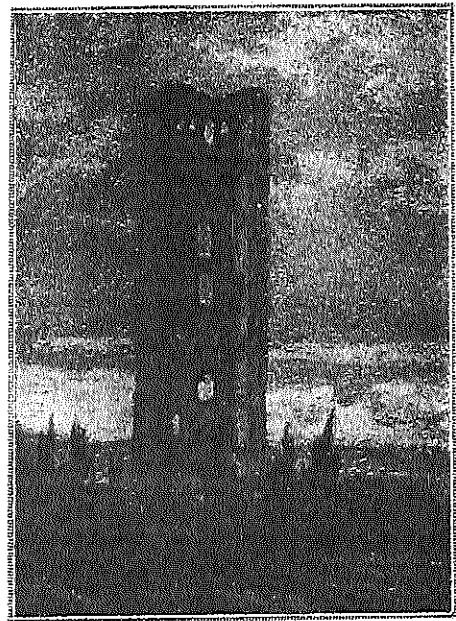
Les légions des Césars ont cependant occupé les baies de Mers-el-Kébir et d'Oran désignées par le pluriel « Portus divini », mais les belles mosaïques de notre musée, les statues et les inscriptions ont été découvertes à Saint-Leu, dans cette région d'Arzew, le Portus Magnus décrit par les auteurs romains.

Tlemcen est également plus riche en fastes historiques, elle la Pomaria païenne au culte du Dieu Aulisua, la délicieuse cité des vergers, devenue chrétienne au v^e siècle, puis musulmane, et qui subit le martyre d'un siège presque aussi long que celui de Troie.

Centre intellectuel des Abencerages exilés d'Espagne, elle était encore, sous le joug turc, à l'arrivée des Français, le foyer de la pensée et des arts indigènes, grâce à sa Médersa demeurée célèbre et à l'importante phalange de ses brodeurs, orfèvres, graveurs et enlumineurs.

Cependant Oran offre des édifices mauresques qui ne manquent pas d'intérêt, bien que relativement récents.

Le palais des anciens beys, encastré dans les



Ruines de Mansourah.

remparts du Château-Neuf, rappelle la conquête des Espagnols par ses inscriptions, l'une à la gloire de Charles V, l'autre à la gloire d'Allah : « Oran fut conquise, Dieu la rendit aux musulmans ».

Dans le jardin des sultanes, de frères colonnades, qui furent certainement sculptées par des prisonniers latins, mettent la poésie de la renaissance italienne sous les arceaux des plantes grimpantes, et, dans la grande salle de réception, les fraîches faïences qui recouvrent les murs, semblables aux « azulecos » des palais andalous, font éclore dans l'ombre leurs fleurs de soleil. Ces murs connurent aussi les fleurs rouges des bruyantes querelles et des drames sourds ; mais régner sur Oran valait bien, suivant le proverbe arabe :

« Aujourd'hui le tambour,
« Demain la corde. »

La mosquée dite du Pacha et qui fut restaurée par Napoléon III — les armes impériales sont apposées au plafond de la voûte d'entrée — cette mosquée, due au bey Mohammed El-Kébir, a sa légende : bâtie sur l'emplacement d'un marais, elle nécessita des fouilles importantes, Allah voulant que sa profondeur égalât la hauteur du minaret pour montrer aux fidèles que la foi élève l'âme aussi haut qu'elle peut demeurer bas dans la fange.

L'acte de foi de cette mosquée se manifeste aussi dans la cour intérieure dessinée en forme de croissant — le signe de ralliement du Prophète.

La petite mosquée, au nom saint de Sidi El-Haouari — la plus ancienne — est un fin joyau patiné par la lumière. Celle de la place des Victoires était plus particulièrement réservée aux étudiants de la Médersa — aujourd'hui détruite — qui l'entourait. Elle était aussi l'asile préféré de prières du bey Mohammed El-Kébir.

Il avait voulu y creuser lui-même sa tombe et tous les vendredis il la faisait remplir de grain qu'il distribuait aux pauvres en disant :

« L'odeur du blé parfume les morts. »

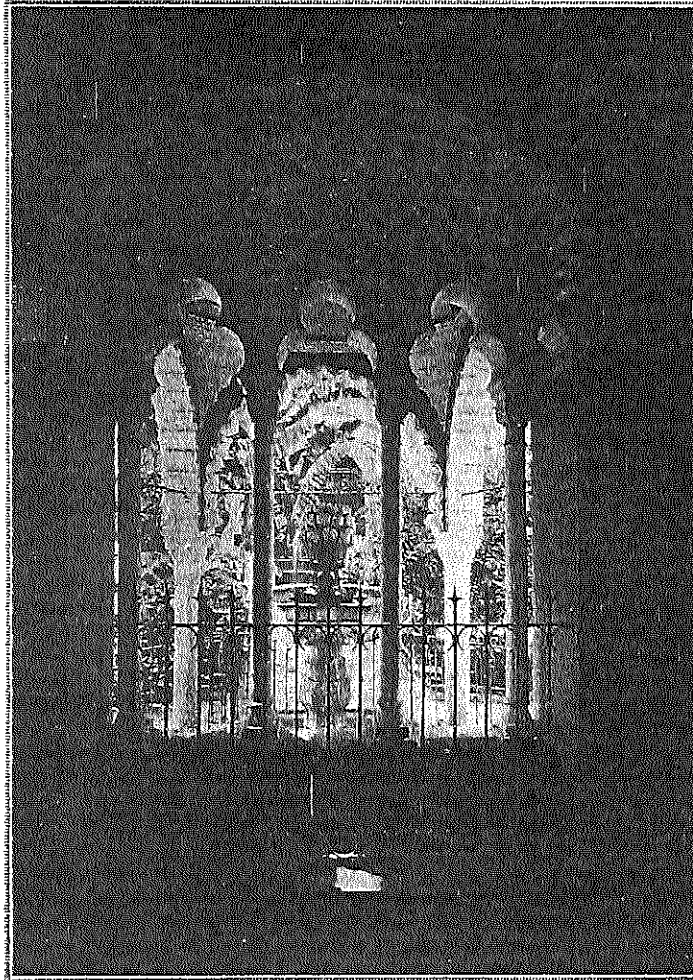
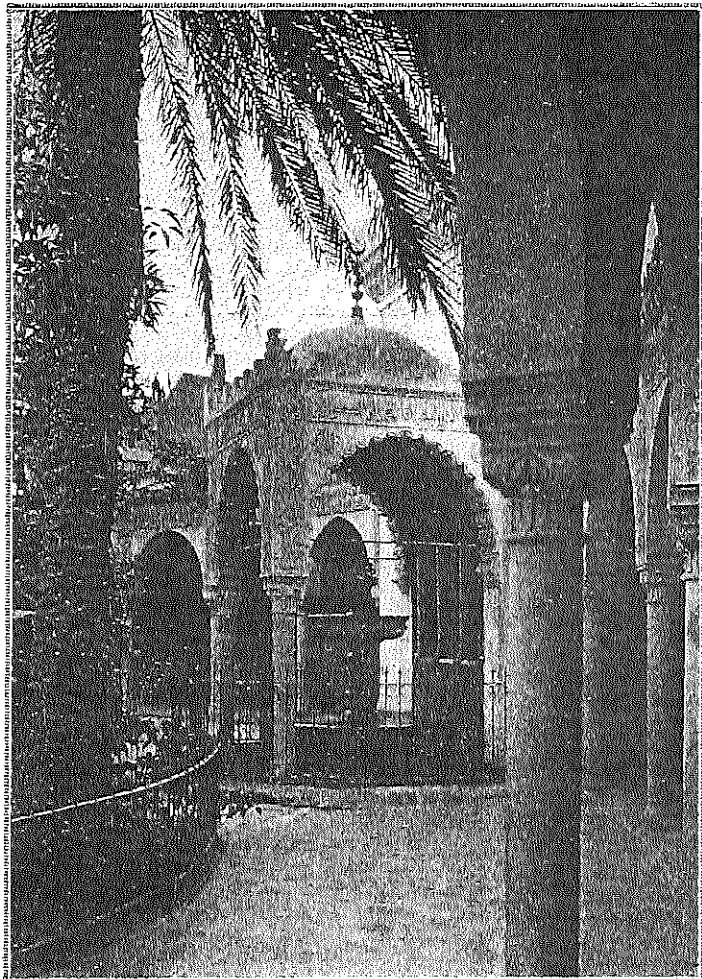
L'Espagne conquérante des xv^e et xvi^e siècles a marqué son caractère d'orgueil et de force dans les imposants travaux de défense dont elle entoura Oran.

Ces remparts gigantesques, ces forts imprenables qui communiquaient entre eux par des souterrains ne sont pas seulement remarquables au point de vue de leur ancienne valeur stratégique, mais encore par la ligne artistique dont ils soulignent l'altière beauté de l'horizon.

Casqué comme par une tiare de son vieux fort



Mosaïque ancienne retrouvée à Saint-Leu.



Vues intérieures de la Mosquée du Bey Mohamed El-Kebir.

crénéle, le front du Moudjardjo a vraiment un air souverain pour garder la ville inclinée à ses pieds, et les deux tours du Château-Neuf ont grande allure qui regardent la mer en chevaliers féodaux vainqueurs des corsaires...

Le fort de Mers-el-Kébir, dans sa carrure massive, est aussi harmonieux qui fait surgir de l'eau avec le rocher, et comme faisant corps avec lui, une citadelle hardie, en forme de proue de navire ouvrant la vague déferlante.

L'occupation française a tout d'abord gravé ses bienfaits dans la terre, et les lys des Bourbons ont fleuri dans les champs de blé algériens.

Puis Napoléon III, à qui l'Algérie doit beaucoup, s'occupa de la question vitale de l'eau et dota le pays de barrages qui devaient faire la fortune des régions qu'ils desservent; mais pendant la première période de la conquête, les Bugeaud, Lamoricière, Bedeau, Marengo, Péli-sier ne pouvaient avoir comme but que d'assurer cette conquête par la force de leurs armes.

Souvent ils étaient en conflit, les uns avec les autres, au sujet des systèmes de colonisation. Marengo voulait faire de ses pénitenciers des colonies militaires, Lamoricière espérait attirer les familles françaises par des primes : prime pour la construction, le défrichement, le forage des puits, l'élevage, et Bugeaud entendait tout confier à l'armée seule. Cependant, il lui arrivait de reconnaître la valeur des colons, cette valeur mise en relief par Tocqueville dans ses « études économiques ».

« Si l'on envisage dans son ensemble la population agricole, elle paraîtra tout à la fois au-dessous et au-dessus de la plupart des populations de même espèce en Europe. Elle semblera moins régulière dans ses mœurs, moins stable dans ses habitudes, mais aussi plus industrielle, plus active et bien plus énergique. Nulle part le cultivateur européen ne s'est mieux et plus aisément familiarisé avec l'abandon, avec la maladie, le dénuement, la mort ».

Cet éloge est un titre de noblesse pour nos premiers colons et place leurs noms modestes au même rang que ceux des comtes de Saint-Maur, des marquis de Franqueville, barons de Monsigny, Lagé, comte de Sirejean, Guyot, de Beaumont, de tous les aristocrates lettrés qui mé-

laient à ces milieux frustes les manières affinées de la vieille France.

Mais comme il fallait avant tout assurer la vie matérielle, les préoccupations artistiques et intellectuelles devenaient choses de second plan.

Le musulman était un rude adversaire, le climat vorace et la fièvre décimaient plus encore que le moukalah, et l'art fut alors en régression chez l'indigène comme chez le vainqueur.

On bâtissait n'importe où et n'importe comment, sans souci de l'harmonie des lignes, au grand désespoir de certains.

A Oran, des artistes comme M. Dagne, des Beaux-Arts de Paris, élève de Violet le Duc, MM. Chape, Lasry, Barreau s'élevaient contre cet état de choses, mais en vain.

Il eut été possible, cependant, de reprendre le grand principe des Romains qui puisaient dans

les manifestations de leur civilisation le moyen d'attirer le peuple vaincu; principe que le maréchal Lyautey applique avec succès au Maroc.

A Oran, parmi les premiers chefs, seul le général de Létang s'occupa d'embellir la ville; c'est à lui à qui l'on doit la pittoresque promenade en promontoire qui porte son nom, et la forêt de pins du Mourdjadjo.

Quant à l'instruction à donner à la jeunesse, certes, on y pensait, mais sans pouvoir guère s'en occuper, et c'est une gloire, pour ma famille, d'avoir créé à Oran la première institution de jeunes filles, en même temps que le clergé établissait le couvent des Dames Trinitaires et celui des Frères de la Doctrine chrétienne.

S'il est pour moi délicat de noter les bienfaits de l'institution Labuxière fondée par mes aïeules, je dois cependant, à leur mémoire, de rappeler leur œuvre dans ce *Livre d'Or de l'Oranie*.

M^{mes} Las-Nier-des-Barres Labuxière, issues de vieilles familles de la Creuse, ruinées par les deux révolutions, furent accueillies ici par l'élite de la société, alors très fermée, en raison de l'afflux souvent hétéroclite des populations et leur pensionnat y dispensant le goût du bien et du beau, sut y faire aimer la France, la patrie lointaine.

Les premières manifestations artistiques et littéraires de la ville furent organisées par elles.

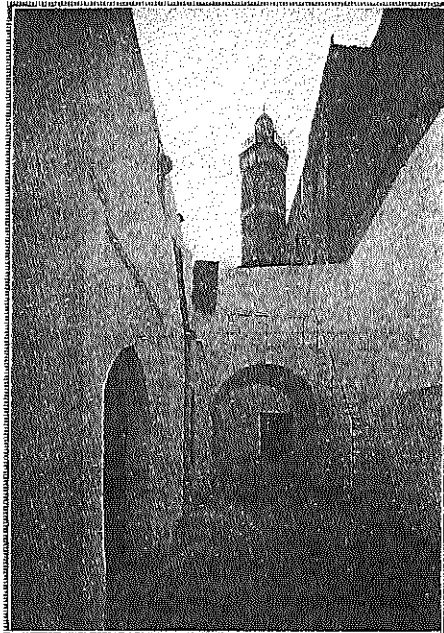
Ma mère continua l'œuvre intellectuelle des siens, tout en joignant ses efforts à ceux des colons qui mettaient en valeur les richesses matérielles du pays et cela lui valut la première prime d'honneur agricole offerte par la France à l'Oranie.

Je puis parler plus librement des autres bienfaiteurs d'Oran et, au premier rang, nous devons placer les Dames Trinitaires.

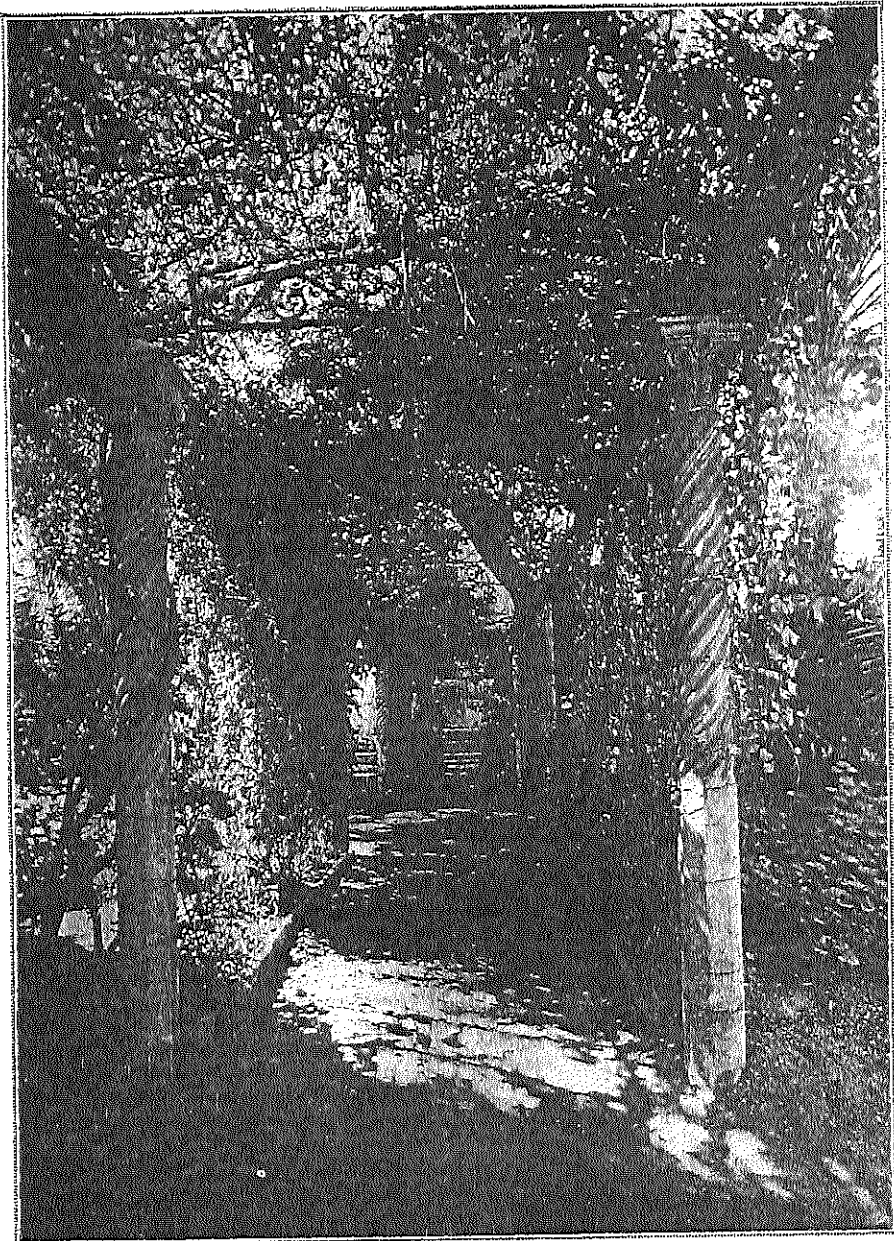
Elles partageaient leur temps entre les devoirs de leur pensionnat, le service des malades pauvres et le soin des femmes arabes que nos soldats ramenaient prisonnières. Lors du passage de la Supérieure générale à Oran en 1841, quatre chefs d'importantes tribus vinrent la remercier des soins donnés aux captives.

Abd-el-Kader lui-même ayant appris leur bonté pour des prisonnières de la tribu de Ben-Yacoub, traita nos captifs avec plus d'égards.

Monseigneur Pavy s'attacha beaucoup au dé-



Le minaret de la mosquée.



Châteauneuf. — Le jardin des Sultanes.

veloppement de la langue française. On lui doit la première bibliothèque populaire et c'est sous son épiscopat que fut ouverte, dans la rue de Gênes, en 1851, la première école d'enseignement secondaire.

Pélissier disait de lui avec humour et orgueil : « Il n'y a que deux hommes en Algérie : l'Evêque et moi ».

Monseigneur Callot, nommé premier évêque d'Oran le 29 juin 1867, avait en vue une question qui est, ainsi que le dit M. l'abbé Dandine dans son si intéressant mémoire : « L'Avant-garde des projets de l'épiscopat en Algérie, la question arabe », et les circonstances favorisèrent ses desseins. La famine de 1868 rendit orphelins plus de 1,500 enfants indigènes. Il recueillit ces abandonnés et organisa un refuge à M'Sila.

Mais l'œuvre ne donna pas le résultat espéré, et presque tous ces enfants évangélisés furent repris par la grande loi du fatalisme musulman.

L'évêque d'Oran actuel, Monseigneur Durand, s'intéresse aussi tout particulièrement à ce problème de l'assimilation que le passé des Berbères peut faire envisager comme possible; mais il l'envisage à la manière du père de Foucauld, une persévérance appliquée et incessante.

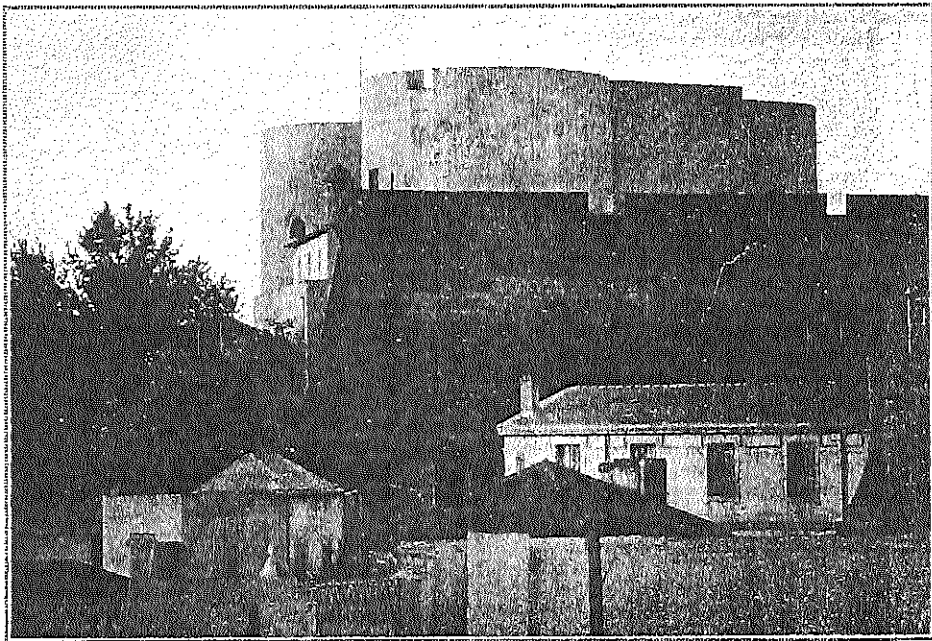
C'est Monseigneur Cantel qui fit élever la nouvelle cathédrale.

De style romano-byzantin, son imposante nef s'adonne d'un portique somptueux dont les fraîches faïences semblent refléter la grande place fleurie qui déroule son tapis devant le haut péristyle; mais je préfère la gravité douce de l'ancienne cathédrale, avec son pur clocher roman, qui bénit le vieil Oran, auquel sa simplicité s'était si bien adapté.

L'élément israélite d'Oran a également contribué à l'essor de la pensée française en Algérie.

Son élite, restreinte au début, ne comprenait que quelques familles, mais qui participaient à tous les progrès.

Dans le passé, M. Lasry fut l'appui des artistes et son intelligence, son talent s'extériorisèrent à Oran dans la fondation des Beaux-Arts.



Les tours du Châteauneuf.

Aidé par tous ceux de qui la valeur rayonnait sur la ville, aimé par sa bonté, apprécié pour son talent, son œuvre, fondée en 1877, connut une ère florissante qui s'éteignit avec lui en 1881, ces quatre années d'un écrasant labeur ayant eu raison de sa santé délicate.

M. Kanoui, président du Consistoire, exerça pendant plus d'un demi-siècle sur l'Algérie une puissante influence qu'il se fit un devoir de mettre au service de tous les mérites sans distinction de religion, non seulement à l'époque facile qui ignora la lutte anti-sémite, mais encore en pleine effervescence, et cela seul dit l'envergure de son caractère.

Dernièrement encore, M. J.-S. Lévy était le promoteur de toutes les sociétés de bienfaisance et d'art. Lettré, jurisconsulte éclairé, il aida souvent et discrètement de ses conseils bien des infortunes.

M^{me} Harburger continue, avec une large maîtrise de la ligne et de la couleur, la tradition des siens : artistes et littérateurs de qui l'influence se manifeste dès le règne même des Bay — famille Bénichou — d'Alger.

Les israélites demandèrent au talent de M. Dagne, architecte, la construction de leur temple, et il évoque, par ses pures, ses élégantes lignes de style judéo-arabe, le grand passé biblique.

Si elle était dégagée des maisons qui l'enserrent de trop près, je préférerais la synagogue à notre cathédrale, mais le cadre lui fait défaut, et il est grand dommage que le boulevard, percé de biais, rende son alignement défectueux.

L'élément espagnol, qui nous a tant aidé à défricher cette terre qu'il connaissait mieux que nous par les récits des vieux émigrants, se fonde jour en jour dans le sang français par les mariages.

L'aristocratie n'avait d'ailleurs pas suivi l'exode de la classe ouvrière comme au xvi^e siècle, et la société espagnole, depuis la conquête jusqu'à nos jours, n'a compté que très peu de salons autour du Consulat. Parmi ceux-ci, le plus connu, le plus littéraire, est celui du Docteur et de M^{me} Viñerta, fille du marquis de Sugastri.

Le Consulat d'Oran étant le plus important de l'Algérie, les diplomates qui l'occupent ont une valeur marquée, et M. de Aguilar est le digne successeur du marquis del Pedroso qui laissa le souvenir d'un gentilhomme ami des artistes.

Le même mouvement qui ravive en Amérique latine le souvenir de « la race », s'affirme également ici, et les fêtes de la « Beneficiencia » font revivre la grâce orientale de la mantille et celle sculpturale du voile.

Enfin, le cachet populaire de la vieille Espagne subsiste encore dans certains quartiers d'Oran avec ses pittoresques « cuadrillas » de moissonneurs s'expatriant sans autre bagage que la capa de laine sur l'épaule, la poêle à frire « l'arros » et la guitare — l'inséparable amie des heures de repos, égayées par des chants et des danses.

On retrouve ce tableau coloré, bruyant, imprégné d'une odeur de piment et d'huile forte, dans

les ruelles étroites de la Calère, puis au vieux port, où les larges ailes des balancelles portant la pensée « del Pays », et place Nemours, aux abords de la vieille fontaine aux armes de Castille et d'Aragon, où les vieux hidalgos, à l'accent guttural, se rassemblent pour rêver...

Je m'étonne souvent que ces types, dans ce cadre, n'aient pas tenté davantage nos peintres et principalement Cortès, au sang andalou. Il s'était spécialisé dans des études de yaouleds et sa palette avait le chaud coloris de notre pays.

La presse, dès le début de la conquête, a pris au mouvement intellectuel une part importante. Un journal, surtout le premier feuillet d'un pays, n'en est-il pas comme le guide ?

Et, avec sa longue barbe blanche, ses yeux fixés très loin dans l'avenir, son grand front volontaire, M. Adolphe Perrier fait bien évoquer un patriarche dans la fresque du vieil Oran.

Son œuvre fut énorme. Je l'étudiais encore, dernièrement, avec M. Gross, l'excellent critique politique, et M. Cruck, le critique littéraire, poète et artiste, de qui l'esprit rapide sait résumer en quelques lignes vivantes les multiples aspects de la vie moderne.

Penchés sur la petite feuille, alors hebdomadaire, à laquelle les années ont donné un teint d'aïeule, il nous semblait que tout le passé d'Oran nous parlait dans les titres suggestifs d'attente, de bonheur, de mieux être... et nous lisions :

« Le courrier de France arrivera cette semaine ». Suivait la liste de tous les navires, trois mâts et balancelles, avec le détail de leur chargement, et, en constatant l'importante place réservée à ce mouvement du port d'Oran, nous comprenions tout ce qu'il représentait d'espoir...

Puis, au hasard des pages, défilaient sous nos yeux les vieux noms d'Oran, ces noms devenus ceux de notre Gotha et qui entourent d'une universelle sympathie la figure d'Eugène Etienne. La note littéraire du journal était donnée par le feuilleton, d'autant plus captivant qu'il s'inspirait des nouvelles locales et voici le compte rendu d'un concert :

*Tantôt c'est Beethoven et tantôt Cimarose,
Et si la cavatine un moment se repose,
L'orchestre en mal d'enfant travaille un contre-point.*

C'était, on le voit, de l'esprit hardi à la Cyrano que brûle le chaud soleil d'Afrique...

Une pléiade de brillants collaborateurs maintenait la tradition des lettres françaises ; Francis Eve, Pierre de Bazillac, Lys du Pac, Labadier, Mombrum, avocat ; Jacques, sénateur ; Hippolyte Giraud, maire d'Oran ; Michel Bogros.

La forme littéraire devient combative pour lutter contre Bézy, le grand citoyen Jean Bézy, apparenté aux magnifiques cadets de Gascogne. « Bretteurs et menteurs sans vergogne ».

Son *Petit Fanal* mordait avec lui, causait avec le spirituel Allan et versifiait avec Pierre Batail. Il avait également l'honneur de compter Jules



Monseigneur Pavy, évêque d'Alger.

Renard parmi ses collaborateurs, le fameux polémiste dont une lettre à Victor Hugo a paru dans « *Après l'exil* ».

Le *Charivari* était le rire d'Oran. Paul Gavault y exerça sa verve sous la direction de M. Zimmermann et « la tia Bolbassa », qui devint pré-fête d'Oran dit-on, innova la première le style néo pour dire malicieusement à chacun son fait.

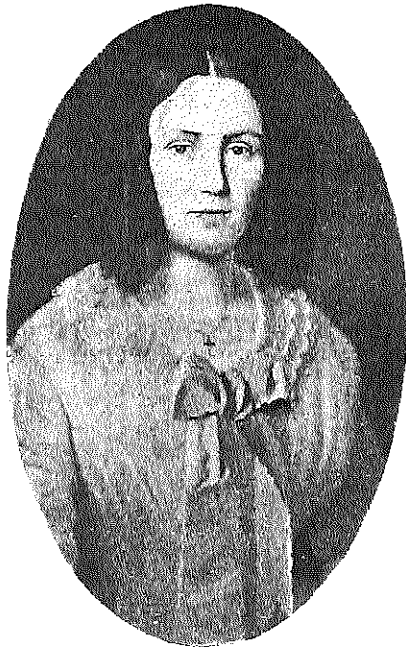
Le *Petit Africain* avait comme directeur un publiciste romantique ; Grammont, au cœur bohème de Rodolphe 1830.

El *Correo español*, fondé par M. Cañet, conserva pendant toute l'existence de son premier directeur la nuance de courtoisie que doit garder l'hôte dans une maison amie.

Parmi les nouveaux quotidiens, *Le Soir* prend place près du *Petit Oranais* et tous deux luttent en frères ennemis à qui sera le plus fort... tandis que l'*Echo d'Oran*, dans sa sérénité d'aïeul, devenu le grand quotidien du matin, domine ces luttes locales, et, comme les journaux d'informations au formidable service de dépêches, n'écoute plus que la voix aérienne du télégraphe.

La revue littéraire née de ce changement dans la forme du journal vient de paraître sous la direction de M. Fouque et de M. Cazes.

Elle avait eu des sœurs aînées tôt défuntées, mais qui connurent un instant de vie brillante : la *Revue Mondaine*, dirigée par M^{lle} Lardillé et où nous souriait le frais talent de la bonne, de la spirituelle Josette, « M^{me} Galens ».



M^{me} Anne-Angèle Las-Nier-des Barres Labuxière, comtesse de Sirejean.

Puis la *Revue d'Oran*, de Maurice Levat, qui, maintenant directeur de la *Revue de l'Université de Paris*, est passé du gai au sévère.

Mais la nouvelle revue *Oran* est à la fois plus artistique et plus littéraire que les précédentes, grâce à l'impulsion donnée par M. Fouque, vice-président des artistes africains, et par M. Cazes qui, par son affabilité pour les débutants du manège de Pégasse, et par son esprit, est l'Oncle Sarcey d'Oran.

Nos humoristes, par leurs « charges » des types connus, ajoutent une gaieté visuelle à ces pages vivantes, qui sont devenues la tribune officielle des artistes et nous voici dans le monde éblouissant de la couleur et de la ligne que vont nous présenter nos sculpteurs et nos peintres.

Alors que le musée de la ville demeure inconnu de la plupart des Oranais et semble une momie avec ses belles collections endormies dans l'abandon de la vieille rue Montebello, le musée Nessler, très vivant, est le centre intellectuel d'Oran.

Comme à la bibliothèque d'Alexandrie au temps des Ptolémées, protecteurs des beaux arts, peintres, musiciens, poètes s'y donnent rendez-vous, et, récital, conférence, expositions se succèdent dans un délicieux décor gréco-romain.

Ce sont les mêmes brûle-parfums fervents aux pieds des déesses de marbre qui sourient aux faunes du bronze, et les philosophes latins et grecs y échangeaient leurs subtils propos.



Auguste Dagne, élève de Violet Le Duc.

Ceci est, à mon avis, le plus grand mérite de M. Nessler, d'avoir ouvert son musée à toutes les manifestations de la pensée pour en faire ce foyer familial, cher aux artistes et aux amis des arts.

Notre érudit et affable Mécène me disait son regret de n'avoir pas assez prévu l'extension d'Oran pour les dimensions de ses salles de concert. Il est vrai que certains jours on y est qu'un peu à l'étroit... mais cette constatation n'est qu'un précieux encouragement !

Cependant la vie des artistes demeurait jusqu'à présent assez difficile à Oran qui ne voyait pas se multiplier le nombre de ses amateurs d'art en proportion de sa richesse accrue.

Certes, il a progressé, et l'on peut envisager le jour très prochain où nos peintres et nos sculpteurs ne seront plus obligés de demander à une seconde profession une aide qui empiète malheureusement trop sur le temps précieux. Car s'il est une chose essentielle : le don, rien ne pourra changer cette vérité : l'étude complète le talent.

Le snobisme aussi s'abolit, qui voulait qu'on achetât en France ou à des expositions de passage — souvent exclusivement commerciales — des œuvres payées très cher et cependant de moindre valeur souvent que celles de nos artistes oranais. Je ne critique pas là, bien entendu, la valeur de nos grands Maîtres, devant laquelle nos Algériens s'inclinent d'eux-mêmes ; mais il



M. Lasry, fondateur de l'Ecole des Beaux-Arts 1877.



Emigrant espagnol, par Antony.

faut mieux comprendre, mieux encourager nos artistes du terroir.

Il ne faut pas qu'ils puissent dire, comme me le confiait l'un des leurs au sujet de la statuaire : « Les lions de Cain — Hôtel de Ville — le Monument de Sidi-Brabim, le Monument aux Morts — Lycée — sont œuvres d'artistes n'habitants pas Oran. Cependant certains ont eu du talent, beaucoup de talent, comme Fulconis, le plus connu de tous. On a de lui un groupe harmonieux, « la Source », au Théâtre; le Monument Hippolyte - Giraud, plateau Saint-Michel; « la Danse », chez Nessler.

On doit à Vannier le buste de Gambetta, les armes d'Oran, à la Mairie.

Lefèvre a décoré la Préfecture et l'Hôtel de Ville.

Combarien a décoré le Palais de Justice. Cortès, le peintre, a réussi des terres cuites qui permettent de le compter parmi les sculpteurs. Bruneau, professeur de dessin au Lycée, a modelé le groupe placé devant l'église de Saint-Eugène. Maurice de Serrès a laissé quelques modelages intéressants; il est maintenant vedette de théâtre...

Sarrade, qui a du talent, n'a pu le développer comme il l'aurait souhaité, par l'étude. Il me disait : « Il faut être philosophe, la guerre — sept années de perdues pour l'art — le temps passait — on s'est contenté du savoir faire qui nourrit quand il n'empêche pas de plus malheureux que nous de mourir de faim ».

Piodi, espagnol, n'a fait que passer à Oran; artiste très doué, on a de lui les merveilleuses cariatides de la maison Sénéclauze.

Chepdeville, professeur de modelage au



Yaouled, par Cortès.

Beaux-Arts, s'occupe surtout d'ornementation, ainsi que Cahuzac.

Goyat, jeune débutant qui promet, étudie en Espagne, et Jean Moya arrive de Valence, de chez le grand sculpteur Terencio; mais il voue une partie de sa reconnaissance à M. d'Antony, son premier professeur de dessin.

Deux académies de peinture, de tendances très différentes, se partagent Oran.

Celle du Musée Nessler, que dirige M. d'Antony dans ce qu'il est convenu d'appeler la tradition classique : méthode qui poussait, par scrupule d'art, l'étude du modèle jusqu'au « fini ».

Celle des Beaux-Arts, où M. Ferrando paraît surtout s'attacher au seul caractère de l'objet pour le dégager en quelques lignes, d'une façon saisissante.

Si d'Antony, dans une toile très travaillée, est celui qui a le mieux ici exprimé la méditation résignée du vieil émigrant espagnol dont le sombrero noir ombre de mystère la face tannée par le temps, la malaria et les privations, Ferrando, dans un modernisme de facture qui s'apparente à la forte simplicité des primitifs, a su fixer l'âme biblique des juifs indigènes.

De ce duel des deux écoles résulte un vouloir mieux faire dans les deux camps et chaque académie a ses lauriers.

M. Martinez — bourse du Gouvernement — est un élève de M. d'Antony, M. Belmonte est un élève des deux académies, et M. Bénoliel, au talent déjà si assuré, est des Beaux-Arts.

L'enseignement populaire artistique est donné par les cours industriels fondés en 1894 par M. Ballande, délégué de l'Oranie à l'exposition de Paris, 1889. Le Président actuel, M. Jacquard, multiplie les bienfaits de cette œuvre avec l'aide des meilleurs professeurs qui donnent sans compter leurs conseils aux jeunes apprentis.

Les cours, fixés le soir, à la sortie des ateliers, comprennent la menuiserie, l'ébénisterie, le tournage sur bois, le modelage, l'électricité, le dessin d'ornement, le dessin industriel, l'arithmétique et le français.

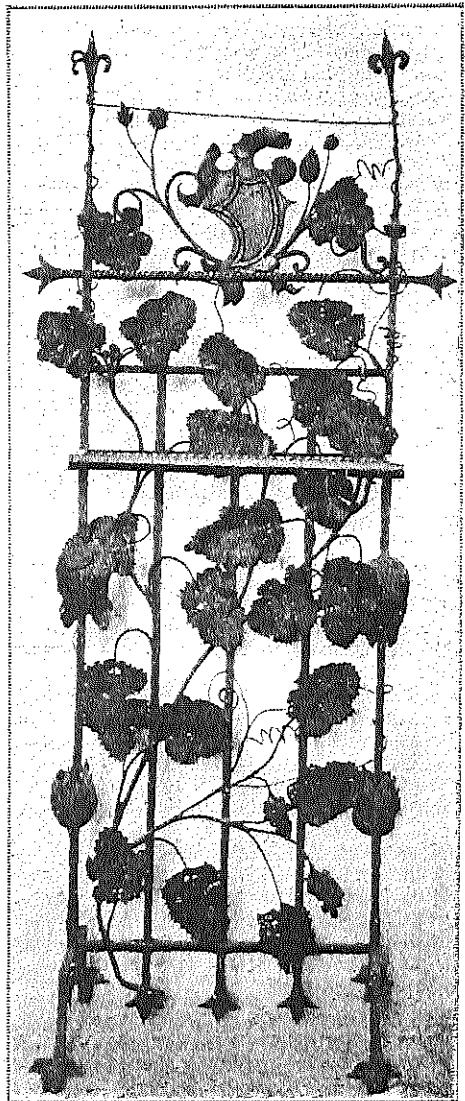
La reproduction des travaux effectués en ferronnerie et sur bois donneront une idée des magnifiques résultats obtenus.

Complétant les cours industriels qui développent surtout la technique d'un métier, la Société des Artistes africains groupe, protège, fait connaître l'artisan, l'artiste et le littérateur.

L'an passé, son concours littéraire a révélé deux poètes de talent : M^{me} Blanche Bendayan et M. Stenay Catning. Cette fois la comédie primée sera jouée à Paris par les soins du Comité Central, ayant à sa tête M. Paul Gavault, les frères Isola, Dominus et nombre encore de personnalités des lettres et des arts.

Le festival du mois de mai dernier, avec chœurs antiques, danses grecques, pas espagnols, musique classique et revue locale, fut un événement artistique.

Mulphin, le peintre décorateur du théâtre d'Oran et de l'Alhambra d'Alger, avait bien voulu se charger de la décoration lumineuse de la



Travaux de ferronnerie exécutés par les élèves des Cours industriels.

fête de nuit dans les jardins du Musée Nessler, et ce fut une féerie.

Le nom seul de Mulphin parle de merveilles. Grâce à lui, la scène de notre théâtre n'a rien à envier à celles des plus grandes villes. Sa science de la perspective et du coloris en font un remarquable artiste et l'on admirera la poésie profonde de son désert, et la sombre ardeur du palais d'Antinéa.

Mulphin a la joie de voir son fils l'aider avec une personnalité qui s'affirme déjà dans cet art difficile du décor qui demande non seulement un talent de peintre, mais de psychologue.

La Société des Amis des Arts, dont M. Kiéner est l'éminent président, eut également le mérite d'organiser, par deux fois, les salons de peinture en étendant leur accueil aux peintres de la Métropole; mais l'intérêt local fut limité sans être étouffé par une comparaison, — plutôt à l'avantage des Algériens dont M. Ferrando, M^{me} Harbuger, M. Valentin, professeur de dessin au Lycée, MM. Bénoliel et Belmonte.

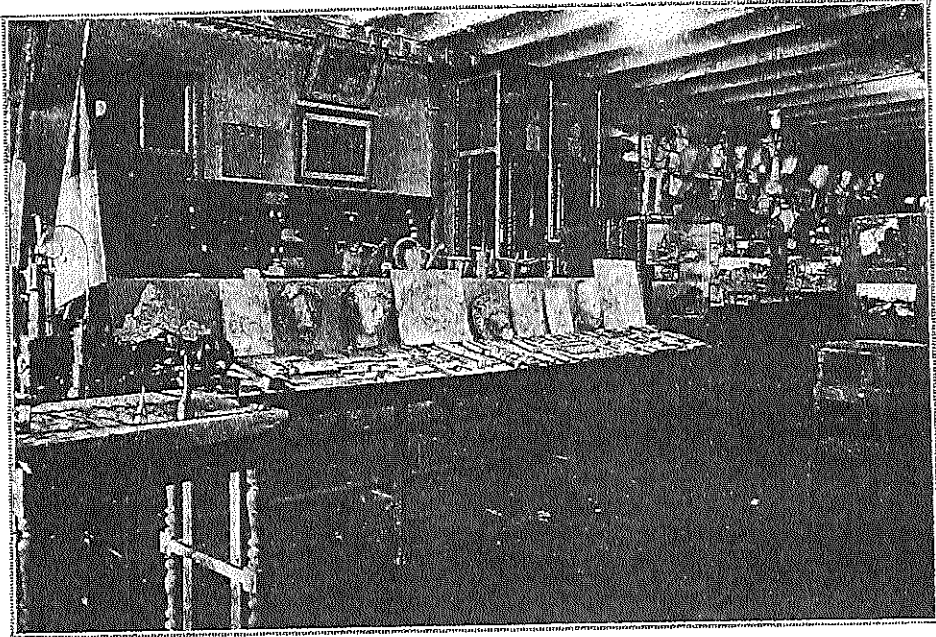
Parmi nos artistes, Sym Sanchidrian mérite d'être cité au premier rang pour l'esprit de son crayon. Quelle mordante malice dans le trait qui accentue le défaut physique... sa galerie de martyrs obtient chaque année un plus éclatant succès. Oran a un second Sem — la consonnance des noms les rapprochait déjà.

MM. Corso et Mercadier sont aussi deux humoristes et, comme tels, amusants dans leur genre.

M^{lle} Queroy donne à sa peinture le charme frais et grave du Nord de la France qu'elle regrette.

M. Valerian a un large talent de portraitiste qu'il révèle trop rarement; M. Léonetti peint avec sa foi profonde dans le Beau.

M^{lle} Mangin se classe excellent professeur. M^{lle} Giraud — dernièrement une élève — lave l'aquarelle d'un pinceau hardi, et M. Roy est passé maître dans cet art. Le talent de M^{me} Cazals s'affirme rapidement.



Exposition de fin d'année des Cours industriels.

J'aurais à citer beaucoup d'autres artistes — qu'ils m'excusent — et si j'ai réservé mes éloges à M. Riche, l'excellent pastelliste, pour clore cette nomenclature, c'est que je tenais à lui exprimer, au nom de tout notre groupement de l'A. A. A., nos remerciements et nos félicitations.

C'est lui qui a créé à Oran la Société des Artistes Africains, l'animant — comme ses paysages, d'une vie intense — aidé dans sa tâche par M. Esclavy, président, dont la compétence, le tact avaient su, lors de la fondation du « Salon Littéraire », grouper les talents les plus divers et faire sympathiser les caractères les plus opposés.

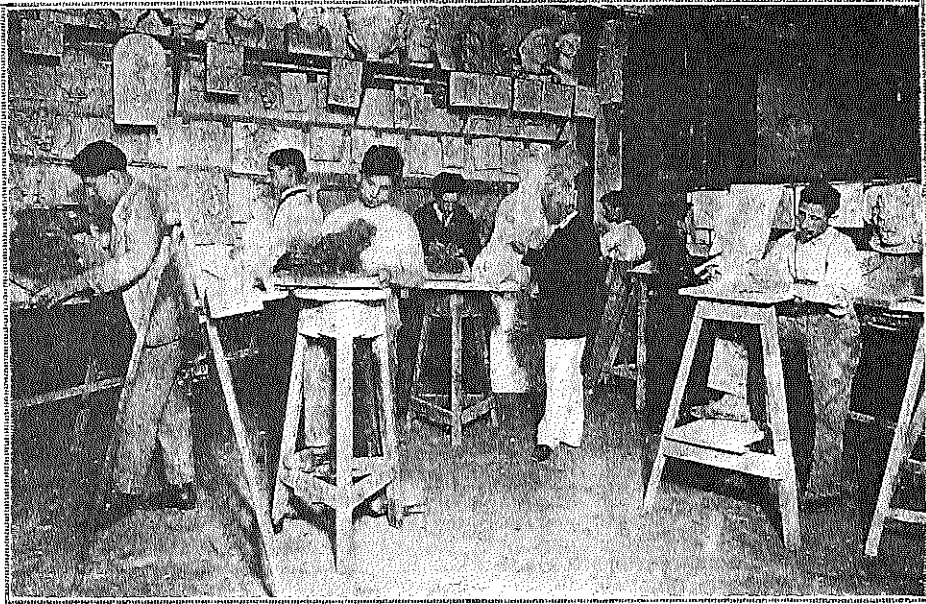
Cette première Société avait pour présidente M^{me} Langlois, au talent de poète si profondément délicat, à l'âme si généreuse et dont le souvenir est demeuré si vivant au cœur de tous ceux qui l'ont approchée et qui lui gardent une tendre reconnaissance de ce qu'elle a fait pour le développement intellectuel et moral de l'Oranie, auquel M^{me} Maigrion, agrégée des lettres, sa fille, consacre toute son intelligence et tout son cœur.

M^{me} Colombani fut une collaboratrice précieuse pour M. Esclavy. Son affable bonté a recruté à la jeune Société bien des adhérents.

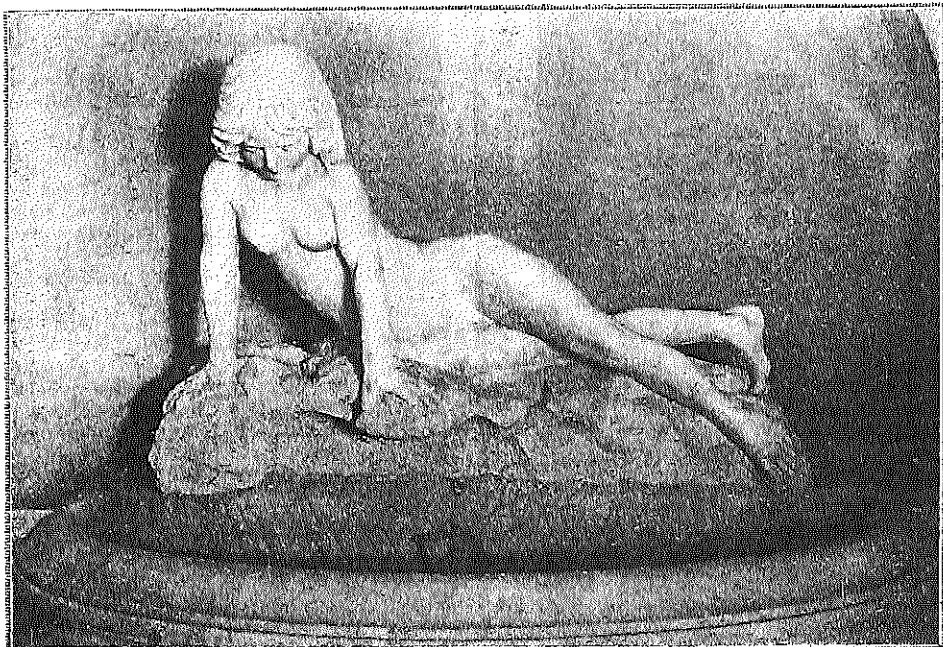
Le colonel de Clermont Tonnerre attacha son nom à la fondation des concerts classiques dus à l'initiative de M. Cayla.

Le fondateur de l'École de musique, M. Regina, vibrant musicien, inaugura le « récital-

conférence » avec une fougue où étincelait de notre soleil.



Cours industriels : Groupe d'élèves au travail.



La « Source », par Fulconis.

Dans ses couplets satiriques riait Montmartre, dans sa musique chantait l'Italie, et il fut tout entier l'homme de ces deux contrastes.

M^{me} Carly, au talent de tragédienne encore inégalé ici et qui, par la perfection de son style, peut être comparée à nos meilleurs artistes dramatiques, interprète en muse nos poètes.

Saadia Lévy, au talent finement ironique, a fait une étude de la Judée de Tétouan qui mêle à son livre « Rabbim » les épices de la vieille Espagne.

M^{me} Karren, devenue M^{me} Louise de Valois, mais demeurée sous ses deux noms notre exquisite « de Ségur », fit interpréter par les « petites filles modèles » de son école primaire ses fraîches comédies enfantines.

M^{me} Rognon, le chantré du rêve, organisa les mêmes féeries que reprend de nos jours M^{me} Meiland, sa fille, avec, comme jeunes interprètes, les petites abeilles de la « Ruche ».

Ces fêtes, par leur intérêt artistique et littéraire, entrent dans le cadre de cette critique, heureuse de signaler combien elles charment et instruisent l'enfance.

M^{me} Palanque, directrice de l'École Normale, vit le tout Oran accourir à ses conférences remarquables qui traitaient du rôle de la femme dans notre société moderne.

M. Gilot, professeur de philosophie du Lycée d'Oran, créa la ligue de l'enseignement par l'aspect, aidant MM. Derrien, Demaech, Doumergue, Pallary dans leur œuvre d'historiens et d'archéologues.

Cette ligue de l'enseignement par l'aspect, —

qui a tant contribué à la formation intellectuelle d'Oran — est actuellement présidée par M. le D^r Abadie, dont la valeur est universellement connue.

Mais l'essor remarquable de la science et des lettres n'est rien comparativement à celui de la musique à Oran ; car il n'intéresse qu'une élite, sans doute chaque jour grandissante, mais restreinte quand même quand on la compare à celle des amateurs de musique.

Je dirai que cette constellation brillante, de poètes et de prosateurs, qu'elle fait évoquer :

M^{me} Maigrion, le style impeccable d'Emile Faguet ;

M^{me} Jeanne Dortzal, la flamme du « Paradou », de Zola ;

M^{me} Aline Paul François, l'élégance d'un Musset moderne ;

Blanche Bendayan, la vigueur descriptive de Georges Sand ;

Claude Lorris, un rêve voluptueux de Pierre Louys ;

Annette Godin, un Theuriet de nos champs ;

Blanche Cazes, une jeune pensée de Desbordes-Valmore ;

Villiam Calmel, le cri amer de de Vigny dans « la mort du loup » ;

Le commandant François, un frère d'armes, de Fromentin ;

Eugène Cruck, un Jules Lemaitre oranais ;

Stenay Gating, un disciple poète de Paul Bourget ;

Claude Maurice Robert, un Noiret paysagiste ;
Desormes, un barde enthousiaste ;
Marcel Detaffe, un Raoul Ponchon à la plume... spiritite ;

Gustave Boué, par ses poèmes orfèvres, un graveur.

En regard de cette petite phalange d'écrivains, quel nombre illimité de musiciens, et cela rappelle la parole de saint Augustin sur Hippone : « La musique est dans l'air ».

Le passé d'Oran fut également bercé par des chants ; petite flûte de roseau égrenant les étoiles du soir, avec des guitares escaladant les balcons, tout le romancero mauresque accompagné ici par le tam-tam glissant des vagues.

Dès le début de l'occupation française, l'orchestre de la Légion étrangère et celui du 2^e Zouaves rassemblent les foules, la première Société musicale avec M. Moulin, professeur d'harmonie, Dianel pianiste, Gros et Soubiran compositeurs charme l'élite ; et enfin les concerts classiques forment le goût musical, d'abord arrêté à la mélodie, et qui comprend maintenant la symphonie, la pure splendeur des classiques anciens et modernes, grâce à l'enseignement de M. Cayla. Son œuvre, à l'effort inlassablement renouvelé, demande une volonté, un dévouement dont les Oranais comprennent le mérite élevé, en fêtant chacun de ses concerts.

Notre Ecole municipale de musique et de déclamation a droit également à tous nos éloges. Son directeur, M. Bailly, que la mort vient de faucher aux regrets unanimes de la ville, avait su rapidement, par sa ferme et compétente impulsion, donner à son enseignement général une grande envergure.

Violoniste de talent, classique impeccable, il fut un maître à la fois sévère et paternel dont la méthode obtint, cette année encore, deux nouveaux succès, par l'admission au Conservatoire de Paris de M^{lle} Lisette Ferlet et de M. Michel Cano.

M. Thibault, le nouveau directeur, est un violoncelliste savant et son ample psychologie Debussiste comprend toutes les beautés.

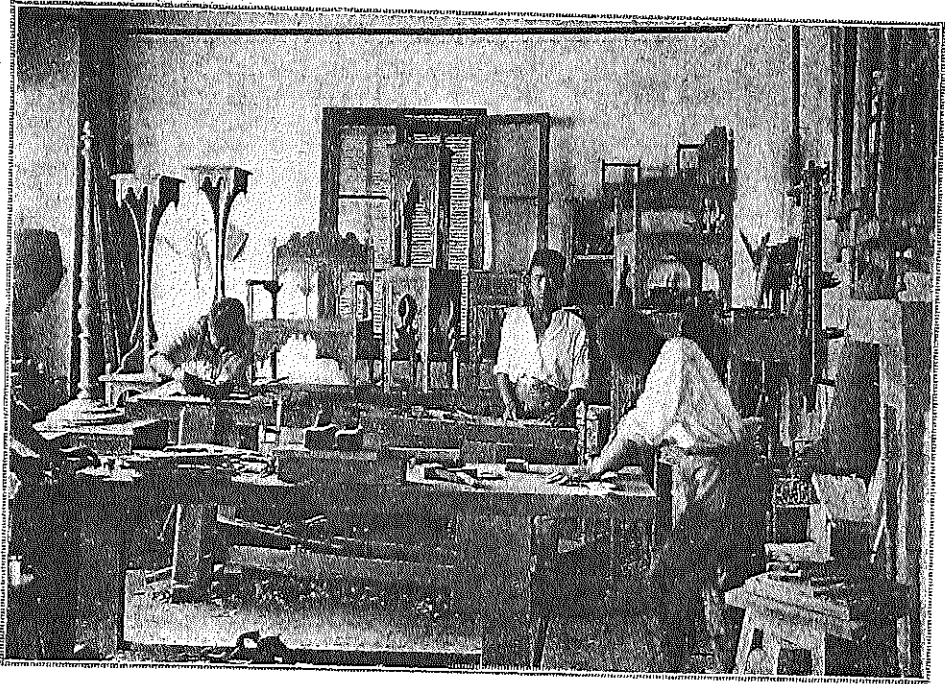
M. Desormes terrasse l'accent oranais avec l'ardeur d'un Sacha Guitry dans sa diction tour à tour spirituelle ou grave.

M^{me} Gross-Riquier, qui dirige le cours de déclamation lyrique, a déjà de nombreux élèves applaudis dans nos principaux théâtres, sa science scénique très complète, doublant chez elle la valeur du professeur de chant.

M^{me} Bailly dirige la classe de solfège et de piano avec une sûreté égale, aidée par M^{lle} Beylier, Mage, Mazo et M. Jacobs.

Il manque un cours de danse rythmique. M. Bailly avait l'espoir de le créer et l'idée est à réaliser car la danse, depuis l'antiquité, a, par ses mouvements harmonieux, décoré la vie.

Les éléments ne manquent d'ailleurs pas pour



Travaux sur bois exécutés par des indigènes.

organiser ce cours : M^{lle} Gas, une fervente disciple d'Isidora Duncan, et M^{lle} Meiland nous ayant révélé, lors des belles fêtes de « La Ruche », son sens de la mise en scène et du rythme.

En dehors de l'Ecole municipale de musique, parmi les Maîtres, et placé par tous au premier rang, Régis, qui a des disciples remarquables : M^{lle} Mathieu, personnalité du monde musical, M^{lle} Souleyre et M^{lle} Mazo.

M. Barie, bon musicien, sait conduire un orchestre ; M^{lle} Soullignac a de la méthode et du sentiment ; M. Mottu du savoir ; M. Anbry-Angelier déchaine la grande voix des orgues à la cathédrale et s'occupe de la composition ; M. Huerlas rêve d'un opéra arabe dont les fragments connus ont beaucoup de caractère.

Chez les violonistes, l'un des meilleurs maîtres, M. Guglielmi, oranais, habite Alger ; M. Toernig, très musicien, est sincère ; M^{lle} Ferlet, M^{lle} Bailly, M. Cano font honneur, comme élèves, à notre Ecole municipale de musique.

Les violoncelles offrent le talent « à la Masse-net » de M. Chevalier et celui de M. Ross dont la personnalité s'affirme.

Parmi les professeurs de chant : M. Boyer conduit ses élèves aux succès des scènes lyriques par sa méthode.

M^{me} Vassiliéf chante avec une pureté de voix telle, que j'associe ma joie de l'écouter à celle

que fait éprouver la vision d'une fresque de Puvis de Chavannes. C'est le même art dans la compréhension simple du Beau.

Le talent de M^{lle} Sonia Chalon, qu'apprécia Saint-Saëns, est actuellement fêté à Paris.

M^{me} Bergès joint à l'art du chant tout l'infini de l'art de dire.

M^{lle} Grandmont débute avec une jeunesse qui sourit à l'espoir et qui a raison d'espérer.



Juif, par Ferrando.

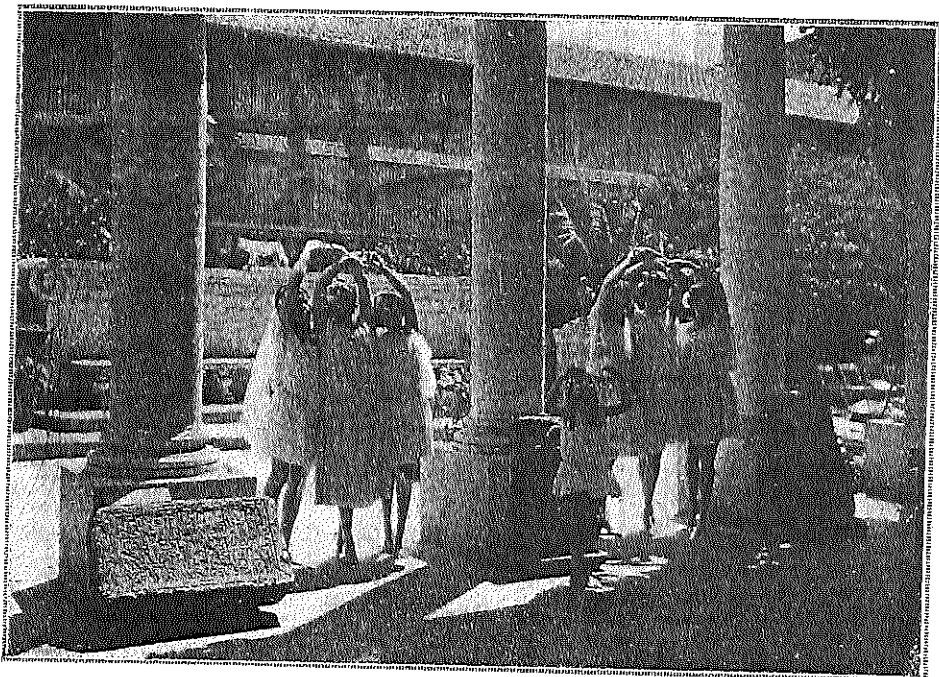
Et je ne parle là que de nos professeurs les plus connus ; il y a d'innombrables talents d'amateurs dont certains valent ceux des professionnels.

Oran aime la musique, elle fait partie de la vie de son cœur, et Mektoub ! il devait sans doute en être ainsi, afin que nous puissions ici nous sentir encore mieux qu'en France où tout finit par des chansons...

L'art arabe, que semblait ici avoir éteint la première phase de la conquête, commence une période de renaissance grâce à l'effort de nos écoles indigènes.

Certes, avec le colonel Azan, qui déplore la régression du goût à Tlemcen, je préférerais voir ce mouvement plus accentué ; mais notre grand analyste nord-africain cite cependant l'heureuse influence de M. Sabatier dans le passé, et celle de M. Bel dans le présent.

L'élite de la population musulmane nous aide aussi de toute son autorité dans cette tâche de rénovation artistique. Le colonel Cadi, homme de science et de goût ; le capitaine Ben Daoud, au nom universellement connu des Algériens et



Danses grecques exécutées par les élèves de M^{lle} Gas.



M. Emile Cayla,
fondateur des Concerts classiques d'Oran.

dont l'oncle fut le premier grand chef arabe élève de Saint-Cyr ; l'artiste archéologue qu'est M. Aboubekr Abdesselam, et MM. Ben Rahal, Ali Mahieddine, Abd-El-Rahmane, Abourab, ce dernier pour ses recherches sur la musique arabe.

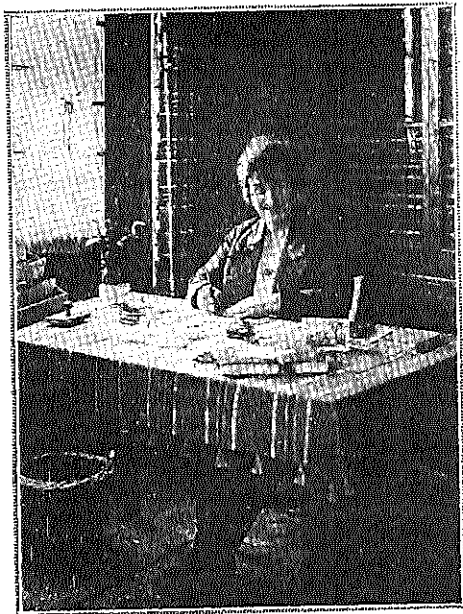
M. Simon, chargé de la direction des cours professionnels à l'Ecole indigène d'Oran me disait : « Nous formons certes de bons ouvriers, mais quand ils nous quittent, c'est, la plupart du temps, pour s'embaucher dans les ateliers du meuble français, l'art mauresque leur étant trop peu demandé.

A l'Ecole des filles, autre constatation : la petite brodeuse se mariant très jeune, l'atelier perd l'élève au moment où elle commence à donner un travail intéressant et il faut une patience inlassable aux professeurs pour former sans cesse une bonne ouvrière.

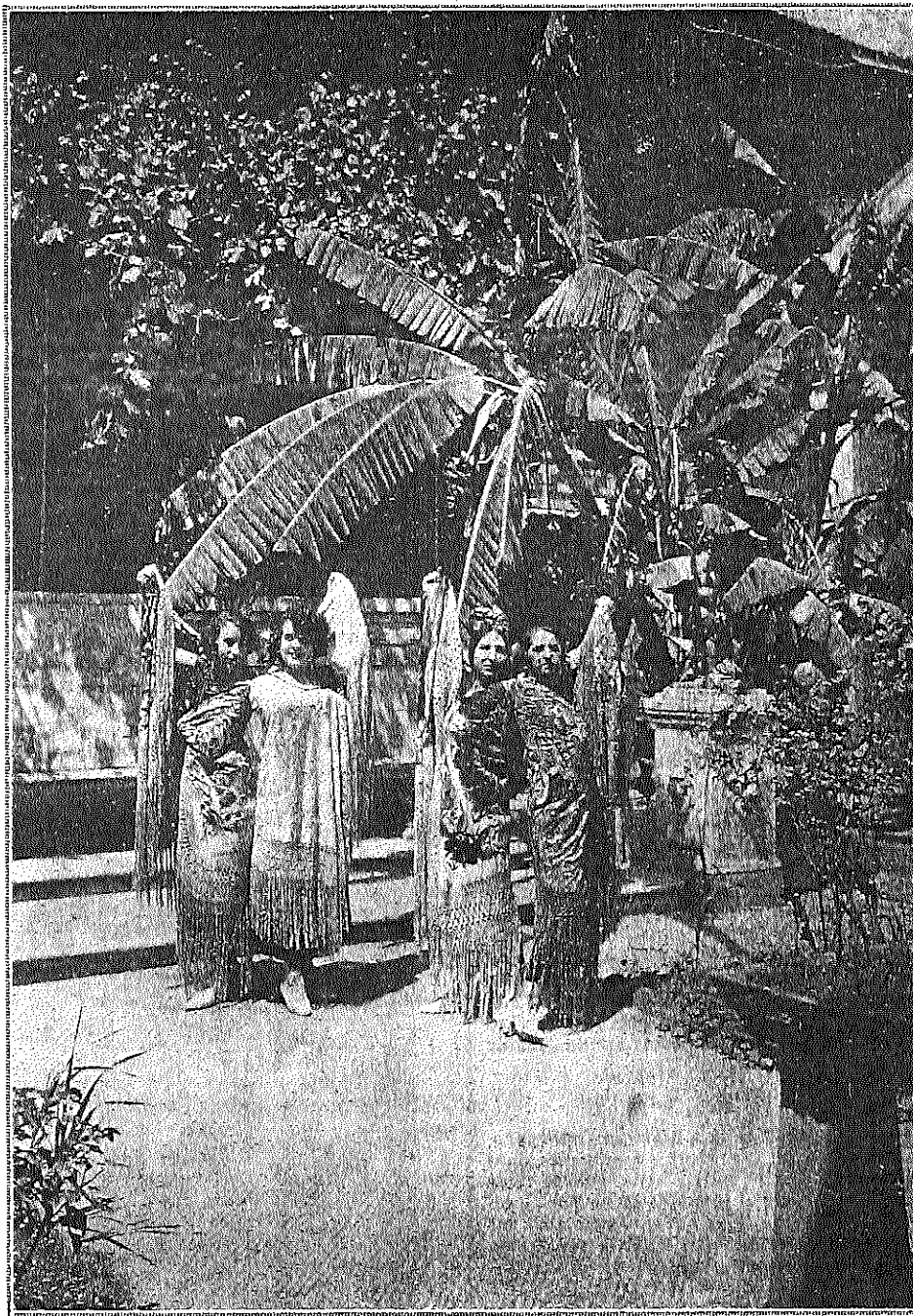
Nos industries privées qui connaissent cet écueil, mêlent des européennes aux mauresques et M. Amilhou, M. Personneau pensent ainsi arriver à faciliter le rendement de leur si intéressante entreprise.

Mais l'œuvre du Gouvernement, par son but essentiel, s'élève au-dessus de ces contingences, tout en offrant le double intérêt de donner par ses études, ses recherches, une directive à l'industrie, en même temps qu'un métier d'art à la femme indigène, que cela met à même de gagner sa vie, en demeurant chez elle, comme l'ordonne la loi du Koran.

Suivant la pensée du Gouvernement général



Mme Sayous, directrice des Ecoles de filles indigènes.



Le Ballet des Châles, qui eut lieu au festival des Artistes africains.

et de l'Académie d'Alger et en raison du voisinage de l'Espagne et du Maroc, l'Ecole d'Oran se spécialise dans l'étude de l'art du Moghreb et de celui de l'Andalousie.

Près de Mme Sayous, à la documentation si intéressante, et de qui l'œuvre classerait à elle seule Oran comme ville d'art, je suis toute l'histoire de ces contrées dans les pages brodées de son musée, pages qui représentent parfois des années de recherches. En effet, chaque époque, et dans cette époque, chaque tribu a sa manière de se révéler à nous.

La psychologie orientale se retrouve dans la floraison irréaliste du tapis persan, dans cette conception de l'architecture qui ne paraît qu'un support à l'ornement ; art « l'habillage » dont M. Cox, le directeur à Lyon du Musée historique des tissus, écrit :

« Ses épanouissements furent le fait d'époques géniales dont peu à peu les formes s'abatardissent et reviennent à la barbarie ».

Mais quelle force dans la ligne barbare du Moghreb, c'est-à-dire de l'Occident ; la stylisation de la flore en dessin géométrique présente l'âme frustrée, vivante, combative aux angles aigus d'un peuple.

A Salé, la plus rebelle des régions du Maroc, l'artiste semble manier du sang caillé dans les lourdes masses rouges de son rêve.

Rabat, dont l'orgueil emplissait l'espace, impose son caractère chaud dans un coloris ardent, largement étalé.

Cette broderie qui détache une seule bande de l'arc-en-ciel et qui met, par sa finesse, une ciselure aérienne dans son rubis, cette émeraude, ce saphir, c'est Fez.

Fez l'affinée, la cité des bourgeois aux longs siècles de civilisation, dont le rêve subtil, tourmenté, est là, tout entier enclos dans le réseau des points enchevêtrés qui, vus de près, zigzaguent en tous sens, formant des chemins multiples où s'irradie et se heurte la pensée.

Fez l'érudite et la marchande, Fez la pieuse et la voluptueuse, mais de qui tous les contrastes se fondent dans une unité d'art merveilleuse comme celle de sa broderie monochrome ; broderie devenue un blason, puisque chaque famille peut se reconnaître à ce dessin, gardé jalousement et transmis par droit d'héritage.

Voici Azemmour, la préférée des Portugais, Azemmour qui garde le souvenir de leurs voyages. Ces dessins frais et ingénus sont slaves, et ceux-là, plus mystérieux, égyptiens.

Les vestiges de tous les pays voisinent, indiquant parmi les plus curieux une première empreinte phénicienne.

Il existe en Oranie, au point de vue tissage, les tapis de Kalaâ, moins imposants que ceux de Rabat, mais qui ont aussi leur grâce dans le coloris durable — science en teinture demeurée le secret de certaines tribus du pays.

Enfin, dans la broderie hispano-moghrebine, et suivant la très juste et très pittoresque comparaison de Mme Sayous, « le style lourd caracté-

téristique de l'art marocain se marie à la grâce de la pensée andalouse se juxtaposant sans se fondre pour se terminer en harmonie de lumière et de couleur. Devant ces travaux d'art où se mêlent les styles, je pense à la race algérienne qui se forme et où se mêlent les peuples.

Elle a, cette race, l'ardeur de la Provence et son parler chaud où bourdonnent des cigales, et elle se plaît comme elle dans les champs d'oliviers et de vignes où s'épand l'âme du soleil.

Le mysticisme du pêcheur napolitain l'effleure et elle partage son calme dans la tempête.

Elle a l'endurance infatigable au travail de l'émigrant espagnol.

Pour supporter l'épreuve, elle a pris au musulman son orgueil et son fatalisme.

Et pour vaincre, elle n'a qu'un seul cœur.

Et c'est une belle race que celle qui sait aimer, prier, travailler, lutter.

Et elle doit composer dans l'histoire de l'art une impérissable et merveilleuse mosaïque.

Déjà le rayonnement de l'Académie d'Alger dépasse celui que grava la civilisation romaine.

Nos Lycées font des élèves remarquables dont plusieurs devenus célèbres et le recteur, M. Ardaillon, si dévoué au développement de nos richesses intellectuelles, voit M. Violette, gouverneur général de l'Algérie, appuyer sa pensée pour faire marcher de pair l'art et la conquête.

ANGÈLE MARAVAL-BERTHOIN.

permirent au bureau de travailler utilement pour le bien de tous et aux nombreux sociétaires de se voir souvent, de se lier d'amitié, de se rendre de mutuels services et enfin d'évoquer ensemble le pays des gaves et de la Garonne. Le premier banquet, qui eut lieu au café du Rond-Point, le 8 juillet suivant, fut un véritable succès. M. Coutures, maire d'Oran, présidait ; il but à la prospérité de la jeune société, lui souhaitant une longue vie d'union et de joyeuse camaraderie.

Dès lors, la Société de « Béarn et Gascogne », née sous de si heureux auspices et toujours dirigée avec dévouement, ne cessa de grandir. Elle trouva des présidents actifs en la personne de M. de Crozant (5 mai 1894 à 12 octobre 1895 et 31 octobre 1898 à 20 octobre 1906) ; M. Casanova (12 octobre 1895 à 5 mai 1896) ; M. Labadie (9 mai 1896 à 27 octobre 1898), et M. Bartholomé (20 octobre 1906 à la fin de la guerre) ; chaque année un banquet fraternel réunit tous les sociétaires et c'était plaisir de voir chaque fois le bon appétit, l'entrain et la franche gaieté de ces méridionaux du Sud-Ouest. Les plus anciens d'âge étaient toujours les plus endiablés ! A plusieurs reprises aussi, la Société « Béarn et Gascogne » donna dans notre ville des bals, des soirées dansantes et des concerts qui eurent le plus beau succès. Le 11 mai 1895, une fête commémorative, dans la salle du Ravin Raz-el-Aïn, célébrait l'anniversaire de la fondation, dans un décor d'écussons, de trophées, de drapeaux, de verdure, de guirlandes et de fleurs. Il faut encore rappeler les soirées, bal et concert, organisées les 30 et 31 mai 1908 et qui furent très goûtées, et enfin le grand concert-bal et matinée du 11 novembre 1911 dans la salle de l'Alhambra.

Après la grande guerre, les compatriotes sentirent plus que jamais le besoin de se grouper.

Les Sociétés amicales en Oranie.

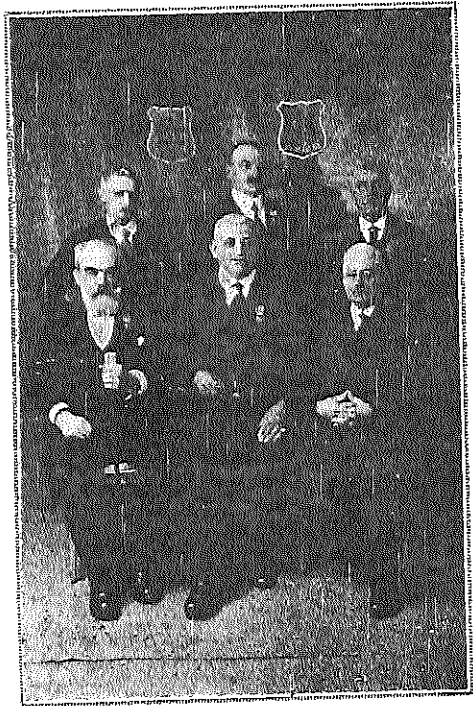
« BÉARN ET GASCOGNE »

Les Sociétés les plus nombreuses en Oranie sont celles qui groupent les gens originaires d'un même coin de France. Ce sont, pour la plupart, des commerçants, industriels, fonctionnaires, que la même origine a rapprochés. Ayant des goûts identiques, des coutumes particulières, ils aiment à se retrouver ensemble, attirés par ce quelque chose de spécial que chaque terroir a laissé en eux.

Dans leurs réunions, ils parlent du pays, de leurs amis laissés là-bas, émaillant souvent leur conversation de quelques expressions locales. Ils sont le trait d'union plus étroit et plus intime entre la Métropole et la nouvelle France qu'est l'Algérie.

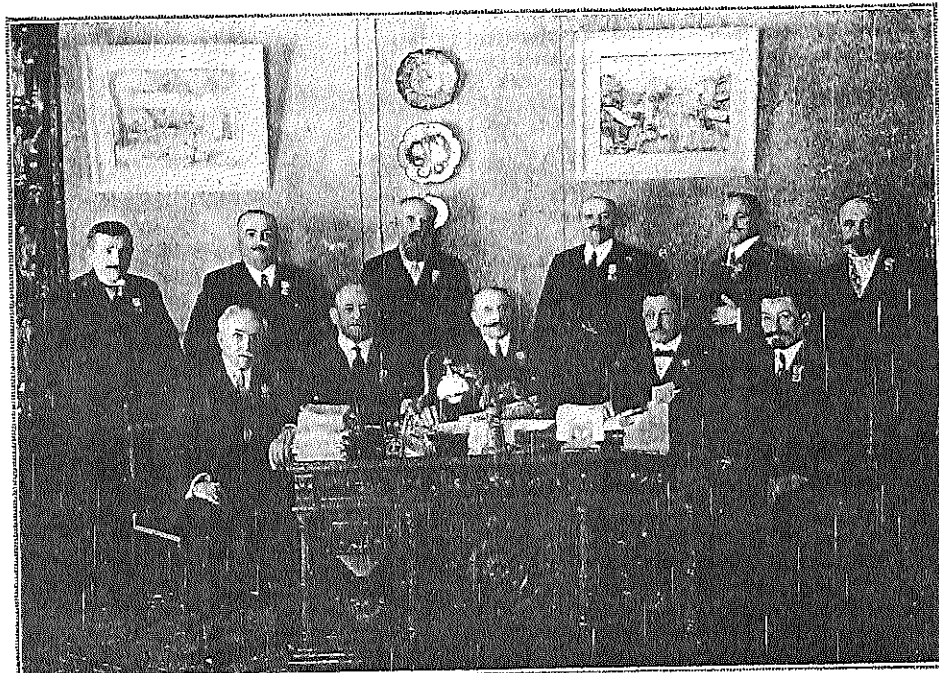
Parmi les plus importantes et à titre documentaire, il est intéressant de connaître l'histoire de la Société « Béarn et Gascogne », l'une des plus anciennes et plus vivantes d'entre elles et dont le nombre des adhérents est de plus de deux cents.

Les bases de la Société « Béarn et Gascogne » furent jetées par un groupe de compatriotes, dont beaucoup sont encore parmi nous, vers le mois d'avril 1887. A l'appel pressant lancé par le citoyen Bézy, dans le *Petit Fanal*, douze Gascons se réunissaient pour un apéritif sur la terrasse du bar de Létang. Un peu plus tard, après une ac-



Quelques membres fondateurs survivants de la Société « Béarn et Gascogne ».

tive propagandé, un banquet groupait, au début de juin de cette même année 1887, une quarantaine de Français originaires de la Haute-Garonne ou des départements limitrophes ; là, tout en sablant le champagne, ils décidèrent de s'unir en association qui porterait le nom de « Cassoulet ». Ce qui fut dit fut fait. On s'assembla le plus souvent possible ; on échangea des vues ; on parla des bords aimés et lointains qu'arrose la Garonne et... les années passèrent !



Le Comité de la Société « Béarn et Gascogne ».

Or, sept ans plus tard, le « Cassoulet » se transformait et recevait une existence légale. En effet, le 5 mai 1894, quarante-huit Gascons et Béarnais, réunis au café du Rond-Point, organisèrent la Société sous le nom de « Béarn et Gascogne ». M. de Crozant, chirurgien-dentiste de notre ville, fut nommé président ; avec son secrétaire, M. Betbège, et ses trésoriers, MM. Danos et Fourquet, et d'autres personnes compétentes, il élaborera les statuts et indiquait ainsi le but et l'utilité de ce groupement : « Resserrer les liens de cordialité entre les personnes originaires du Béarn ou de la Gascogne, ou s'y rattachant par un lien de parenté ; prêter assistance aux compatriotes qui seraient dans le besoin ; faciliter aux arrivants leur établissement dans la Colonie »...

Les statuts, légalement déposés, furent approuvés par arrêté préfectoral du 1^{er} juin 1894. A partir de ce jour, des réunions fréquentes du comité directeur et des assemblées générales

Réunis le 5 février 1920 en assemblée générale, les anciens et... les survivants de tant de batailles décidèrent, avec les nouveau-venus, de reformer une Société encore plus belle et plus forte. Ils placèrent à leur tête le Comité qui nous dirige aujourd'hui avec dévouement ; ils choisirent en la personne de M. le docteur de Vésian, un président jeune, intelligent, actif et aimé de tous. M. Bartholomé, qui avait dirigé la Société depuis 1906, fut nommé président honoraire ; M. Saint-Germain, ancien sénateur, président d'honneur depuis novembre 1894, et notre illustre compatriote, le maréchal Foch, eurent la bonté d'accepter avec empressement la présidence d'honneur.

Déjà le 14 avril 1920, notre Société comprenait 120 membres ; elle en compte aujourd'hui près de 200. Nul doute qu'avec la direction qu'elle s'est donnée et grâce à la bonne camaraderie qui règne parmi les sociétaires, « Béarn et Gascogne » ne prospère plus que jamais.

L'Avenir du Département d'Oran

Par sa position géographique, le département d'Oran occupe une situation spéciale et privilégiée dans les possessions françaises de l'Afrique du Nord.

Admirablement placée, comme le dit M. Déchaud en parlant de la ville d'Oran, sur la grande route de l'Extrême-Sud et sur celle plus importante encore du Maroc, ce département était voué, de ce fait seul, à une prospérité rapide.

L'étendue des terres cultivables lui donne sur les autres départements algériens un avantage non moins précieux.

La superficie totale du département d'Oran, en y comprenant les 11,620,203 hectares de l'Extrême-Sud, est, en effet, de 18,209,907 hectares, le tiers de celle de la France. Mais si l'on veut ne considérer que les 6,629,704 hectares constituant les territoires du Nord, les surfaces susceptibles d'une culture effective descendent vers le Sud beaucoup plus loin que dans les départements d'Alger et de Constantine, presque jusqu'au Désert.

Aussi la colonisation y est-elle autrement développée et la population européenne bien plus dense que dans le reste de la Colonie.

Les chiffres globaux donnés par le recensement de 1921, se décomposent ainsi :

Département d'Oran	
Français	235,715
Etrangers	103,468
Indigènes	941,532
Population comptée à part	25,326
	1,306,051
Département d'Alger	
Français	230,468
Etrangers	60,517
Indigènes	1,462,812
Population comptée à part	35,321
	1,789,118
Département de Constantine (Ville 480 C. Général)	
Français	132,162
Etrangers	24,275
Indigènes	1,982,742
Population comptée à part	23,333
	2,162,512
	5,257,681
Territoires du Sud	548,409
	5,806,090

De plus, en Oranie, ainsi que le fait observer judicieusement M. Victor Demontès (*Le Peuple algérien*), il n'y a ni centralisation, ni dispersion excessives.

Une grande ville s'est élevée (Oran, 150,000 habitants) à côté d'un grand port. Mais cette capitale n'absorbe pas à son profit exclusif toutes les forces vives. Et tous les centres, grands et petits, sont en pleine prospérité !

Quelques-uns d'entre eux sont déjà des villes importantes, desservant chacune des régions étendues. Leur accroissement est sans arrêt.

Pour ne citer que les chefs lieux d'arrondissement :

Sidi-Bel-Abbès compte	25,079 habitants
Mostaganem	12,140 —
Mascara	12,673 —
Tlemcen	11,147 —

C'est que l'œuvre de la colonisation a été particulièrement féconde dans ce département. Cette œuvre a été commencée dès les premiers jours de la conquête, alors que la parole était encore à la poudre.

Bien souvent les colons ont dû, à cette époque héroïque, lâcher la charrue pour prendre le fusil. Avec un courage inlassable, ils ont poursuivi leur tâche, luttant contre toutes les difficultés qui semblaient la rendre presque irréalisable : les attaques de l'ennemi, les rigueurs du climat, la sécheresse, la maladie. Rien ne les a rebutés.

Ils se sont bornés, d'abord, à reprendre la culture — qui est de longue tradition sur cette terre nord-africaine — la culture des céréales. Ils étaient en petit nombre, disséminés sur des espaces immenses. Puis le peuplement s'est intensifié. De 1870 à 1875, notamment, 643,546 hectares ont été livrés à la colonisation.

Alors, d'autres cultures, plus rémunératrices, ont été introduites en Algérie, celle de la vigne, notamment, celle des primeurs, etc...

Et « l'œuvre de colonisation s'est complétée, « affinée (Déchaud) ; elle a pris une forme plus « scientifique. Les installations agricoles, d'abord « rudimentaires, ont été perfectionnées. Elles « peuvent rivaliser aujourd'hui avec les plus par- « faites parmi celles qui existent dans la Métro- « pole ou à l'Etranger ».

Tout cela en collaboration continue et étroite avec les indigènes. Ceux-ci apportent aux exploitations dirigées par les colons, le concours indispensable de leur main-d'œuvre. Mais, par contre, ils ont sous les yeux des exemples dont ils ne peuvent que tirer le plus grand profit pour la mise en valeur de leurs propres terres.

Le Gouvernement général de l'Algérie, en plein accord avec les Délégations financières et les colons, fait les efforts les plus louables pour donner aux indigènes, avec une instruction au moins élémentaire, un enseignement professionnel qui doit leur rendre des services immédiats et inappréciables, et pour augmenter aussi leur bien-être matériel, en les préservant contre leur inertie et leur imprévoyance naturelles.

Les Sociétés de Prévoyance indigènes, qui réunissent à l'heure actuelle un capital de 19 millions, et qui reçoivent de la Colonie des subventions périodiques, sont pour cela un instrument infiniment souple qui n'a pas encore produit tous ses effets utiles.

Un coup d'œil d'ensemble sur les productions actuelles de l'Oranie permettra de se rendre compte des résultats admirables obtenus par le labeur persévérant, tenace, ininterrompu du colon.

Céréales. — Nous l'avons dit, la culture des céréales est, de temps immémorial, la culture ordinaire dans l'Afrique du Nord. C'est elle qui, jadis, a nourri Rome.

Elle présente malheureusement des aléas énormes. Elle dépend de la clémence du ciel ou de sa rigueur. La récolte est bonne ou mauvaise, suivant que la pluie bienfaisante est tombée ou non en temps utile.

En 1923, année favorable, on a récolté, dans le département d'Oran :

Blé tendre, sur une surface face ensemencée de	146,552 h., 1,750,700 qx.
Blé dur, sur une surface ensemencée de	245,103 h., 2,340,800 qx.
Orge, sur une surface ensemencée de	368,012 h., 4,830,000 qx.
Avoine, sur une surface ensemencée de	151,603 h., 1,515,000 qx.

Cette culture peut être intensifiée largement encore.

En effet, si les colons emploient les procédés les plus perfectionnés, il n'en est pas de même des indigènes. Ces derniers, possesseurs de territoires considérables, les laissent pour grande partie en friche, se contentant d'y faire pacager d'infimes troupeaux.

Ils conservent, en outre, avec obstination, leurs traditions de cultures, ensemencement dans des terrains encombrés de plantes parasites, palmiers nains, jujubiers ou lentisques, perdent ainsi bénévolement une large part des terres dont ils disposent, s'abstiennent de tous travaux préparatoires et font même usage encore de l'antique charrue en bois. Conséquence : un rendement

minime la bonne année ; absolument nul, l'année mauvaise.

Il y a là un progrès immense à réaliser.

Vignes. — Les premières plantations de vigne ont été modestes. Elles ont été effectuées par des paysans venus de France.

Cette culture a pris aujourd'hui un très grand développement. Elle est, en fait, le monopole des Européens. La religion musulmane interdisant aux indigènes l'usage de toute boisson fermentée, ils ne se croient pas autorisés à faire du vin.

En 1923, le vignoble du département d'Oran se composait de 96,106 hectares. Il a produit 3,951,515 hectolitres de vin, auxquels il faut ajouter les moûts alcoolisés (62,304 hectolitres) et les mistelles fabriquées (74,018 hectolitres). Moûts alcoolisés et mistelles seront le salut des viticulteurs oranais, le jour où la surproduction amènera la mévente des vins.

Agrumes. — Les terrains irrigables des plaines du Sig, de Perrégaux et de Relizane sont tout à fait propices à la culture des agrumes. Aussi les orangeries y sont nombreuses.

Les chiffres d'exportation pour 1922 sont :	
Oranges	28,000 quintaux
Mandarines	18,000 —
Citrons	1,488 —

Les fruits peuvent rivaliser avec les meilleurs produits de l'Espagne qui est notre grand fournisseur.

Cette culture est susceptible d'une forte augmentation.

Fruits et légumes divers. — L'abricotier est de belle venue dans les régions du Sig et de Perrégaux.

Quelques chiffres concernant les légumes :

En 1923, le département a exporté :	
3,000 quintaux de fèves ;	
200 — d'haricots ;	
7,000 — de petits pois ;	
25,500 — de tomates (primeurs) ;	
64,000 — d'artichauts ;	
30,850 — de pommes de terre.	

L'olivier est d'un bon produit. Il est répandu spécialement sur les coteaux de Tlemcen. On en fait des plantations irriguées et à fort rendement dans les régions du Sig et de Perrégaux.

Bien d'autres cultures sont rémunératrices et peuvent recevoir une grande extension :

Le maïs. — 30,000 quintaux exportés en 1923.

Le lin. — Cultivé seulement pour la fabrication de l'huile (200 quintaux).

Le tabac. — On se cantonne, à Oran, dans la plantation du tabac à priser.

La betterave. — L'on a entrepris récemment (à Bel-Abbès) la culture de la betterave sucrière. On se propose de créer une sucrerie.

Le coton. — Des efforts extrêmement méritoires sont faits dans le département d'Oran, depuis quelques années, pour y répandre à nouveau la culture du coton qui y avait été autrefois très florissante — lors de la guerre de Sécession aux Etats-Unis — et qui avait été abandonnée ensuite à cause de la baisse des prix.

La station expérimentale de la Ferme Blanche, dans la région de Perrégaux, a fourni les premiers éléments de cette reprise.

Sous l'impulsion énergique et intelligente du maire de Perrégaux, M. Serres, une Coopérative cotonnière a été fondée, une usine à égrener vient d'être construite dans cette localité et 1,000 hectares ont été plantés cette année.

La réussite des plantations en terre irriguée ne fait aucun doute.

Un colon plus hardi, M. Borjes, ancien délégué financier, a tenté une plantation en terres non irriguées qui a pleinement réussi. Elle a été

effectuée, il est vrai, dans un sol frais et bien exposé. Mais les terrains de cette nature ne manquent pas en Algérie. Cette réussite ouvre des horizons tout nouveaux et permet les plus grandes espérances.

Alfas. — La production de l'alfa est pour ainsi dire illimitée dans les territoires qui séparent le Tell du Désert, d'Aïn-el-Hadjar à Colomb-Béchar. L'expression « la mer d'alfa » est, dans sa bizarrerie, tout à fait significative.

Cheptel. — Si l'élevage des bovins est nécessairement restreint par l'insuffisance des pâturages appropriés, par contre celui des ovins a pris des proportions énormes.

Les terrains à alfa y sont propices, au moins la majeure partie de l'année. Il importe seulement d'aménager des points d'eau pour abreuver les bêtes.

Il a été exporté, en 1923, 502,249 moutons.

Laines. — Exportation en 1923 : 186,436 quintaux.

Bois et forêts. — Décimé, hélas, par des incendies périodiques, le domaine forestier de l'Etat dans le département d'Oran comprend encore tout de même 753,990 hectares.

Une reconstitution des forêts, de celle de chênes-lièges surtout, s'impose.

Mines, minières et carrières. — Le département d'Oran est moins favorisé sans doute que celui de Constantine à ce point de vue spécial.

Cependant, les exploitations en cours sont loin d'être négligeables.

La Compagnie Mokta-el-Hadid a extrait, l'année dernière, 417,965 quintaux de fer magnétique.

Des gisements de zinc, de plomb argentifère, de cuivre ont été découverts, et certains sont depuis longtemps exploités.

Des recherches nombreuses ont été effectuées qui laissent entrevoir de belles perspectives.

Il existe des carrières de marbre rouge (Kléber), de très bel onyx (Nemours, Bou-Hanifia).

Houille. — La mine de Kenadsa (près Colomb-Béchar), utilisée depuis la guerre, a été confiée aux Chemins de fer de l'Etat, qui en ont tiré, en 1923, 5,150 tonnes. La couche mise à jour n'a que 50 à 70 centimètres d'épaisseur, mais sur une longueur de près de 25 kilomètres. Il est vraisemblable que des sondages sérieux révéleraient des gisements beaucoup plus importants.

Les salines (lacs salés) ont fourni, en 1922, 14,708 tonnes de sel.

Pétrole. — Depuis de longues années des recherches de pétrole ont été faites en Oranie.

A Messila (commune de Tilouanet), plusieurs puits fonctionnent.

Le rendement n'atteint pas 200 tonnes par mois. Mais l'on procède à des sondages ininterrompus et l'on espère arriver à de bien meilleurs résultats.

Sources minérales. — Des eaux minérales, d'un effet thérapeutique reconnu, sont trop sommairement exploitées. Certaines peuvent rivaliser avec celles des stations thermales les plus réputées de France : les Bains de la Reine, près d'Oran; Hammam-bou-Hadjar; Bou-Hanifia; Hammam-Grara, près Lalla-Maghnia.

Pêche. — Il ne faut pas oublier les produits que peut donner la pêche sur des côtes excessivement poissonneuses — produits qui ont atteint, l'an dernier, une valeur de 9,618,702 francs.

Le tourisme, enfin, doit être, dans l'Ouest algérien, un appoint sérieux à la richesse publique. Les sites de Tlemcen suscitent l'émerveillement du voyageur, ainsi que les curiosités si captivantes du Sud oranais.

Pour faire face à toute cette activité toujours croissante, des voies ferrées nombreuses ont été construites qui sillonnent en tout sens le département.

D'abord, la grande ligne qui, vers l'Est, se prolonge, à travers les deux autres départements algériens, jusqu'en Tunisie, et qui, vers l'Ouest, aboutit au Maroc (Oudjda).

Puis, toute une série de lignes perpendiculaires qui convergent de l'intérieur vers les divers ports : lignes d'Aïn-Témouchent à Oran; d'Hammam-bou-Hadjar à Oran; de Colomb-Béchar, limite du Sahara, à Arzew et Oran; de Raz-el-Ma (Crampel) à Sidi-bel-Abbès; de Tia-

ret et le Sersou à Mostaganem, sans compter les liaisons déjà exécutées ou en voie d'exécution entre les centres les plus importants : Tlemcen à Beni-Saf; la frontière du Maroc à Nemours; Bel-Abbès à Mascara; Uzès-le-Duc à Mascara, etc...

Ces voies ferrées sont complétées par un réseau routier de plus de 7,000 kilomètres, parcouru déjà sur près de 3,000 kilomètres par des autobus (services réguliers), et sur lequel les camions automobiles affluent chaque jour davantage.

Des ports nombreux sont l'aboutissant naturel de cette circulation intense.

Le plus grand de ces ports, le grand port par excellence de l'Ouest nord-africain sur la Méditerranée, c'est Oran.

Il n'a cessé de croître en importance et sans un moment d'arrêt depuis sa création, toujours insuffisant pour les besoins auxquels il répond.

Le mouvement des navires atteignait, en 1881, le chiffre de 2,007 (entrées et sorties). Tonnage des navires (578,942 tonnes). Tonnage des marchandises (289,000 tonnes).

Il s'est élevé, en 1923, à 7,462 navires (entrées et sorties). Tonnage des navires (8,347,732 tonnes). Tonnage des marchandises (1,628,484 tonnes).

De nouveaux agrandissements sont projetés, approuvés par une loi de 1924.

Ces travaux terminés, la longueur de la jetée sera de 3 kilomètres, celle des quais de 5 kilomètres. Les surfaces d'eau seront les suivantes: Bassins (dits du vieux port)..... 29 h.
1 Bassin (dit du vieux port) de..... 14 h. avec fonds de 7^m 40.
1 Bassin (dit du vieux port) de..... 16 h. avec fonds de 10 à 12^m.
1 Avant-port de..... 45 h. avec fonds de 10 à 35^m.

le tout complété par un outillage de premier ordre.

Mais Oran ne saurait suffire, malgré toute son extension éventuelle, au trafic de l'Oranie. Huit autres ports ou havres lui apportent leur secours.

Ci-dessous un tableau du mouvement de ces ports en 1923 :

	Nombre de navires entrés et sortis	Tonnage des navires	Tonnage des marchandises
Mostaganem . . .	1.146	1.017.266	280.000
Arzew	569	534.240	154.748
Beni-Saf	540	312.458	554.669
Honaine	55	10.928	18.949
Cap Kellah	22	8.952	10.431
Mers-el-Kébir	221	34.711	81.510
Nemours	667	109.418	18.525
Port-Say	74	8.727	5.939

Ces chiffres permettent de juger l'importance du trafic commercial dans tout le département.

Le Commerce oranais occupe une place déjà très large et qui est appelée peut-être à devenir prépondérante dans le Commerce général de l'Algérie. Pour l'ensemble de la Colonie, les exportations et importations ont atteint, en 1923, un total de 4,443 millions, se décomposant ainsi:

Importations : 2,237 millions, dont 1,826 millions venus de la Métropole.
Exportations : 1,674 millions, dont 1,209 millions dans la Métropole.

La contribution du département d'Oran est de :

Importation	790.306.000
Exportation	895.052.000
Total	1.685.358.000

Il n'y a qu'une ombre au tableau, c'est que, faute de charbon (la mine de Kenadsa est à plus de 600 kilomètres de la côte), l'industrie n'est point en rapport avec l'intensité de la production agricole et de l'activité commerciale.

Certes, quelques usines sont installées : Minoteries; Fabrication des engrais, de la pâte à papier; Fabriques de crin végétal, de plâtre, de ciments et chaux, de salaisons, de pâtes alimentaires, etc...

Mais, de ce côté, un grand effort doit être accompli.

Si donc la province d'Oran était livrée à ses propres ressources, on pourrait déjà former, pour son avenir, les pronostics les plus favora-

bles. Mais des perspectives bien plus brillantes s'ouvrent devant elle.

La proximité de l'Empire chérifien est, pour les Oranais, une source de prospérité nouvelle qui s'est manifestée de jour en jour plus abondante au fur et à mesure du développement pris par le Maroc Oriental, pourtant encore si négligé.

Le rayonnement oranais s'étend normalement jusqu'à Taza. Il doit, d'ailleurs, dépasser et de beaucoup cette limite. Une heure viendra, prochaine il faut l'espérer, où les barrières qui semblent, depuis la conquête du Maroc, séparer de plus en plus de l'Algérie cette dernière possession française, tomberont définitivement, et c'est jusqu'à Fez, lorsque la voie large reliera enfin nos deux Colonies limitrophes, que s'étendra l'hinterland commercial du département d'Oran.

Le Maroc Oriental, au surplus, est tout entier à créer. Sans doute des colons algériens — surtout des Oranais — ont déjà tenté sa mise en valeur. Mais c'est en apparence une terre quelque peu déshéritée (la pluie y est rare) et qui n'a pas donné les résultats primitivement espérés. Un fleuve la traverse cependant, la Moulouya, dont les eaux sont, en totalité, perdues. Des barrages judicieusement établis permettraient l'irrigation de vastes plaines et y apporteraient la fécondité.

Les versants orientaux de l'Atlas permettent aussi l'alimentation d'un cheptel considérable. L'élevage du mouton peut y être accru presque indéfiniment.

C'est, de plus, aux confins extrêmes dans le Sud, le Sahara!

Le Sahara pour tous, à l'heure actuelle, une immensité aride et stérile, est pourtant un prolongement de l'Oranie, parsemé d'oasis nombreuses qui s'échelonnent sur des centaines de kilomètres, à partir de Colomb-Béchar et de Kenadsa. La vallée des Palmiers ne prend fin qu'au Tidilkelt.

Et 1,500 kilomètres plus loin, le désert cesse, pour faire place à des territoires d'une fertilité qui peut devenir prodigieuse : la Boucle du Niger. Ce fleuve (un autre Nil) peut féconder ces territoires sur des étendues plus vastes que l'Egypte, et qui sont habitées par des populations relativement très denses (Le Mouni).

Le Sahara, c'est une route (si difficile à parcourir qu'elle paraisse aujourd'hui) qui conduit directement de l'Afrique du Nord à nos diverses possessions de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Equatoriale (Le Soudan, le Sénégal, la Haute-Volta, le Tchad, la côte-d'Ivoire, le Togo, le Dahomey, le Camerou, le Congo) toutes soudées les unes aux autres et formant un empire colonial immense, encore à peu près inexploité et qu'il faudra bien mettre en valeur à brève échéance, si l'on veut donner à la France l'expansion économique dont elle a un si pressant besoin.

Une voie ferrée, dont le terminus normal est Oran, suffira pour relier tout cet empire au rivage méditerranéen, par cela même à la Métropole (30 heures de traversée par mer).

Une illusion, diront certains! Une illusion que des nations autres que la France (l'Angleterre ou l'Allemagne, par exemple) n'auraient pas manqué de transformer en réalité dès la première heure, si elles avaient eu la bonne fortune, qui est échue à notre pays, de posséder un tel domaine.

Car supprimer la distance qui rend tant de richesses coloniales presque inaccessibles, c'est le seul moyen efficace de les faire connaître et apprécier comme elles le méritent, d'obtenir leur utilisation large et rapide.

Et le jour où de tels projets, cependant arrivés à maturité, puisque le Gouvernement lui-même envisageait, hier, leur réalisation prochaine, seraient mis à exécution, où la majeure part du trafic de l'Afrique centrale viendrait se déverser à Oran, qui donc pourrait par avance fixer, dans une mesure déterminée, les destinées nouvelles de cette cité et de la contrée dont elle est l'animatrice.

Je veux arrêter ma pensée sur ce rêve que mon amour pour nos concitoyens me rend très cher. Aussi bien songe n'est pas toujours mensonge!

ROUX-FREISSINENG,

Député d'Oran,

Vice-Président de la Commission de l'Algérie et des Colonies.



Vue générale du chai de MM. Gay frères, à Gambetta. Oran.

Etablissements L. Gay frères

Louis Gay, Successeur

Si la situation du vignoble algérien est actuellement relativement favorable et même si les grands domaines nord-africains, où la superficie complantée en vigne est considérable, donnent aux capitaux employés à les constituer et à assurer leur marche une rémunération intéressante, il n'en fut pas toujours ainsi et la lutte la plus dure que le vignoble de nos régions eut à soutenir fut engagée pour se procurer dans la Métropole des débouchés assurés qu'il s'agit, dans la suite, de maintenir.

Les vieux pionniers de la colonisation vous diront que les premiers envois de vins dans la Métropole furent assez bien accueillis : la curiosité d'abord, puis une sympathie justifiée à l'égard d'hommes qui s'expatrièrent pour créer de l'autre côté de la mer une France nouvelle, ne pouvaient manquer de contribuer au lancement de nos vins. Mais on ne tarda pas à être obligé de déchanter.

Les connaisseurs commençaient à apprécier la belle tenue, la couleur, le moelleux, l'arôme de nos crus et ne se gênaient guère pour leur manifester leurs préférences. La consommation en augmentait rapidement au point que les viticulteurs méridionaux en conçurent de vives alarmes.

Alors, une campagne terrible commença contre nos vins et elle alla même jusqu'à lancer sur le marché des préparations nocives qui, sous l'étiquette de vins d'Algérie, ruinèrent leur réputation dans des départements entiers.

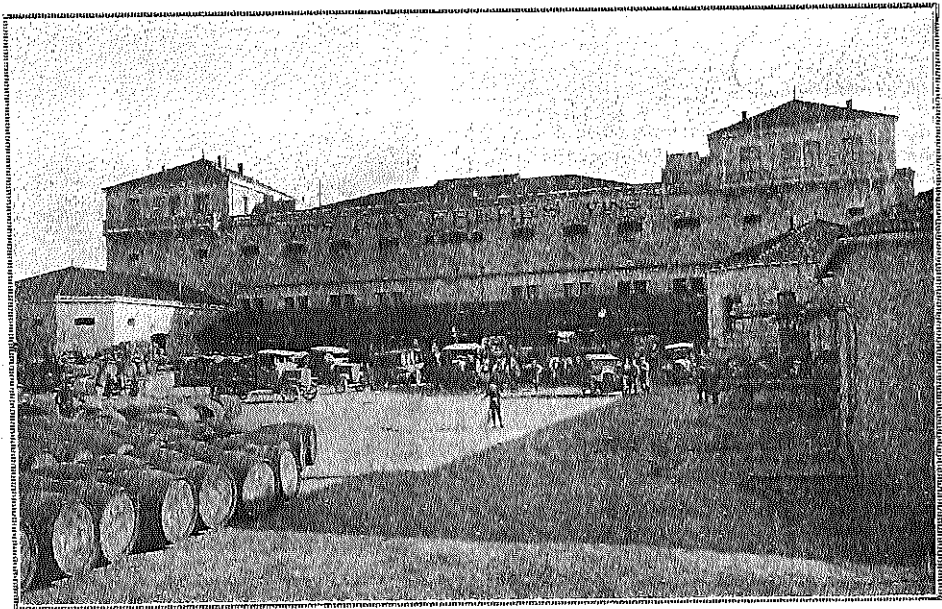
Il était bien difficile de lutter contre des procédés aussi déloyaux, car les colons algériens qui en étaient les victimes ne possédaient point l'arsenal législatif de répression des fraudes et des contrefaçons que ces derniers vingt ans le Parlement a voté pour protéger le commerce et la fabrication honnêtes contre les machinations des gens sans scrupules.

Des expositions furent organisées un peu partout, auxquelles nos viticulteurs envoyèrent des produits de choix ; des quantités considérables de vins de premier choix furent sacrifiées pour des dégustations gratuites.

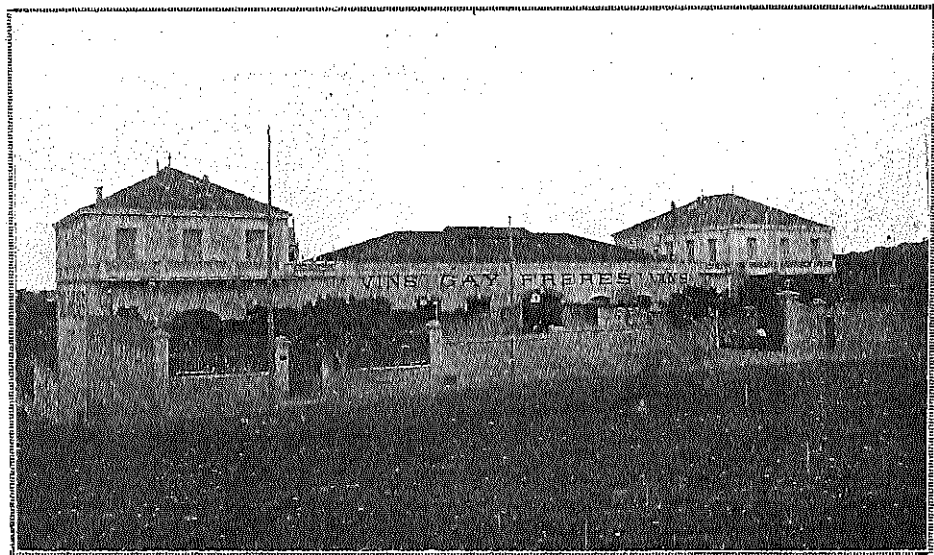
Une publicité onéreuse sans doute, mais infiniment profitable, fut amorcée et la campagne néfaste ne tarda pas à voir ses effets désastreux enrayés, puis peu à peu réparés, car le bon sens populaire et l'indiscutable rectitude du jugement des populations françaises n'avaient point tardé à passer dans notre camp.

Bientôt, tout fut réparé et les vins algériens, appréciés à leur juste valeur, retrouvèrent aisément les débouchés qu'on avait tenté de leur ravir.

Mais l'alerte avait été chaude et si ce fut une



Façade rue Général-Ferradou.



Façade Route d'Arcole.

épreuve pénible, il faut bien reconnaître qu'elle fut profitable, car elle fit comprendre au viticulteur qu'il était indispensable de faire un vin loyal, marchand et de conservation facile, et au courtier et au négociant en gros que toute suspicion relative à nos vins n'était désormais plus de mise.

*
**

Nous laisserons de côté, dans cette étude, ce qui a trait à la fabrication proprement dite et nous nous contenterons de donner un aperçu du fonctionnement d'une remarquable entreprise, — celle de MM. Léon et Louis Gay — qui constitue un auxiliaire puissant à notre viticulture et lui assure, avec des débouchés importants de l'autre côté de l'eau, une vente importante et permanente en Algérie.

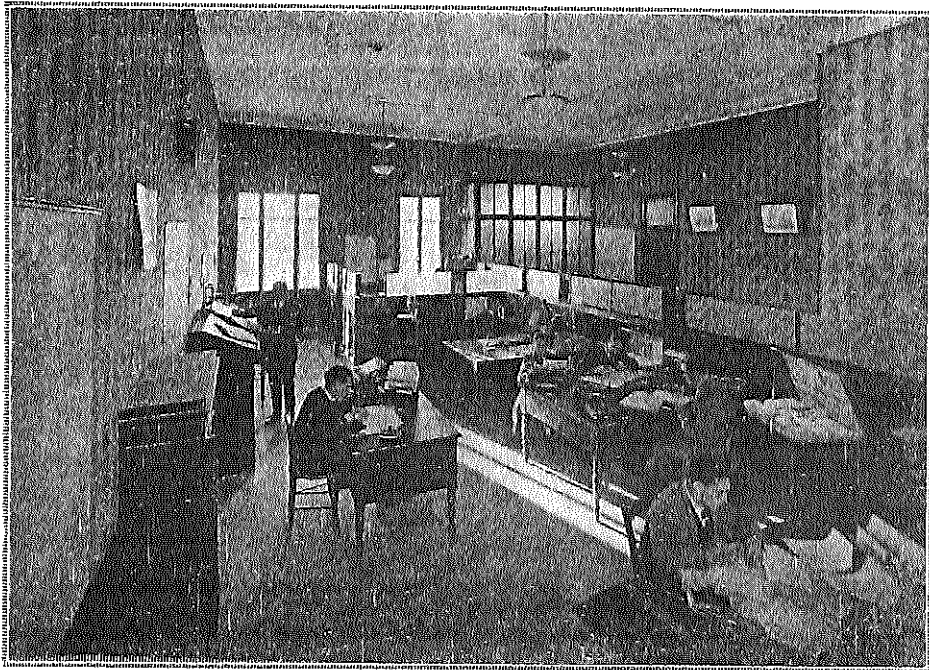
Cette firme importante fut créée, à Oran, en 1889, par MM. Léon et Louis Gay, sous la raison sociale « L. Gay frères », et ne tarda pas à prendre un développement considérable. Au début, ces messieurs s'occupèrent surtout de commissionner les vins et de les vendre au détail.

Ils occupaient alors un modeste local où, cependant, tout avait été prévu pour que les délicates opérations de coupages soient faites avec toute la régularité et toute la sécurité désirable. Leur magasin était établi au numéro 40 de la rue de Mostaganem.

Quelques années plus tard, trouvant déjà trop exigü pour l'importance de leurs affaires, dont le chiffre croît sans cesse, leur installation pre-



M. Gay et ses collaborateurs.



Service commercial.

mière, ils transportèrent leurs pénates à Miramar, où les suit une nombreuse et fidèle clientèle.

C'est en 1911, que devant les nécessités de plus en plus impérieuses de leur commerce, ils créent les superbes installations actuelles à Gambetta, Oran.

*
**

Les Etablissements L. Gay, que dirige, depuis 1923, M. Louis Gay, couvrent une immense superficie de 1,600 mètres carrés, dont 600 sont couverts, par des caves, des magasins divers, des bureaux, les chais, les écuries et enfin les bâtiments d'habitation.

Le nombre des ouvriers ou employés s'élève à 120 et assurent d'une façon parfaite le fonctionnement des divers services de cette entreprise colossale et dont la réputation est bien établie en Oranie. Chacun est spécialisé dans ses fonctions et une longue expérience personnelle les rend aptes à un rendement particulièrement satisfaisant.

Les Etablissements L. Gay fournissent exclusivement à la consommation des vins rouges, rosés et blancs provenant des meilleurs vignobles oranais et offerts, après une sélection, ce qui permet de les considérer comme un choix supérieur de tout ce qui se fait de mieux en Oranie. C'est pour cette raison que la vente en est assurée partout et que ses crus sont si recherchés ; ils constituent d'excellentes boissons de table d'une régularité parfaite, d'une tenue indiscutable et d'une saveur exquise.

Leur conservation, avec leurs qualités si diverses, est pratiquement indéfinie.

Les Etablissements L. Gay possèdent de vastes domaines à Brédéa et des chantiers de vinification à Sidi-Bel-Abbès et à Aïn-Témouchent, Mascara, etc. Ils y manipulent chaque année de grandes quantités de raisins faisant ainsi par eux-mêmes et avec toutes les règles de l'œnologie moderne, la plus grande partie des vins dont ils ont besoin. Cette manipulation a lieu à l'aide d'un outillage perfectionné, depuis la cueillette des raisins jusqu'au moment où le vin est complètement terminé, en effet, de puissants tombereaux reversibles, dits pastières, qui recueillent les raisins et les versent, au moyen d'un plan incliné, dans les pressoirs d'où, aspirés par les foulo-pompes, ils sont ensuite envoyés dans les cuves de fermentation.

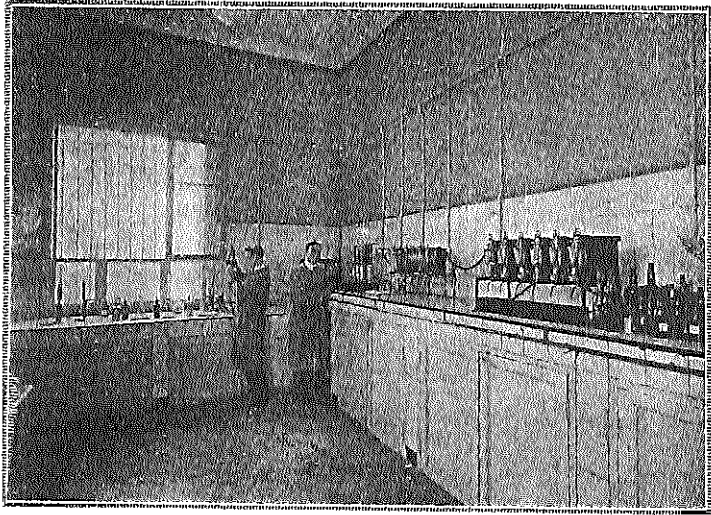
Ces pastières, d'une conception très pratique, évitent beaucoup de main-d'œuvre et garantissent les moûts contre les souillures.

Nous avons pu, au cours de notre visite, nous rendre compte que pressoirs continus, foulo-pompes, pressoirs hydrauliques, fouloirs égrappoirs, cuves de fermentation, de logement, étaient d'un modèle absolument nouveau et pourvus de tous les perfectionnements modernes.

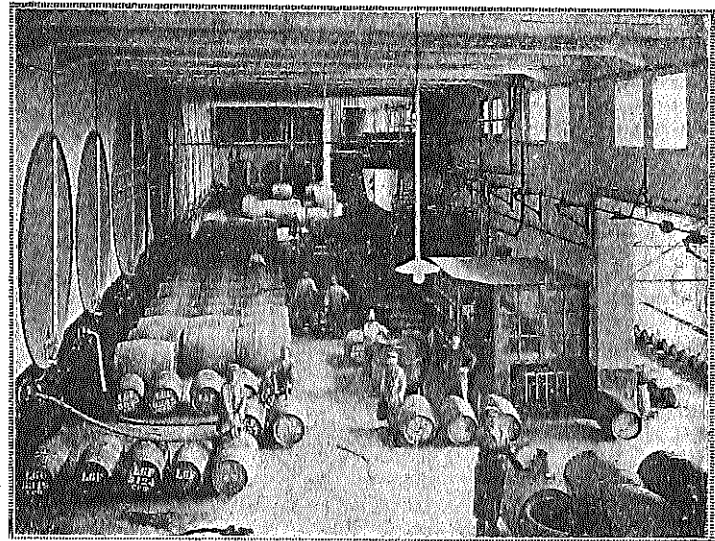
Notons que le principal travail est accompli dans les installations de Gambetta. Le vin y est, en effet, transporté et versé directement dans les amphores sans aucune manipulation ni moyens mécaniques. Ainsi traités, les vins sont



Cave de réception des vins.



Le laboratoire.



Cave de manipulation des vins

ensuite dirigés sur des filtres à grand rendement par une pompe à fort débit qui assure, en même temps, le retour du liquide purifié dans les amphores verrées, spécialement conçues pour conserver au vin toute sa saveur première sans altération, ni renforcement.

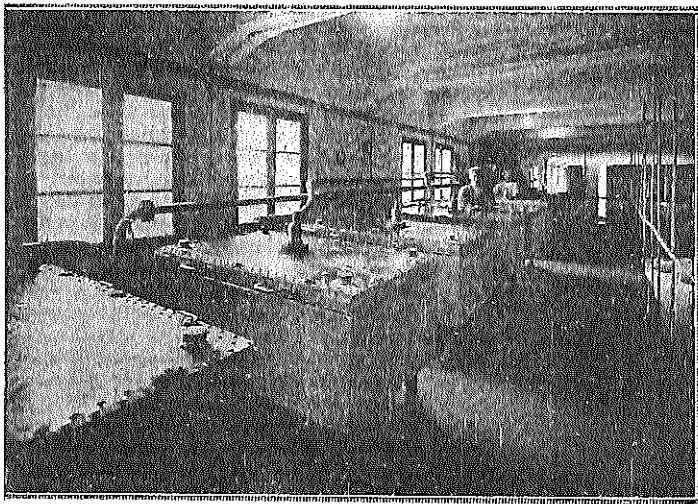
Nous n'insisterons pas sur les opérations qui suivent, que chacun connaît, et qui consistent

l'importance qu'il mérite. La futaille est fabriquée et réparée en totalité par ce service à l'aide d'un outillage *ad hoc* complet et auquel tous les perfectionnements modernes ont été apportés.

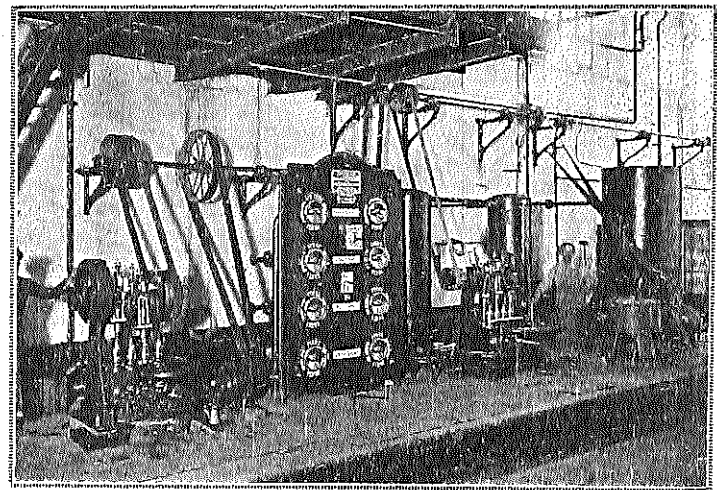
Le lavage des fûts est également l'objet de soins particuliers et d'une antiseptie sévère. Il y est procédé mécaniquement par projection de jets d'eau froide ou d'eau chaude, selon les né-

hectolitres de vins divers.

Cet écoulement est en totalité absorbé sur place ou expédié, et chaque année des agrandissements doivent être réalisés, car les commandes affluent de plus en plus, et M. Louis Gay, le nouveau propriétaire, résolu à maintenir les traditions qui ont assuré l'essor et le succès de la Maison qu'il dirige avec tant de compétence et



La filtrerie.



Salle des machines.

dans la mise en fût et dans les différentes manipulations pour l'expédition sous toutes les formes habituelles. Elles sont, bien entendu, exécutées avec le plus grand soin par un personnel spécialement stylé à cet effet.

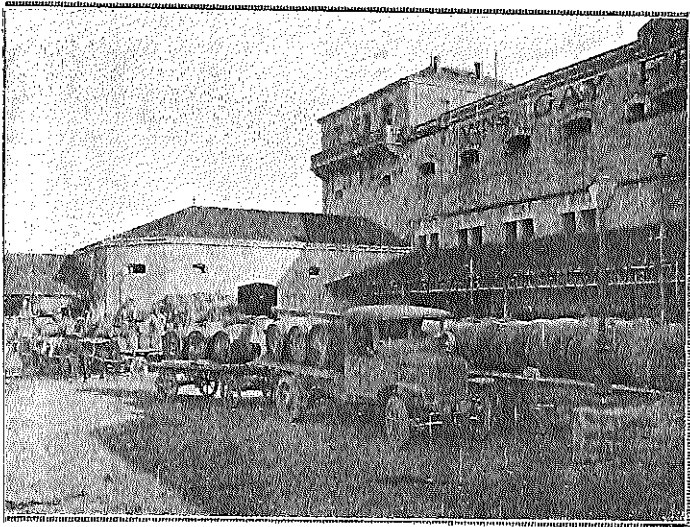
Nous ne pouvons passer sous silence le service de la futaille, que nous avons particulièrement admiré, et auquel il a été donné toute

cessités reconnues. L'emplissage est effectué par tirage ordinaire, sans pression.

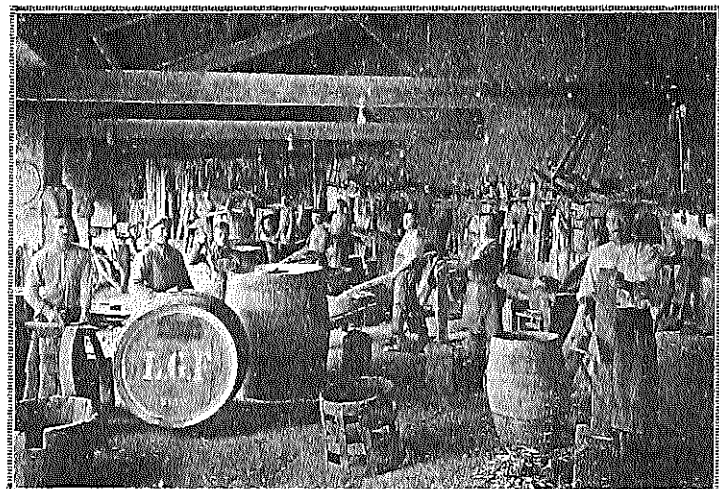
Nous avons dit que les produits des Etablissements L. Gay frères étaient des vins rouges, blancs et rosés mis au point et provenant tous de l'Oranie. L'installation des Etablissements L. Gay frères est telle qu'elle permet la sortie journalière de plus de 600 fûts, soit environ 3.500

de rectitude, veut qu'on y satisfasse, quels que soient leur nombre et leur importance, avec la même conscience.

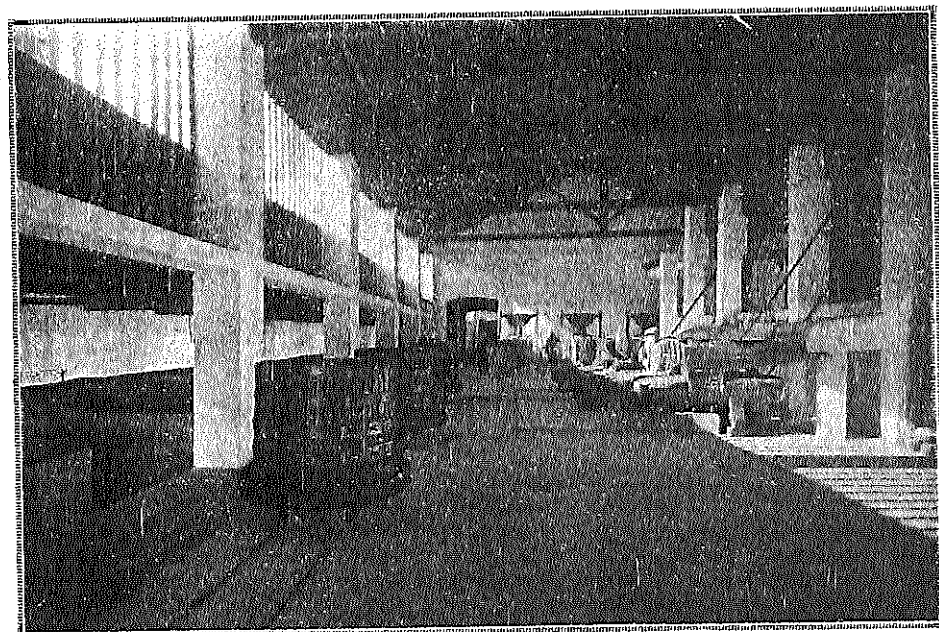
Les vins rouges, rosés et blancs que la Maison offre à la consommation sont des vins oranais tirant de 11 à 13°. Notons également qu'elle a en outre, des crus de Mascara particulièrement prisés allant jusqu'à 15°.



Le quai d'embarquement.



La tonnellerie. Atelier de réparations.



Domaine de Brédéah. Vue partielle des fouloirs et pressoirs.

Il est important de signaler que tous les vins sont vinifiés par la Maison, qui en assure la parfaite composition et la parfaite santé en raison des soins dont quelques détails ont été indiqués plus haut, avec lesquels ils sont préparés. Dans le but de veiller particulièrement sur ce point délicat, les Etablissements L. Gay n'ont pas hésité à établir un laboratoire d'analyse équipé avec tous les perfectionnements modernes et auquel rien ne saurait échapper concernant les divers états des vins traités dans la Maison.

Des chimistes diplômés en assurent les travaux et poursuivent inlassablement leurs recherches.

Les Etablissements L. Gay, nous l'avons dit, jouissent d'une réputation du meilleur aloi ; il faut, pour être complet, ajouter qu'elle est métropolitaine et même européenne. Aussi bien, par leur valeur indiscutable, ses produits ont eu vite fait de conquérir la faveur du public partout où on a été à même de les déguster, et c'est ainsi que des succursales ou agences ont dû être créées non seulement dans plusieurs villes de la France continentale, mais aussi dans les grandes cités étrangères.

Il y a, en effet, des agences à Paris, Lille, Arras, Nantes, Bordeaux, Rouen, en Bourgogne et, en général, dans toutes les villes importantes où, sitôt apparus, les crus algériens, présentés comme ils le sont par les Etablissements Gay, conquirent et retiennent la faveur du public.

En Belgique, des agences fonctionnent à Bruxelles ; la Suisse possède son agence à Genève et la Hollande son agence à Nijmegen. Les vins des Etablissements L. Gay ont été fort remarqués à l'Exposition de Bruxelles de 1910, dont le jury leur a décerné la médaille d'or.

Cette distinction, qui vient récompenser les efforts et les résultats obtenus par une longue expérience professionnelle, prouve la valeur indiscutable des produits de cette firme, dont les vins

sont aussi bien appréciés en France qu'à l'Etranger.

*

Telles sont, dans leurs grandes lignes, les installations de Gambetta et leur fonctionnement ; on ne saurait contester que, tout en créant un

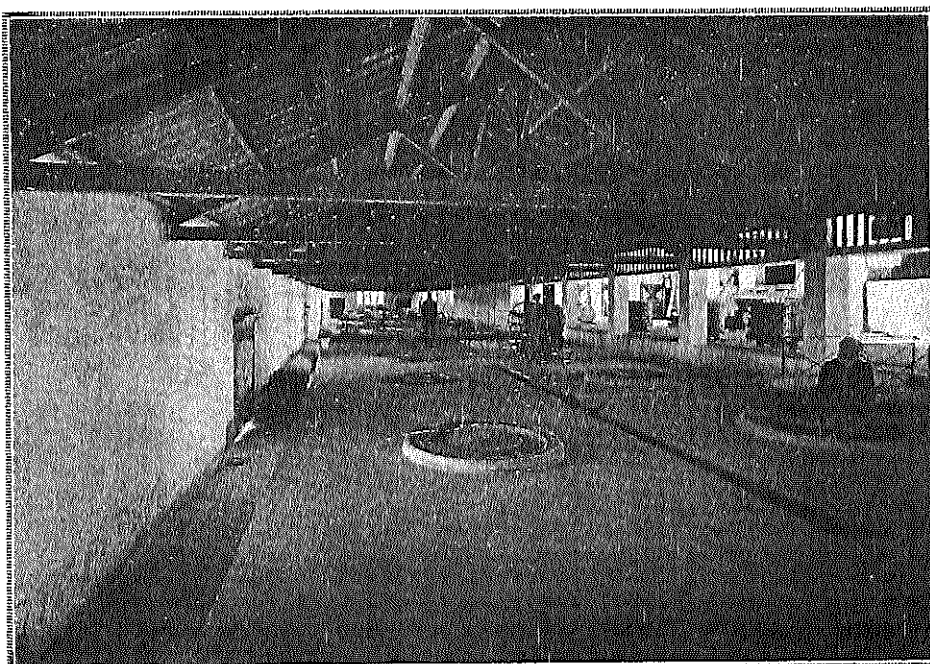
élément de sérieuse prospérité locale, elles contribuent puissamment à diffuser les produits algériens et à leur faire la plus flatteuse et la plus efficace des réclames.

Contre de pareils moyens d'action, les campagnes de dénigrement ou de boycottage que des concurrents jaloux pourraient tenter encore de mener contre nos vins sont indiscutablement vouées à l'échec et, d'ailleurs, on le sait si bien dans les milieux intéressés, que nul ne songe plus aujourd'hui à discuter nos vins.

Au moment où l'Algérie devient un pays au budget autonome, une immense Colonie où la richesse et le capital-travail du particulier n'est autre chose que la prospérité générale, il est heureux que de grosses entreprises comme cette firme deviennent de plus en plus prospères. C'est en multipliant les grosses affaires, en créant des organisations nécessitant un personnel nombreux et un matériel très important que se développera la puissance économique du pays.

MM. Gay ont réussi, dans une industrie, à doter le pays d'une exploitation admirable, tant par l'importance de leur chai que par le mouvement et le chiffre d'affaires qu'elle occasionne, c'est là un succès qu'il nous a paru intéressant de relater dans le *Livre d'Or de l'Oranie*.

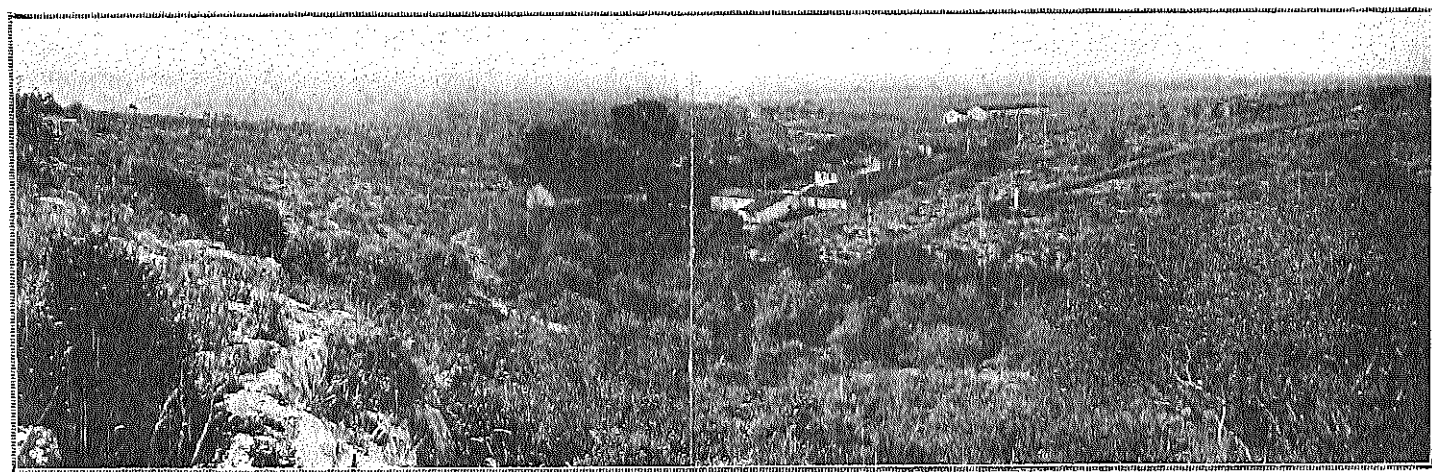
Quoi qu'il en soit, réjouissons-nous-en ; mais ne manquons pas de manifester notre reconnaissance et de rendre hommage aux efforts de



Domaine de Brédéah. La cuverie.

gens qui n'ont pas hésité à consacrer toute une vie de labeur et d'efforts à la diffusion de ses crus et à la renommée de ses produits.

Et l'on peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que MM. Léon et Louis Gay sont au premier rang parmi les hommes d'énergie et de réalisation.



Vue d'ensemble de la propriété de Brédéah.

Etablissements Louis Billiard

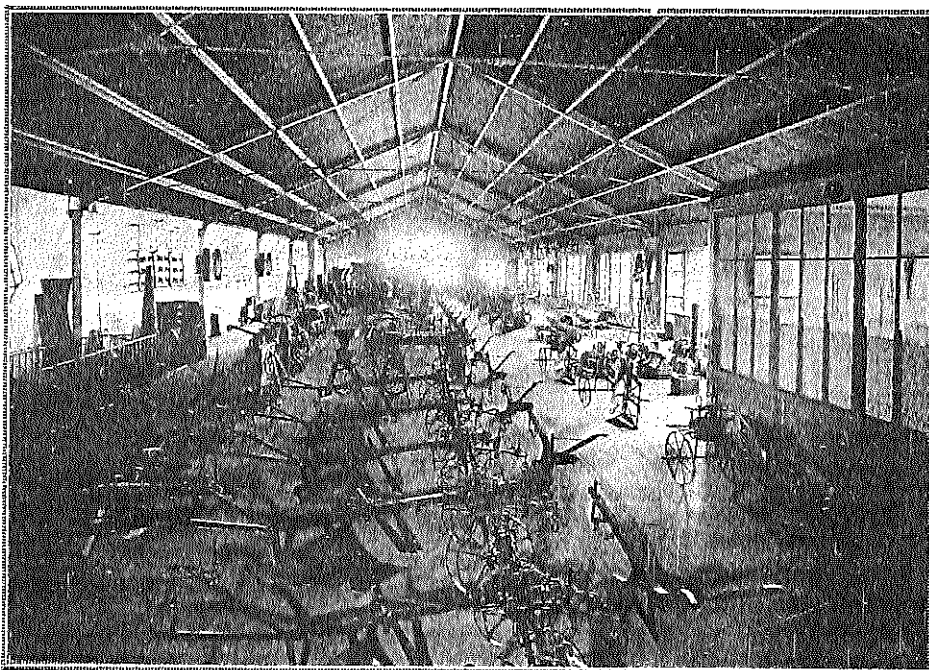
Il n'est pas de nom plus universellement connu dans toute l'Algérie, pays essentiellement agricole, que le nom de la Maison Billiard qui fournit aux agriculteurs, depuis plus de 60 ans, tous les instruments et toutes les machines nécessaires à une exploitation rationnelle et intensive des terres.

La Maison Billiard fut fondée à Alger, en 1861, par M. Julien Billiard, père de M. Louis Billiard, actuellement président du Conseil d'administration de la Société anonyme « Etablissements Louis Billiard », au capital de 7 millions de francs, entièrement versés.

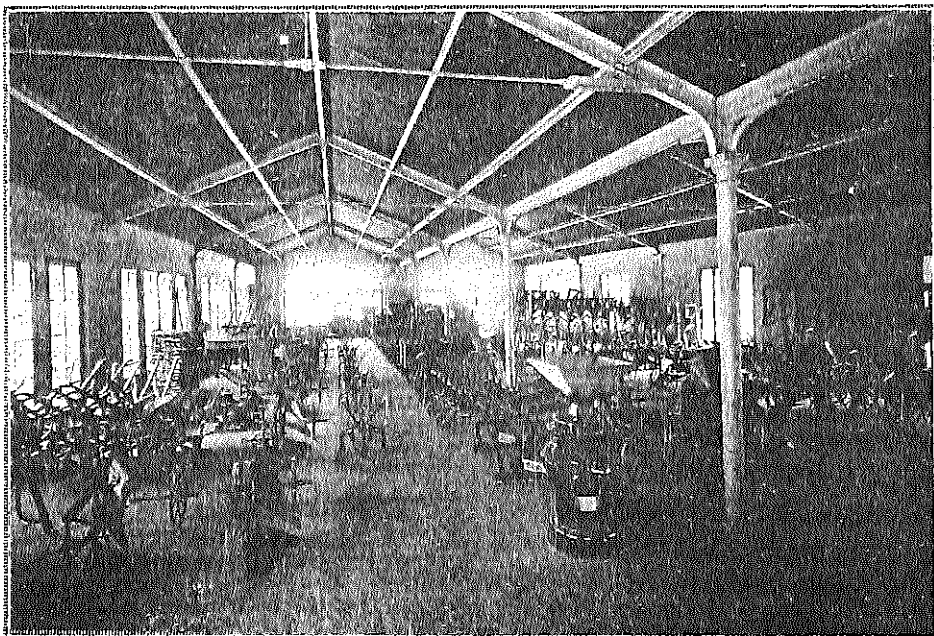
A l'origine, elle vendit concurremment de la quincaillerie et des machines agricoles ; puis, peu à peu, elle fut amenée à se consacrer uniquement à la vente des machines agricoles.

On peut dire que le développement et la prospérité de la Maison Billiard ont suivi étroitement le développement et la prospérité de l'Algérie.

Les bureaux et magasins de la rue Bab-Azoun, à Alger, où venaient s'approvisionner chez M. Julien Billiard père, les valeureux pionniers



Les Etablissements Louis Billiard d'Oran. — Le grand hall d'expositions, rue de Mostaganem.



Le magasin des instruments, rues Lamoricière et du Fondouck.

de la Mitidja, devinrent trop rapidement exigus. Après quelques transformations, ils furent transférés, boulevard Baudin, et l'entrepôt principal des marchandises fut édifié près du Champ-de-Manœuvres actuel d'Alger.

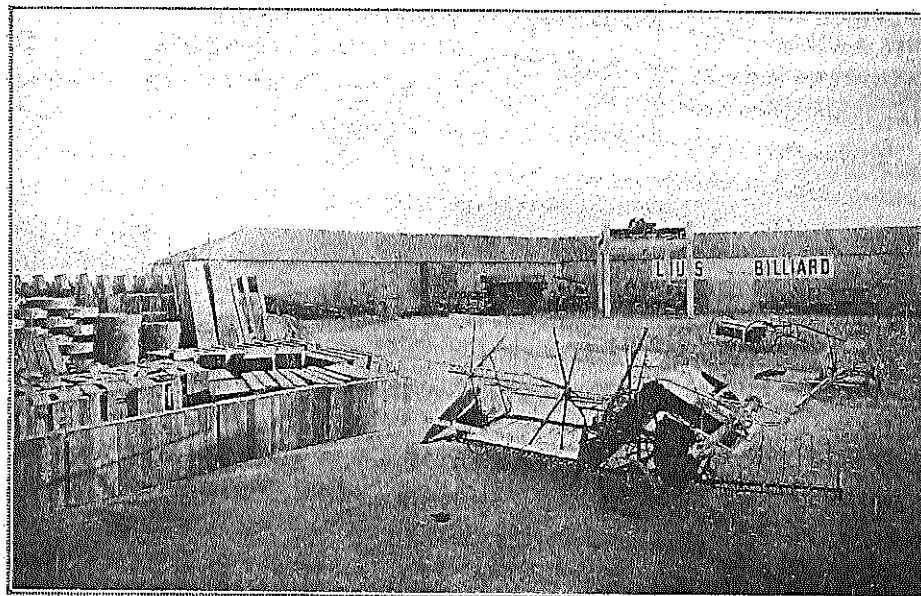
L'organisation commerciale s'étendit ensuite aux provinces voisines.

Pour mieux connaître les besoins des diverses régions et satisfaire plus rapidement les commandes en réduisant les délais de transport, la Maison Billiard créa, dès l'année 1880, une importante succursale à Oran ; en 1891, une succursale fut installée à Bône ; tout récemment, en 1922, une nouvelle succursale a été créée à Constantine.

Le nombre des sous-agences et des dépôts dans les principaux centres agricoles de l'Algérie augmente chaque année. Les agriculteurs des régions les plus éloignées peuvent ainsi se procurer, avec le minimum de perte de temps non seulement des instruments et des machines les plus courantes, mais aussi toutes les pièces de rechange nécessaires à leur entretien.

La succursale d'Oran occupe actuellement un important immeuble composé de deux corps de bâtiments donnant sur les rues de Mostaganem, Lamoricière et du Fondouck.

L'entrée principale des bureaux et magasins est 9, rue de Mostaganem. L'entrée des ateliers



ORAN. — L'entrepôt des machines, boulevard Hippolyte-Giraud.

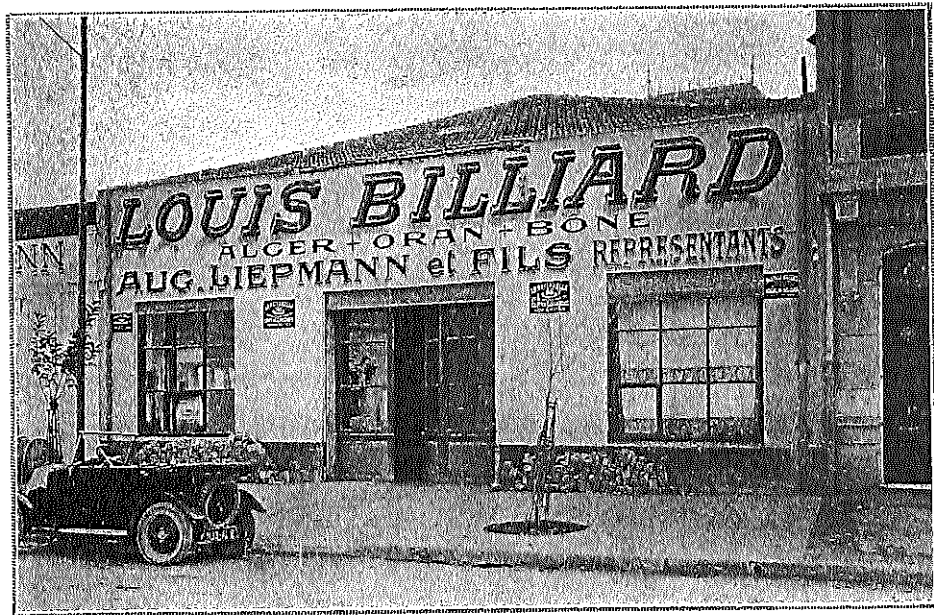
et des camions à marchandises est rue du Fondouck.

Le grand hall d'exposition, l'un des plus vastes de l'Algérie, mesure 44 mètres de long sur 16 mètres de large, soit une surface de 704 mètres carrés, sans piliers ni colonnes à l'intérieur.

C'est dans ce hall que la Maison Billiard offre à l'examen des visiteurs, le choix le plus complet, le plus varié de machines agricoles, depuis la petite charrue araire utilisée par les cultivateurs indigènes, jusqu'à l'imposant matériel de battage à grand rendement, en passant par toute la gamme des charrues brabant, des instruments de semailles, des faucheuses et moissonneuses, des tracteurs, des appareils pour le traitement de la vigne et des instruments pour la vinification.

Les machines les plus nouvelles voisinent avec celles dont l'emploi s'est généralisé en Algérie depuis de longues années.

La Maison Louis Billiard s'est toujours fait un point d'honneur d'être la première à fournir aux agriculteurs d'Algérie, les instruments les plus modernes et les plus perfectionnés. C'est elle qui a répandu en Algérie l'emploi de machines dont la plupart sont peu connues dans la Métropole, par exemple la moissonneuse-espécadora « Mac-Cormick » qui ne recueille que les épis et la batteuse-broyeuse « Marshall » qui broie la paille.



L'agence de Sidi-bel-Abbès.

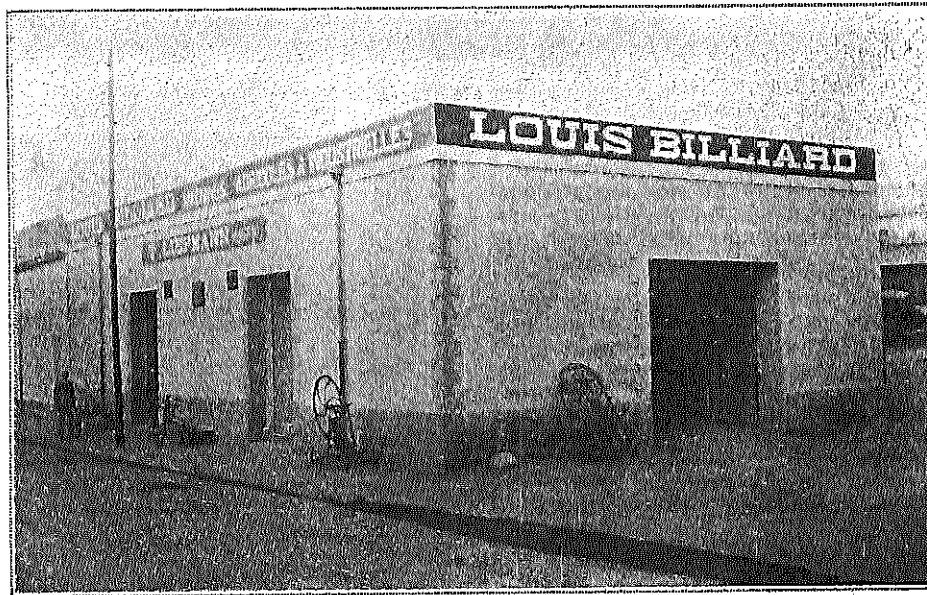
le devant servir à la nourriture des animaux.

Le plus récent est peut-être le plus grand succès de la Maison Louis Billiard dans la vulgarisation en Algérie des machines modernes pour l'agriculture réside dans l'emploi de plus en plus généralisé de la moissonneuse-batteuse « Mac-Cormick ».

La moissonneuse-batteuse coupe la récolte, bat et ensache le grain sur le terrain, en une seule opération. Elle remplace à la fois la moissonneuse-lieuse et la batteuse. Elle procure une économie considérable de temps et de main-d'œuvre et évite les pertes de grains dues, avec les anciens procédés de moisson, aux nombreuses manipulations des gerbes. A peine la récolte est-elle coupée que les sacs de grains sont emmenés au moulin le plus proche ou à la gare la plus voisine, et sont vendus au cours le plus élevé. Il n'est pas exagéré de dire que l'emploi de la moissonneuse-batteuse a apporté une véritable révolution dans la culture et le commerce des céréales en Afrique du Nord.

Plus de 100 moissonneuses-batteuses « Mac-Cormick » ont été utilisées en 1925 dans le seul département d'Oran rendant disponibles, pour la « soudure », 200.000 quintaux de céréales un mois plus tôt que d'habitude.

La Maison Louis Billiard s'est spécialisée depuis une quinzaine d'années dans la fourniture d'installations mécaniques pour caves et celliers.



L'agence de Tlemcen.

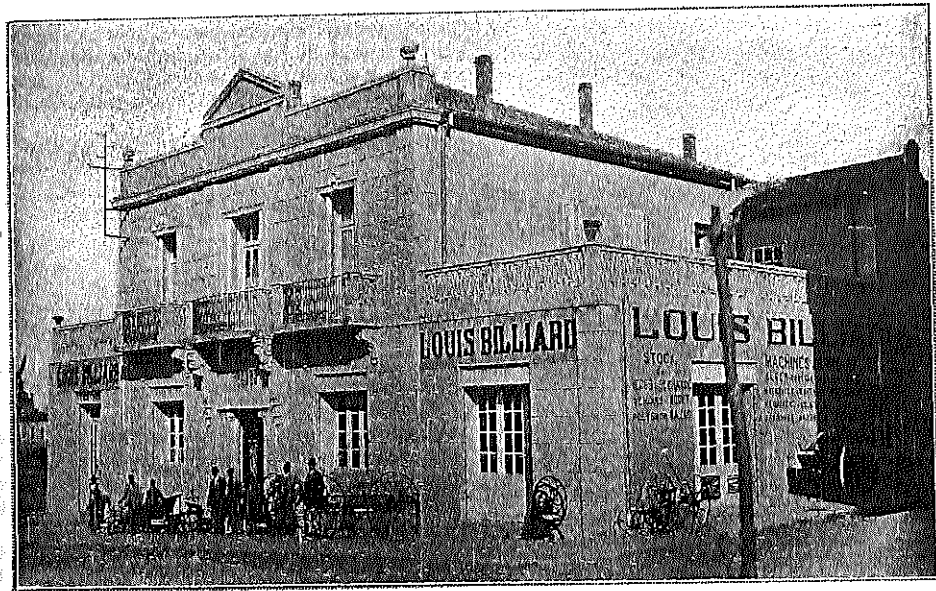
Le temps est passé où, en Algérie comme en France, le premier pressurage des raisins s'effectuait par le foulage aux pieds. Le rendement de

et des dépôts de machines et pièces de rechange sont installés à Sidi-bel-Abbès, Le Têlagh, Mascara, Tiaret, Aïn-Témouchent, Tlemcen, Saïda, Mostaganem, Burdeau, Inkermann, Rio-Salado, Oudjda et Berkane.

Pour entreposer à l'avance les machines agricoles à fournir chaque saison aux agriculteurs, la Maison Louis Billiard a acquis, en 1924, un vaste immeuble de 5.000 mètres carrés, dont 2.000 mètres couverts, sis à Oran, boulevard Hippolyte-Giraud, à proximité des deux principales gares de chemins de fer.

Cet entrepôt, parfaitement situé et aménagé, est pourvu d'un pont roulant électrique de 5 tonnes, permettant la manipulation et le chargement des marchandises et instruments dans le minimum de temps.

Les Etablissements Louis Billiard ont le souci constant de servir le mieux et le plus rapidement possible les agriculteurs d'Algérie. Ils ne négligent rien pour remplir cette tâche. C'est à cela et à la qualité hors de pair des instruments qu'ils vendent, que les Etablissements Louis Billiard doivent la place prépondérante qu'ils occupent en Afrique du Nord dans le commerce des machines agricoles.



L'agence de Tiaret.

Domaine Anselmo

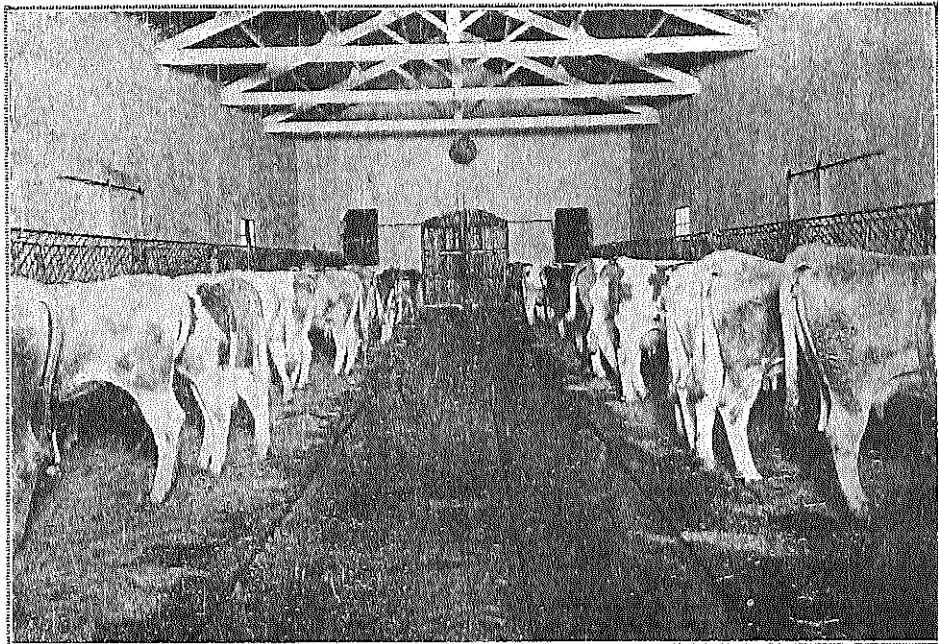
Ce n'est pas sans raison qu'on se plaît à répéter que la région de Misserghin peut être considérée comme une de celles que la colonisation a



M. Anselmo.

mises en valeur d'une manière particulièrement heureuse. Non seulement la diversité des cultu-

priétaire a créé une grande étable moderne où soixante vaches laitières donnent chaque matin



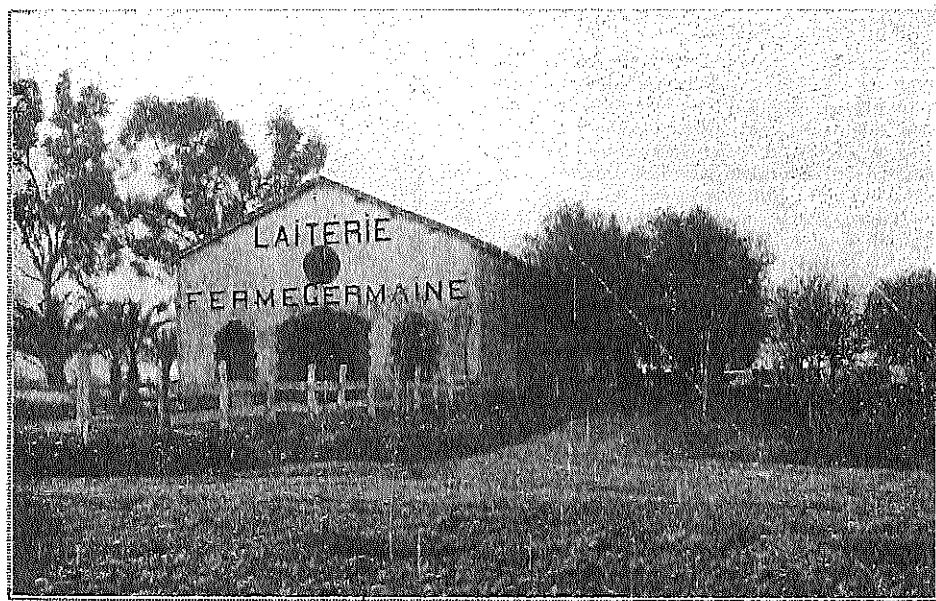
Intérieur de l'étable.

res qui est, avec un gage de la richesse et de la fertilité du sol, la preuve de l'esprit d'initiative des propriétaires, lui confère un aspect enchanteur, mais encore les domaines y sont un placement de capitaux extrêmement rémunérateur sur lequel on ne saurait trop attirer l'attention du grand public et des hommes d'affaires.

Le domaine Anselmo, que fonda en 1910, dans les environs de Misserghin, M. Emmanuel Anselmo, et que dirige aujourd'hui M. Maurice Anselmo, est réellement un modèle du genre et devrait être visité par tous ceux qui entreprennent en Algérie, avec quelque souci d'être exactement renseignés sur nos richesses, un voyage sérieux d'études. Il comprend trois fermes contiguës situées dans la plaine de Misserghin, au milieu d'un panorama merveilleux. Au Sud, l'immense sebka, ou grand lac salé, étale ses eaux pâles dans un cirque fermé par les montagnes du Tesalah et des Berkeches et donne en hiver, et surtout au printemps, l'illusion d'un paysage suisse. Vers l'Est, se déroule l'immense plaine qui va jusqu'à Rio-Salado. Au nord, se profilent les crêtes du Mourdjado avec, au pied, le coquet village de Misserghin ; à l'Ouest, par delà la tour Combes enlacée d'un ruban clair de route, on devine l'épanouissement d'Oran.

*
*#

Sous la direction de son fils Maurice, le pro-



La laiterie de la Ferme Germaine.

400 litres d'un lait exquis qu'une camionnette Renault transporte dès l'aube dans les lycées oranais et les grands hôtels.

Mais là ne s'arrêteront pas les initiatives de M. Anselmo ; le terrain se prêtant merveilleusement par sa composition et l'eau se trouvant jaillir abondamment à une très faible profondeur, cinq hectares de coton vont être plantés à titre d'essai ; mais le succès étant d'ores et déjà assuré, il y a lieu de penser que cette culture sera, dès l'année prochaine intensifiée.

On ne saurait trop applaudir à cette détermination qui est de nature à décider d'autres propriétaires à imiter M. Anselmo et à créer ainsi de nouveaux éléments de prospérité dans la région misserghinoise déjà si favorisée par la richesse de ses terres. Le domaine Anselmo comprend 110 hectares, dont 60 consacrés aux céréales, 35 complantés en vigne, 15 occupés par des cultures diverses.

Quinze hommes sont attachés toute l'année à ses différents services et, au moment des moissons ou des vendanges, on recrute des équipes supplémentaires.

La vinification est l'objet de soins particuliers ; c'est ainsi que la température en août et septembre étant fort élevée à Misserghin et se prêtant mal à la fermentation des vins, le directeur de l'exploitation fait transporter les raisins à Ain-el-Turck, dans la propriété de M. Anselmo, où le voisinage de la mer permet, grâce à une température plus fraîche, une vinification plus normale.

Le domaine Anselmo est réputé un des plus beaux de l'Oranie.



La maison d'habitation et l'orangerie.

LA
FORMIDABLE
EPOPEE
DES
ORANIENS



Sidi-bel-Abbès et son Arrondissement

SIDI-BEL-ABBÈS

La ville de Sidi-bel-Abbès, bien que son nom soit d'origine arabe, est une ville essentiellement française et de création française. Il est facile d'en établir ses débuts.

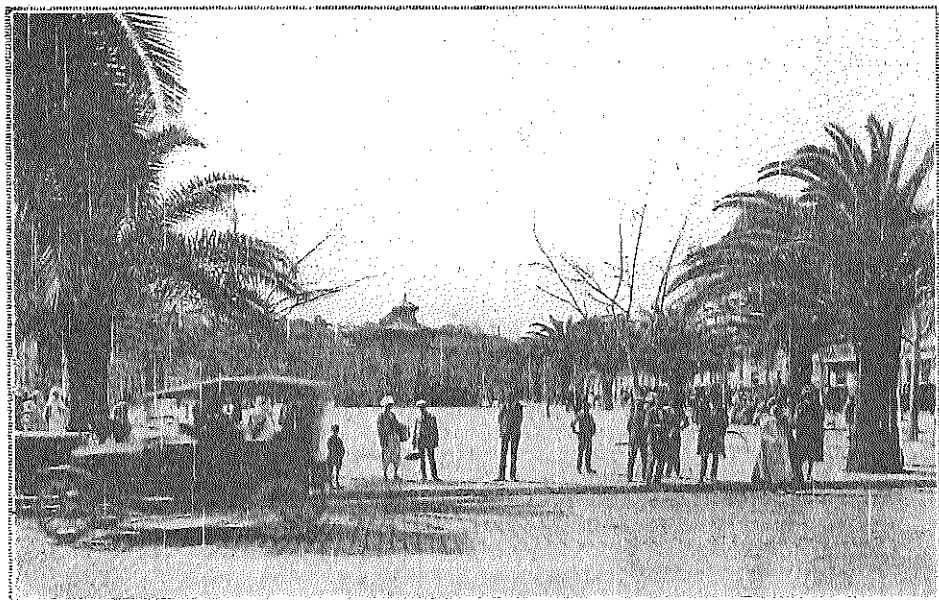
Au moment de la conquête de l'Algérie et dès l'année 1840, les progrès faits par nos armées les avaient amenées à occuper Mascara, puis Tlemcen. Pour ravitailler les troupes, des postes-magasins avaient été établis sur divers points de la région. Daya, à proximité de Sidi-bel-Abbès, avait été occupée et, pour mettre ces différents postes en rapport, un gîte d'étape avait été établi à proximité du Marabout de Sidi-bel-Abbès.

Autrefois, le haut bassin de la Mékerra n'était couvert que d'une brousse de lentisques, de jujubiers et de palmiers nains. Au bord des rivières, quelques champs de céréales marquaient seuls la trace du travail humain. La tribu des Beni-Ameur, groupée autour du Marabout de Sidi-bel-Abbès, eut pu continuer à vivre sur ces terres, si elle ne s'était rendue coupable d'un acte qui changea la face des choses.

Peu après l'installation d'une redoute par nos troupes auprès du Marabout, une soixantaine d'indigènes déguisés en pèlerins, s'appuyant d'une main sur un bâton, égrenant de l'autre un chapelet, récitant des *pater noster*, se présentèrent



La rue Prudon et les Quatre-Horloges.



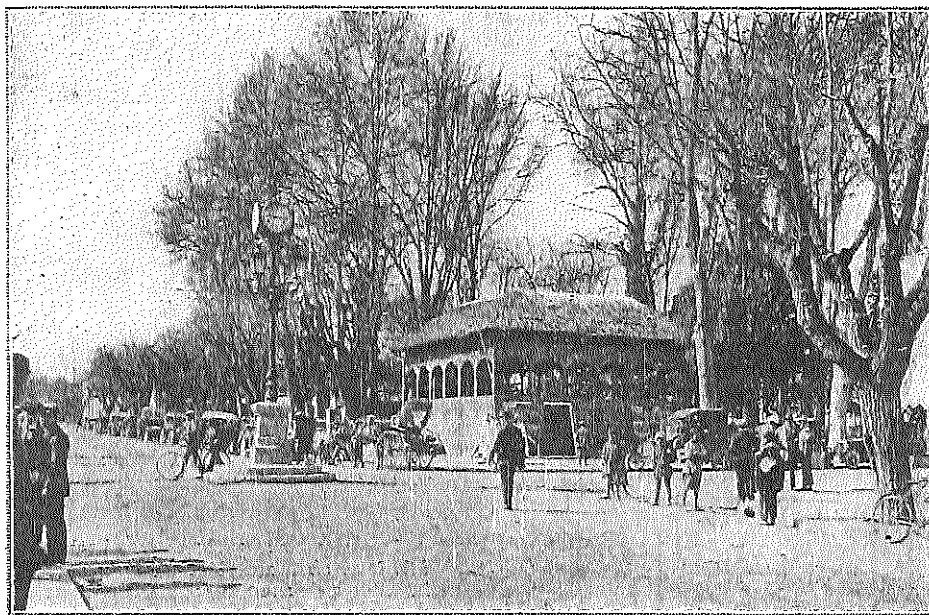
La place Carnot.

rent devant la redoute sous prétexte d'une visite à la kouba. Le poste n'était occupé, ce jour-là, que par des malades ; la garnison valide était en colonne. Sans méfiance, on laissa entrer les pèlerins ; mais, à peine le dernier avait-il pénétré dans l'enceinte, qu'il assomma la sentinelle d'un coup de bâton et que ses acolytes tirèrent des armes dissimulées sous leurs loques. Il fallut le sang-froid du seul officier présent et un sursaut d'énergie des indisponibles pour éviter un désastre. Les traîtres furent exterminés jusqu'au dernier. La répression qui s'en suivit eut pour effet de faire fuir les Beni-Ameur, qui se réfugièrent au Maroc. Leur territoire devenait libre et s'offrait à la colonisation.

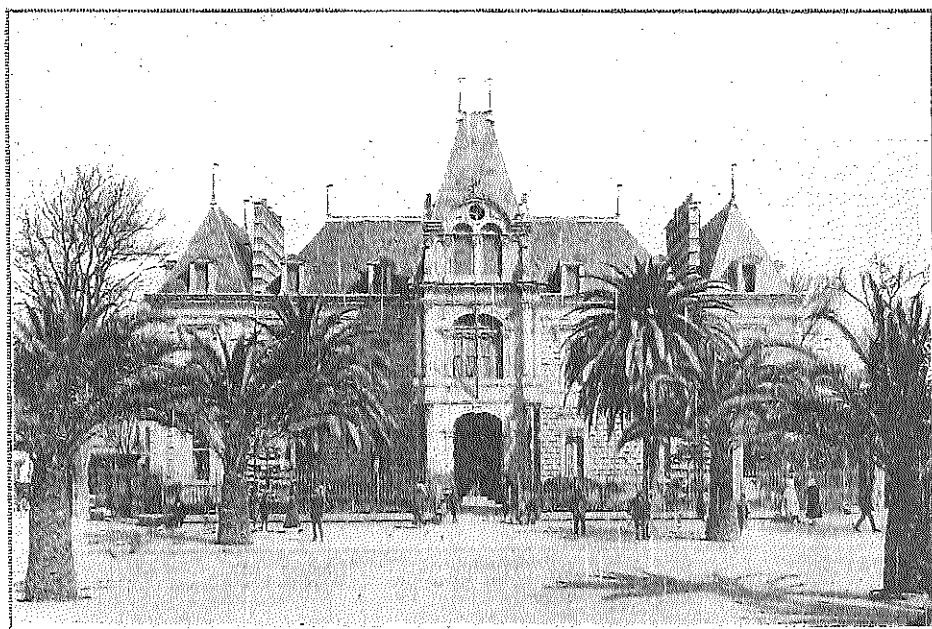
Dès 1842, des troupes s'établirent d'une façon permanente sur ce point et la redoute, qui avait été construite en raison de l'usage auquel elle était affectée, avait été dénommée, par les militaires qui la fréquentaient, « Biscuit-Ville ». Des baraques en planches servirent de magasins, les troupes étaient logées sous la tente. Ce n'est qu'en 1847 que l'occupation militaire de Sidi-bel-Abbès sera régularisée et qu'une commission spéciale fut instituée pour déterminer le point favorable à l'établissement d'un centre pour la population civile. Le président de cette commission était le chef du génie Prudon. Il conçut le plan de la future agglomération. Il détermina l'emplacement des lieux et des principaux établissements qui

devaient être créés. Le plan par lui élaboré était d'une simplicité extrême. La superficie que devait occuper la ville fut coupée en plusieurs secteurs par des voies de communication très larges et perpendiculaires les unes par rapport aux autres. Cette disposition est des plus heureuses pour le centre de la ville, c'est-à-dire pour la partie qui devait se trouver dans l'enceinte de la future fortification. Elle a des conséquences très favorables au point de vue de l'hygiène et même de l'agrément. Les rues de Sidi-bel-Abbès, en effet, sont très larges, très aérées ; le soleil les éclaire tout particulièrement et cette disposition donne à la ville un aspect de gaieté que n'ont pas certainement toutes les villes d'origine arabe.

Malheureusement, comme toujours dans de pareils cas, on ne prévoyait pas l'avenir, on ne songeait certainement pas, à cette époque, au développement futur que devait prendre l'Algérie. C'était au début de la conquête ; dans la Métropole on se demandait même si le résultat que cette opération pouvait amener serait favorable. De nombreuses discussions eurent lieu au Parlement. Fallait-il conserver l'Algérie ? Fallait-il l'abandonner ? Fallait-il s'en tenir à l'occupation de quelques points importants qui permettrait de combattre ultérieurement les tendances qui pourraient avoir les indigènes à reconquérir leur pays et à développer la piraterie barbaresque qui désolait la Méditerranée.



Les Quatre-Horloges et le Cercle des Officiers.



L'Hôtel de Ville.

C'est donc avec une très grande prudence, avec une certaine modération qu'on créa de nouveaux centres qui, plus tard, prirent un développement considérable et qui constituent l'un des éléments de la richesse de notre belle Colonie.

La superficie de la ville de Sidi-bel-Abbès, enfermée dans l'enceinte des fortifications qui avaient été édifiées, était d'environ 42 hectares. Un tiers de cette superficie était affectée aux bâtiments militaires et ce n'est que longtemps après que l'on s'aperçut des inconvénients de cette situation et qu'il fallut en pallier les effets en livrant à la population civile la partie des terrains que l'autorité militaire s'était réservée. Ces terrains furent rapidement bâtis et les constructions qui furent édifiées modifièrent la situation de la ville, mais ce n'était pas suffisant encore. Les progrès de la colonisation, l'extension rapide du centre qui venait d'être créé, ne permit pas à la population de s'installer uniquement dans l'intérieur des fortifications.

Une zone militaire avait été réservée comme dans toutes les places de guerre. Cette zone comprenait les glacis qui faisaient partie du domaine de la guerre et une zone de servitude où il était interdit de bâtir.

En raison de l'accroissement de la population, auquel il est fait allusion ci-dessus, de nombreux faubourg se créèrent autour de la ville. Ces faubourgs, qui constituent aujourd'hui des agglomérations importantes, portent les noms de faubourg Eugène-Etienne, avenue Kléber, faubourg Bugeaud, faubourg Gambetta, faubourg Mâconnaise, faubourg Négrier, faubourg Thiers.

La population de Sidi-bel-Abbès s'étant accrue très rapidement, a dépassé aujourd'hui le chiffre de trente-sept mille. L'intérieur de la ville en comprend simplement un peu plus du quart, le surplus étant réparti dans les faubourgs.

Cette situation était parfaitement regrettable. La ville, enserrée dans un corset de remparts, ne pouvait se développer. Les faubourgs, créés à l'extérieur sans un plan bien arrêté, constituaient des agglomérations indépendantes qui ne se reliaient nullement au centre de la ville.

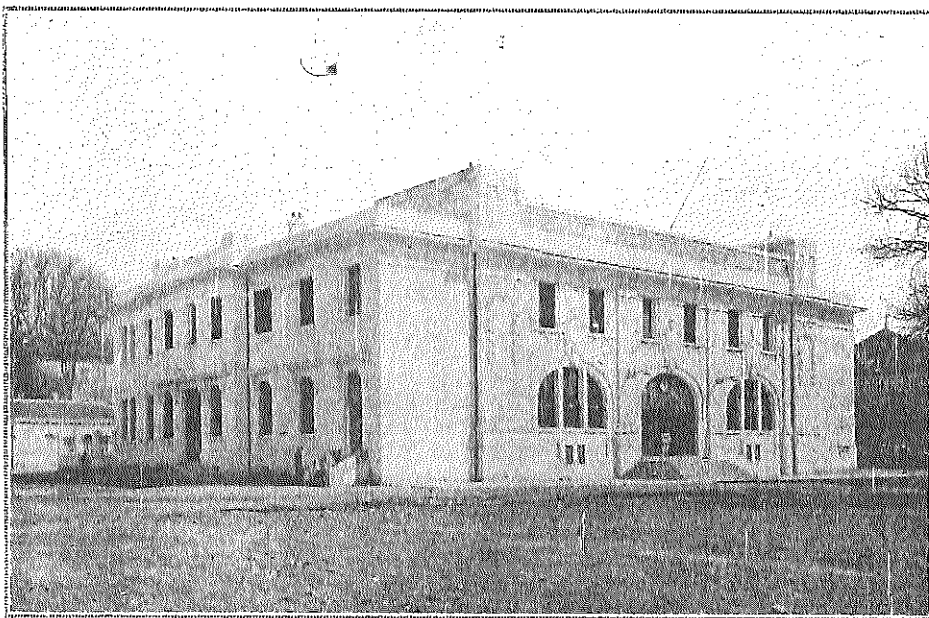
Aussi les Administrations municipales sollicitèrent, pendant de nombreuses années, la désa-

fectation de la ville de Sidi-bel-Abbès. Elles estimaient que les fortifications qui l'étouffaient ne pouvaient avoir aucun intérêt au point de vue national ou de la sécurité; elles estimaient qu'étant donné les progrès de la colonisation, la sé-

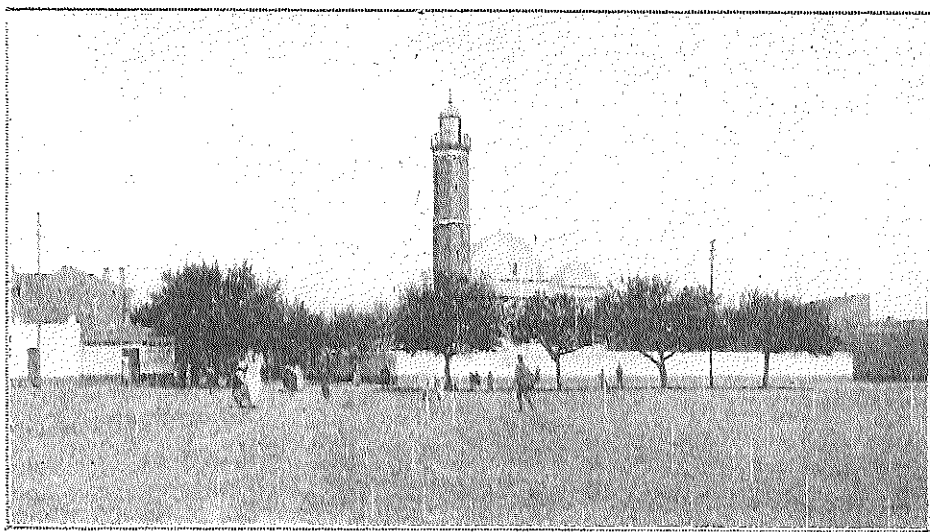


L'Eglise.

curité était suffisamment assurée et que ce n'était pas quelques murailles plus ou moins solides qui auraient pu permettre la défense de la ville si une insurrection, d'ailleurs improbable, s'était produite.



L'Hôtel des Postes.



La mosquée Mustapha.

Après de nombreuses démarches, un résultat favorable est obtenu. La ville de Sidi-bel-Abbès est déclassée, ses remparts vont être supprimés, mais l'autorité supérieure a consenti à laisser subsister la plantation importante qui entoure la ville et qui est pour Sidi-bel-Abbès non seulement une cause d'agrément, mais qui favorise aussi l'hygiène de la localité.

La ville de Sidi-bel-Abbès, dégagée de cette enceinte, pourra se développer. La solution de continuité entre le centre et les faubourgs disparaîtra progressivement et Sidi-bel-Abbès prendra les proportions d'une ville importante.

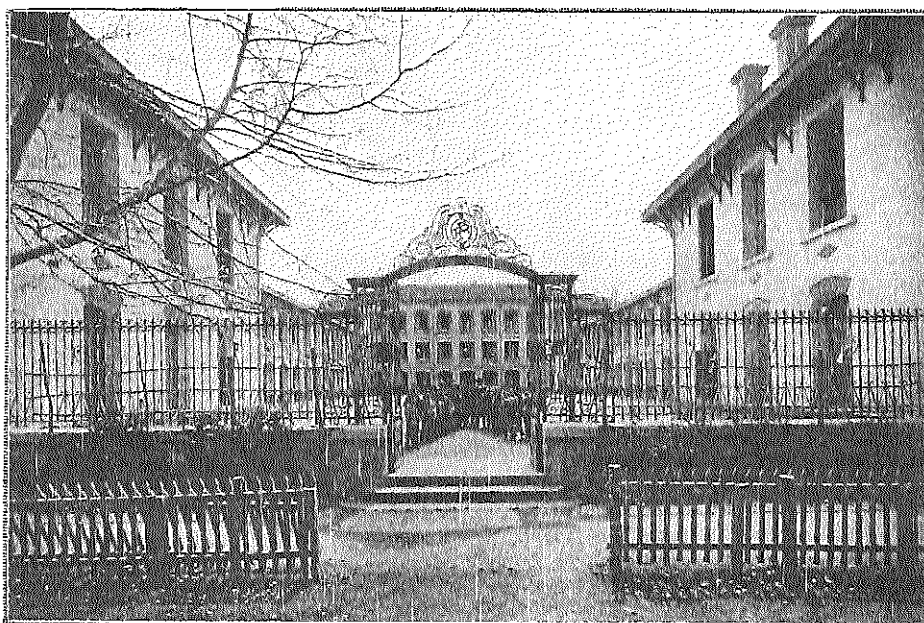
Créée dans une région essentiellement prospère, où l'agriculture s'est développée, grâce à l'activité et au courage des premiers colons, la richesse de cette ville est proverbiale et s'impose à l'admiration de l'Algérie entière.

Il serait fastidieux de faire dans un article de cette nature de la statistique, cependant il n'est pas inutile de rappeler la rapidité avec laquelle la population de ce centre s'est développée en prenant comme point de départ l'année 1891. On constate que la population municipale s'élevait à cette époque à 20.149 habitants; en 1896, elle



Les bureaux du Syndicat professionnel agricole.

passé à 23.278 ; en 1906, à 26.461 ; en 1911, à 28.988 ; enfin, au dernier recensement de 1921, la population de Sidi-bel-Abbès dépasse 37.000 habitants. Les recettes budgétaires subissent une progression semblable. En 1892, ces recettes s'élevaient à 544.174 francs, elles dépassent au-



L'Ecole primaire supérieure de garçons.

Lacombe et devant se prolonger sur Tizi et Saïda. Cette ligne à voie étroite aura l'intérêt considérable de permettre la liaison entre la ligne d'Ain-

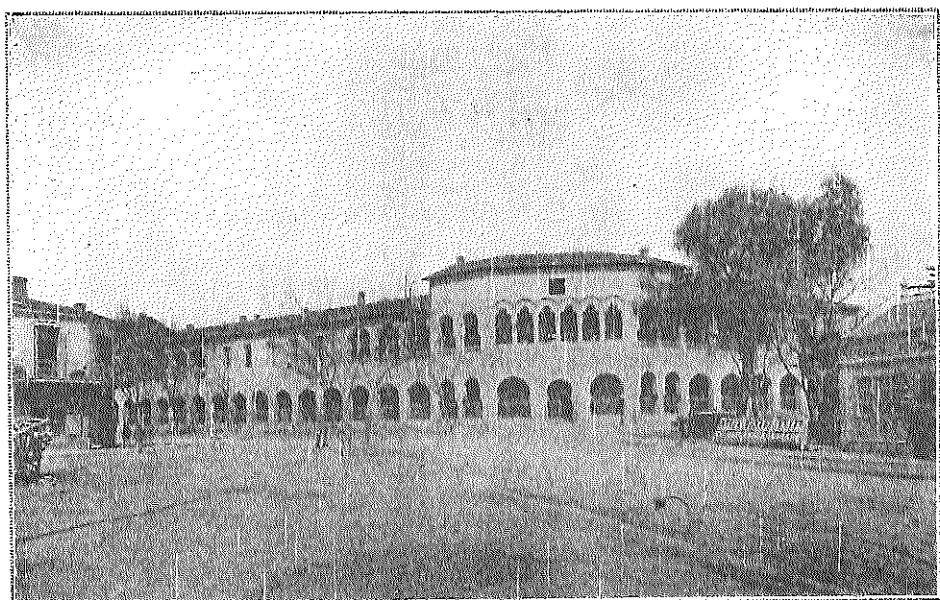
Séfra et la ville de Sidi-bel-Abbès. Une autre voie de même nature est en perspective et sera construite à brève échéance : c'est la ligne de Sidi-bel-Abbès allant directement sur Saïda. Ce réseau de voies ferrées donne à la ville de Sidi-bel-Abbès une importance considérable. Cette ville, qui occupe le centre du département d'Oran et qui en est le centre agricole, sera en communication directe avec tous les points de l'Algérie.

En dehors de ces voies de communication, la ville de Sidi-bel-Abbès est traversée par deux routes nationales : les routes n^{os} 7 et 13 ; ces deux voies favorisent aussi les transports de marchandises et les récoltes produites par la région de Sidi-bel-Abbès.

La ville de Sidi-bel-Abbès est le siège d'une sous-préfecture et d'un tribunal d'arrondissement. De ce Tribunal ressortissent quatre justices de paix qui en font certainement un des tribunaux les plus occupés de l'Algérie.

Au point de vue militaire, la ville possède deux bâtiments d'une très grosse importance : l'un affecté à la Légion étrangère et l'autre aux Spahis. Elle possède, en outre, un hôpital mixte permettant l'accès à la population civile.

Le climat de cette ville est des plus variables. Il passe très facilement, pendant l'été, de 19 à 35 ou même 40 degrés ; mais, depuis que la Municipalité a établi des travaux d'assainissement, l'état sanitaire du pays est aussi satisfaisant que possible. On peut d'ailleurs constater, chaque an-



L'Ecole des filles.

jourd'hui 2.980.000 francs. Ces chiffres manifestent de la richesse de la ville et de la situation si favorable qu'elle occupe dans le département d'Oran. Les municipalités qui se sont succédées se sont aussi préoccupées tout particulièrement des questions d'enseignement. En 1908, la ville possédait 11 écoles primaires ou enfantines et une école primaire supérieure de garçons. Depuis 1908, il a été créé une école primaire supérieure de filles, sept écoles primaires élémentaires, un collège où l'enseignement secondaire est donné.

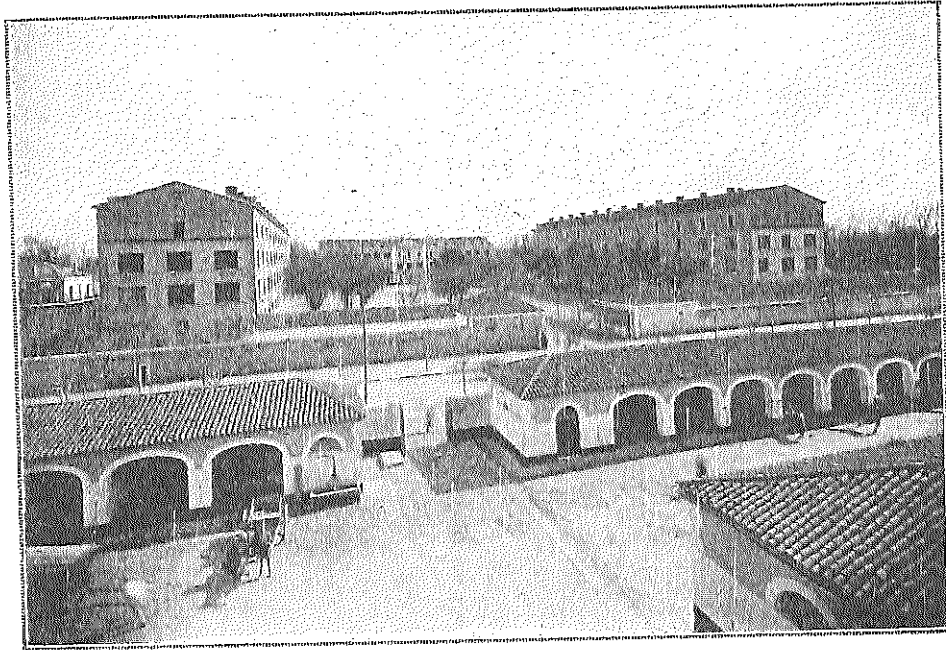
Les pouvoirs publics s'occupent en ce moment d'une école d'agriculture et ont projeté la construction d'une école indigène et d'ateliers pour l'enseignement professionnel. Dans quelques années, la ville de Sidi-bel-Abbès sera incontestablement une des plus importantes de l'Algérie au point de vue de l'instruction à tous les degrés.

Depuis 1879, la ville de Sidi-bel-Abbès est reliée à la ligne de chemins de fer du P.-L.-M. par une voie importante qui permet la circulation de nombreux trains. Cette ligne a été prolongée d'un côté jusqu'à Tlemcen et de l'autre jusqu'à Ras-el-Ma. La ligne sur Tlemcen a été poussée jusqu'à Oudjda et sera le point de départ de la grande voie de communication qui doit réunir l'Algérie de l'Est à l'Océan.

Depuis deux ans fonctionne une ligne de chemins de fer allant de Sidi-bel-Abbès à Mercier-



Le Jardin public : l'allée principale.



La Caserne de la Légion.

née, une différence sensible entre les décès et les naissances au profit de ces dernières.

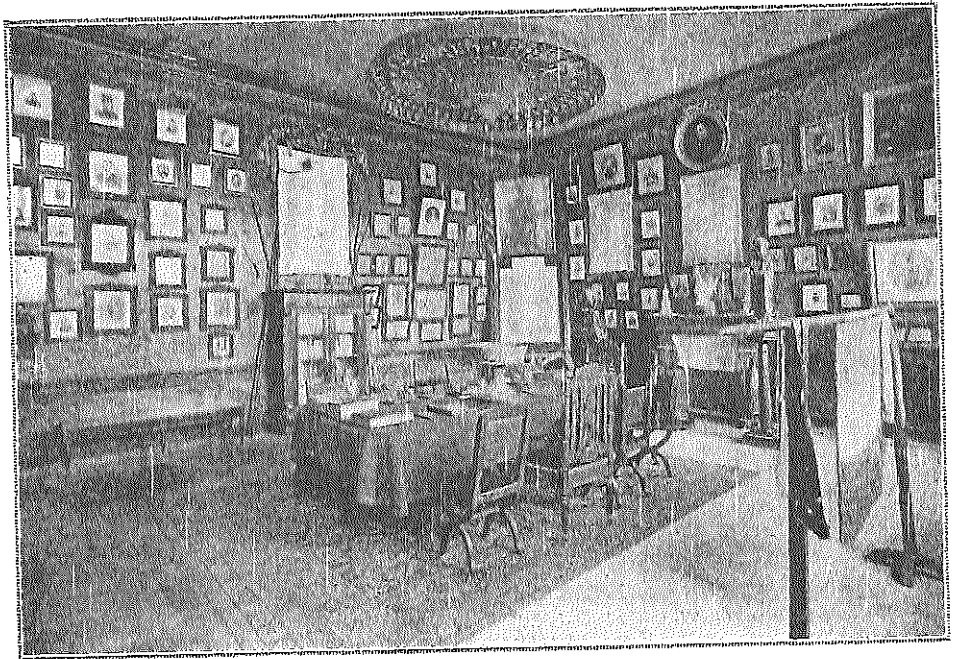
Quelques industries se sont déjà créées dans le pays; une usine, qui met en œuvre les sous-produits de la vigne, est assez prospère. Il existe aussi plusieurs briqueteries et il vient de se créer une société assez importante ayant pour but d'exploiter des gisements de glaise qui paraissent inépuisables. Ces différentes branches de la richesse économique, jointes à la production agricole, font augurer, pour Sidi-bel-Abbès, un avenir des plus brillants. Déjà, ainsi que cela été dit précédemment, la richesse agricole de cette ville est universellement connue. Ses céréales sont très appréciées, de nombreux vignobles ont été créés, produisant une quantité importante de vins de toute nature.

La population de Sidi-bel-Abbès comprend une importante colonie espagnole attirée par la richesse du pays et la situation climatérique. Cette colonie a certainement aidé au développement de l'Algérie. On ne saurait trop se réjouir de cette situation qui crée au centre du département d'Oran une agglomération où les différents éléments de la population vivent en parfaite harmonie.

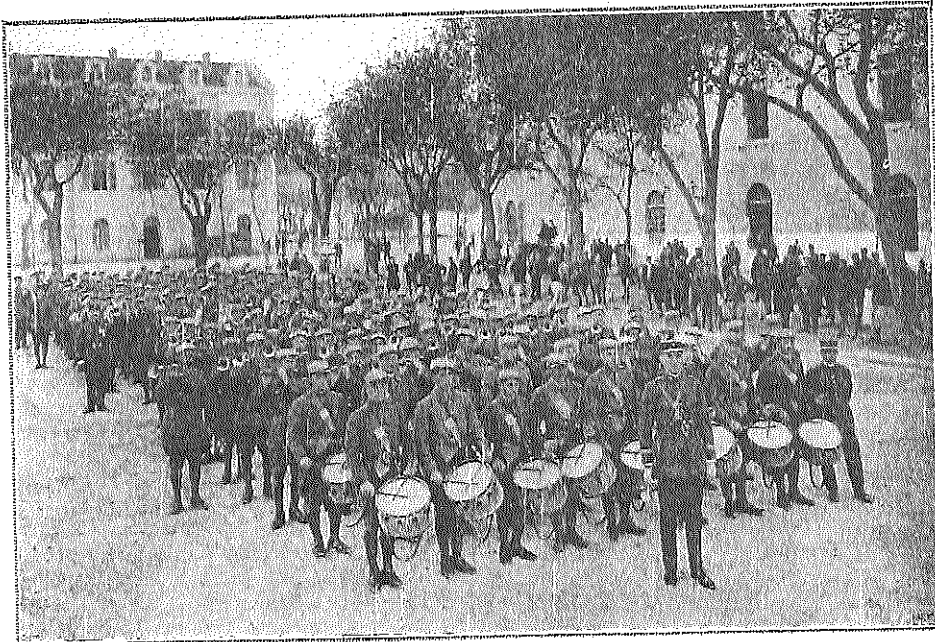
Il est bien difficile de parler de la ville de Sidi-bel-Abbès sans songer à la Légion étrangère. Ce régiment qui, pour ainsi dire, fait partie intégrante de la ville, a participé dans une très large mesure à son développement.

Le dépôt du 1^{er} régiment étranger fut affecté à Sidi-bel-Abbès dès 1852. Depuis cette époque, il n'a cessé d'apporter à cette ville le produit de

son activité dans toutes les circonstances où cela a pu être nécessaire. Ce régiment, dont Sidi-bel-



La salle d'honneur.

Groupe d'ensemble de la musique du 1^{er} Etranger, à Sidi-bel-Abbès.

Abbès s'enorgueillit avec raison, a derrière lui un passé de gloire qui fait le plus grand honneur à ce centre.

A. LISBONNE,
Maire, Délégué Financier.

COMMERCE ET INDUSTRIE

La place de Sidi-bel-Abbès, que l'on considère avec juste raison comme un centre commercial des plus importants de l'Afrique du Nord, a vu son négoce se développer d'une façon prodigieuse depuis sa création.

En 1843, les troupes du maréchal Bugeaud fondent Sidi-bel-Abbès sur le territoire des Beni-Amer; peu après, un fort contingent d'Espagnols et de Juifs s'y installent.

Les Espagnols donnent un premier essor à l'agriculture et les Juifs au commerce.

Dès le début, commerce et industrie sont peu actifs, mais bientôt c'est sur la place de Bel-Abbès que vont se centraliser toutes les opérations des centres environnants et c'est surtout depuis un quart de siècle que le commerce a pris un essor considérable.

Minoteries, briqueteries, commerce de bois, céréales et bestiaux sont les principales activités de notre région, qui sont nées avec la fondation de Sidi-bel-Abbès.

Les plus grands commerçants sont sans contredit les négociants en céréales qui ont fait de cette branche l'activité commerciale la plus importante de la région. L'on peut même dire que

Sidi-bel-Abbès est l'entrepôt à grains du département d'Oran.

Les ressources commerciales sont nombreuses et l'industrie qui fut peu en honneur dans ce pays essentiellement agricole semble prendre un développement subit.

Le commerce de gros, de demi-gros et de détail est en pleine prospérité et le commerce de grand détail, fait par les grands magasins et bazars, et le commerce de petit détail, fait par les petits boutiquiers, connaissent une activité toute particulière.

Le commerce monopolisé et le commerce réglementé n'existent pas, seul le commerce spécial qui comprend seulement l'importation et l'exportation se développe d'une manière constante et continue.

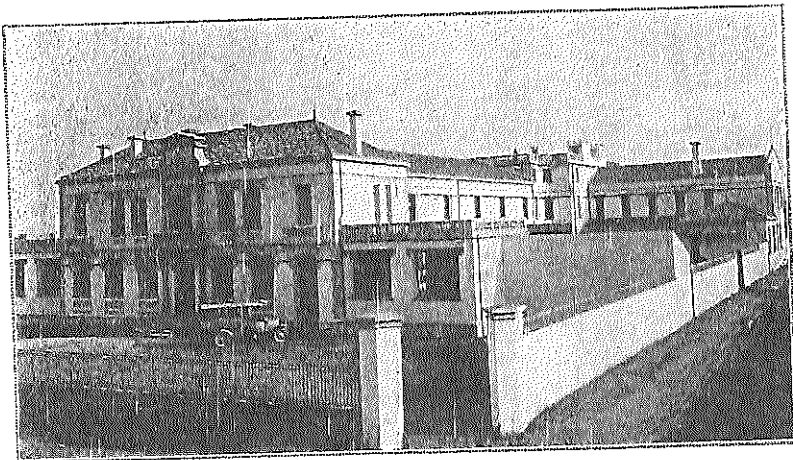
C'est ce commerce spécial qui a permis la spécialisation des productions conformément aux aptitudes naturelles de la région.

L'intensité du trafic des chemins de fer et des routes prouvent surabondamment l'importance commerciale de la place.

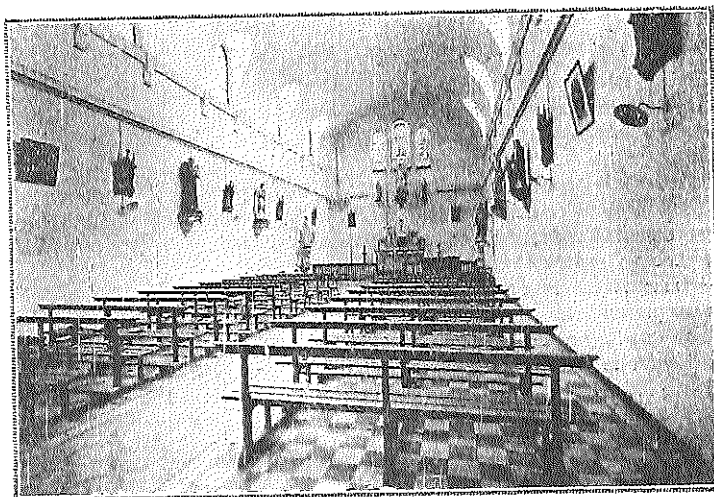
Et l'on peut dire sans contredit possible que Sidi-Bel-Abbès est devenue par son activité commerciale depuis la guerre le centre d'attraction de toute une région qui comprend plus de 100.000 habitants.

MERLAT,
Président du Syndicat commercial.

École Secondaire Libre de Sonis, à Sidi-bel-Abbès



Vue générale de l'École de Sonis.



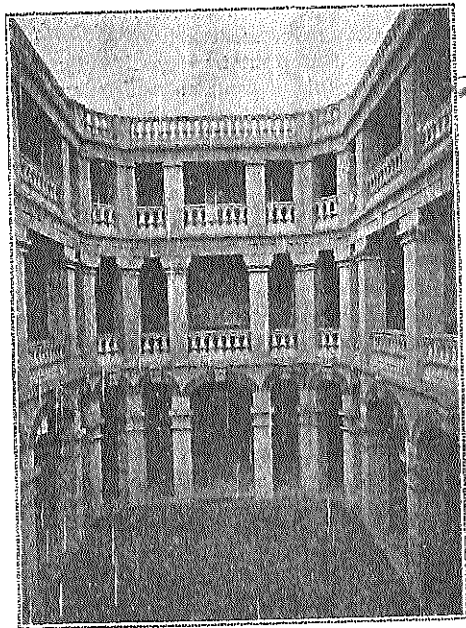
Intérieur de la chapelle.

SITUATION

Fondée le 2 avril 1913 par une vaillante pléiade de colons bel-abbésiens, qu'on a plaisir à retrouver, dans la région, à la tête de toutes les entreprises susceptibles de servir l'intérêt général, la Société des Écoles libres de Sidi-bel-Abbès mettait, dès le 7 octobre 1913, au service de l'École de Sonis, des bâtiments entièrement neufs, appropriés à la marche normale d'un grand collège. La situation de cet immeuble, érigé en pleine campagne, sur une plateau élevé et très sain, à l'extrémité du faubourg Thiers, à proximité du « Bois de Boulogne », peut être qualifiée d'exceptionnelle. Les vents dominants de l'Ouest y apportent l'air pur, qui pénètre à flots dans tous les coins de l'établissement : salles d'études et de classes spacieuses que de larges baies inondent de lumière, dortoir et réfectoire parfaitement aérés, cours de récréation où peuvent être installés tous les jeux qui conviennent à des jeunes gens, éclairage électrique, etc... Les constructeurs ont mis à profit les progrès modernes dans l'art de disposer une maison d'éducation. Une cour centrale, où tout converge, assure la facilité de la surveillance.

ESPRIT DE LA MAISON

L'École de Sonis est une Maison d'Éducation chrétienne, et il faut donner à cette expression tout son

La cour Bellat
(Cour d'honneur de l'École de Sonis).

sens. Former l'intelligence des enfants, rendre énergique leur volonté, les préparer à la vie, élever des hommes qui soient pour la religion des adeptes convaincus, pour la société et la Patrie des citoyens utiles, tel est l'idéal que les maîtres laïques de l'École de Sonis poursuivent de tous leurs efforts et travaillent à réaliser dans chacun de leurs élèves par une sollicitude de tous les instants, très affectueuse et très paternelle, mais aussi très ferme. Une telle éducation n'est possible que par une vie morale et religieuse intense. La formation chrétienne est au premier rang dans l'établissement. Les élèves ont la faculté d'assister à la messe chaque matin dans la gracieuse chapelle de l'École, et de s'approcher des Sacraments selon les inspirations de leur conscience. Une instruction est donnée le dimanche par M. l'Aumônier, et les cours d'enseignement religieux sont distribués avec méthode. Ces moyens — les tradi-

tions centenaires d'Instituts libres français en témoignent hautement — développent le bon esprit, assurent mieux que toutes les sévérités et que toutes les répressions la discipline et le bon ordre, dès lors garantissent le succès et la force des études, et en rapprochant élèves et professeurs dans une étroite et incessante collaboration entretiennent cet esprit de famille qui fait la renommée et le charme d'une maison. Le jeune homme chrétien qui veut en profiter entre dans la vie armé pour la lutte et prêt à faire de ses facultés l'emploi le plus noble et le plus généreux.

Les rapports en maîtres et élèves se poursuivent, d'ailleurs par delà les années de collège. Les maîtres suivent avec intérêt leurs anciens élèves, s'associent à leurs succès et à leurs joies, comme à leurs épreuves et à leurs deuils. Et les Anciens, de leur côté, viennent témoigner leur fidélité aux maîtres dont ils ont goûté l'affectueux dévouement. Une Association amicale des Anciens Elèves de Sonis viendra consacrer, maintenir et resserrer ces liens de mutuelle affection.

ENSEIGNEMENT

L'École de Sonis est un Collège secondaire libre de plein exercice. Elle possède toutes les sections du second cycle, toutes les divisions du premier et toutes les classes préparatoires.

a) Dans les classes élémentaires on insiste sur l'analyse grammaticale et logique, dont la connaissance est indispensable à l'étude des langues étrangères et spécialement des langues anciennes.

b) La division B du premier cycle accorde la première place à l'étude du Français, des mathématiques et des sciences. Elle prépare aux écoles d'agriculture.

c) En ce qui concerne le baccalauréat, les préférences de l'École vont au Latin-Grec et au Latin-Sciences. Tous les élèves qui se destinent à l'examen commencent le latin en septième et le grec en quatrième. A la fin de la troisième, ceux qui désirent la section Latin-Sciences subissent un examen éliminatoire de mathématiques.

Les nombreux succès obtenus témoignent de la va-

leur de l'enseignement donné et ils rendent hommage à la préparation que reçoivent les élèves.

ORGANISATION GÉNÉRALE

L'administration de l'École de Sonis comprend :

Le Directeur et préfet des études ;
L'Aumônier, désigné par S. G. Monseigneur l'Evêque d'Oran.

Le Préfet de discipline, qui veille à l'observation générale du règlement ;

Le Directeur administratif ou Économe, préposé aux soins matériels et à la dépense de la Maison.

L'École reçoit des Internes, des Demi-Pensionnaires et des Externes surveillés. Ils se répartissent suivant l'âge et la classe en divisions à la tête desquelles sont placés des Présidents d'Études, chargés de la surveillance pendant les exercices religieux, les études, les récréations et les promenades.

Nota. — Est-il besoin de rappeler que dans les Collèges catholiques le Président d'Études n'est pas un étudiant qui vient demander le vivre et le couvert ou un Professeur qui n'a pas encore pris ses grades. C'est, au contraire, un sujet d'élite que le Supérieur a distingué parmi ses frères et qu'il a placé au poste qui exige le plus de dévouement et de qualités morales.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les prix de pension suivent ceux du Lycée d'Oran.

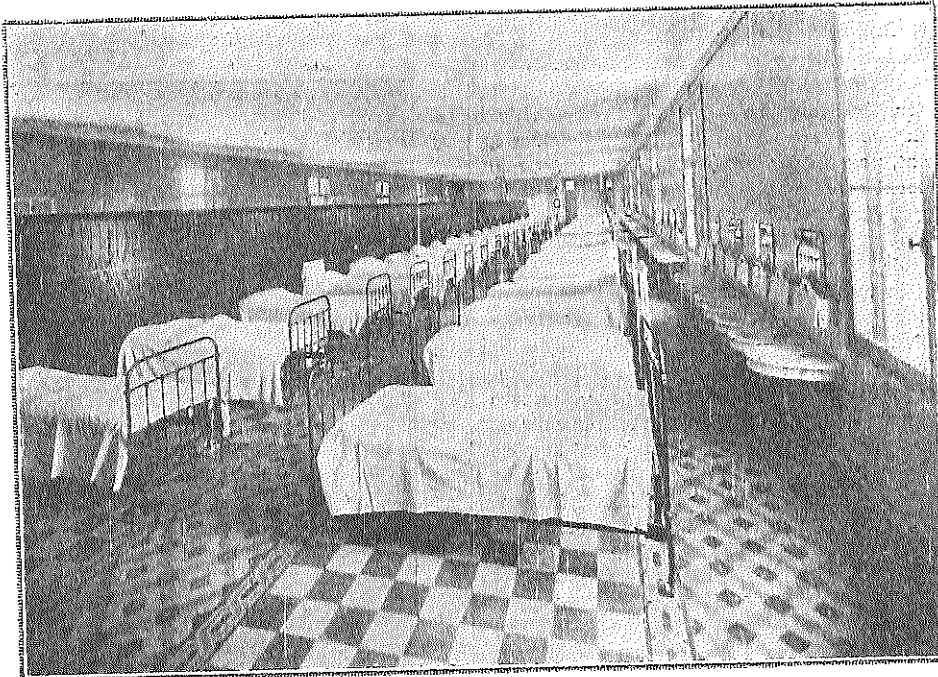
Les demandes d'admission doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'École de Sonis, à Sidi-bel-Abbès. On aura soin d'indiquer l'âge de l'élève et la classe où il doit entrer.

Tout élève doit présenter en entrant :

1° Un certificat de baptême ; 2° Un certificat de bonne conduite, délivré par le curé de sa paroisse ; 3° S'il vient d'un autre établissement, un certificat très explicite du chef de cet établissement ; 4° Un certificat médical attestant qu'il a été vacciné.

Un poste téléphonique est installé à l'établissement et porte le numéro 237.

Chèques postaux : Alger, 50.12.



Un des dortoirs de l'École.

Etablissements C. Blot

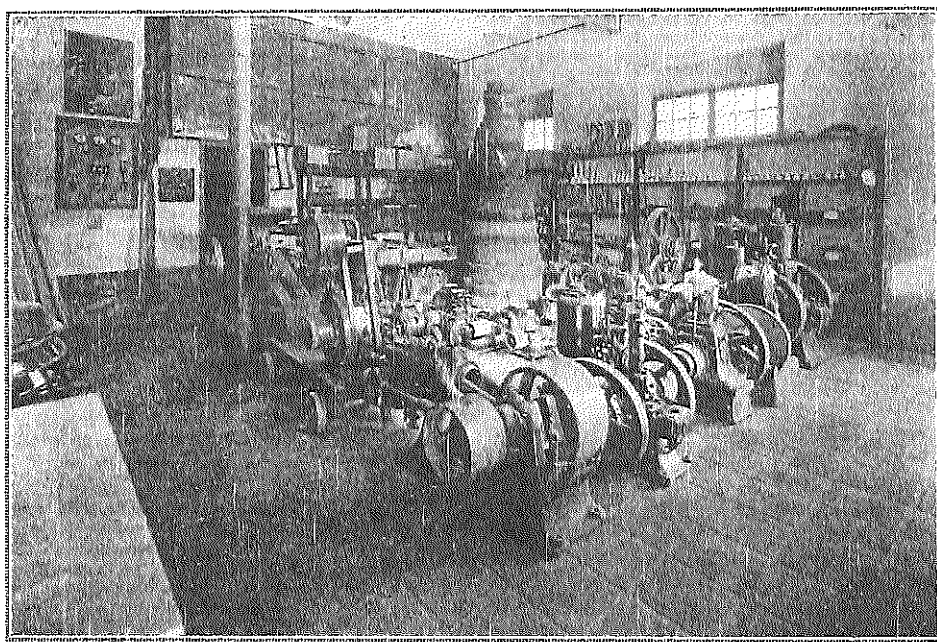
Nous assistons depuis quelques années à une extension très rapide des installations électriques non seulement dans le département d'Oran, mais encore dans toute l'Afrique du Nord.

D'abord les grands domaines agricoles, où l'outillage vinicole et les installations hydrauliques fonctionnent électriquement, sont de plus en plus nombreux; partout où nous sommes passés et où demeuraient encore des moteurs à essence et à gaz pauvre, les propriétaires ne nous ont pas caché que le jour où leurs fermes seraient à proximité d'une conduite électrique à haute tension ou que les compagnies de fournitures de courant voudraient bien les comprendre dans leurs secteurs, ils se débarrasseraient de leurs moteurs ou ne les conserveraient que comme appareils de secours.

Certains n'ont pas hésité à créer de petites centrales électriques pour la production du courant nécessaire au fonctionnement de leurs caves et à l'éclairage des appartements, des communs et des abords immédiats des bâtiments. Dans l'humble jardin du métayer, la noria, autour de



La Maison Blot : le Magasin de vente.



Atelier de réparations et charge des accumulateurs.

laquelle tournait éternellement le cheval, le mulet ou l'âne aux yeux bandés, est aujourd'hui mue électriquement presque partout.

Une à une, les communes abandonnent l'acétylène, considéré déjà comme un progrès, pour adopter l'éclairage par l'électricité, et les villes que des contrats draconiens lient aux usines à gaz ont, pour la plupart obtenu de celles-ci non seulement qu'elles intercalent entre les reverbères à gaz des ampoules à grand éclat, mais encore qu'elles se fassent distributrices de courant à domicile pour les usages domestiques dont le nombre et la variété croissent sans cesse.

L'industrie que l'absence de combustible en Algérie rendait d'un caractère aléatoire et faisait hésiter devant les risques d'une semblable situation commence à se développer au fur à mesure que les lignes qui transportent au loin le courant à haute tension sillonnent en plus grand nombre le bled algérien.

On s'est décidé à produire de l'électricité sans attendre que l'aménagement de chutes d'eau lointaines et d'une régularité illusoire ne soit appelé à fournir le courant.

C'est le grand mérite de M. C. Blot, l'industriel si avantageusement connu à Sidi-bel-Abbès, d'avoir, dès 1913, prévu le mouvement aujourd'hui en pleine évolution et d'avoir créé les beaux établissements qu'il dirige et qui comptent une très nombreuse et fidèle clientèle.

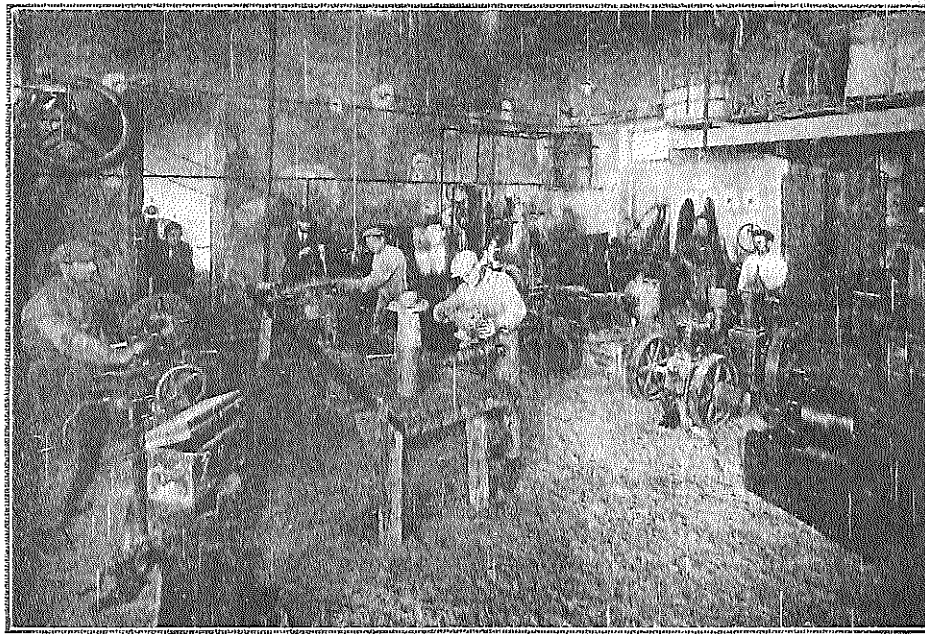
C'est un des inconvénients de l'électricité de nécessiter un appareillage compliqué et comprenant une multiplicité inimaginable de petites

pièces, qui diffèrent, bien entendu, selon les usages auxquels sont destinés les appareils qui les comportent. M. C. Blot a su constituer un assortiment de tout cela et ses connaissances professionnelles lui ont valu une ascension très rapide dans la voie du succès.

Nous le trouvons, en 1920, dans son petit magasin de la rue Chabrière; en 1921, il ouvre un nouveau magasin avenue Loubet; en 1922, il crée son atelier de la rue Solferino où il pratique la mécanique générale et accomplit au mieux tous les travaux qu'on veut bien lui confier en matière d'électricité, d'hydraulique, de construction et de réparations générales; en 1924, il réserve un nouveau magasin, boulevard de la République, aux fournitures spéciales pour l'électricité.

Dans ses ateliers ou magasins, qui couvrent 480 mètres carrés, 25 ouvriers ou employés sont attachés en permanence.

La place nous étant trop parcimonieusement mesurée, nous ne pouvons entrer ici dans le détail des machines-outils ou appareils divers qui, mis en service un à un par M. C. Blot, lui permettent aujourd'hui d'entreprendre n'importe quels travaux quelles qu'en soit l'importance. Disons que ses établissements peuvent être cités comme modèles du genre et que le sympathique industriel peut être fier de la maison qu'il a créée et dont il a fait, par son travail acharné, ses connaissances techniques et son esprit d'initiative, une des premières du département.



Vue intérieure des magasins : Mécanique et accumulateurs.

Grand Garage Central

C'est en 1903 que M. Charles-Otto Buhner, le pathique directeur-proprétaire du Grand Garage Central de Sidi-bel-Abbès, fonda le bel établissement aujourd'hui en plein essor. Ses débuts furent modestes, mais ayant su s'adapter aux circonstances et suivre pas à pas le mouvement de l'automobile dans sa région, il se créa très vite une clientèle nombreuse et fidèle qui, réellement soucieuse de ses intérêts, n'entendait confier ses commandes qu'à une maison de premier ordre.

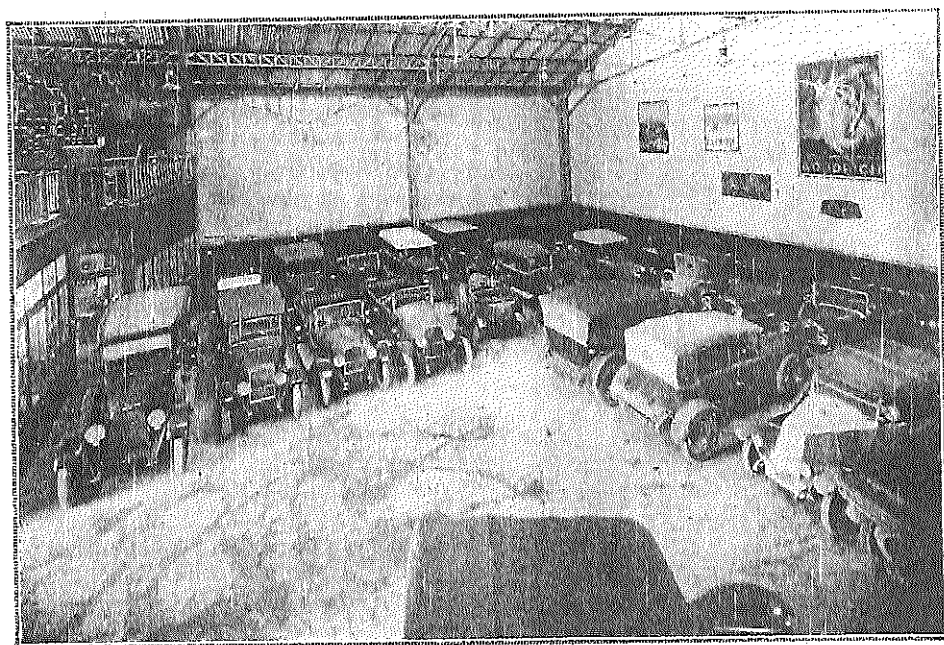
Le créateur de cette grande firme fut d'abord chef d'équipe aux usines des automobiles Peugeot, où il se familiarisa avec les plus infimes détails de leur fabrication.

Puis, cédant aux sollicitations de l'agent de cette grande marque à Oran, il quitta son poste pour entrer, au mois d'avril 1903, au service de celui-ci. Ses connaissances techniques, sa remarquable habileté professionnelle et sa conscience au travail lui valurent, peu de temps après, d'être appelé à la direction d'une succursale que l'on fondait à Sidi-bel-Abbès et qui ouvrit ses portes au public au mois d'octobre 1903.

Il s'en rendit acquéreur deux ans plus tard et, désireux de lui donner une plus grande extension, il en modifia la raison sociale et en fit le Grand Garage Central.



Le Garage Ch. Buhner.



Vue intérieure du Garage.

L'automobile, à cette époque en pleine période de tâtonnements et d'essais, ne devait pas tarder à entrer dans la voie du progrès et des réalisations fécondes ; il n'empêche que pour le moment il fallait se contenter de vendre quelques rares voitures dont les acquéreurs formèrent le premier noyau de la clientèle du garage à côté des fervents de la bicyclette et de la motocyclette, qui précédèrent, dans la faveur du public, la grande industrie d'aujourd'hui.

C'est l'année 1908 qui marque le point de départ — le démarrage pourrait-on écrire en parlant d'un pareil sujet — de la locomotion automobile ; la nécessité de moyens de locomotion plus rapides se faisait vivement sentir ; les ventes devinrent plus nombreuses, quoique les prix élevés pour l'époque et les conditions parcimonieuses consenties par les constructeurs ne fussent point faits pour favoriser le développement de l'automobile.

M. Buhner, qui avait acquis une parfaite connaissance de la situation et des besoins de la clientèle, songea alors à l'importation en Algérie de la célèbre voiture américaine Ford qui, par ses conceptions spéciales et ses prix très abordables, ne pouvait être que d'un placement facile en Algérie. Ses prévisions furent confirmées par les événements et la première voiture du modèle T actuel fut importée directement par lui des usines de Détroit, au milieu de l'année 1909. Il en plaça en peu de temps de très nombreux exemplaires.

Puis, en 1910, Sidi-bel-Abbès vit enfin édifier le premier garage automobile en rapport avec

les exigences de l'industrie nouvelle et les besoins qu'elle créait. Les commodités dont M. Buhner avait pourvu son établissement ne tar-

dèrent pas à être appréciées comme elles le méritaient.

Trois années plus tard, il fallut effectuer de nouveaux aménagements, auxquels M. Buhner ne put pas donner tous les développements qu'il eût souhaité, la déclaration de guerre ayant interrompu l'exécution de ses projets.

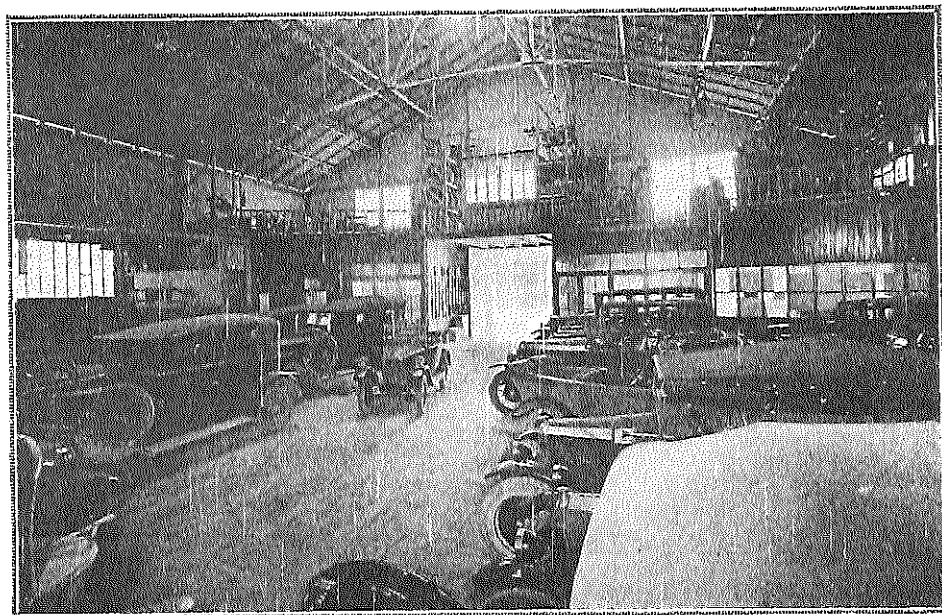
Ce n'est qu'en 1919, au moment où les constructeurs d'automobiles recouvrèrent leur liberté de fabrication, que les affaires reprirent dans cette branche ; en 1920, les nouvelles voitures firent leur apparition.

Traqué par son propriétaire, M. Otto Buhner dut chercher un nouveau local, ce qui n'allait pas sans d'énormes difficultés, car la crise du logement sévissait à Sidi-bel-Abbès comme ailleurs et placer des établissements de l'importance du sien était un problème assez ardu.

Heureusement pour lui, M. Buhner put résoudre la difficulté et s'installa en plein centre de la ville, à proximité de la Poste et des Banques, dans le garage qu'il édifia au commencement de 1923 et dont nous donnons ci-contre une vue photographique.

Chacun est unanime à en louer l'heureuse disposition et l'agencement parfait, indépendamment de l'outillage complet, de l'habileté et de la parfaite courtoisie du personnel, a, dès la première heure, su se faire confier l'agence des Maisons parmi les plus sérieuses, telles que Peugeot, Delahaye, Fiat.

La région de Sidi-bel-Abbès a donc à sa disposition un établissement de tout premier ordre appelé à rendre aux automobilistes les plus éminents services.



Bureaux et Magasins.

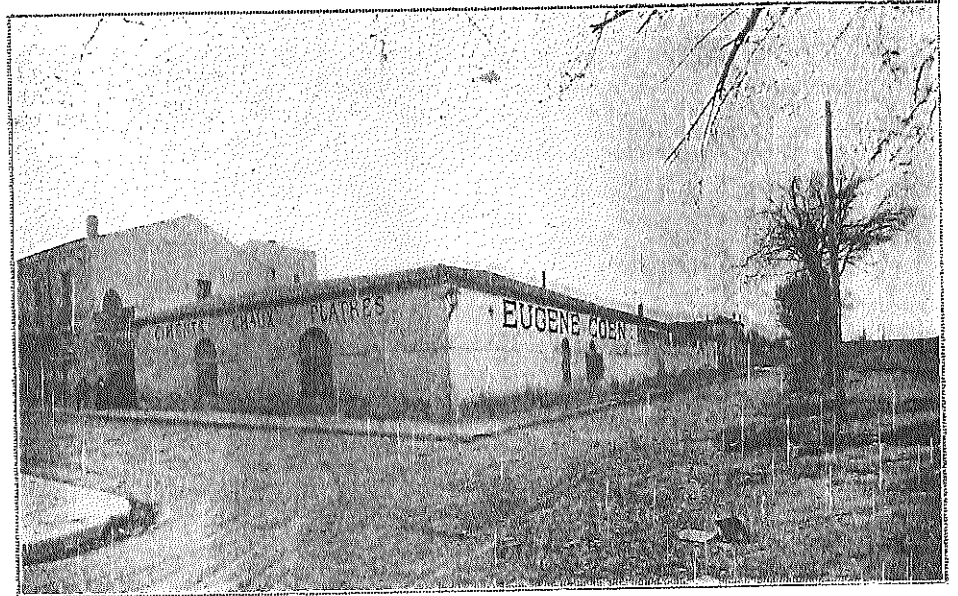
Etablissements Coen père et fils et Castera

C'est le 1^{er} août 1906 que M. Eugène Coen ouvrit à Sidi-bel-Abbès, dans des conditions modestes le commerce de matériaux de construction qui, après avoir pris, sous sa direction avisée, une très rapide extension est aujourd'hui une maison de tout premier ordre aux brillantes destinées de laquelle président MM. Coen père et fils et Castera, dont les noms constituent la nouvelle raison sociale.

Au début, M. Coen ne disposait que d'un petit entrepôt dans la rue de Jérusalem, car le chiffre d'affaires de la maison était des plus réduits ; mais il ne tarda pas à augmenter dans de telles proportions qu'il fallut songer à s'agrandir sans retard ; un plus vaste entrepôt fut alors aménagé dans la même rue où les commandes affluèrent, la clientèle étant toujours certaine que ses ordres seraient exécutés à son entière satisfaction.

Bientôt enfin eut lieu la création de l'usine de carrelages du faubourg Eugène-Etienne qui, mettant à la disposition de la firme un puissant outil de production allait lui permettre d'acquiescer la brillante situation qu'elle occupe aujourd'hui dans le commerce bel-abbésien.

On aura une idée de l'importance des Etablissements Coen père et fils et Castera lorsqu'on



Les usines Coen père et fils et Castera.

meilleurs ouvriers de l'Oranie comprend pour les entrepôts, dix ouvriers, et pour l'usine, vingt spécialistes, non compris les comptables et autres employés.

Quant à l'usine, la nomenclature des produits qu'elle fabrique et qui sont d'un usage courant montre que, dans sa partie, sa création à Sidi-bel-Abbès répondait à une véritable nécessité ; elle livre des carrelages en ciment, des tuyaux en ciment, des balustrades en ciment et mosaïques pour cheminées, escaliers, vérandahs.

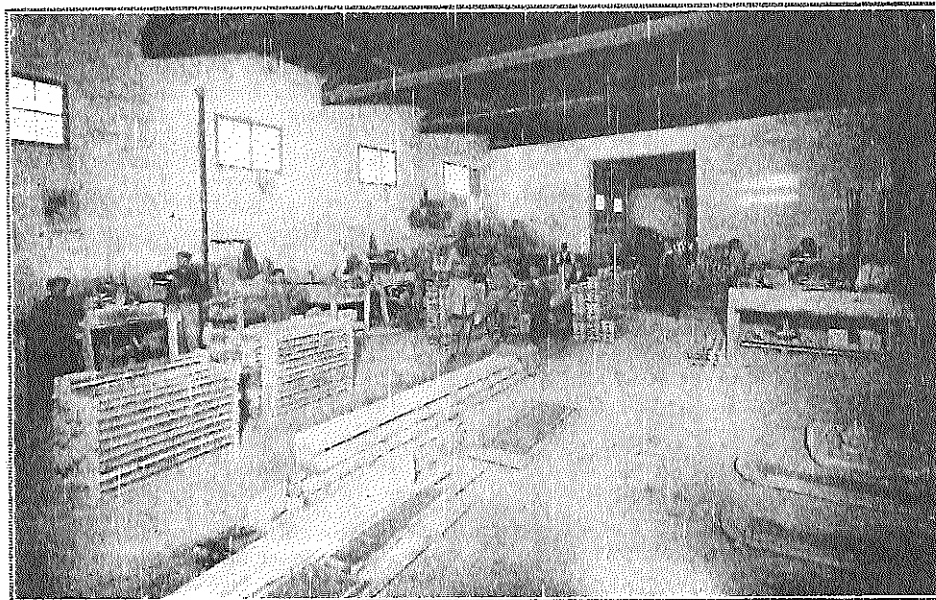
Cette énumération n'est nullement limitative, c'est-à-dire que sur demande MM. Coen père et fils et Castera peuvent effectuer après étude n'importe quel genre de travaux dans cette branche ; leurs connaissances professionnelles qu'ils mettent volontiers au service de leurs clients et toujours de la meilleure grâce, en font de très précieux conseillers.

La fabrication dans l'usine Coen est régulière et affecte un nombre de pièces qui varie, bien entendu, avec les dimensions et l'importance de celles-ci.

Il y a lieu de noter que la crise de la construction qui, pour être moins sensible dans l'intérieur que dans les grandes cités du littoral nord-africain, ne sévit pas moins à Sidi-bel-Abbès qu'ailleurs ; néanmoins, les établissements Coen père et fils et Castera n'en continuent pas moins à se développer et à prospérer.

C'est la preuve de l'excellence des méthodes qui président à leur direction, de la fidélité de la clientèle de la Maison et de la satisfaction qu'elle éprouve à s'y servir.

M. Coen peut donc se retourner avec fierté vers le passé et considérer avec satisfaction l'immense chemin parcouru dans la voie de la prospérité et de l'aisance depuis le jour où il ouvrit son magasin exigu de la rue de Jérusalem par une matinée torride du mois d'août 1906.

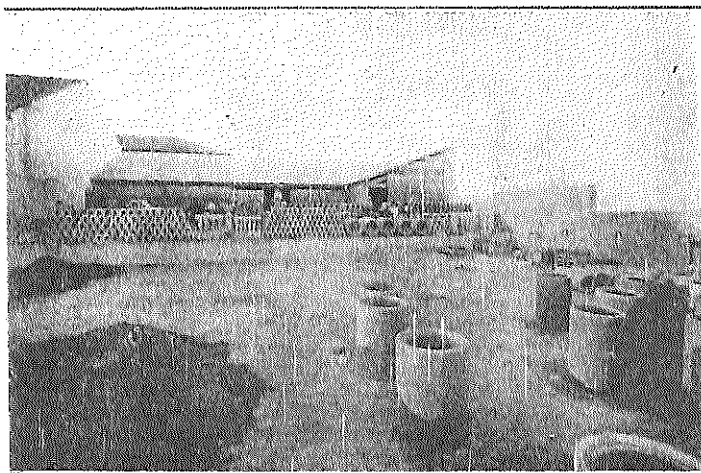


L'usine de carrelages.

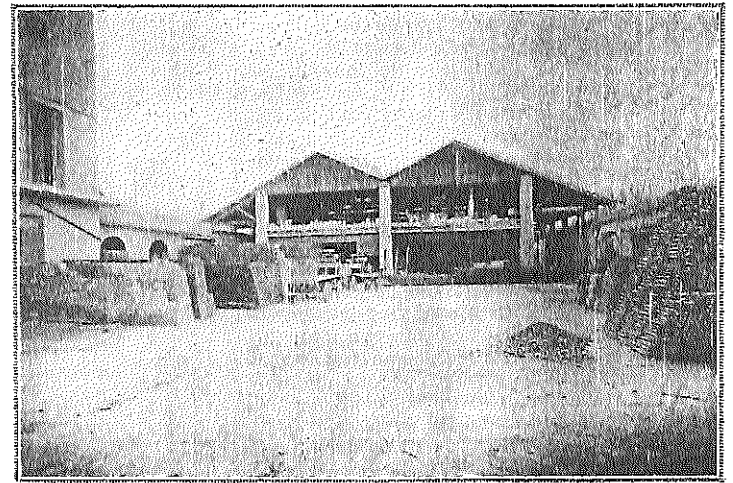
saura que tandis que les entrepôts et bureaux couvrent une superficie de 2.500 mètres carrés, l'usine à elle seule en occupe 4.000, soit au total 6.500 mètres carrés.

Le personnel attaché d'une manière permanente à la Maison, recruté sévèrement parmi les

Les entrepreneurs de constructions, tâcherons et propriétaires, sont assurés de trouver, par stocks importants et aux meilleures conditions, tout ce qui peut leur être nécessaire en fait de plâtre, chaux, ciment, céramiques, charpente, bois de menuiserie, etc...



La fabrique de tuyauterie et balustres.



Les entrepôts de matériaux.

Hôtel d'Orient et Continental

C'est une belle carrière toute de travail, de probité et d'activité commerciale que celle de M. E. Douat, propriétaire de l'Hôtel Continental et d'Orient, à Sidi-bel-Abbès. Venu en Algérie en 1893, comme sous-officier, M. Douat fut dirigé sur le centre lointain et perdu d'Aflou, où se trouvait le poste qui lui était échu.

Devant la beauté de ses horizons et la douceur de son climat, M. Douat devint un admirateur fervent de l'Algérie et il résolut de ne plus rentrer en France.

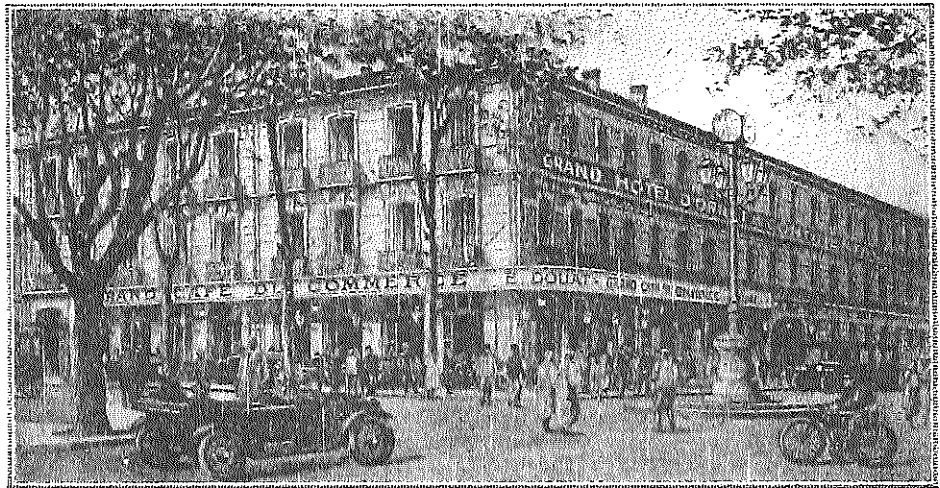
Ayant quitté l'armée, il se lança dans le commerce ; mais il eut la précaution de faire son apprentissage en acceptant la gérance d'un modeste bar où il s'assimila les mille détails du métier de cafetier ; économe, avisé, il acheta, en 1912, le Café du Commerce, dont il fit un des plus beaux et des mieux achalandés de la place.

Mais, avec son sens très clairvoyant des affaires, M. Douat se rendait compte de l'avenir brillant que réserverait l'hôtellerie à celui qui y apporterait des méthodes modernes et romprait définitivement avec les errements du passé.

Il y a quelques années encore, nous devons le reconnaître, avant l'ouverture et la transformation des quelques bonnes maisons dont nous avons tenu à faire mention dans notre *Livre d'Or*, l'Algérie n'offrait que de rares hôtels où les voyageurs fussent certains de trouver, avec une cuisine satisfaisante, tant soit peu de ce confort moderne dont personne n'entend faire litière aujourd'hui.

Quelques villes et non des moindres étaient incapables d'offrir aux touristes, aux commis-voyageurs, aux négociants, à tous ceux enfin que leur profession ou leurs affaires obligent à des déplacements fréquents un gîte acceptable et une table réconfortante.

M. Douat se rendit parfaitement compte de ce qui devait être fait dans cette branche pour l'avenir commercial et touristique du pays et c'est en s'inspirant des directives les plus récentes de l'art hôtelier qu'il installa à Sidi-bel-Abbès le superbe palace dont nous avons pu, lors de notre passage dans cette ville, apprécier la situation



Vue générale de l'Hôtel d'Orient et Continental.

incomparable et remarquer la perfection des services.

C'est en 1924 que M. Douat s'est rendu acquéreur de son hôtel ; il l'a fait complètement remettre à neuf ne reculant devant aucun sacrifice pour y attirer et y retenir la clientèle d'élite que constituent aujourd'hui ses hôtes attirés.

Tandis que les chambres recevaient cet ameublement strict et hygiénique qui constitue le dernier cri de notre époque, l'électricité était installée partout.

On peut dire que l'établissement fut refait de fond en comble : literie, ameublement, tentures, papiers, plafonds, rien de ce qui avait été utilisé autrefois ne fut conservé ou maintenu en usage.

Une automobile confortable, assurant le service de tous les trains, évite aux voyageurs toute fatigue supplémentaire et toute perte de temps.

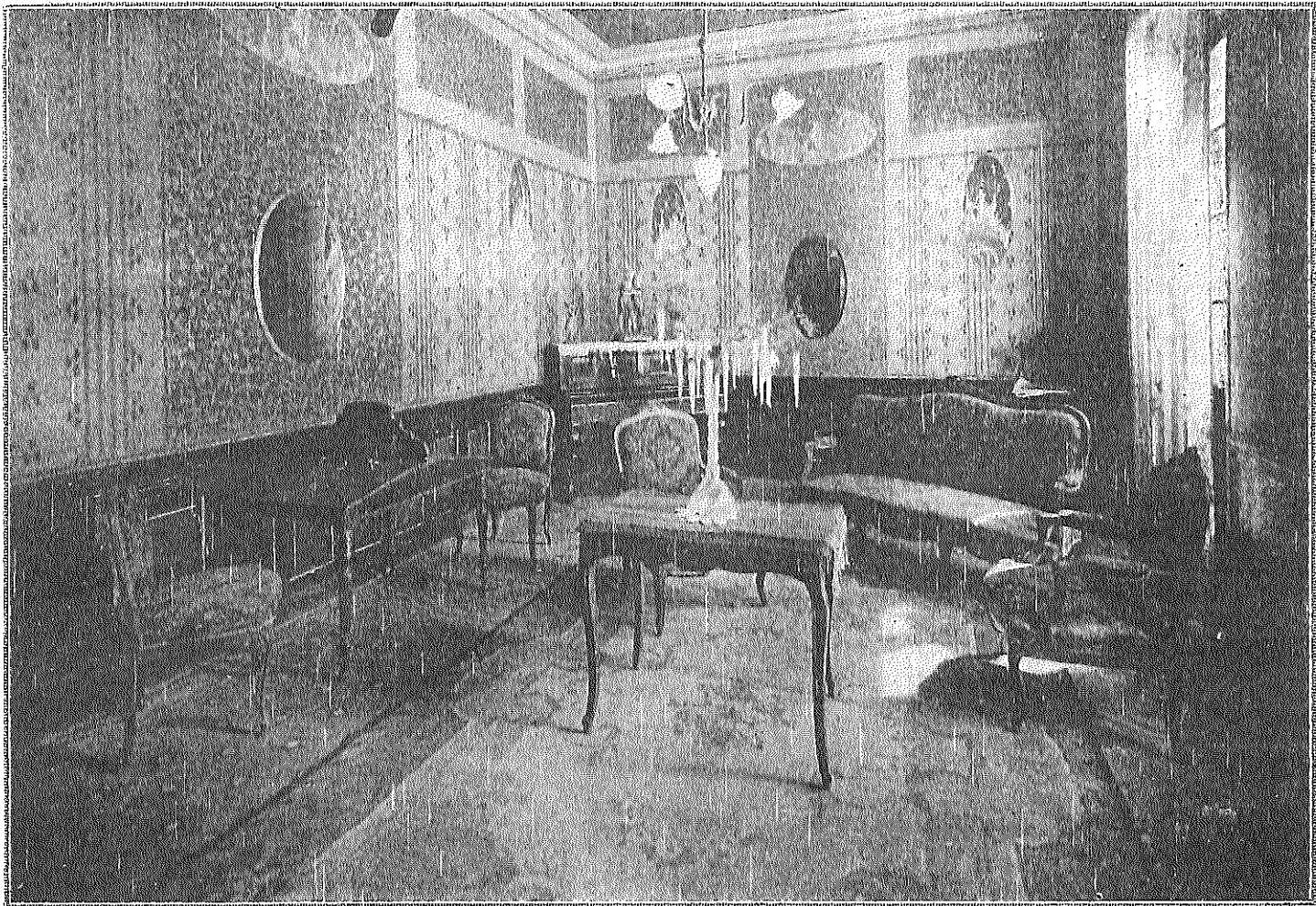
Sachant combien le public tient à joindre au confort que lui assurent l'installation moderne des chambres et l'usage de l'hydrothérapie, les délices de la table, M. Douat a voulu que dans sa maison la restauration fût un modèle du genre ;

aussi sert-il, grâce à un des meilleurs chefs d'Oranie, des repas parfaits qui ont fait et font encore à son hôtel la plus efficace et la plus flatteuse des réclames. Bien entendu, la cave ne le cède en rien à l'office et les habitués de l'Hôtel d'Orient et Continental savent qu'il y a toujours à leur disposition un choix peut-être unique dans la région de crus fameux tant algériens que métropolitains, de présentation et de conservation hors ligne.

Le nombre des chambres est de cinquante, toutes, nous ne saurions trop y insister, meublées à neuf et pourvues de tout ce qu'a pu imaginer le confort moderne pour la délectation des hommes.

Des salles ont été aménagées spécialement pour les noces et les banquets ; elles peuvent servir 200 couverts et être transformées en commodas et spacieuses salles de danses.

Ces détails connus, le lecteur ne sera nullement surpris du succès très vif qui, dès les premiers mois, a couronné l'intelligente initiative de M. Douat.



Le salon de l'Hôtel.



Les Etablissements Henry, constructeurs de machines agricoles.

Une Industrie Agricole

Etablissements R. Henry
à Sidi-bel-Abbès

Les importants Etablissements R. Henry, dont chacun connaît, non seulement dans l'arrondissement de Sidi-bel-Abbès, mais encore dans toute l'Oranie, la perfection de l'outillage et le fini inimitable des travaux, furent créés à Sidi-bel-Abbès, dans le courant de l'année 1898, par M. Alphonse Henry.

On peut dire qu'ils ont été mêlés au mouvement agricole de cette région de l'Oranie et même qu'ils y ont très sérieusement aidé.

Nous n'entrerons pas dans le détail des développements successifs de cette affaire qui, passée tour à tour sous la raison sociale Alphonse Henry, puis Henry frères, puis Henry (Raymond), n'est jamais sortie de cette famille de travailleurs et d'hommes de conscience; son succès dépend tout à la fois des traditions d'initiative, de probité, d'assimilation, de dévouement à la clientèle qui ont toujours servi de directives aux Henry et de la nécessité réelle à laquelle répondaient ces Etablissements.

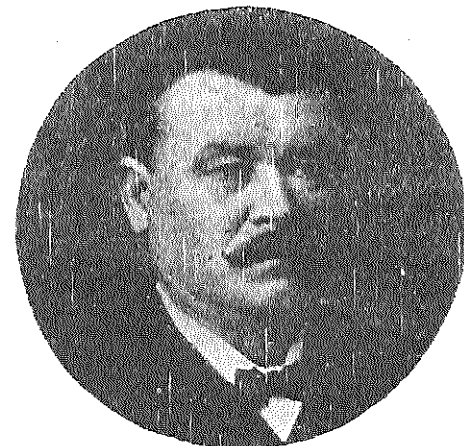
L'usine actuelle qui, au début, était un simple atelier de forge couvrant à peine 400 mètres carrés de superficie, s'étend aujourd'hui sur 5,000 mètres de terrain abrité et aménagés en ateliers au centre desquels s'élèvent l'habitation de M. R. Henry, celle de l'ingénieur et d'un groupe important de maisons ouvrières logeant les artisans employés en permanence aux travaux de l'usine.

Les Etablissements Henry doivent leur enviable renommée dans le monde agricole à la perfection de leur fabrication, à la rapidité et à la régularité des livraisons de matériel qu'on leur demande et à l'exquise courtoisie de l'accueil qui est la règle de la Maison, tant de la part des patrons que du plus modeste des apprentis.

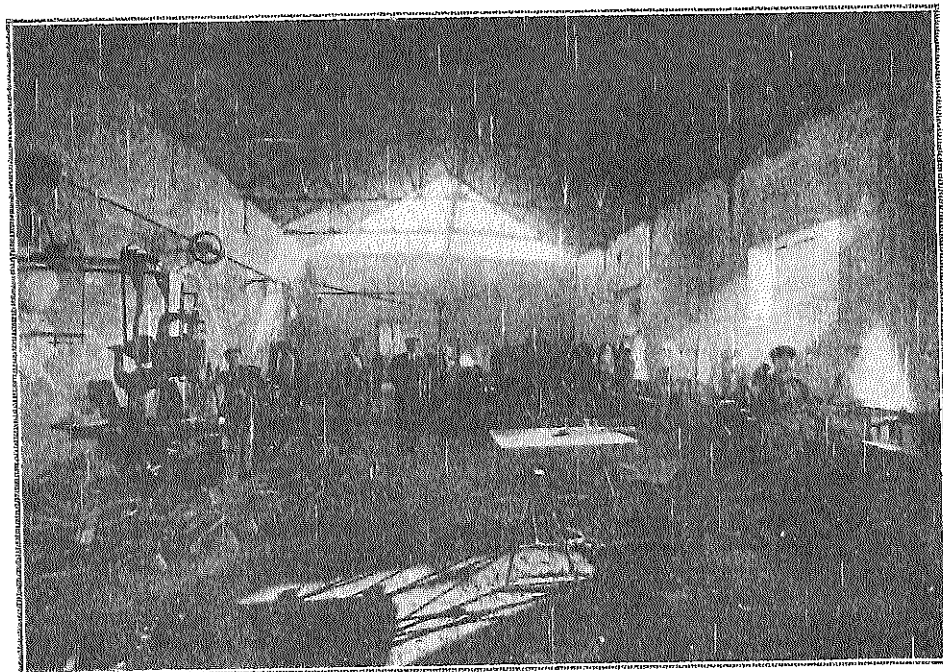
Parmi les instruments aratoires dont le succès a été très vif auprès des colons, il convient de citer leurs inimitables charrues; leurs charriots et charrettes, parfaitement adaptés aux travaux des champs dans n'importe quelle région



M. Henry, constructeur.



M. Henry père.



Atelier de forge et d'estampage de pièces de grande série.

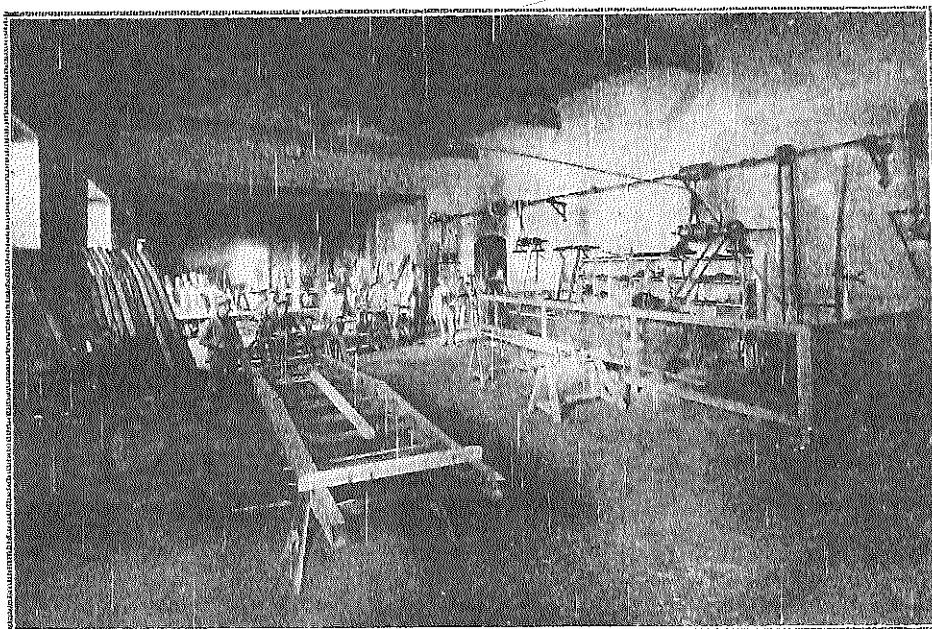
de l'Algérie et dont les milliers d'exemplaires ont été livrés à ce jour ; leurs haquets métalliques, si utiles dans les grandes fermes.

Les Etablissements R. Henry se chargent de toutes constructions métalliques en n'importe quel genre et, d'une manière générale, de tous les outils ou appareils destinés à perfectionner l'exploitation mécanique de la terre.

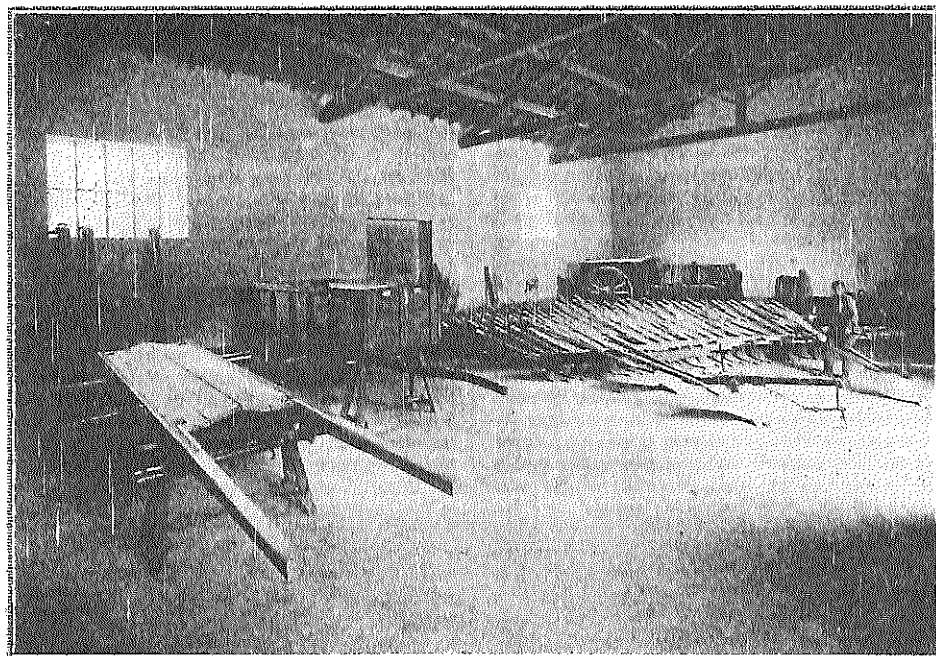
Au cours d'une visite de ses superbes installations que M. R. Henry a bien voulu nous autoriser à faire, M. R. Henry nous faisait remarquer que s'il est donné à tout le monde de pouvoir construire un charruc, il n'en est pas moins vrai que ce dont on pouvait se contenter il y a vingt ans ne peut plus suffire aujourd'hui et que l'agriculteur, pas plus que personne, ne saurait se soustraire aux exigences du progrès sous peine d'essuyer les plus sérieux déboires.

Le colon en particulier doit appliquer les méthodes culturales modernes seules susceptibles de rémunérer convenablement les capitaux engagés dans une exploitation.

Par l'extension continue de ses ateliers, leur adaptation de plus en plus étroite aux nécessités de l'agriculture dans les régions ordinaires, les Etablissements R. Henry contribuent puissamment



Atelier de charronnage et de montage de bois.



Hall de montage en blanc des charrues. Magasin de peinture et entrepôt de matériel.

ment à leur prospérité agricole et apportent à la cause de la colonisation une collaboration permanente et efficace.

Ils facilitent, dans une large mesure, la tâche si ardue parfois des colons et leur permettent de résister avec plus de réussite aux multiples difficultés causées sous notre ciel par l'instabilité des saisons, les caprices de climat, l'irrégularité ou même, certaines années, le manque absolu des pluies nécessaires.

Le nombre des ouvriers attachés en permanence aux différents services de ces Etablissements est de cinquante environ.

Par leur concours permanent à la colonisation et les services qu'il lui ont rendus, les Etablissements R. Henry avaient leur place toute marquée dans notre *Livre d'Or*.

Si, au commencement de la conquête agricole de l'Algérie, les colons se sont trouvés pour la plupart en face de difficultés presque insurmontables, c'est que la plupart du temps leurs moyens pécuniaires trop réduits ne leur permettaient pas de se munir de l'outillage agricole indispensable à ameubler et à préparer pour la culture des terrains encore en friche et couverts de palmiers nains.

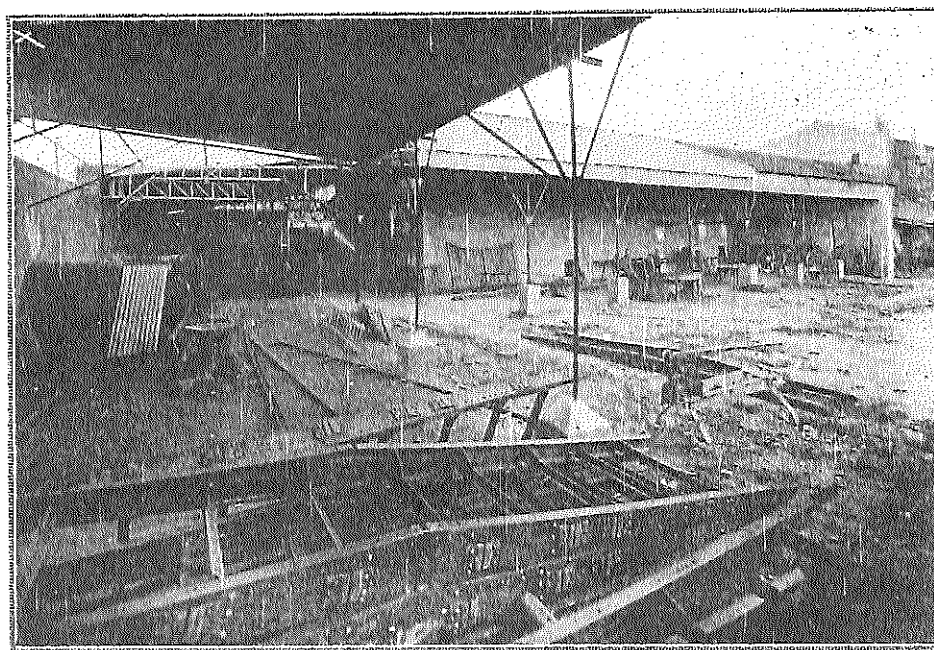
Aujourd'hui, les choses sont changées, on dispose d'appareils qui, non seulement arrachent avec la plus grande facilité les arbustes et les

buissons qui encombrant les parcelles de terre qu'on entend arracher à la stérilité, mais encore font pénétrer leurs socs très profondément dans le sol et facilitent grandement les premiers travaux cultureux qu'on y entreprend.

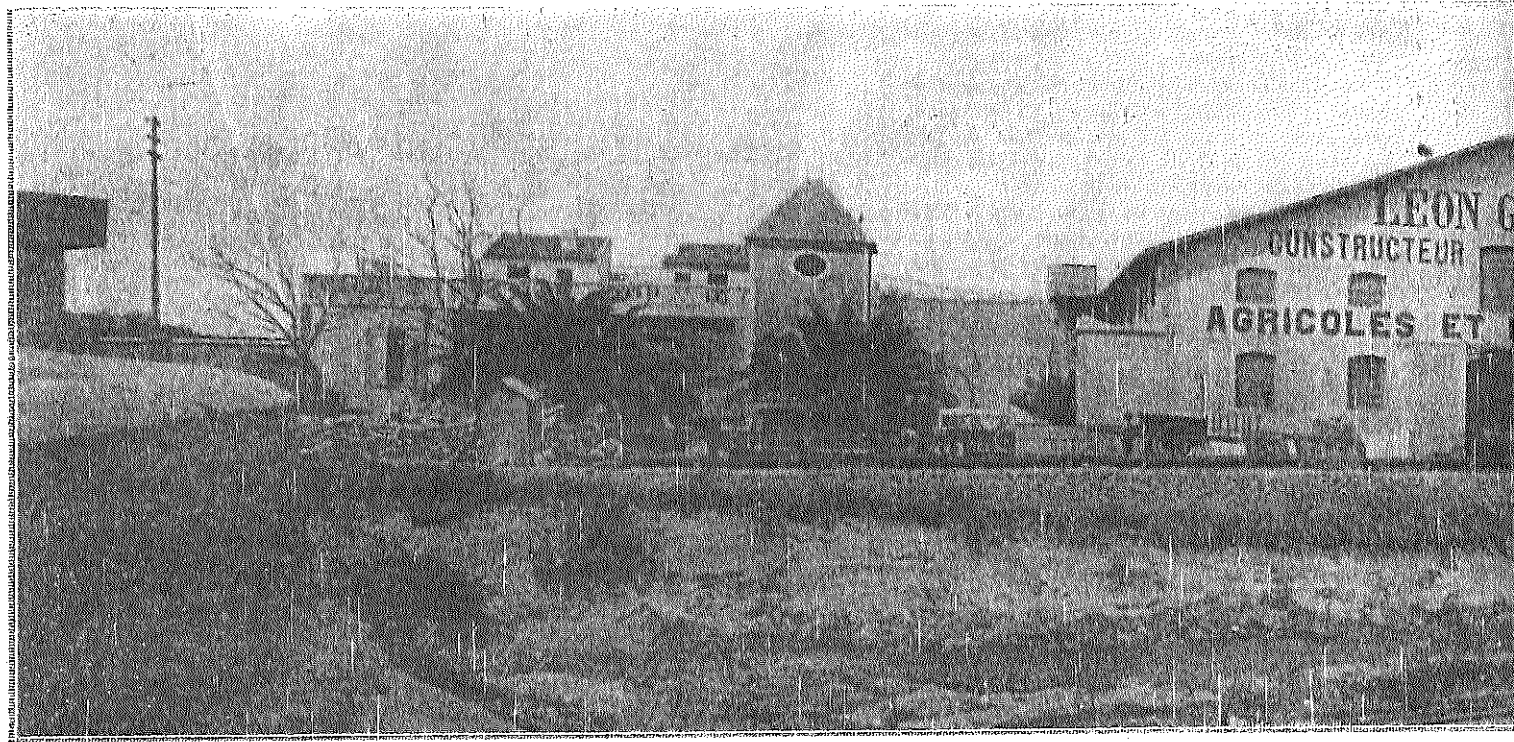
Ce qui se passe pour les autres travaux agricoles est pareil et on doit reconnaître que si, dans ces dernières années, les surfaces couvertes en vignes ou destinées à des emblavures se sont multipliées en Algérie avec une étonnante rapidité, c'est au perfectionnement et à la diversité du matériel aratoire mis par des firmes puissantes à la disposition des agriculteurs et des viticulteurs qu'on le doit.

Certaines de ces maisons ont même poussé la munificence jusqu'à créer des modèles spéciaux pour l'Algérie, modèles établis après des voyages d'études multipliés et compte tenu des précieuses données d'une très longue expérience.

Grâce à l'outillage mis aussi à sa disposition, l'agriculture de la colonie a pu multiplier son action, augmenter ses rendements, voir et faire grand, à telle enseigne qu'elle peut aujourd'hui rivaliser avec n'importe quelle agriculture du monde, même avec les procédés employés dans l'Amérique du Nord que trop souvent d'ailleurs on nous a présentée comme supérieure en nous engageant à l'imiter.



Atelier de coupage, traçage, poinçonnage et montage de châssis, de chariots et charpentes métalliques.



Vue générale des éta

Etablissements Gouot

Nous nous sommes efforcés de rendre, partout où il était mérité, un hommage sans réserves aux pionniers de la grande colonisation qui n'ont pas craint, à une époque où le peu de développement des chemins de fer et des routes, la précarité des installations sur les navires transformaient le moindre voyage sinon en aventure périlleuse, au moins en entreprise fort aléatoire, de venir s'installer en Algérie, dans un pays inconnu et souvent vilipendé et considéré, en général, comme situé au bout du monde.

Dans toutes les monographies de domaines, nous voyons revenir, comme un *leit-motiv* douloureux et sempiternel, l'évocation des défrichements laborieux dans les montagnes, les vallons ou les coteaux, défrichement transformé en une lutte implacable contre une végétation luxuriante et inextricable sans doute, mais qui ne saurait plus offrir de résistance aux puissants appareils de nos jours.

Actuellement, pour ne parler que du seul défrichement, un outillage spécial l'opère relativement vite et dans des conditions parfaites, sans que le prix de revient en soit réellement excessif.

Il en est de même dans toutes les branches de l'activité agricole et vinicole, dans l'aménagement intérieur du domaine, dans l'ensemencement des champs, dans la vinification, dans l'acheminement des produits de la ferme vers la gare ou le port d'embarquement.

Cette remarque nous autorise à dire que des firmes, comme celle dont nous allons avoir à entretenir le lecteur — la grande Maison Gouot, de Sidi-bel-Abbès — répondent à une véritable nécessité et exercent dans le département où rayonne leur action commerciale, une influence régulatrice et bienfaisante, dont l'observateur le moins perpicace ou le critique le plus rigoureux ne saurait contester l'efficacité.

C'est ce qu'avaient parfaitement compris certaines maisons françaises dans le dernier quart du siècle dernier; elles faisaient, à cette époque, effectuer par leurs voyageurs de fréquentes randonnées dans le bled, et ceux-ci revenaient porteurs d'ordre nombreux, tant il sautait aux yeux qu'en Algérie l'agriculteur, privé de moyens de travail mécanique, est à peu près réduit à l'impuissance totale.

Beaucoup de ces voyageurs regagnèrent la France sans s'être demandé si, en s'établissant dans l'Afrique du Nord, en y ouvrant une usine ou simplement une agence de machines et d'outils agricoles, ils ne se créaient pas une situation indépendante et enviable tout en rendant à la colonisation d'inappréciables services.

Un petit nombre, hommes de décision et de réalisation, soit qu'ils fussent heureusement conseillés par des amis clairvoyants, soit que la réa-

lité des avantages à recueillir d'une entreprise de ce genre leur apparût assez nette pour prendre eux-même la grave décision qu'elle comportait, un petit nombre de ces voyageurs abandonnèrent leur carte et créèrent des maisons dans le pays.

Parmi eux, nous pouvons citer M. Léon Gouot qui, pour la première fois, vint en Algérie en qualité de monteur et mécanicien de diverses usines de machines agricoles de la Métropole, particulièrement cotées et connues déjà de la Colonie.

Il était plus spécialement chargé par ces usines de participer aux diverses expositions et concours organisés dans la Colonie, d'y expliquer au public le fonctionnement et les avantages des appareils exposés et, bien entendu, la démonstration faite, de recueillir et de transmettre les demandes de devis et les commandes recueillies.

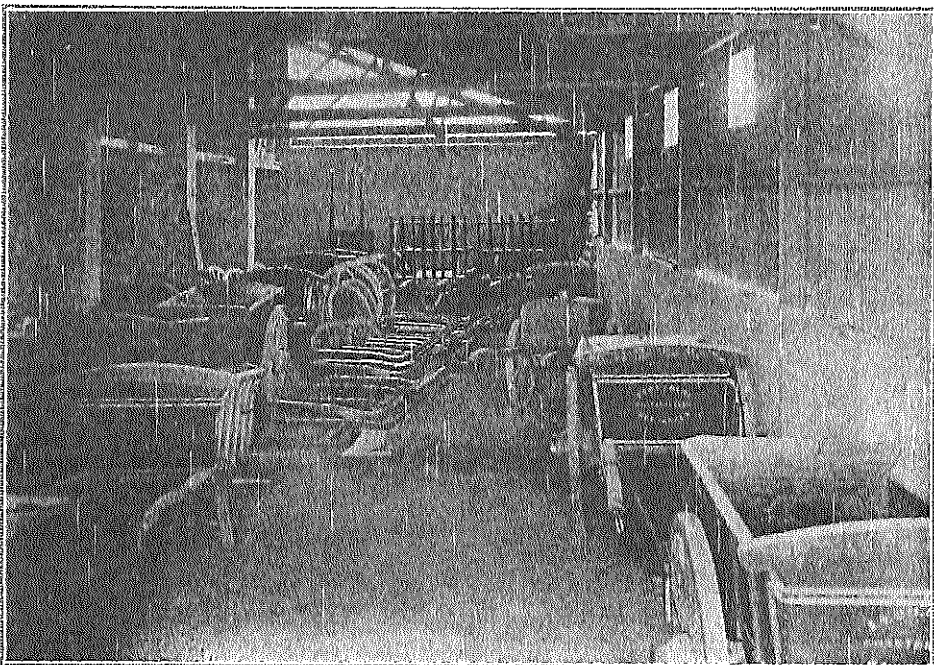
M. Gouot s'acquittait de sa tâche avec une conscience parfaite et des connaissances professionnelles telles que ceux qui l'écoutaient ne pouvaient pas ne pas être frappés de ses capacités évidentes et de sa valeur technique. Ses clients, qui furent bientôt ses amis, reconnaissant en lui un travailleur consciencieux et un honnête homme, l'engagèrent à créer une maison spécialisée dans le matériel agricole et surtout dans le matériel de culture.

Les Etablissements Gouot ouvrirent leurs portes en 1888, à Sidi-bel-Abbès, au milieu de l'intérêt et de la sympathie générale.

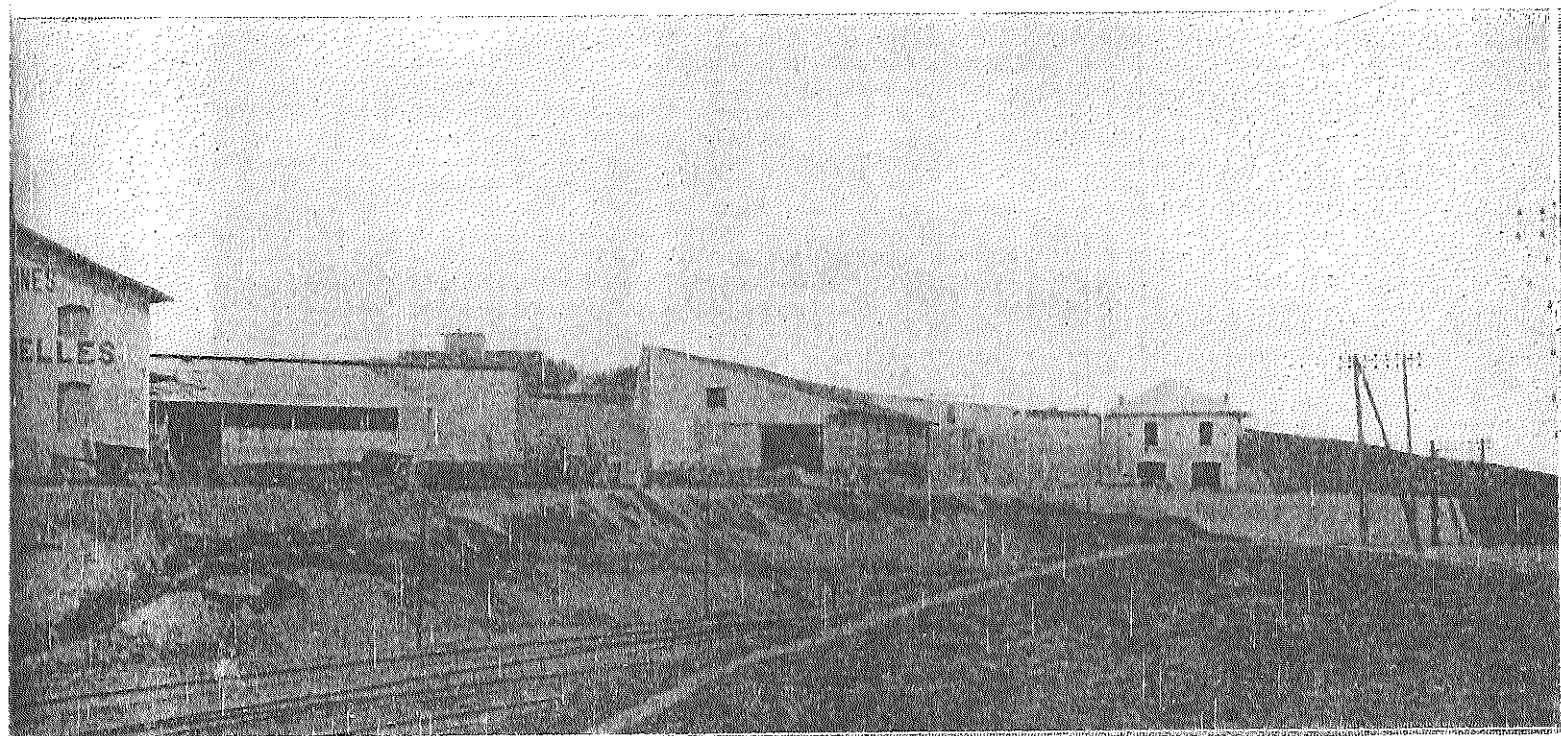
Le nouveau négociant ne déçut ni l'un ni l'autre, bien au contraire, et se mit au travail avec ardeur, car il joignait à la véritable passion que lui inspirait son métier, un esprit de suite, une clairvoyance, une facilité d'assimilation qui devaient avoir raison de tous les obstacles.

Bien que ses débuts fussent modestes, car M. Léon Gouot ne disposait point de capitaux, il n'hésita pas à entreprendre en Algérie plusieurs voyages d'études; voyages qui n'avaient rien de particulièrement agréable; M. Gouot pénétrait dans les coins les plus reculés, là où le colon bataillait encore contre la glèbe et s'enquerrait de ses besoins, afin de pouvoir adapter parfaitement le matériel qu'il comptait créer aux besoins culturels des agriculteurs algériens.

Il était en effet évident que les méthodes de travail de la terre en Algérie diffèrent essentiellement de celles reconnues les meilleures en France, l'outillage mécanique ne pouvait pas être le même; il convenait de procéder, pour les moindres instruments, à des études approfondies et c'est le grand mérite de M. Gouot de l'avoir compris dès l'abord et s'être efforcé, avec le plus vif succès, empressons-nous de le dire, de le réaliser dans la mesure du possible.



L'Entrepôt de matériel.



e construction Gouot.

Après de longues recherches, des tâtonnements inévitables et, disons-le, dispendieux, M. Gouot fit breveter tous ses modèles; dont nous regrettons que le peu de place qui nous est imparti ne nous permette pas de donner une nomenclature complète et particulièrement pour certains d'entre-eux, une description détaillée. Nous citons cependant les plus susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

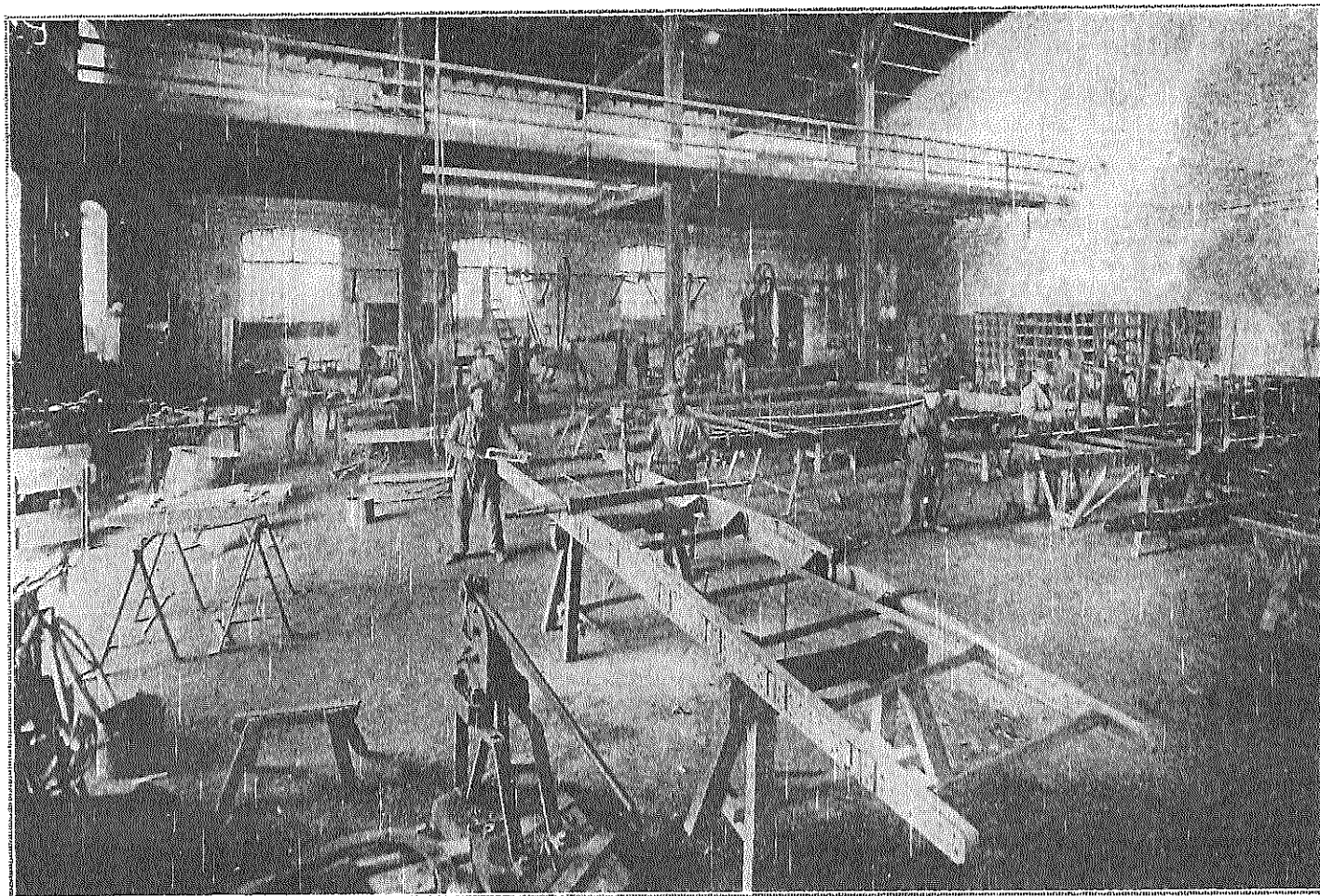
La charrette en fer *la Perfective*, d'une traction aisée, se fait en force de 20, 30, 40 et 50 quintaux; on en trouve dans la région de Bel-Abbès et dans toute l'Oranie de fort nombreux exemplaires; *le Moderne*, chariot en fer de 40 et 50 quintaux, passe partout et dure des générations, les céréalistes l'estiment beaucoup; *le Colonial* est un

tombereau en fer à bascule qui rend d'inappréciables services dans les multiples travaux du vignoble et de la ferme, il est aussi très résistant; *la Jardinière* est un tombereau à brancards fixes d'un usage courant en Algérie; *l'Impérissable* est un haquet en fer destiné au transport de l'eau: son maniement aisé, son démarrage facile lui ont assuré un succès rapide; la charrue de labour à montant d'acier, dont toutes les pièces sont interchangeable, a été adoptée partout, ainsi que la houe à vigne *la Désherbeuse*, dont la robustesse convient particulièrement pour le désherbage des vignobles et, en général, de tout terrain préparé; le trisoc *le Semeur*, à réglage instantané, est vraiment l'idéal: ce modèle, léger et robuste, pour 2 ou 3 bêtes, convient pour

la vigne, les semailles, le déchaumage et les derniers labours d'été.

Telles sont les principales créations de la Maison Gouot. La Maison Gouot est aujourd'hui une firme très importante, dont les installations couvrent 6,000 mètres carrés; ses ateliers sont conçus d'une manière très moderne, sanctionnant habilement le principe de la division du travail.

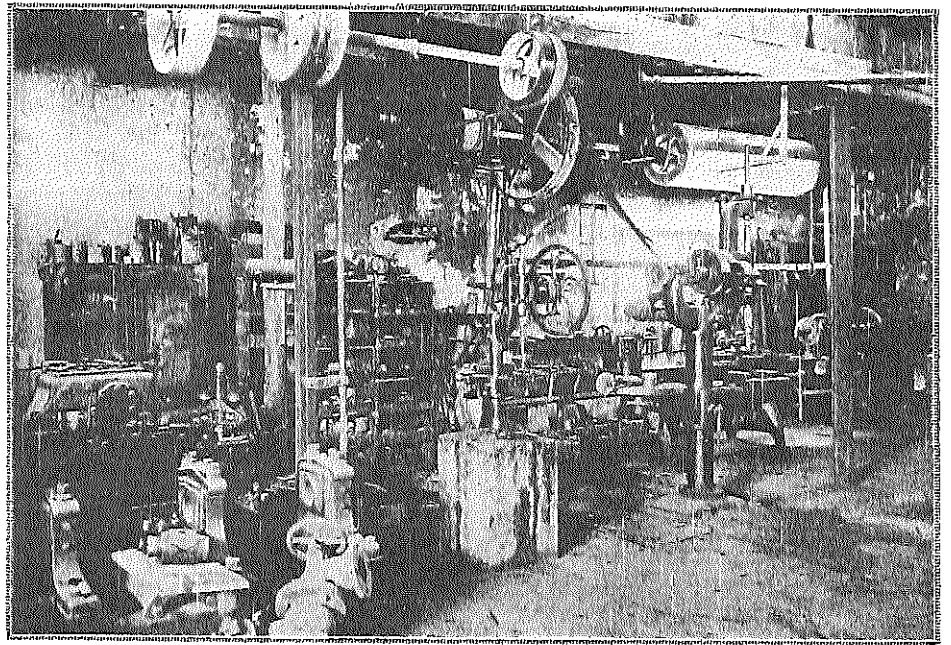
M. Gouot n'a pu, hélas, en voir le complet épanouissement; décédé en février 1914, après une vie toute entière consacrée au travail, il a laissé une belle œuvre, à laquelle sa veuve, M^{me} Gouot, se consacre aujourd'hui avec une égale ténacité et une pareille compétence pour la plus grande prospérité de l'agriculture dans l'arrondissement de Sidi-bel-Abbès et dans l'Oranie tout entière,



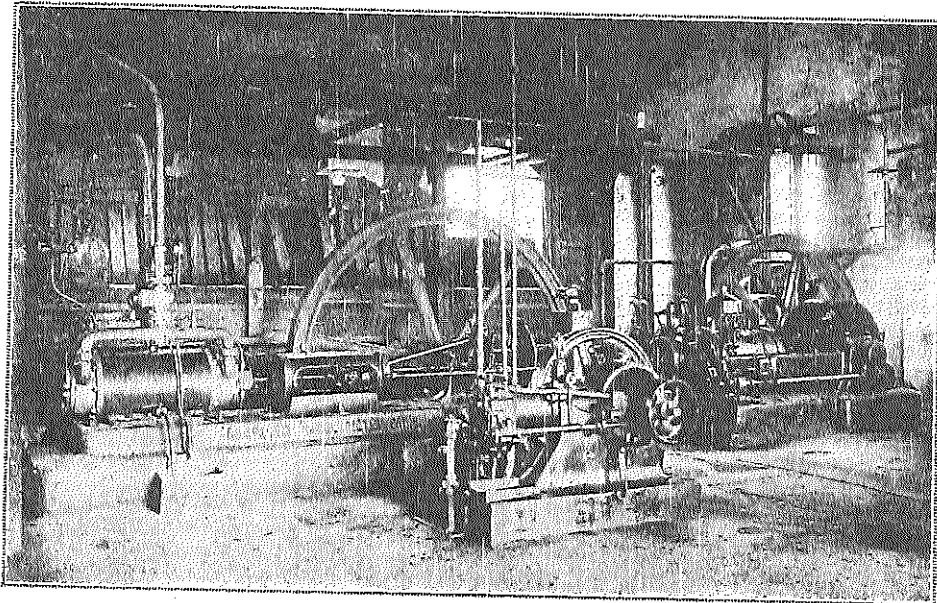
Une partie de l'atelier de mécanique.

Les Glacières Bel-Abbésiennes

Rien n'est plus agréable, ni aussi plus hygiénique, durant la saison chaude, que l'usage de la glace, non seulement en raison de la sensation délicieuse qu'elle procure aux parties du corps qu'on rafraîchit, mais aussi parce que les fonctions organiques se trouvent, grâce à son emploi, stimulées ou ralenties pour le grand bien de notre santé. Notamment son intervention tempère les fermentations stomacales si fréquentes à l'issue des repas copieux, et, bien que moins avancés que nous en thérapeutique médicale, les anciens avaient déjà introduit les boissons glacées et les sorbets dans leurs banquets orgiaques restés fameux dans les annales de l'histoire gastronomique des peuples. L'ingestion de liquide ou de crème très frais suspend en effet le travail de tout l'estomac sans amener de désordre, suspend la sécrétion des glandes ou la diminue, assurant ainsi, à ces organes, qui ne tarderaient pas à se fatiguer, un délassement qui ne manque pas de déterminer un bien-être général de l'individu. Aussi, de nos jours, les emplois de la glace se sont-ils généralisés et la médecine et la chirurgie y font appel dans des cas de plus en plus fréquents, calmant les douleurs atroces qui sont la conséquence de certaines affections, soulageant les malades la plupart du temps, produisant parfois, grâce à elle, une anesthésie locale



Les glacières de Sidi-bel-Abbès Ducrez et C^o : les ateliers.



La salle des machines.

lement toute la sécurité désirable.

C'est ce dont s'est inspiré M. Ducrez en fondant, dès 1907, à Sidi-bel-Abbès, une fabrique de glace artificielle dans une région où le besoin s'en faisait particulièrement sentir.

Installée dans un superbe établissement couvert entièrement et mesurant une superficie de plus de 300 mètres carrés, l'usine de M. Ducrez produit cinq tonnes de glace excellente durant toute la période des chaleurs et approvisionne Sidi-bel-Abbès et la région. Par suite de la perfection de son outillage, le personnel n'est que de huit employés ou ouvriers qui suffisent à toutes les manipulations nécessaires à la production de la glace.

L'hiver, un important atelier de mécanique utilise les locaux et une partie du matériel, émplissant d'une activité fiévreuse les locaux de M. Ducrez dont la superficie totale englobant l'usine est de 2,500 mètres carrés.

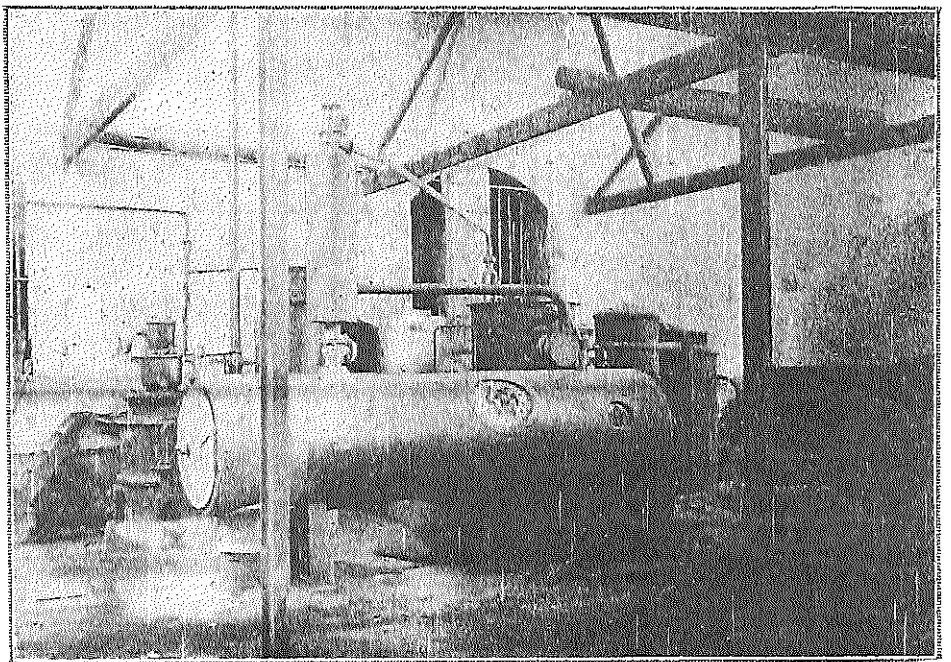
Les plus grands soins sont apportés à l'épuration de l'eau qui est chimiquement assurée par distillation ; un filtrage sévère a également lieu avant congélation.

Ainsi, M. Ducrez ne livre-t-il à sa nombreuse clientèle que des produits parfaitement traités et absolument exempts de toute nocivité. Le succès de ses efforts est mérité et il convient de le féliciter d'avoir doté la région de Sidi-bel-Abbès de cette belle et utile industrie.

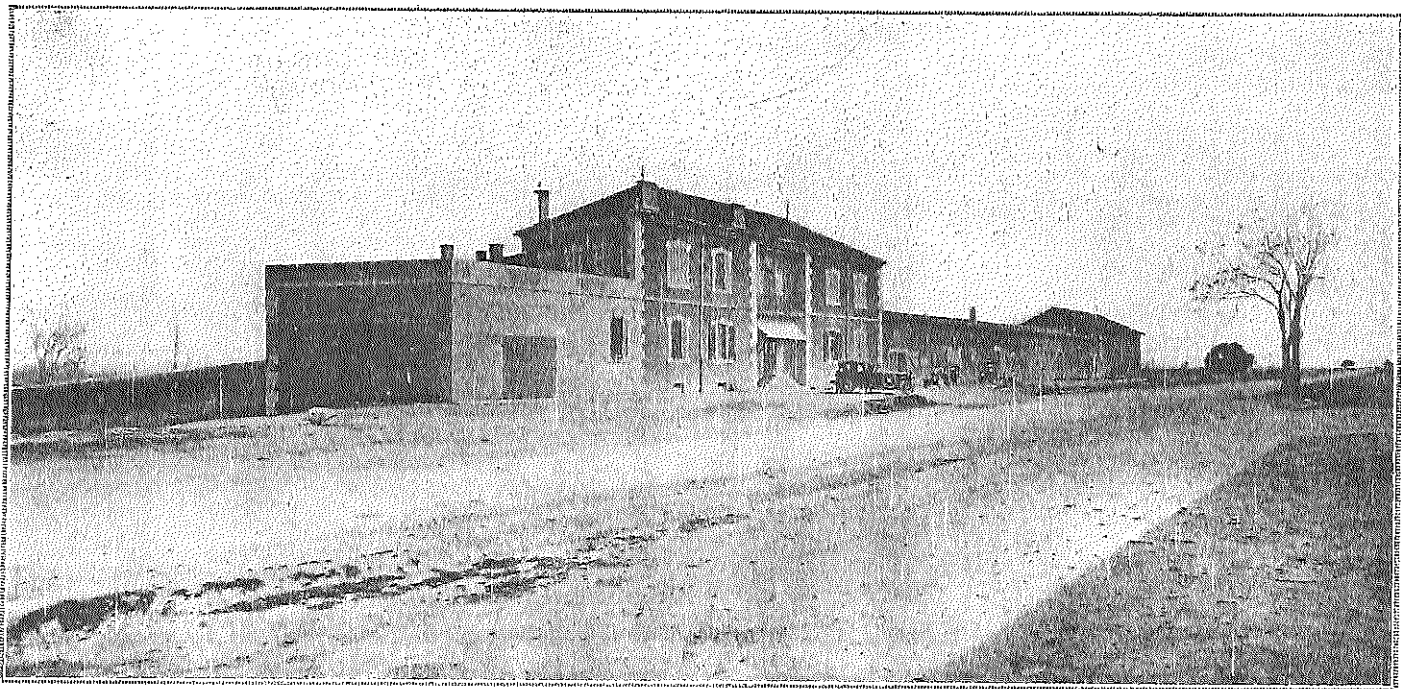
suffisante pour pouvoir accomplir certaines petites interventions chirurgicales.

Il va sans dire que la glace doit être exempte de toute impureté et ne doit pas être le véhicule par lequel les microbes pathogènes, les vibrions corrupteurs puissent pénétrer dans notre organisme ; on a reconnu, en effet, que si la plupart des bactéries infectieuses succombent lorsque l'eau est portée à une température suffisamment élevée, il n'en est pas de même lorsque ces mêmes bactéries se trouvent, par suite de la congélation du milieu liquide où elles se développent, emprisonnées dans l'eau solidifiée. Certes, elles perdent de leur virulence, se trouvant en quelque sorte ramenées à une vie ralentie ; mais, revenue la chaleur — et c'est ce qui se produit chez l'homme, dont la température intérieure du corps a rapidement raison du froid artificiel communiqué à la glace qu'il a absorbée — elles se raniment et reprennent leur activité dévastatrice et leur virulence.

Ces considérations ont amené les hygiénistes à redouter les glaces naturelles qui, en dépit d'une apparence souvent attirante, recèlent souvent des colonies effrayantes de microbes pathogènes et, partant de ce principe qu'autant est désirable l'emploi d'une glace constituée par une eau pure, saine et suffisamment aérée, autant est nuisible et dangereux l'usage d'une glace douteuse, ils n'ont pas tardé à préférer de beaucoup les glaces industrielles qui, grâce à des installations parfaitement comprises offrent actuel-



La distillation.



Vue générale de la Minoterie Estève fils.

Installations industrielles F. Estève fils

M. François Estève, grand-père de l'aimable minotier de Détrie, M. François Estève, qui, avec son amabilité bien connue, a consenti à ce que nous visitons ses superbes installations industrielles, exerçait, dans la région de Sidi-bel-Abbès, un petit commerce de céréales, lorsqu'il apprit qu'un petit moulin était offert en location à Détrie. Il n'hésita pas à se lancer



M. François Estève père.



M. François Estève fils.

dans la minoterie et, grâce à un travail acharné de 17 ans, fit non seulement honneur à ses affaires, mais sut acquérir, en même temps que l'estime et la considération unanime des populations tant européennes qu'indigènes de la contrée, une situation enviable.

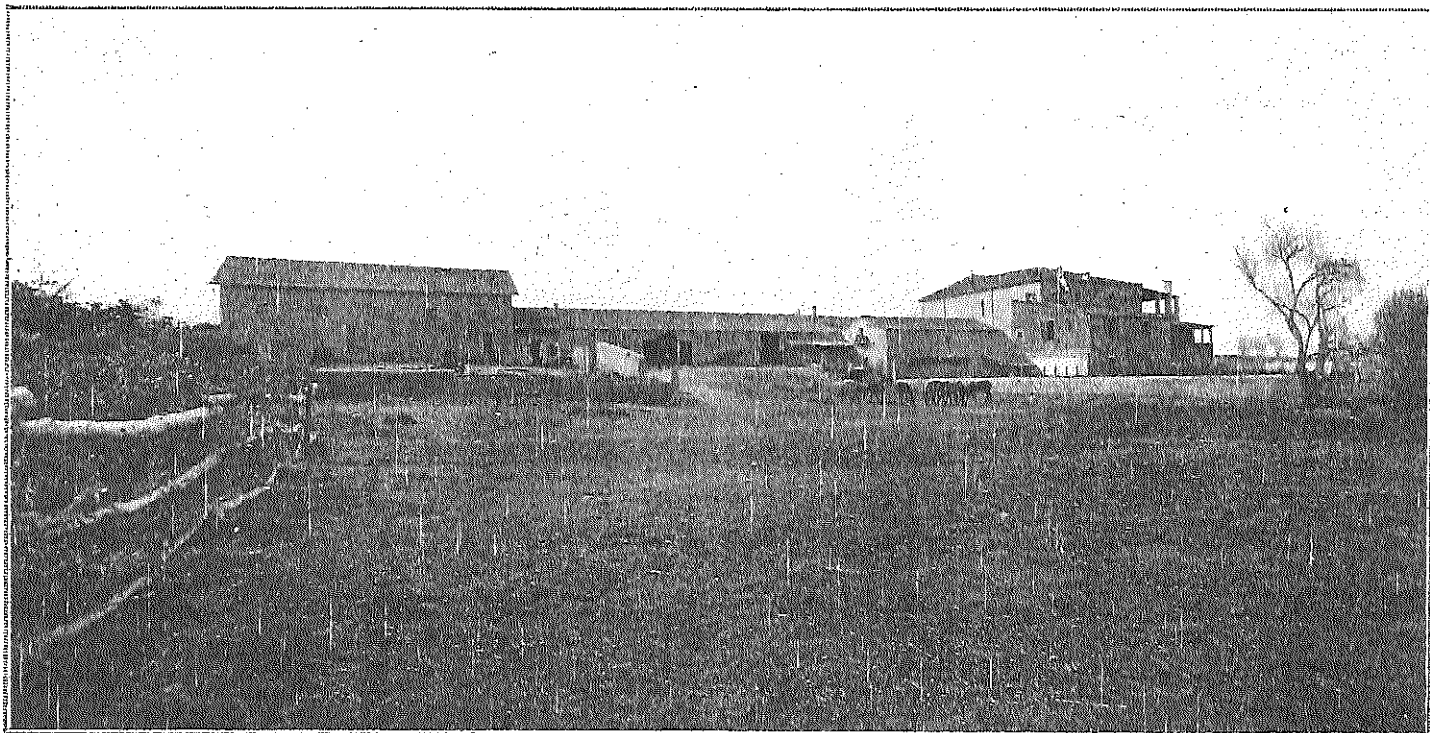
Son fils, M. François Estève, prit la suite de

son père et cultiva en même temps les terres qui font partie de la concession, et couvrent 130 hectares, dont 100 hectares fournissent des céréales qui alimentent une partie de l'année les besoins en grains du moulin. Les 30 autres hectares sont complantés en vigne, et comme le vignoble n'est pas assez important pour justifier l'édification d'une cave, les raisins sont vendus sur pieds.

Il a fait construire de grandes et confortables écuries, des magasins spacieux et bien compris pour loger les récoltes, un garage et un grand mur de clôture pour encadrer une superbe cour.

Nous devons mentionner, pour être complets, que M. François Estève fils ne borna pas sa belle et féconde activité à la direction de son moulin et à la mise en valeur des 130 hectares dont nous avons parlé et qui font partie de la location de celui-ci, il a installé et perfectionné une briqueterie qu'alimente en argile, renommée par sa finesse et sa plasticité, un gisement pratiquement inépuisable.

Cette briqueterie fonctionne à plein toute l'année, car ses carreaux, tuiles et briques sont très recherchés dans la région et on vient les charger de fort loin, tant leur solidité est appréciée de ceux qui les emploient.



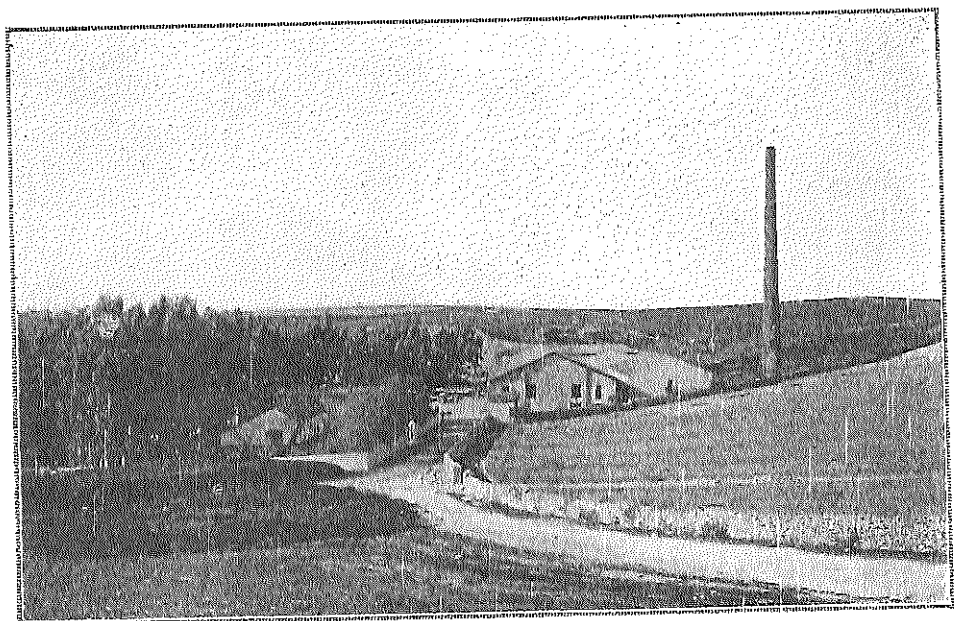
Le Parc d'élevage.

Briqueterie Léonis

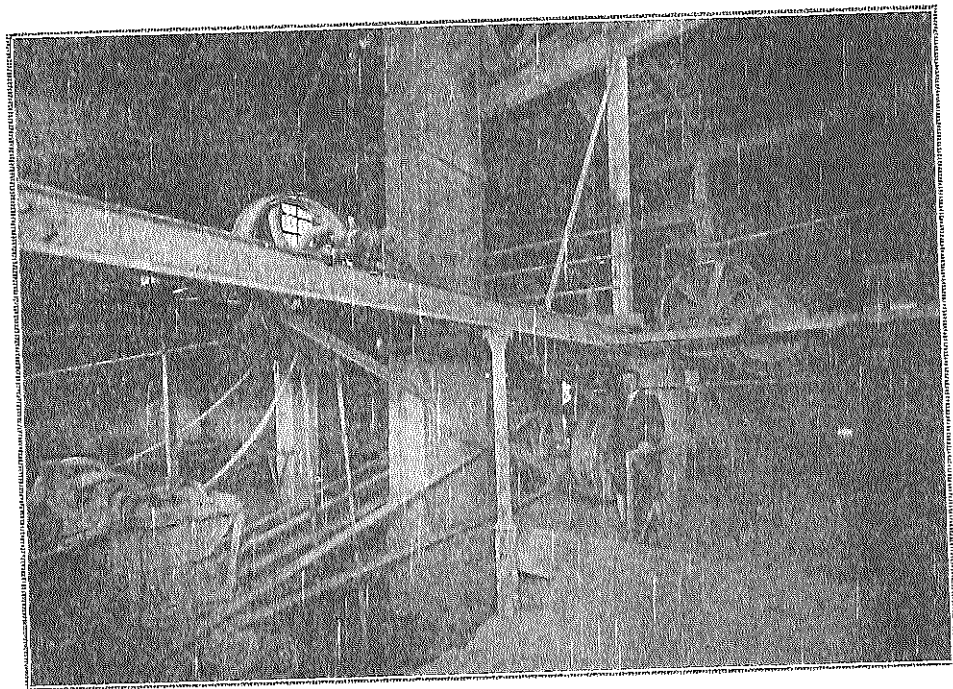
Partout où l'initiative hardie des occupants a mis en valeur les richesses naturelles dont la terre algérienne abonde leurs efforts ont été couronnés de succès et les hommes d'action qui même n'ayant en mains que des moyens d'action limités se sont jetés corps et âme au travail sont tous arrivés à se créer une situation durable et à mettre dans les mains de leurs descendants de magnifiques outils de richesse et de prospérité.

C'est en 1875 que M. E. Léonis, ayant remarqué l'existence d'un important gisement d'argile aux environs de Sidi-bel-Abbès et ayant reconnu que le cube en était presque inépuisable, décida de créer une briqueterie dont le besoin se faisait nettement sentir dans la région.

Les débuts furent des plus modestes et dut se contenter d'un outillage des plus rudimentaires ; il avait notamment de simples moules en bois pour confectionner ses produits et il participait lui-même au travail, c'est dire qu'il ne disposait absolument pas d'outillage mécanique. On s'imagine quel travail colossal représentait pour ce courageux artisan la livraison d'une commande de quelque importance et les multiples manœuvres superflues qu'elle lui imposait.



Vue générale de la briqueterie. Surface couverte : 5.000 mètres carrés.



Vue d'une partie de la salle de fabrication.

Cette situation précaire ne dura pas moins de 15 ans.

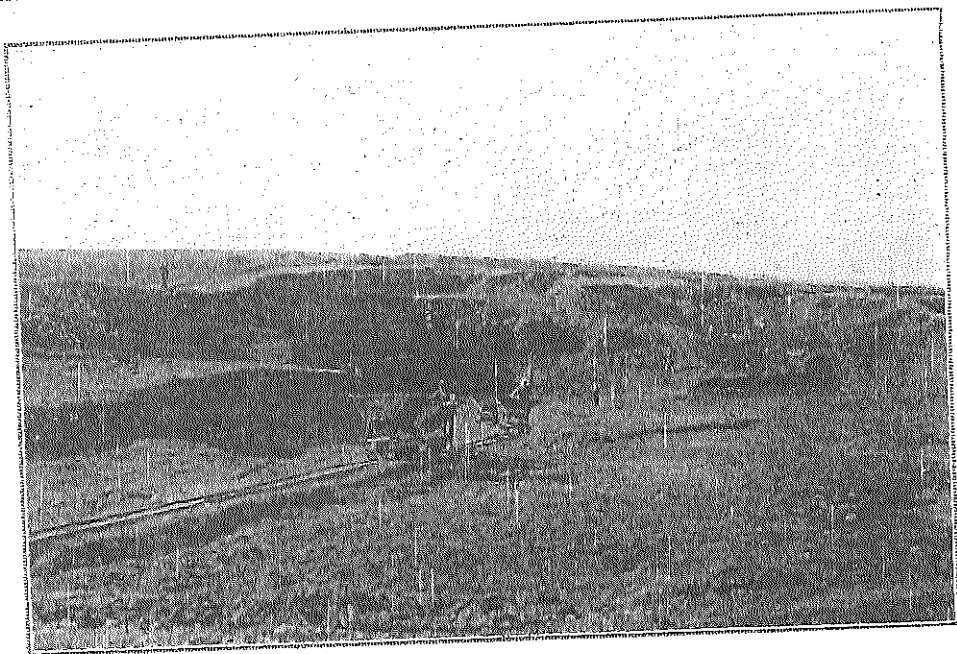
Mais le labeur opiniâtre de M. Léonis devait avoir raison de tout et l'année 1890 marque pour lui l'ère d'une condition meilleure, de rendements plus intéressants, d'efforts moindres mais plus rémunérateurs. Il procède à des améliorations notables qui modernise un peu son usine vraiment jusqu'à ce jour archaïque ; il y installe un matériel fort intéressant pour l'époque et qui fonctionnait à la vapeur ; le four est perfectionné lui aussi et brusquement la briqueterie se trouve en mesure de livrer à la clientèle la quantité formidable de 2.500.000 pièces par an.

Que de chemin avait été franchi depuis le début dans la modeste soupenne, face au moule en bois et au four désuet !

En 1912, le fils du courageux artisan, M. Joseph Léonis prit la suite des affaires et sachant de quel tenir se mit lui aussi courageusement et fructueusement au travail dirigeant avec amour cette usine où somme toute il était né. Il s'applique à améliorer l'outillage existant déjà de manière à en obtenir avec le minimum d'usure pour le matériel et de fatigue pour le personnel le maximum de rendement.

Dès agrandissements, notamment des hangars, du four, des carrières furent, sur ses indications, peu à peu réalisées et aujourd'hui M. Joseph Léonis peut dire avec fierté non seulement qu'il a continué l'œuvre de son père, mais qu'il a adapté son usine aux besoins considérables que celle-ci est appelée à satisfaire.

La superficie totale des installations n'est pas inférieure à un hectare en y comprenant l'usine



Gisement d'argile.

proprement dite, les hangars, les dépendances, les remises de matériel et enfin les bureaux ; les carrières s'étendent sur 45 hectares et intéressent des gisements puissants et reconnus d'argile plastique et de sable de qualité très supérieure.

La main-d'œuvre est peu nombreuse ; l'extraction des argiles, des dégraissants, leur transport par wagonnets, l'alimentation des broyeurs, le transport de la matière broyée au moyen d'appareils mécaniques au distributeur qui alimente les appareils de trempage et de malaxage, tout cela est effectué mécaniquement ; ce sont les appareils de trempage et de malaxage qui fournissent la matière pétrie aux presses à tuiles et aux briquetiers. Les produits vont ensuite au séchage.

Les produits secs sont ensuite disposés dans un four continu qui, après 10 à 12 jours de cuisson les livre bons pour la vente.

Cette usine peut être citée comme modèle. Un gros avantage pour la consommation, car les prix s'en ressentent, vient de ce que l'usine est située aux portes de Sidi-bel-Abbès et à proximité des gares desservant les lignes P.-L.-M., d'Oran à Oudjda et de Sidi-bel-Abbès et Mascara.

Une centaine d'ouvriers sont employés en permanence dans cette briqueterie qui livre annuellement douze millions de tuiles, briques, carreaux, etc...

Ces produits ont été récompensés dans divers concours ou expositions, notamment à Marseille, où ils ont obtenu des médailles de bronze et d'argent contre des concurrents très nombreux et d'incontestable valeur.

Établissements H. Falcon et R. Torregrosa

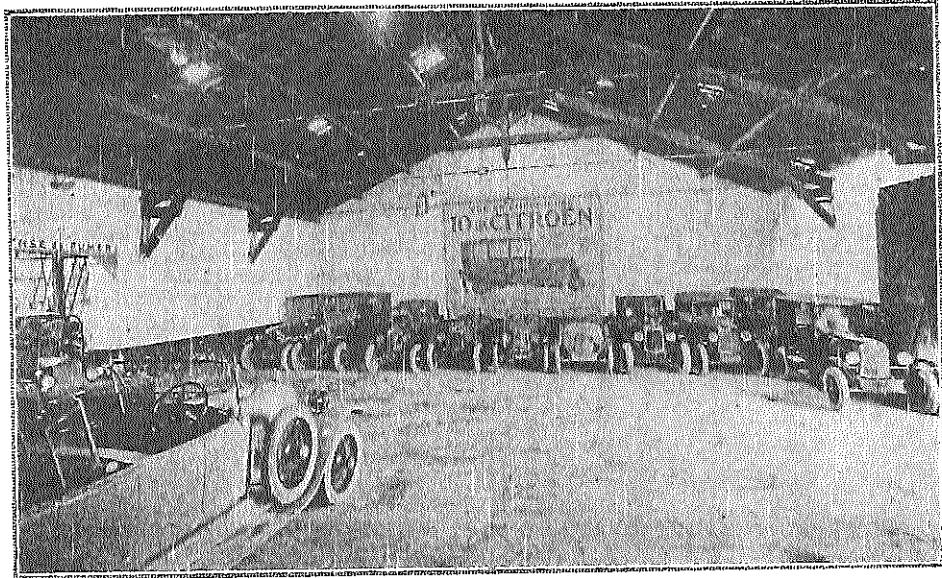
Le développement de l'automobilisme dans l'Afrique du Nord a trouvé des auxiliaires précieux dans les nombreuses maisons de réparations et de fournitures d'accessoires qui se sont créées et développées au fur et à mesure que ces véhicules, autos de luxe et de tourisme, camionnettes de livraison et d'achat, autobus imposants et gros camions pour poids lourds sillonnaient nos routes en nombre quotidiennement accru.

Quelque solides que soient les véhicules sortant de tel ou tel atelier de construction, quelle que soit l'habileté des techniciens qui en ont conçu le fonctionnement, les connaissances des ingénieurs qui en ont arrêté les devis et la conscience professionnelle de ceux qui les ont réalisés et mis au point, il arrive toujours un moment où le formidable effort fourni par le véhicule en franchissant des distances énormes, à des vitesses considérables, nécessite des révisions, des remises au point et souvent des réparations graves; certaines pièces délicates doivent être changées, certains assemblages doivent être refaits; cependant le temps presse; les sommes élevées nécessaires à l'acquisition de la moindre voiture automobile ne permettent pas d'en posséder de rechange, ni de les immobiliser trop longtemps.

On ferait sourire le conducteur d'auto à qui on conseillerait de renvoyer son véhicule à la mai-



Vue extérieure du Garage Falcon et Torregrosa.



Vue intérieure du garage.

son de fabrication pour une réparation urgente. Et cependant, il en serait ainsi si des hommes d'initiative et de réalisation ne s'étaient appliqués à doter l'automobilisme algérien d'un outillage véritablement digne de lui et de mettre à sa disposition non seulement des ateliers munis des derniers perfectionnements modernes et servis par un personnel trié sur le volet, mais encore des stocks importants de pièces de rechange de toutes marques, de toutes des-

tinations et de toute fabrication connue.

Parmi eux, il convient de citer MM. H. Falcon et R. Torregrosa qui, devinant l'essor que la circulation automobile allait prendre dans l'Afri-

que du Nord en général et dans l'arrondissement de Sidi-bel-Abbès en particulier, ont ouvert au chef-lieu, 4, rue de la Légion, c'est-à-dire au centre des affaires et à deux pas de la nouvelle Poste, un modeste atelier devenu très rapidement le beau garage que chacun connaît aujourd'hui.

On peut le dire, les débuts de ces deux techniciens furent modestes, mais leur ascension rapide, car ils apportèrent à leur entreprise des qualités techniques hors de pair, un esprit de suite opiniâtre et, disons-le, une conscience et une probité parfaite dans les affaires.

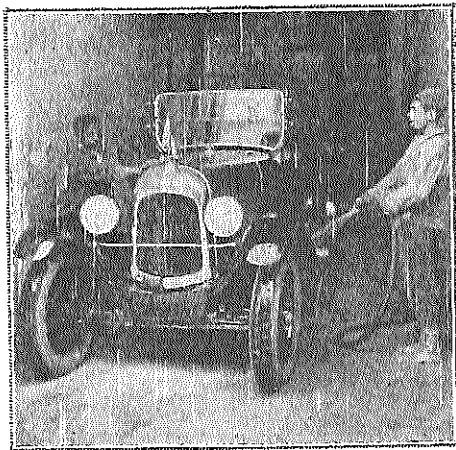
Ils commencèrent par effectuer les petites réparations, mais ils les réussirent de telle sorte qu'ils durent en peu de temps en accepter de plus importantes, et pour cela adapter leur outillage à toutes les nécessités et en venir au point d'être considérés actuellement comme comptant parmi les premiers mécaniciens de la place.

Ils sont à même aujourd'hui d'effectuer toutes les réparations qu'on voudra bien leur confier. Leur garage peut facilement contenir cinquante voitures et leurs installations couvrent une superficie qui n'est pas inférieure à 800 mètres carrés.

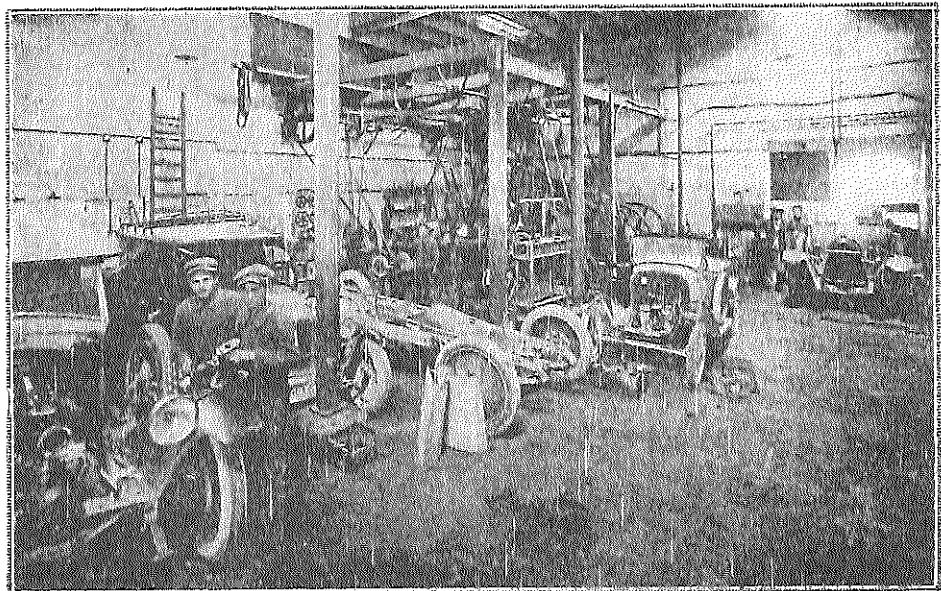
Quinze ouvriers ou employés sont attachés d'une manière permanente à la maison.

Des marques, pourtant sévères dans le choix de leurs représentants, ont confié à MM. H. Falcon et R. Torregrosa leur agence à Bel-Abbès; ce sont : Citroën, de Dion-Bouton, Mors, Rochet-Schneider, pour ne citer que celles-là.

Bien entendu, le garage tient à la disposition un très grand choix d'accessoires pour automobiles.



Salle de lavage.



Atelier de réparation.

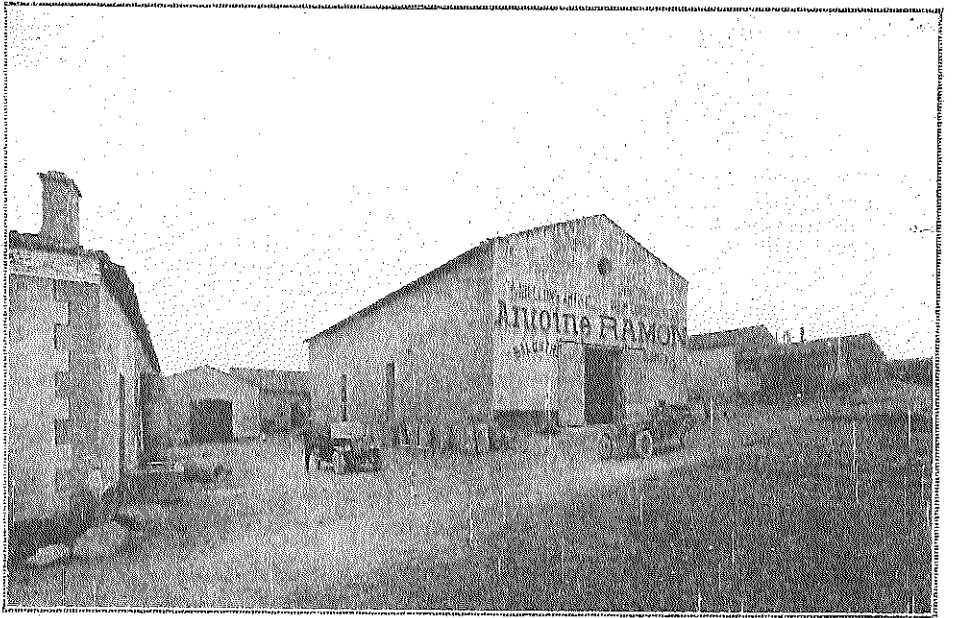
Usine à Plâtre Antoine Ramon

Les Etablissements Antoine Ramon, dont tout le monde de la construction dans l'arrondissement de Sidi-bel-Abbès apprécie les services qu'ils rendent aux entrepreneurs et aux tâcherons sont le fruit d'une longue expérience et d'un patient labeur car ils eurent, comme nombre de maisons que nous avons mentionnées dans ce *Livre d'Or* des commencements modestes et des difficultés nombreuses à vaincre.

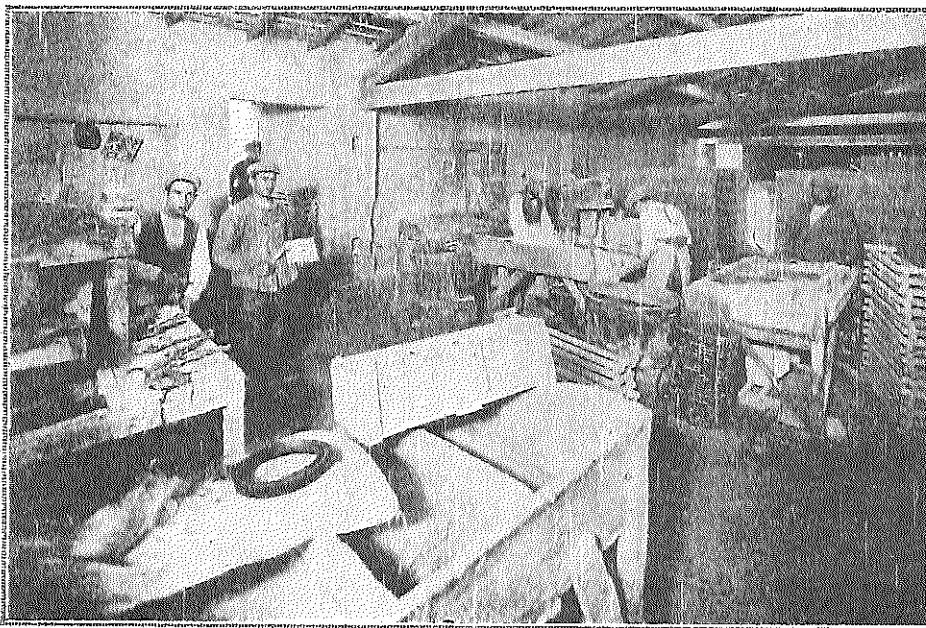
Le fondateur en fut M. Jacques Ramon, dont les vieux Bel-Abbésiens n'ont point perdu le souvenir de la personnalité sympathique et du caractère toujours égal.

M. Ramon arriva à Sidi-bel-Abbès en 1879 comme ouvrier maçon ; travailleur acharné et fort habile dans son métier, il ne tarda pas à économiser de quoi se mettre à son compte. Il se lança dans l'entreprise et créa en même temps un commerce de matériaux de construction.

Il donna à son affaire un essor réel, ce qui était fort méritoire, car à cette époque les affaires étaient loin d'être aussi faciles et aussi lucratives qu'aujourd'hui ; néanmoins, lorsqu'il céda son commerce à M. Antoine Ramon, en 1894, de notables améliorations avaient été déjà réalisées et le chiffre d'affaires était en voie de progression constante.



Vue générale de la manufacture de carreaux.



La fabrication des carreaux.

M. Ramon acquit une grande notoriété dans la région par son système d'amphores en briques et ciment qui obtint dans le pays un vif succès et fut l'objet de récompenses nombreuses aux expositions qui reçurent ses envois : médaille d'argent à Tours, diplôme d'honneur à Lyon pour les plâtres.

En 1895, M. Antoine Ramon, à la suite de l'aménagement par ses soins d'une belle carrière de gypse située à quelques kilomètres de la ville, décida de se livrer en grand à la fabrication du plâtre, dont les emplois nombreux, tant dans la construction que dans l'agriculture, lui assuraient des débouchés faciles et nombreux.

Dès lors, les commandes se firent de plus en plus nombreuses et aujourd'hui l'usine Ramon est en mesure de fabriquer et de livrer à la consommation de 80 à 100 quintaux de plâtre de toute première qualité et dont il est difficile de rencontrer la réplique dans toute la Colonie. L'usine fonctionne à l'aide d'un moteur à gaz pauvre.

M. Antoine Ramon a imaginé un traitement très pratique de ses gypses ; la pierre est prise à la carrière brute, puis amenée aux fours où elle est soumise à un feu continu ; une fois cuite, elle passe au concasseur qui la réduit au poussière pour la vente au commerce.

Les installations des Etablissements Ramon, d'un dispositif réellement ingénieux et pratique, ne perdant pas un pouce de place, couvrent une superficie de 20.000 mètres carrés, M. Antoine Ramon possède également une manufacture de carreaux en ciment comprimé dont la création remonte à l'année 1908. Ses dalles, tuyaux, agglomérés, balustrés sont d'une fabrication très soignée qui les exempte de toute fragilité et les

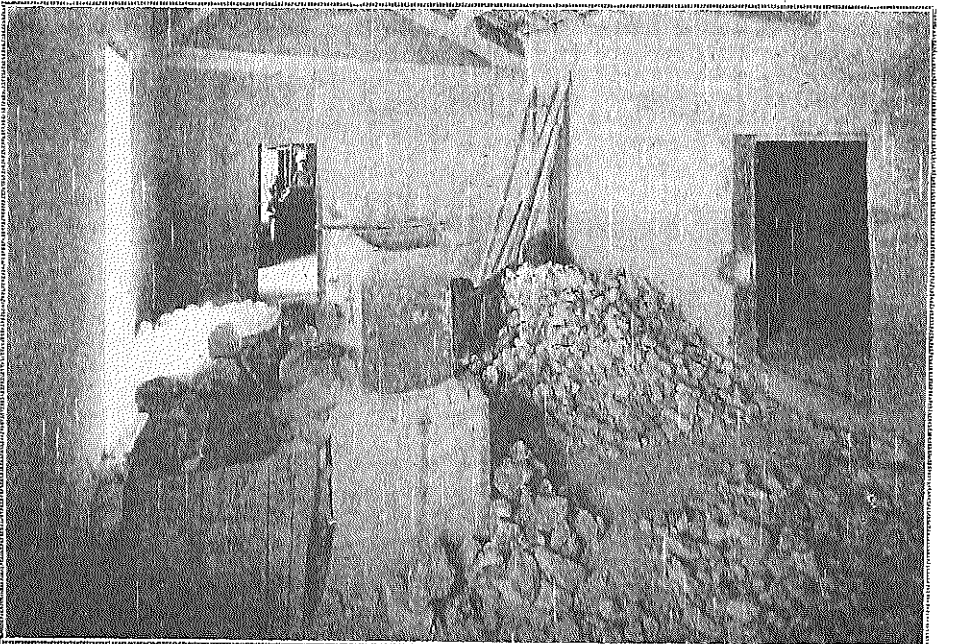
rend au contraire d'une grande résistance aux chocs et aux agents de destruction de toute nature.

Il convient de mentionner encore une usine à chaux qui peut livrer quatre mètres cubes par jour et un atelier de moulage susceptible d'exécuter toute sculpture au plâtre. Le nombre des ouvriers employés en permanence aux différents services des Etablissements Antoine Ramon est de trente environ.

Les principaux articles à la vente sont les différentes qualités de plâtre parfaitement adaptées pour une fabrication spécialisée à l'usage qui en doit être fait, les carreaux, dalles, tuyaux, agglomérés, balustrés, etc. La chaux est également très demandée ; les Etablissements Ramon sont enfin en mesure de fournir tout ce qui concerne la construction et ce à des prix et conditions très raisonnables.

Comme on peut s'en rendre compte par cette simple énumération, ces Etablissements constituent actuellement une affaire en pleine activité et en pleine croissance qui fait le plus grand honneur à l'homme d'action et de réalisation qu'est M. Antoine Ramon qui a su maintenir dans son usine les traditions que son prédécesseur y avaient mises en honneur.

Chaque jour une branche est créée et perfectionnée : c'est ainsi, par exemple, que M. Antoine Ramon est aujourd'hui en mesure de livrer par grosses quantités des sables et graviers pour travaux en ciment armé, dont l'usage se répand de plus en plus actuellement.

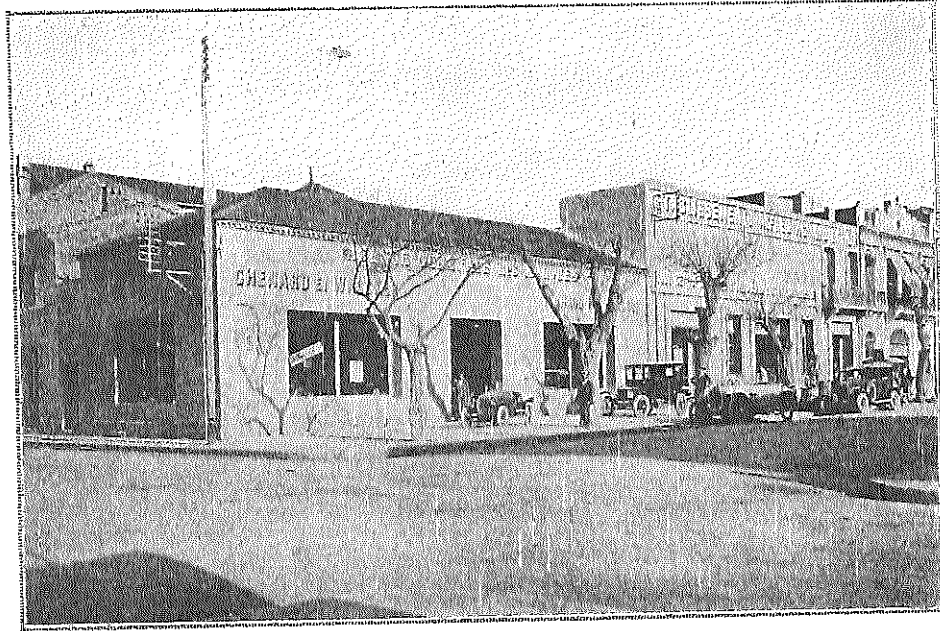


L'usine à plâtre.

Etablissements Alfred Achard et fils

Les Etablissements Alfred Achard et fils, dont les grands magasins de vente et d'exposition sont situés 33, rue Prudon et rue Richelieu, à Sidi-bel-Abbès, ont été créés en 1884, sous la raison sociale Achard frères, puis, successivement, Alfred Achard et enfin Alfred Achard et fils. Les débuts de la grande et belle maison que nous connaissons aujourd'hui pour une des meilleures de l'Algérie dans sa branche furent des plus modestes ; elle débuta, en effet, dans un local construit en bois.

Les frères Achard se mirent au travail avec le plus grand courage et ne négligeant rien pour exécuter à l'entière satisfaction de leurs clients les commandes et les ordres qu'ils recevaient, ils ne tardèrent pas à recruter un noyau nombreux de chalands. Quatre ans plus tard, la nécessité de s'agrandir devient inéluctable ; le local en bois du commencement fait place à des ateliers en maçonnerie qui couvrent une superficie de 400 mètres carrés. L'élan est donné, rien n'arrêtera plus le développement de ces établissements qui voient, en 1893, doubler l'emplacement des ateliers qui couvrent alors 800 mètres carrés ; en 1898, on élève un étage et, peu après, on installe un outillage mécanique déjà fort important pour l'époque. En 1914, on procède à l'acquisition de nouveaux terrains, car la progression du chiffre d'affaires est telle qu'il faut absolument songer à adapter l'importance de la Maison aux



Vue extérieure du Garage Achard et fils.

truction et la réparation. Un garage, de nouveaux ateliers ont été construits, bien entendu, avec tous les perfectionnements modernes réa-

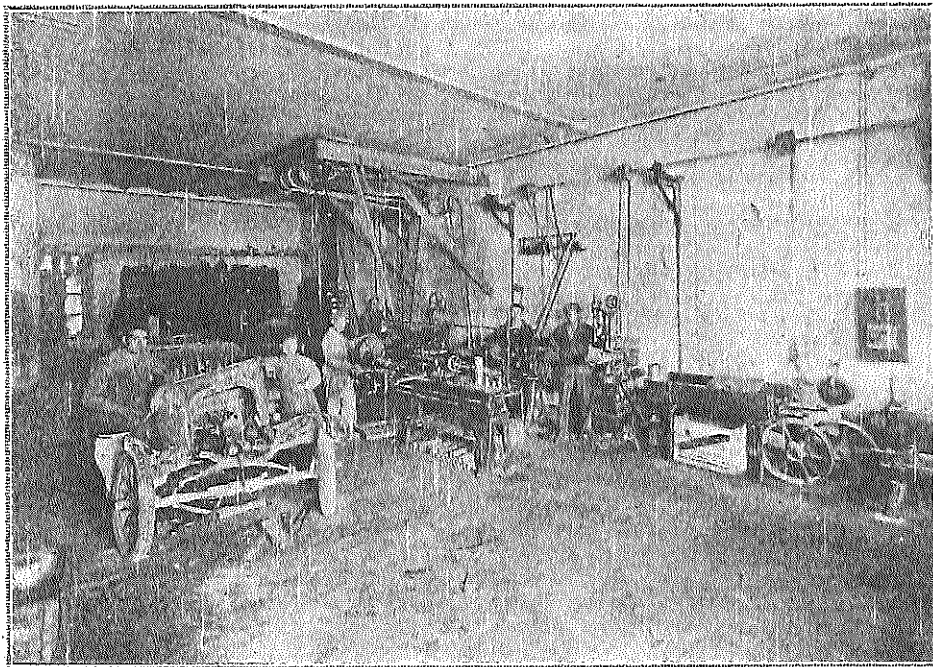
trique, enfin, dont nous avons déjà parlé.

Cette simple énumération montre l'énorme progression de cette Maison dans ces quarante dernières années. Soixante-dix à quatre-vingts ouvriers spécialistes, recrutés minutieusement réellement triés sur le volet, sont attachés d'une manière permanente à la Maison et participent, chacun dans la branche qui lui est propre, à l'exécution impeccable des ordres confiés aux ateliers.

L'espace mesuré dont nous disposons ne nous permettra de donner qu'un aperçu succinct des fournitures que les Etablissements Alfred Achard et fils effectuent normalement.

Leur carrosserie hippomobile est très recherchée, car d'une solidité et d'une élégance parfaites, elle joint aux nouveaux modèles la ligne traditionnelle et le bon goût des anciens. Sa carrosserie pour automobiles est l'objet de soins particuliers et affecte tous les modèles dont elle fournit des exemplaires hors de pair. Elle a un rayon de tôlerie et de soudure autogène, dont les services sont vivement appréciés de tous les usagers qui y recourent ; ses appareils nouveaux lui assurent la possibilité de faire face à toutes les éventualités. Les Etablissements Alfred Achard et fils se sont fait une remarquable spécialité de radiateurs en tous genres et pour n'importe quelle destination.

Devant leur activité bien connue et leur réputation assise, les marques les plus réputées leur ont confié leurs agences : Panhard et Levassor, Chenard et Walker, Berliet, Ford, Sénéchal sont représentés à Bel-Abbès (pour l'arrondissement et la ville) par la Maison Achard. Son succès est d'autant plus grand auprès de la clientèle que celle-ci est toujours certaine de trouver chez elle des pièces détachées de toute nature en grands stocks et de pouvoir faire faire ses réparations d'une manière impeccable dans son atelier spécialement destiné à cet usage. Il n'est pas jusqu'aux bandages pleins de camions-autos auxquels MM. Alfred Achard et fils n'aient pensé en

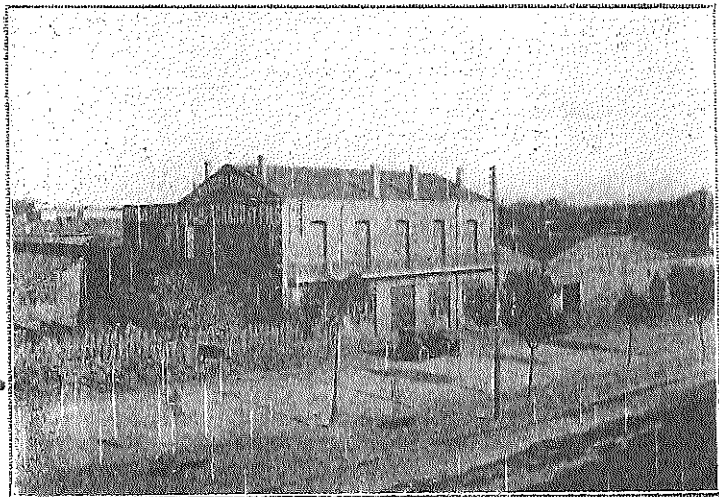


Atelier de Mécanique.

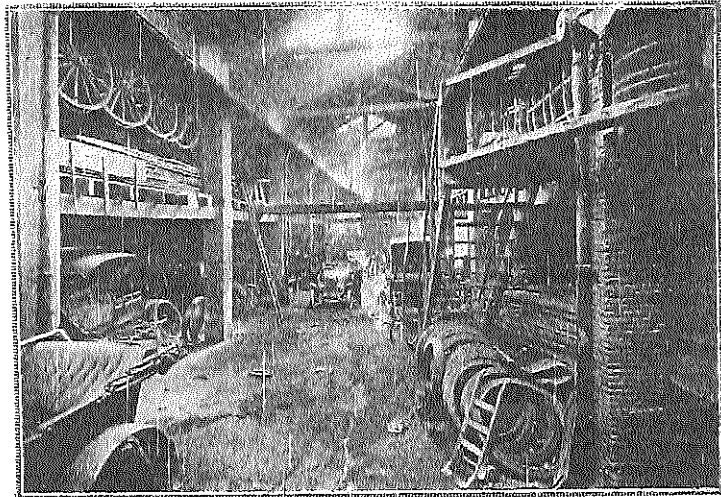
demandes de travaux de toute nature qui l'assailent.

Bref, maintenant, nous nous trouvons en présence d'une véritable usine où l'on fait « tout ce qui concerne l'automobile et la carrosserie » à laquelle il a été adjoind une centrale électrique, avenue de la Gare et route d'Oran, pour la cons-

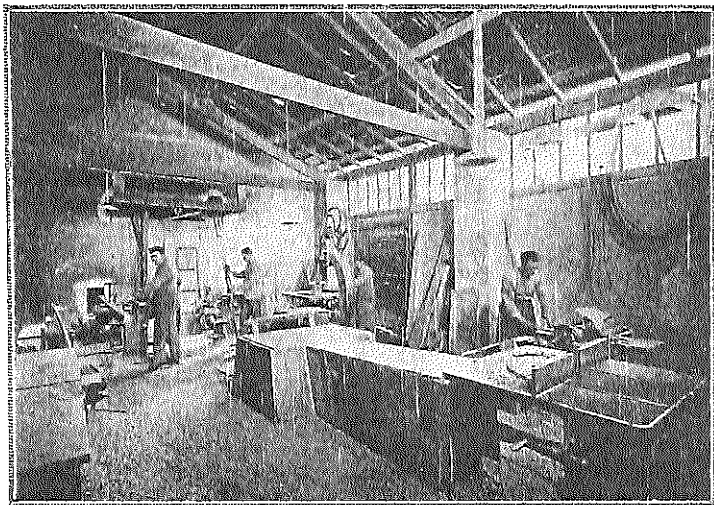
lisés ces dernières années. L'ensemble des installations couvre 3.800 mètres carrés, comprenant des ateliers de carrosserie automobile et hippomobile, des ateliers de mécanique, des magasins d'approvisionnements, un garage pouvant recevoir cent quarante automobiles, des magasins de vente et des bureaux, la centrale élec-



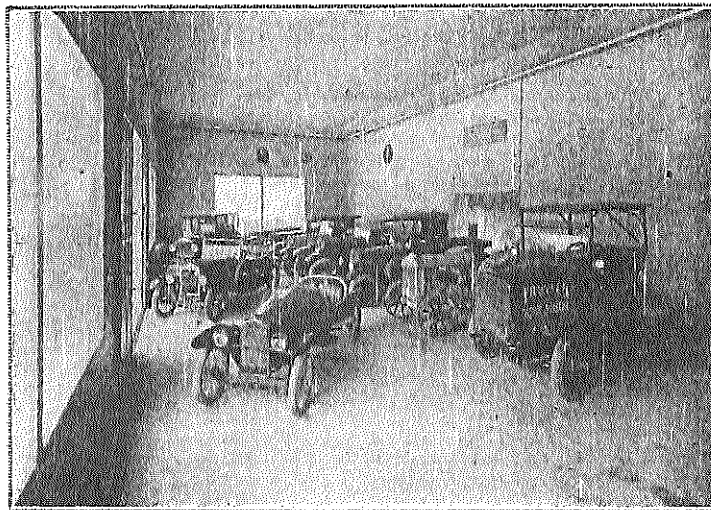
Succursale-Carrosserie.



Atelier de Carrosserie.



Machines-outils à bois.



Salle d'exposition.

munissant leurs ateliers d'une presse à bandages spéciale et de très grande puissance.

Il va sans dire qu'il existe dans la Maison des stocks importants de pneus de toutes marques et de toutes dimensions, tenues constamment au plein, où chacun est à même de pouvoir, à n'importe quel moment, se réapprovisionner complètement; il convient d'y ajouter un distributeur automatique d'essence, dernier cri, et le plus formidable assortiment d'ingrédients qu'il soit possible d'imaginer. Telles sont les ventes courantes de la Maison.

Des agences ont été créées dans les centres principaux du département, notamment à Oran, à Mascara, à Mostaganem, à Tiaret, à Tlemcen et à Aïn-Témouchent, sur la demande et pour la commodité de la clientèle trop éloignée de la

Maison-mère. Nous tenons à souligner que les usines des Etablissements Alfred Achard et fils effectuent la construction de la voiture et de l'automobile dans toutes ses parties; elles possèdent à cet effet des ateliers de dessins et d'études; chaque atelier a une place réservée à la menuiserie et à l'ébénisterie, à la tôlerie et à la soudure autogène; on y pratique la forge, l'ajustage, le montage, le charronnage, la fabrication des roues, la peinture, le vernissage, la sellerie et les garnitures.

Des ateliers sont chargés spécialement des serrages de moteurs et des révisions de châssis. On y mène à bien tous les travaux d'entretien et de réparation des véhicules automobiles et hippomobiles.

On y crée, fabrique et équipe le véhicule de

travail, de luxe et de grand luxe, de toute puissance et de tous prix. Cette Maison a créé, depuis sa fondation, un grand nombre de véhicules spéciaux pour l'Algérie ainsi que des instruments agricoles. A signaler à ce sujet tout particulièrement la voiture dite « Bel-Abbésienne » et la charrue dite également « Bel-Abbésienne ». Toutes deux ont été écoulées à des milliers d'exemplaires et jouissent d'une faveur parfaitement justifiée auprès de ceux qui en pratiquent l'usage, La Maison Alfred Achard et fils construit également tous autres modèles de véhicules.

Ses exportations sont assurées dans les principaux centres par des agences dont nous avons donné la liste et ailleurs par des voyageurs.

Ces établissements n'ont jamais pris part à aucune exposition, ni à aucun concours.

Tuilerie-Briqueterie « La Bel-Abbésienne »

On a dit, avec juste raison, que parmi les affaires que dans la Métropole retiennent de plus en plus l'attention des hommes de réalisation et des capitalistes, les tuileries-briqueteries se placent au premier rang.

En effet, non seulement elles constituent un élément très rémunérateur pour les capitaux qui y sont engagés, mais encore elles créent, pour les régions où elles fonctionnent, un fort appréciable élément de richesse. Aussi, ne pouvons-nous que nous réjouir de faire connaître à nos lecteurs qu'une briqueterie, *La Bel-Abbésienne*, vient d'être créée pour l'exploitation d'un terrier d'une grande richesse, situé près de la gare.

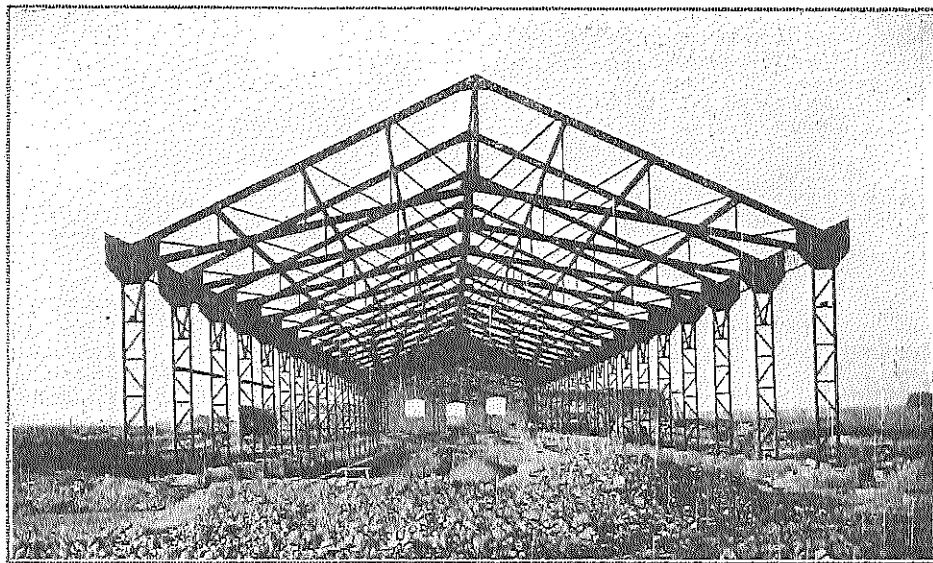
Une société anonyme, au capital de 2,000,000 de francs, a été constituée à cet effet, et en voici les administrateurs: MM. Suaudeau (Edouard), président; Bellat (Louis), vice-président; Frédéric Malet, administrateur-délégué; Albraud (Jacques), administrateur-secrétaire; Coste (Jean), Guérin (Pierre), Krauss (André), Ménégaux (Charles), Payri (Auguste), M^{me} veuve Thiéday, administrateurs; MM. Nicolas (Gabriel) et Rouffia (Alfred), commissaires aux comptes.

La notoriété de ces hautes personnalités montre combien l'affaire est sérieuse et combien elle mérite d'être encouragée et suivie.

Le terrier comprend environ 60 hectares de terre argileuse de première qualité, alors que dans les plus grandes tuileries de la Métropole, le terrier n'a que quelques hectares. Il est donc pratiquement inépuisable. Des sondages ont été effectués dans toute son étendue, des puits de 10 à 20 mètres de profondeur ont été forés de 100 en 100 mètres et n'ont révélé aucun changement dans la composition de la terre.

Les analyses, tant scientifiques que pratiques, qui ont été faites, ont démontré sa qualité exceptionnelle. Elle rentre dans la catégorie des argiles ferrugineuses convenant parfaitement à la fabrication de tous objets céramiques.

La situation du terrier, à 1,800 mètres de la gare, permet l'évacuation facile de toute la fa-



La première construction de la Briqueterie La Bel-Abbésienne.

brication et celle-ci pourra être exécutée relativement à très bon marché.

La main-d'œuvre qui, à part la direction, ne nécessite aucune étude spéciale ni aucun apprentissage préliminaire, sera assurée par les indigènes, dont le salaire journalier est environ un tiers de celui des ouvriers métropolitains.

L'usine sera construite à la gare des Chemins de fer de l'Etat; un embranchement privé permettra le chargement direct de nos produits sur wagon.

La voie ferrée de l'Etat ouvrira aux produits de *La Bel-Abbésienne* de larges débouchés vers Mascara et le Sud oranais, tandis que le P.-L.-M. les diffusera vers Oran, Alger et le Maroc.

L'usine sera, bien entendu, munie de tous les perfectionnements modernes et traitera en moyenne cent tonnes par jour en terre ferme; un four continu, système Hoffmann, sera appro-

prié pour la cuisson de ces cent tonnes.

Sa fondation s'imposait au moment où les prodromes d'une nouvelle activité dans la construction se multiplient et s'affirment de jour en jour. La Métropole n'a d'ailleurs pas attendu davantage pour inventorier et mettre en exploitation ses terrains d'argile, même les moins importants, et les bénéfices réalisés à ce jour par les nouvelles affaires sont considérables; la Tuilerie-Briqueterie Bel-Abbésienne ne fera pas exception à la règle.

La vente des produits est d'ores et déjà assurée. Une seule partie du département d'Oran, étant donnée la situation géographique de Sidi-bel-Abbès, absorbera tous les produits de l'usine.

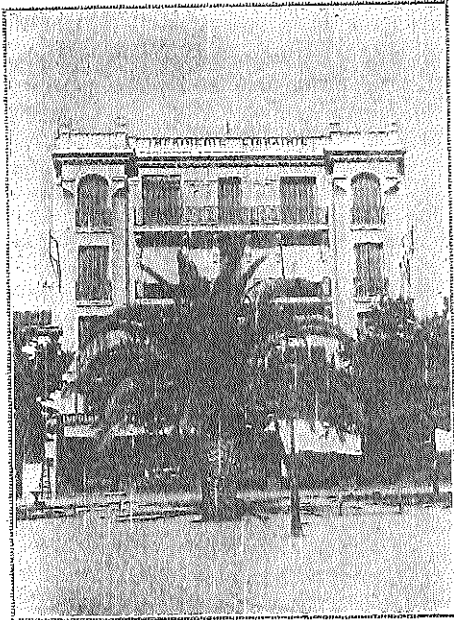
Nous sommes, en un mot, en présence d'une saine et belle affaire qui ajoutera bientôt un superbe fleuron à la couronne industrielle algérienne.

Imprimerie E. Roidot

En 1853, M. Prosper Roidot venant de Blida, où il était primitivement installé et où il fut le premier patron de M. Mauguin, devenu, par la suite, un des plus grands imprimeurs d'Algérie, fondait à Bel-Abbès un atelier de lithographie.

En 1891, abandonnant la lithographie qui était un peu trop spéciale pour un centre aussi restreint que celui de Bel-Abbès, son fils, M. Edouard Roidot créait une imprimerie.

De début forcément modeste, cette petite imprimerie installée rue Prudhon, dans la vieille maison actuellement occupée par le magasin de papeterie, où, depuis 54 ans, logèrent de père en fils la famille Roidot, comprenait pour tout matériel d'impression, une petite « Minerve » à pédale et employait pour tout personnel un seul ouvrier. Le grenier servait de magasin à papier et la cour d'atelier, mais grâce à l'estime dont jouissait M. Edouard Roidot, grâce aux soins qu'il apportait dans l'exécution des modestes travaux qui lui étaient confiés, les commandes commencèrent bientôt à devenir plus nombreuses et l'unique employé, aidé par le « patron », ne tarda pas à devenir insuffisant. Et M. Roidot s'adjoignit alors quelques ouvriers de plus parmi lesquels Julien Ros, le « Brave Julien », comme on l'appelle familièrement, qui s'attacha à la fortune de l'imprimerie, seconda par son labeur et son



L'Imprimerie Roidot.

dévouement, les efforts de M. Roidot dont il ne tarda pas à devenir le collaborateur le plus précieux et le plus fidèle.

Mais les commandes se faisaient toujours plus nombreuses, la petite « Minerve », qui roulait du matin au soir, devint à son tour insuffisante. Le matériel s'accrut d'une « Marinoni » et le personnel de quelques ouvriers encore.

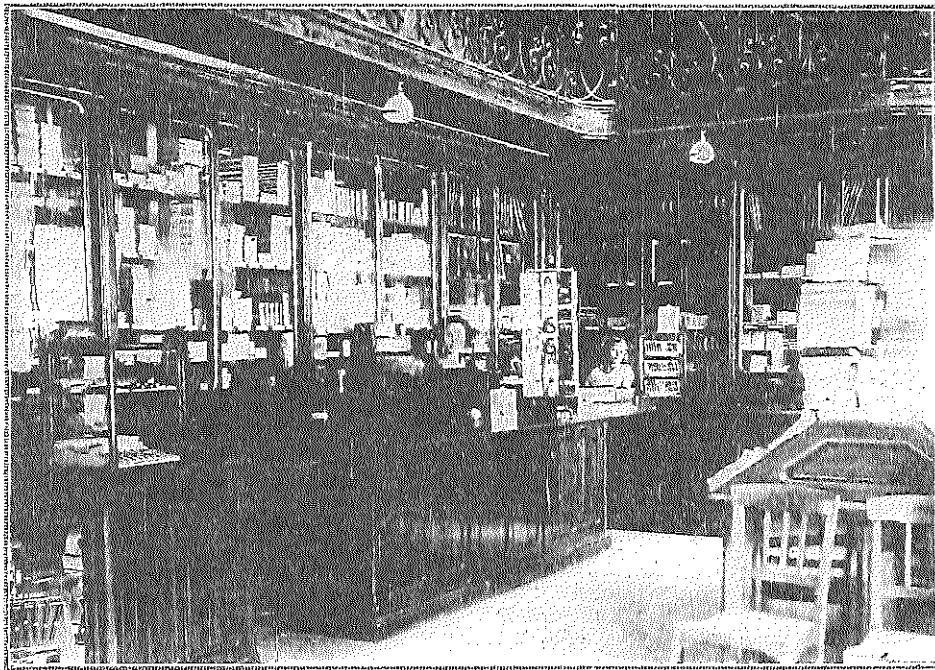
En 1898, M. Roidot se rendit acquéreur de l'imprimerie Maurel. Il ne fallait plus songer à se mouvoir dans la petite cour de la rue Prudhon, c'est alors que l'imprimerie fut installée rue de Strasbourg, en face le Square Pasteur, où elle était hier encore.

Dès 1891, M. Roidot imprimait un journal le *Messageur de l'Ouest*, dont il était le Directeur. En prenant la succession de l'imprimerie Maurel, M. Roidot conserva le *Sud Oranais*, édité par cette imprimerie. Les deux journaux furent fondus en un seul qui prit le titre *Sud Oranais, Messageur de l'Ouest*. Ce n'est qu'en 1900 que fut fondé *Le Républicain Sud Oranais* actuel.

C'est alors que M. Roidot songea à faire édifier, sur un vaste terrain lui appartenant, route d'Oran, la belle et spacieuse imprimerie qui vient d'être inaugurée provisoirement, il y a quelques jours.

Ah ! que nous sommes loin maintenant du pauvre petit réduit de la rue Prudhon.

Sur un espace de 700 mètres carrés s'élève une superbe bâtisse, construite, sur les indications mêmes de M. Roidot, par un jeune et habile architecte, notre ami Prunier; les travaux



Une partie des magasins de vente.

ayant été exécutés par M. Emile Lanier, entrepreneur des plus compétents et des plus consciencieux.

Un spacieux vestibule d'entrée, précédant la salle de rédaction; un vaste atelier de composition, dont les murs sont garnis, du sol au plafond, par des rayons supportant des jeux de caractères d'affiches en tous genres et de toutes dimensions; une salle des machines comprenant six presses différentes des plus perfectionnées et du dernier modèle et diverses machines accessoires; une salle des moteurs où fonctionneront bientôt des moteurs à gaz et plus tard, — lorsque l'électricité sera installée à Bel-Abbès — des moteurs électriques; un vaste atelier de reliure avec presses et matériel spécial; un magasin à imprimés; un immense magasin à papier; une clicherie; de nombreuses dépendances avec lavabos, douches et tout le confort moderne pour les ouvriers occupent le rez-de-chaussée.

Au premier se trouvent les appartements particuliers comprenant une vingtaine de pièces en façade sur l'avenue Loubet et donnant du côté opposé sur une immense terrasse.

Toutes les salles de l'imprimerie sont largement éclairées et aérées par de grandes baies vitrées.

Ainsi montée et installée, cette imprimerie modèle, pouvant exécuter tous les travaux particuliers et administratifs, faisant les affiches en toutes dimensions et tirages en plusieurs cou-

leurs, pourra rivaliser avec les maisons les plus réputées, pour la rapidité d'exécution, le fini du travail, la diversité des impressions et la modicité des prix.

Aussi, est-ce avec une fierté bien légitime que M. Roidot peut jeter un regard en arrière et contempler avec satisfaction tout le chemin parcouru depuis 1891.

Honoré de l'estime et de la sympathie générale, entouré d'une nombreuse famille qu'il a su élever dans le bien et le devoir, affectionné par tous ses ouvriers et secondé par un personnel dévoué, habitué à le considérer plutôt comme un père que comme un patron, M. Roidot récolte le fruit de son labeur constant et s'assure un avenir de félicité, auquel il a légitimement droit.

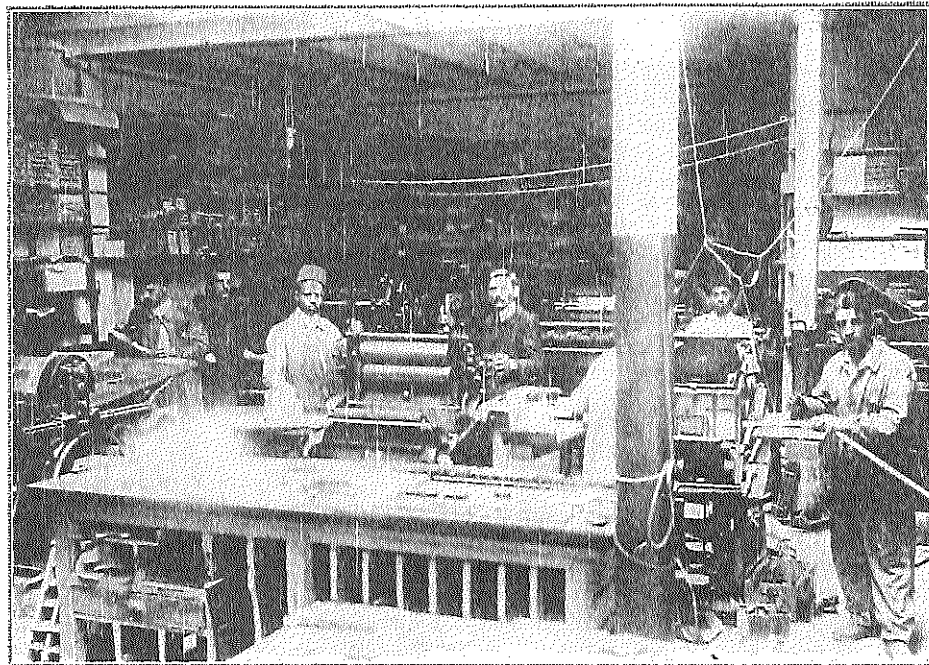
* *

Après les événements de 1914-1918, M. René Roidot prend la suite de son père, il fait édifier, place Carnot, un immeuble où il fait réunir cette fois sa librairie et son imprimerie jusque là séparées.

La librairie aménagée d'une façon spacieuse et moderne, agrémentée de deux belles vitrines, permet à la clientèle de faire son choix aux meilleures conditions pour elle.

L'imprimerie, installée aussi selon la technique moderne, fait régner la fée électricité partout où cela est nécessaire.

Nous ne doutons pas que les efforts faits par M. René Roidot seront couronnés de succès.



Un coin des ateliers.

Les Établissements Veuve J. Sendra et C^{ie}

La création de la Maison Veuve Sendra, à Sidi-bel-Abbès, remonte à l'année 1892 et est due à l'initiative de M. Joseph Sendra, qui, décédé en 1916, a laissé, en même temps que des regrets unanimes dans cette ville, où il était très avantageusement connu, le souvenir d'un travailleur acharné, d'un praticien habile et d'un parfait honnête homme.

Arrivé en Algérie comme simple ouvrier charron, il ne tarda pas à faire vivement apprécier de ses patrons les qualités de technicien et ses connaissances professionnelles particulièrement étendues. Il sut, grâce à un esprit d'économie très accusé, réunir assez vite un petit pécule et décida de réaliser, sans plus tarder, ce qui avait toujours été le rêve de sa vie : un atelier de construction.

Nous ne surprendrons nullement nos lecteurs en leur disant que ses débuts furent des plus modestes et que rien ne faisait supposer que, dans un avenir relativement bref, sa modeste installation deviendrait un des plus importants établissements de mécanique industrielle et agricole en même temps que de construction de toutes natures de l'arrondissement.

C'est qu'il n'avait point échappé à l'homme clairvoyant qu'était M. Joseph Sendra à quel point serait rapidement poussée l'industrialisation de l'agriculture en Algérie et le rôle de plus important que jouerait dans la vie du pays la question du machinisme vue sous toutes ses formes.

Nous n'en étions déjà plus, voici quarante ans, au défrichement des premiers temps de la conquête, où le colon, nouvellement installé dans une concession relativement exigüe, parcimonieusement attribuée par l'Etat, devait l'arracher à l'emprise des palmiers nains, des jujubiers et des lentisques à coups de pics et de pioches.

On se tournait de plus en plus vers la grande propriété et naturellement on ne pouvait concevoir la réalisation et l'entretien de celle-ci sans de très puissants moyens mécaniques ou industriels. Il fallait désormais un outillage considérable pour satisfaire aux besoins nouveaux et les maisons métropolitaines ou étrangères, avec leur sens très averti des affaires, envoyaient leurs voyageurs et leurs courtiers d'années en années plus nombreux, car elles savaient bien quel débouché important allait désormais constituer pour elles une Algérie en plein essor et ainsi dans l'obligation impérieuse de constituer sans tarder un outillage agricole complet.

Toutefois, ces modèles, qui pouvaient être très pratiques dans le pays où ils avaient été conçus et pour les besoins duquel ils avaient été réalisés, ne s'adaptaient point toujours comme il eût été désirable aux nécessités de la culture algérienne et aux services que les colons pouvaient attendre d'eux.

Il y avait donc une très belle place à prendre pour un professionnel habile et un constructeur éprouvé comme M. Joseph Sendra qui ne tarda pas à se rendre compte, par la progression constante de son chiffre d'affaires et le recrutement d'une clientèle nombreuse et fidèle, combien son initiative était venue au point.

Bientôt, il constate qu'il est à l'étroit dans l'espace mesuré dont il a dû se contenter les premiers temps, car non seulement les ordres se multiplient, mais encore leur diversité embrasse une multitude de branches qui nécessitent un vaste développement de ses installations. Il acquiert des parcelles autour du fonds primitif, y installe des appareils, y crée des spécialités et parvient enfin à constituer la splendide usine que nous connaissons aujourd'hui et qui ne couvre pas moins de deux mille mètres carrés ; on aura une idée de l'ardeur au travail de ce chef d'industrie quand on saura que la plupart des bâtiments qui constituent ses installations ont été conçus et bâtis de ses propres mains, en dehors de ses heures de labeur professionnel !

Dans la suite, M. Joseph Sendra dut étendre notablement son champ d'action et au cours de la visite que nous avons faite l'hiver dernier des beaux Etablissements qui portaient son nom, nous y avons remarqué les branches les plus diverses : atelier de forge, scierie mécanique, hall des machines où se trouvent réunies de véritables merveilles de la mécanique moderne ; le tout placé suivant un plan méthodique permettant la réunion, dans un espace restreint et sans aucun gaspillage de place, d'un outillage complet et muni de tous les perfectionnements modernes pour le travail du fer et des bois.

M. Joseph Sendra s'est appliqué à adapter les produits de son usine aux besoins du pays et se trouve ainsi titulaire d'un certain nombre de brevets concernant des véhicules campagnards, notamment, ainsi que des instruments aratoires.

Il a obtenu des récompenses nombreuses et enviées dans toutes les expositions ou concours auxquels il a bien voulu prendre part, notamment une médaille d'or en 1883 et une médaille d'argent à Sidi-bel-Abbès.

A la suite du décès de M. Sendra, survenu en 1916, M^{me} Veuve Sendra prit la suite de la Maison et continua l'œuvre si merveilleusement amorcée.

En dépit du ralentissement des affaires et du marasme résultant des hostilités, le développement de cette belle industrie ne subit aucun temps d'arrêt et elle continue actuellement à s'épanouir, car M^{me} Veuve Sendra et ses fils ne cessent de suivre les traditions qui ont toujours inspiré le fondateur de la maison qu'ils ont héritée.

Parmi les articles qui ont valu aux Etablissements Veuve J. Sendra leur réputation et leur développement, nous croyons devoir signaler ceux qui nous semblent le plus aptes à rendre à nos lecteurs colons et viticulteurs les plus remarquables services.

Voici d'abord divers modèles de charrettes en fer avec châssis en acier doux ; leur longueur de plancher comprend plusieurs dimensions variant entre 3,60 à 6 mètres, avec force de 2.500 à 10.000 kilos, munies de roues ferrées de 7 1/2 à 12 ; moyennant un supplément insignifiant, il y est adjoind une chambrière protectrice à bascule et un tablier en tôle à ridelles ; les prix sont très raisonnables et comprennent de grandes fourragères équipées pour le transport des gerbes.

Mentionnons ensuite des chariots en fer complets, d'une longueur de plancher variant de 4^m 70 à 8 mètres ; leur force est de 4.500 à 10.000 kilos ; suivant la longueur de plancher et le poids à transporter les roues ferrées sont de 8 à 11 centimètres (roues arrières).

On nous montre maintenant des tombereaux à bascule en fer et tôle d'acier ; leur contenance varie, suivant les modèles, entre 1^m 70 cube 500 et 2 mètres cubes 80 ; leur longueur, entre 1^m 70 et 2^m 60 ; leur force, entre 2.000 et 6.500 kilos ; les roues ferrées sont d'une largeur comprise, suivant la capacité et la résistance entre 7 centimètres et demi et 11 centimètres.

Enfin, c'est un assortiment complet de véhicules, d'appareils ou de machines d'une utilité incontestable pour tout colon : tombereaux à brancards fixes pour travaux légers de 2 à 3 mètres, correspondant à une force de 1.500 à 2.000 kilos ; pastières à vendanges d'une contenance de 1 mètre cube 50 à 2 mètres cubes 80 avec roues en bois ferrées ou roues métalliques en acier ; pétrins à vendanges en tôle galvanisée ou noire de contenance à la volonté du client ; haquets avec récipients en tôle galvanisée (châssis en acier) de contenance variant entre 550 et 1.200 litres, d'une force de 1.000 à 2.500 kilos ; tonneaux à bras, petit et grand modèle ; brouettes en fer, en bois, modèles de terrassier, à sacs ou diable à deux roues ; mangeoires métalliques sur pieds, en fer pour écuries, à fond en tôle perforée pour les poussières ou à fond lisse ; râteliers en fer pour écuries, individuels ou corbeille à fourrage ; abreuvoirs en tôle galvanisée à double face ou muraux avec pieds en fer démontables et transportables, d'un poids de 45 kilos environ ; charrues systèmes Sendra, en acier pur garanti, à un seul montant, à pièces toutes interchangeable, munies de perches et de mancherons en frêne ; chaudronnerie en tôle noire et galvanisée — bacs, réservoirs, poubelles, etc. ; palonniers forgés ou en tôle d'acier coudée ; raseuses à chiendent à lame ou proprement dit houes à un seul couteau.

Ce dernier appareil, créé de toutes pièces par la Maison, est une merveille pour la destruction des herbes parasites dans les vignes comme dans les préparés.

Ce simple aperçu des produits des Etablissements Veuve J. Sendra montre quels services cette usine modèle est à même de rendre quotidiennement à l'agriculture dans l'arrondissement de Sidi-bel-Abbès.

Elle accomplit ainsi le rôle pour lequel son fondateur l'avait créée.

Le Comptoir d'Escompte de Bel-Abbès

D'abord installé dans un petit magasin de la rue de la République, à Sidi-bel-Abbès, le Comptoir d'Escompte, société anonyme fondée en 1880 au capital de 1.500.000 francs, comprenant aujourd'hui un fonds de réserve de 6.100.000 francs, eut des débuts fort modestes.

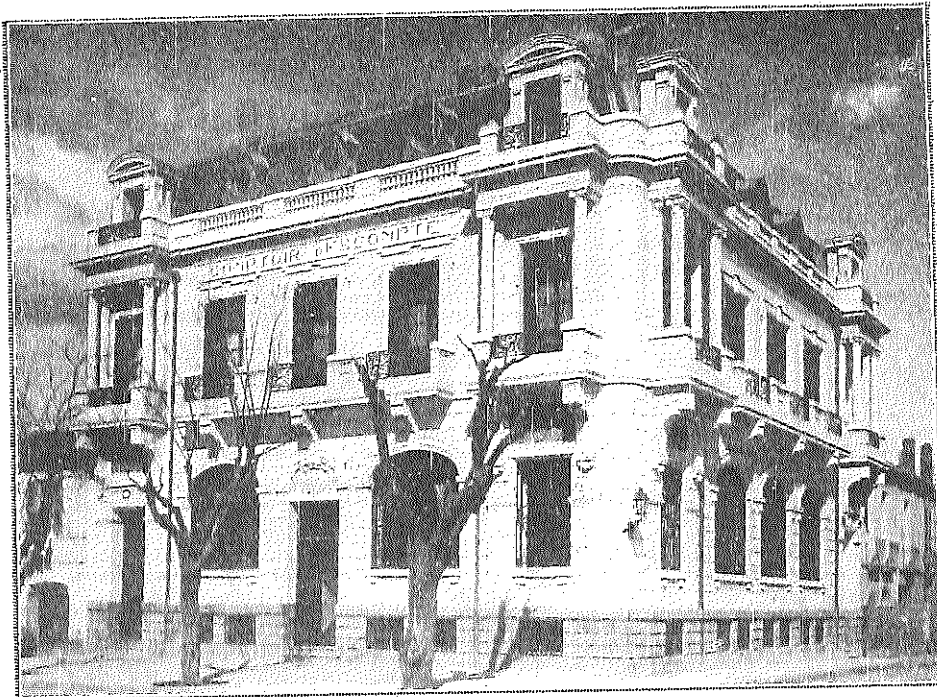
En réalité, il n'eut, à l'ouverture de ses bureaux qu'un directeur et un encaisseur. Sa fonction consistait surtout à effectuer les encaissements pour le compte de la Banque de l'Algérie et à effectuer quelques petites opérations d'ailleurs assez limitées.

Mais dès 1884 ses bureaux étaient transférés rue Prudon pour être installés, en 1920, dans l'hôtel actuel dont l'édification remonte à 1914 et que les difficultés nées de la guerre avaient seules empêché d'occuper.

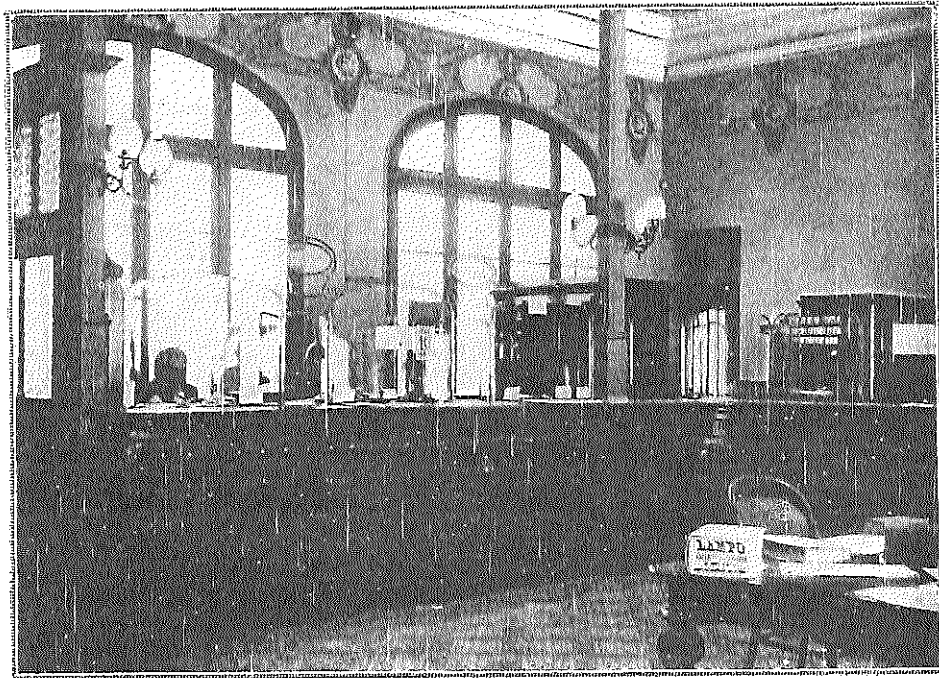
Cet établissement de crédit a rendu d'immenses services à la Colonie et notamment à la région de Sidi-bel-Abbès ; il faut leur reconnaître que la majorité des fortunes bel-abbésiennes ont été édifiées grâce à ce Comptoir d'Escompte, auprès duquel les colons ont toujours trouvé une aide efficace.

Il est certes des périodes difficiles, dures même, mais grâce à l'habileté, à l'esprit de suite, à la ténacité et à la foi en l'avenir de ses administrateurs, toutes les difficultés ont été renversées et les obstacles vaincus.

La progression du chiffre d'affaires montre que le Comptoir d'Escompte est un des établis-



Vue générale du Comptoir d'Escompte de Sidi-bel-Abbès.



Le Contrôle et la Caisse.

sements locaux les plus prospères de la Colonie, ainsi d'ailleurs que le chiffre des dividendes distribués depuis sa fondation et que nous sommes heureux de publier ici.

Actions anciennes, premier exercice (1881), 56 francs ; années 1882 à 1892 inclus, par action ancienne, 37 fr. 50 ; années 1893 à 1906, par action ancienne et par année, 45 francs ; années 1907 et 1908, par action ancienne et par année, 60 francs ; année 1909, 82 francs ; année 1910, 87 francs ; 1911, 100 francs ; 1912, 110 francs ; 1913, 120 francs ; 1914, 133 francs ; 1915, 1916, 1917 et 1918, 140 francs ; 1919, 150 francs ; 1920, 1921, 1923, 190 francs ; 1923, 200 francs ; 1924, 240 francs.

En 1919, 750 francs distribués par action ancienne avaient libéré les 2^e, 3^e et 4^e quarts de l'action.

Quant aux actions nouvelles, elles ont reçu en dividendes nets 47,50 en 1922, 50 francs en 1923 et 60 francs en 1924.

C'est ainsi que put être accomplie, en 1919, au moyen d'un prélèvement sur les bénéfices, la libération complète des cinq cents premières actions sur lesquelles 250 francs seulement avaient été versés par les souscripteurs.

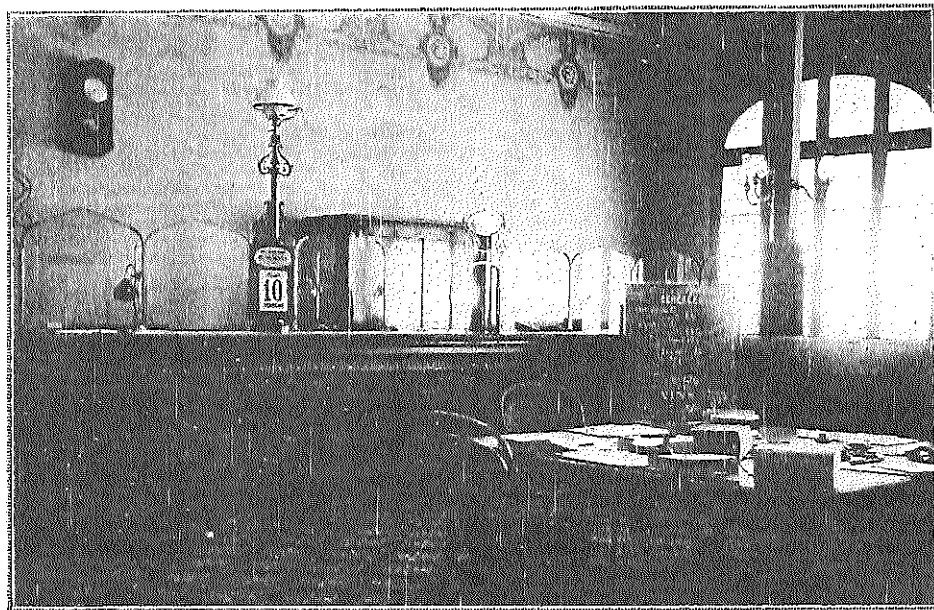
En 1921, le capital a été porté à 1.500.000 francs par la libération et la souscription très rapide d'ailleurs de mille actions nouvelles.

Le premier président du Comptoir d'Escomp-

te de Sidi-bel-Abbès fut M. Boulet, ancien maire de cette ville, l'animateur en a été M. Anthelme Perret père, aujourd'hui décédé.

L'administration du Comptoir est aujourd'hui assurée par une élite de personnalités dont les noms sont connus et estimés dans toute la région et dont voici la liste : MM. Jean Laumet, propriétaire, président de la Société des Sous-Produits de la Vigne, président ; François Renaud, propriétaire, conseiller général, délégué financier, président du Syndicat agricole, administrateur de l'*Afrique Française*, vice-président ; Eugène Duvivier, industriel, adjoint au maire ; André Kraus, propriétaire, administrateur de la Tuilerie-Briqueterie *La Bel-Abbésienne* ; Raoul Nouzille, propriétaire ; Anthelme Perret fils, propriétaire, censeur de la Banque de l'Algérie, administrateur ; Gabriel Perrin, docteur en médecine ; Alexandre Caizergues, propriétaire ; Lucien Bellat, propriétaire, vice-président de la Tuilerie-Briqueterie *La Bel-Abbésienne*, membres du Comité de surveillance ; Alfred-Georges Rouffia, directeur général.

Le compte rendu de l'exercice 1924 que nous avons sous les yeux révèle l'extension constante des affaires de cette banque et sa situation extrêmement favorable. On ne saurait trop complimenter les hommes qui président à ses destinées d'avoir su concilier à la fois les nécessités d'une administration sévère et rigide des intérêts qui leur étaient confiés avec les traditions de la Maison qui consistent à soutenir les adhérents.



Le Service des Titres.

La Station thermale de Bou-Hanifia

Cette étude qui m'a été si aimablement demandée par M. Pontana, le sympathique directeur de *l'Afrique du Nord Illustrée*, pour son *Livre d'Or de l'Oranie*, a pour but de faire connaître simplement et clairement l'importante station thermale de Bou-Hanifia, ses qualités et les bienfaits — soulagement ou guérison — que certains malades peuvent en attendre.

Certes, je ne présenterai pas la panacée universelle — elle n'existe pas — mais les superbes résultats obtenus, des cures qu'on peut considérer comme merveilleuses sont d'une telle éloquence que c'est faire œuvre vraiment utile que de signaler à l'attention publique cette station thermale qui a la bonne fortune de posséder une gamme de sources extraordinairement variées et répondant réellement à de nombreuses indications de la thérapeutique.

Les renseignements thérapeutiques dont je vais faire usage, sont tirés, en grande partie, de l'important rapport présenté par l'éminent Docteur Ribet, de Perrégaux, au 8^e Congrès International d'hydrologie, qui s'est tenu à Alger en avril 1909 et de l'étude publiée récemment par le distingué Docteur Pernin, l'actuel médecin de colonisation de Bou-Hanifia.

Bou-Hanifia, l'ancien « Aque Sircuses » des Romains, est situé sur la ligne de Chemin de fer d'Oran à Colomb-Béchar, entre Dublineau et Tizi. On accède à la station thermale, distante de la gare de 5 kilomètres, par trois routes : la 1^{re}, venant de Mascara (25 km. au Sud-Est) par Tizi ; la 2^e, venant de Bel-Abbes (62 km. à l'Ouest) par Mercier-Lacombe (23 km.) ; et enfin la 3^e qui dessert la région d'Oran (102 km.) et celle de Perrégaux (45 km.) et Mostaganem (85 km.).

La gare de Bou-Hanifia, où tous les trains s'arrêtent, est reliée à la Station Thermale par un service d'auto-cars.

A 240 mètres d'altitude et sur la rive droite de l'oued El-Hammam, Bou-Hanifia est édifié dans une vallée longue et étroite. Le site sans être très pittoresque n'en a pas moins une originalité particulière qui le rend plaisant. Le climat y est salubre, sans fortes variations, et la région est à peu près exempte de forts vents et de brouillards, conditions atmosphériques excellentes pour les baigneurs d'après les constatations faites par le Docteur Godard, qui fut médecin de la Station pendant de nombreuses années.

La température y est très douce durant dix mois de l'année, mais extrêmement élevée en juillet et août. Le printemps et l'automne y sont très agréables et agréments parfois, durant les après-midi, d'une exquise brise venant du Nord.

Au point de vue physiologique, dit le Docteur Pernin, il est à remarquer que l'action du climat est en complète harmonie avec l'action des eaux : sédatif par la faible altitude et la douceur de la température, il est légèrement tonique par la sécheresse et la limpidité de l'atmosphère et convient admirablement aux neurarthriques, aux algiques et aux rhumatisants chroniques qui forment la clientèle habituelle de la Station.

Les sources sont au nombre de dix, dont six seulement sont utilisées, tant pour les besoins des cures que pour ceux de la population ; les quatre autres jaillissent en contre-bas, le long de l'oued El-Hammam, ne peuvent pas être, les installations actuelles ne le permettant pas.

Leurs températures varient entre 43° et 72° et leur débit est évalué dans l'ensemble, sans avoir été contrôlé avec précision et sans que des travaux complets de captage aient été effectués, à plus de 80 litres à la seconde.

Plusieurs analyses de ces eaux ont été faites : en 1887 au laboratoire des mines par M. Ville, professeur de la Faculté de Médecine de Montpellier ; par M. Bouty, contrôleur général des Mines ; en 1905 par M. Doassans, directeur du Laboratoire municipal d'Oran ; par le professeur Hanriot, de la Faculté de Médecine de Paris et en 1923, par MM. I. Ponget et D. Chouchak, de la Faculté des Sciences d'Alger. (Ces dernières analyses physico-chimiques ont été publiées dans le *Bulletin de la Société d'Histoire Naturelle de l'Afrique du Nord* de décembre 1923, sous le titre de « Radioactivité d'eaux de sources du département d'Oran »).

D'après les analyses faites, ces eaux, de formation géologique crétacée, ont une teneur en soufre qui varie de 0 gr. 0002 à 0 gr. 0015 ; elles sont alcalines, peu minéralisées et radioactives. Le Docteur Pernin estime que leur radio-activité atteint le chiffre considérable de 24-27 millimicrocuries par litre aux sources du « Pont ». En résumé dit-il, on peut classer les eaux de Bou-Hanifia parmi les eaux oligométalliques bicarbonates mixtes, légèrement chlorurées, sulfatées sodiques, calciques et magnésiennes.

MM. Ponget et Chouchak déclarent qu'elles sont particulièrement remarquables par leur très forte radio-activité qui les range à côté des sources les plus radio-actives de France.

Des résultats remarquables ont été obtenus à Bou-Hanifia. De nombreux malades qui avaient vainement essayé des cures dans d'autres stations thermales, notamment en France, y ont été guéris. Il serait trop long de citer ici tous les cas.

Le professeur Landouzy dit que ces eaux se recommandent aux douloureux, aux spasmodiques qui souffrent un peu partout de leurs nerfs, de leurs muscles, leurs articulations, de leurs cicatrices, de leurs ovaires, de leur gros intestin, de leur estomac, etc...

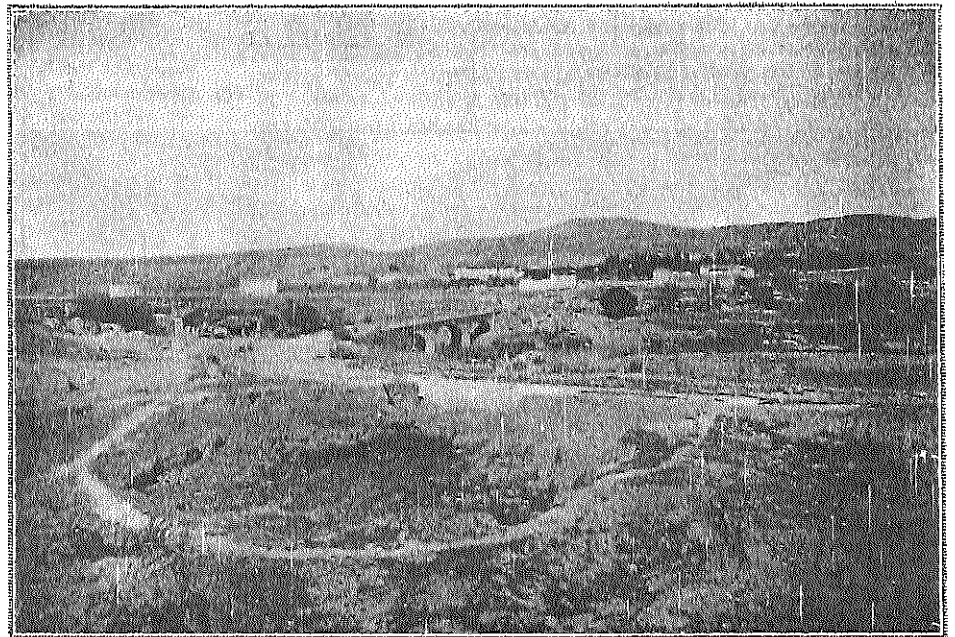
Les Docteurs Ribet, Godard et Pernin déclarent qu'on y traite avec succès, ou de grandes possibilités d'amélioration, d'une manière générale toutes les affections relevant de la grande famille arthritique et plus particulièrement : Les séquelles de traumatisme ostéo-articulaires ; le neuro-arthritisme ; les rhumatismes suraigus et chroniques, même d'origine infectieuse ou par intoxication ; la goutte ; l'obésité ; le diabète ; les sciatiques, névralgies, myalgies ; les maladies du système nerveux (Ataxie locomotrice, chorée d'origine rhumatismale, maladie de Parkinson consécutive à une encéphalite, hystérie, neurasthénie, crampes professionnelles) ; les maladies du système digestif et du foie ; les maladies cutanées.

Il est rigoureusement recommandé aux malades de

Les vestiges d'une ville romaine que l'on trouve à une faible distance au Sud du Caravansérail et qui couvrent 35 hectares environ, attestent que ce point n'a pas été occupé par les Romains comme point stratégique — qui n'en peut être un, étant donné qu'il est entouré de toutes parts par des hauteurs — mais bien comme station thermale de tout premier ordre. Experts en la matière, ils avaient donc reconnu que les eaux de Bou-Hanifia possédaient déjà les qualités très rares qu'elles ont encore.

Parmi ces vestiges on peut remarquer le mur d'enceinte épais de deux mètres, des fondements d'anciens édifices, des traces de rues, des poteaux en pierres, et des colonnes brisées, les restes d'une citadelle, un cimetière et un ancien canal démolé qui amenait les eaux aux bains et à la ville.

On a également découvert dans ces ruines, dit le commandant L. Demaëgh, dans sa géographie de la Mauritanie Césarienne, une dédicace au génie des Eaux « Numini Aquarium » datée de 242 de J.-C. et plusieurs inscriptions tombales publiées au « Corpus » (Recueil officiel) et dont l'une porte la date de



Vue générale de Bou-Hanifia.

consulter, avant toute cure, un médecin avisé, car si les eaux de Bou-Hanifia sont excellentes dans de nombreux cas, elles sont nettement contre-indiquées, et par conséquent dangereuses dans beaucoup d'autres. Ils doivent donc agir avec une extrême prudence et suivre fidèlement les prescriptions des docteurs.

On fait à Bou-Hanifia des cures balnéaires et des cures de boissons. Aucune règle absolue ne peut être établie quant à leur durée qui varie suivant les maladies et l'état général des malades que seules les médecins, consultés au préalable, peuvent fixer.

Fréquentée à toute époque de l'année, sauf en juillet et août, période des fortes chaleurs, la station de Bou-Hanifia a deux saisons : celle de printemps (mars-juin) et celle d'automne (septembre-décembre).

La station thermale comprend actuellement trois hôtels tenus par des Européens et les bains se prennent soit à « l'Hôtel des Bains », soit à « l'Etablissement », qui est un modeste bâtiment sans prétentions, avec des piscines communes où l'eau est courante et se renouvelle sans interruption et des piscines individuelles, alimentées par des robinets d'eau froide et chaude, ce qui permet de régler la température des bains.

Les nombreux indigènes qui fréquentent Bou-Hanifia ont un établissement qui leur est spécialement réservé.

Bou-Hanifia forme aujourd'hui un village assez important, avec école et bureau des P. T. T. Les promenades et les distractions y sont peu nombreuses.

L'oued El-Hammam, qui coule au bas du village, est très poissonneux et le gibier assez abondant dans les montagnes environnantes ; pêcheurs et chasseurs peuvent donc satisfaire leur goût.

Les baigneurs peuvent aussi visiter les sources d'eaux chaudes qui jaillissent le long de la rivière ainsi que le cratère d'un ancien volcan éteint situé à un kilomètre environ des sources des bains, au Nord-Est et se rendre aux carrières qui contiennent de nombreuses et belles variétés de marbre. Ces carrières sont exploitées par une Société et le marbre brut extrait, très recherché, est expédié en France et à l'étranger.

577 de J.-C. Cette ville était un évêché dont les principaux évêques connus sont : Honoratus qui assista en 411 à la Conférence de Carthage comme Donatiste et Félix, inscrit le 76^e sur la liste des évêques de la Mauritanie Césarienne, exilés par Huneric en 484.

La station thermale de Bou-Hanifia est encore à l'état embryonnaire. Les sacrifices faits ne sont pas en rapport avec ses besoins et le nombre toujours croissant des baigneurs. Nombreux en effet sont ceux qui, faute de place, ont dû s'en retourner sans avoir pu faire leur cure.

La modernisation de l'établissement thermal s'impose sans délai et l'usage de toutes les sources doit être envisagé. De gros efforts doivent être faits dans ce but. Des sociétés d'études viennent de se constituer pour obtenir l'amodiation des eaux pour une longue période et elles ont fait des propositions qui sont examinées par les services compétents du Gouvernement général.

Notre éminent Gouverneur général, M. Steeg, qui s'intéresse très activement à l'avenir et au développement de toutes les stations thermales de l'Algérie, connaît parfaitement les besoins de celle de Bou-Hanifia. Des hommes dévoués et éclairés, MM. Duthuzo, sous-préfet de Mascara ; Jaillet, délégué financier ; Gérard et Curel, conseillers généraux ; Martin, maire de Mascara ; Pillement, administrateur de la commune mixte de Mascara, Pen ont entretenu à différentes reprises, et M. Steeg, a reconnu la nécessité et l'urgence d'un grand effort à faire. Notre sénateur, M. Gasser, nos députés, MM. Petit et Roux-Freissineng, ont bien voulu eux aussi accorder leur précieux appui à ceux qui entendent donner à cette station thermale le rang et la place qu'elle doit occuper pour le plus grand bien de ceux qui souffrent.

De tels concours me font entrevoir avec confiance et espoir la réalisation très prochaine des vastes projets ébauchés.

Mascara, le 25 janvier 1925.

PASCAL MUSELLI,
Conseiller général, Délégué financier.

L'Agriculture dans l'Arrondissement de Sidi-bel-Abbès

Avant de vous donner une monographie agricole de la région de Sidi-bel-Abbès, il ne me semble pas inutile de rappeler l'origine de la ville elle-même, qui est bien le type achevé des cités d'Algérie, créées par la colonisation française.

En 1843, le général Bedeau, pour contenir les tribus de la puissante Confédération des Beni-Ameur, construisit, sur la rive droite de l'oued Mekarra, en face et à peu de distance de la koumba de Sidi-bel-Abbès, marabout fanatiquement vénéré et dont la puissance religieuse n'a de comparable que celle de Moulaï Idriss, dont le tombeau s'élève au Maroc, dans les montagnes cahotiques et sauvages du Djebel-Zerhoun, une redoute qu'il fit occuper par une garnison assez forte.

Longtemps, les peuplades des massifs du Mourdjadio et de l'Orouze demeurèrent hostiles aux soldats français; longtemps ceux-ci durent lutter contre des attaques brusquées et souvent meurtrières.

Celle dont le souvenir est resté vivace se situe en 1845: la garnison valide étant partie en colonne et la redoute n'étant plus occupée que par les gardiens d'une batterie, les malades et les convalescents, un groupe de 58 indigènes appartenant à la tribu des Ouled-Brahim tenta de s'emparer, par surprise, de l'enceinte fortifiée. Mais leur entreprise échoua et ils furent exterminés jusqu'au dernier, après une lutte acharnée qui nous coûta la vie de plusieurs des nôtres.

Devant les échecs successifs qu'ils subirent, les Beni-Ameur émigrèrent vers le Maroc, abandonnant un territoire fertile, situé dans une région salubre.

Le Gouvernement décida alors d'occuper ce point d'une manière définitive et d'y créer un centre de colonisation important. On était au début de l'année 1849.

Depuis cette époque, la ville, enclose d'abord dans un rempart rectangulaire ouvert de quatre portes: Porte d'Oran au Nord, porte de Daya au Sud, porte de Mascara à l'Est et porte de Tlemcen à l'Ouest, s'est considérablement étendue et elle ne compte pas moins de cinq faubourgs dont l'un, le faubourg Marceau, est traversé par l'oued Mékerra qui, remontant ensuite vers le Nord-Est, contourne le faubourg Bugeaud.

Sidi-bel-Abbès compte actuellement près de 38.000 habitants, dont 28.000 Européens. Sa prospérité, sans cesse croissante, est essentiellement due à l'agriculture car la plaine dont elle est le centre est l'une des plus fertiles et aussi l'une des mieux colonisées de l'Algérie.

Le climat de toute la région est continental à pluviométrie réduite: un peu plus de 400 mm. L'humidité de l'air est très faible, ce qui ne rend possible que la culture des céréales (blé, avoine, orge en particulier) et celle de la vigne, à l'exclusion des autres ressources exploitées sur le littoral.

Cela tient aussi aux terres qui sont relativement légères dans la partie sud (argilo-silico-calcaire) et un peu plus forte au Nord dans le Tessaouala. Le sous-sol est cependant uniformément calcaire (tuf d'évaporation). A l'analyse, ces terres ont démontré qu'elles étaient riches en potasse, très pauvres en acide phosphorique, déficitaires en azote et que la matière organique disparaissait progressivement.

La culture des céréales donne lieu à une préparation minutieuse, à une succession méthodique de cultures combinées, ou assolements, bi et quelquefois triennal. Les instruments employés sont modernes et la tendance va manifestement

vers l'outillage toujours nouveau. Charrues multiples à grande, moyenne et faible profondeurs, herses, cultivateurs canadiens, faucheuses, moissonneuses-lieuses à larges coupes, moissonneuses batteuses, etc., etc., tout cela appelé à prendre un grand développement; chaque colon ayant, depuis longtemps, compris qu'il ne servait de rien de s'entêter dans les errements du passé.

Les animaux de trait utilisés sont les gros mulets du Poitou, de la Savoie ou des Pyrénées. Les tracteurs sont encore peu nombreux et leur emploi ne s'est pas généralisé. Les semailles se font à la main d'homme, ou par semoir mécanique à la volée, mais l'emploi de semoirs en ligne n'est encore pas passé dans la pratique de la contrée.

Les variétés de blé cultivées sont peu nombreuses: blés durs dans les régions à terre fertile et à pluviométrie importante; tuzelle barbut et tuzelle rouge dans les terres légères, à sous-sol tuffeux.

La pénurie de fumier de ferme oblige les agriculteurs à employer d'une façon intensive les engrais chimiques, parmi lesquels il faut particulièrement citer les superphosphates.

Partout où le terrain n'est pas encombré de pierres et de palmiers nains; partout où les mouvements du sol le permettent, les moissons se font à la machine. Seules les régions trop escarpées sont encore moissonnées à la main, par des nomades marocains, originaires du Riff, qui, chaque année, à la même époque, viennent proposer leurs services. Ce sont de bons ouvriers, habiles, ne renaclant pas à la besogne, consciencieux.

Cependant, ces quelques dernières années et pour des raisons que l'on comprendra facilement: Mise en valeur du Maroc français, conflit avec les troupes de la zone espagnole, dépréciation de la monnaie française par rapport aux monnaies chérifiennes et espagnole, ces équipes, autrefois nombreuses, se raréfient et sont de plus en plus clairsemées. Il y a là un problème qui va se poser sous peu et qu'il serait urgent de résoudre avant que ne disparaisse cette main-d'œuvre indispensable.

L'orge et l'avoine sont les deux autres cultures de céréales du pays; les moyens d'exploitation et de développement sont les mêmes que ceux employés pour le blé.

Comme dans toutes les contrées du Nord africain, les céréaliers ne sont pas les plus privilégiés des colons. Il faut qu'ils comptent avec les aléas atmosphériques et leurs efforts, leurs luttes opiniâtres ne sont pas toujours couronnés du succès auquel ils ont le droit de prétendre.

Depuis ces dernières années, ils ont envisagé la création de vastes docks coopératifs, appelés à leur rendre plus faciles certaines transactions pour lesquelles ils étaient obligés jusqu'à présent de passer par des courtiers bien plus occupés de réaliser d'énormes commissions que de défendre les intérêts des producteurs.

**

En dehors des céréales nous avons dit plus haut que la région de Sidi-bel-Abbès se prêtait encore à l'exploitation de la vigne.

Le vignoble bel-abbésien fut autrefois l'un des plus importants de l'Oranie, mais atteint par le phylloxéra, il succomba sous l'invasion des redoutables pucerons et dut être entièrement reconstitué avec des plants américains. Ce travail fut une œuvre ardue gigantesque, rendue plus

pénible encore par la nature du sol et du sous-sol tuffeux ou trop calcaire (de 40 à 92 % !).

Mais il n'est pas de difficultés que la ténacité légendaire des colons n'arrive à vaincre. Et c'est l'orgueil de la région que de montrer maintenant ces vignobles en plein rendement à la place de ceux qui furent dévastés par l'invasion inexorable.

Les quatre principaux cépages cultivés sont le Morastel, le Cinsault, l'Alicante Bouschet et le Grand Noir de la Calmette.

On pratique surtout deux tailles: gobelets ou tailles sur fil de fer. La fumure du terrain se fait soit au fumier de ferme quand on en peut avoir, soit à l'aide d'engrais chimiques et organiques.

Les terrains irrigués rapportent de gros rendement, tandis que les vignes plantées en terrain sec n'ont qu'un rendement de 30 hectos en moyenne à l'hectare.

La vinification présente souvent de grosses difficultés à cause du siroco qui souffle en rafale pendant des périodes de quatre et cinq jours consécutifs et des grosses températures au moment des vendanges.

Cependant, le vignoble est une grosse source de revenus pour la contrée, seules les gelées qui, quelquefois, se font sentir au mois d'avril, en diminuent le rendement.

Nous ne voudrions pas terminer cette étude, forcément rapide, compendieusement faite à cause de la place restreinte, sans parler de l'élevage. Il porte surtout sur l'espèce mulassière, dont les produits sont ceux qui rendent les plus grands services à l'agriculture à cause de leur rendement au travail, de leur résistance et des soins rudimentaires qu'ils nécessitent. En général, les mulets sont, dans la région, les produits de l'accouplement de juments bretonnes et de baudets du Poitou, de la Savoie ou des Pyrénées.

L'élevage bovin est peu important; mais, par contre, les ovins sont nombreux. Le gros écuil est, comme dans beaucoup de régions, l'absence de pâturage. Il est évident que c'est vers le développement des cultures fourragères que devront se porter les efforts de la colonisation.

Un Syndicat d'élevage s'est créé, qui est une filiale d'un puissant Syndicat agricole qui groupe plus de 2.000 adhérents et l'on compte beaucoup sur l'initiative de ses membres pour donner à cette branche de l'activité coloniale, un accroissement rémunérateur qui augmentera encore la richesse et la prospérité de la région bel-abbésienne.

**

Voici, pour terminer, quelques chiffres qui donneront une idée approximative de l'exploitation agricole et du rendement de l'arrondissement de Sidi-bel-Abbès:

Superficie totale de l'arrondissement.	813.662 hectares.
Superficie cultivée.	177.720 —
En céréales.	157.096 —
En vignes.	17.749 —
Divers.	2.875 —

Pourcentage en céréales: 88 %.

Production des céréales:		
Blé tendre.	52.000 hectares.	537.000 quintaux.
Blé dur.	25.000 —	250.000 —
Avoine.	40.000 —	320.000 —
Orge.	37.000 —	300.000 —

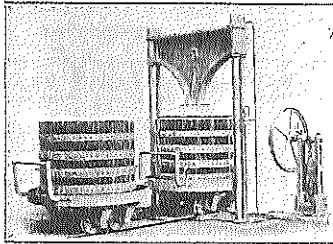
Production de la vigne: 615.185 hectolitres.

MAURICE RAOUX,
Délégué financier.

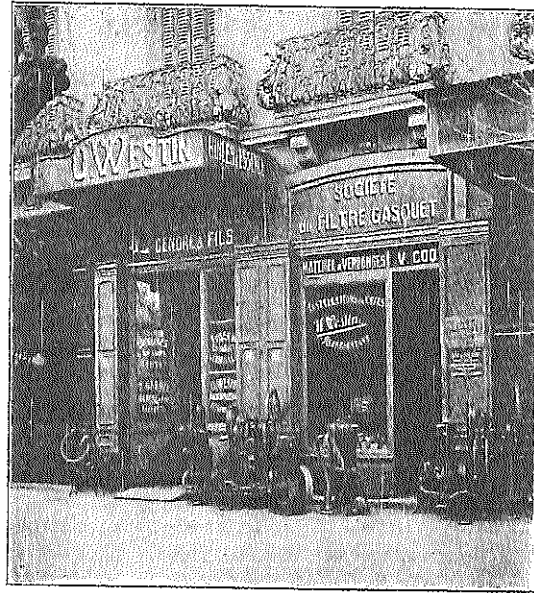
BORDEAUX
PARIS

ÉTABLISSEMENTS RÉUNIS
Société du FILTRE GASQUET & G. PÉPIN Fils aîné

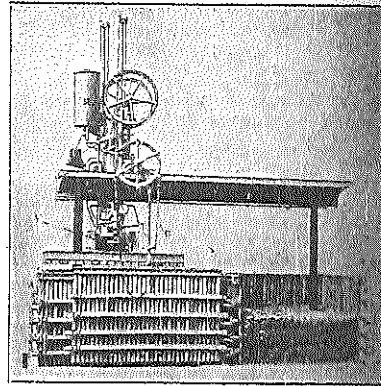
ORAN
ALGER



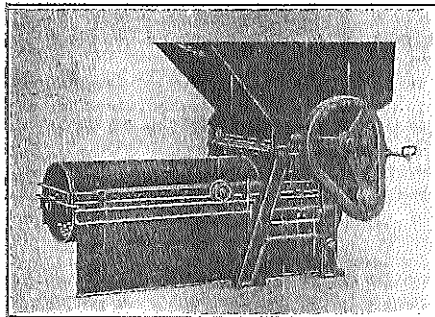
Presoir hydraulique COQ
le plus puissant, le plus simple,
le plus répandu.



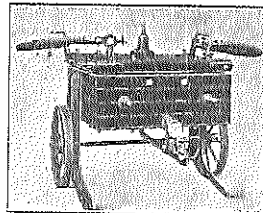
Agence de Sidi-bel-Abbès
U. WESTIN, représentant, 4, rue Prudon — Tél. 1.06



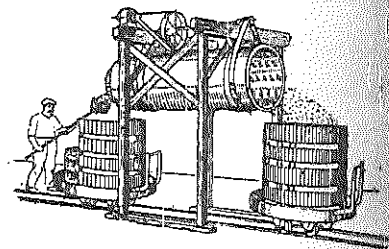
Nouveau presoir hydraulique COQ
pour la vinification en blanc et en rosé.



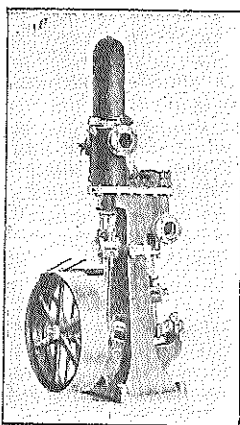
Fouloir-égrappoir COQ
Production à la minute: 250 kgs et 400 kgs.



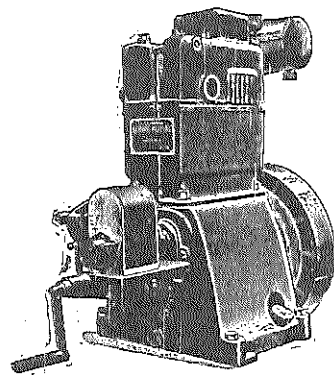
Le FILTRE GASQUET
se trouve dans toutes les caves impor-
tantes, assurant une clarification rapide
et parfaite des vins.



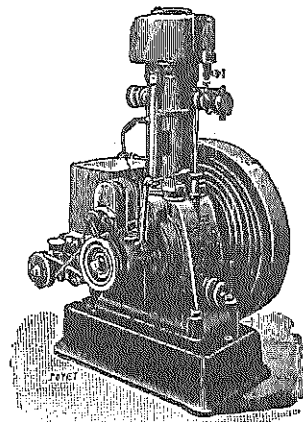
Emetteur GASQUET
pour petites propriétés.



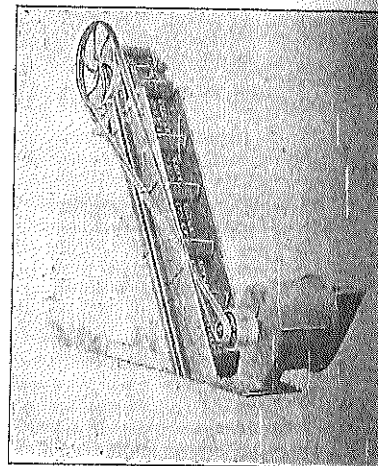
Pompe COQ
pour élever 350 hectares de vendange
égrappée à l'heure.



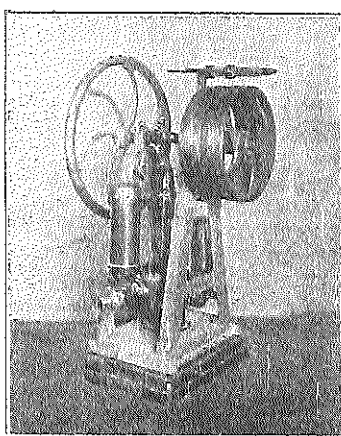
Moteur à essence BERNARD
1,5 CV, consommation 350 gr. par
cheval-heure.



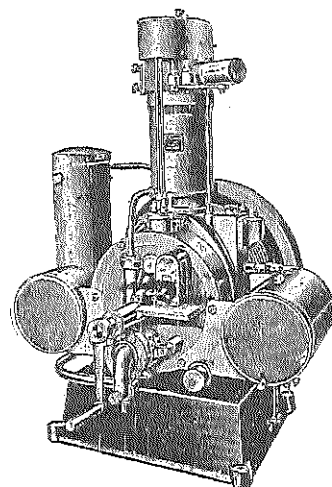
Moteur à essence BERNARD
3 CV, consommation 300 gr. par
cheval-heure.



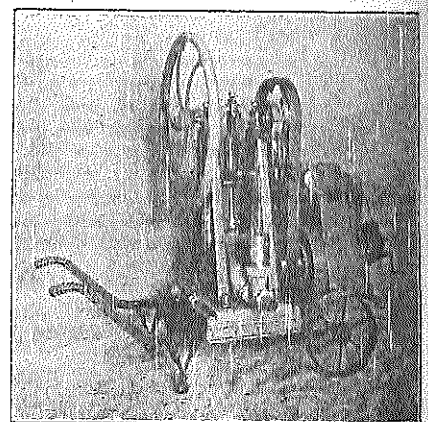
Emetteuse-élevateur de marc COQ
pour grandes propriétés.



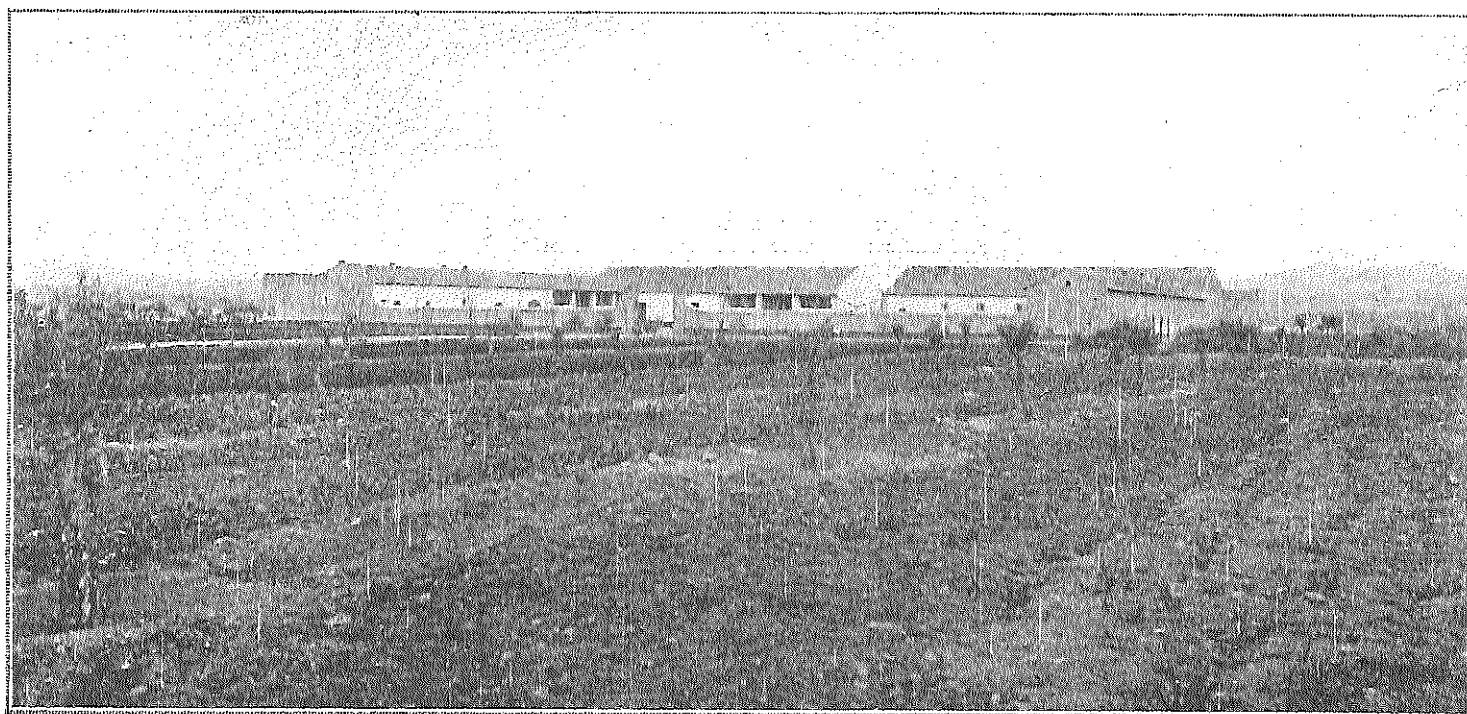
Pompe fixe SFG
débit horaire de 80 à 250 hectos.



Moteur à essence BERNARD
8 CV : 275 gr. par cheval ;
15 CV : 250 gr. par cheval.



Moto-pompe à essence SFG de 50
Débit 110 hectos, fonctionnement garanti.



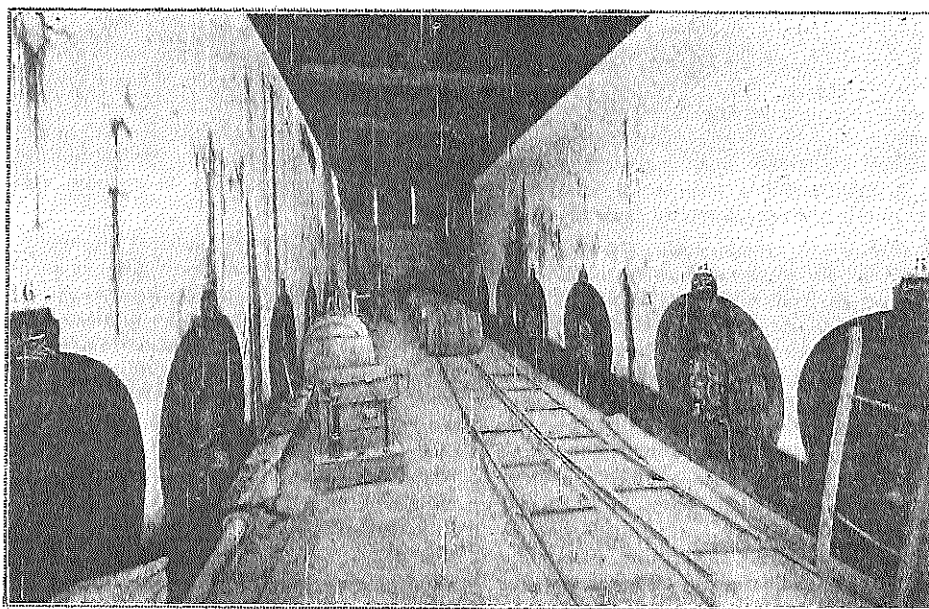
Vue générale de la Propriété Marcel Delorme.

Domaine Marcel Delorme

M. Marcel Delorme possède un superbe domaine aux environs de Sidi-bel-Abbès et apporte à son entretien et à son développement des qualités de travail, d'esprit de suite et des connaissances techniques auxquelles nous nous faisons un agréable devoir de rendre hommage.



M. Marcel Delorme.



La cave.

A sa démobilisation, après une dure campagne de guerre où son courage lui avait valu

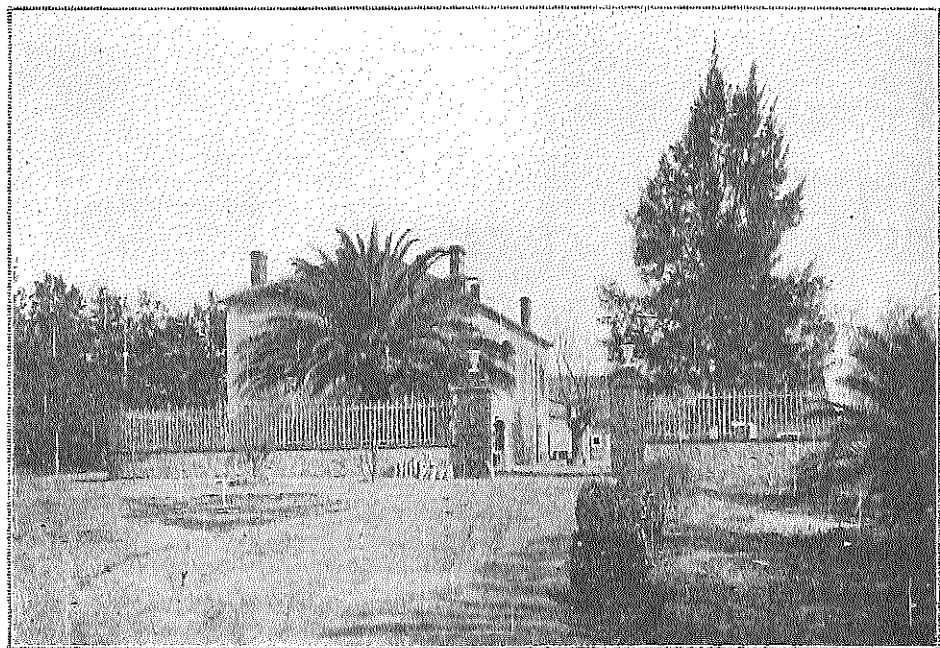
deux citations brillantes et la Croix de guerre, M. Marcel Delorme avait pris cette ferme en 1919, entourée de 680 hectares de terre. Actuellement, le sympathique propriétaire a porté cette surface à 725 hectares entièrement consacrés à la culture de la vigne et des céréales.

Comme on le voit, c'est un magnifique résultat qui fait honneur à celui qui l'a obtenu. Sur ces 725 hectares, 100 sont complantés de cépages judicieusement choisis et adaptés à la nature du terrain, dont les rendements annuels en raisins permettent de fabriquer 5,000 hectos de très bons vins dans une cave modèle conçue selon les données les plus pratiques et munie d'un matériel perfectionné assurant à la vinification une régularité et une perfection absolues.

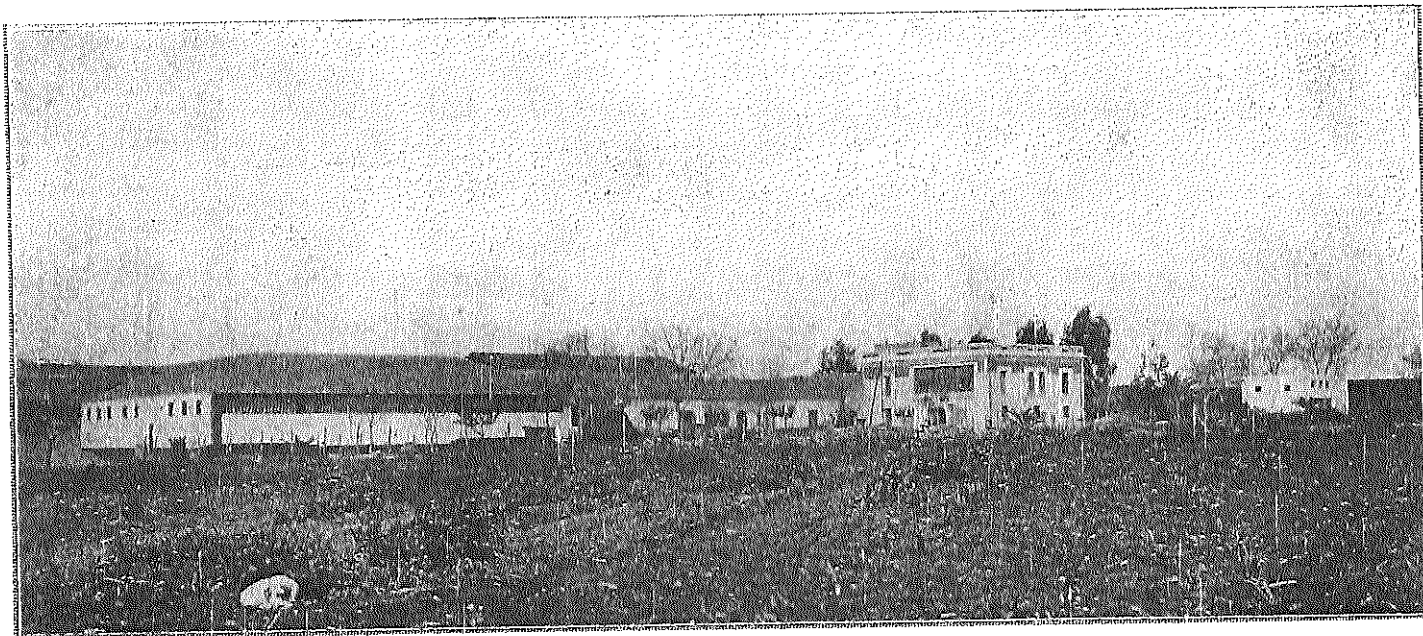
Le vignoble actuel est appelé, par la suite, à un plus grand développement par de nouvelles plantations de vignes américaines. Plus de 5.000 oliviers existent sur la propriété et sont d'un bon rapport.

Les 625 hectares restants sont réservés à la culture des céréales qui, on le sait, à toujours été d'un rendement rémunérateur dans cette féconde région de l'Oranie et continue à y donner toute satisfaction. Les récoltes oscillent, bon an mal an, entre 5,700 et 6,000 quintaux, résultat obtenu par l'application d'engrais appropriés.

Nous ne voulons pas terminer cette brève étude sans mentionner la création complète d'une exploitation culturale à Oued-Cerno, sur une superficie de 3.600 mq. Ce sera la ferme modèle dans toute l'acception du terme, avec adjonction de tous services et dépendances, tels que docks, hangars, maison d'habitation, sellerie, etc.



La maison d'habitation.



Vue d'ensemble de la Propriété de M. Gilbert Delorme

Domaine Gilbert Delorme

à Parmentier (région de Sidi-Daho)

M. Delorme père, dont les fils, tous vaillants agriculteurs, ont tenu à conserver les traditions de travail, de probité et d'esprit de suite qui avaient permis à l'ancêtre de réussir merveilleusement tout en élevant une nombreuse famille, arriva à Sidi-bel-Abbès vers la fin de l'année 1850 et obtint une concession au faubourg Gambetta.

A cette époque lointaine, la ville de Sidi-bel-Abbès et ses environs immédiats étaient loin d'avoir le développement et de posséder les commodités qui en rendent aujourd'hui le séjour si agréable et y facilitent si grandement les entreprises de toutes sortes. C'était le bled, le bled d'autrefois, avec toutes ses embûches, tous ses dangers, toutes ses sources de déceptions et de ruines. M. Delorme père se mit résolument au travail et ne prenant aucun repos, ne se permettant aucune trêve, arriva après de longues années d'un labeur sans interruption, à se créer une situation enviable.

A son décès, survenu en 1918, il laissa cinq fermes à ses cinq fils, dont la superficie totale ne couvrait pas moins de 3.000 hectares.

On se rend compte du chemin énorme parcouru depuis les modestes débuts de ce vaillant colon : mais ce chemin si ardu à parcourir, si pénible à remonter que de mois, que d'années pénibles, il avait fallu endurer avant de l'avoir franchi dans sa totalité.

Le domaine que possède M. Gilbert Delorme à Parmentier s'étend sur une superficie de 500 hectares et comprend 290 hectares de vignes superbes, le reste, ensemencé irrégulièrement et selon les nécessités de repos de diverses parcelles, est consacré à la culture des céréales très en faveur dans la région de Sidi-bel-Abbès.

Le personnel occupé varie de 25 à 75 personnes, à ce nombre on adjoint au moment des gros travaux saisonniers des équipes de journaliers recrutés au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir.

Les récoltes de raisins réalisées ces dernières années et en constante augmentation permettent la fabrication de 6.000 hectos de très bons vins qui trouvent dans le commerce oranais vendant à la consommation locale ou dans les maisons

d'exportation spécialisées dans le groupement des crus solides, un écoulement des plus aisés.

Une couleur franche, un très satisfaisant degré alcoolique — 12 1/2 à 13, — une conservation assurée malgré tous les déplacements et dans toutes les expositions et un bouquet particulier à la région, telles sont les qualités qui ont attiré sur ces vins l'attention des acheteurs et les ont décidés à s'assurer chaque année l'intégralité de la production du domaine Gilbert Delorme.

Il faut dire que le sympathique viticulteur n'a rien négligé pour obtenir ce résultat et que, non content d'apporter à la vinification de sa récolte sa science de l'art vinicole, il y a joint un matériel de cave absolument parfait dont le moins qu'on puisse dire est qu'il constitue une des plus belles usines à vins qu'il nous ait été donné de visiter dans le département d'Oran. Il y a là une cave absolument moderne, où sont réunis les plus beaux et les plus récents appareils que les premières maisons d'outillage de vinification ont pu actuellement mettre au point et offrir à leur clientèle.

La photographie que nous publions ci-dessous montre la simplicité en même temps que la parfaite organisation de la force électrique qui

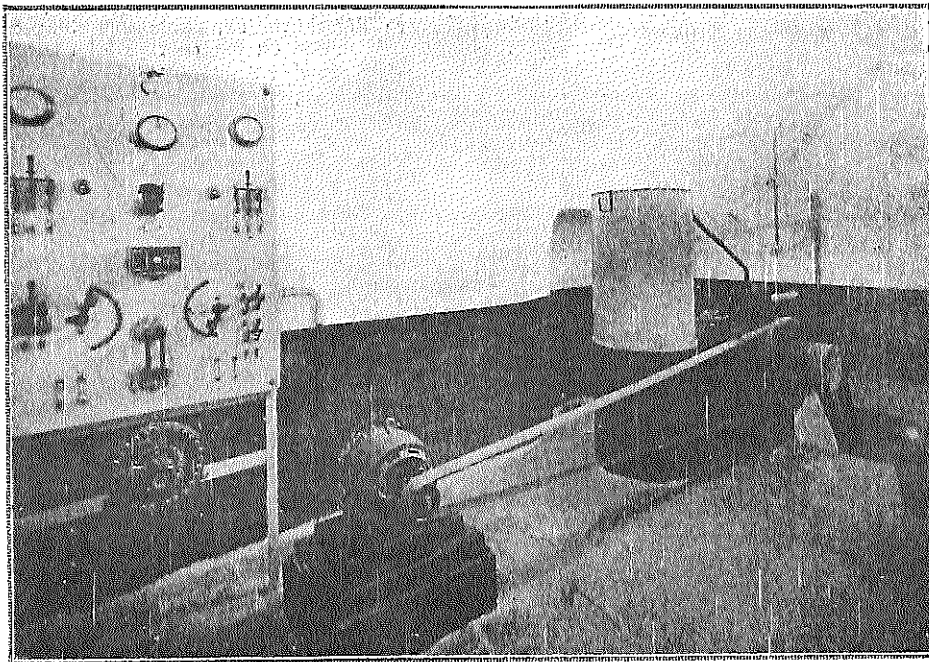
permet à tous les rouages de la ferme de fonctionner automatiquement.

Avec un semblable outillage, la régularité des vins, leur indiscutable supériorité sont du premier abord acquises et lorsqu'il s'y joint une compétence en la matière comme celle de M. Gilbert Delorme, l'excellence des produits devient en quelque sorte traditionnelle.

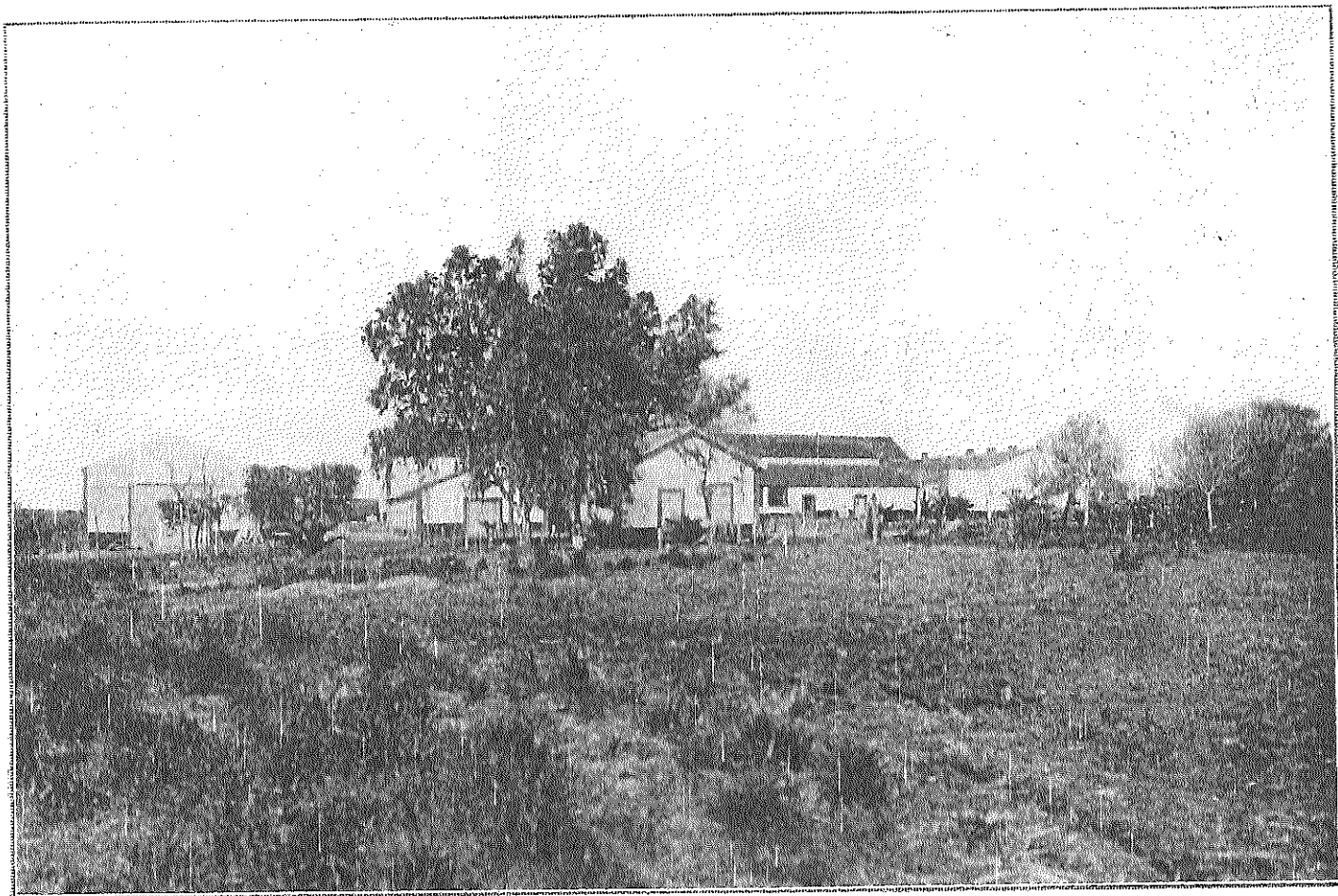
M. Gilbert Delorme n'entend point cependant s'arrêter en si beau chemin ; il entend continuer méthodiquement la reconstitution de son vignoble et mettre sa superbe cave en état de faire face à tous les accroissements de récolte qui en résulteront. Il est décidé d'augmenter la capacité de logement de celle-ci à concurrence de 25.000 hectos.

La photographie ci-dessus montre surtout l'ensemble des bâtiments du domaine Gilbert Delorme.

L'époque tardive à laquelle nous avons pris ces documents ne nous a pas permis de mettre en relief le magnifique vignoble de ce domaine qui est des plus beaux et des plus producteurs de la région.



Salle des machines fournissant l'eau et l'électricité à la ferme.



Vue générale du Domaine Lucien Delorme.

Domaine Lucien Delorme

Nous avons eu d'autant plus de plaisir à visiter le beau domaine de M. Lucien Delorme qu'à l'intérêt qui se joignait à la contemplation d'une installation moderne, nous ajoutions l'admiration de l'essor d'une vaillante famille de colons français.

Vraiment ceux-là sont aveugles qui contestent les qualités colonisatrices de notre race et qui, dans le plus détestable esprit de dénigrement systématique, n'hésitent pas à nier notre effort hors de France et à nous proposer en exemple les Anglais, les Allemands, voire les Russes, alors qu'aucun de ces peuples ne peut s'enorgueillir d'avoir accompli, dans les terres nouvelles que les circonstances ou la force des armes a mis entre leurs mains, une œuvre comme celle que nos pionniers français ont menée à bien dans ce pays.

La famille Delorme est un exemple frappant de ce que peuvent le travail, la probité, l'esprit français dans ce pays. C'est le processus traditionnel: le père arrive en Algérie aux temps héroïques de la colonisation, lutte sans merci contre tous les ennemis que sa présence fait se lever aux alentours; il arrache, lambeau par lambeau, sa modeste concession au maquis impénétrable qui la couvre; les nuits, il les passe mousquet au poing pour veiller sur le sommeil des êtres qui lui sont cher et soustraire ses maigres récoltes aux convoitises des pillards; parfois, les accès pernicieux d'une fièvre tenace et maligne le trouve sur le modeste lit où il se couchera pour mourir. Cela dure des années, cela dure toute une vie. Un soir, l'ancêtre s'en va dormir dans le cimetière du village, auprès de tant d'autres compagnons qui y dorment déjà. Alors, on s'aperçoit de l'œuvre accomplie. Ses fils, vaillants, le pleurent; mais ils peuvent avoir une consolation dans l'admiration du labeur de celui qui s'en est allé pour la première fois peut-être reposer en paix!

La ferme est solidement bâtie, la modeste concession du début s'est agrandie; des vignes feuillues et prospères couvrent le vallon ou le coteau, là où s'épaississaient jadis le lentisque et le palmier nain; les blés dorés ondulent au soleil.

Leur chemin est tracé à ces fils, ils continueront à creuser le sillon du père, à poursuivre la conquête pacifique de la glèbe nord-africaine.

C'est ce que fait, comme tant d'autres, comme

ses frères, M. Lucien-Gilbert, qui nous a guidé si aimablement dans sa propriété des alentours de Sidi-bel-Abbès. Il en a fait l'acquisition en 1910 et n'a cessé depuis d'y apporter des améliorations. Elle s'étend sur 600 hectares de belles et bonnes terres qu'il entretient, par ses connaissances professionnelles remarquables, en parfaites conditions.

Sur ces 600 hectares, 300 sont complantés en vigne et 230 sont en plein rapport. Nous ne décrirons pas les soins multiples dont ce beau vignoble est l'objet; notons seulement que M. Lucien Delorme y préside et que rien n'échappe à sa vigilance.

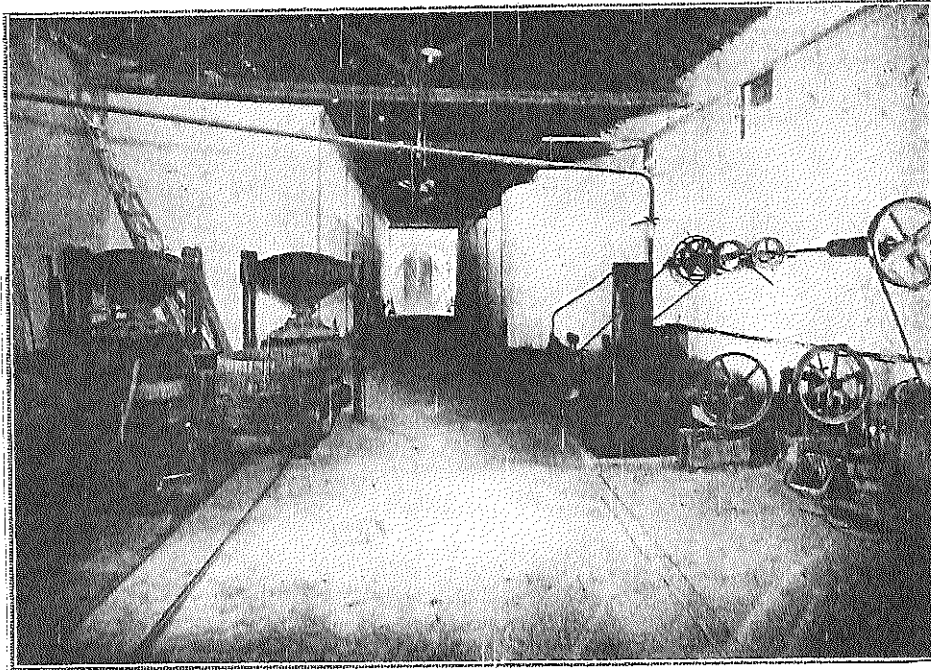
Aussi ne faut-il pas être surpris si le rendement se maintient en moyenne à 50 hectolitres de vin supérieur par hectare, quelles que soient les années, bonnes ou mauvaises, fécondes ou médiocres. La cave est très modestement installée:

elle comprend une vaisselle vinicole tout à fait perfectionnée et qui assure à la vinification les moyens matériels indispensables à la régularité et à la supériorité des vins tels qu'ils sont exigés aujourd'hui tant par la consommation algérienne que par le gros commerce d'importation métropolitain. Le logement que la cave de M. Lucien Delorme assure n'est pas inférieur momentanément à 12,000 hectos.

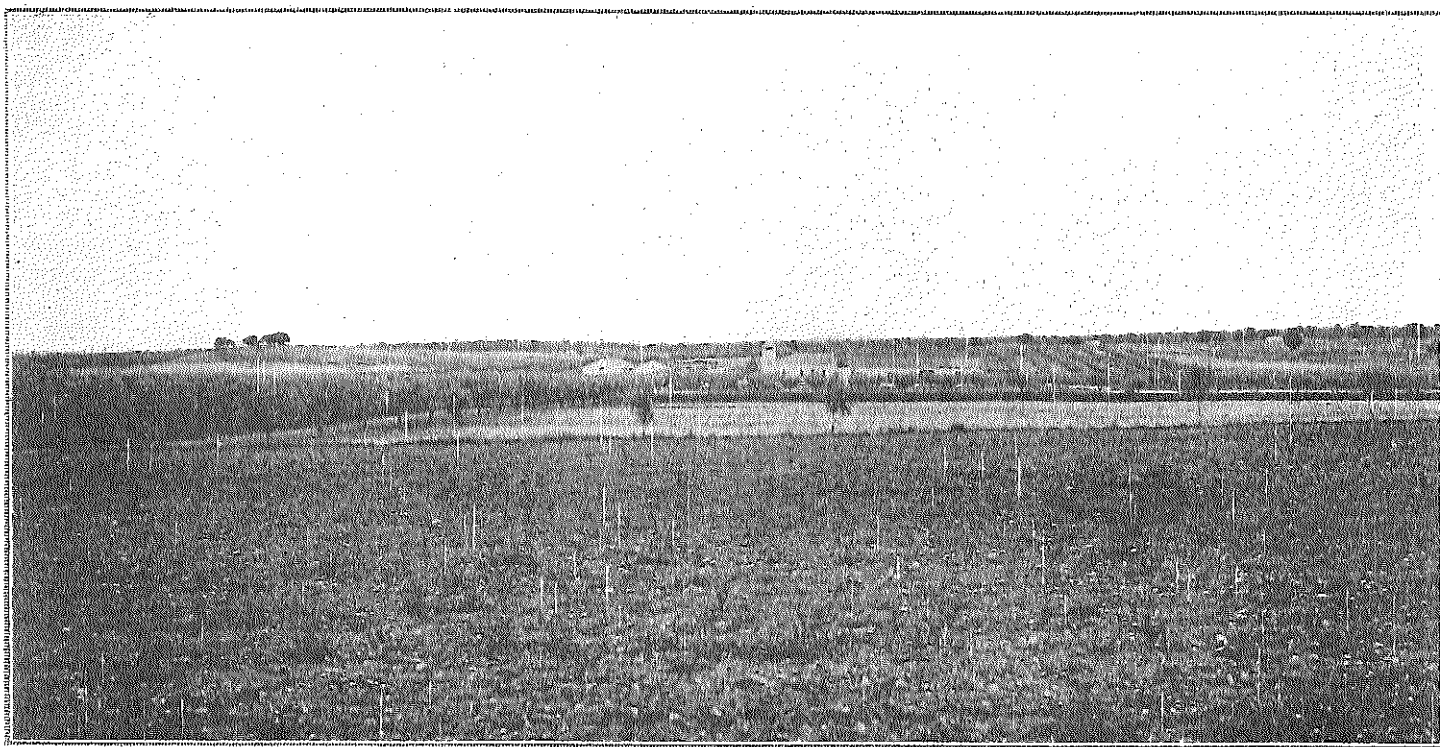
Elle sera portée progressivement à 20 et à 30,000 hectos au fur et à mesure que le vignoble aura un rendement supérieur.

Cinquante ouvriers agricoles, recrutés par une sélection sévère, sont attachés d'une manière permanente à la propriété et reçoivent les renforts nécessaires au moment des grands travaux.

Le cheptel est de 40 mulets qui sont, bien entendu, nourris sur les céréales récoltées dont le rendement est de 4,000 quintaux.



La Cave de Parmentier.



Vue générale du domaine Edmond Delorme.

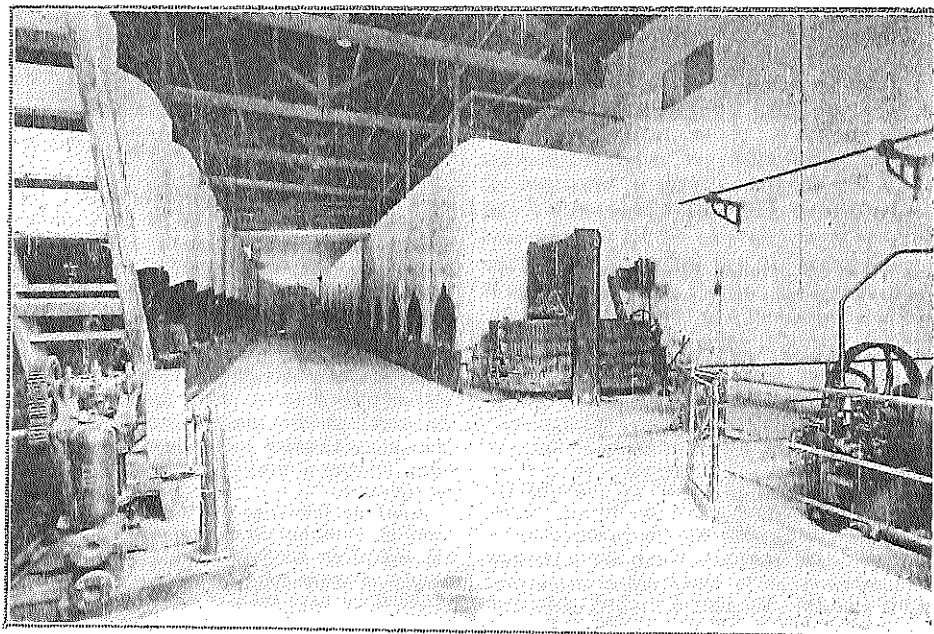
Domaine Edmond Delorme à Sully

Le domaine que possède M. Edmond Delorme à Sully, aux environs de Sidi-bel-Abbès, frappe tout de suite l'attention du visiteur par la condition superbe du vignoble de 110 hectares en plein rapport et d'un seul tenant qui en fait partie.

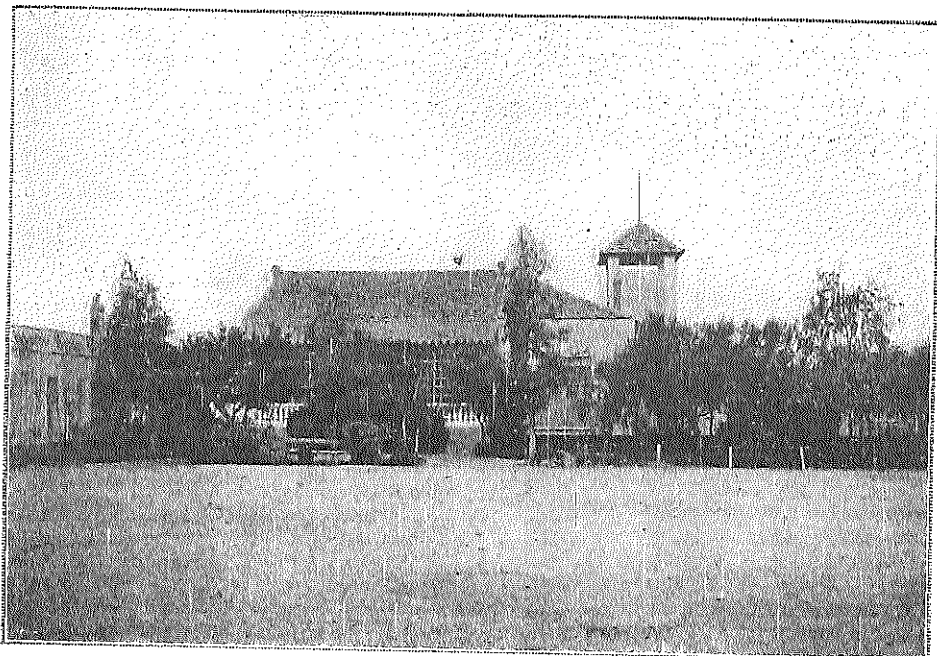
La superficie totale du domaine est de 500 hectares ; tout ce qui n'est pas complanté en vignes est utilisé pour la culture des céréales.

C'est ainsi que les 390 hectares restants donnent bon an mal an de 2 à 3.000 quintaux de grains. Nous devons aussi mentionner sur la superficie l'existence de beaux oliviers dont le groupement correspondrait à une olivette de dix hectares environ.

En 1919, l'étendue des terres ne comprenait que 400 hectares complantés en vignes et oliviers, ou travaillés en céréales dans des proportions analogues à celles que nous avons exposées plus haut. Là aussi le phylloxéra fit ses ravages, au moment d'ailleurs où tout le reste des vignobles du département se trouva contaminé. M. Edmond Delorme a donc procédé à une reconstitution totale en plants américains sur lesquels ont été greffées les variétés les plus susceptibles de donner dans les terres de Sully des rendements largement rémunérateurs.



La cave.



La maison d'habitation.

En dépit des frais entraînés par l'arrachage des cépages français et leur remplacement en américains, M. Edmond Delorme trouva moyen d'augmenter sa propriété de cent hectares. Il a également procédé à la construction d'une ferme modèle conçue sur un plan rationnel et pratique tenant compte de tous les perfectionnements réalisés dans la technique agricole.

Pendant la visite que nous avons pu faire de ces belles installations, nous avons particulièrement goûté le charme du pavillon d'habitation qui réunit sous une forme des plus esthétiques et des plus réussies tout ce que le confort moderne exige de perfectionnements et d'aménagements pour être satisfait.

Les écuries ont été munies de dégagements et de dispositifs hygiéniques et peuvent très facilement recevoir un cheptel vif de 54 bêtes. Nous avons vu de vastes magasins à grains susceptibles de recevoir 5.000 quintaux de céréales.

La cave que l'aimable amphytrion a tenu à nous montrer aussi est aménagée selon les dernières directives de la science vinicole ; elle contient un appareillage superbe fonctionnant mécaniquement au moyen d'un moteur à essence. Elle peut loger facilement 8.000 hectos de vin.

Le personnel attaché en permanence au domaine est de vingt-cinq ouvriers agricoles.

Le cheptel vif, composé d'animaux de race et maintenus par des soins constants en condition parfaite, est de 35 bêtes de bât ou de trait.

Distillerie R. Ayribier

La création de l'importante distillerie de liqueurs fines que dirige M. R. Ayribier, à Sidi-bel-Abbès, remonte seulement à l'année 1920 et est due à l'initiative de MM. A. Latil et Cantié.

Ces messieurs, arrivés à Sidi-bel-Abbès comme représentants de différentes marques d'apéritifs, de liqueurs ou de spiritueux, ne tardèrent pas à recruter une clientèle assez nombreuse.

Connaissant parfaitement leur partie, ils se rendirent compte de l'avenir brillant qui pourrait être réservé à une fabrique de boissons gazeuses, eaux-de-seltz, limonades, cidres, poirés.

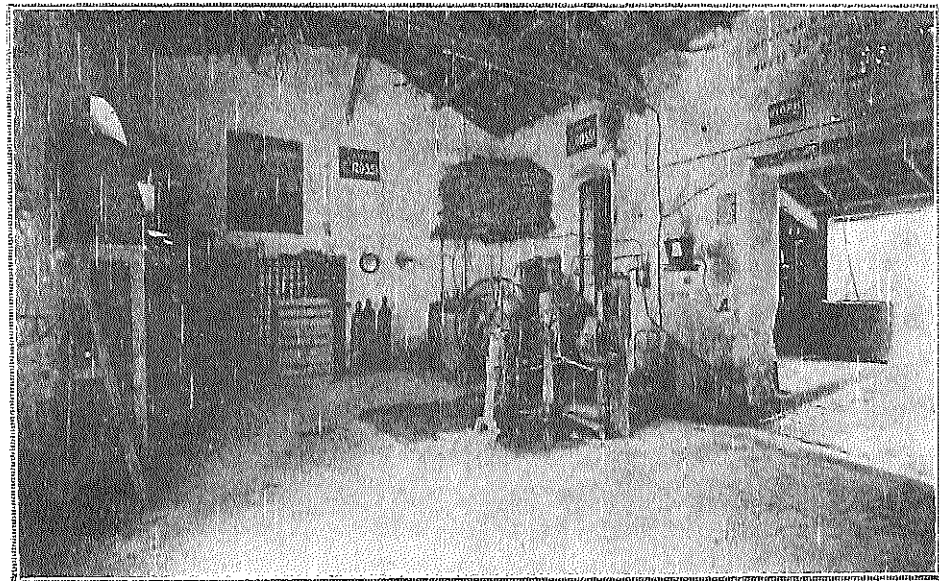
Ils en montèrent une, dont le débit ne tarda pas à atteindre le chiffre de huit à dix mille bouteilles de limonade par jour. Devant un pareil succès, il ne restait plus qu'à augmenter l'importance des installations et à fabriquer les autres produits que réclamait avec insistance la clientèle, séduite par l'excellente qualité et la régularité des boissons livrées par la nouvelle firme.

On dut procéder à des installations pour la fabrication des liqueurs et bien entendu songer dès la promulgation du décret de 1922 autorisant en Algérie la fabrication et la vente de l'anisette à installer une fabrique de la délicieuse liqueur si chère aux gosiers oranais.

A cet effet, la Maison n'hésita pas à s'imposer le lourd sacrifice d'acheter en Espagne un



La Distillerie Ayribier : vue extérieure.



Fabrication d'eaux gazeuses.

alambic spécial pour la distillation de la graine d'anis, car on sait que nos voisins les Espagnols sont depuis longtemps maîtres dans l'art de fabriquer la succulente « liqueur de anis ».

L'appareil sur lequel s'arrêta le choix de MM. A. Latil et Cantié est un magnifique alambic système « Anisadora Villanova », grâce auquel la Maison livre aujourd'hui sa *Flor de Mayo* qui joint, à une opalescence du plus merveilleux aspect, un goût fruité d'une douceur qui enchante et parfume exquisement le palais. Cette anisette a fait la conquête des connaisseurs les plus avertis et les plus difficiles qui n'en veulent plus d'autres ; aussi M. Ayribier en livre-t-il à l'heure qu'il est des quantités considérables et a-t-il peine à suffire aux innombrables demandes qui lui parviennent quotidiennement.

Un succès analogue a d'ailleurs accueilli ses autres créations en liqueurs fines et en apéritifs de toute nature.

La grande qualité de la Maison est qu'on ne lance jamais un produit sans l'avoir préalablement consciencieusement étudié ; une fois la formule arrêtée, le mode de fabrication déterminé, la forme du type fixée, on s'y tient et le consommateur peut être certain de toujours retrouver pareils la liqueur, l'apéritif ou le spiritueux qui a flatté une fois son goût.

En grande firme soucieuse de satisfaire de toutes manières ses clients, la distillerie Ayribier n'a pas manqué de constituer un assortiment complet de champagnes, mousseux, vins fins, crus renommés d'Algérie et de la Métro-

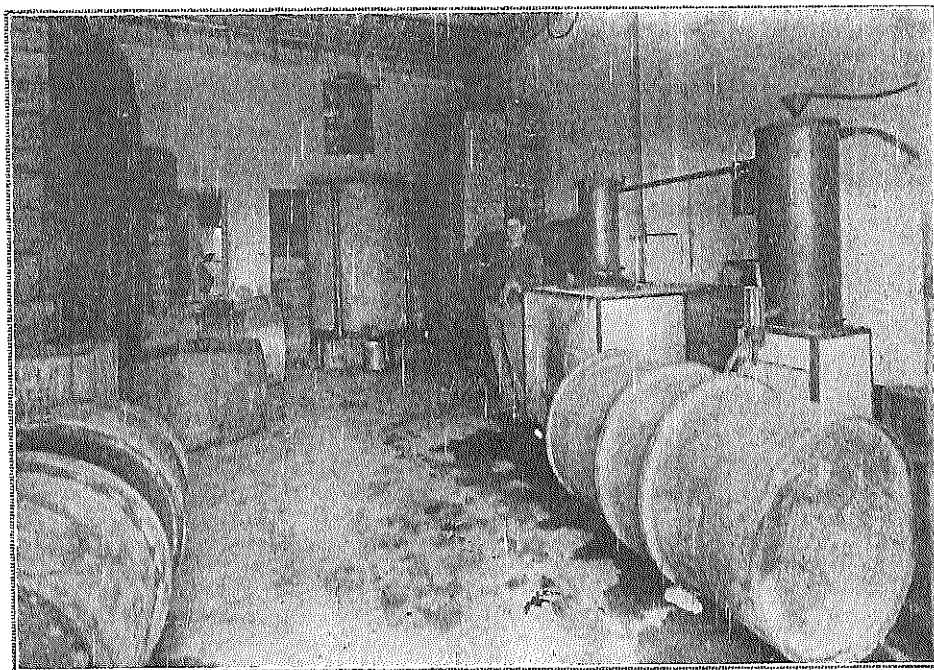
pole où on ne manque point de venir sans cesse s'approvisionner car l'éclectisme en est parfait et les prix très abordables. Il faut bien dire que le succès rapide de cette distillerie est dû en partie à ce que sa création répondait à une incontestable et urgente nécessité, l'habileté avec laquelle ses dirigeants successifs ont su s'adapter à la clientèle en ne lui offrant que ce qu'elle désirait et de tout premier choix, a contribué puissamment à la placer parmi les premières entreprises similaires de l'Afrique du Nord. M. Ayribier, qui la possède et la dirige aujourd'hui, est un homme qui sait son métier et ne manque jamais d'aller au devant des désirs de ses clients.

Notons en terminant que ses entrepôts sont installés boulevard de la Mekerra, et ses bureaux, 12, avenue Loubet, à Sidi-bel-Abbès. Téléph. 2.19.

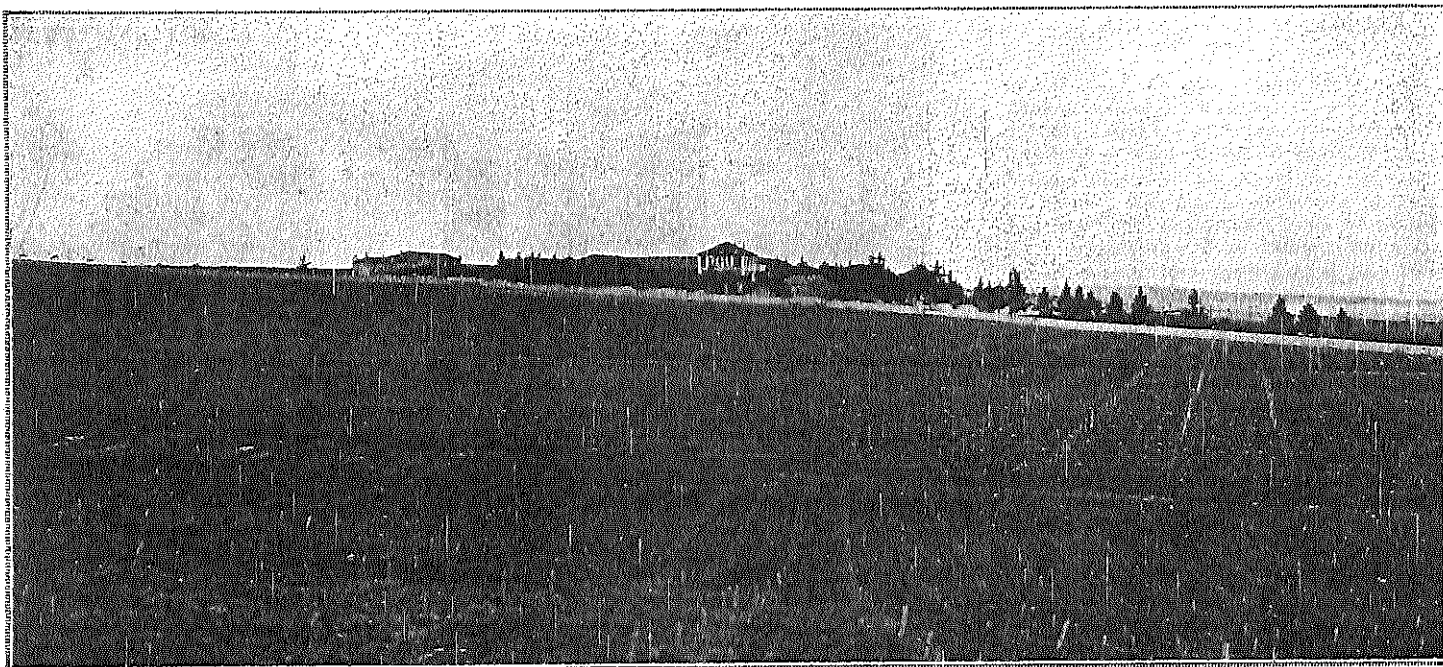
La totalité des bâtiments couvrant les installations de distillations diverses, de fabrication des eaux gazeuses, de mise en bouteilles, etc., ne couvre pas moins de cinq cents mètres carrés et leur agrandissement s'imposera impérieusement avant peu.

Le nombre des ouvriers attachés d'une manière permanente à la Maison est de dix-huit actuellement ; il tend à augmenter progressivement.

La distillerie R. Ayribier est une des plus prospères de la Colonie et peut être citée comme modèle.



L'entrepôt.



Vue générale du domaine Krauss.

Domaines André Krauss, à Détrie

M. André Krauss, qui est actuellement propriétaire du domaine Jeanne-d'Arc à Détrie et en dirige lui-même l'exploitation, hérita de son père un fonds de 330 hectares que celui-ci avait équipé et travaillé et qu'on nomme Ferme Saint-Georges.

Situé au lieu dit Sidi-Yacoub, il comportait cent hectares de vignes françaises, qui durent être arrachées au cours des années 1915-16 et 17 après leur contamination par le phylloxéra.

Depuis, M. Krauss a reconstitué 190 hectares en américain greffé dont 110 sont actuellement en plein rapport et ont donné cette année 4.350 hectos de fort bon vin.

La cave a été perfectionnée et elle peut loger actuellement 8.000 hectos. L'installation entière a été fournie par la Maison Blachère, d'Hussein-Dey; elle comprend fouloir-égrappoir, pompe à moûts, presseur hydraulique, etc., le tout actionné par un moteur à essence.

M. André Krauss n'a pas limité son action au perfectionnement du domaine Saint-Georges, il a en outre construit le domaine Jeanne-d'Arc, ainsi que la ferme Saint-Christophe.

L'ensemble des trois fermes est aujourd'hui de mille hectares qu'il exploite en personne aidé de ses trois premiers commis. Les 670 hectares qu'il a acquis depuis qu'il exploite à son compte étaient en majeure partie peuplés de palmiers nains et de lentisques, lorsqu'il en prit possession.



Parc d'élevage.

Pendant toute la durée des hostilités, M^{me} Krauss, en digne femme de colon, resta à la tête de l'exploitation, s'acquittant de tous les travaux avec une énergie superbe et assumant avec un

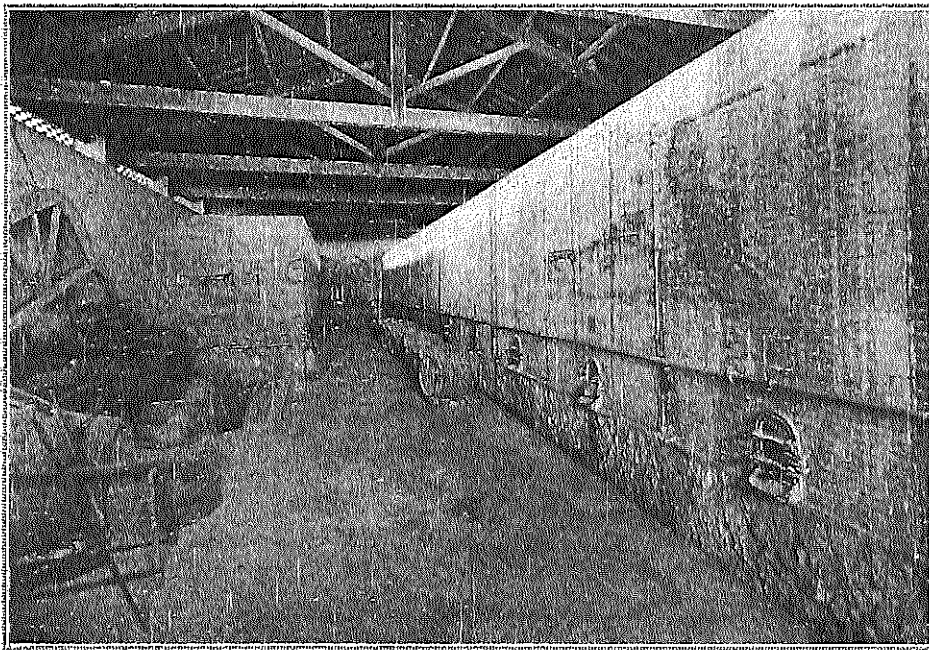
grand courage la lourde responsabilité qui lui incombait. Dans l'exploitation, il faut compter 190 hectares de vignes et 810 de céréales; sur ces derniers, 400 seulement reçoivent des semences chaque année en blé dur, 400 restent au repos et reçoivent généralement 7 ou 8 labours préparatoires.

Dix hectares fournissent du fourrage pour le cheptel.

Dans les 400 hectares semés en blé en 1923, il a été récolté en 1924, 9.000 quintaux en dépit de la sécheresse qui persista, on s'en souvient, durant toute la période printanière. Le rendement moyen ressort à 22 quintaux 50 kilogs à l'hectare, ce qui est un résultat magnifique.

Une expérience concluante a été tentée en 1922 par M. André Krauss, expérience démontrant quels résultats magnifiques on peut obtenir en Algérie, au moyen d'une culture réellement scientifique. Il sema en blé une parcelle de 100 hectares qui donnèrent 3.400 quintaux, ce qui fait du 34 quintaux à l'hectare. Il convient de reconnaître pour rendre hommage à la vérité que ce blé avait été semé sur terrain préparé à raison de 8 coups de labour à deux bêtes et de 4 hersages, et que 300 kilogs de superphosphates avaient été répandus par hectare.

M. André Krauss est un digne descendant de M. Georges Krauss qui, arrivé en Algérie, à l'âge de 8 ans, resta orphelin à 12 ans sans avoir reçu d'instruction. Marié avec une femme qui fut pour lui une fidèle collaboratrice et une amie de tous les instants, Georges Krauss éleva une belle famille de 7 enfants, dont 5 sont encore vivants et forment une famille de 30 personnes.



La cave.

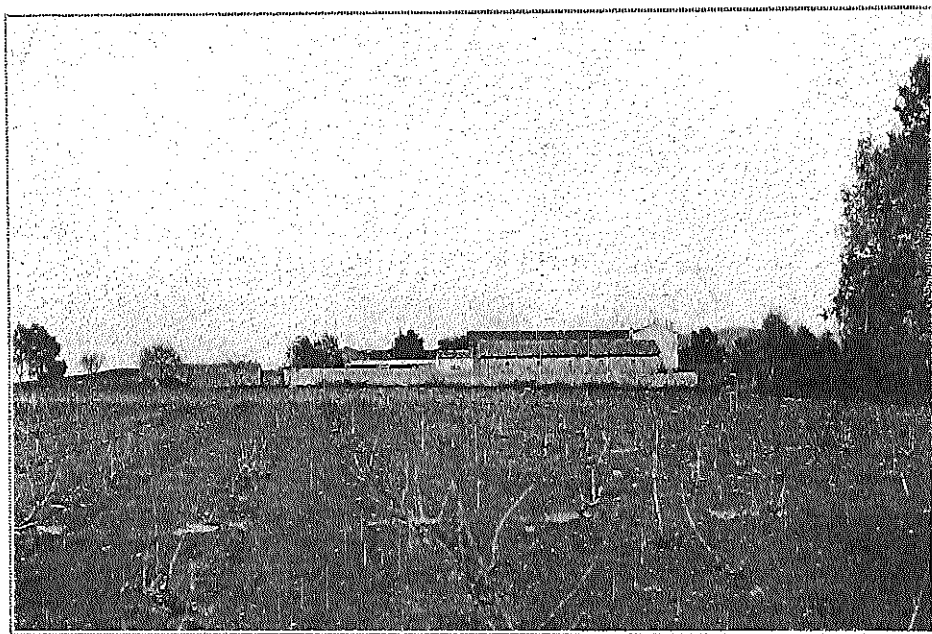
Domaine de M. Gout à Bonnier

En prenant possession, au mois de mai 1900, de son domaine de Bonnier, M. Gout se trouva en présence de très nombreuses difficultés. Le climat y était redoutable et la région fort insalubre. La présence de l'oued Sarno, encombré de roseaux et dont le cours lent créait des marécages, était, croyait-on, la cause de cette situation sanitaire défectueuse.

En réalité, il n'en était rien, le mal était imputable à un marais situé au Sud du domaine, et couvrant une superficie de 6 hectares. L'assèchement en fut effectué au moyen de drainages et de plantation d'eucalyptus en nombre tel que bientôt il n'y eut plus trace de paludisme mortel, qui non seulement atteignait les européens et leur rendait le séjour de la région littéralement intenable, mais, en outre, décimait les indigènes.

Entre temps, M. Gout avait créé un vignoble de 100 hectares, en dépit des objections de nombreux colons qui affirmaient l'impossibilité de faire vivre là un vignoble à cause des gelées et du chiendent. Un fait désastreux sembla vouloir leur donner raison : le 22 mai 1902, alors que la vigne était couverte de feuilles et que de jolies grappes se formaient déjà, une terrible gelée à glace se produisit anéantissant tout; les céréales elles-mêmes n'échappaient pas à calamité.

Le désastre n'abattit point le courage de M. Gout, il reconstitua son vignoble et se souvenant



Vue générale de la propriété Gout.

Une fois encore, M. Gout ne désespère pas et les événements couronnèrent sa confiance, car les

prix, grâce aux mesures prises en France contre la fraude, ne tardent pas à se relever.

Puis vint le phylloxéra qui nécessita la reconstitution de tout le vignoble en plants américains, et comme la surface du vignoble était alors de 200 hectares et qu'on était en pleine guerre, on juge des difficultés qu'il fallut surmonter pour mener à bien cette reconstitution.

Outre les céréales, M. Gout pratique, à l'oued Sarno, la culture maraîchère, qui est d'un rapport intéressant et prend d'année en année plus d'extension. Ainsi d'un pays fertile certes, mais inhabitable, M. Gout a fait une des parties les plus productives des environs de Sidi-bel-Abbès.

Dans une cave de 12,000 hectos, munie de tous les perfectionnements modernes, il façonne un vin réputé qui trouve auprès du commerce un accueil empressé et rémunérateur. Des dynamos répandent partout la force motrice et l'éclairage électrique.

Cette propriété, fruit d'un travail opiniâtre et d'une volonté indéfectible, montre ce que l'on peut obtenir par l'intelligence, jointe à l'esprit de suite et à l'énergie.

L'exemple de M. Gout doit être évoqué devant ceux que le moindre obstacle décourage.

La rosette d'officier du Mérite agricole a récompensé le propriétaire du domaine de l'Ain-Gout, qui est en même temps vice-président de l'important Syndicat Agricole de Sidi-bel-Abbès et censeur de la Banque de l'Algérie.



Maison d'habitation : Cave et cuverie.

que dans son pays d'origine, l'Hérault, le vignoble avait été maintes fois préservé de catastrophes semblables par un système de taille, la taille en deux temps, il se croit, pour l'avenir, à l'abri non pas d'accidents redoutables et impossibles certes, mais du moins d'une destruction totale analogue à celle qu'il avait encourue.

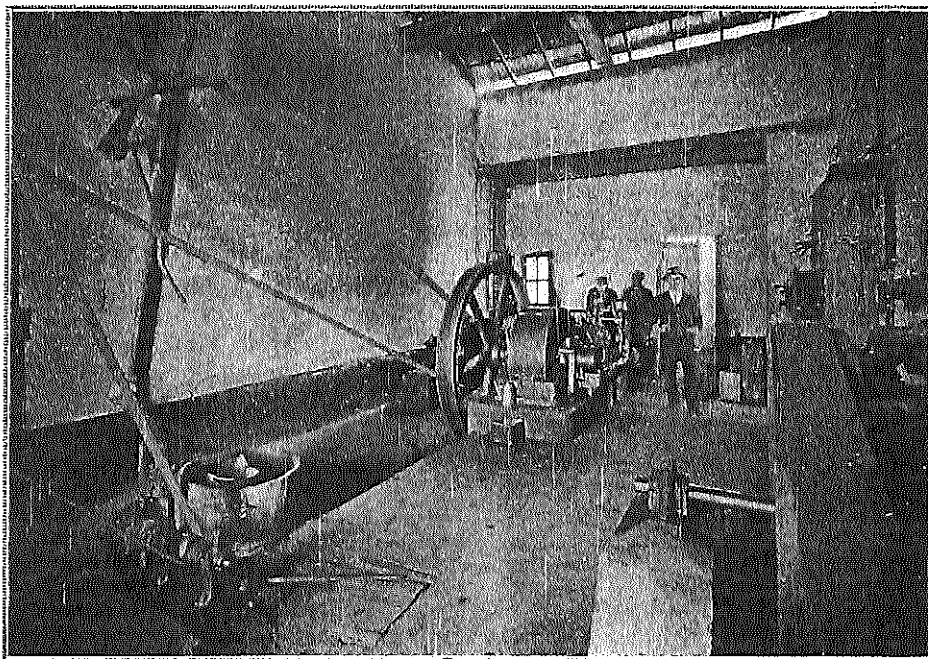
Quant au chiendent, il en eut raison au moyen de l'usage répété d'un instrument *ad hoc*, le maatcha, dont l'action finit par faire disparaître la dangereuse plante parasitaire.

Trois ans après son installation, la morve éclatait dans l'écurie de M. Gout, détruisant son cheptel et le mettant dans l'impossibilité de récolter !

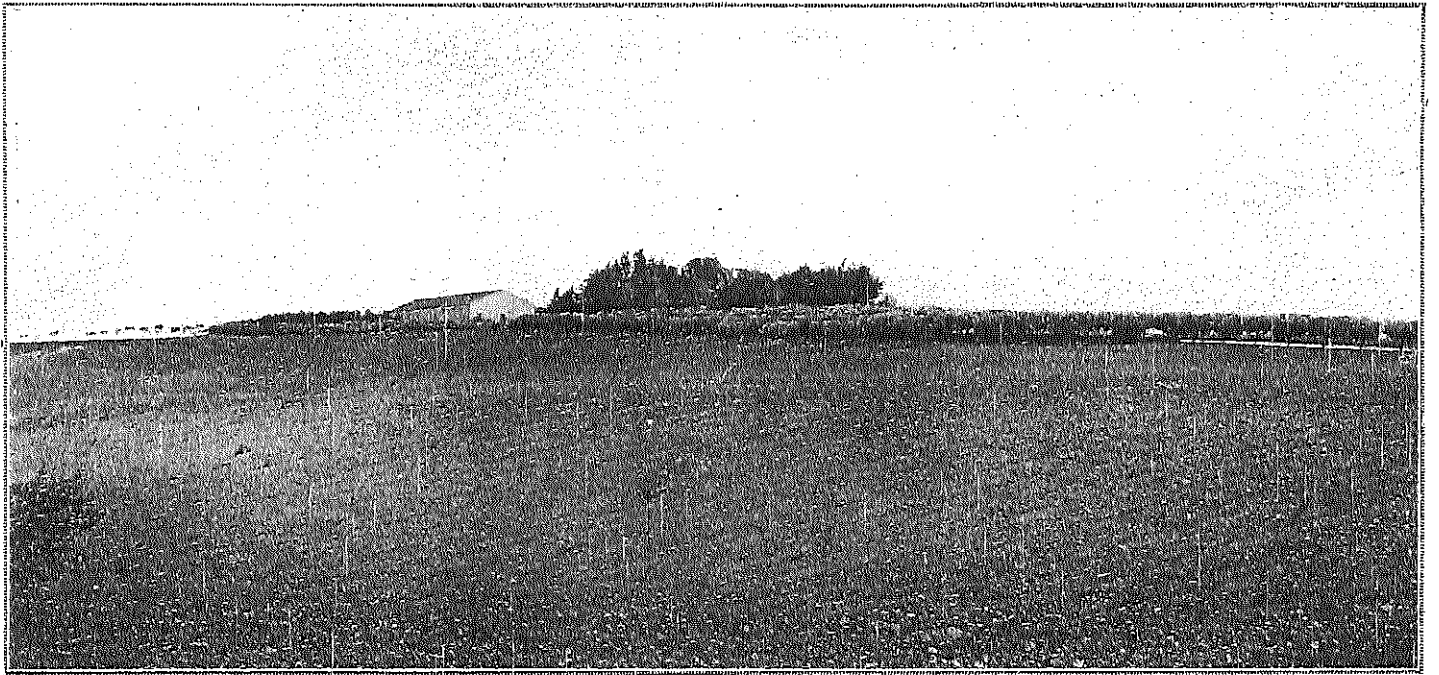
Malgré ces avatars terribles, la foi en l'avenir ne s'aftiédissait pas chez ce vaillant colon !

Par contre, une observation très sagace du régime des eaux avait révélé à M. Gout que son domaine en était fort richement pourvu et que, dans ces conditions, l'irrigation de la plus grande partie de son vignoble était possible. Bien mieux, par suite de l'élévation du plan d'eau, une canalisation souterraine put être pratiquée et conduire le précieux liquide jusque dans la cour de la ferme sans l'aide d'aucun moteur.

Hélas ! M. Gout n'était pas au bout de ses traverses. Quant le vignoble, si péniblement constitué, fut enfin en plein rapport, la mévente se mit à sévir et il fallut vendre cinq francs l'hectolitre une marchandise qui coûtait quinze francs de travail, de matières et de traitement. A ce taux, c'était la ruine, la ruine irrémédiable.



Salle des Machines fournissant l'eau et l'électricité à la propriété.



Vue générale du Domaine Suaudau.

Domaine Edouard Suaudau

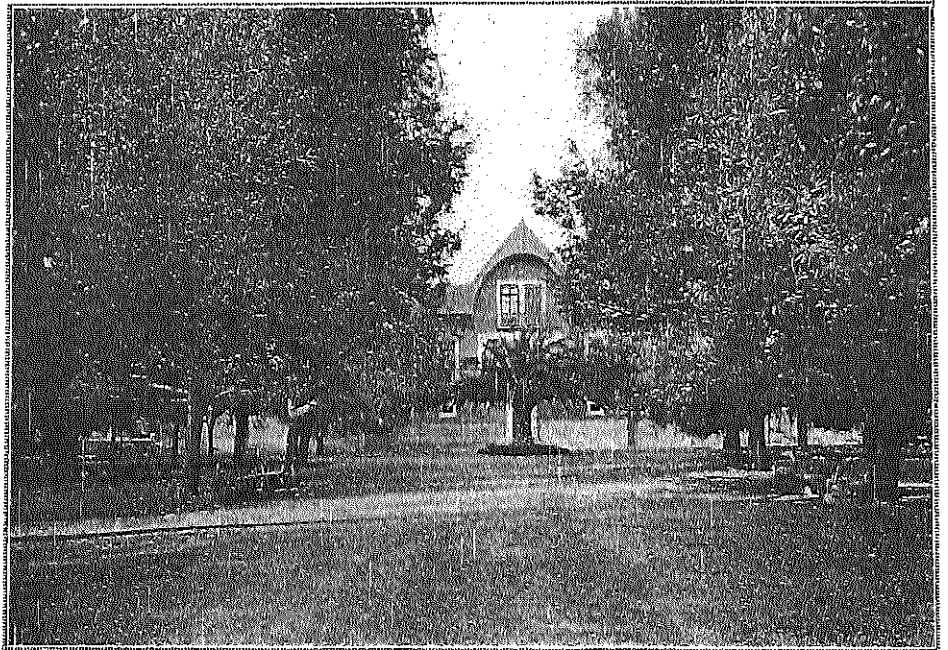
Lorsqu'en 1911, M. Edouard Suaudau se rendit acquéreur de la propriété qui fait l'admiration de chacun, celle-ci était loin d'avoir les dispositions, de couvrir l'étendue, de posséder les aménagements qui la caractérisent aujourd'hui.

C'était, certes, un vaste domaine de 271 hectares qui, jadis, avait appartenu à des Européens ; mais, tombé entre les mains d'indigènes, il n'avait pas tardé à être délaissé et à prendre cet aspect d'abandon et de stérilité qui dénoncent au premier coup d'œil la négligence ou l'indolence des propriétaires.

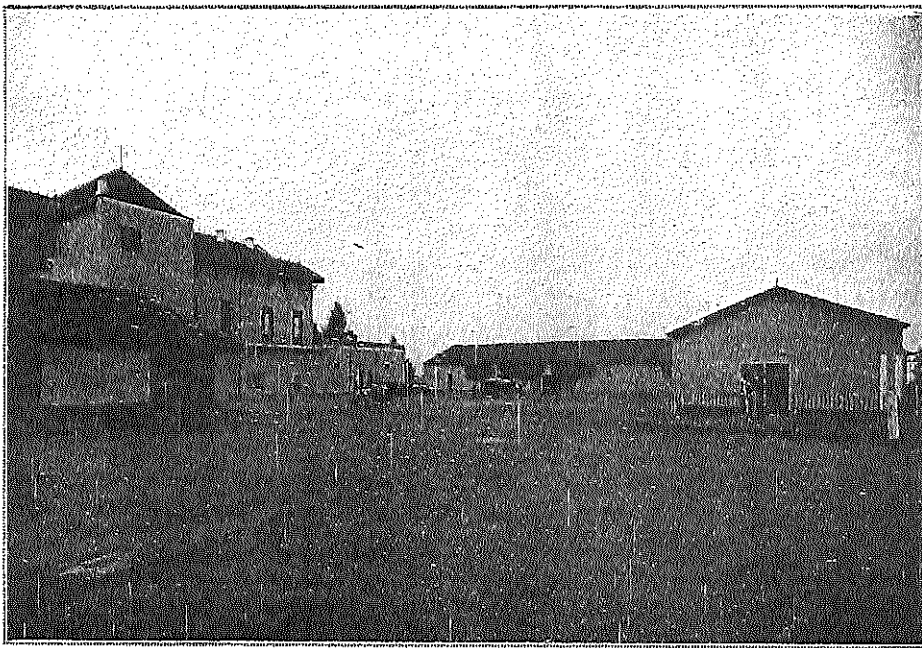
Les vignes étaient atteintes du phylloxéra, les bâtiments tombaient en ruine et, somme toute, une réfection complète s'imposait d'urgence.

M. Edouard Suaudau se mit au travail avec d'autant plus d'ardeur que l'on sortait à peine de la crise que subissait l'agriculture et qu'il fallait se tenir prêt au moment où la reprise se manifesterait. L'œuvre à accomplir était immense, car cette remise au point était peut-être plus délicate et plus malaisée que la fondation *ab ovo* d'une propriété complète.

Il procéda tout d'abord à la reconstitution en plants américains de tout le vignoble, en veillant scrupuleusement à ce que les plants greffés correspondissent exactement à la nature du sol appelé à les recevoir ; ainsi était-il assuré de rendements intéressants et de cépages vigoureux.



Parc et Pavillon d'habitation.



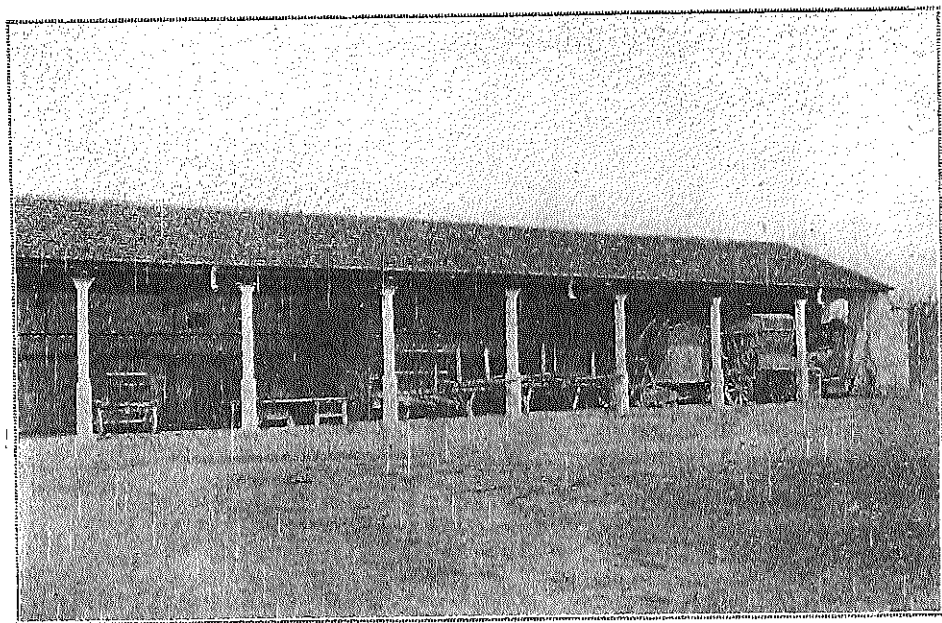
Dépendances : magasin, écuries, bâtiment d'exploitation.

Cette habile sélection, jointe aux soins particuliers qui sont prodigués aux cépages et les préservent contre les maladies de la vigne ou enrayent le progrès de celles-ci lorsqu'elles se sont déclarées, a permis à M. Suaudau d'obtenir des résultats tels qu'il a pu non seulement couvrir les frais de reconstitution de son vignoble et d'aménagement de sa propriété, mais encore acheter, pour les adjoindre à son fonds, plusieurs lots de terrain.

Actuellement, la superficie de son domaine est de 505 hectares, dont 110 en vignes de 2, 3 et 4 années, dont les vendanges lui fournissent les raisins nécessaires à la vinification annuelle de cinq mille hectos en chiffre ronds.

M. Edouard Suaudau, qui avait procédé avec une si grande habileté et un si réel bonheur à la résurrection de son domaine et à son aménagement selon les méthodes culturales actuellement en cours, ne pouvait manquer de construire une cave en harmonie avec le reste de la propriété.

Cette cave a été conçue suivant un plan très pratique où domine avant tout le souci de simplifier les opérations à l'extrême et de faire le plus de travail possible mécaniquement dans le but de réduire la main-d'œuvre aujourd'hui si onéreuse et d'un recrutement si malaisé et en même temps d'éviter aux équipes, dont malgré tout la constitution demeurerait obligatoire, le plus de fatigue possible en supprimant les faus-



Hangar et matériel.

ses manœuvres et les allées et venues inutiles.

C'est ainsi que tous les transports de matière à vinifier ou de moûts déjà travaillés sont effectués mécaniquement et pour ainsi dire sans intervention humaine. Il en résulte une très grande régularité dans les manipulations et une économie notable de temps, ce qui, en présence des quantités considérables de raisins à traiter, prend immédiatement une importance considérable.

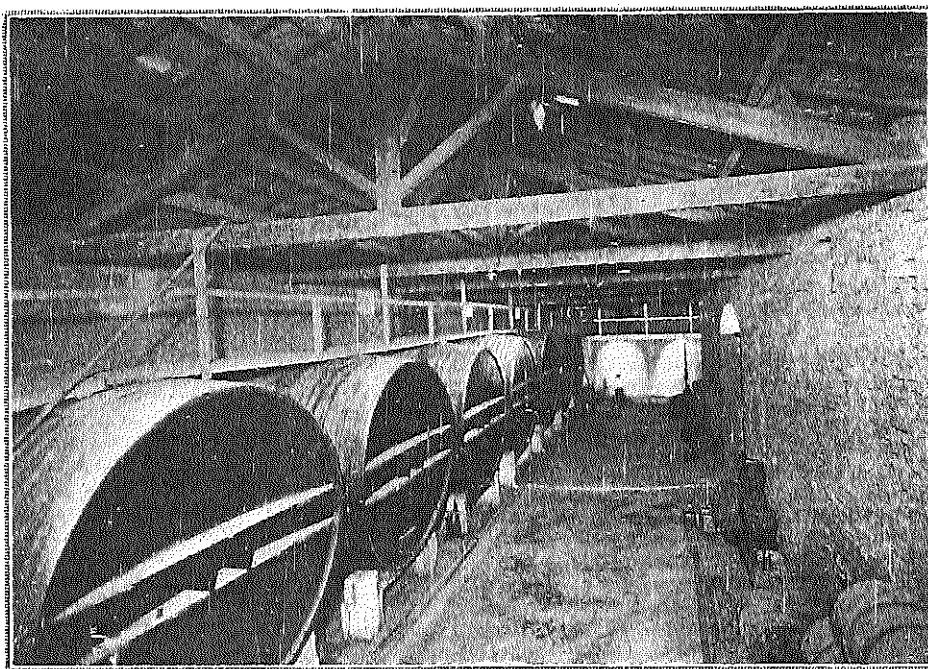
Dans des bâtiments de bel aspect et convenablement aérés que nous avons pu parcourir grâce à l'amabilité du maître de céans, sont disposés d'importantes batteries de cuves et d'amphores qui voisinent avec de bons vieux foudres qu'on a gardé à toutes fins utiles.

Cette cave peut actuellement contenir 10,000 hectos de vin, ce qui, on le voit, est un chiffre respectable et, étant donné la superficie du vignoble, peut faire face à toute éventualité quelle que soit l'abondance de la récolte.

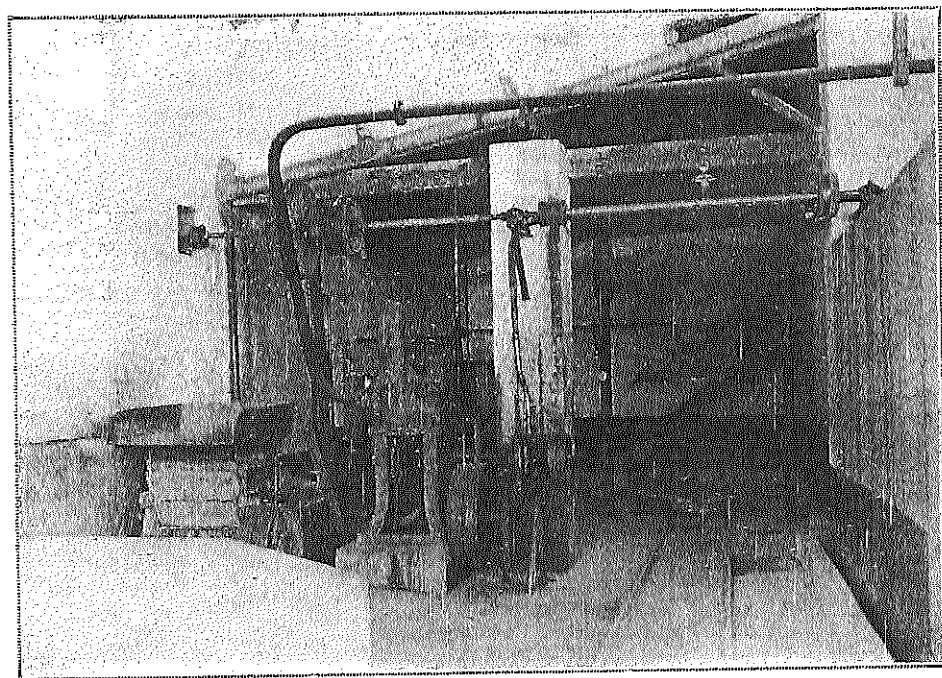
Le fonctionnement des appareils est parfait.

Le raisin est amené près du fouloir-égrappoir, puis refoulé à l'aide de pompes dans la cuverie et de là dans les amphores.

Les vins du domaine Edouard Suaudau sont d'une conservation remarquable, hauts en couleur, d'une limpidité remarquable et riches en degré alcoolique. Leur écoulement est aisé, car, par leur confection régulière et sur laquelle le remarquable vinificateur qu'est M. M. Suaudau veille avec soin, ils supportent la critique des plus sévères négociants métropolitains et conquièrent les consommateurs que leur goût étoffé



La cave.



La machinerie (installation Blachère).

et généreux séduit immédiatement et sans retour.

C'est à des crus de cet ordre que l'on doit la faveur croissante dont jouissent les vins algériens dans la Métropole, à telle enseigne que les grandes firmes de France qui les employaient d'abord comme vins de coupage destinés à rehausser les produits faibles de nombreuses régions peu favorisées sous le rapport de la température, n'hésitent pas à les offrir aujourd'hui naturels et sous leur appellation d'origine.

Des 895 hectares destinés à la culture des céréales, il n'en est, pour diverses raisons, semencé que la moitié à peu près, le reste étant mis au repos de façon à établir une sorte de roulement entre les parcelles; le rendement n'en atteint pas moins 3,000 quintaux, chiffre qui donne une belle idée de la fertilité des terres, du soin avec lequel sont faits les labours et les hersages et de la sélection parfaite des semences employées. Une partie de cette récolte est vendue et le reste est affecté à l'alimentation du cheptel qui comprend 60 bêtes superbes des meilleures races et parfaitement entretenues.

Une heureuse répartition des eaux dans cette région a permis au propriétaire de ce domaine de procéder à des recherches méthodiques qui ont été couronnées de succès. A trois mètres de profondeur, des sondages habiles

ont atteint une nappe d'eau inépuisable; des irrigations pratiques ont été organisées et assurent la possibilité de faire toutes sortes de légumes non seulement pour les usages domestiques, mais encore pour l'approvisionnement de la ville où les ménagères les prisent beaucoup. Ces irrigations sont obtenues au moyen d'une pompe centrifuge, débitant 120 mètres cubes environ par heure, actionnée par un moteur de 50 chevaux, fonctionnant à l'anthracite ou au charbon, fournissant le gaz pauvre. Cette abondance de l'eau permet, pour l'avenir, les plus grandes espérances et ce n'est pas l'agriculteur avisé qu'est M. Suaudau qui manquera de les réaliser.

L'éclairage électrique est installé partout et est assuré par une dynamo qui, mue par un moteur à essence, charge une batterie d'accumulateurs de toute beauté: la cave, la villa, les dépendances, les abords immédiats de la ferme bénéficient de cet éclairage si pratique et si moderne.

Nous avons pu nous rendre compte de l'attachement que M. Suaudau avait pour son domaine et pour la terre en général, par la belle somptueuse villa qu'il a fait construire au milieu de sa propriété.

Le Gouvernement de la République s'est honoré en conférant à M. Suaudau la croix de chevalier du Mérite agricole dont l'attribution se justifie amplement par les incontestables titres du récipiendaire à l'attribution de cette distinction.



Vue d'ensemble de la propriété Georges Laumet.

Domaine Georges Laumet

Après avoir parcouru le beau pays qui s'étend en ondulations calmes dans les environs de Sidi-bel-Abbès, nous nous sommes arrêtés à la ferme de M. Georges Laumet ; nous avons pu voir combien dans cette région la lutte était opiniâtre et dure contre les rigueurs d'une nature fruste et capricieuse et la pauvreté d'un sol rocailleux en certains endroits et peu propre à la culture.

Le domaine de M. Georges Laumet s'étend sur une superficie totale de 80 hectares, dont 77 sont complantés en vignes.

Bien des efforts ont été consacrés à créer cette propriété et elle a été défendue, on peut dire pied à pied, contre la stérilité par son courageux détenteur.

Le phylloxéra l'a dévastée et il faut procéder méthodiquement à sa reconstitution, ce qui ne va pas sans sacrifices importants et sans déconvenues répétées.

C'est ainsi que sur un point une olivette avait été plantée sur une surface de 10 hectares de vignes, le phylloxéra ayant complètement détruit celle-ci ; malgré l'irrigation, la reconstitution en vigne américaine n'a donné aucun résultat ; malgré le maigre revenu que procurera cette olivette, elle sera conservée et servira d'embellissement à la propriété.

On peut dire que celle-ci est actuellement à son point de production le plus bas. Les jeunes vignes vont cependant ne pas tarder à produire et M. Georges Laumet espère arriver à une production de 5.000 hectos, malgré que les terres soient toutes en coteaux et rocailleuses.

Une particularité permettant de corriger dans une certaine mesure la pauvreté du sol est l'existence de nappes d'eau souterraines importantes qu'on atteint en puits ; l'eau des égouts de la ville sera également d'un grand secours pour rendre la vitalité à ce domaine momentanément dans une période de crise.

Nous avons vu, au cours de notre visite, qu'une très belle cave permettra, lorsque le vignoble sera en plein rapport, la vinification parfaite et rapide de tous les raisins, en quelque quantité qu'ils soient. M. Georges Laumet s'est parfaitement rendu compte qu'il était indispensable, si l'on voulait maintenir, en dépit de la concurrence pas toujours très loyale qui leur est faite, la faveur dont jouissent auprès des grandes maisons métropolitaines et des consommateurs fran-

çais nos crus algériens et surtout oranais, qu'ils fussent d'une conservation facile et parfaite, d'une belle couleur, d'une limpidité sans reproche, d'un goût moelleux et étoffé et d'un degré alcoolique relativement élevé.

Cet ensemble de qualités indispensables ne peut être obtenu que par une vinification parfaite, comme en permet seul l'outillage moderne dont disposent nos grands domaines algériens.

Dans ces caves modèles tout fonctionne mécaniquement ; du départ du conquet à la mise en amphore, les moûts doivent être traités avec une grande régularité et une grande continuité de mouvement. La température, la fermentation doivent être très étroitement surveillées et à la perfection de la machinerie doit venir s'adjoindre de la part de la direction les connaissances approfondies que possède tout vinificateur digne de ce nom.

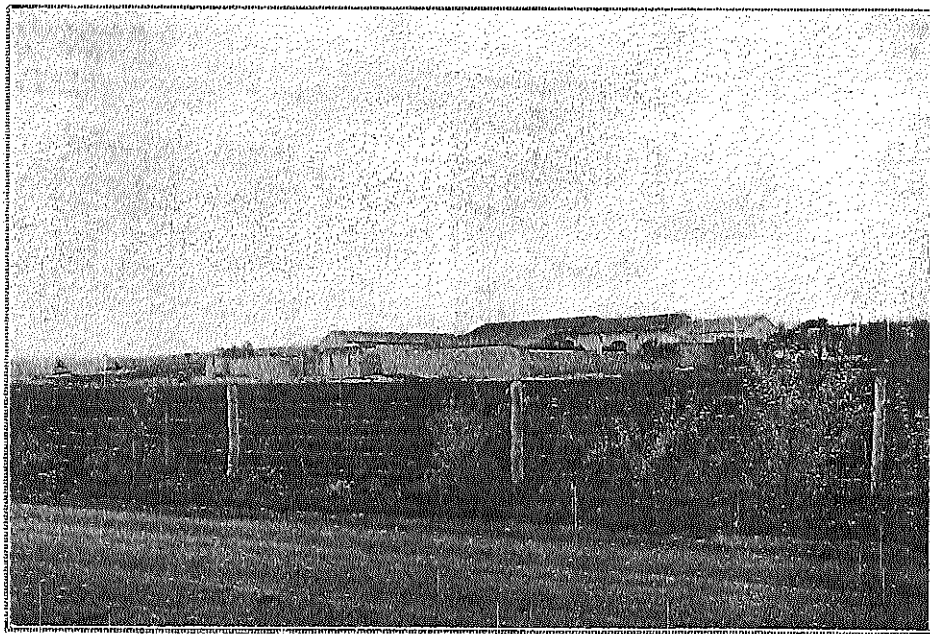
Nous avons emporté de notre visite l'intime conviction que M. Georges Laumet réussira

même au delà des espérances dont il nous a fait part, car c'est un modeste qui a tenu à ne point nous confier toutes les raisons qu'il a d'être optimiste.

Aussi bien doit-on puiser dans la mention que nous avons faite de sa propriété dans notre *Livre d'Or* la conviction que les colons qu'on se représente comme menant dans le bled une vie facile et aisée sont en réalité en lutte continuelle contre les calamités les plus diverses et les difficultés les plus variées.

Nous avons ici l'exemple des ruines qu'a accumulées le phylloxéra partout où il est passé et de la saignée à blanc qu'il a opérée chez la plupart des viticulteurs sinistrés en raison des dépenses énormes souvent hors de proportion avec les résultats obtenus, qui ont dû être engagées pour la reconstitution des vignobles.

Dans les premières régions atteintes, le préjudice a été moins grand, car la reconstitution a pu être, presque en entier, effectuée avant la

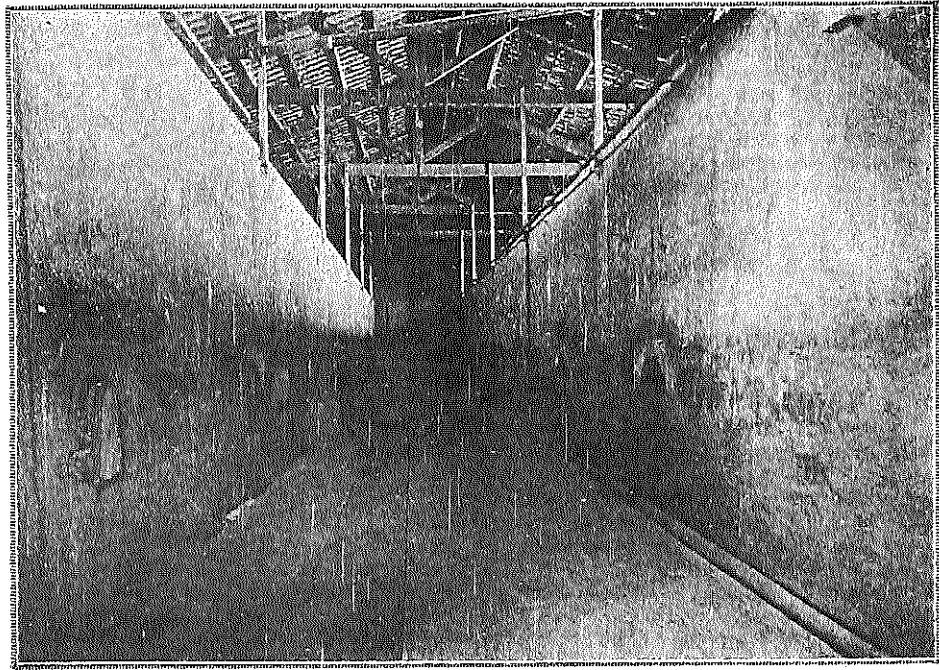


Vue générale de la propriété de Tifiès.

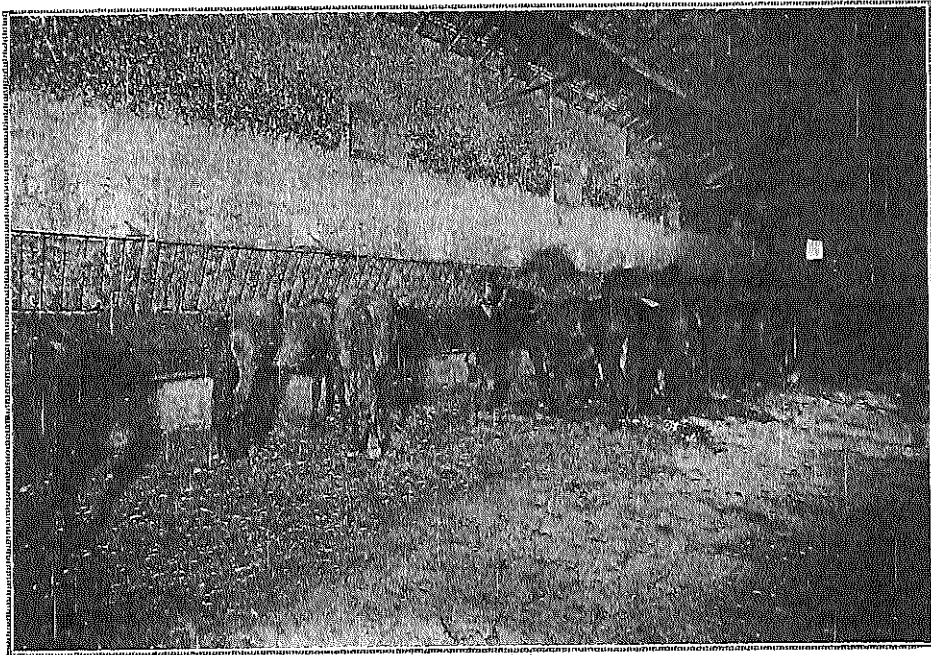
guerre, c'est-à-dire avant la hausse excessive et des plants américains indispensables à la reconstitution et de la main-d'œuvre nécessaire à la plantation ; nous ne parlons pas du coût des défonçages, des soins de toute nature qui, déjà assez onéreux autrefois, sont aujourd'hui hors de prix. Ainsi les dernières propriétés atteintes voient leur reconstitution revenir à des sommes formidables et il faut à leurs propriétaires des âmes bien trempées pour se lancer dans la colossale aventure qu'est ces temps-ci la réfection totale d'un vignoble.

M. Georges Laumet a heureusement l'avantage de posséder d'autres exploitations dont le matériel lui est d'un puissant secours dans l'aménagement de son domaine de Sidi-bel-Abbès. Il peut donc, en répartissant les moyens d'action dont il dispose — et il ne manque pas de le faire — réduire dans la mesure du possible les difficultés à surmonter. C'est également au développement de ce matériel qu'est dû le petit nombre d'ouvriers attachés d'une manière permanente au domaine : une dizaine à peu près.

Il leur est certes adjoint au moment de certains travaux exigeant une exécution prompte des équipes supplémentaires de journaliers qui les aident pendant les moissons ou les vendanges, mais ce sont là événements exceptionnels et on peut dire que M. Georges Laumet a réussi à réduire la main-d'œuvre au strict minimum, ce qui, à une époque où les salaires sont de



Les caves.



Les écuries.

plus en plus élevés et le recrutement de plus en plus difficile, est une nécessité qui s'impose aux colons réellement soucieux de leurs intérêts.

Néanmoins, les sacrifices qu'il devra s'imposer pour ramener son domaine à la condition florissante qui était autrefois la sienne, seront considérables et il lui faudra une rare opiniâtreté pour mener à bien une œuvre dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle demeure une des plus délicates en présence desquelles un colon puisse se trouver.

Néanmoins, M. Georges Laumet l'a entreprise d'un cœur léger et déjà de notables améliorations se dessinent.

Les jeunes vignes se développent petit à petit et seront bientôt en plein rapport ; la crise que d'aucuns auraient pu dire sans issue sera conjurée une fois de plus.

On se demande, dans ces conditions, comment a pu s'accréditer non seulement à l'étranger, mais encore dans une notable partie de l'opinion publique métropolitaine, la croyance que le Français n'était pas colonisateur.

Qui parle de colonisation n'entend pas seulement l'action administrative d'une nation dans des territoires nouveaux conquis par ses armées, action administrative consistant dans l'ouverture de routes, la construction de chemins de fer, l'assèchement de marais ; on entend surtout la mise en valeur du sol au point de vue agricole. En effet, les routes peuvent parcourir des

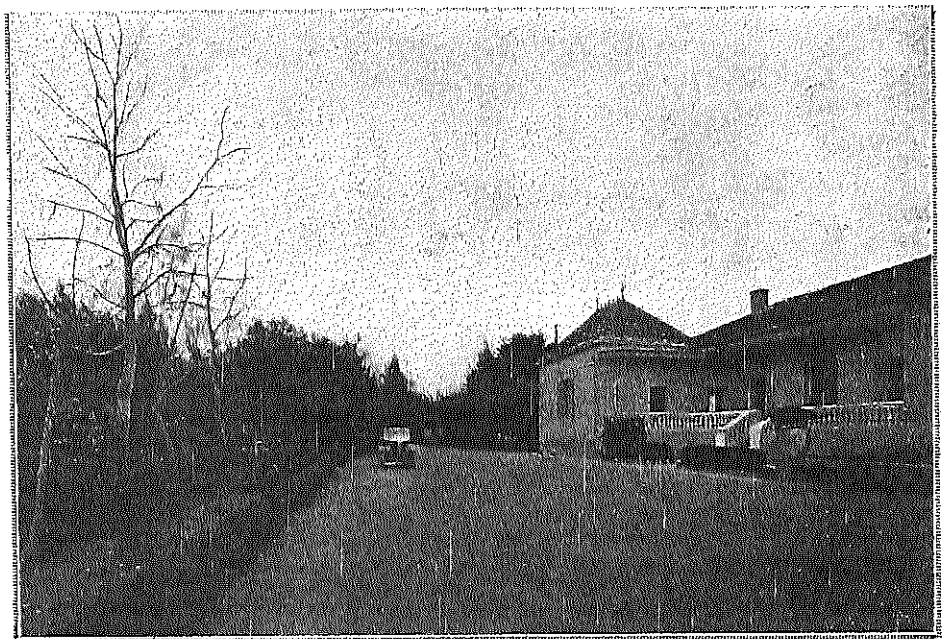
territoires immenses, les voies ferrées peuvent dérouler leurs rails sur des milliers de kilomètres sans que le pays qu'elles traversent soit « colonisé », il ne le sera que lorsque de hardis pionniers, méprisant la résistance des autochtones toujours ennemis de l'immigrant, les maladies, les intempéries, les fauves, auront soumis à la culture, une à une, les parcelles qui leur seront dévolues.

Or, qu'avons-nous vu en Algérie ? Que très souvent, surtout au début, la colonisation proprement dite, c'est-à-dire l'aménagement du sol en vue de sa culture avait précédé la colonisation administrative, c'est-à-dire la construction des routes, des voies ferrées, des immeubles communaux.

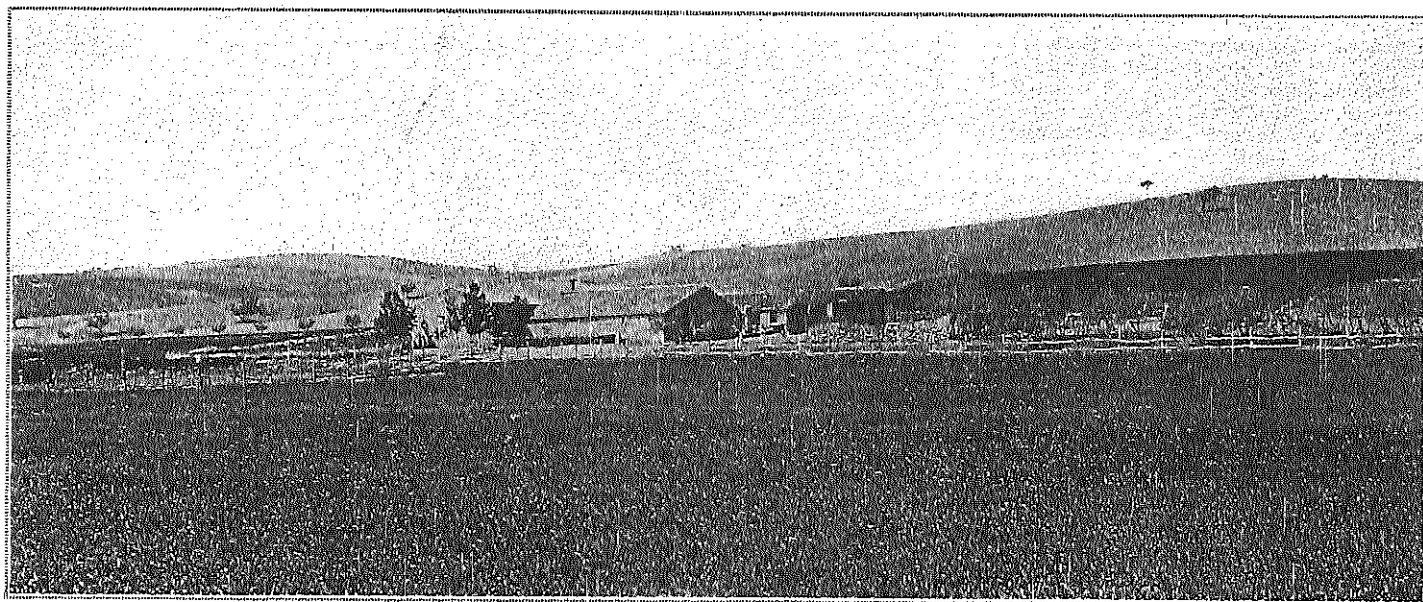
Quelle preuve plus éclatante des qualités colonisatrices d'un peuple que cette pénétration quasi-individuelle du pays sans, et souvent contre, l'Administration elle-même ?

En ces dernières années, il semble qu'on ait voulu sortir des errements anciens ; que, cette fois, l'Administration s'efforce de précéder le colon dans sa marche bienfaisante ; sur la proposition des services intéressés, les Délégations financières ont voté un programme considérable de grands travaux, dont les agriculteurs recueilleront de très grands bienfaits.

Ce ne sera que justice, car des efforts comme ceux d'hommes de la valeur de M. Georges Laumet méritent les plus sérieux et les plus tangibles encouragements.



La maison d'habitation.



Vue d'ensemble du Domaine *Saint-André*, à M. Fernand Laumet.

Domaine Fernand Laumet

M. Jean Laumet, dont les fils occupent dans l'agriculture algérienne une place si enviable, dont d'ailleurs il leur a facilité l'accès par son travail acharné et la pratique des traditions familiales qui font le succès d'un homme et consacrent sa réputation, arriva en Algérie vers la fin de l'année 1867. Il aimait l'agriculture et son vif désir était de s'y créer une situation.

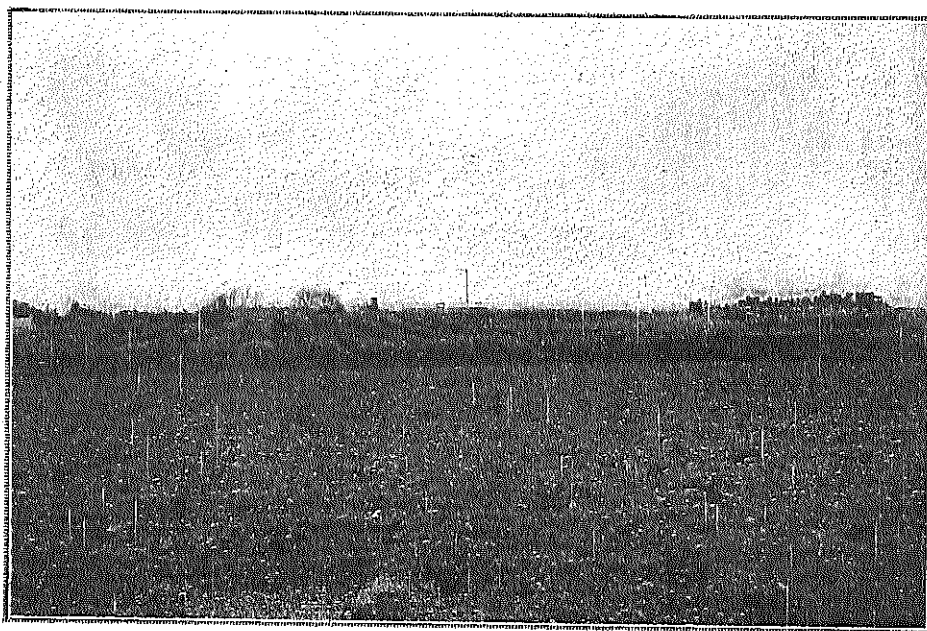
Il se préoccupa immédiatement de trouver à employer lucrativement son activité, car il ne disposait que de très peu d'argent et n'entendait pas entamer son capital. Il loua donc une petite propriété aux environs de Sidi-bel-Abbès et s'efforça de la mettre aussitôt en valeur. Ce fut une suite de rudes années, car, à cette époque déjà lointaine, les environs de Sidi-bel-Abbès ne connaissaient pas la prospérité qui est leur apanage aujourd'hui et n'étaient point aménagés comme ils le sont et surtout desservis par le réseau routier qui en rend l'accès si facile et l'exploitation si intéressante.

Jean Laumet travailla donc avec une ténacité et un esprit de suite vraiment peu communs et, au bout de 17 ans d'un labeur qui ne s'était pas ralenti une minute, qui n'avait pour ainsi dire pas connu de trêve, il avait réuni des économies suffisantes pour pouvoir acheter cette terre et en faire son bien après l'avoir fécondée de ses sueurs et l'avoir préparée à toutes les cultures.

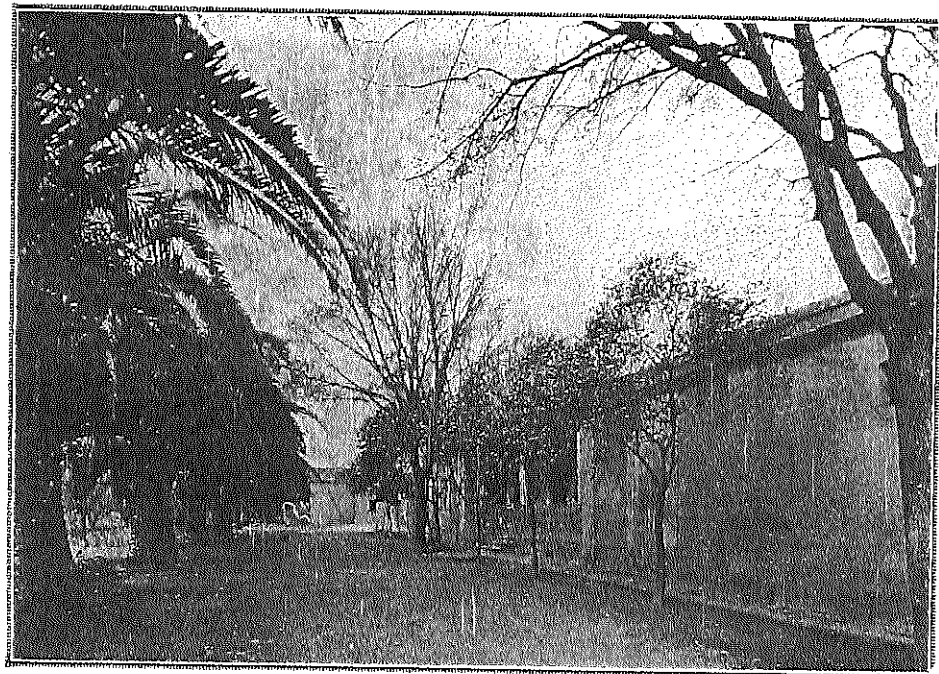
Il allait, sans crainte désormais que ses efforts

fussent accompli au profit d'un autre, pouvoir perfectionner quotidiennement son petit do-

main. Son bien était alors de 120 hectares ; lorsqu'il le partagea, en 1912, entre son fils et ses



Plantations fruitières.



La Maison d'habitation.

deux filles, la superficie totale de la terre qu'il possédait et qu'il avait acquise au fur et à mesure des économies qu'il réalisait, était de 2.000 hectares environ.

Le Gouvernement avait récompensé les services rendus par Jean Laumet à la Colonisation et à l'agriculture en lui conférant, à la suite des rapports élogieux des autorités locales sur son œuvre, la croix d'officier du Mérite agricole.

Aussi, non seulement en se retirant, M. Jean Laumet laissait à chacun de ses fils un lopin de terre appréciable, mais aussi un bel exemple à suivre.

A M. Fernand Laumet échet à cette époque la belle propriété que nous avons visitée et que l'on connaît sous la désignation des Palmiers.

Elle est d'une contenance de 250 hectares plantés en vigne en plein rapport et fournissant annuellement de belles récoltes de vins recherchés.

Cette propriété des Palmiers, M. Fernand Laumet, qui, travailleur infatigable, a su consacrer la majeure partie de ses revenus à l'acquisition et à l'aménagement de terres nouvelles, la compléta par l'achat successif de deux autres : une à l'oued Mebtouh, d'une superficie de 1.200 hectares, toute consacrée à la culture intensive des céréales, l'autre à Tenira, d'une contenance de 1.100 hectares, destinée, elle aussi, aux emblavures.

Bien qu'assez éloignées les unes des autres, ces propriétés sont l'objet d'une surveillance constante de leur propriétaire, à qui aucun détail de



L'allée des palmiers.

leur exploitation ne saurait ainsi échapper.

Nous nous bornerons donc à des considérations d'ensemble.

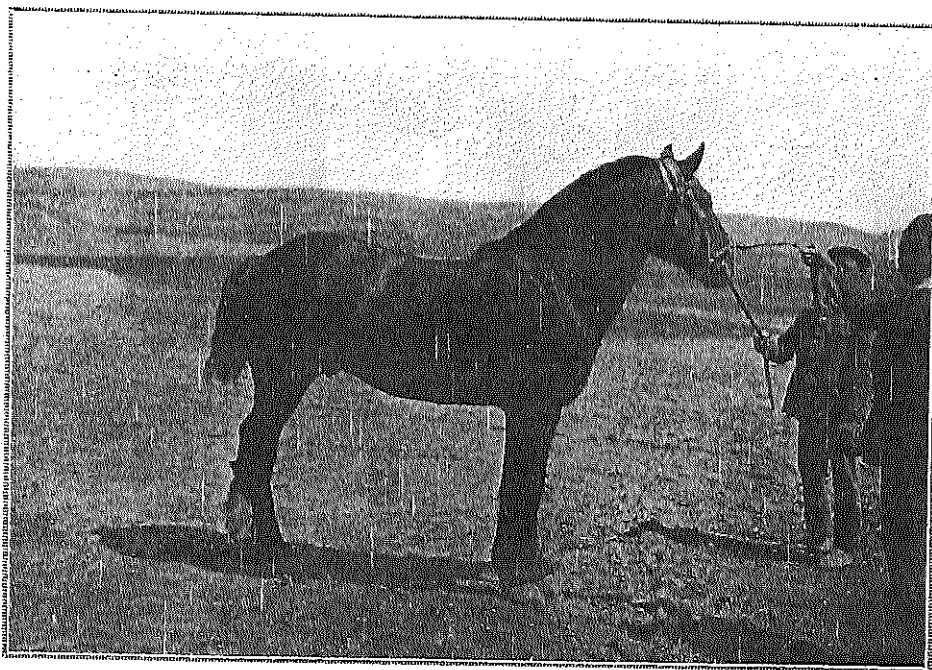
Mentionnons dès l'abord qu'une des spécialités des domaines Fernand Laumet est une qualité très appréciée de vins rosés qui, avec les crus de vinification courante, est vivement goûtée des consommateurs. Son excellente préparation, à laquelle le maître de céans préside en personne et veille avec un soin jaloux, est due autant aux raisins sévèrement sélectionnés employés à sa fabrication qu'à la perfection de l'outillage de la cave et aux connaissances techniques approfondies du vinificateur.

L'ensemble des propriétés Fernand Laumet est munie de deux caves équipées d'une façon absolument moderne et munies d'appareils dernier cri fournis par les premières maisons spécialisées dans la construction et la mise au point de vaisselle vinicole. D'importantes batteries d'amphores de construction récente, ainsi qu'une cuverie très bien comprise assurent le logement de 12.000 hectos — 8.000 dans une cave, 4.000 dans l'autre.

Un cheptel superbe, constitué par des sujets d'élite, pour la plupart nés et élevés dans le domaine, compte deux cents bêtes de travail dont la nourriture est fournie par une partie des céréales récoltées, ce qui en assure l'entretien à un taux relativement peu onéreux.



Groupe de poulinières et élèves en pâturage le long de l'oued Teaira.



Etalon breton né et élevé chez M. Fernand Laumet.

L'eau est partout en abondance et il est possible de pratiquer en pas mal d'endroits le jardinage et les cultures maraîchères auxquels s'intéresse vivement l'homme de réalisation qu'est M. Fernand Laumet. A ce point de vue, le domaine Saint-André — tel est le nom de la propriété de l'oued Mebtouh — est particulièrement bien partagé et un cours d'eau abondant coule à cent mètres à peine des bâtiments de la ferme, faisant naître partout sur ses rives et aux alentours une végétation luxuriante.

Dans ces plaines ouvertes entre des coteaux mollement ondulés où l'herbe est abondante à n'importe quelle époque de l'année, l'élevage s'imposait à l'attention du propriétaire.

M. Fernand Laumet en obtient des résultats de plus en plus intéressants.

Pour ne citer que deux chiffres, il a actuellement au pâturage 3.000 moutons et 500 bêtes à cornes environ qui sont en superbe condition. Nous les avons vus pacager et avons été frappés de leur aspect superbe et de leur croissance rapide pour leur âge. Les chevaux et les mulets que mettent bas 30 poulinières puissantes sont aussi de très belles bêtes qu'une vente rapide disséminera bientôt aux quatre coins de l'Algérie et même de la Métropole.

Au point de vue de la force et de l'endurance, les produits donnent toute satisfaction. Ce n'est d'ailleurs un secret pour personne que, ces dernières années, au moment où elle intensifiait sa campagne militaire au Maroc, l'Espagne est ve-

nue dans l'Oranie rassembler le plus qu'elle a pu de ces chevaux et mulets, dont elle pouvait espérer au cours de la dure campagne qu'elle allait entreprendre des services appréciables. Son empressement à les enlever à n'importe quel prix fut d'ailleurs la raison pour laquelle les autorités durent prendre un certain temps un arrêté d'interdiction d'exportation des animaux de trait...

Bien entendu, M. Fernand Laumet, qui a pour ses terres une affection passionnée, poursuit inlassablement l'amélioration de ses domaines et en perfectionne les moindres détails.

Il nous a confié que, désirant ne jamais cesser de vivre au milieu de ses terres, il allait faire construire un superbe pavillon d'habitation qui joindrait aux commodités campagnardes le confort raffiné des grands immeubles urbains. Ainsi aurait-il tous les avantages de la vie dans le bled et tous ceux aussi de l'existence agréable des cités avec le moins possible de leurs inconvénients.

Telles sont les caractéristiques des domaines de M. Fernand Laumet ; les belles propriétés qui le constituent comptent parmi les mieux aménagées de la région de Sidi-bel-Abbès où cependant les exploitations agricoles dignes d'admiration ne manquent pas. M. Fernand Laumet y conserve les traditions de travail opiniâtre et de droiture qui ont conduit son père d'une condition modeste à l'aisance et c'est avec ses connaissances personnelles en matière de culture et de colonisation tout le secret de sa belle réussite et de son accession constante à plus de prospérité.

Domaine Sainte-Jacqueline.

On pourra considérer comme une superfétation que de dire ici une fois de plus tous les bienfaits que le colon algérien peut recueillir d'une solution satisfaisante du problème de l'irrigation de ses terres.



M. Alberge (Gaston).

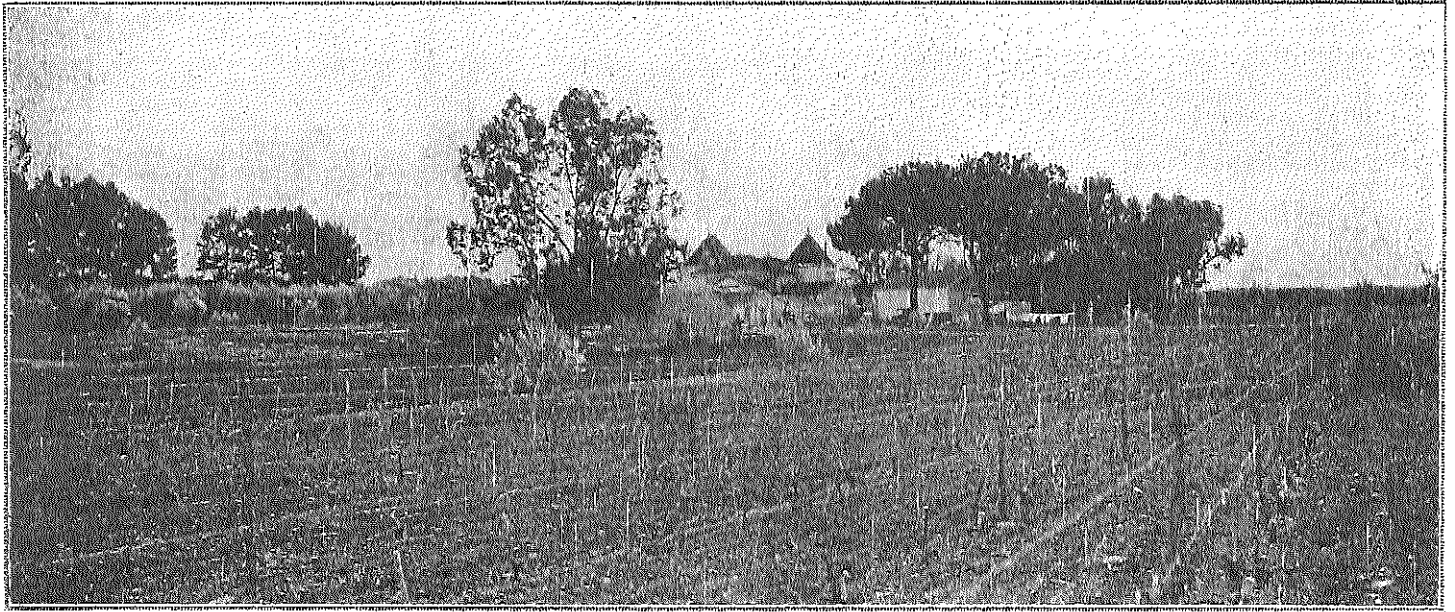
On s'est réjoui à juste raison lorsque, voici deux ans environ, M. le gouverneur général Steeg a appuyé de la haute autorité que lui conféraient

Dès le commencement de juillet, alors que les campagnes, même assez méridionales de la Métropole, demeurent vertes, la surface du sol prend

en Algérie l'aspect roussâtre du pelage du lion. C'est à peine si, dans les plaines complantées en vignobles, les carrés de cépages plaquent leur



Vue générale de l'Oasis, de Bel-Abbès.



Vue d'ensemble du Domaine Gaston Alberge.

ses fonctions l'ouverture définitive en Algérie d'une politique de l'eau. L'Administration a été chargée d'établir, dans un très court délai, les avant-projets, projets et devis d'un certain nombre d'ouvrages importants dont les Assemblées algériennes ont été pressées de voter les crédits nécessaires à l'exécution. Aucune résistance de mauvais aloi n'a été nulle part remontée et on peut espérer, pour un avenir relativement prochain, la réalisation d'un programme qui a remporté tous les suffrages.

Cet hommage rendu aux hommes qui ont déclanché, en faveur de cette politique de l'eau, un mouvement dont les effets salutaires ne tarderont pas à se faire sentir non seulement dans les contrées appelées à bénéficier directement des captages et des irrigations nouveaux, mais encore dans le pays tout entier; il nous faut bien dire que le colon aurait grand tort d'attendre tout de l'Etat et de manquer, chaque fois que cela lui est matériellement possible, de faire aussi dans sa propriété, si modeste soit-elle d'ailleurs, une politique d'eau.

— Aide-toi, le ciel t'aidera, dit le proverbe.

Jamais adage n'a été plus vrai que dans cette question si importante pour l'Algérie.

Il faut bien reconnaître que la Colonie n'est pas riche en eau ou tout au moins que cette richesse n'est rien moins qu'apparente.



Le Domaine Les Loisirs.



Cave et Verger.

verdure sur le sol ; partout ailleurs, c'est le domaine calciné de la sécheresse, les oueds sont secs, les sources se tarissent, les puits ne débitent plus que des quantités insignifiantes.

Et cependant, sous ces terres assoiffées, l'eau continue de couler vers la mer à des profondeurs variables; elle a fui le soleil, mais elle poursuit son ruissellement vers les arcanes de la terre. Elle porte ailleurs la résurrection et la vie qu'elle pourrait dispenser si on l'allait chercher où il convient.

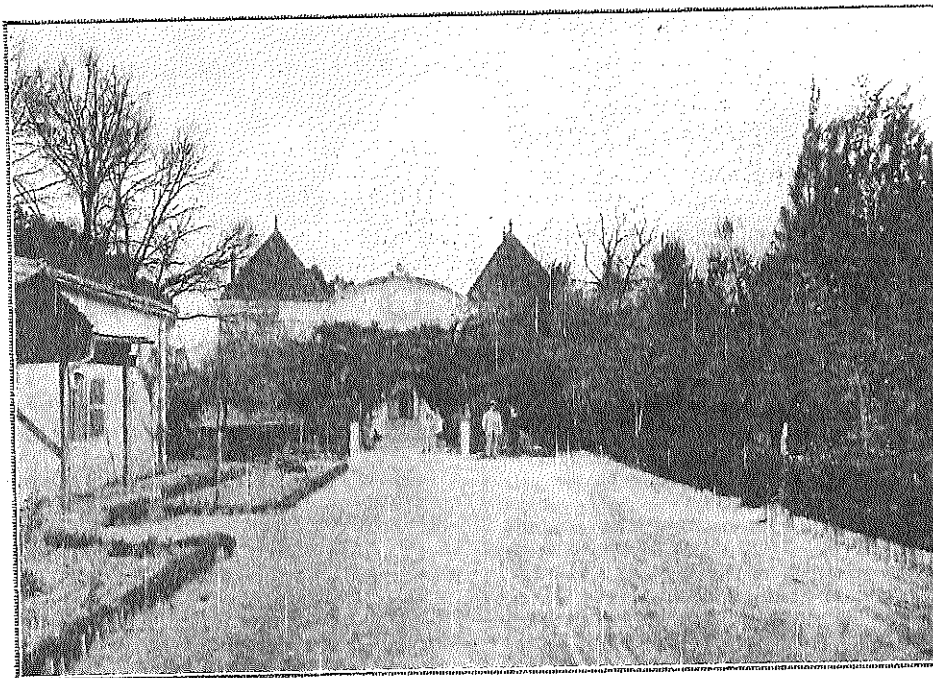
Il faut cependant reconnaître — et le lecteur qui aura parcouru ce *Livre d'Or* s'en rendra fort aisément compte — que tous les colons n'ont point négligé la question si importante de la mise en valeur des disponibilités en eau de leurs propriétés.

Bien au contraire. Nombre d'entre eux se sont, dès le début et alors que les moyens d'investigations et les procédés de recherches étaient loin d'atteindre la perfection qu'ils ont aujourd'hui, préoccupés de forer des puits, de capter des sources et de ne laisser se perdre aucune quantité d'eau.

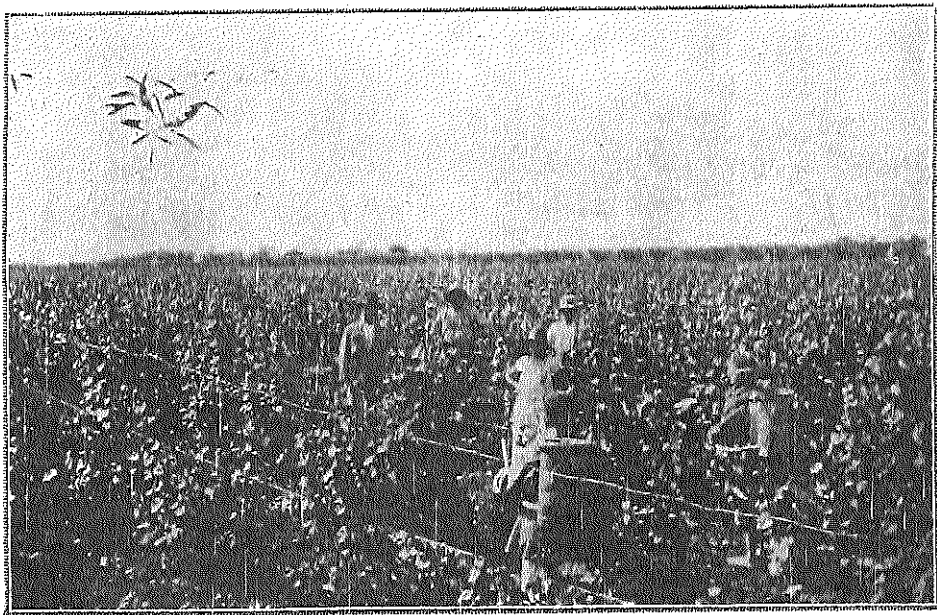
Ils ont d'ailleurs été fort justement récompensés de leur intelligente clairvoyance en obtenant des rendements considérables et en voyant leurs propriétés acquérir en peu de temps de très appréciables plus-values.

Parmi les plus probants exemples qu'il nous est possible d'apporter à l'appui de cette thèse, nous devons citer celui du domaine superbe que possède, aux environs de Sidi-bel-Abbès, au hameau Maconnais, le sympathique colon qu'est M. Gaston Alberge, un des meilleurs viticulteurs de la région et dont la propriété est bien connue sous le nom de Domaine Sainte-Jacqueline.

Là, la question irrigation a été suivie avec méthode et résolue avec un rare bonheur : on se convaincra par les chiffres qu'on lira plus bas des résultats étonnants qui y ont été obtenus.



Domaine Sainte-Jacqueline : Pavillon d'habitation.



Le soufrage.

Cette propriété, qui est d'une étendue de 60 hectares, est entièrement irrigable, d'abord par les 82 heures d'eau par semaine que lui dispense un canal d'aménée captant des courants voisins et ensuite par l'appoint précieux que lui fournissent deux pompes, l'une de 100 millimètres, l'autre de 150 qui, actionnées par un moteur à gaz pauvre et une machine à vapeur, élèvent l'eau de puits convenablement situés et d'un débit pratiquement inépuisable.

L'aspect seul des cultures montre aux moins avertis leur prospérité et leur luxuriance.

Le domaine comprend trente-trois hectares de vigne, dont le rapport approximatif varie entre 3,000 et 4,500 hectolitres, avec tendance à se stabiliser autour de ce dernier chiffre. Cette vigne est dirigée sur quatre fils de fer et taillée en cordon; elle reçoit, chaque année, en quantité voulue et strictement dosée, les engrais nécessaires; les variétés de cépages sont nombreuses et rigoureusement adaptées à la nature du sol auquel elles étaient destinées, mais y dominent les morastels, les cinsaults, les alicantes.

Treize hectares de la superficie restante sont consacrés aux céréales qui, pouvant être et étant abondamment arrosées, produisent ainsi une moyenne annuelle de 400 quintaux de grains.

Enfin, les quatorze hectares complémentaires sont réservés au jardinage.

La principale culture est celle de la pomme de terre, qui assure deux récoltes par an, donnant chacune 1,500 à 2,000 quintaux de succulents tubercules.

Vient ensuite la culture de la betterave rapportant aussi de 1,500 à 2,000 quintaux de produits de très bonne qualité. Une luzernière de deux ans, donne sept à huit coupes par an et assure un abondant et très nourrissant approvisionnement en fourrage vert et sec.

Treize cents oliviers, bordant les différentes allées de la propriété, rapportent 150 à 400 quintaux d'olives selon les années, la production des olivettes étant, on le sait, fort variable.

La cave, qui loge 2,000 hectos, doit être agrandie et modifiée incessamment.

Le cheptel vif ne se compose que de huit bêtes de trait et de deux bêtes de voiture, ce qui est une preuve de la compression des frais d'exploitation dans cette entreprise de culture à grands rendements.

La plupart des travaux étant effectués à l'aide d'appareils ou d'instruments absolument modernes — distributeur d'engrais, charrue silonnoise pour plantation de pommes de terre, arracheuse de tubercules, etc., — la main-d'œuvre cesse d'être, pour les directeurs, le problème obsédant et coûteux qu'il demeure pour tant d'autres exploitants.

Telle est l'organisation de ce beau domaine de Sainte-Jacqueline qui, au point de vue de l'irrigation et aussi de l'organisation et des résultats obtenus, mérite une mention toute particulière.



Vue générale du Domaine Rodriguez frères à Tassin.

Domaine Rodriguez frères à Tassin

La création du beau domaine que possède, à Tassin, MM. Rodriguez frères, fut créé de toutes pièces en 1890 par M. Rodriguez (Thomas) qui, avec une réelle opiniâtreté et mettant à profit les plus rares qualités et des connaissances professionnelles hors de pair, parvint à en faire une véritable exploitation agricole modèle.

Bien entendu, M. Thomas Rodriguez ne trouva pas réunies et aménagées comme elles le sont aujourd'hui les différentes parcelles qui constituent la propriété; il dut, pour pouvoir constituer le noyau qui allait devenir le domaine que nous admirons aujourd'hui, acheter et réunir plusieurs lots de colonisation ou concessions que leurs détenteurs avaient négligés ou ne se sentaient pas en mesure de mettre en valeur. Si quelques cultures existaient çà et là, autant dire que tout était en friche, car M. Thomas Rodriguez se rendit compte que tout était à recommencer et il s'y employa dès la première heure.

A cette époque, qui cependant n'est pas trop lointaine, on ne disposait pas des moyens matériels puissants que les progrès de la mécanique agricole mettent actuellement à la disposition du colon et du défricheur, et le cultivateur était à peu près obligé de faire tout par lui-même au moins à main d'homme, à moins qu'il ne disposât de capitaux importants, ce qui, pour M. Rodriguez père, n'était réellement pas le cas. Il fit édifier la ferme sur une parcelle de 30 hectares qui fut le point de départ du domaine et il l'arrondit au fur et à mesure que des économies, réalisées par un contrôle sévère des dépenses et un travail acharné, lui permirent d'acheter des terrains voisins aux colons ou aux indigènes.

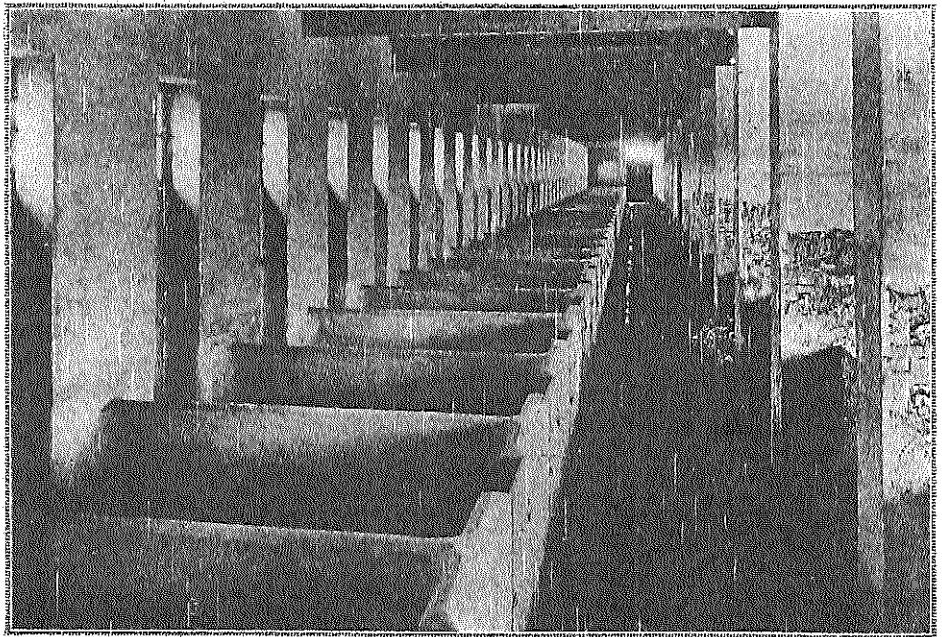
M. Thomas Rodriguez était un homme trop averti pour ne pas, dans la lutte qu'il avait entreprise, faire de sa propriété un confortable bien familial, mettre tous les atouts de son côté. Il savait fort bien quelle plus value, la découverte de points d'eau et le forage de puits, donnaient aux fonds où ils pouvaient être méthodiquement entrepris et menés à bien. Il parvint donc à tirer parti de toutes les richesses hydrauliques de son domaine, en creusant partout où il pensait pouvoir atteindre une nappe du précieux liquide.

Ses recherches furent couronnées de succès et c'est ainsi qu'actuellement, avec une superficie relativement peu élevée, ses fils parviennent à réaliser, tant au point de vue viticole qu'agricole, des rendements qui, au premier abord, semblent réellement tenir du prodige.

Il a été possible ainsi de transformer certaines cultures dans des parcelles données et de faire des pépinières dans des coins qui semblaient de par leur situation et la nature de leurs terrains voués à l'oubli et à la stérilité. Des jardins potagers, fournissant des légumes de toute première qualité, ont remplacé de maigres emblavures; des arbres fruitiers ont surgi du sol entre des pierres calcinées; en un mot, partout où cela était possible, M. Thomas Rodriguez a fait arriver l'eau.

Des régions entières en pourront bénéficier; mais, en fin de compte, ceux qui profiteront des irrigations faciles seront une minorité de propriétaires dont les domaines privilégiés par leur situation pourront recevoir l'eau bienfaisante.

Mais si l'on veut rendre à l'Algérie sa fécondité et sa luxuriance des temps romains, il faut que chacun recherche et utilise dans son propre fonds jusqu'à la dernière goutte de l'eau qui y circule.



Porcherie de 45 box pouvant contenir de 15 à 18 porcs.

Cette question de l'eau primordiale en Algérie, M. Thomas Rodriguez, puis ses fils, MM. Rodriguez frères, en ont trouvé la seule pratique et intelligente solution.

Il ne faut pas s'attendre à des résultats généraux satisfaisants des fameux barrages pour lesquels l'engouement général a été si fort ces dernières années, notamment sous le gouvernement de M. Th. Steeg. Evidemment, on tirera des résultats satisfaisants, dans une certaine mesure, de ces gigantesques travaux qui, barrant des vallées entières, empêcheront d'énormes quantités du précieux liquide d'aller se perdre dans la mer.

Car, il y a de l'eau à peu près partout, en faible quantité certes, mais suffisamment tout de même pour donner aux cultures un élan et une vigueur suffisants à rémunérer les capitaux engagés et à récompenser les efforts de l'agriculteur.

**

... Les directeurs actuels du domaine Rodriguez sont, nous l'avons dit, les fils de son fondateur, MM. Henri et Eugène Rodriguez. Elevés à bonne école, tenant de leur père les hautes qualités d'opiniâtreté, de probité et d'économie qui ont permis à celui-ci de se créer une situation

enviable, ils poursuivent le développement et l'embellissement du domaine familial, en y adaptant les dernières créations de la mécanique agricole dans toutes les branches de l'activité rurale.

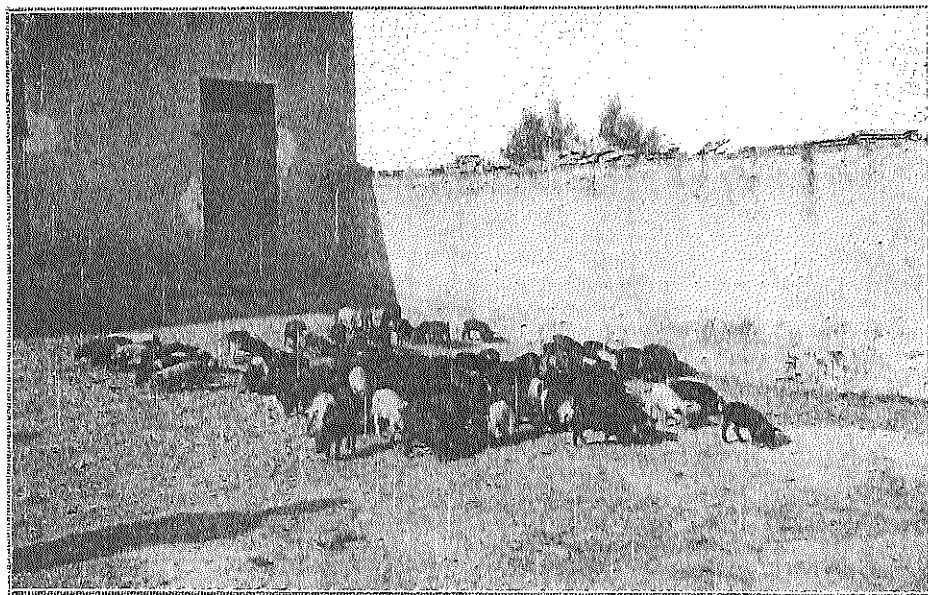
Leur propriété couvre actuellement une superficie d'environ quatre cents hectares de bonnes terres entièrement utilisées selon la manière convenant le mieux à la nature du sol.

Le seul vignoble englobe cent hectares; les cépages ont été rigoureusement adaptés aux qualités des parcelles destinées à les recevoir; des soins constants lui sont donnés, plutôt préventifs que curatifs, car grâce aux précautions prises, il est très rare que les maladies parasitaires du printemps puissent exercer quelques ravages dans le vignoble de MM. Rodriguez frères.

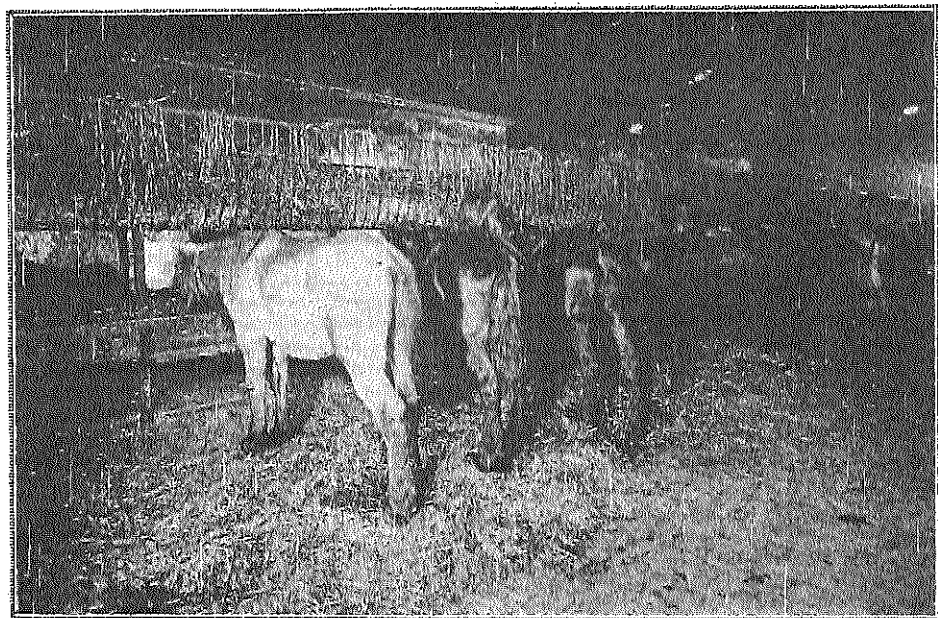
Des chemins d'accès nombreux ont été aménagés et allègent sérieusement le travail du personnel et du cheptel au moment des grands labeurs saisonniers, des vendanges, des traitements anti-parasitaires notamment.

La production totale est de 4,000 hectos environ qui sont très facilement logés, puisque la cuverie et les amphores réunies offrent une capacité totale de plus de 5,000 hectos.

L'outillage de la cave est très moderne et très perfectionné. Il permet à l'habileté des vinifica-



Troupeau de porcelets de 40 jours.



Ecurie de 30 bêtes, avec abreuvoir et eau courante devant les bêtes et couloir entre les deux mangeoires.

teurs de MM. Rodriguez frères de donner toute sa mesure.

Les vins produits se recommandent en premier lieu par leur haut degré alcoolique qui oscille entre 16 et 15 degrés et ne descend jamais au-dessous de cette teneur. Aussi sont-ils très recherchés par les grandes firmes de coupage de l'Oranie et surtout de la Métropole qui y trouvent de précieux adjuvants pour leurs opérations de mélange et de raffermissement de certains vins français.

Outre leur teneur élevée en alcool, les vins du domaine Rodriguez se recommandent par leur clarté, leur belle couleur, leur goût fruité et délicat et leur parfaite faculté de conservation. Signalons que les cuves et les amphores, en ciment armé, sont l'œuvre d'une des meilleures maisons de construction travaillant en Oranie. Deux cent soixante-dix hectares sont réservés aux céréales qui assurent, bon an mal an, des récoltes de 4.000 quintaux environ.

Nous devons ensuite mentionner une trentaine d'hectares de cultures diverses auxquelles les maîtres de céans apportent un soin et une ingéniosité tout particuliers.

Sur cette étendue, vingt hectares en entier irrigables sont employés à des cultures maraichères dont les produits trouvent un écoulement d'autant plus facile que la Métropole se révèle cliente de plus en plus importante en légumes et en primeurs de toute nature.

Il n'est pas douteux que l'Algérie ne trouve, dans cette branche, de très sérieux débouchés même à l'étranger, car il ne semble pas que la

progression des demandes étrangères soient, sous ce rapport près de se ralentir.

L'eau abondante que MM. Rodriguez ont à leur

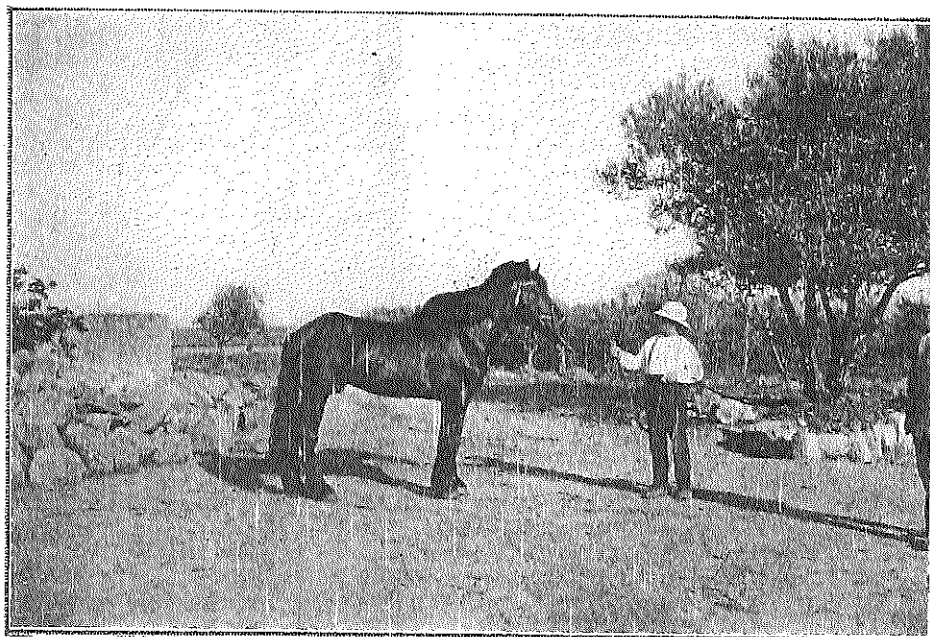
disposition leur permet donc sur ce point les plus grands espoirs.

Nous n'entrerons pas dans la description du matériel existant dans le domaine et qui est parfaitement adapté aux besoins culturels de celui-ci. MM. Rodriguez frères lui ont donné un très grand développement de manière à réduire le plus possible la main-d'œuvre dont on connaît aujourd'hui la difficulté de recrutement et les exigences; ce matériel d'une valeur de un million de francs environ contient plusieurs superbes appareils que nous regrettons de ne pouvoir décrire faute de place.

Le cheptel, d'une valeur égale, comprend un beau lot de superbes chevaux et mulets, de parfaite condition à l'intention desquels un grand parc a été créé pour la reproduction et l'élevage. Une porcherie modèle a été installée également et fournit de remarquables produits.

Le nombre des employés ou ouvriers travaillant en permanence sur la propriété est d'une vingtaine que renforcent des équipes de journaliers lorsque les grands travaux annuels le nécessitent.

Parmi les améliorations en projet, dont MM. Rodriguez frères ont bien voulu nous permettre de parler, citons l'installation de l'électricité pour la force motrice et l'éclairage; la continuation du forage des puits sur les parcelles du domaine qui n'en sont pas encore pourvues; la construction et l'aménagement de docks pouvant au besoin servir de docks coopératifs aux colons du village de Tassin et des fermes avoisinantes.



Etalon breton.

Domaine Lucien Bellat

à Sidi-Bel-Abbès

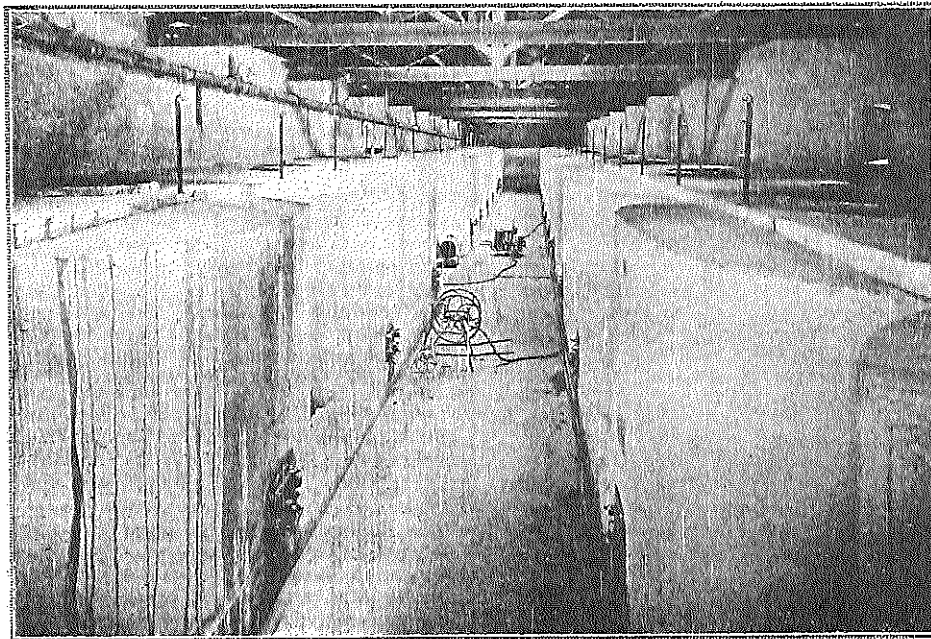
En 1865, M. Claude Bellat vient en Algérie comme employé de culture.

Il travaille avec une ardeur superbe, ne négligeant aucune occasion de s'instruire sur ce pays qu'il aime, dès l'abord, passionnément et dont il entrevoit déjà, avec une clairvoyance merveilleuse, le bel essor futur et les perspectives nombreuses de prospérité. D'une économie passionnée, il rêve déjà d'avoir à lui une petite propriété qu'il travaillera à sa guise, dont il fera l'amorce d'un grand domaine pour ses fils à venir. Le temps presse; il arrive à son but, et devient propriétaire d'un petit lopin de 16 hectares dans la banlieue de Sidi-bel-Abbès. Qu'on ne cherche pas à établir un parallèle entre les environs immédiats de la coquette sous-préfecture oranaise, il y a soixante ans, et ce qu'ils sont aujourd'hui devenus, précisément grâce au labeur et à la ténacité merveilleuse d'hommes de travail et d'opiniâtreté comme M. Claude Bellat. Celui-ci se trouva en présence d'une terre en friche, où tout était à faire, et, en outre, couverte de fourrés inextricables de genêts épineux, de diss et de palmiers nains.

Avec cela peu ou pas de capitaux. Au fur et à mesure que la flore parasitaire disparaissait



Vue générale de la Propriété Bellat.



La cave.

sous ses attaques, Claude Bellat semait des céréales afin de rémunérer ses efforts.

Quand les seize hectares sont défrichés, il plante de la vigne. Désormais, ce vaillant pionnier ne s'arrêtera plus dans sa tâche; il arrondira petit à petit son domaine, continuant ses traditions de labeur opiniâtre et d'économie raisonnée; il achètera une à une les parcelles voisines, bâtira sa maison, équipera sa cave, captera ses eaux et lorsque l'heure de la retraite sonnera en 1902, Claude Bellat, en passant à son fils, ardent comme lui au travail des champs, la propriété créée par un labeur de quarante années, celle-ci comptera pas moins de 250 hectares!

Que ceux qui affirment l'inaptitude du Français à coloniser méditent l'éloquence de ces chiffres!

Très versé déjà dans l'agriculture, l'aimant passionnément, M. Lucien Bellat se mit en devoir de continuer l'œuvre entreprise par son père et y réussit, grâce à la pratique des vertus qui avaient toujours guidé ce dernier dans le chemin du bien et de la réussite.

Peu à peu, il porta l'étendue du domaine à 500 hectares de terres superbes et considérées, par des gens faisant autorité en la matière, comme pouvant être comprises parmi les meilleures de la région, pourtant très fertile, de Sidi-bel-Abbès.

Deux cents hectares sont complantés en vignes et permettent une récolte annuelle de 15,000 hectos de vin. Ce rendement fort appré-

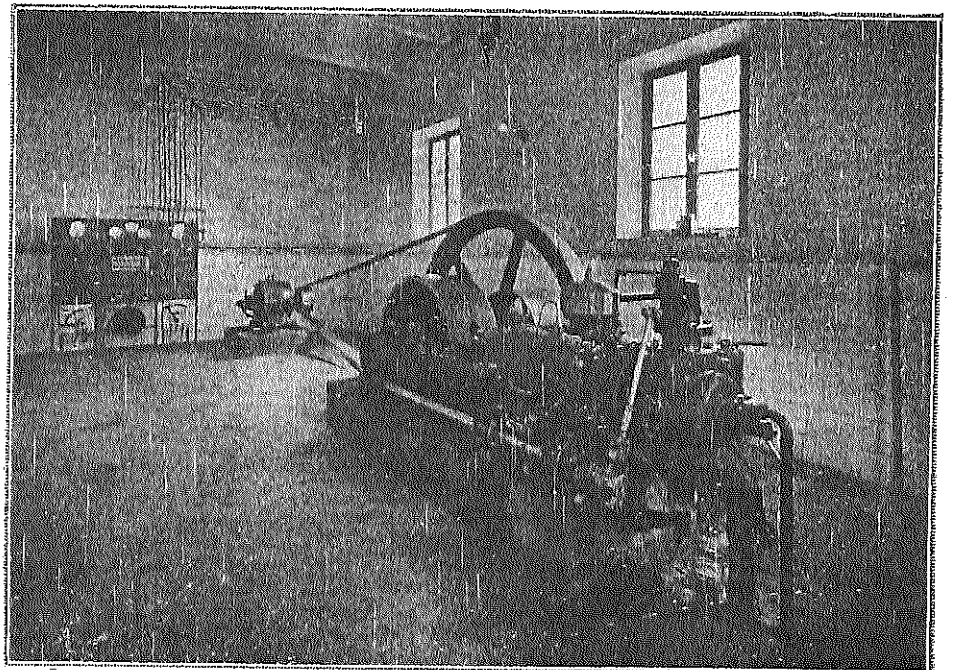
ciable est dû à une triple cause; d'abord, les cépages ont été fort judicieusement adaptés à la nature des terrains appelés à les recevoir et dont M. Lucien Bellat avait examiné à fond la composition; ensuite, le vignoble est l'objet de soins incessants et éclairés, pour lesquels tous les sacrifices sont consentis; en troisième lieu, enfin, la cave est munie de tout ce qui se fait de mieux en fait de matériel de vinification.

Cuverie et amphores en ciment armé, dues aux meilleures maisons d'entreprise de l'Algérie; foulloir-égrappoir, pompes à moût et hydrauliques dernier cri, pressoirs superbes, rien ne manque à l'arsenal de vinification que M. Lucien Bellat a monté avec autant de clairvoyance que d'habileté technique.

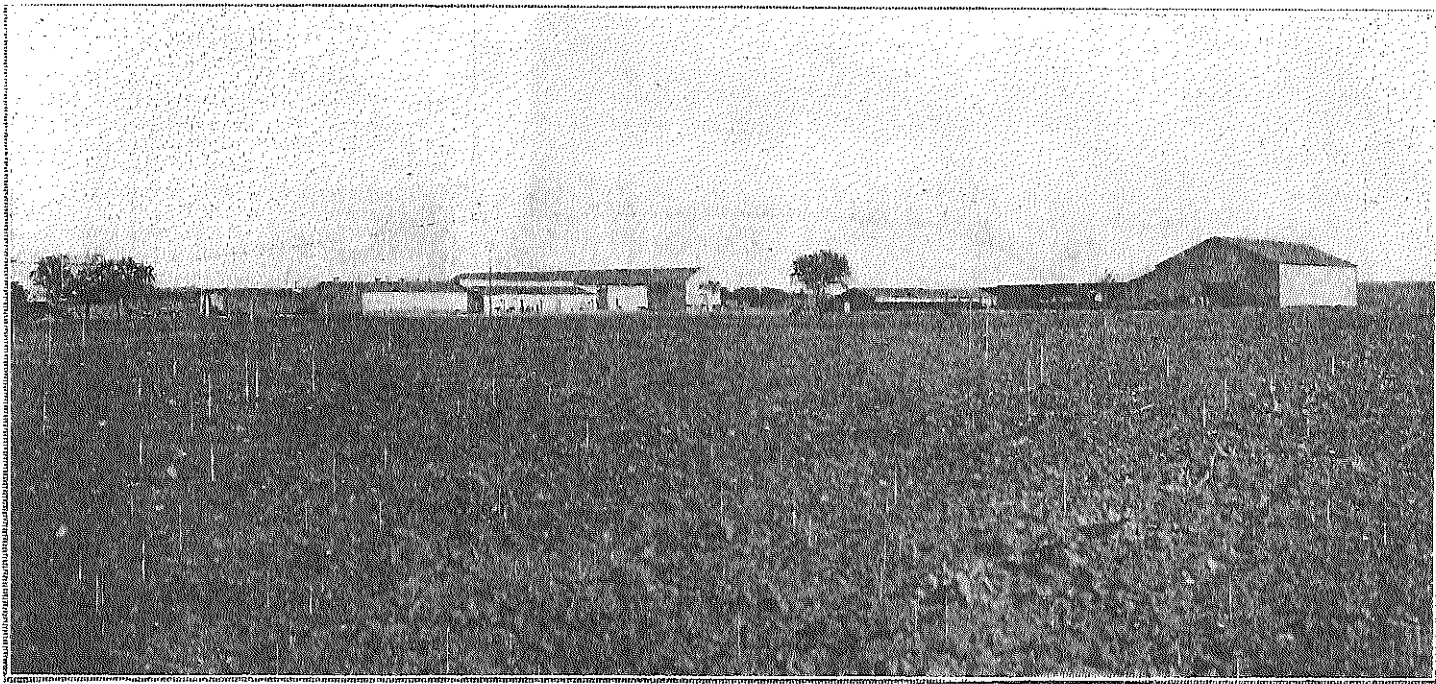
Tout y fonctionne à l'électricité produite par un moteur à gaz pauvre. Une grande salle a été réservée aux accumulateurs et l'installation électrique permet, en outre, l'éclairage de tous les bâtiments et de toutes les dépendances du domaine.

La seconde partie du domaine — 300 hectares — est réservée aux céréales qui donnent annuellement 2,500 quintaux dont le cheptel, qui est de 40 bêtes, absorbe une grande partie. Le personnel, qui est normalement de 50 personnes, atteint 120 ouvriers aux vendanges.

M. Lucien Bellat a obtenu pour ses vins les plus flatteuses récompenses partout où il les a envoyés.



Salle des moteurs pour la lumière électrique et le transport de force.



Vue générale du Domaine François Baylé.

Domaine Baylé

à Bou-Rached

L'intéressante visite que nous avons faite de la propriété de MM. Baylé et ses fils, au cours de notre voyage en Oranie, nous a montré les avantages que paraît présenter, dans un pays comme l'Algérie, la grande propriété. Il ne convient pas, en effet, de méconnaître surtout ici les avantages que peuvent présenter, sous certains rapports, le développement et la généralisation de celle-ci.

On a dit avec raison qu'elle pouvait devenir un gage réel de progrès, à condition que les grands propriétaires — et c'est ici le cas — exploitent eux-mêmes leurs terres, ou recourant aux services d'un gérant, n'en abandonnent point la surveillance et la direction effectives. Ils disposent de capitaux importants, leur permettant de faire des expériences nombreuses et intéressantes qui seraient trop onéreuses pour les petits propriétaires, et de les en faire bénéficier.

On a soutenu, par contre, que la concentration excessive de la propriété entre les mains d'un petit nombre d'individus serait, pour un Etat, une cause de péril.

— Au point de vue social, affirme M. Foignet, elle établit, en effet, une classe de privilégiés dont la fortune augmente chaque jour davantage, comme d'elle-même et au-dessous, séparée par un fossé infranchissable, une classe innombrable de déshérités, de prolétaires vivant au jour le jour sans l'espoir de devenir jamais propriétaires de la terre où ils sont nés et qu'ils ont fécondée de leur sueur. Il en résulte des haines de classe qui peuvent être un jour la cause de discorde et de conflits redoutables. Au point de vue économique, elle peut être une cause de ruine pour la population rurale. Le propriétaire foncier, étant maître de vastes étendues de terrains, peut les enlever à la culture et les transformer en pâturages et en territoires de chasses et réduire ainsi à la misère des populations entières. C'est ainsi qu'en Ecosse, d'énormes districts, qui étaient considérés comme des prairies d'une fertilité et d'une étendue exceptionnelles, ont été perdus pour la culture et consacrés aux plaisirs d'un petit nombre de chasseurs.

Et Cauwès renchérisait en ces termes :

— On ne cite pas un seul pays que la petite propriété ait conduit à la ruine. L'abus des grandes fortunes immobilières a, au contraire, été funeste à l'Italie ancienne et, de nos jours, il crée un malaise des plus profonds.

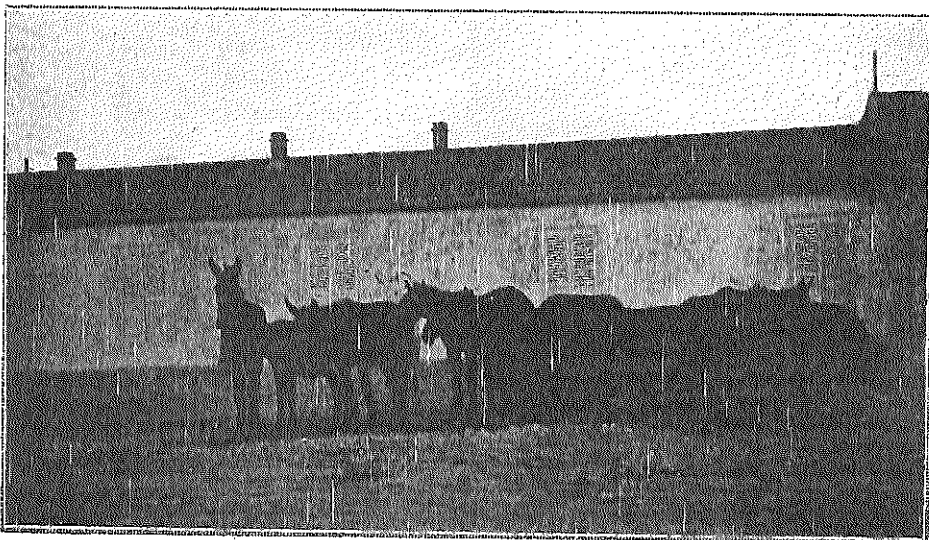
Nous avons tenu à faire en entier ces citations pour montrer combien les théories qu'elles exposent et soutiennent apparaissent fausses en ce

qui concerne l'Algérie tout au moins, en admettant qu'elles soient soutenables en ce qui concerne la Métropole et les nations européennes. Le domaine Baylé non seulement n'a créé aucun de ces parias dont parle M. Foignet, mais encore

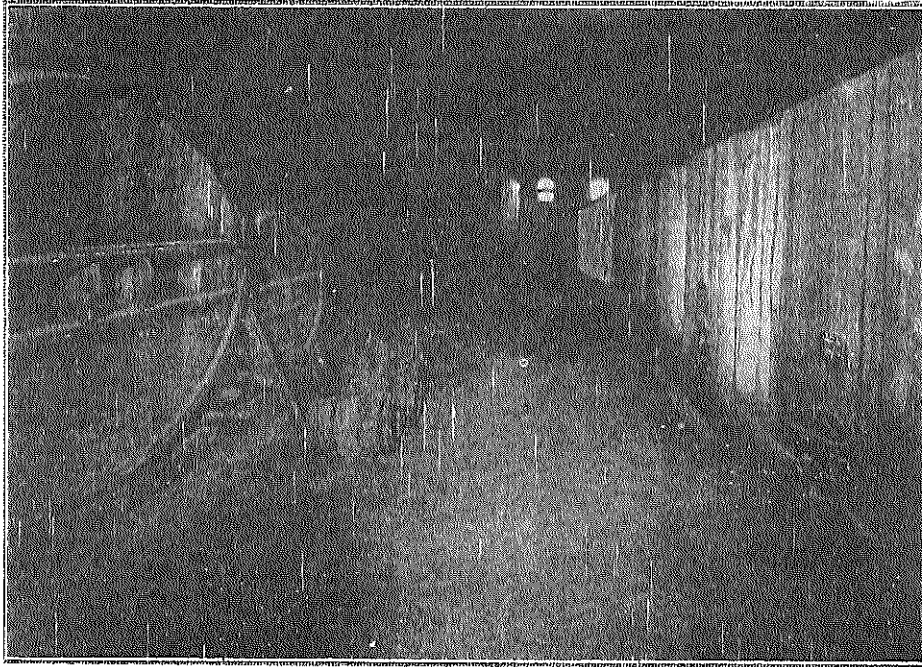
les travaux constants que nécessitent ses diverses parcelles, en raison des soins que les cultures entraînent, occupent un nombreux personnel sédentaire dont les salaires apportent le bien-être et l'aisance aux tribus indigènes des alen-



Poulinières percheronnes.



Troupeaux d'élèves et de jeunes juments.



La Cave de M. Baylé.

tours qu'une poussière de petites propriétés ne permettraient pas d'employer.

Une autre conséquence de l'existence en plein bled de cette grande propriété est le renforcement de la sécurité. Il est clair que les arabes, occupés toute l'année et jouissant d'un confort réel et d'une vie relativement facile, se soucient peu d'entreprendre des vols ou d'attenter à la vie d'autrui, alors que, inoccupés et misérables, ils constitueraient un véritable danger pour les populations oranaises.

Nombreux sont les ouvriers agricoles qui se succèdent de père en fils dans le domaine Baylé et, d'ailleurs, dans les grandes propriétés oranaises, et lorsque nous avons eu l'occasion de les interroger, leurs réponses nous ont bien montré qu'ils ne nourrissaient aucun sentiment de haine à l'égard de leurs employeurs, bien au contraire.

Certains colons ont su conquérir, par leur équité, leur justice et le bien qu'ils ont inlassablement fait autour d'eux, des douars entiers dont le fanatisme et l'esprit belliqueux avaient opposé à nos troupes une résistance difficile à briser.

Reste le reproche fait aux grands propriétaires de pouvoir retirer d'immenses étendues de terrains à la culture pour y pratiquer la chasse ou les sports.

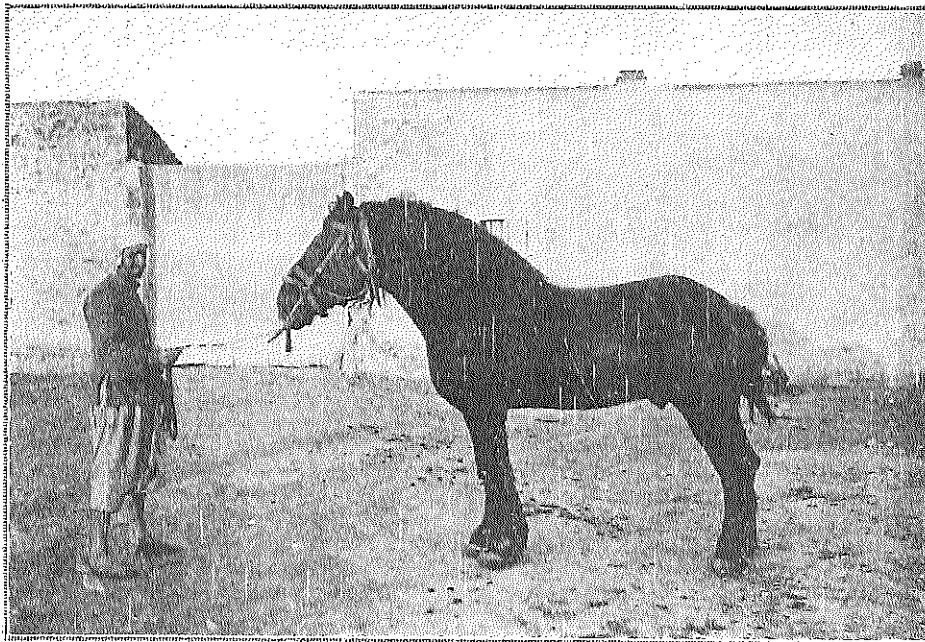
Il n'est pas davantage fondé.

Nous pouvons dire, en effet, que pas un seul

des colons, dont nous avons mentionné l'œuvre dans ce *Livre d'Or*, n'a diminué, au cours des



Hangar et matériel de battage.



Etalon percheron primé en France

longues années consacrées à l'aménagement de sa propriété, la surface utilisée de celle-ci, bien au contraire.

Nous en avons vu arracher, une par une, des parcelles entières à l'encombrement des lentisques, des palmiers nains et des genêts; d'autres ont entrepris, sans aucun secours de l'Administration, le dessèchement de marais pestilentiels et ont ainsi réussi à rendre salubres de vastes régions dont le séjour était autrefois dangereux sinon mortel; bien mieux, nous avons constaté partout la valorisation intensive du sol que leurs propriétaires comptaient d'abord en céréales, puis en vignes ou en coton, ou en cultures maraichères, tendant invariablement à y pratiquer une culture plus riche et plus productive.

Aucune terre ayant appartenu à un colon n'a été abandonnée, après son affectation à une culture quelconque.

On se trouve donc amené à conclure que, contrairement aux théories généralement admises sur la grande propriété, la colonisation ne se conçoit plus aujourd'hui sans elle. Notre population en décroissance, les pertes irréparables en hommes que nous a infligées la dernière guerre nous interdisent à tout jamais l'espoir de faire des colonies de peuplement. Le prix de la vie, la rapidité avec laquelle chacun entend recueillir le fruit de son travail ne permettent plus les longues endurance des pionniers de la colonisation algérienne passant toute une existence à créer un domaine et mourant au travail, leur œuvre encore inachevée. Nous ne pouvons espérer voir s'ouvrir à la civilisation et à l'activité humaines de nouveaux territoires que par de gran-

des entreprises ayant à leur disposition des capitaux considérables et des moyens d'action puissants.

La nécessité de l'exploitation en grand est tellement apparue que nombre de propriétaires mettent leurs biens en société pour pouvoir en assurer l'exploitation dans des conditions normales.



M. Ringenbach, gérant du Domaine Baylé.

les espoirs que nous fondons sur la splendeur de son avenir.

Le domaine Bayle fut créé, en 1883, par M. Bayle (Antoine) qui consacra à son aménagement, à son agrandissement et à son perfectionnement toute une existence de labeur ininterrompu, de recherches et de sacrifices. Sans se heurter aux difficultés qui paralysèrent les efforts des premiers colons et rendirent si pénible et si hasardeuse la colonisation algérienne dans les années qui suivirent la conquête, le fondateur de la belle propriété qui porte son nom se trouva commencer son œuvre à une période particulièrement féconde en avatars de toutes sortes que connaît bien tous les vieux algériens.

Malgré cela, la propriété, qui couvrait 400 hectares en 1883, passa à 1,200, de 1892 à 1,900; en 1913, elle en totalisait 2,000, et en 1914, 2,200. À l'heure actuelle, elle forme un tout homogène de 3,000 hectares.

Cette progression, relativement très rapide, est tout à l'honneur de la famille Bayle et montre avec quel esprit de suite réchément admirable a été menée la direction de cette belle exploitation agricole qui est considérée dans la région comme un modèle du genre.

Aujourd'hui, elle est gérée par M. Henri Ringuenbach et appartient à M. Bayle (François) et à ses fils qui, avec la même ténacité, poursuivent la perfection du domaine familial et s'efforcent de l'adapter aux méthodes culturales modernes et de l'outiller suivant les dernières données de la science agricole moderne. Un vignoble de quatre cents hectares, actuellement en voie de création, donne déjà 3,000 hectos d'un vin supérieur dont l'écoulement aisé confirme un ensemble de qualités rarement réunies : couleur, goût, clarté, haut degré alcoolique et parfaite conservation.

La cave a été construite pour loger dix mille hectos, ce qui sera le rendement approximatif du vignoble quand il aura atteint son achèvement complet et qu'il sera en plein rapport.

Notons que le choix des cépages a été déterminé par la nature du terrain et qu'ainsi le maximum de récolte et de qualité pourra être facilement obtenu.

L'outillage de la cave a été très pratiquement conçu et fort habilement réalisé; les divers appareils, d'une très grande puissance et munis des plus récentes améliorations, assurent non seulement la réduction de la main-d'œuvre au strict minimum, mais encore une rare égalité dans les produits, égalité indispensable de nos jours aux grandes firmes métropolitaines qui adoptent nullement de variations fréquentes dans une même cuvée.

La propriété Bayle comporte aussi d'immenses étendues réservées aux céréales qui, trouvant dans les terres de cette région un sol particulièrement propice, donnent des rendements réellement intéressants.

Les deux mille six cents hectares que M. Bayle (François) et ses fils ont consacré aux céréales fournissent, bon an mal an, quinze mille quintaux de grain, et un bon entrelien des qualités nutritives des terres, auxquelles est accordé, lorsque le besoin s'en fait sentir, le repos ou l'entretien agricole, dont nous ne pouvons donner ce que nous ne pouvons donner à ce niveau relativement très élevé. Le maintien à ce niveau relativement très élevé, permet de maintenir aisément la production agricole, dont nous ne pouvons donner ce que nous ne pouvons donner à ce niveau relativement très élevé.

Le cheptel de travail comprend 200 bêtes de belle race maintenues constamment en superbe état par la nourriture saine et abondante qu'elles reçoivent et les soins constants dont elles sont entourées.

L'élevage, en honneur dans la propriété, y maintient 1,000 porcs et 100 vaches. Le tout doit être évalué un million.

Deux cents ouvriers sont à demeure dans cette grande propriété, auxquels il est adjoint, lorsque le besoin s'en fait sentir, c'est-à-dire au moment des moissons, des vendanges, de la vinification et des labours, des équipes de journaliers recrutés sur place.

Parmi les détails qui révèlent l'esprit large avec lequel a été conçue l'installation de ce domaine, notons l'ouverture et l'entretien, aux frais des propriétaires, de très belles routes reliant entre elles les différentes parties de la propriété, y assurant des communications faciles, rapides et réellement sûres.

Il apparaît donc nettement que non seulement la grande propriété ne saurait nuire, comme on l'affirme en théorie, à la prospérité et à l'ordre de la Colonie, mais encore que désormais elle seule étendra à des régions nouvelles les bienfaits de notre occupation; l'outillage formidable nécessaire actuellement à une exploitation agricole digne de ce nom ne peut être acquis et fonctionner normalement que dans de grands domaines.

Certes, la coopération qui se manifeste un peu partout, notamment par la création de caves en commun, dont les études que nous leur avons faites, pour permettre à la petite propriété de participer à l'extension et le maintien un peu par fétichisme économique; mais la grande propriété seule, dont l'exemple-type est l'exploitation agricole Bayle, pourra assurer à l'Algérie

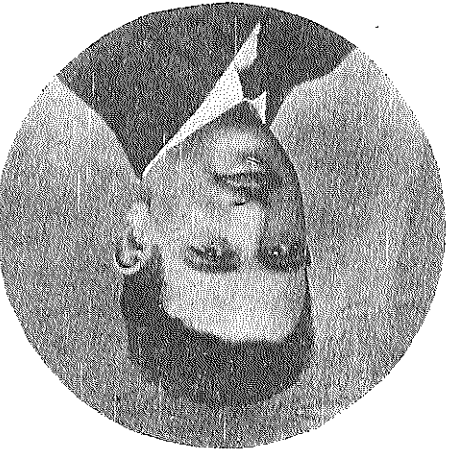
Quant aux indigènes, leur condition est devenue telle qu'ils rachètent peu à peu nombre de biens et qui, évalués en argent, augmentent notablement leur rémunération.

S'il s'agit de français ou d'européens, ils sont la plupart du temps, non seulement confortablement logés, mais encore intéressés aux bénéfices de leur patron, accroître à leur tour.

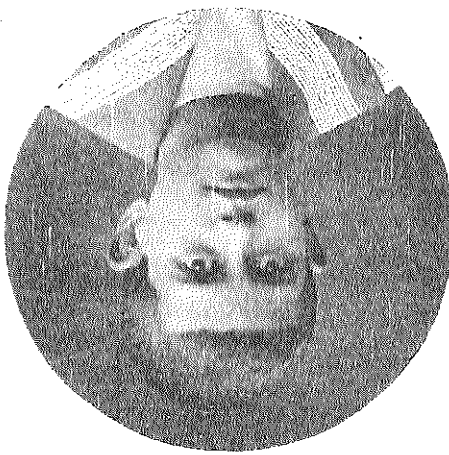
Dernier point, il est faux qu'en Algérie l'ouvrier agricole ne puisse espérer devenir un jour le propriétaire sinon de la terre qu'il cultive comme salarié d'un gros employeur au moins d'une autre terre. Ses salaires sont assez élevés pour qu'il puisse, avec un peu d'économie et d'ardeur au travail, mettre de côté de quoi acheter un peu de bien que ses fils pourront, à l'instar

En Algérie, la petite propriété tend de plus en plus à disparaître, sauf aux alentours immédiats des grandes villes où l'organisation perfectionnée des cultures très rémunératrices, comme celle des légumes, des primeurs, des fruits de table, etc.

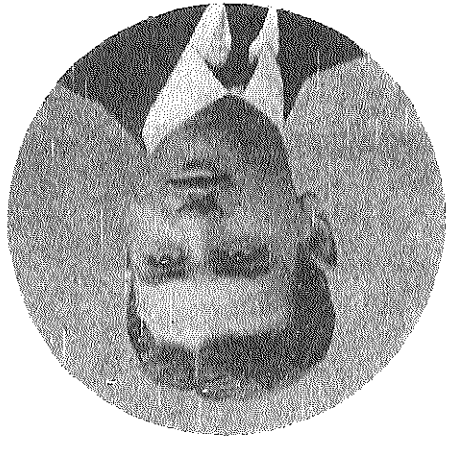
En Algérie, la petite propriété tend de plus en plus à disparaître, sauf aux alentours immédiats des grandes villes où l'organisation perfectionnée des cultures très rémunératrices, comme celle des légumes, des primeurs, des fruits de table, etc.



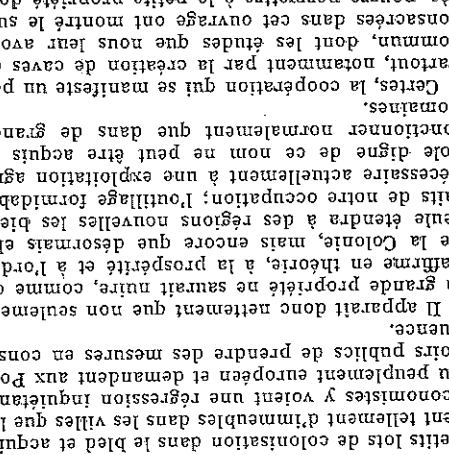
M. Antoine Bayle père, créateur du domaine.



M. François Bayle.



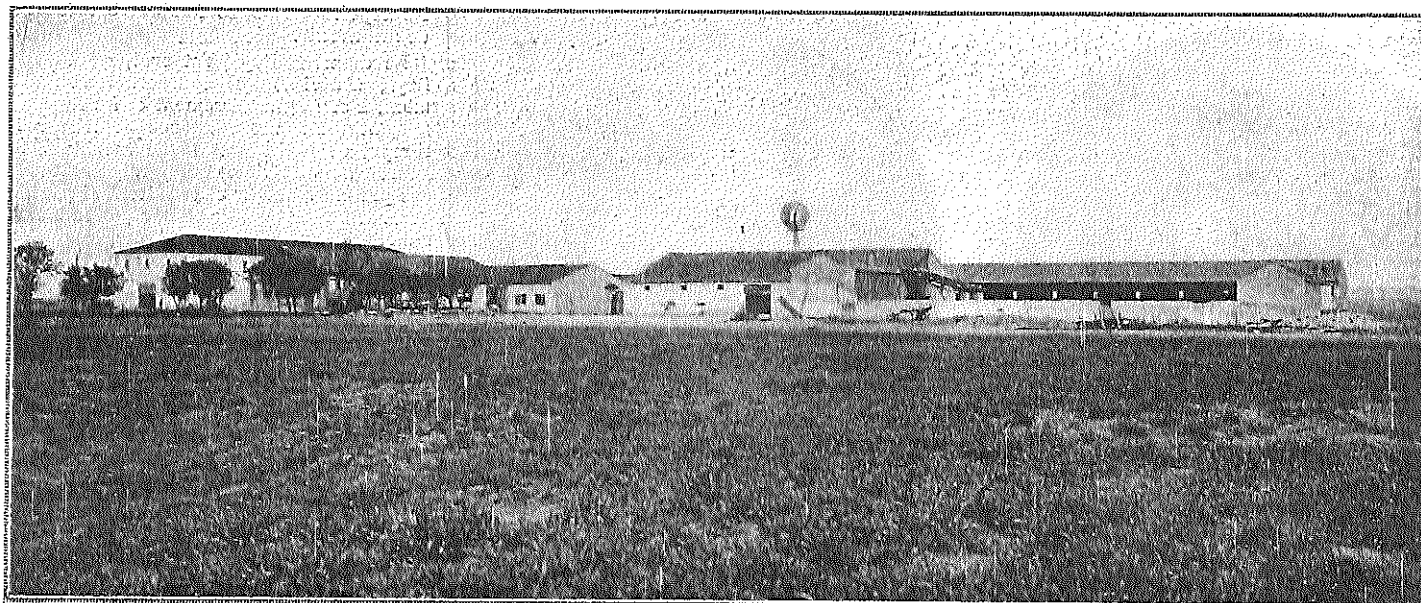
M. Paul Bayle.



M. Antony Bayle.



Mme Bayle.



Vue générale du Domaine Caizergues frères.

Domaine Caizergues frères

Le fondateur du domaine de MM. Caizergues frères, à Palissy, est M. Kraus. Celui-ci vint en Algérie en 1850, c'est-à-dire vraiment à l'aurore de la colonisation.

C'était un homme vigoureux et entreprenant, ayant le goût du travail, mais qui, convaincu de la médiocrité que serait son lot dans la Métropole, n'hésita pas à s'expatrier pour venir s'établir en Algérie. Il y arriva riche d'espérances certes, mais pauvre d'argent. Quoique déjà ouvrier agricole habile, il dut louer ses services comme berger et garda des troupeaux dans le bled.

Pourtant Kraus, travailleur, économe, amassait petit à petit de quoi acheter une terre, car son rêve était de s'établir à son compte, de se créer une ferme bien à lui et à l'exploiter selon les méthodes locales qu'il étudiait aux alentours et qu'il s'assimilait peu à peu.

Quelques années plus tard, Kraus obtint une petite concession d'une dizaine d'hectares dans les environs immédiats de Palissy. Il la défricha courageusement, pièce par pièce, malgré les difficultés presque insurmontables que présentait un tel travail en l'absence d'un matériel *ad hoc* perfectionné. Au fur et à mesure qu'il arrachait une parcelle à l'étreinte des broussailles et des ronces, il s'y livrait, avec succès, à la culture rémunératrice des céréales.

M. Caizergues père se trouvait être concessionnaire, également près de Palissy, d'une petite terre d'égale étendue, et les deux hommes,

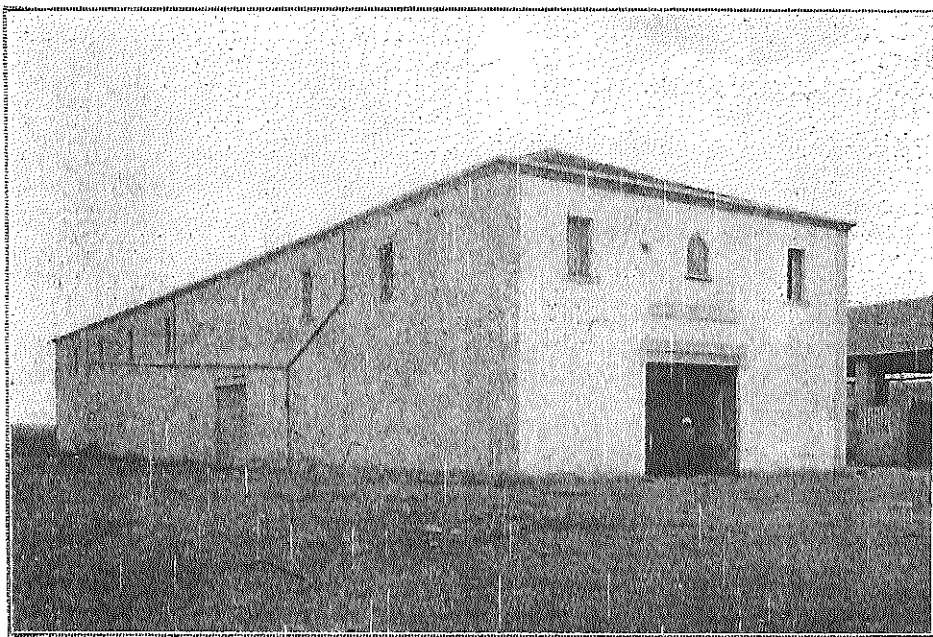
travaillant côte à côte, s'estimaient réciproquement.

Ce fut pour cette raison que M. Caizergues

père hérita de la concession de Kraus et réunit les deux propriétés en une seule. Cet agrandissement subit de son fonds lui permit de réaliser



Logements des ouvriers.



Vue extérieure de la cave.

quelques bénéfices qu'il consacra sans hésiter à la création d'un vignoble.

Cette initiative réussit comme la première et, petit à petit, en achetant tout autour de ses champs des parcelles de terre aux Européens et aux indigènes, il arriva à constituer le superbe domaine que nous avons visité récemment et qui couvre 900 hectares.

Sur ces 900 hectares, 400 sont complantés en vignes de toute beauté donnant un total annuel de 20,000 hectos de vin.

Nous avons pu nous rendre compte du choix éclairé dont avaient été l'objet les plants avant leur affectation aux diverses parcelles du vignoble. MM. Caizergues ont tenu à ce que les cépages soient sélectionnés et répartis selon leur affinité pour le terrain qui les allait nourrir. Le vignoble donna donc de suite l'impression d'une santé parfaite et d'un entretien minutieux, car les maîtres de céans ne reculent devant aucune dépense pour combattre et même prévenir toute les maladies printanières de la vigne.

C'est à ces particularités qu'est dû le beau rendement de la propriété. MM. Caizergues frères ont parfaitement compris que l'installation de la cave ne devait le céder en rien à la disposition du vignoble, et ils ont aménagé une cave dont on peut dire que c'est un véritable modèle.

Dans des bâtiments spacieux et bien aérés, d'un dispositif pratique et ingénieux, ont été

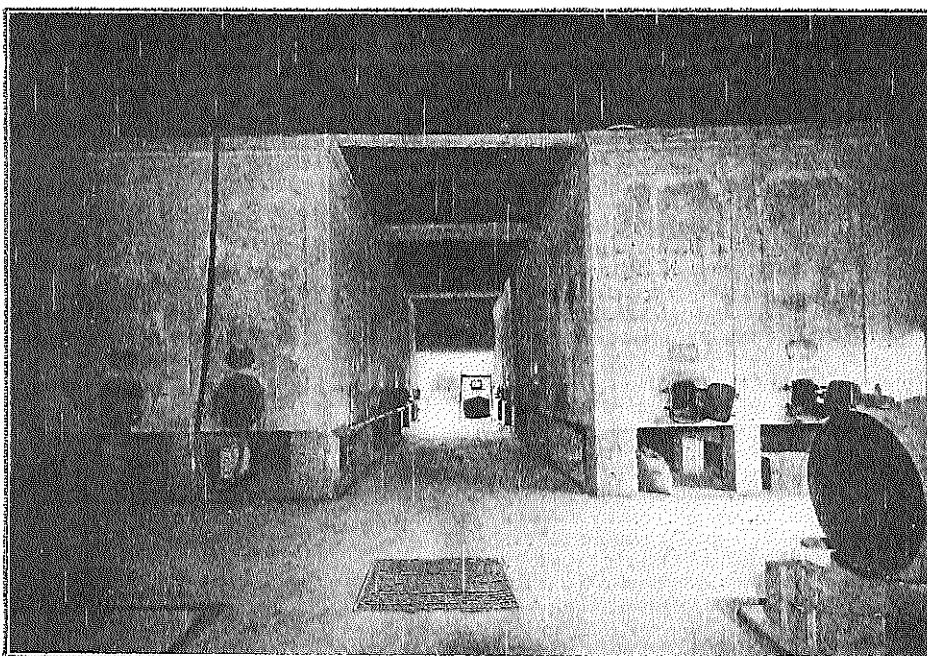
placés des appareils perfectionnés sortant des meilleures usines et pourvus des plus récents perfectionnements. La cuverie et les amphores sont en ciment armé et offrent un logement suffisant pour recevoir les 20,000 hectos de la récolte. Après une pesée, qui permettra de se rendre compte du rendement des raisins, ceux-ci sont envoyés au fouloir-égrappoir, passent ensuite, à l'aide de pompes, dans les cuves et de là dans les amphores. Cette cave date de 1921. C'est dire qu'elle est le dernier cri des installations vinicoles. La machinerie est séparée et un moteur à essence donne la force motrice nécessaire au fonctionnement de l'appareillage vinicole : pressoirs, élévateurs hydrauliques, etc. Les amphores sont disposées sur deux rangs et offrent un aspect imposant.

Les vins du domaine de MM. Caizergues frères titrent en moyenne douze degrés.

La seconde partie du domaine, soit 250 hectares, sont régulièrement ensemencés en céréales, et le rendement, rémunérateur du reste en est annuellement de 7.000 quintaux vendus ou consommé sur place par le cheptel qui en absorbe une partie.

Ce cheptel, qui est très nombreux, comprend plus de cent bêtes de travail de belle race et à l'entretien hygiénique et à la santé desquelles il est constamment veillé avec un soin jaloux; ces animaux sont des chevaux et des mulets du pays.

Le matériel agricole nécessaire à la bonne marche d'une exploitation de cette importance est tellement nombreux et important que, quelles que soient les précautions qu'on pren-



Vue intérieure de la cave

des multiples avantages que son emploi offre.

Bien que le machinisme ait reçu dans le do-

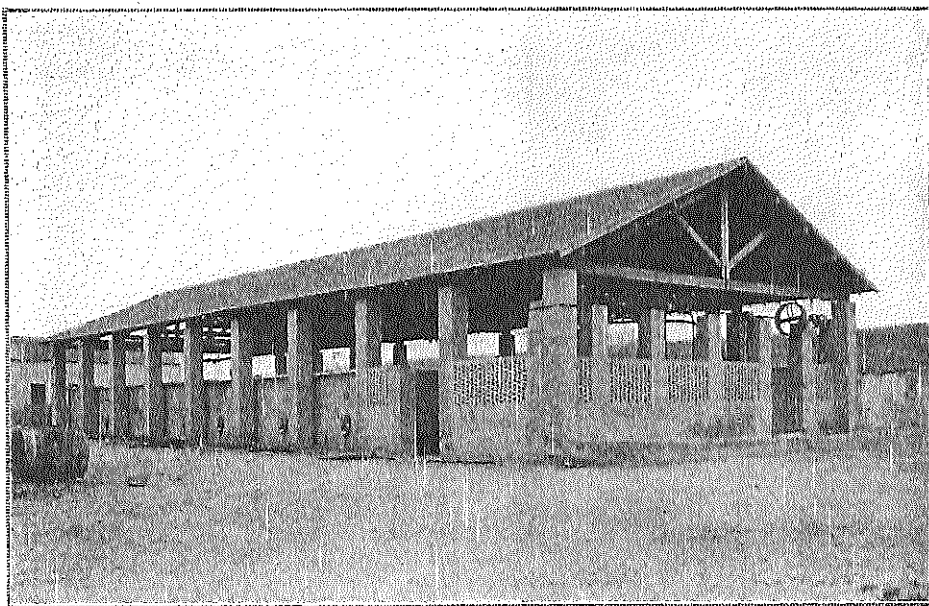
maine tout le développement possible, afin de réduire la main-d'œuvre aujourd'hui si coûteuse et d'un rendement si faible à sa plus simple expression, cent cinquante ouvriers n'en sont pas moins employés constamment sur le domaine aux divers travaux du vignoble, de la cave, des bâtiments de la forge, etc.

Ce nombre s'élève encore, au moment des moissons, des vendanges ou de la taille de la vigne, par le recrutement sur place de tâcherons et de journaliers. MM. Caizergues frères nous ont fait part de diverses améliorations que la place mesurée dont nous disposons ne nous permet pas d'exposer ici et qui porteront leur beau domaine à un grand degré de perfectionnement.

M. Alexandre Caizergues a, comme son frère, fait vaillamment son devoir pendant la tourmente et est revenu du front avec la Croix de guerre et une fort belle citation; M. Caizergues est lui-même titulaire de la Croix de guerre italienne, vaillamment gagnée sur le front autrichien.

Travailleurs infatigables, passionnément épris de leur profession de colons, ils apportent à la tâche qu'ils se sont fixée cette opiniâtreté et cet esprit de suite qui ont guidé vers l'aisance et la prospérité leur père bien aimé, M. Caizergues.

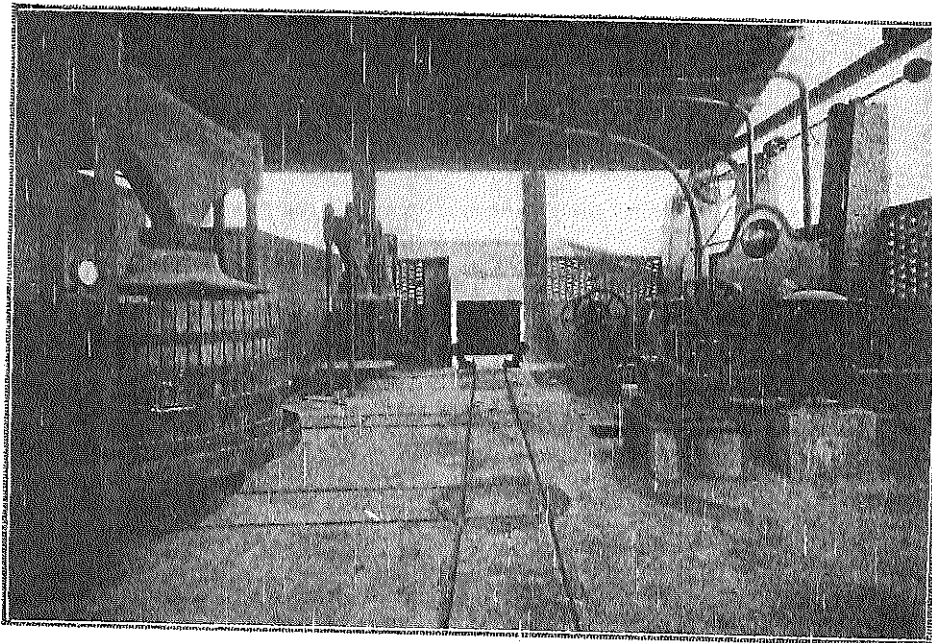
Ils peuvent être fiers de ce beau domaine familial, objet de tous leurs soins et de leurs préoccupations constantes, et qui est, aux dires des connaisseurs et des profanes, un des plus beaux et des mieux compris de toute la région de Palissy.



Vue extérieure de la cuverie.

ne et les ménagements apportés à son emploi, des réparations sont constamment indispensables, celles-ci, étant donné leur nombre et leur fréquence, grèveraient lourdement les frais généraux si MM. Caizergues frères n'avaient pris la sage détermination d'installer sur leur propre fonds et à leur unique usage un atelier de forge et de charonnage qui fonctionne régulièrement toute l'année.

Poursuivant méthodiquement l'amélioration de leur propriété et la modernisation de son outillage, MM. Caizergues frères ont, en dépit de l'importance et de la vigueur de leur cheptel, fait l'acquisition, pour les labours, d'un tracteur puissant dont les services sont très appréciés au moment des labours d'automne notamment. On sait la brièveté, en Algérie, des périodes pluvieuses; elles se tassent souvent en deux ou trois semaines que suivent de très longues périodes de sécheresse ou de gelée; les chutes sont parfois peu abondantes et l'eau pénètre dans les profondeurs du sol où elle se perd. Il convient donc d'être en mesure, surtout quand on possède d'immenses étendues de terrain, de pouvoir les labourer d'une manière très rapide, afin de profiter des pluies et d'échapper aux conséquences funestes de la sécheresse. Le tracteur répond donc alors à une véritable nécessité; MM. Caizergues frères étaient trop avertis des choses de la terre pour ne pas en avoir vu et bénéficier



Salle des machines et pressoirs.

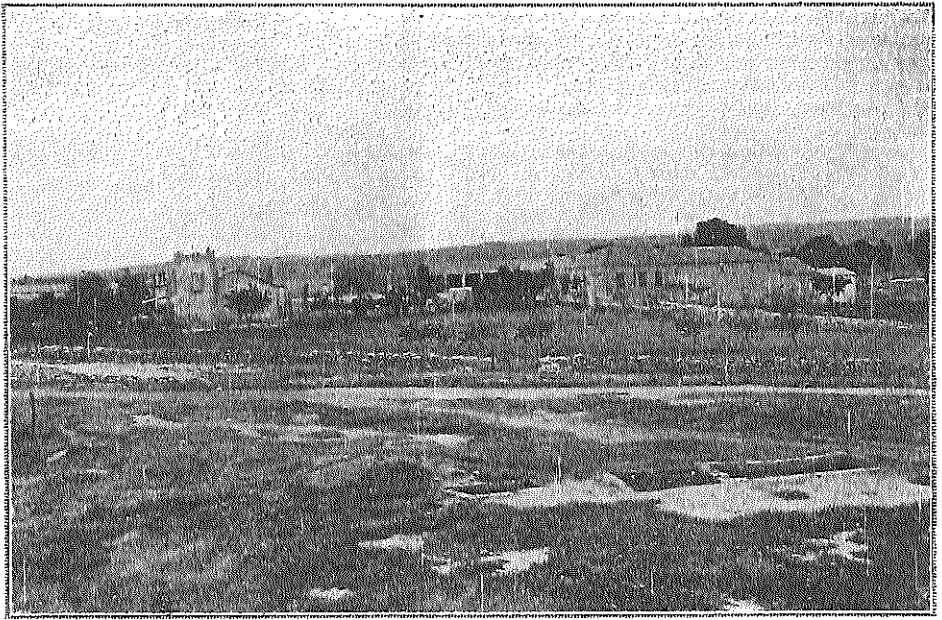
Le Domaine de M. Chamboulive

C'est en 1907 que M. Léonce Chamboulive jeta les premiers fondements de la grande et belle propriété qu'il possède dans les environs de Sidi-bel-Abbès et que l'on considère, à juste titre, comme une des plus belles de la région et aussi des plus caractéristiques de l'effort français.

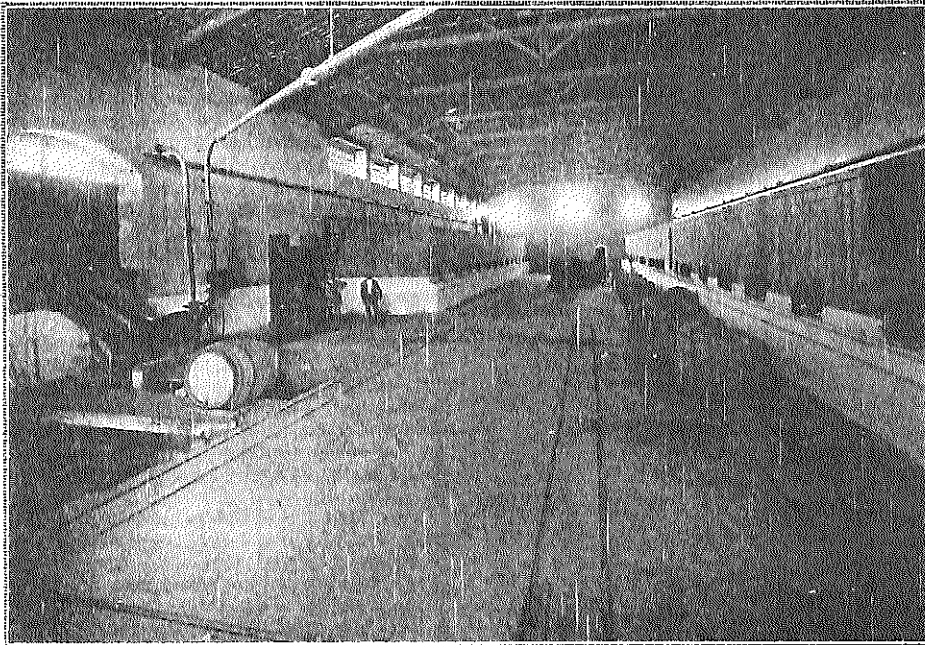
Au moment où il y donna le premier coup de pioche, un immense maquis, une immense forêt la recouvraient presque entièrement d'un fouillis épais où se mêlaient et s'entrelaçaient étroitement pins, thuyas, lentisques et chênes.

On conçoit l'entreprise formidable que constitue la création d'un vignoble dans un tel terrain et la plantation de quelque deux mille oliviers, de nombreux amandiers et d'arbres fruitiers divers. C'est cependant ce qu'y a fait M. Chamboulive...

Sur les 2,400 hectares que couvre le domaine, 300 sont complantés en vigne et 150 comportent de jeunes cépages. Le tout est l'objet de soins quotidiens et vigilants et le maître de céans, qui voit tout par lui-même, ne recule devant aucun sacrifice pour maintenir son vignoble en parfaite condition. Ces méthodes, jointes à une sélection sévère des plants, assurent des rendements de vins à très forts degrés alcooliques qui, en dépit du peu de vignes en plein



Vue générale du Domaine Chamboulive.



Cave et machinerie.

rapport à ce jour atteint annuellement déjà 3,000 hectos.

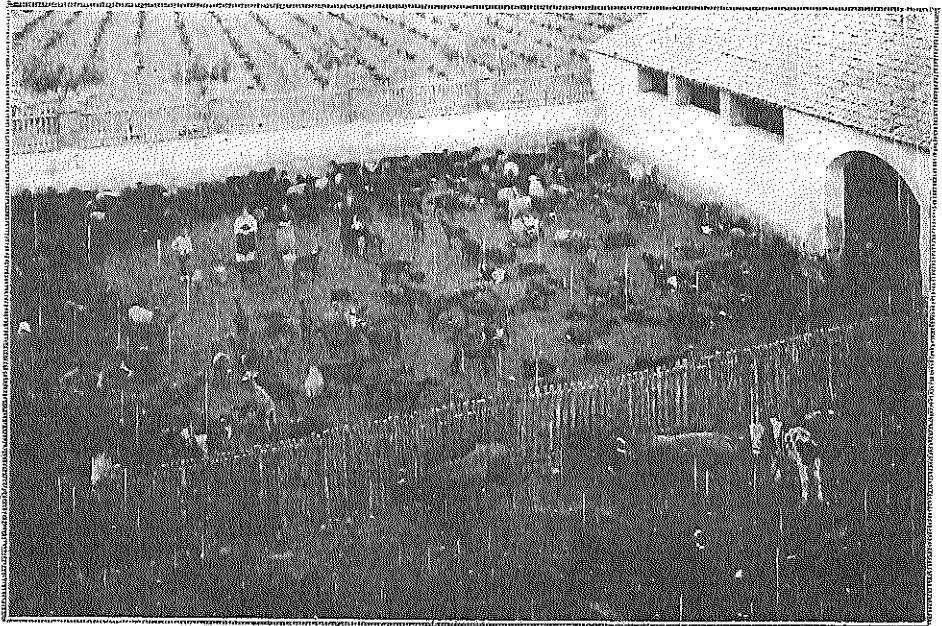
Seize cents hectares réservés à la culture des céréales assurent des récoltes de grains oscillant, bon an mal an, aux environs de 12,000 quintaux.

Dix hectares, que des recherches d'eau pratiquement effectuées permettent d'irriguer, sont affectés à des cultures maraichères telles que petits pois verts, lentilles, gescs, pommes de terre, tomates, piments, oignons, oseille, etc. Le nombre des ouvriers agricoles participant aux travaux des champs varie entre 80 et 150, selon les saisons et l'importance des travaux en cours.

Les caves ont été, pour l'aménagement, l'objet de soins particuliers. Elles assurent le logement facile en cuves et en amphores de 10,000 hectos de vin. En les visitant, nous avons particulièrement remarqué un pressoir continu, un fouloir-égrappoir, une pompe centrifuge, avec tuyautage pour amener la vendange foulée des cuves à fermentation. Deux grands bacs, en ciment armé servent à la réfrigération des moûts, ainsi que deux pressoirs hydrauliques. Un réseau de voie de 0^m 50 assure, dans toute la cave, le transport par wagonnets de marcs d'une cuve à marc aux pressoirs hydrauliques, puis à une fosse spéciale existant à l'extérieur, où ils attendent leur pressurage dans les appareils à distiller.

Une locomobile, installée dans un bâtiment indépendant de la cave, transmet la force mo-

trice aux divers appareils au moyen d'une grande transmission souterraine.



Troupeaux dans la bergerie.

Le matériel servant à l'exploitation du domaine est très important et comprend notamment dix charrettes, sept tombereaux, quarante-cinq charrues, dix trisocs; une forge exécute les réparations courantes; une scierie mécanique fonctionne pour les bois et un moulin pour mouture arabe est en installation.

Le cheptel ne le cède en rien au matériel en nombre et en importance.

Nous y avons compté 96 mulets 20 vaches et taureaux, 300 chèvres laitières et 250 moutons à laine noire, 150 à laine blanche.

Parmi les améliorations que M^{me} et M. Chamboulive veulent apporter à leur domaine, et dont ils ont voulu nous autoriser à parler dans cette brève étude de leur propriété, nous avons retenu le projet de labours profonds et des enlèvement nouveaux de pierrailles. Augmenter la valeur des pâturages et, par là, la production du lait et du beurre.

La question de l'élevage, à laquelle M. Chamboulive porte le plus grand intérêt, est également liée à cet aménagement meilleur du terrain, où pourront être mis à point, pour la vente notamment des veaux et agneaux de boucherie.

Il est regrettable que le développement du réseau routier, dans cette région, ne suive pas les rapides progrès de la colonisation privée et que la réalisation du projet de chemin de fer de Sidi-bel-Abbès-Saïda est encore si lointaine.

Mais ces retards ne sauraient entraver l'essor d'un domaine comme celui de M. Chamboulive qui, réellement, fait honneur à son propriétaire.

MERCIER-LACOMBE

Mercier-Lacombe est un coquet chef-lieu de canton dont la création est relativement récente et que l'essor de la région qui l'entoure a très vite rendu important.

Deux décrets en date des 8 juillet 1885 et 2 novembre 1905 l'ont érigé en commune de plein exercice.

Mercier-Lacombe se trouve au centre d'une région où l'agriculture prend un remarquable développement dû, moins peut-être à la terre qu'à l'esprit d'entreprise et à la ténacité des colons qui la peuplent. Certains districts, en effet, sont dotés de terrains nécessitant de grandes quantités d'engrais et des soins continus, alors que d'autres se révèlent d'une rare fécondité. Les céréales s'y trouvent en sol particulièrement favorable et c'est cette culture qui semble vouloir prédominer, encore que les partisans de la généralisation de la viticulture soient nombreux.

Mercier-Lacombe se trouve à 38 kilomètres de Sidi-bel-Abbès, qui est la sous-préfecture dont ce canton dépend administrativement et est traversé par la route nationale n° 7, de Relizane à la frontière du Maroc.

Par suite de son altitude déjà considérable — 635 mètres au-dessus du niveau de la mer pour l'agglomération — Mercier-Lacombe jouit d'un climat assez agréable. Sans être trop froid l'hiver, il est tonifié par l'air léger qui passe



Le Jardin et l'Eglise.



L'Arbre de fer.

sur les sommets voisins recouverts dès la mi-décembre d'une épaisse couche de neige ; les automnes et les printemps y sont délicieux ; la saison d'été y est évidemment pénible mais, en dépit de son éloignement considérable de la mer, Mercier-Lacombe est ventilé par des brises fraîches et les nuits sont assez tempérées pour qu'on y puisse goûter un sommeil réparateur.

Mercier-Lacombe, dont le port de mer le plus proche est Oran, est desservi par une ligne de chemin de fer du réseau algérien de l'Etat. Ce tronçon est l'amorce d'une voie latérale qui prendra rapidement une grande importance.

La superficie totale de Mercier-Lacombe est de 12,293 hectares. Tandis que la population totale du canton est de 5,638 habitants, dont 981 Français, 530 étrangers et 4,147 indigènes, celle de l'agglomération proprement dite est de 3,156 habitants dont 758 Français d'origine, 430 étrangers et 1,908 indigènes.

Un important marché auquel les colons et les indigènes viennent suivre les transactions de fort loin a lieu le mardi de chaque semaine.

Mercier-Lacombe possède une justice de paix importante où se jugent de très nombreuses affaires ainsi qu'un tribunal répressif indigène. L'exercice de la justice y est assuré par un juge de paix et deux suppléants. Une école com-

à de nombreux petits élèves qui en suivent assidument les cours ; une classe indigène a été également créée et est très fréquentée. Un bureau de poste avec télégraphe et téléphone fait notamment, les jours de marché, de nombreuses opérations de toute nature. Mercier-Lacombe est le siège d'une brigade de gendarmerie, d'une brigade de gardes des Eaux-et-Forêts, et possède une maison d'arrêt. Y sont attachés également les auxiliaires de la justice dont leurs attributions nécessitent la présence au chef-lieu de canton : greffier-notaire, huissier, interprète.

Le commerce y est florissant et Mercier-Lacombe constitue déjà un centre d'approvisionnement d'une réelle importance et qui, d'ailleurs, va croissant ; quelques industries y prospèrent, on note l'existence de minoteries assez importantes, d'un moulin à huile, d'une scierie mécanique. Des lignes d'autobus fort commodes relient Mercier-Lacombe à Sidi-bel-Abbès et aux autres localités environnantes, créant un mouvement de transactions et d'affaires dont chaque année voit s'augmenter l'intensité.

Somme toute Mercier-Lacombe, tant par sa situation géographique que par le développement progressif de l'agriculture dans les vastes étendues qui l'entourent est appelé à un essor et à une prospérité auxquels il faut espérer que les Pouvoirs publics sauront aider dans toute la mesure de leurs moyens puissants.



La Propriété Eugène Perret à Mercier-Lacombe

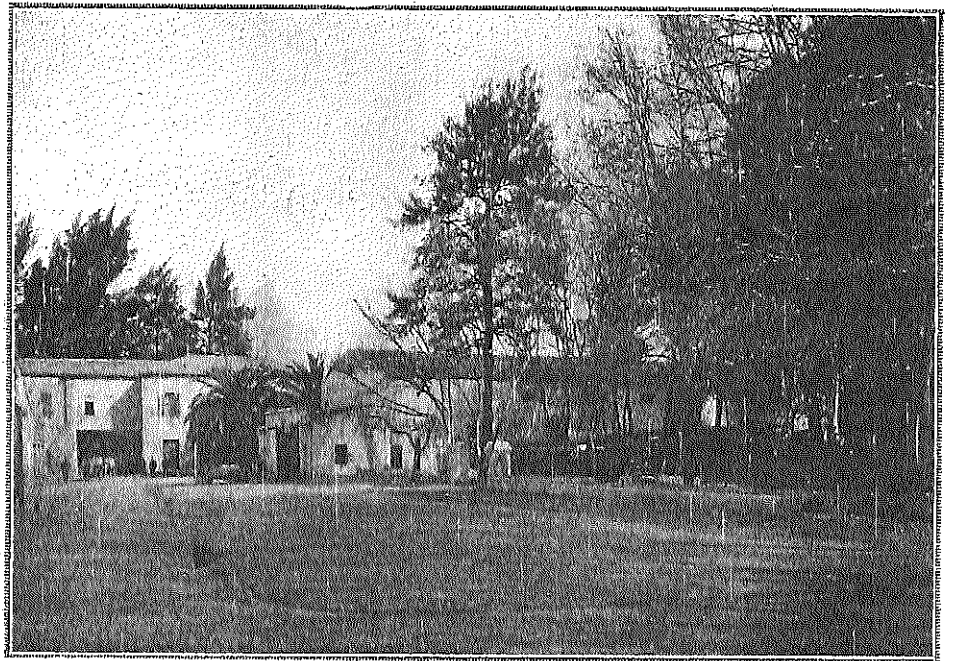
La région de Mercier-Lacombe comme d'ailleurs toutes celles d'Oranie, offre de nombreux exemples des qualités de travail d'opiniâtreté et de probité que l'on retrouve à l'origine de toutes les situations enviables qu'ont su se créer, en Algérie, les familles venues de la Métropole apporter leur concours à la colonisation du pays.

Aussi bien, partout où nous sommes passés avons-nous entendu le récit des luttes qu'il fallut soutenir contre les jujubiers, les palmiers nains et les lentisques pour ameubler la terre et la rendre apte aux cultures auxquelles on la destinait.

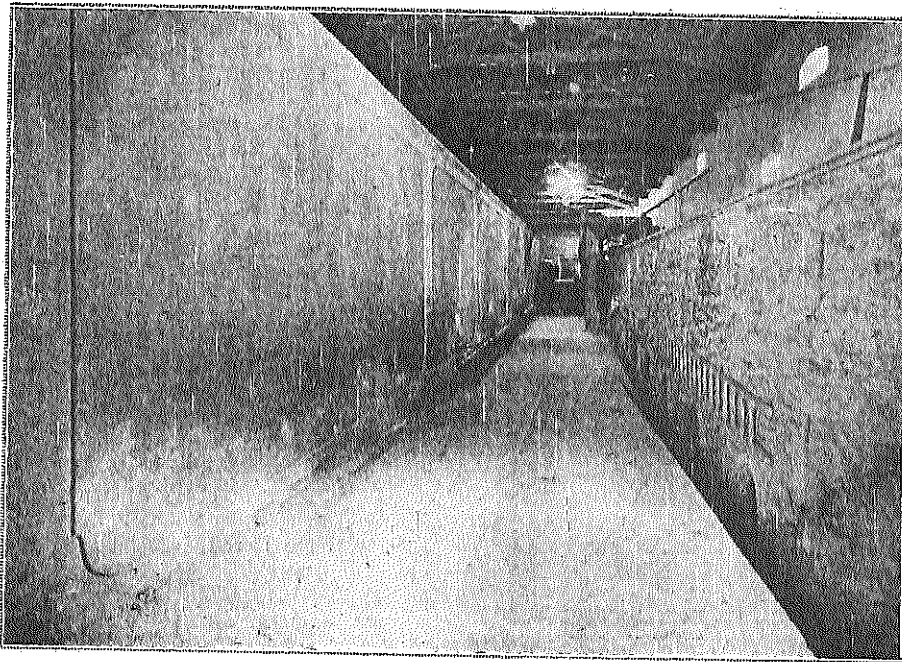
Aujourd'hui, rien ne résiste aux défonceuses, aux charrues de fer que fait pénétrer à plus de 60 centimètres un câble d'acier : racines, arbustes, touffes d'alfa sont arrachés en un clin d'œil et non seulement ces parasites sont complètement détruits, mais encore l'humus est retourné et pénétré à une profondeur que la charrue ordinaire ne saurait atteindre.

M. J. Perret père vint en Algérie en 1861 rejoindre son frère aîné qui l'y avait précédé.

En effet, les deux frères purent se mettre au travail et non seulement leurs aptitudes furent



Vue de la Ferme de M. Eugène Perret.



La Cave.

du-Moulin, et qui s'étendit sur une superficie de 400 hectares. M. Perret, qui avait toujours fait preuve d'une très grande clairvoyance, se rendait parfaitement compte de l'avenir brillant réservé, en Algérie, aux vignobles sérieusement entretenus et pratiquement aménagés. Là aussi il planta de la vigne dont il eut à se louer des rendements. Une autre circonstance favorable vint le secourir dans une très grande mesure : son fonds se trouva fort riche en eau et, grâce à des sondages heureusement pratiqués et à une habile utilisation de ses ressources hydrauliques, il augmenta, dans de notables proportions, la valeur de sa propriété.

Il procéda ensuite à l'aménagement général de celle-ci, multiplia les puits, fit construire une vaste maison d'habitation, des communs, une cave. C'est l'amorce d'un beau domaine dont il ne restera plus, au moment voulu, qu'à augmenter l'extension et à perfectionner l'outillage.

En 1898, M. Perret achète successivement deux autres propriétés, la première à Moulay Abdelkader, d'une superficie approximative de 320 hectares et la seconde aux alentours de Boulet, d'une contenance de 120 hectares.

Ce vaillant pionnier réalisait ainsi ce qui avait été le rêve de sa vie. Mais ce travail opiniâtre, cette lutte incessante contre les éléments et les hommes, l'avait harassé. Il sentit que l'heure de la retraite avait sonné pour lui et, quoi qu'il lui en coûtât, il dut songer à prendre un repos bien gagné. Il était à ce moment —

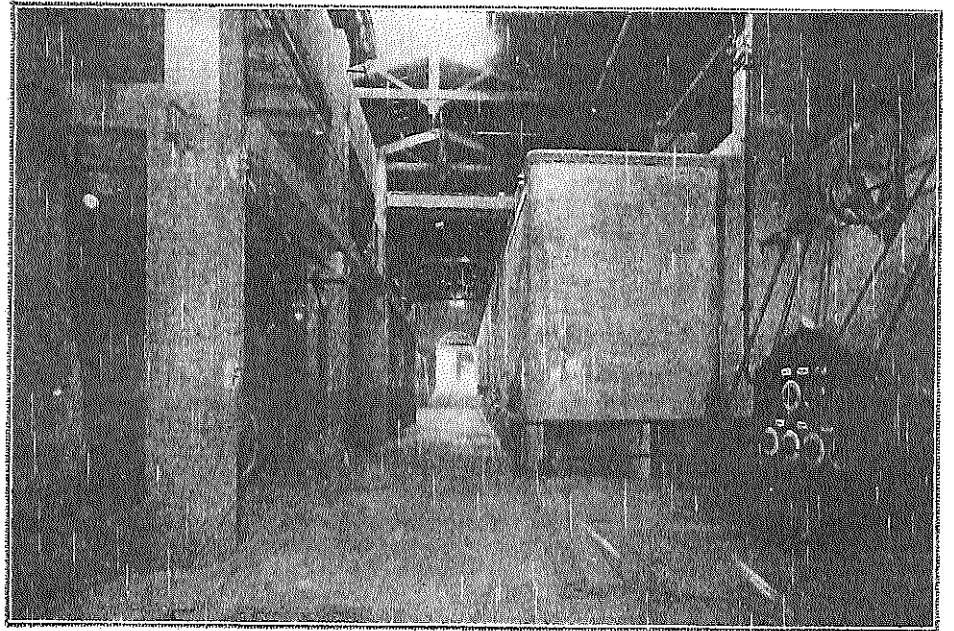
vivement appréciées, mais encore ils purent s'assimiler les différents procédés culturaux en usage dans la région et faire, en toute connaissance de cause, leur éducation professionnelle au point de vue algérien.

Economes, consciencieux, ils rêvaient de pouvoir se mettre à leur compte et de posséder une propriété qu'ils aménageraient et exploiteraient à leur gré. Ils ne tardèrent pas à ramasser un petit pécule qui leur permit de se rendre acquéreur d'un lot d'une vingtaine d'hectares où ils allaient pouvoir donner libre cours à leur activité et à leur énergie.

Comme on le devine, les vingt hectares étaient non seulement en friche, mais encore recouverts de taillis épais, de broussailles, de ronces inextricables dans une région fiévreuse.

Nous ne retracerons pas ce que fut la lutte entre les deux colons et ce maquis ; ils triomphèrent cependant de toutes les difficultés, ne faisant grâce à aucune racine, ne tolérant aucun fourré, plantant patiemment de la vigne au fur et à mesure qu'ils dégageaient de nouvelles parcelles.

Ce travail colossal dura de longues années, mais de grandes satisfactions leur étaient réservées. M. Jean Perret père put acheter, à 3 kilomètres de Mercier-Lacombe, un nouveau lot de terrain où, par la suite, il fut amené à créer une propriété qui reçut la dénomination de St-Jean-



La Cuverie.

nous sommes en 1909 — à la tête d'un fonds total qui n'était pas inférieur à 1,220 hectares !

Satisfait de son œuvre, il réunit ses six enfants en conseil de famille et leur distribua ses biens. Malheureusement, il ne put jouir longtemps du repos et de la quiétude qui lui échappaient et qu'il avait si bien gagnés : il céda peu de temps après entre les bras des siens.

C'est ainsi que M. Eugène Perret se trouva nanti de la propriété dont nous donnons ici d'intéressants clichés. Il en fut possesseur dans le courant de l'année 1909. Héritier des précieuses qualités morales et de l'endurance physique de son père, il se mit aussitôt au travail avec un entrain et un allant merveilleux. Il se proposait de faire un véritable modèle de la propriété que lui avait donnée son père et de se montrer digne de celui qui l'y avait précédé. Il se rendit parfaitement compte qu'il fallait absolument moderniser la disposition et l'outillage qui ne correspondaient réellement plus, en dépit de leur compréhension pratique, aux nécessités de la culture contemporaine.

Il fit construire de grands hangars pour abriter les nouvelles amphores dont il avait décidé de munir sa cave, estimant avec juste raison que, pour produire des crus susceptibles de trouver, dans la Métropole, un écoulement normal et régulier, il convenait d'équiper parfaitement son chai.

Une cuverie modèle, des appareils dernier



Allée de la ferme E. Perret.



Les Silos.

cri ayant reçu les plus récents perfectionnements, constituent, avec une tuyauterie appropriée, un outil excellent de vinification dont on peut tout espérer et tout attendre. L'installation entière fonctionne à l'électricité produite dans une centrale moderne où fonctionne un moteur à gaz pauvre employant le marc de raisin et n'importe quels déchets de bois.

Cette installation électrique non seulement fournit la force motrice nécessaire aux opérations de vinification, mais encore répand partout un splendide éclairage qui dessert la villa, les bâtiments, les communs et même les écuries.

Celles-ci méritent une mention spéciale, en raison de leur installation extrêmement pratique et de la modernisation de leur dispositif : c'est ainsi que, pour ne citer qu'un exemple, les boxes sont aménagés pour pouvoir être constamment lavés à l'eau courante.

Ces conceptions heureuses ont été, du reste, généralisées et les porcheries, étables, etc., ont bénéficié des dernières données de l'expérience agricole contemporaine.

La propriété est plantée moitié en vigne, moitié en céréales. Elle comprend un vignoble de 200 hectares, dont le superbe état d'entretien saute aux yeux même des profanes. Le rendement moyen en est, bon an mal an, de 12,000 hectos de vin qui sont facilement logés dans

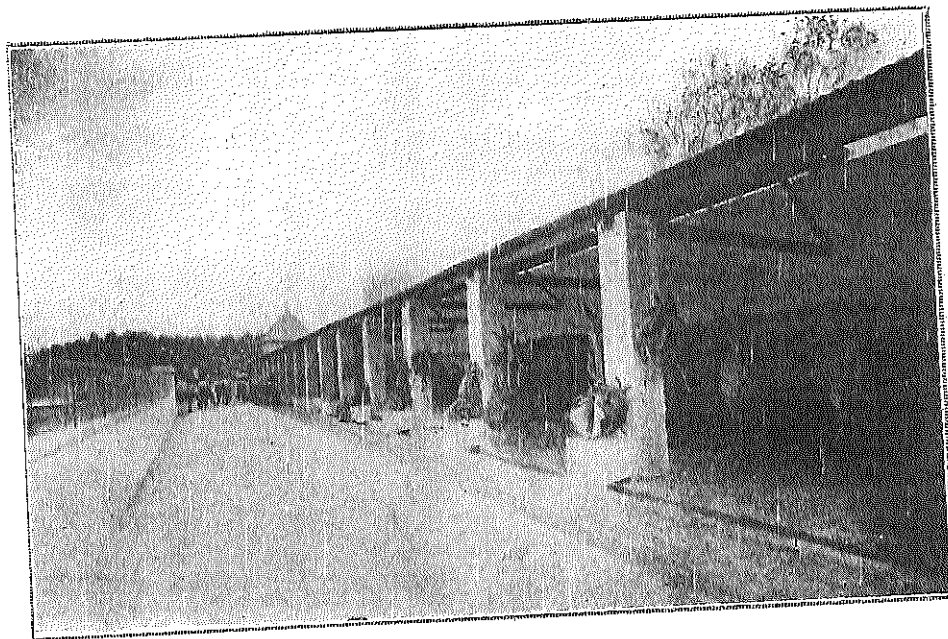
la cave dont la capacité totale est de 16,000 hectos environ.

Les 200 hectares restants sont consacrés à la culture des céréales et fournissent annuellement une récolte approximative de 2,000 quintaux de grains dont le cheptel, y compris les vaches laitières, consomme une bonne partie.

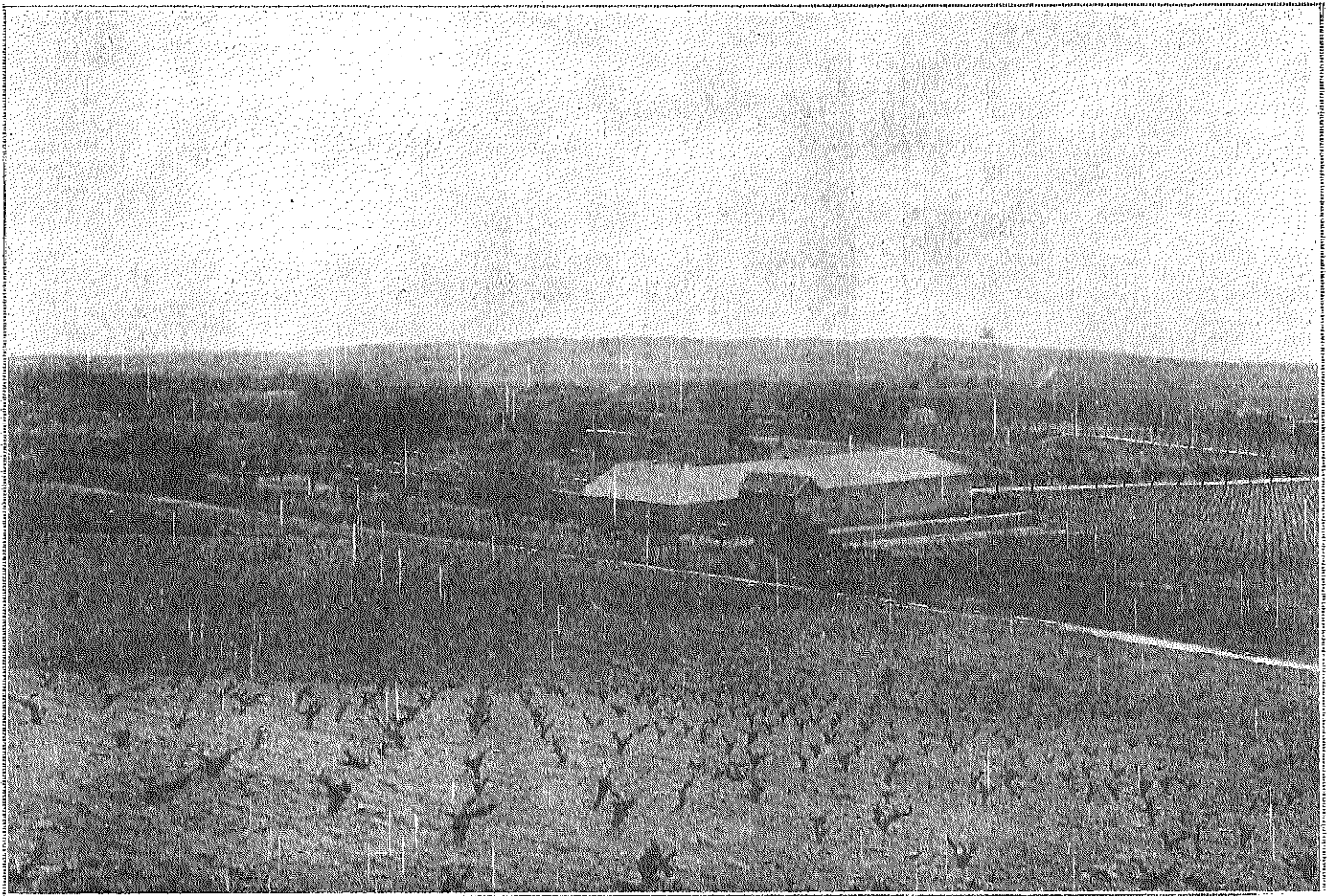
Le cheptel comprend cinquante bêtes de travail ou de rapport et est l'objet d'une particulière sollicitude du maître de céans qui s'est imposé de réels sacrifices pour lui assurer un logement confortable et hygiénique. Au cours de la visite que nous avons faite de la propriété de M. Eugène Perret, nous avons particulièrement admiré de beaux silos de grains en élévation, ce qui constitue un véritable progrès et prouve une fois de plus, s'il était nécessaire, le réel souci de modernisme qui est à la base de la direction de l'exploitation de cette belle ferme.

La propriété est très favorisée sous le rapport de l'eau. C'est ainsi qu'une seule source, ingénieusement captée, fournit 120 mètres cubes d'eau par heure ; cette richesse hydrologique est répartie entre tous les services et permet l'irrigation de quelques parcelles. M. Perret espère d'ailleurs, par des sondages, doubler ce débit. Les puits seront exploités au moyen de la centrale électrique par un dispositif actuellement à l'étude.

M. Eugène Perret peut être, à juste titre, fier de la propriété qu'il exploite avec tant de clairvoyance et d'habileté professionnelle.



Ecurie en plein air et parc.



Vue générale du Domaine Elie Marsan.

Propriété Elie Marsan

Au moment de l'arrivée à Mercier-Lacombe, vers le milieu de l'année 1876, de M. Jean Marsan, cette région, aujourd'hui très cultivée, était loin de présenter l'aspect de prospérité et de richesse que l'on peut y constater aujourd'hui.

En réalité, la colonisation ne s'en effectuait que lentement, car les hardis pionniers qui s'y risquaient n'avaient point à leur disposition, pour vaincre la résistance de la terre et venir à bout des maquis qui la couvraient, les appareils puissants qu'un machinisme perfectionné leur offre aujourd'hui. La plupart d'entre eux ne disposaient que des ressources modestes ; souvent même ils n'avaient rien que leur ardeur au travail et leur désir de se créer une situation enviable. Aussi voyons-nous la plupart des ancêtres des familles de colons propriétaires maintenant de fermes prospères et de grosses métairies débiter comme simples ouvriers agricoles et louer de longues années leurs services avant de pouvoir enfin se mettre à leur compte.

Certes ces débuts étaient durs, beaucoup eussent renoncé à l'entreprise et fussent retournés en France, mais cette sorte de stage en sous-ordre avait pour avantage de permettre à ces futurs artisans de la colonisation de s'assimiler les méthodes culturales nord-africaines très différentes des méthodes employées par la Métropole et par là de se mettre en état de pouvoir exercer convenablement leur rôle de pionniers français dans ce pays.

C'est en qualité d'ouvrier agricole que M. Marsan (Elie) débuta en Algérie. Son ardeur au travail et sa grande compréhension des nécessités agricoles du pays ne tardèrent pas à lui attirer la confiance de ses employeurs qui améliorèrent sa situation matérielle dans la mesure du possible lui permettant de constituer un petit pécule.

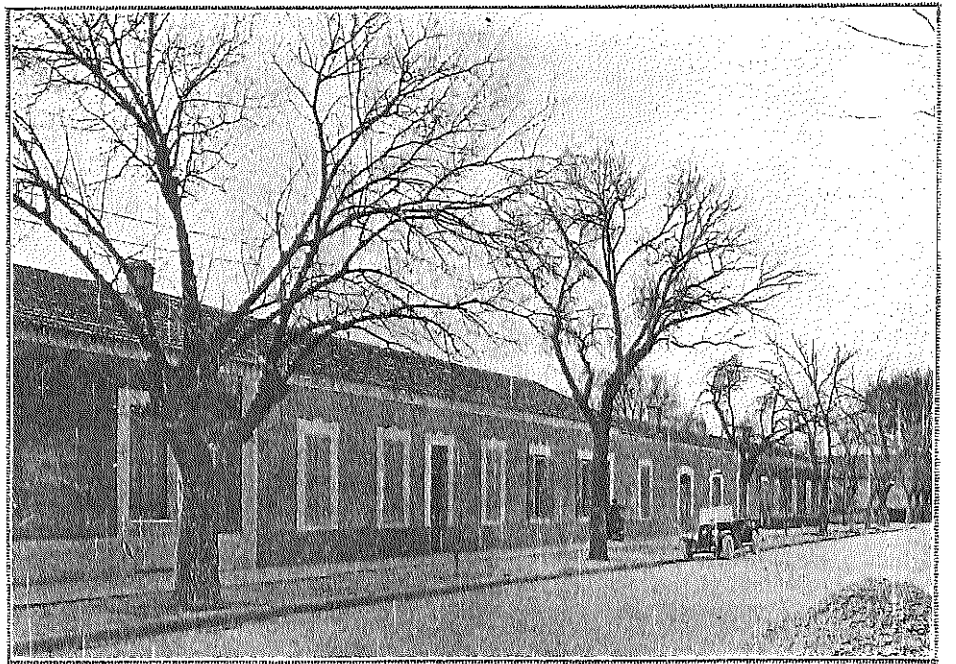
C'est grâce à cela qu'il lui fut possible, après douze années d'efforts et presque de privations, de pouvoir acquérir une concession de 24 hectares aux environs de Mercier-Lacombe.

Les terres étaient en friches; M. Jean Marsan se chargea seul de les aménager et, après de longues années d'efforts surhumains, il put y cultiver avec succès les céréales; puis, comme c'était à cette époque le rêve de tout colon digne de ce nom, y constituer un vignoble. M. Marsan (Elie), son fils, désireux de suivre et d'imiter son père dans la carrière agricole, loua, à proximité du fonds de celui-ci, une petite propriété de 240 hectares. Il apporta à la besogne une telle ardeur que cette exploitation lui donna toute satisfaction. Il put songer alors à voir grand et prit en gérance une propriété de 500 hectares.

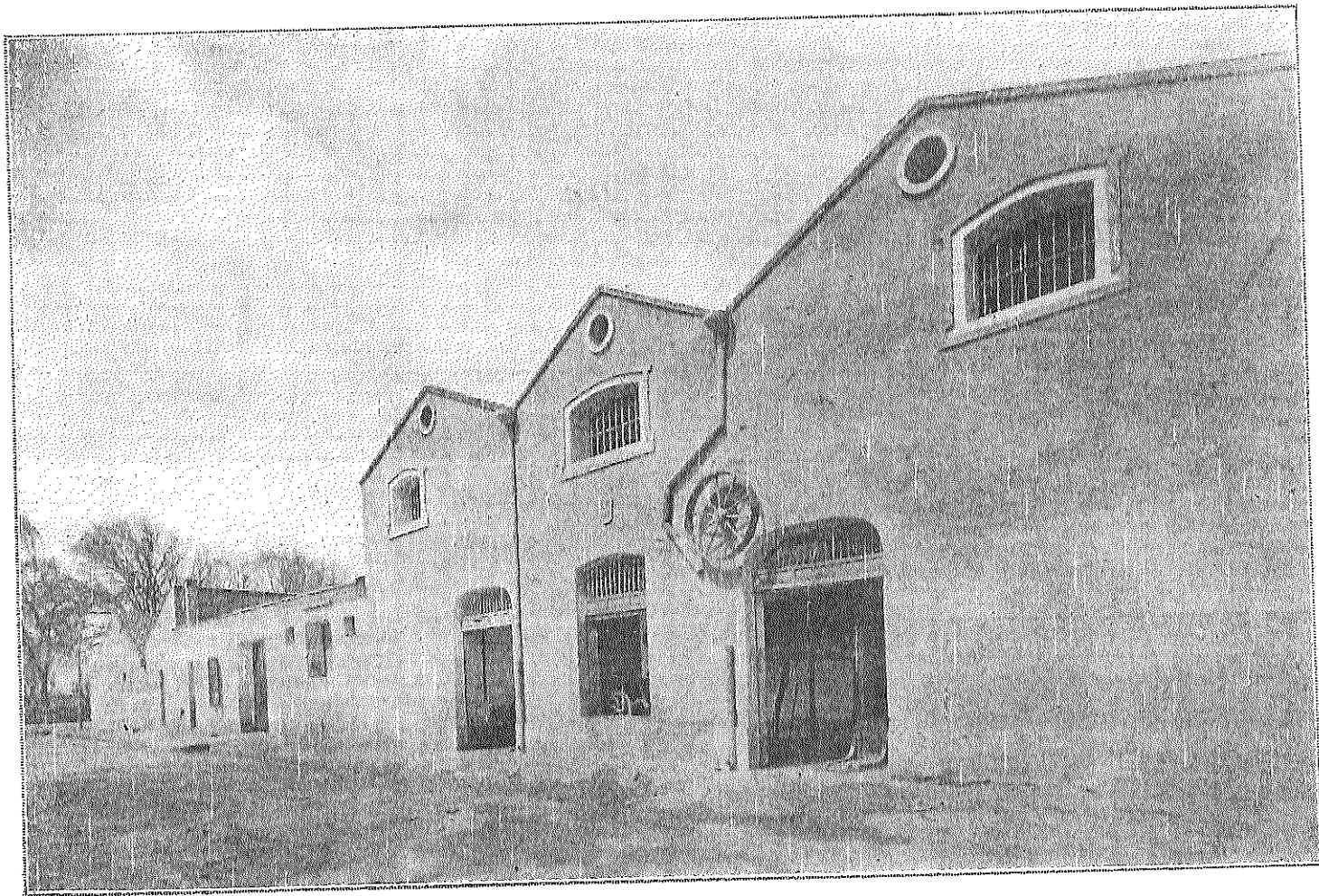
C'était un champ superbe où sa grande activité pouvait trouver à s'exercer fructueusement; il fit prospérer ce fonds à la satisfaction générale.

Mais son rêve était de se mettre à son compte et il ne cherchait qu'une occasion de le faire. Elle se présenta sous forme d'une offre de location de la propriété Potier, à Mercier-Lacombe. Ses terrains et ses dépendances avaient déjà une superficie respectable : plus de 300 hectares. M. Elie Marsan n'eut alors qu'un désir, celui de travailler à l'acquisition de cette propriété.

Il put bientôt arriver à acheter le domaine Potier; mais, dès cet instant, toujours levé le premier et le dernier couché, il voulut faire encore mieux, et il y parvint. Aujourd'hui, grâce à son travail, M. Elie Marsan est propriétaire d'une belle exploitation agricole de 1,500 hectares, dont 200 complantés en vignes fournissent annuellement douze mille hectolitres d'excellents rosés et rouges.



La Maison d'habitation.



Vue extérieure des caves.

La cave comprend une cuverie modèle, des amphores construites par des spécialistes réputés du ciment armé et est munie d'appareils modernes sortant des premières maisons de France et ayant bénéficié des plus récentes découvertes en matières de mécanique agricole. On aura une idée de la nouveauté de ce matériel quand on saura que sa fabrication, sa mise en place, son montage ne sont pas antérieurs à l'année 1923. C'est le dernier cri de la mécanique agricole. Tous les appareils sont mus par l'électricité et fonctionnent avec une régularité et une résistance remarquables.

Sur le reste des terres, treize cents hectares sont réservés aux céréales; mais, en bon colon, M. Elie Marsan n'en sème que la moitié, de façon à ce que la terre se repose une année sur deux, se reconstitue et récupère les éléments nutritifs qui la préservent de l'épuisement tout en assurant des rendements très élevés.

Cette conception rationnelle aboutit à fournir des récoltes très copieuses déjà : 6,000 quintaux, et de plus la qualité s'en ressent au point que les céréales du domaine de M. Elie Marsan sont très avantagusement réputées.

Une partie de ces céréales est consommée par le cheptel qui comporte près de 80 têtes; de belle race, tenus en état parfait par des soins constants et une hygiène sévère, ces animaux apportent une aide précieuse dans l'exécution de tous les travaux des champs.

L'eau si précieuse en Algérie qu'on peut dire que tout le problème de la colonisation est actuellement lié à la question hydraulique et la prospérité de l'Afrique du Nord sous la dépendance immédiate du plus ou moins rapide développement des irrigations, l'eau, disons-nous, est fort abondante dans la propriété et une seule source, située à Melrir, commune de Suifsef, sur la limite du domaine, fournit quotidiennement un débit de 250 mètres cubes et assure, en même temps que l'arrosage de toutes les cultures, la consommation de la ferme et de ses dépendances. La partie irriguée a été, après un examen rigoureux de la composition du sol et une étude approfondie des conditions climatiques des lieux, affectée à la culture des pommes de terre qui y viennent fort bien et donnent des récoltes abondantes de tubercules superbes

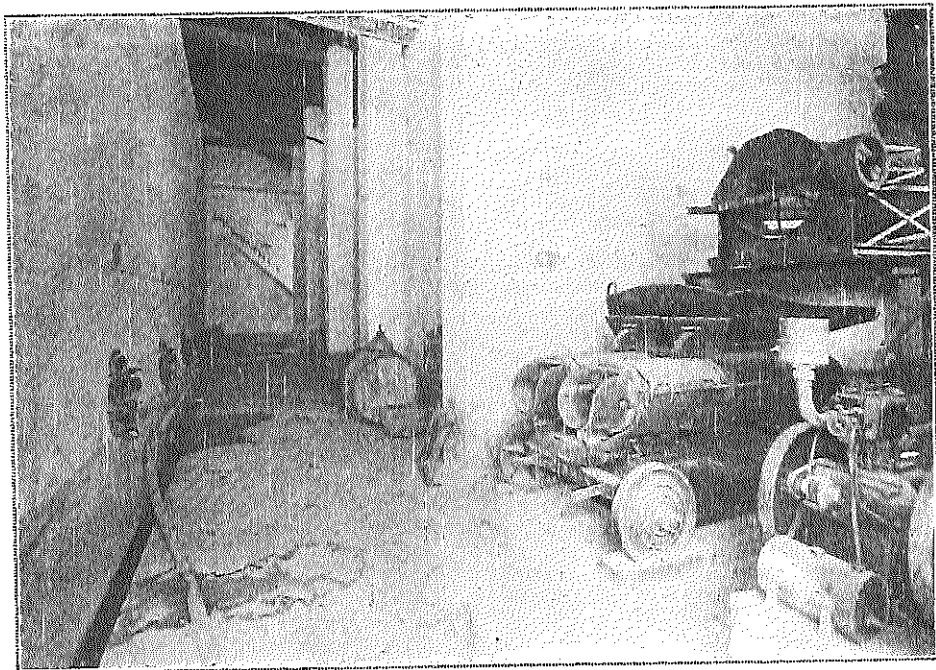
et vivement appréciés dans toute la région.

Le personnel, attaché en permanence au domaine, est de cent ouvriers environ, en dépit du développement qu'a acquis la machinerie, réduisant au strict minimum la main-d'œuvre, aujourd'hui si onéreuse et d'un rendement parfois aléatoire. Au moment des grands travaux, on recrute, dans le pays, des journaliers en nombre suffisant pour faire face à toutes les éventualités.

Signalons également que M. Marsan, désireux de s'affranchir d'une sujétion parfois lourde et toujours coûteuse, procède lui-même à ses plantations américaines et effectue les sélections nécessaires, après étude approfondie, des parcelles à reconstituer; cette heureuse initiative a déjà porté ses fruits au point qu'il a décidé de généraliser cette méthode.

Parmi les améliorations que le sympathique colon compte réaliser à très bref délai et dont il nous a fait part, notons la construction d'une ferme, avec écuries modernes, communs perfectionnés, installations électriques, etc.; il entend aussi étendre ses irrigations pour utiliser toute l'eau dont il dispose.

Le Gouvernement de la République a couronné les efforts de M. Elie Marsan en lui décernant la croix de chevalier du Mérite agricole; cette distinction a été unanimement approuvée dans la région où, cependant, les hommes de valeur, au point de vue agricole et viticole, ne manquent pas. C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire du sympathique colon qu'est M. Elie Marsan et de l'œuvre si française et si algérienne qu'il a accomplie dans ce pays.



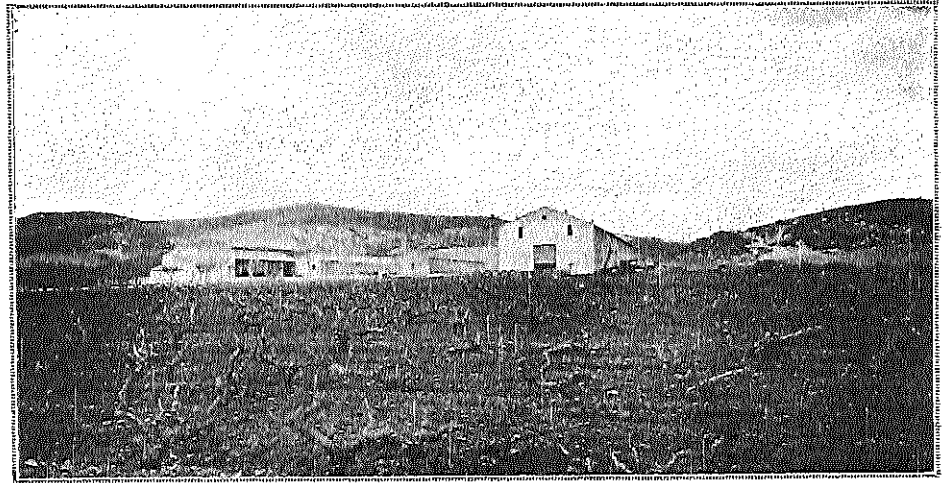
Vue intérieure des caves et une partie de la machinerie.

Domaine Auguste Payri

Si la création du domaine que possède M. Auguste Payri est antérieure à l'année où, l'ayant acquis, il en prit possession, il n'est pas moins exact que tout était à y faire. De ce côté, les anciens propriétaires n'avaient accompli aucun effort, les terres étaient à l'abandon, le vignoble n'existait pour ainsi dire pas, le chiendent et les broussailles envahissaient tout.

Il était peut-être plus difficile de réorganiser cette propriété défectueuse que d'en créer une nouvelle, car les défauts de l'exploitation primitive ne se découvraient que petit à petit et étaient, la plupart du temps, solidaires les uns des autres; rien de ce qui avait existé dans le passé ne pouvait désormais être d'une utilisation quelconque. La nécessité d'une connaissance approfondie des détails d'une exploitation comme celle-là apparaissait impérieuse dès l'abord...

M. Auguste Payri se mit à la besogne dès l'année 1911 et décida de faire table rase de tout ce qui y avait existé jadis. La ferme était une baraque sordide au milieu de terrains sablonneux et rocailleux que l'herbe recouvrait; la reconstitution de toute la propriété s'imposait. Le nouveau



Vue générale du Domaine Payri.

breuses au moment de la formation des grappes. L'aspect des cépages le révèle au premier coup d'œil.

Le domaine Payri s'est fait une spécialité de mistelles et de vin rosé muté absolument exquis et d'un placement très facile.

La machinerie de la cave comprend l'arsenal des plus beaux appareils modernes: presses, pressoirs, pompes dernier genre, etc.

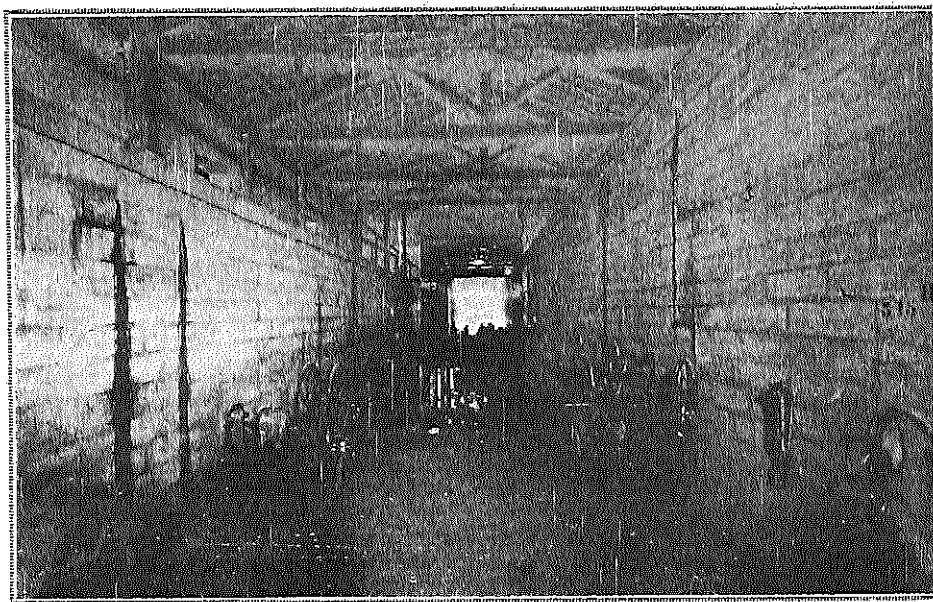
Un projet d'agrandissement, portant sa capacité de logement à 20,000 hectos, complètera la modernisation définitive de la cave.

Quarante personnes sont en permanence employées sur le domaine aux divers travaux nécessités par l'entretien du vignoble et des bâtiments; on y adjoint, au moment des vendanges, des moissons ou de la taille de la vigne, des journaliers recrutés au fur et à mesure des besoins à satisfaire.

En attendant l'extension nouvelle du vignoble, M. Payri cultive en céréales deux cents hectares environ, assurant une production annuelle de 3,500 quintaux de grains, dont une partie va à la vente et l'autre sert à l'alimentation du cheptel vif qui comprend 50 bêtes de trait vigoureuses et de belle race.

Au cours de la visite que nous avons faite sous sa direction, de cette belle exploitation agricole, M. Payri nous a fait part de son intention de planter d'ici deux ans 150 hectares de vignes nouvelles; il en résultera la nécessité d'agrandir la cave dans des proportions à déterminer; trois mille amandiers seront plantés, cent hectares de broussailles seront défrichés.

On voit que l'activité de M. Auguste Payri ne se ralentit pas et que ce vaillant colon n'a pour idéal que l'agrandissement du beau domaine qui est son œuvre. Félicitons-le sans réserve; ayant été un brave pendant la guerre, — M. Auguste Payri est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire de la Croix de guerre — il continue à servir son pays en dotant l'Algérie d'une exploitation qui est tout à la gloire du génie colonisateur français.



La cave.

propriétaire sut très rapidement la mener à bien. Certes, à cette époque, les progrès de la mécanique agricole mettaient déjà à la disposition des colons un matériel puissant; néanmoins, c'est un véritable tour de force que M. Payri, simple fermier, n'ayant hérité d'aucun capital, accomplit en rendant à la prospérité et à la fécondité plus de 700 hectares de terrains.

Parti de rien, ce vaillant colon a conquis l'aisance réellement à la force du poignet, on peut dire qu'il est fils de ses œuvres.

Nous ne retracerons pas les étapes de cette belle reconstitution, ni les difficultés que celui à qui on la doit eut à vaincre, car la place dont nous disposons est malheureusement trop exigüe pour cela.

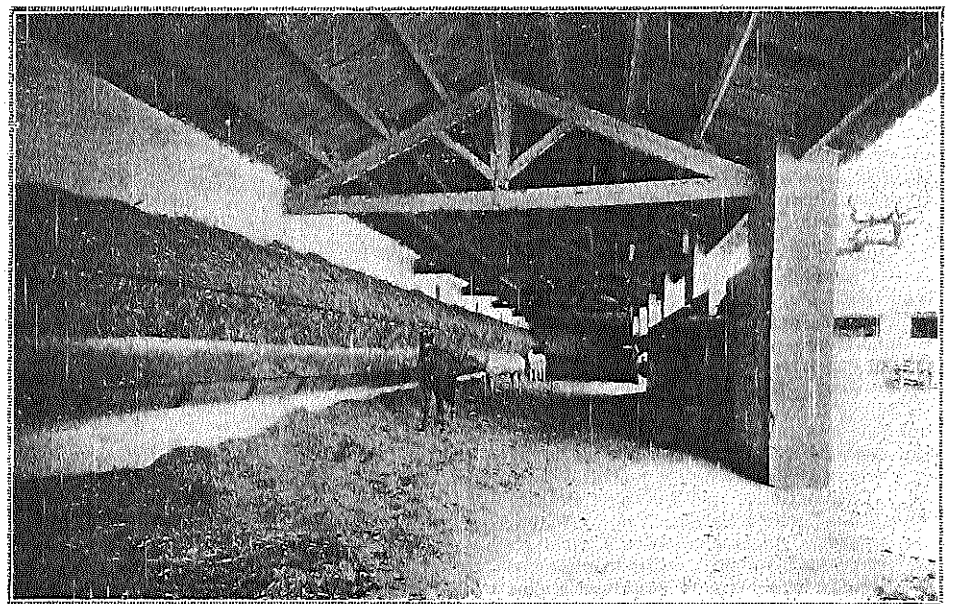
Contentons-nous de signaler que peu d'hommes ne se fussent pas rebutés d'une tâche aussi lourde, au milieu d'avatars de toute nature.

Le domaine de M. Payri couvre aujourd'hui une superficie de sept cents hectares environ d'un terrain assez rocailleux en réalité, mais que des soins attentifs et un ameublement méthodiquement conduit ont rendu fertile à l'égal des meilleurs de la contrée.

Sur ces 700 hectares, 270 sont complantés en cépages appropriés aux différentes natures de terrain; cent cinquante sont en plein rapport et fournissent annuellement 7,500 hectos de vin, et 120 sont occupés par de jeunes vignes qui, arrivant à leur époque de plein rendement, augmenteront bientôt les récoltes dans de notables proportions.

Le vignoble de M. Payri est l'objet de soins éclairés et aucune dépense n'est ménagée lorsqu'il s'agit de prévenir ou guérir les pieds des maladies printanières si redoutables et si nom-

Une cave modèle, permettant déjà de loger tant dans la cuverie que dans les amphores 13,000 hectos de vin, permet de vinifier les raisins en rosés et de livrer au commerce oranais ou aux firmes métropolitaines des crus très recherchés à cause de leurs nombreuses et rares qualités.



Les écuries (42 bêtes).

Tlemcen - Agricole

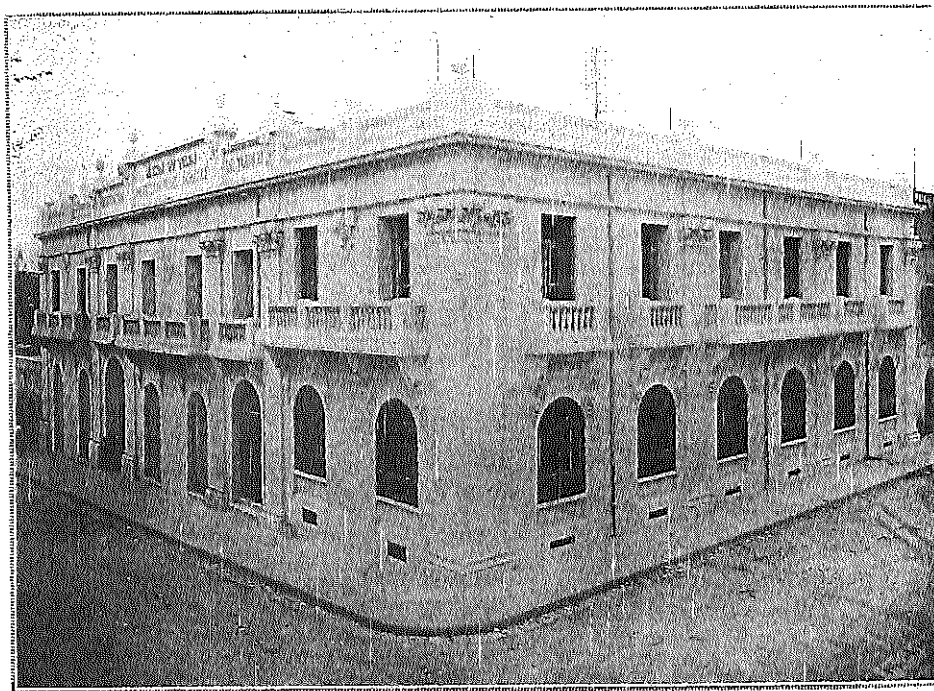
La position de la « Perle du Moghreb », à mi-hauteur du Djebel-Terni, couronnée au Sud par des plateaux rocheux, appartenant aux terrains jurassiques, qui rappellent assez les causses de l'Aveyron et du Lot, dominant un océan de verdure fermé au loin par les lignes souples des hauteurs, est admirable, et lorsque le voyageur arrive à Tlemcen, après avoir traversé d'immenses espaces où la végétation est arrêtée dès le mois de juin par la sécheresse, il est étonné d'y trouver, en été, une végétation offrant un tel caractère de permanence.

Cette splendeur de fraîches verdure qui se découvre subitement à lui à quelque détour de la route, au débouché d'un col, ces forêts d'oliviers séculaires qu'il traverse, ces jardins fleuris qui s'étendent aussi loin que sa vue, les haies de rosiers, les arbres d'essences les plus diverses, l'eau qui serpente à profusion au milieu de cette végétation l'enthousiasme véritablement. Il ne peut se rassasier de ce splendide spectacle et lorsqu'il peut errer dans ces sentiers remplis de fleurs, pénétrer sous ces massifs épais d'arbres, découvrant un petit chemin par ici, une source par là, un point de vue imprévu par ailleurs, il ne se lassera pas d'admirer ce spectacle unique.

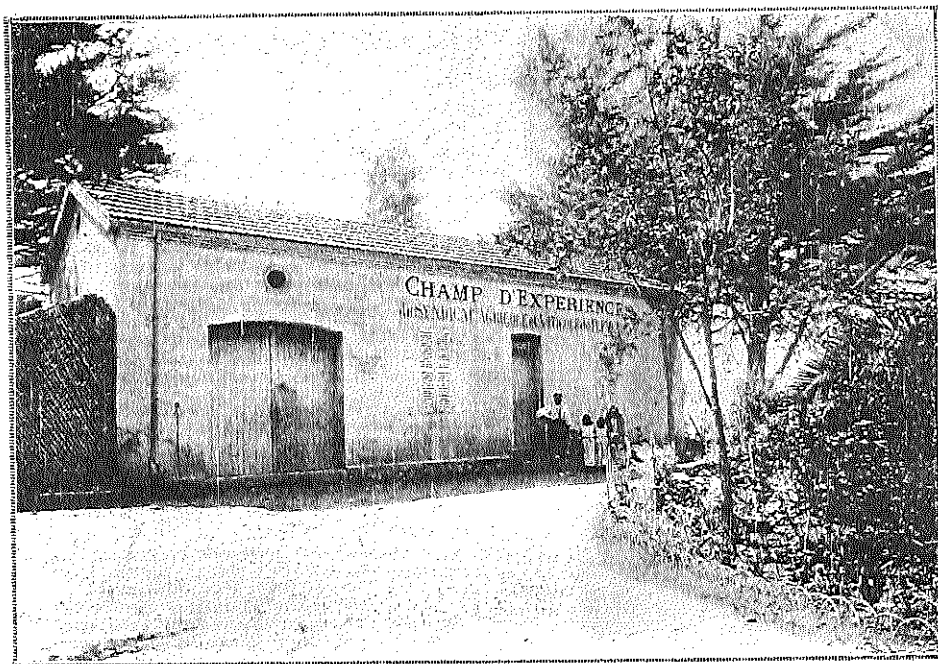
Si, parvenu à flanc de montagne, où, en décembre, les pervenches étalent leurs corolles bleues, il jette un coup d'œil circulaire sur la campagne, il la voit à ses pieds s'infléchir en coteaux fertiles, pour se terminer en plaines, aux terres profondes et riches.

La région tlemcénienne a été particulièrement bien traitée par la nature. Etant donné sa situation géographique privilégiée, elle arrive à avoir, sur un espace relativement peu considérable, une diversité de nombreuses et variées, depuis les céréales les plus diverses jusqu'aux cultures industrielles, en passant par la vigne, l'olivier et les arbres fruitiers de toutes sortes.

L'abondance de ses eaux, la richesse de ses terres,



La Maison du Colon à Tlemcen.



Champ d'expériences du Syndicat agricole et viticole de Tlemcen.

la douceur de son climat, permettent tous les espoirs à ses hardis colons et ouvrent à leur initiative de très larges horizons.

Les environs immédiats de Tlemcen ont un charme captivant comme aspect et une puissance de production à peu près unique en Algérie.

Cette richesse est due, en grande partie, à l'abondance des eaux d'irrigation, dont les monts de Tlemcen ont des réserves importantes. Pour répartir cette eau équitablement, pour l'utiliser d'une façon rationnelle, plusieurs Syndicats d'irrigation ont été créés dans la région. Ils ont exercé une influence heureuse, dont les irrigants ont profité, en construisant deux cents bassins environ de diverses contenance et près de quatre cents kilomètres de canaux d'irrigation, dont une partie seulement est bétonnée. Les travaux de bétonnage ont été arrêtés du fait de la guerre ; mais il faut espérer qu'ils seront repris dans un avenir prochain, et poursuivis activement jusqu'à complet achèvement, afin d'éviter toute perte du précieux liquide, dont la moindre goutte produit de la richesse en Algérie.

L'irrigation raisonnée de deux mille cinq cents hectares de terres fertiles a permis, depuis les temps les plus reculés, la plantation d'oliviers, qui, au nombre imposant de deux cent mille sujets, forment à l'heure actuelle de vastes forêts au feuillage d'un vert sombre, d'arbres fruitiers et la création de nombreux jardins potagers.

Depuis l'occupation française, l'arboriculture s'est développée dans de grandes proportions. On compte, dans le territoire de Tlemcen, environ mille hectares de jardins et de vergers, qui permettent la culture de tous les légumes, de tous les arbres fruitiers européens : amandiers et pruniers ; poiriers et pommiers ; cognassiers et néfliers ; orangers et mandarinières, y rivalisent de vigueur et de production avec les figuiers et les cerisiers.

Les riches jardins de Mansourah, les plateaux verdoyants de Saf-Saf, les ravins pittoresques des cascades d'El-Ourit et d'El-Kalaa ont acquis une légi-

time renommée par la production de leurs cerises délicieuses, qui approvisionnent les marchés du département et du Maroc Oriental.

Au point de vue économique, il est intéressant d'intensifier encore l'arboriculture fruitière, afin d'augmenter les exportations. On sera, par la suite, amené logiquement à créer des sécheries et des confitures coopératives, qui accroîtront dans une large mesure la richesse régionale.

Le Syndicat agricole et viticole de Tlemcen, organisme très vivant, toujours soucieux de développer la production agricole, a orienté les efforts de ses adhérents dans cette voie. A cet effet, il a créé un champ d'expériences, des pépinières d'oliviers et de cerisiers de toutes les variétés.

Il a sélectionné plus particulièrement les arbres produisant de beaux fruits, à chair très ferme, pouvant supporter, sans risques, de longs voyages, afin d'en permettre une exportation facile.

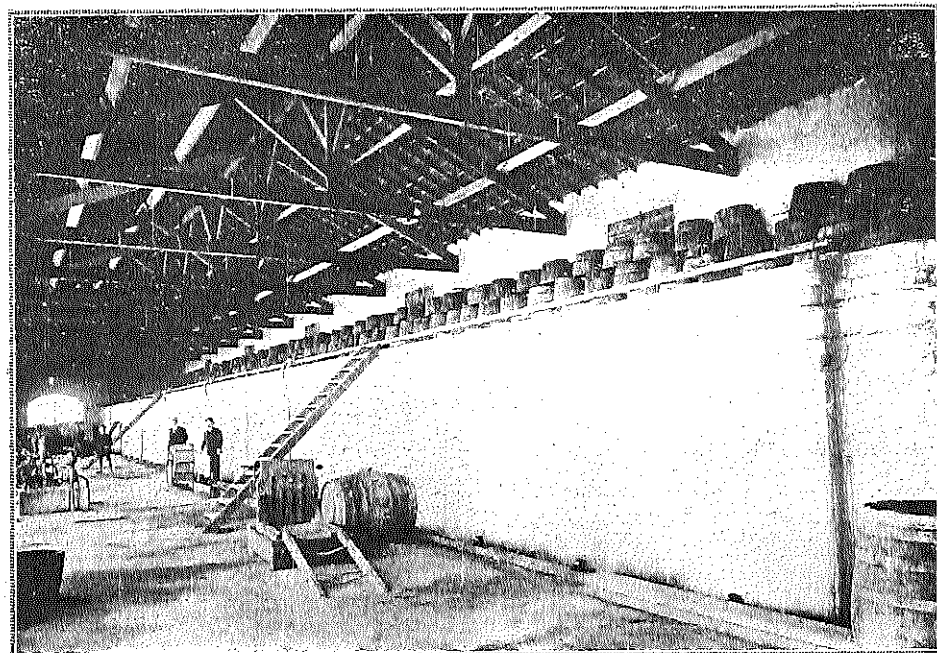
Ces arbres, cédés à un prix modique aux membres du groupement professionnel, permettent à ceux-ci de donner une plus grande extension à ces cultures rémunératrices.

Le vignoble tlemcénien, dont les pampres vigoureux contribuent à mettre une note gaie dans l'aspect riant des coteaux de Mansourah, de Bréa, de Saf-Saf, s'étend ensuite dans les plaines environnantes en riches tapis de verdure, sur une surface de huit mille hectares environ, produisant une récolte annuelle moyenne de trois cent cinquante mille hectolitres.

Nos vins sont justement recherchés par le commerce, pour leur belle couleur et leurs hauts degrés alcooliques : qualités qui les rendent intéressants comme vins de coupage.

Mais, indépendamment de cette qualité courante, nous produisons des vins de choix et de cru, comme le Bréa, le Mansourah, dont la réputation s'affirme tous les jours davantage.

Les vins très appréciés par leur moelleuse finesse, leur bouquet délicat et leur belle liqueur d'un rubis aux sombres reflets, sont de beaucoup supérieurs à la



Cave coopérative de Lavayssière.

moyenne des produits similaires de la plupart des autres pays.

Depuis longtemps déjà, les Associations professionnelles agricoles demandent, avec juste raison, que les territoires donnant des vins de cru soient délimités d'une façon précise et revendiquent avec insistance, pour ces produits de qualité remarquable, l'appellation d'origine.

C'est en 1919 seulement que Tlemcen a eu la libre culture, l'autorisant à reconstituer son vignoble en plants américains. La plupart de ses vignes sont encore complantées en vinifères.

Si nous semblons être ainsi en retard sur certaines régions plus avancées que nous dans la voie de la reconstitution, c'est uniquement parce que la lutte contre le phylloxéra fut organisée chez nous, d'une façon énergique et intelligente, par un Syndicat de défense des vignobles, qui put, grâce à des recherches suivies, à des traitements pratiqués au sulfure de carbone, retarder pendant de longues années la fatale échéance.

Cet organisme corporatif, fondé en 1886 par moi

En 1923, celle de Sidi-Abdellys, qui a produit, en 1924, 4.000 hectos.

En 1923, celle d'Hennaya, qui a produit, en 1924, 12.000 hectos.

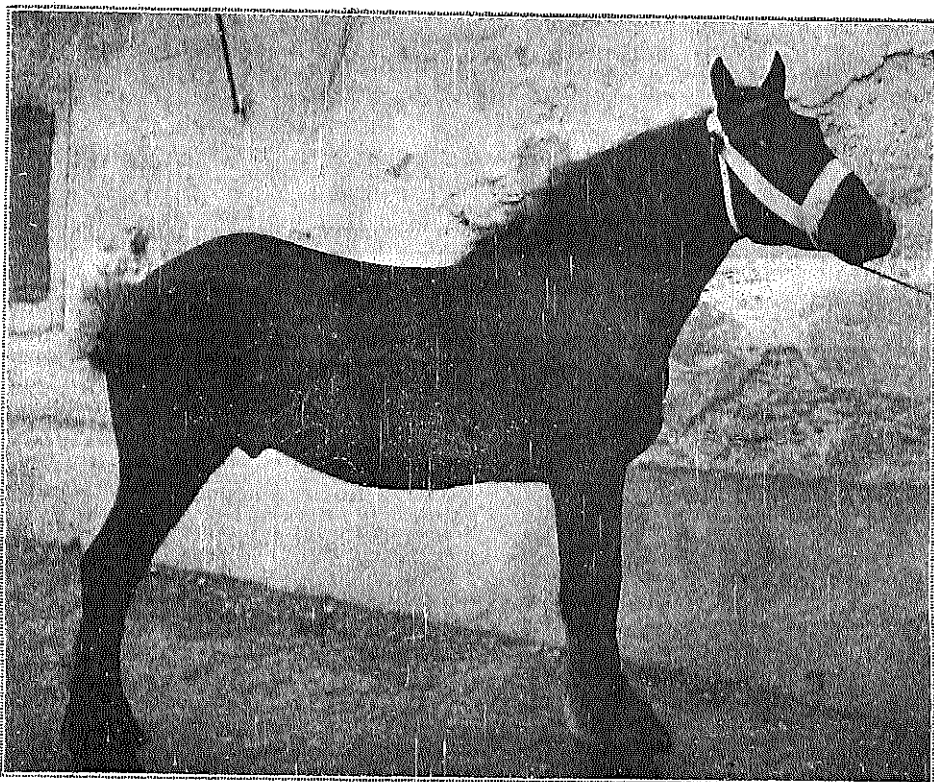
En 1924, celle de Marnia, qui a produit, en 1924, 2.000 hectos.

En 1924, celle de Lamoricière, qui a produit, en 1924, 7.000 hectos.

Toutes ces installations ont été aménagées d'une façon rationnelle et intelligente. Elles sont dotées d'un outillage et d'un matériel modernes, qui réduisent au strict minimum les frais de manutention, de transformation et de logement.

Elles ont permis aux colons de disposer librement de leurs récoltes et de recueillir ainsi tout le fruit de leur labeur.

Au point de vue de l'élevage, notre région est placée dans d'excellentes conditions de réussite, puisqu'elle dispose de près de vingt mille hectares de pâturages naturels, sans compter les prairies artificielles créées grâce aux eaux d'irrigation que nos éleveurs peuvent utiliser.



Kébir, étalon breton du Syndicat agricole.

regretté père, O. Havard, qui en fut, pendant de longues années, l'animateur avisé et tenace, fonctionna jusqu'en 1919.

Ce n'est qu'à cette époque que la lutte contre le terrible fléau fut abandonnée. Il est fort probable que si la guerre n'avait pas eu lieu, nos vieilles vignes françaises produiraient pendant de longues années encore d'abondantes récoltes.

Ce groupement a rendu des services considérables aux colons de la région tlemcénienne. Aussi, les hommes dévoués et désintéressés qui ont dirigé ses destinées pendant de longues années ont-ils droit à la reconnaissance des viticulteurs, qui peuvent, à l'heure actuelle, reconstituer, sans précipitation et méthodiquement, leurs vignobles les plus atteints par le terrible fléau.

Ils ont si bien apprécié l'efficacité de la protection de leurs vignes par le Syndicat de défense, qu'ils protègent, aujourd'hui, individuellement, les derniers hectares restés indemnes, par des traitements au sulfure de carbone.

Dans l'œuvre délicate de la reconstitution, qui est en plein essor, ils sont guidés par le Syndicat Agricole et Viticole qui, grâce à un laboratoire bien outillé, oriente leurs efforts et dirige leur choix des porte-greffes, souvent difficiles à adapter dans des terrains ayant une haute teneur en calcaire.

Malgré ces difficultés d'ordres divers et inhérentes à leur profession, faite de lutttes continuelles, les viticulteurs ont augmenté leur production au cours des dernières années.

Plusieurs d'entre eux n'avaient pas de cave pour loger leur vin, ils étaient donc dans l'obligation de vendre leurs raisins à des prix souvent peu rémunérateurs.

Pour échapper aux exigences souvent excessives du commerce, ils entrèrent, guidés par le Syndicat Agricole et Viticole, dans la voie de la mutualité et de la coopération.

Plusieurs caves coopératives, grâce à l'appui financier du Gouvernement général, furent créées, ces dernières années, dans l'arrondissement.

En 1919, ce fut celle de Lavayssière, qui a produit, en 1924, 10.000 hectos.

En 1922, celle de Turenne qui a produit, en 1924, 5.000 hectos.

Il y a pourtant, dans cette branche de l'activité agricole, un effort à faire. Notre cheptel a été décimé par la maladie et réduit par suite d'exportations intensives pendant la guerre. Il doit être reconstitué et amélioré par l'introduction de reproducteurs français de choix.

Cette question importante a retenu, depuis de longues années déjà, l'attention de notre groupement professionnel.

En 1903, il a importé ses premiers étalons. C'est par la production du mulet qu'il a voulu rénover l'élevage régional, notre cheptel de trait étant, à cette époque, en quantité insuffisante et de qualité médiocre.

Les premiers baudets importés, étaient de race pyrénéenne. Les croisements obtenus avec eux furent tellement satisfaisants qu'ils encouragèrent le Syndicat à persévérer dans la voie qu'il s'était tracée.

En 1906, de nouveaux baudets étaient achetés en France; ce fut, ensuite, un cheval de race bretonne qui devait raser de façon remarquable.

Par la suite, le Syndicat a importé, régulièrement des chevaux et des baudets étalons. Il a développé dans de telles proportions ses services de l'élevage, qu'il s'est vu dans la nécessité de créer une section spéciale s'occupant d'une façon toute particulière du développement de l'élevage dans la région.

A l'heure actuelle ses stations sont au nombre de 9 : des chevaux à Bréa, Descartes et Sidi-Abdellys, des baudets à Bréa, Hennaya, Lamoricière, Pont-de-l'Isser et Marnia. Enfin, des béliers de la race de Tadmit à Marnia et un taureau de race comtoise à Négrier.

L'œuvre accomplie, est considérable; mais elle est loin d'être terminée. Il est nécessaire de persévérer dans l'effort. L'élevage doit être intensifié dans une région qui s'y prête admirablement.

Les céréales occupent une place importante dans les plaines d'Hennaya, Montagnac, Lavayssière, Marnia, Pont-de-l'Isser, Sidi-Abdellys, Lamoricière, et enfin Descartes, où cette culture a atteint un développement très marqué.

Par des travaux préparatoires très minutieux et l'emploi des superphosphates depuis plus de vingt ans, les colons de Descartes ont obtenu des rendements dignes des régions les plus favorisées.

La culture de l'olivier occupe une large place

dans les environs immédiats de Tlemcen. Si les plantations indigènes, fort anciennes, sont généralement peu productives, il n'en est pas de même des olivettes récentes qui sont exploitées avec tous le soin désirable.

Les huiles de Tlemcen sont des plus appréciées, pour la consommation et l'industrie des conserves.

Depuis quelques années les olives sont triées et les fruits les plus beaux conservés à la saumure, pour l'exportation. Cette industrie a pris un tel développement que la production en huile reste stationnaire malgré l'extension de la culture de l'olivier.

Des essais nombreux de cultures industrielles ont été tentés dans notre arrondissement.

Dans les riches alluvions qui se sont superposées sur les bords de la Tafna, dans les terres profondes des Abdellys, de Montagnac, de Marnia, de Nédromah, la culture du coton a été pratiquée sur un nombre encore restreint d'hectares. MM. Averseng, Maureau, Dallet, Vidal, Ramade, Petit et Sahut, qui ont entrepris cette culture, ont obtenu des résultats très intéressants, tant au point de vue du rendement que de la quantité des soies. Résultats heureux qui les inciteront, j'en suis certain, à persévérer dans cette voie. Cette culture aura, du reste, de nombreux adeptes cette année, si j'en juge par les demandes importantes de graines qui sont faites au Syndicat agricole de Tlemcen, en prévision de la prochaine campagne.

Dans la vallée de la Tafna et à Nemours, le lin a été cultivé avec succès, sur un nombre important d'hectares, par MM. Barret et Llabador.

Il ressort très clairement des résultats obtenus par les cultures industrielles, qu'elles peuvent être pratiquées avec chance certaine de réussite partout où il y a de bonnes terres, surtout dans celles où les irrigations peuvent apporter le complément d'eau indispensable au développement normal des plantes.

Tel est, rapidement brossé, le tableau de la situation agricole de notre admirable région, qui est symptomatique des progrès réalisés grâce à l'intelligente activité, à l'énergie inlassable, au dur labeur de nos colons.

Nos agriculteurs réussissent parce qu'ils apportent dans leurs entreprises la ténacité, l'esprit de suite et surtout la solidarité.

En effet, dans peu de contrées, ils ont autant qu'à Tlemcen le souci de la mutualité et de la coopération. Guidés par des hommes d'initiative et de dévouement, ils comprennent, il y a de longues années déjà, les bienfaits que leur procurerait l'association en vue de la défense de leurs intérêts professionnels.

De cette idée naquit, sous l'égide la loi du 21 mars 1884, le Syndicat agricole et viticole de Tlemcen. Créé par mon père, dont les colons gardent toujours le précieux souvenir, il consacra au développement de cette œuvre une partie de son existence. Le groupement fut ensuite présidé avec autorité par M. Thesmar, qui lui a donné quinze années de labeur.

Administré sagement, notre Association prospéra rapidement, grâce aux nombreux services rendus aux colons de la région.

Les chiffres que je vais donner ont une éloquence significative et marqueront mieux que tout autre argument la progression constante dans le nombre de nos adhérents et la marche de nos affaires.

En 1895, on encaissait	563 fr. de cotisations
En 1905, —	932 fr. —
En 1915, —	5.934 fr. —
En 1920, —	10.511 fr. —
En 1924, —	16.500 fr. —

Le nombre des adhérents est passé pendant ce laps de temps, de 73 à plus de 1.200 et les adhésions arrivent tous les jours plus nombreuses.

Ceci est la preuve irréfutable de l'intérêt que les sociétaires trouvent dans notre association professionnelle, car l'agriculteur est positif et n'accorde sa confiance qu'à des œuvres qui procurent des résultats précis et tangibles.

Citons quelques chiffres qui indiqueront la progression constante de nos affaires.

Tandis que les achats se chiffraient en 1900 par une dizaine de mille francs

En 1905, ils atteignaient	40.000 fr.
En 1910, —	94.000 " "
En 1917, —	734.000 " "
En 1920, —	2.148.000 " "
En 1924, —	2.478.000 " "

L'esprit d'union entre les agriculteurs de la région de Tlemcen a fait surgir à côté du Syndicat agricole d'autres organismes professionnels dont le besoin se faisait sentir.

Mais si nos Associations professionnelles agricoles ont suivi une marche progressive rapide dans le chiffre de leurs affaires, il n'en était pas de même de nos locaux, qui ne répondaient plus à l'importance de nos opérations et aux nécessités du moment. Ils étaient insuffisants, incommodes et ne permettaient même plus de donner à certaines opérations la discrétion désirable.

Dans ces conditions, nous avons été amené à chercher un local plus vaste, mieux aménagé, où tous nos services administratifs, nos magasins fussent groupés où nous puissions poursuivre le développement de nos institutions.

A la réflexion, nous avons pensé qu'il était plus avantageux pour nous d'acquiescer un immeuble. C'est ce que nous avons fait, et actuellement, à l'angle des rues de la Paix et Ximénès, en façade sur la place Saint-Michel, se dresse, en un style élégant et sobre, la « Maison du Colon ».

LÉON HAVARD.

Délégué financier,
Président du Syndicat agricole
et viticole de Tlemcen.